

UNIVERSITE DE MONTREAL

L'impact de l'économie sur la pastorale du diocèse
d'Idiofa en République Démocratique du Congo

Analyse des répercussions sur l'exercice ministériel des
prêtres

Par
Ruphin Isay Onkiri

Faculté de Théologie et de sciences des religions

**Thèse présentée en vue de l'obtention des grades de
Philosophiae Doctor (Ph.D) et (Th.D)
en Théologie-Théologie pratique**

Août 2011

© **Ruphin Isay Onkiri, 2011**

UNIVERSITE DE MONTREAL

Faculté de théologie et de sciences des religions

Cette thèse intitulée :

L'impact de l'économie sur la pastorale du diocèse d'Idiofa en
République Démocratique du Congo

Analyse des répercussions sur l'exercice ministériel des prêtres

Présentée par :

Ruphin Isay Onkiri

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

.....Olivier Bauer.....
président-rapporteur

.....Jean-Guy Nadeau.....
directeur de recherche

.....Jean-Marc Gauthier.....
Membre du jury

.....Fidèle Mabundu
examineur externe

.....
représentant du doyen de la FESP

Sommaire

Cette thèse traite de l'impact de l'économie congolaise sur la pastorale du diocèse d'Idiofa, de la gestion de ce diocèse et de leurs répercussions sur le ministère des prêtres. Après plusieurs années de son érection, le diocèse d'Idiofa subit présentement les conséquences de la crise économique congolaise. Sa pastorale est malade, en panne et même bloquée. Partout, il n'y pas d'argent, les caisses sont vides, on ne peut ni manger ni célébrer l'Eucharistie. On assiste à la démotivation presque généralisée des prêtres : refus des obédiences ou contestation des affectations, séjours prolongés et études à l'étranger, absence, ignorance ou mystère des finances. Les gens et les prêtres sont de plus en plus pauvres. Cela contraste avec la croissance numérique des prêtres dans le diocèse d'Idiofa. À y regarder de près, cette croissance masque mal une énigme. Avec la pauvreté grandissante, on aurait dû s'attendre à une diminution du nombre des prêtres. Or, tel n'est pas le cas. On assiste à un phénomène inverse dans le diocèse d'Idiofa. À quoi est dû cet état de chose? Promotion sociale, recherche du bien être matériel? Hausse des vocations? Le problème paraît banal, mais c'est une question pratique qui nous conduit à une prise de conscience de notre agir et de notre identité ecclésiaux.

Cette thèse aidera à saisir les enjeux en cause et leurs conséquences sur le ministère des prêtres et sur la population. Elle nous éclairera sur l'incapacité de notre Église locale à s'assumer et à réagir de façon réaliste dans notre contexte propre. L'écart est énorme entre sa théorie et sa pratique.

Cette thèse vise une Église locale nouvelle qui se veut active, pratique et qui n'a pas le droit de méconnaître les problèmes des prêtres et des gens en situation difficile.

S'il est vrai que le modèle ecclésial actuel est élaboré en fonction des défis et des aspirations des communautés diocésaines, comment expliquer que la même Église puisse reléguer aux oubliettes les problèmes économiques qui conditionnent la vie réelle des prêtres et des gens? La communauté diocésaine peut-elle se bâtir en négligeant l'aspect économique?

Malgré la vitalité actuelle de l'Église du diocèse en termes numériques, liturgiques et sacramentaires, de graves insuffisances témoignent de sa paralysie actuelle et rendent l'avenir incertain : misère croissante des masses, mauvaise gestion, dépendance accrue, etc.

Cette thèse veut que notre Église locale se sente interpellée dans son agir pastoral par ce problème économique. Une nouvelle orientation ou organisation pastorale s'avère donc nécessaire pour la subsistance et la croissance de notre Église et de son milieu.

Notre thèse comprend sept chapitres. Le premier dresse un portrait économique de la République Démocratique du Congo avec ses immenses richesses et la crise qu'elle traverse tant au plan politique que économique. Le deuxième analyse l'écart entre les prises de position audacieuses de l'Église congolaise dans ce contexte et sa pratique cléricale et institutionnelle plus conservatrice.

Le troisième décrit la situation pastorale du diocèse d'Idiofa, du ministère de brousse jusqu'à la gestion diocésaine en passant par ses diverses pastorales sectorielles. On y trouve l'exposé des faiblesses et des forces de ce diocèse. Le quatrième analyse la situation économique du diocèse tant en rapport avec la crise congolaise qu'avec les dynamiques internes du diocèse. On y voit émerger par exemple, la dépendance envers Rome, le favoritisme et le tribalisme financiers, la perte de moyens de production propres au diocèse, la pauvreté du clergé et, évidemment, des fidèles et des gens du diocèse.

Le cinquième chapitre réévalue les progrès théologiques (adaptation, pierres d'attente, inculturation, reconstruction, libération et contextuelle) et des pratiques pastorales du diocèse en regard de sa réalité actuelle. Le sixième propose une interprétation théologique de la crise économique du diocèse d'Idiofa en fonction de l'Évangile, du salut considéré comme salut global concernant la transformation des structures historiques, de la mission de l'Église d'annoncer ce salut en paroles et en actes.

Le septième et dernier chapitre propose une analyse des implications éthiques et ecclésiales. Il présente aussi quelques voies pastorales susceptibles de favoriser la prise en mains des communautés par elles-mêmes et l'assainissement des finances du diocèse : pastorales du grenier, des mains sales et du jardin partagé. La conclusion générale de la thèse rappelle les idées-forces et propose des pistes de solution.

Les mots clés

Théologie pratique	Économie diocésaine	Ministère
Théologie africaine	Congo	Prêtres
Église	Pastorale	Pauvreté
	Diocèse d'Idiofa	Théologie du jardin partagé

Summary

This thesis relates the impact of the Congolese economy on the pastoral diocese of Idiofa, the administration of the diocese and its repercussions on the ministry of the priests. After several years of establishment, the diocese of Idiofa is presently subjected to the consequences of the Congolese economic crisis. Its pastoral is sick, broken and even blocked. The lack of money is everywhere, cash reserves are empty, we can neither eat nor celebrate the Eucharist. We are living an almost general de-motivation of priests: refusal of obedience or contestation of appointments, prolonged stays and studies abroad, absences, ignorance or “mystery of finances”. The people and the priests are poorer than ever. This contrasts with the growing number of priests in the diocese of Idiofa. At a closer range this growth badly masks an enigma. With the growing poverty a decrease in the number of priests was to be expected. However this is not the case as we witness an opposite phenomenon in the diocese of Idiofa. Why is this happening? Social promotion, a search for material comfort? An increase in vocations? The problem seems trite, but it is a practical question that leads to a matter of conscience in regards to our actions and our ecclesiastic identity.

This thesis will help to grasp the stakes and the consequences of the Congolese economy on the ministry of priests and on the population. It will reveal the incapability of our local Church to assume its responsibilities and react realistically to the proper context. The disparity between its theory and practice is enormous.

This thesis aims for a new active and practical local Church that does not refuse to acknowledge the problems facing priests and people in difficult situations.

If the actual ecclesial model is in truth elaborated to function with the challenges and aspirations of the diocesan communities, how do we explain that this same Church forgets the economic problems that condition the actual life of the priests and the people? Can the diocesan community continue to build and grow by neglecting the economic aspect?

Despite the actual numerical, liturgical and sacramental vitality of the diocesan Church, serious internal insufficiencies are a cause of its present paralysis and a threat to its uncertain future. This thesis wants our local Church to be concerned by the economical

problems through its pastoral actions. A new pastoral orientation or organization is thus necessary for the subsistence and growth of our Church and its environment.

Our thesis consists of seven chapters. The first depicts a socio- economic portrait of the Democratic Congo Republic with its immense riches and the present political and economic crisis. The second analyzes the disparity between the audacious positions of the Congolese Church in this context and its more conservative clerical and institutional practices.

The third describes the pastoral situation of the diocese of Idiofa, from the backward ministry to the diocesan administration through its diverse pastoral sectionals. We expose the diocesan weaknesses and forces. The fourth analyzes the diocesan economic situation in regards to the congolese crisis and its internal diocesan dynamics. For example we see the emergence of a dependence towards Rome, the tribal financial favoritism, the loss of means of personal diocesan production, the poverty of the clergy, and furthermore of the faithful and the people of the diocese.

The fifth chapter re-evaluates the theological progress (theologies of adaptation, waiting stones, enculturation, liberation, contextual and reconstruction) and pastoral practices of the diocese with regard to its actual reality. The sixth proposes a theological interpretation of the economic crisis in the diocese of Idiofa in virtue of the Gospel, of salvation considered as global salvation concerning the transformation of historical structures, the mission of the Church to announce salvation in word and deed.

The seventh and last chapter proposes an analysis of ethic and ecclesial implications. It also presents some pastoral ways susceptible of favoring the self leadership of communities and the stabilization of diocesan finances: pastoral of the attics, dirty hands and garden sharing. The general conclusion of the thesis recalls strong ideas and proposes solutions.

Key words

Practical theology	Diocesan economy	Ministry
African theology	Congo	Priests
Church	Pastoral	Poverty
	Diocese of Idiofa	Shared garden theology

REMERCIEMENTS

Qu'il nous soit permis, au terme de ce travail de remercier des personnes qui nous ont soutenu dans son élaboration. Nous leur formulons notre gratitude et notre reconnaissance.

Nous remercions de façon particulière notre directeur de recherche Jean-Guy Nadeau qui a dirigé avec compétence et patience cette thèse. Ses remarques, ses conseils, son expérience, son savoir-faire, son esprit critique nous ont permis de la mener à termes.

Nous remercions également le professeur Jean-Marc Gauthier qui nous a accompagné avec délicatesse au début de la rédaction de cette thèse, malgré ses nombreuses occupations.

Nous remercions tou(te)s nos professeur(e)s de la faculté de théologie de l'Université de Montréal pour les bons enseignements qu'ils nous ont dispensé.

Merci à nos pères évêques Louis Mbwol et Jean Claude Turcotte pour leur sollicitude pastorale, leur soutien moral et spirituel. Merci à Mgr José Moko, le successeur de Mgr Louis Mbwol pour son soutien spirituel.

Nous remercions de manière spéciale les abbés Jean-Pierre Kumpel, Urbain Mumina, Fabrice Nsamolo, mes confrères diocésains pour leur encouragement.

Nous remercions l'Archidiocèse de Montréal et les sœurs de la communauté de Sainte Émilie pour leur soutien financier. Sans eux, nous ne saurions poursuivre nos études.

Nous n'oublions pas de remercier de manière exceptionnelle Paul Salvat, toute la famille du cénacle et la légion de petites âmes pour leur soutien moral, spirituel et matériel.

À mon ami Santosi et sa famille, pour tant de sacrifice et d'amour à notre égard, nous ne saurons assez vous remercier.

Merci à mon petit frère Thaddée et à mes trois grandes sœurs Julienne, Agathe, Marie-Jeanne pour leur délicatesse et leur respect à mon égard.

Merci à mes neveux et nièces et à ma cousine Marie-Pierre Ovila pour leur soutien psychologique et moral.

Que mes parents Jean Isay et Octavie Atarange ainsi que mes frères Gaby, Jean et notre sœur Odile au ciel trouvent en cette thèse le fruit de leur exemple.

SIGLES

R.D.C : République démocratique du Congo

P.U.F : Presse universitaire française

O.N.U : Organisation des nations unies

M.P.R : Mouvement populaire de la révolution

A.F.D.L : Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo

F.M.I : Fond monétaire international

C.E.Z : Conférence épiscopale du Zaïre

C.E.N.CO : Conférence épiscopale nationale du Congo

D.P.P : Développement progrès populaire

B.D.D : Bureau diocésain de développement

B.D.O.M : Bureau diocésain des œuvres médicales

PROFER : Promotion de la femme rurale

C.D.P.H : Centre diocésain des personnes handicapées

COMBILIM : Combinat agro-pastoral d'Ilim

A.D.A.P: Assemblée dominicale en l'absence du prêtre

S.M.K : Sœurs de Marie au Kwango

S.M.I : Société de Marie Immaculée

C.E.V : Communauté ecclésiale vivante

A.S.B.L : Association sans but lucratif

O.N.G : Organisation non gouvernementale

P.I.B : Produit intérieur brut

P.N.B : Produit national brut

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	i
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLES.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	v
INTRODUCTION.....	1
1. Malaise et frustration.....	1
2. Urgence de ce choix.....	3
3. Les objectifs de la recherche.....	4
4. La problématique.....	4
4.1 Le contexte économique de la République démocratique du Congo.....	5
4.2 La réévaluation des progrès théologico-pastoraux.....	8
4.3 La réalité des Églises congolaises.....	10
4.3.1 Un culte d'évasion.....	11
4.3.2 Un culte autocentré qui se célèbre lui-même.....	13
4.3.3 Un culte où se déferlent les forces d'imbécilisation ou d'abrutissement.....	14
4.4. La situation particulière de la pastorale dans le diocèse d'Idiofa.....	15
5. Éléments de littérature.....	17
5.1. Des critiques de l'économie ecclésiale.....	18
5.2. Une théologie de l'inculturation intégrale et contextuelle.....	22
5.2.3 Une théologie de la solidarité ou du jardin partagé.....	22
6. Hypothèse de travail.....	23

7. Articulations méthodologiques	24
7.1 L'observation participante et analyse.....	26
7.2 L'interprétation théologique.....	27
7.3 L'intervention pastorale.....	28
7.3 La prospective	29
CHAPITRE1 : La République Démocratique du Congo, un lourd contexte.....	31
1.1 Le milieu géographique et démographique	34
1.1.1 Les ethnies du Congo Kinshasa	32
1.1.2 Les langues parlées au Congo Kinshasa	33
1.2 Une histoire trouble.....	33
1.2.1 Période pré-coloniale.....	34
1.2.2 La période Léopoldienne	34
1.2.3 Le Congo belge (1908- 1960)	35
1.2.4 Les douloureux lendemains de l'indépendance (1960-1966)	36
1.2.5 Le mobutisme et la politique de l'authenticité	37
1.2.6 Laurent Désiré Kabila 1 ^{er} : un changement de dictature de 1997 à 2001.....	39
1.3 Le contexte socio-politique et économique	41
1.3.1 Le contexte social..	43
1.3.2 Le contexte politique	47
1.3.3 Le contexte économique du Congo	50
1.4. Une interprétation de la crise économique et son contexte	54
Conclusion.....	59
CHAPITRE 2 : Prises de position et pratiques pastorales de L'Église congolaise	
face à la crise économique	62

2.1 Des prises de position courageuses.....	62
2.1.1 Tenez bon dans la foi (1993)	62
a) De l'assassinat de l'État	63
b) Les acquis de la conférence nationale souveraine	64
c) Le dialogue politique	65
d) Les élections libres et démocratiques	66
e) Recommandations	66
2.1.2 Le chrétien et le développement de la nation.....	68
2.1.3 Pour une nation mieux préparée à ses responsabilités (1994).....	74
2.1.4 Sauvons la nation	81
a) La détresse du peuple	82
b) La négation des valeurs et le mépris de la vie humaine	82
c) Interpellation des instances de la nation.....	83
d) Recommandations spéciales	85
2.1.5 J'ai vu la misère de mon peuple (EX3,7) Trop, c'est trop (2003)	87
Une lecture critique sur les déclarations de l'épiscopat congolais	91
2.2 Des pratiques pastorales diversifiées de l'Église congolaise	96
2.2.1 Une étonnante effervescence spirituelle.....	96
2.2.2 Sous l'effervescence, la pauvreté et la misère	98
2.2.3 La pratique de l'Église congolaise en regard du contexte social	100
a) Le cléricalisme et la pastorale d'institution	101
b) L'assistance comme mode privilégié de la présence de l'Église.....	106
2.2.3 La conscientisation	109
2.2.4 L'autofinancement	110
2.2.5 Organisation des structures de développement	112
Conclusion.....	115
CHAPITRE3 : La situation socio-pastorale du diocèse d'Idiofa.....	116

3.1 La situation géographique et historique d’Idiofa.....	116
3.2 La situation socio-politique et économique d’Idiofa	119
3.3.La structure du diocèse d’Idiofa.....	127
3.4. Le Fonctionnement et organisation pastorale au diocèse d’Idiofa.....	127
3.4.1 La pastorale d’ensemble	128
3.4.2. La pastorale scolaire	128
3.4.3. La pastorale sanitaire	131
3.4.4. La pastorale paroissiale	132
3.4.5.La pastorale sociale	135
Le bureau diocésain de développement (B.D.D)	136
Le développement progrès populaire (D.P.P)	136
Le bureau diocésain des œuvres médicales (B.D.O.M)	137
La promotion de la femme rurale (PROFER)	138
Le centre diocésain des personnes handicapées (C.D.P.H)	138
La caritas diocésaine.....	138
Le combinat agro-pastoral d’Ilim (COMBILIM).....	139
3.5 Les acteurs de la pastorale à Idiofa	139
L’évêque diocésain	141
Les prêtres	144
Les animateurs pastoraux	145
Les catéchistes régionaux et les autres catéchistes	147
Les religieux et religieuses missionnaires	149
Les fidèles	150
Conclusion	150
CHAPITRE 4 : La crise économique congolaise et son impact sur la pastorale du diocèse d’Idiofa	153

4.1 La crise au diocèse d’Idiofa	153
4.1.1 La dépendance de Rome et la mauvaise gestion des ressources.....	155
4.1.2 Le transfert malavisé des unités de production du D.P.P au Combilim... ..	157
4.1.3 La prise en charge onéreuse des prêtres, séminaristes et animateurs.....	159
4.1.4 Diminution des subsides de Rome	167
4.1.5 Les soins médicaux et les voyages des prêtres à l’étranger.....	171
4.1.6 Le favoritisme et le tribalisme	175
4.2 Impact de la crise économique diocésaine sur le ministère et la pastorale.....	178
4.2.1 La pauvreté des prêtres et la misère des fidèles.....	178
4.2.2 La recherche de bénéfiques personnels.....	182
4.2.3 Refus des affectations par les prêtres	186
4.2.4 Division du clergé diocésain	189
4.2.5 La Carence des ministres ordonnés	195
4.2.6 Disparition des paroisses et des mouvements apostoliques	198
Conclusion.....	203
Chap 5 : Progrès théologiques et pastoraux dans le diocèse d’Idiofa: une réévaluation	207
5.1 Les progrès théologiques réalisés à Idiofa	208
5.1.1 La théologie d’adaptation ou d’accommodation	209
5.1.2 La théologie des pierres d’attentes	212
5.1.3 La théologie de l’inculturation	213
5.1.4 La théologie de la reconstruction	221

a) Reconstruction de l'Église locale d'Idiofa	225
b) La reconstruction du diocèse, œuvre de l'Église.....	229
5.1.5 La théologie de libération à Idiofa	231
5.1.6 Les percées de la théologie de libération à Idiofa	232
5.1.7 La théologie contextuelle à Idiofa	236
5.2 Les progrès pastoraux	239
5.2.1 La pastorale d'itinérance à Idiofa	240
5.2.2 Pastorale des communautés ecclésiales vivantes	242
5.2.3 La pastorale de la réconciliation	243
5.2.4 La pastorale des jeunes	244
5.2.5 La pastorale du renouveau charismatique	246
5.2.3.2 La pastorale de la légion de Marie à Idiofa	248
Conclusion	250
Chap 6 : Lecture théologique de la crise économique du diocèse d'Idiofa.....	252
6.1 La crise dans la conception tiers-mondiste du salut	253
6.2 Vers un salut global	255
6.3 Évangélisation, pastorale sociale et diaconie à Idiofa.....	259
6.4 Retrouver l'audace de l'Évangile à Idiofa	264
6.5 La prière engagée	270
6.6 La dimension économique des pratiques chrétiennes	276

Conclusion	284
Chap 7 : Implications théologiques et éthiques de la crise économique à Idiofa	286
7.1 Compromission de la mission de l'Église à Idiofa	287
7.2 L'homme sujet de la révélation divine à Idiofa	293
7.3 La conservation de la vie comme condition de réussite de la mission	298
7.4 Organiser les ressources du diocèse	300
7.5 La forme d'appropriation entre le privé et le collectif	303
7.6 Les urgences éthiques	306
7.6.1 La responsabilité de l'État congolais	307
7.6.2 Le contrôle du territoire congolais	307
7.6.3 La connaissance des ressources disponibles	309
7.6.4 La promotion d'un développement endogène	311
7.6.5 L'amélioration des pratiques de gestion	312
7.7 La responsabilité de l'Église	314
7.7.1 La nourriture et le logement	315
7.7.2 Proclamer le jubilé pour le peuple	319
7.7.3 Une pastorale centrée sur le sens de la personne humaine et de sa dignité.....	320
7.7.4 La pastorale du grenier	322
7.7.5 La pastorale des mains sales	322
7.7.6 La pastorale du jardin partagé	326

Conclusion334

CONCLUSION GÉNÉRALE337

BIBLIOGRAPHIE.....358

ANNEXE : Cartes géographiques.....359

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Malaise et frustration

La présente recherche s'inscrit dans la foulée de celles portant sur le « marasme pastoral » dans le continent africain sub-saharien. Un coup d'œil rapide sur les défis pastoraux de plusieurs diocèses en Afrique sub-saharienne pourrait aboutir à une étonnante similitude : apparemment jeunes et en santé, la plupart des « machines pastorales » diocésaines sont grippées, en panne, à la dérive. L'Afrique est devenue une terre associée aux catastrophes de tout genre : sécheresse, faim, épidémie, dépendance, corruption, dictature, violence et mort.

Les États africains sont devenus fossoyeurs des droits humains fondamentaux et bâtisseurs du « hors-monde », créateurs de « vallées de larmes » et facteur immédiat majeur de pauvreté, d'exclusion des populations en quête de vie et d'espoir¹. Cette situation appelle diverses solutions. Dans cette perspective, nous voulons examiner l'impact de l'économie congolaise sur la pastorale du diocèse d'Idiofa². Notons en passant que ce nom (Idiofa) désigne à la fois le territoire administratif et l'institution ecclésiale (le diocèse).

Aujourd'hui, à Idiofa, le travail pastoral ressemble de plus en plus à un véritable casse-tête; ce secteur-clé de l'Église connaît sans contredit la dépendance presque à tout point de vue, voire un blocage. Partout, il n'y a pas d'argent, les caisses des économats sont vides. Il paraît banal de souligner ce problème, mais c'est une question pratique qui conduit à une prise de conscience de notre identité ecclésiale.

Le processus de réflexion éclairée devant conduire au choix d'un modèle ecclésial particulier à l'Afrique n'est pas seulement un problème d'ordre théologique ou dogmatique, mais plutôt un problème d'ordre pratique. On voit d'ailleurs dans la Bible comment la question de la nourriture dans la communauté chrétienne primitive a suscité l'invention de la diaconie (Ac 6, 1-7). L'image de l'Église comme communauté des frères et sœurs ou comme, pour reprendre l'expression chère au synode africain, « Église-famille de Dieu », origine de cette crise existentielle.

¹ KUMPEL, J.P., Mémoire de maîtrise présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, Montréal, 1996, p.1.

² Idiofa est une appellation qui désigne à la fois le chef-lieu du diocèse et le territoire administratif. Nous l'utiliserons pour désigner le diocèse ou son chef-lieu.

La présente étude vise à analyser les enjeux en cause et leurs conséquences sur le ministère pastoral des prêtres et sur la population. Elle pourra jeter un éclairage nouveau sur l'apparente incapacité de l'Église locale à s'assumer et à réagir de manière réaliste dans son contexte propre. Elle vise une Église locale nouvelle qui se veut active, pratique et attentive aux signes des temps; une Église locale qui n'a pas le droit de méconnaître les problèmes vitaux des prêtres et des gens en situation difficile dans un diocèse en crise.

La crise économique questionne la pertinence de la dimension humaine, sociale, politique, relationnelle et évangélique des orientations pastorales de l'Église. S'il est vrai que tout homme « image de Dieu » a droit à une vie décente, alors les gens et les prêtres économiquement pauvres ou en difficulté devraient être des privilégiés de l'Église. « Il faudra se tenir, comme le dit Édward Schillebeeckx, aux côtés de ces gens dont la vie dit Dieu parmi nous »³.

En outre, s'il est vrai que le modèle ecclésial actuel n'est pas figé, mais élaboré en fonction des défis et des aspirations des communautés chrétiennes diocésaines, sous la mouvance de l'Esprit Saint, comment expliquer que la même Église puisse reléguer aux oubliettes les problèmes économiques des gens et des prêtres? Pourquoi, l'Église ne perçoit-elle pas la crise économique comme un enjeu ecclésial majeur? La communauté diocésaine peut-elle prétendre bâtir son avenir en négligeant l'aspect économique de sa situation réelle?

Pourtant, forte de son projet évangélique et libérateur, et donc comprise comme «la continuation, la présence permanente de la mission et de la fonction du Christ dans l'histoire du salut»⁴ ou comme le « sacrement du Christ », l'Église constitue potentiellement un témoin privilégié de l'amour, un espace de liberté, une source d'espoir. N'y a-t-il pas là une contradiction flagrante entre l'essence de l'Église et sa pratique?

Par ailleurs, la vitalité actuelle de l'Église en termes numérique, liturgique et sacramentaire est un motif de réjouissance, mais un regard plus attentif fait vite déchanter. De graves insuffisances témoignent de la paralysie actuelle à Idiofa, rendant l'avenir incertain et révélant une conscience appauvrie de la mission. L'Église a beau se définir comme annonciatrice de la Bonne Nouvelle du salut à Idiofa, les réalités de vie quotidienne

³ SCHILLEBEECKX, E., *L'histoire des hommes, récit de Dieu*, Paris, Cerf, 1992, p.20.

⁴ RAHNER, K., *Église et sacrements, (Quaestiones disputatae, 5)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1970, pp.16-17.

contredisent ce discours : pauvreté grandissante des masses, violations des droits et libertés, corruption institutionnalisée, confiscation du développement par une minorité au pouvoir, mauvaise gestion, etc. Ce débat est au cœur de la confrontation de l'Évangile avec une situation économique porteuse de misère et de mort pour des milliers des gens à Idiofa, au Congo-Kinshasa et partout en Afrique.

C'est pourquoi, cette étude vise à mettre en lumière les facteurs non seulement socio-politiques, mais aussi ecclésiaux de cette situation et élaborer une théologie capable de soutenir les efforts de l'Église locale d'Idiofa aux prises avec de tels problèmes. Elle cherche à éviter ce jeu de méconnaissance et de négligence de la gestion économique qui a une grande importance dans le fonctionnement de l'Église. Cette étude veut donc que notre Église locale se sente concernée et interpellée dans son être ecclésial et dans son agir pastoral par ce problème.

2. L'urgence de ce choix

Notre étude part d'un constat d'échec apparent des efforts pastoraux déployés sur le terrain en Afrique sub-saharienne, plus précisément à Idiofa, au Congo-Kinshasa. Deux raisons fondamentales nous ont poussé vers ce sujet de recherche. L'une relève de notre propre expérience comme grand séminariste et comme prêtre vicaire de paroisse dans le diocèse d'Idiofa et de la déception ou la frustration que cette expérience a suscité en nous.

Une attention à notre vie et notre travail de prêtre sur le terrain ecclésial d'Idiofa révèle l'enthousiasme avec lequel les gens demandent d'être ordonnés prêtres et le découragement ou le désengagement, voire le refus d'exercer le ministère sacerdotal quelque temps après l'ordination. Trois ans comme vicaire paroissial, puis une année comme économiste et accompagnateur spirituel au séminaire propédeutique nous ont convaincu de cet écart. Dans le diocèse d'Idiofa, à part quelques œuvres caritatives et services, toute l'attention et les énergies sont centrées sur la préparation de liturgies entraînant et sur les activités culturelles, dévotionnelles, sacramentaires où domine l'obsession de la croissance numérique des fidèles. La seconde tient à la dégradation de la situation générale du continent africain, des résultats mitigés, voire de l'impuissance des divers courants spirituels, théologiques et pastoraux en cours que d'aucuns considèrent pourtant comme des progrès.

3. Les objectifs de la recherche

L'objectif principal de notre recherche est d'examiner les effets et les influences de l'économie congolaise sur la pastorale à Idiofa et, partant, d'élaborer une théologie qui tiendrait compte de cette dimension. Cela pourrait favoriser une pastorale diocésaine capable de réagir positivement au processus d'appauvrissement paralysant le travail des intervenants pastoraux au diocèse d'Idiofa.

Par ailleurs et de manière spécifique, nous voulons d'abord apporter des éléments d'explication sur les causes économiques de l'échec de la pastorale à Idiofa, c'est-à-dire : chercher le lien entre l'aspect économique et les difficultés éprouvées par les prêtres et leurs communautés dans l'exercice de la pastorale à Idiofa.

Ensuite, il s'agit de chercher à contribuer, tant soit peu, à la promotion d'une théologie et d'une pastorale capables de tenir compte de leur contexte socio-économique. Enfin, notre recherche vise une bonne compréhension et une bonne organisation de la réalité économique dans la réussite de la mission et des activités pastorales.

En d'autres termes, il s'agit pour nous de tenter de poser les bases d'une nouvelle pastorale impliquant une diminution significative, sinon l'élimination complète, de la dépendance économique chez les fidèles croyants, les prêtres et les intervenants pastoraux.

4. La problématique

L'objectif principal de notre recherche étant l'examen des effets et des influences de l'économie congolaise sur les activités pastorales à Idiofa, nous dégagerons d'abord le contexte général de crise économique en République Démocratique du Congo. Ensuite, nous analyserons les apparents progrès réalisés sur les plans théologiques et pastoraux. Enfin, nous examinerons la réalité des Églises congolaises dans ce contexte et surtout la situation particulière de la pastorale dans le diocèse d'Idiofa. Nous verrons dans quelle mesure ce diocèse plus grand que le royaume de la Belgique fait face aux contraintes économiques et comment les prêtres exercent leurs ministères et se comportent pendant cette période difficile.

4.1. Le contexte de crise économique de la République Démocratique du Congo

Le contexte économique du Congo d'aujourd'hui est tel qu'il fait regretter à plusieurs l'époque coloniale. Le constat est amer, tous les repères sont au rouge. Le pays vit sans nul doute un véritable recul : économiquement, politiquement, moralement et socialement.

Pourtant, avec l'accession à l'indépendance des pays africains, un formidable espoir renaissait chez les populations affaiblies par la colonisation. On a cru que la globalisation de l'économie, les progrès techniques, la diffusion de l'éducation et l'accroissement constant de nouveaux biens de consommation apporteraient le bien-être aux populations déshéritées de l'Afrique et feraient reculer le dénuement matériel. Les études prospectives donnaient l'Afrique gagnante. Les perspectives de développement d'un pays comme le Congo-Kinshasa (Congo belge) étaient excellentes et même meilleures que celles des pays de l'Asie du sud qui émergent actuellement.

Malheureusement, le constat auquel on arrive aujourd'hui est celui d'un échec : les couches majoritaires de ces populations vivent en dessous du seuil de pauvreté et restent marginalisées.

La République Démocratique du Congo (RDC) (nom actuel de l'ancien Congo belge, qui fut aussi entre-temps nommé Zaïre) traverse une crise multiforme depuis cinquante ans. Les événements qui l'ont frappée dès son indépendance, le 30 juin 1960, puis les trente deux ans de dictature de Mobutu et enfin les échecs de ce qui avait été perçu initialement comme une guerre de libération prometteuse menée par Laurent Désiré Kabila ont successivement appauvri sa population⁵.

Le poids de cette crise peut se mesurer aujourd'hui au regard de plusieurs indices : PNB par habitant, pouvoir d'achat, soins de santé primaire, éducation, etc. En effet, « le pays se range parmi les plus pauvres du monde »⁶. Ce qui fait que la RDC doit maintenir un taux de croissance à deux chiffres durant plusieurs années pour rattraper son niveau de 1960. Certains experts plus pessimistes évoquent un délai minimum d'un demi-siècle à voir la manière dont le produit intérieur brut s'est effrité au fil des crises qui secouent ce pays.

⁵ TREFON, T., « Population et pauvreté à Kinshasa », dans *Afrique contemporaine* 194, 2000, p.82.

⁶ *Ibid.*

Selon « les statistiques, le PIB du pays est passé de quatorze milliards de dollars, en 1980, à sept milliards de dollars, en 1985, soit une chute d'environ 50% en cinq ans. Cette tendance s'est poursuivie pour se stabiliser à cinq milliards de dollars en 2001 »⁷.

Laurent Esolomwa rapporte que

le produit intérieur brut par habitant était de trois cent soixante-dix-sept dollars américains en 1956. Trente-trois ans plus tard, en 1989, ce taux est passé à cent soixante-dix dollars américains; puis, à cent vingt dollars, en 1992, et, enfin, cent dix-sept dollars en 1993. Ensuite, le taux a glissé en dessous de la barre de cent dollars, soit quatre-vingt-treize dollars en 1997. Dans les années 2000, la RDC a eu un taux de soixante-huit dollars. Actuellement, les congolais vivent avec un revenu mensuel de 5,7 dollars par tête, soit 0,20 dollars par jour. Il s'agit d'un seuil de pauvreté jugé critique conformément aux critères de la Banque mondiale⁸.

Plusieurs facteurs contribuent à aggraver les indices de cette pauvreté, entre autres, la population congolaise qui a triplé entre les années 1958 et 1993. La croissance démographique désordonnée est estimée de nos jours à plus de 3%; elle est donc supérieure au taux de croissance économique. Ce qui fait que la pauvreté en RDC est présentée par les experts comme un phénomène de masse. Ces problèmes économiques, sociaux, sanitaires, éducatifs et politiques sont durement ressentis partout dans le pays, surtout dans les milieux urbains où le taux de croissance démographique se situe autour de 5 à 8% par an, alors que les jeunes et les femmes sont les couches les plus exposées.

À la campagne, la situation est plus dramatique. Les paysans luttent pour la survie. L'attention des gens reste aujourd'hui fixée sur les moyens de sortir de la misère et de la pauvreté grâce à l'acquisition des biens européens, américains, indiens et chinois. Ces luttes pour la subsistance et la violence qui les accompagne sont en train de devenir l'une des modalités culturelles les plus prégnantes des sociétés africaines en général et congolaise en particulier. Ce sont elles qui, pour le moment, mobilisent et préoccupent en priorité les congolais et les congolaises : envoyer les enfants à l'école, accéder aux soins de santé, disposer d'un bon réseau routier, posséder un terrain, un logis et surtout s'assurer d'avoir à manger.

Ces formes particulières d'intégration ou de rejet des valeurs de liberté et de compétition de même que l'émergence d'un autoritarisme sociétal sont à comprendre en

⁷ ESSOLOMWA, L., « 30 juin 1960-30 juin 2010 : une chute continue du PIB par habitant de 377\$ à 68\$, dans [www.lavdc.net/portail.2010-07-30-juin-1960-2010-une chute-continue-d...](http://www.lavdc.net/portail.2010-07-30-juin-1960-2010-une-chute-continue-d...) 2010-08-20, p.2.

⁸ ESSOLOMWA, L., *Op.cit.*, p.2.

regard de ces luttes. Ce sont d'abord les attentes matérielles, surtout celles du manger, qui gouvernent les représentations, nourrissent les rêves, déterminent les attitudes et les gestes. Ce sont elles également qui induisent les choix symboliques et donnent lieu à la construction des idiomes idéologiques et politiques actuels.

Un autre problème majeur relié à la crise économique est celui du manque de contrôle en matière de domestication, de transformation de la terre et de ses ressources. Celles-ci sont convoitées, pillées, exploitées par les puissances occidentales, les pays voisins et l'oligarchie locale. En ce qui concerne ses ressources du sol et du sous-sol, le Congo-Kinshasa subit le phénomène de mondialisation qui déstructure les cadres institutionnels des pays en privilégiant un ordre axiologique où les capitaux et les performances économiques dominent à tous les niveaux.

C'est ce qui explique la persistance de la guerre et l'obstination des dictatures ou des pouvoirs autoritaires qui puisent leurs énergies dans les circuits économiques modernes. Voilà qui occasionne chez nous la résurgence des difficultés de tout genre, la misère, la désorganisation de l'appareil politique, l'apparition des maladies et de certains problèmes tels que : la corruption, la prostitution, le vol, le viol, le chômage, la violence, etc.

L'organisation mondiale de la santé (OMS) y a relevé, en 1999, un taux de 9,4% de malnutrition légère et de 13,6% de malnutrition aiguë dans la seule capitale Kinshasa. Au niveau national, toujours selon l'OMS, plus de 50% des ménages urbains ne consomment qu'un seul repas par jour⁹.

Pour survivre, les familles se rabattent sur l'informel et il est clairement établi aujourd'hui que la pauvreté frappe toutes les couches socioprofessionnelles à divers degrés. Bref, il existe presque un chaos total dans le fonctionnement de toutes les institutions du pays. Selon Jean-Philippe Peemans,

la production manufacturière y est en baisse depuis la fin des années 1980. L'industrie textile connaît une baisse de production importante à cause de la faiblesse de la demande interne, et les autres industries ont connu une baisse de moitié de leur production dans les dernières années. – En ce qui concerne la production agricole, l'évolution est beaucoup plus contrastée. Les cultures d'exportation et les cultures industrielles ont connu dans les années 1990 une baisse continue de leurs chiffres officiels de production et de commercialisation¹⁰.

⁹ TREFON, *Op.cit*, p.87.

¹⁰ PEEMANS, J., *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.16.

La crise a été amplifiée par l'introduction des programmes d'ajustement structurel. Elle s'accroît présentement et atteint la limite de l'intolérable. Certains ne voient pas d'issue, mais les plus optimistes espèrent encore un relèvement avec l'arrivée des asiatiques, surtout des chinois dans le continent africain. Car aujourd'hui, partout au Congo,

les problèmes d'approvisionnement, de transport, d'alimentation, de santé publique, de scolarité des enfants, de la qualité de l'habitat, voire même les relations sociales, sont tous entremêlés. Les solutions, elles, doivent aussi être interconnectées. Mais ceci nécessiterait l'élaboration d'un plan stratégique globale par les acteurs locaux, à tous niveaux, avec l'appui d'une communauté internationale qui puisse travailler aussi bien avec les populations qu'avec les hommes du pouvoir¹¹.

C'est dans cette atmosphère de chaos généralisé et surtout de chaos économique qu'il convient de se demander : où se situe la pastorale de l'Église congolaise en général et celle d'Idiofa en particulier? Comment vit-elle cette situation et comment y réagit-elle? Quel est l'impact de la dégradation économique sur elle? Comment doit-elle y réagir?

4.2 La réévaluation des progrès théologico-pastoraux

L'enthousiasme suscité par certains courants théologico-pastoraux dans le diocèse d'Idiofa s'avère de plus en plus faible. Aujourd'hui, plus qu'hier, un malaise se fait perceptible. Plusieurs questions se posent sur la théologie de l'adaptation, celle des pierres d'attente et celle de l'inculturation. Il semble que rien ne vienne confirmer positivement les attentes qu'elles avaient suscitées. Tel est aussi le constat auquel aboutit l'étude de Jean-Pierre Kumpel sur « un nouveau modèle d'insertion sociale des Églises catholiques d'Afrique selon le théologien Jean-Marc Éla »¹². La théologie de l'adaptation a été proposée comme solution pour combler le vide théologique de la culture africaine. Or elle semble n'avoir engendré qu'un travail de copiage. Elle n'a pas réussi à implanter l'Église en Afrique, elle s'est contenté d'une simple transplantation d'une Église d'ailleurs.

Dans le contexte de la crise actuelle, il faut mettre en question certains courants théologiques qui ont dominé la réflexion théologique en Afrique et qui continuent à exercer leur influence sur les africains. Nous préconisons une distance et un regard critique face à ces courants. Dans cette optique, notre recherche se démarque de ce mimétisme théologique

¹¹ TREFON, T., *Op.cit.*, p.89.

¹² KUMPEL, J.P, Mémoire de théologie présenté à la faculté des études supérieures de l'université de Montréal, Montréal, 1996, 128 p.

et pastoral et prône une théologie et une pastorale qui tient compte de toutes les dimensions de la vie. Elle s'éloigne également de la théologie des pierres d'attente, parce que certains éléments récupérés de la culture africaine sont incompatibles avec l'Évangile et qu'aucune culture n'est parfaite.

Mais, toute culture ayant besoin d'être évangélisée, il fallait tourner les yeux du côté de l'inculturation qui vise à indigéniser la Parole de Dieu afin que chaque personne la comprenne et la redise dans sa propre culture. Elle est en ce sens, « une réappropriation de la foi dans la transversalité des cultures »¹³.

Aujourd'hui, ce mot est devenu un terme théologique dont le modèle culturel est celui de l'incarnation : « comme la Parole de Dieu est devenue homme en Jésus en prenant chair humaine, l'Évangile s'incarne dans diverses cultures »¹⁴. Malheureusement le discours chrétien sur l'inculturation évoque souvent l'image de l'Évangile sortant dans le monde pour conquérir les cultures, s'exprimer en elles, les intégrer et ainsi les enrichir. C'est une image de domination et de conquête.

Pour ce qui est de la pastorale elle-même, hormis la liturgie, tous les efforts et toutes les initiatives pour rendre les activités de ce domaine plus enracinées dans le terroir semblent aboutir à un échec : c'est le cas de la pastorale d'itinérance communément appelée « pastorale de brousse » à Idiofa, des communautés ecclésiales vivantes (CEV) ou Bimvuka ya lutondo¹⁵, du rite de la réconciliation communautaire ou clanique (Ngwakana), du mouvement apostolique des jeunes de lumière (Bilenge ya mwinda)¹⁶, etc. Ces mouvements disparaissent les uns après les autres, les prêtres y refusent les affectations, les fidèles sont privés d'eucharistie, la démotivation devient presque généralisée.

À tous points de vue, la vie pastorale de l'Église locale d'Idiofa est autocentrée, son discours est spiritualisé, sans liens avec la vie concrète des prêtres et de la population. Bref, sa pratique et sa théologie reflètent une Église locale préoccupée d'elle-même et « enfermée dans un univers religieux que ne peuplent que le péché, les sacrements et la

¹³ M'NTEBA MATENA., « L'inculturation dans la Tierce-Église. Pentecôte de Dieu ou revanche des cultures », dans *Concilium* 239, 1992, p.117.

¹⁴ AMALADOSS, M., *À la rencontre des cultures. Comment conjuguer unité et pluralité dans les Églises*, Paris, éd de l'Atelier, 1997, p.29.

¹⁵ Bimvuka ya lutondo sont des groupes des chrétiens et des chrétiennes qui ont pour objectif de vivre l'amour chrétien et de le propager partout à travers le diocèse.

¹⁶ Bilenge ya mwinda (jeune de lumière) est un mouvement de jeunes filles et garçons qui ont comme idéal de suivre le Christ Lumière de leur vie.

grâce définis de façon anhistoriques »¹⁷. La recherche des causes de la désaffection des prêtres pour la pastorale et les disparitions de certains groupes apostoliques devient plus qu'une urgence pour tout chercheur animé de l'esprit de l'Évangile.

4.3 La réalité des Églises congolaises

Les Églises d'Afrique frappent les observateurs occidentaux et leurs médias par la splendeur de leurs liturgies inculturées et par la vitalité des communautés chrétiennes. Contrairement à la situation des Églises occidentales, le nombre des baptêmes et des ordinations sacerdotales est en constante progression. Mais, cette augmentation encourageante masque parfois en Afrique les disparités qui existent d'un pays à l'autre ou d'un diocèse à l'autre. Il existe de plus en plus dans l'ensemble un déséquilibre aggravant entre les baptêmes et les ordinations. C'est pour cette raison que « les prêtres ont une charge pastorale qui est la plus élevée au monde. Une telle situation, qu'aggravent parfois l'importance des distances à parcourir et l'insuffisance des moyens matériels des Églises, explique et justifie, nous semble-t-il, des interrogations légitimes sur la vie et le ministère des prêtres en Afrique »¹⁸.

Les Églises congolaises, elles aussi, affichent une étonnante effervescence. Celle-ci se mesure par la croissance numérique des fidèles et des vocations religieuses. Un regard attentif sur la société congolaise aujourd'hui fait apparaître, dans le chef de la plupart de nos compatriotes une soif effrénée pour une vie sauvée face au malheur de la maladie, de la mort, de la misère et de la guerre. Jamais la soif du religieux ou du salut n'a été aussi forte. On y trouve ce qu'on peut qualifier de supermarché du religieux qui propose à une clientèle de plus en plus nombreuse et de plus en plus désemparée des recettes, des itinéraires, des techniques de guérison de l'âme et du corps.

Cette quête du salut ou du spirituel s'exprime de plusieurs manières : quête d'une prospérité qui échappe tant les conditions de la vie quotidienne sont dures et éprouvantes; quête d'une paix qui tarde à venir; quête d'une vie sécurisée, eu égard aux nombreuses peurs qui tenaillent et paralysent l'existence continuellement menacée; quête d'un bonheur durable qui va au-delà des miroirs aux alouettes religieux; quête de bien-être; quête de vie abondante, voire de la vie éternelle.

¹⁷ KUMPEL, J.P, *Op.cit*, p.6.

¹⁸ KUMBU KI KUMBU, E., *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Paris, Karthala, 1996, p.5.

On observe également, la multiplication de l'offre religieuse. Apparemment, cette offre est un des aspects de la revalorisation du religieux dont bénéficient aussi les Églises catholiques et protestantes. Les gens veulent sortir d'un danger, d'un péril, c'est pourquoi ils ont besoin de la protection, de la libération, de la guérison, du salut, de la victoire, de la vie¹⁹. Dans la situation actuelle de la RDC, la religion apparaît comme le seul moyen de satisfaire à ce besoin et de répondre à leurs diverses attentes.

Toutefois, cet engouement spirituel étonne beaucoup de personnes et questionne l'Église dans la prédication de son message. Y-a-t-il un lien direct entre cette quête spirituelle avec la crise économique sans précédent que traverse actuellement le pays? Le salut chrétien au Congo est-il synonyme de liberté, de libération et de bien-être?

Il me semble que, dans la tête de plusieurs congolais, la crise économique est liée au mal et que celui-ci est perçu comme une réalité multiple. Ce mal est ressenti au niveau matériel comme la misère, la faim, le coût excessif des soins de santé, le chômage, l'insuffisance des salaires, la maladie, la stérilité, l'impossibilité d'éduquer les enfants, etc. Une lecture profonde des choses démontre que, pour les croyants congolais est mal, tout ce qui détruit la vie.

Le mal est aussi perçu au niveau des relations sociales : les injustices, l'oppression, le blocage du progrès social, l'insécurité, la violence, etc. Le mal est ce qui détruit, brise l'harmonie et introduit le désordre dans la société. Il est, moralement ou religieusement, ce qui est contraire aux normes de la société ou à la volonté de Dieu. La population congolaise, toutes tendances confondues lit les problèmes de société en termes religieux. Cette lecture ne serait-elle pas une des raisons du recours massif au religieux? Le point qui suit nous éclairera davantage.

4.3.1 Un culte d'évasion

Le recours massif au religieux nous pousse à analyser ce qui nous empêche de nous engager pour un pays, une Église, un monde plus juste. La réponse est à chercher du côté de notre participation aux nouveaux mouvements de culte. En effet, les nouveaux mouvements courent le risque de passer à côté de la question de l'économie et de la justice sociales. La vie religieuse au Congo aujourd'hui est si mystique et si absorbante qu'elle se suffit à elle-

¹⁹ Lire ici, Jean-Guy Nadeau, « Une théologie pratique pour la vie menacée », dans *Semaines théologiques de Kinshasa. 50^{ème} anniversaire*, Facultés théologiques de Kinshasa, 2010.

même, inondant l'horizon de son interprétation sans être capable de s'harmoniser avec les autres facettes de la réalité. Selon Fridolin Ambongo Besungu, « la prière dégénère facilement en mystification, et le religieux en source d'évasion des personnes ou des groupes qui n'assument plus la part de responsabilité sociale qui leur revient dans la construction ici et maintenant du Royaume de Dieu »²⁰. Beaucoup de gens ne travaillent pas et passent leurs temps dans des veillées de prières.

Les fidèles sont convaincus que leur prière assure une intervention directe de Dieu dans la résolution des problèmes économiques et politiques du pays. Dans plusieurs communautés chrétiennes, même catholiques, les réunions de prière et les célébrations eucharistiques sont organisées dans cette perspective. Chez la plupart de ceux qui s'engagent dans les manifestations ecclésiales, il n'y a pas de véritable signe de conversion. Ce qui fait que la misère entretenue dans ce grand Congo aux richesses naturelles fabuleuses est en grande partie l'œuvre de tous ces chrétiens à qui manquent le courage et l'audace d'être les témoins du Christ qui passait partout en faisant le bien.

Ces chrétiens manquent à leur rôle de prophètes, alors que

le christianisme est par essence, une religion prophétique et l'existence chrétienne est aussi, par essence, une existence prophétique. Il y a donc une exigence interne du christianisme à dépasser les objectivations historiques qu'il peut se donner dans l'ordre du langage, dans l'ordre institutionnel ou dans celui des pratiques²¹.

Car, le christianisme a placé au cœur de son message le règne de Dieu, l'impératif d'être délivré et libéré par le dispositif de la conversion des forces du mal ainsi que des conditions spirituelles et socio-politiques déshumanisantes en vue d'une entrée dans un nouvel ordre des choses.

L'Église congolaise n'aura d'avenir que si elle accepte d'annoncer l'Évangile à temps et à contre temps. Elle devrait être la voix des « sans voix » par une dénonciation constante des injustices, des détournements, des violations des droits de l'homme, des abus de pouvoir et des autres maux de notre société. Il faut pour cela des prophètes pour notre temps, pour notre peuple et non des exploiters religieux de la population. Et comme le souhaitaient les pères synodaux, « l'Église entière doit devenir prophétique »²².

²⁰ AMBONGO BESUNGU, F., « Éthique chrétienne et salut en Jésus-Christ », dans *Repenser le salut chrétien dans le contexte africain*, Facultés catholiques de Kinshasa, 2004, p.129.

²¹ GEFRE, C., *Le christianisme au risque de l'interprétation*, Paris, Cerf, 1997, p.228.

²² Message final du Synode africain, n033.

Il est donc important de dépasser l'enseignement théologique qui prévaut actuellement dans nos séminaires, centré sur l'idéalisme et le moralisme. On y insiste trop sur ce qui doit se passer plutôt que sur ce qui se vit et se fait concrètement. C'est probablement ce qui explique la difficulté qu'éprouvent certains hommes d'Église congolaise à bien appréhender la vie des gens et à comprendre les réalités sociales, économiques et politiques.

La société congolaise est idéologiquement orientée vers l'union vitale dont les conséquences socio-économiques et politiques sont déterminées par la qualité des relations intersubjectives étroites et non dépourvues de tragique. Il se vit une situation de déséquilibre individuel et collectif. Les attitudes les plus opposées à l'amour, à la solidarité, au partage, à la responsabilité et à l'entraide sont érigées en système. D'où l'importance pour l'Église congolaise de reprendre son rôle prophétique au lieu de s'évader dans le cultisme.

4.3.2 Un culte autocentré qui se célèbre lui-même

La pratique des Églises congolaises aujourd'hui est centrée sur les préoccupations internes : l'augmentation du nombre des fidèles, l'administration des sacrements, la préparation liturgique, etc. Il se développe une sorte d'enfermement cultuel et culturel qui empêchent des agentes et agents pastoraux de voir les défis de notre société et de les analyser avec plus de lucidité. La société congolaise est malade et a besoin des analyses rigoureuses et non de danses et de chansons à longueur de journée. L'analyse aura pour but de rechercher quelques causes des situations de souffrance liées à la réalité économique de la RDC et d'Idiofa.

Si les Églises et les religions, plus préoccupées de leur ordonnancement interne se maintiennent à distance de ce drame, la libération des pauvres, elles courent le risque de trahir le sens même de l'expérience religieuse, toujours solidaire et assoiffée de justice; elles perdront leur crédibilité et annuleront la valeur qu'elles ont acquise au cours de l'Histoire²³.

Nous reconnaissons qu'il n'est pas facile d'organiser un bon projet de développement dans le contexte politique et économique actuel. Beaucoup de diocèses et de congrégations religieuses ont des problèmes pour entretenir correctement leur personnel

²³BOFF, L., *La terre en devenir. Une nouvelle théologie de la libération*, Paris, Albin Michel, 1994, p.104.

et agents pastoraux. Mais nous nous demandons si, dans notre pays, on ne croise pas un peu trop facilement les bras. Il me semble que nos diocèses, par divers projets, devraient davantage devenir des foyers de développement pour tout le peuple congolais et non seulement pour le clergé qui est en train de devenir une classe de privilégiés. Tout le monde est conscient que les évêques, les prêtres et les pasteurs congolais ne sont pas toujours proches du peuple dans leur mode de vie.

Il faut pour cela, un culte intégral, un culte qui valorise les personnes et les oriente vers la vie sociale comme conséquence vitale du culte.

Ainsi, les pauvres, qui, socialement ne comptent pas, que personne n'écoute, anonymes et désorientés au sein d'une société qui les expulse et les bannit, exclus dans le monde des sous-hommes, ces pauvres trouveront dans les célébrations et les prières la dignité et la force de vivre, la force d'espérer et de lutter. Ils se découvriront fils et filles de Dieu, et ils en seront fiers. La prière deviendra une force d'action. La religion ne sera plus l'opium du peuple²⁴.

Ainsi, nos célébrations auront-elles un lien direct avec l'engagement social.

4.3.3 Un culte où déferlent les forces d'imbécilisation²⁵ et d'abrutissement

Aujourd'hui au Congo, comme partout en Afrique, on assiste durant cette période de grave crise économique à un culte d'imbécilisation collective avec les sectes de tous bords et les « églisettes » de tout acabit qui envahissent la société congolaise ou africaine, avec des prophètes d'opérette et des évangélistes de pacotille. Sous prétexte de sauver le Congo en Jésus-Christ et de lui tracer la voie du salut spirituel, cette mouvance est en train de détruire le tissu créatif de la société congolaise.

Dans leur quête de gagner de plus en plus d'adeptes, les sectes et les Églises de Réveil tirent profit de l'appât que constitue la musique et la chanson congolaises. Elles revêtent cette musique de paroles en rapport avec des termes religieux tirés des versets bibliques ou de l'imagination féconde de leurs auteurs. Cela cause beaucoup de dégâts dans la vie des congolais. « Le désastre est en cours sous forme d'effondrement de la raison, de

²⁴ BOFF, L., *Op.cit*, p.99.

²⁵ Imbécilisation est une expression utilisée par KÄ MANA pour désigner les faux prédicateurs qui abrutissent les populations africaines avec des prédications et des réflexions, utopiques, au rabais et sans réalisme.

destruction des volontés inventives, de lavage théologique des cerveaux et de démotivation généralisée face aux enjeux de la reconstruction africaine »²⁶.

Par contre, beaucoup de chercheurs qui étudient actuellement ces nouveaux mouvements essaient d'en dégager la logique dans des comportements de crise économique et de montrer qu'il y a là des réponses qu'il ne faut pas rejeter en bloc. Notre regard comme prêtre diocésain décèle dans ce type de culte une pathologie collective : l'imbécilisation qui risque de nous coûter notre avenir si des forces de résistance et de riposte ne s'organisent pas en vue de constituer des synergies socio-spirituelles nouvelles.

Tous les chrétiens et toutes les chrétiennes qui croient en l'avenir de notre pays et de notre Église doivent se rassembler pour barrer la route à ceux qui, sous prétexte de nous sauver, nous rendent amorphes, dépendants de discours spirituels fabriqués en fonction des principes hégémoniques qui n'ont rien à avoir avec notre destinée. Le salut du Congo se joue aussi dans la guerre à faire contre tous ces mouvements face auxquels notre complaisance ecclésiale est un crime contre l'avenir. L'insistance sur le culte, une dimension religieuse de l'existence souvent tronquée masque la réalité économique et ce qu'on peut y changer. Le problème est-il différent dans le diocèse d'Idiofa? Le point qui suit nous éclairera.

4.4 La situation particulière de la pastorale dans le diocèse d'Idiofa

La situation économique de l'Église diocésaine d'Idiofa n'est pas reluisante. Elle vit des contraintes économiques et un dénuement matériel sans précédent depuis son érection. Elle n'échappe pas aux diverses difficultés que rencontrent toutes les Églises chrétiennes africaines post-coloniales.

La pauvreté s'installe de façon permanente. L'Église est obligée de vivre de l'aide extérieure; une aide qu'elle gère sous forme de patrimoine ou d'héritage légué par des missionnaires. L'Église d'Idiofa se trouve dans la même galère que les autres Églises des pays de mission. En effet, presque toutes

les Églises des pays de mission se trouvent dans une situation que nous devons qualifier de dramatique. Elles ne vivent en effet que grâce à une alimentation artificielle. Elles ressemblent à ces malades dont les organes vitaux, cœur et poumons sont artificiels, ils ne respirent que sous le masque à oxygène et ne

²⁶ KÄ MANA, « Le protestantisme africain et le salut en Jésus-Christ », dans *Repenser le salut chrétien dans le contexte africain*, Facultés catholiques de Kinshasa, 2004, p.148.

peuvent vivre que grâce à une transfusion sanguine régulière. Nos jeunes Églises ne vivent que grâce aux injections continues d'argents²⁷.

Ce que Buhlmann affirmait il y a plus de trente ans est toujours actuel. Incapable de subvenir aux besoins élémentaires de ses prêtres, c'est une Église constamment habitée par le souci de financement, confrontée au grave problème de la survie, par ce que Jean François Bayart appelle « la politique du ventre »²⁸. Ce mal ronge l'ensemble des prêtres et des fidèles à Idiofa. Les habitants de Kinshasa le qualifient de « niongo ya libumu », c'est-à-dire « la dette du ventre »; c'est la lutte quotidienne pour manger et pour bien dormir. Selon Achille Mbembe, « le conflit du manger divise profondément la classe sacerdotale, au moins depuis la fin des années soixante »²⁹.

Depuis l'époque coloniale, les autorités diocésaines d'Idiofa, ont accordé une importance moindre à ce besoin primordial et essentiel de l'être humain. Elles l'ont occulté en prêchant l'accès au ciel par la mortification, le jeûne, la pauvreté et la prière. « Tout indique en réalité que l'absorption des Églises par la politique du ventre a trait à leur historicité ou encore, selon le vocabulaire en usage chez les catholiques, à leur inculturation »³⁰.

Actuellement, l'appauvrissement des prêtres et des gens à Idiofa est source de conflits et de désordres au diocèse. À titre d'exemple, dans plusieurs paroisses, les curés et les vicaires ne s'entendent pas parce que les premiers gèrent seuls le peu de ressource disponible. Ces incidents se retrouvent dans presque toutes les sphères de la vie diocésaine. Il en découle une conception abracadabrante de la pastorale qui explique les tâtonnements et les ratés dans la manière de conduire l'œuvre de Dieu inaugurée par le Christ. Ces tâtonnements se situent à trois niveaux.

Au niveau notionnel, certains indices démontrent que la dynamique pastorale est réduite à un ensemble de recettes et des « trucs » susceptibles d'aider les clercs et les laïcs en charge de la communauté dans leur ministère. On se retrouve devant une pastorale qui se charge d'habiliter les agents pastoraux à bien s'acquitter de leurs obligations; une pastorale

²⁷ BUHLMANN, W., *La tierce Église est là*, Kinshasa, éd. Saint Paul, 1978, pp.270-271.

²⁸ BAYART, J.F., « Églises africaines et contraintes économiques », dans *Politique africaine* 35, 1989, p.2

²⁹ MBEMBE, A., *Afrique indociles. Christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988, pp.16-17, 92-93, 176.

³⁰ BAYART, J.F., *Op.cit*, p.6.

qui se limite à la cure des âmes, à l'apprentissage des techniques d'exercice du ministère et de quelques gestes liturgiques.

Au niveau de la formation, on dénombre plusieurs lacunes. On forme souvent des répétiteurs d'expériences, des professionnels de maladroites, ayant une compétence pastorale douteuse. Ces gens se sentent désarmés devant les questions lancinantes des fidèles confiés à leurs soins pastoraux. On entend souvent les prêtres dire : « au grand séminaire nous avons appris une autre chose, sur terrain nous rencontrons autre chose ». C'est presque un aveu de faillite de la formation qui ouvre la porte à toutes sortes d'abus. Ce qui fait que certains s'improvisent exorcistes à la moindre occasion et s'érigent en propagandistes de théories de sorcellerie et de démonologie. D'autres choisissent la voie de la démission pure et simple devant les sérieuses questions d'existence posées par les fidèles.

Au niveau organisationnel, on se retrouve devant un diocèse dépourvu de structures pastorales opérationnelles. Il y a un manque flagrant de méthodes pastorales, de projets pastoraux, de mécanismes de planification et d'évaluation. Aucune journée pastorale organisée ou de synode diocésain pour étudier les problèmes relevant de la pastorale diocésaine. « On observe, par contre, une anarchie pastorale qui désarçonne. Cette situation dramatique se conjugue à la précarité de moyens d'action pour une pastorale efficace »³¹. C'est donc une pastorale d'amateurisme avec de lourdes conséquences sur le terrain.

5. Éléments de littérature

Cette recherche est une première dans son approche théologique et pastorale des conséquences de l'économie congolaise à Idiofa. C'est pourquoi, nous signalons d'ores et déjà la difficulté de trouver des écrits traitant systématiquement et explicitement de la question pastorale dans le diocèse d'Idiofa. Cependant un coup d'œil rapide sur quelques études de ces deux dernières décennies révèle des sujets qui vont dans plusieurs directions. La plupart de ces études sont des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise³².

³¹ MUTEBA, F., « Éléments pour une pastorale de la libération. Analyse critique à partir du contexte africain », dans *Repenser le salut chrétien dans le contexte africain*, Facultés de Kinshasa, 2004, p.229.

³² Nous citons à cet effet les études suivantes : MPIMPA N, *L'émergence d'une Église locale au diocèse d'Idiofa au Congo-Zaïre*, Thèse de doctorat, Université de Laval, Québec, 2000; KUMPEL, J., *Vers un nouveau modèle d'insertion sociétale des Églises catholiques d'Afrique selon le théologien Jean-Marc Éla*,

De toutes ces études, trois seulement se rapprochent de notre préoccupation : celles de Ngundu, de Mpimpa et de Kumpel. La première traite de la pauvreté religieuse et de l'aide aux parents. Cette étude a le mérite de soulever le dilemme des jeunes appelés à la vie consacrée. Ils sont souvent partagés entre les exigences de la vie religieuse et les sollicitations de leurs parents. Elle insiste sur la distinction à établir entre la pauvreté économique ou matérielle et la pauvreté consacrée. Selon cette même étude, la pauvreté économique ou matérielle est un mal; et elle est à combattre afin de permettre à tout homme et à toute femme de vivre dans des bonnes conditions. Par contre, « la pauvreté consacrée est l'expression d'un engagement pris par certains fidèles. Elle est une imitation de la vie du Christ pauvre, et elle comporte des normes au sujet de l'usage des biens, le refus du cumul des biens, la mise en commun des biens matériels, etc »³³.

L'étude de Mpimpa examine la genèse du diocèse d'Idiofa. Elle s'inscrit dans une optique ecclésiologique, avec une approche historico-théologique. Enfin, l'étude de Kumpel est ecclésiologique, avec une approche systématique. À cette liste, il convient d'ajouter l'article de Mbukamundele, traitant de la mauvaise gestion des finances dans le diocèse d'Idiofa et dans les jeunes Églises d'Afrique.

Notons, en passant, que de toutes les études de fin d'année faites par les grands séminaristes d'Idiofa au théologat de Saint Cyprien à Kikwit³⁴, aucune ne porte sur la pastorale directe dans le diocèse d'Idiofa. C'est ce vide que nous tenons à combler.

5.1 Des critiques de l'économie ecclésiale

Malgré la rareté d'écrits à Idiofa, beaucoup d'ouvrages ou d'articles font allusion à la disette et à la dépendance économique de nos Églises en Afrique et au Congo. De manière générale, ces écrits soulèvent les questions des contraintes économiques que rencontrent les Églises locales, les prêtres, les populations et tous les problèmes qui les accompagnent.

Plusieurs publications d'auteurs européens et africains tel que Philippe Bocquier³⁵, Marc Lévy et Anne Sophie Brouillet³⁶, André Prost³⁷, Marc-Eric Gruénais et Roland

Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1990; NGUNDU, V., *Pauvreté religieuse et aide aux parents*, Thèse de doctorat, Université st Paul d'Ottawa, 1995.

³³ NGUNDU, V, *Pauvreté religieuse et aide aux parents*, Kinshasa, Baobab, 1996, p.5.

³⁴ Saint Cyprien est un grand séminaire inter-diocésain de théologie qui forme les futurs prêtres de la province de Bandundu au Congo-Kinshasa. Il leur confère le grade de baccalauréat en théologie.

Pourtier³⁸, nous aident à comprendre l'ampleur de la crise et les fléaux qu'elle engendre au sein des populations indigènes.

Dans le contexte africain, l'ouvrage d'Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement*³⁹, se propose de contribuer au renforcement de tout mouvement de pensée visant à chercher les causes des malheurs de l'Afrique en son sein et assigne trois objectifs : montrer pourquoi le refus du développement n'est pas reconnu, démontrer les mécanismes idéologiques et, enfin, mettre en évidence les points d'eau où s'abreuvent les consciences africaines post-indépendantistes.

De son côté, Jean-Claude Djéréké répond en se demandant si l'Afrique refuse vraiment le développement?⁴⁰ Il remet en question l'idée selon laquelle seules l'adhésion au développement occidental et la rupture avec les traditions africaines permettraient aux africains de combler le retard qui les sépare des pays développés. Certes, l'Afrique et ses politiciens ont une grande responsabilité dans les difficultés actuelles; mais tous les leaders africains ne sont pas corrompus, dit-il. Par contre, ceux d'entre eux qui ont voulu faire avancer le continent en ont été empêchés par les paternalistes, les affairistes et les interventionnistes occidentaux.

Jean-Claude Djéréké souhaite ardemment et urgemment la redéfinition des rapports entre les anciennes puissances coloniales et les anciennes colonies. Celles-ci ne commenceront à mieux se porter que si les anciens pays colonisateurs consentent à passer du tutorat à un véritable partenariat. Pour lui, l'Afrique se développera si les occidentaux cessent de soutenir des dirigeants incompetents, sanguinaires et s'ils comprennent qu'on ne peut faire le bonheur d'un peuple sans lui et contre son gré.

Nous estimons que les deux auteurs ont raison, mais le problème est plus complexe et il exige des africains un véritable changement de mentalité.

³⁵ BOCQUIER, PH., « Les impacts de la crise économique à Nairobi. L'ère Moi a-t-elle eu un impact significatif? », dans *Politique africaine*90, 2003, pp.78-91.

³⁶ LEVY, M. & BROUILLET, A., « Lettre contre la pauvreté et les inégalités. Ce que pensent des intellectuels africains. Une initiative du réseau impact », dans *Afrique contemporaine*, 2003, pp.7-12.

³⁷ PROST, A., « L'Afrique n'est pas un cas particulier. Retour des grands fléaux, émergence de maladies nouvelles », dans *Afrique contemporaine*, 2000, pp.15-23.

³⁸ GRUÉNAIS, M.& POURTIER, R., « Introduction. La santé pour tous en Afrique : un leurre? », dans *Afrique contemporaine*, 2000, pp.3-26.

³⁹ KABOU, A., *Et si l'Afrique refusait le développement?*, Paris, L'Harmattan, 1991, 208p.

⁴⁰ DJÉRÉKÉ, J., *L'Afrique refuse-t-elle vraiment le développement?*, Paris, L'Harmattan, 2007, 248p.

Frieda Moutngui Ngi⁴¹, quant à elle, met l'accent sur la monnaie. Elle estime que sans argent des fidèles, riches et pauvres, il n'y a pas de rayonnement ni d'enracinement pour l'Église. Les prêtres, les pasteurs ne peuvent pas vivre seulement de la foi et de l'Évangile. Il faut de l'argent. Frieda s'appuie sur la problématique de la construction d'une nation, à la lumière du texte du prophète Aggée, pour démontrer que sans indépendance monétaire, l'économie d'un pays ou d'un groupe de pays ne peut qu'être extravertie et servile. Dans le cas précis du continent africain, la politique d'asservissement initiée par la colonisation, la néo-colonisation se perpétue sous forme de la dispersion monétaire, du fardeau de la dette et d'autres phénomènes récurrents d'exclusion conflictogènes. Nous estimons qu'elle est réaliste : la construction de l'Afrique ou de son Église se fera avec l'argent et avec la stabilité monétaire. L'argent est donc indispensable pour l'Église.

L'article de Jean-François Bayart, « Les Églises africaines et la politique du ventre : le partage du gâteau ecclésial »⁴² et celui d'Achille Mbembe sur « L'argument matériel dans les Églises catholiques d'Afrique : le cas du Zimbabwe »⁴³, nous sont d'un grand apport. L'avantage de ces deux études est de montrer les difficultés économiques et matérielles auxquelles sont confrontées les Églises chrétiennes en Afrique. Nos Églises sont préoccupées par « la politique du ventre »⁴⁴ ou par la « pastorale du ventre »⁴⁵. Le clergé n'est pas épargné et on assiste selon Wamu Oyatambwe à « l'implosion de la cléricature »⁴⁶. On rencontre d'une part des prêtres nantis et, de l'autre, des prêtres démunis. « Au plan matériel, les premiers mangent bien, tandis que les seconds n'en peuvent pas. Il survient alors une évolution assez perceptible, la constitution de deux classes sociales au sein de la hiérarchie : un haut clergé et un bas clergé »⁴⁷.

Le problème remonte à l'époque missionnaire. Déjà en 1977, le jésuite Fabien Eboussi Boulaga, présentant cette difficulté, attirait l'attention des autorités ecclésiales africaines sur le risque de l'augmentation du nombre des séminaristes qui, à son avis,

⁴¹ MOUTNGUI NGI, F., *Monnaie et reconstruction de l'Église africaine. Réflexion théologique et éthique à la lumière de Aggée 2, 8*, Yaoundé, éd. Clé, 2003, 213p.

⁴² BAYART, J.F., « Les Églises chrétiennes et la politique du ventre : le partage du gâteau ecclésial », dans *Politique africaine* 35, 1989, pp. 3-26.

⁴³ MBEMBE, A., « L'argument matériel dans les Églises catholiques d'Afrique : le cas du Zimbabwe », dans *Politique africaine* 35, 1989, pp. 51-64.

⁴⁴ *Ibid*, p.3.

⁴⁵ WAMU, *Église catholique et pouvoir politique au Congo. La quête démocratique*, Paris, L'harmattan, 1997, p.68.

⁴⁶ *Ibid*, p.67.

⁴⁷ *Ibid*.

poserait dans l'avenir un réel problème de ressources pour les entretenir. Pour lui, « plus un tel clergé se multipliera, moins il y aura à partager. Moins il y aura de ressources pour eux, plus s'aggraveront l'obsession de l'argent, l'absentéisme pour les affaires, la vénalité, la surenchère, voire la clochardisation de beaucoup d'entre eux »⁴⁸. Jean-Marc Éla quant à lui, parlant des « prêtres clochards »⁴⁹, dénonce l'obsession de la recherche de l'argent chez les prêtres aux dépens de l'évangélisation. Cette clochardisation est devenue une réalité quotidienne en Afrique.

Au niveau de notre pays, l'article du cardinal Malula sur « Essai de profil des prêtres de l'an 2000 au Zaïre »⁵⁰ est révélateur à ce sujet. Selon le prélat, « on constate en effet, chez les jeunes prêtres, une trop grande préoccupation pour l'argent. Aujourd'hui, a-t-il dit : certaines initiatives pastorales, même avec des apparences de piété, ne sont pas exemptes de recherche d'intérêts personnels »⁵¹.

En effet, pour cette éminente figure du catholicisme africain, les prêtres affichent une attitude mitigée dans leurs préoccupations quotidiennes. Certes des individus peuvent faire de l'apostolat sans argent et ils le font, mais il en va autrement d'un diocèse. L'argent étant le nerf de l'apostolat pour le diocèse, beaucoup s'y accrochent. Il n'est donc pas étonnant, renchérit Georges Mbukamunde, qu'« à côté de la proclamation du mystère de la foi lors de chaque célébration eucharistique, les ministres de Dieu veulent, ces derniers temps, proclamer le mystère des finances dans leur vie quotidienne : il est grand le mystère des finances »⁵².

Enfin, Eleuthère Kumbu Ki Kumbu fait des propositions intéressantes dans son ouvrage *Vie et ministère des prêtres en Afrique*⁵³. Cet auteur décrit la lourde charge pastorale, les servitudes de la vie quotidienne, le manque de moyens matériels et la précarité matérielle des prêtres et des fidèles en Afrique en général, et au Zaïre en particulier. Toutes ces choses compliquent la tâche pastorale des prêtres et la foi des fidèles comme dans le diocèse d'Idiofa au Congo Kinshasa.

⁴⁸ EBOUSSI BOULAGA, F., « Pour un concile africain », dans *Présence africaine*, 1978, p.128.

⁴⁹ ÉLA, J.M., « Des prêtres clochards. De l'obsession de l'argent à la hantise de l'évangélisation », dans *L'effort camerounais*, 1971, pp.796-797.

⁵⁰ MALULA, J., « Essai de profil des prêtres de l'an 2000 au Zaïre », dans *Documentation Catholique* 1961, 1988, pp.463-469.

⁵¹ *Ibid*, p.465.

⁵² MBUKAMUNDELE, G., « Le prêtre diocésain dans les jeunes Églises africaines », dans *Prêtres diocésains*, 1990, p.417.

⁵³ KUMBU KI KUMBU, E., *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Paris, Karthala, 1996, 419 p.

5.2 Une théologie de l'inculturation intégrale et contextuelle

Notre visée dans cette étude est de dépasser l'ancienne méthode d'évangélisation et de la pastorale. Nous préconisons la méthode qui favorise la connaissance profonde des évangélistes et des fidèles, de leurs problèmes socio-économiques et de leur culture. Il s'agit d'une christianisation en profondeur.

Un tel christianisme ne veut pas se greffer sur quelques éléments de la culture, mais sur tous les aspects de celle-ci. Nous voulons en ce sens articuler le message évangélique avec la culture dans son intégralité. Une telle inculturation « est une réponse par nous-mêmes et pour nous-mêmes, donnée hic et nunc, en relisant l'Évangile comme Bonne Nouvelle à notre crise »⁵⁴. Nous ne voulons pas une inculturation basée uniquement sur la liturgie, la prière, le rite, les sacrements, les croyances, les danses, les chants, etc, mais une inculturation qui prend en son compte les enjeux économiques du continent africain.

5.3 Une théologie de la solidarité ou du jardin partagé

Notre étude tentera de démontrer théologiquement que, malgré l'effondrement du tissu économique congolais, la misère, la paupérisation, l'exclusion d'un grand nombre des congolais quant à la dignité et à de meilleures conditions de vie, il y a lieu d'espérer un changement. Cette espérance repose sur « la puissance de l'Esprit qui a ressuscité Jésus d'entre les morts et qui est toujours à l'œuvre dans le monde »⁵⁵, et concrètement sur l'esprit d'inventivité des africains. Avec la misère, la faim, l'injustice, il incite à poser des gestes concrets et à prendre conscience qu'il y a toujours quelque chose à faire pour changer la situation.

Une telle théologie s'écarte du contexte d'une théologie de la manne, symbole d'attentisme et de paternalisme. Elle s'inscrit dans la perspective de la théologie de solidarité qui ne se résume pas aux chants extatiques ou de la théologie du jardin partagé qui préconise l'effort et la participation de toute la population et de la communauté ecclésiale. C'est une théologie qui appelle le vivre ensemble et qui favorise le travail en commun. Les fractures sociales dans la société civile, la mutation de l'esprit de service en occasion de domination et d'exercice du pouvoir entraînent des fractures intra-ecclésiales et

⁵⁴ DIOUF, L., *Église locale et crise africaine. Le diocèse de Dakar*, Paris, Karthala, 2001, p.19.

⁵⁵ « Redressement de la nation. Lettre pastorale de la conférence épiscopale de Madagascar », dans *Documentation catholique* 1961, 1988, p.460.

génèrent de nombreux affamés et des marginaux. Car les rapports conflictuels entre prêtres ou entre chrétiens d'une même communauté, le peu voire le manque de solidarité et l'absence d'un réel souci les uns des autres au plan diocésain, paroissial et communautaire sont des indices de cette théologie de la manne.

L'Église locale d'Idiofa, dans la perspective de la théologie du jardin partagé, pour éviter de perdre sa vitalité, sa crédibilité et de se fermer aux signes des temps, doit s'interroger sur sa mission en rapport avec la crise économique qui produit des pauvres et des marginaux dans la société. Il faut donc « repenser la foi en tenant compte du poids de notre histoire, en gardant les yeux fixés sur les liens qui existent entre l'homme africain et la Passion de Jésus-Christ; il nous faut courir le risque de comprendre le mystère de Dieu en assumant les questions posées aux Églises d'Afrique par des hommes et des femmes qui se demandent en quoi Dieu les concerne dans les conditions dramatiques où ils vivent aujourd'hui »⁵⁶. C'est dans cette perspective que nous situons le problème de la pastorale du diocèse d'Idiofa en rapport avec la situation économique difficile des prêtres et de la population comme étant un problème essentiellement théologique.

6. Hypothèse de travail

La dégradation de la situation économique des prêtres et de la population pourrait avoir un impact ou des répercussions sur l'exercice de la pastorale et sur l'approfondissement de la foi à Idiofa. Or cet impact demeure inexploré.

Nous allons jusqu'à postuler que cette carence compromet, d'ores et déjà, la mission de l'Église dans ce milieu. C'est l'une des causes explicatives que nous tenterons de faire ressortir dans cette étude.

Nous tenterons de connaître et de comprendre la vision que les autorités ecclésiales ont de la situation de leur Église locale, de l'avenir de celle-ci dans le contexte social actuel et la raison pour laquelle, elles continuent d'accepter à la prêtrise des jeunes gens qu'elles ne peuvent pas prendre en charge.

Vu la situation économique du pays et l'étonnante effervescence spirituelle qui côtoie la misère d'un peuple et de son Église, une mise ou une remise en question ou encore une recherche de causes s'impose.

⁵⁶ELA, J.M., *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2003, p.14.

En ce sens, et malgré l'un ou l'autre point touchant la pastorale dans les différentes études sur Idiofa, la nôtre se démarque des précédentes. Son originalité tient à son approche économique et dans le fait qu'elle veut relire, comprendre et questionner la pratique pastorale à Idiofa, afin de saisir les causes de son échec et de proposer une nouvelle pastorale intégrale et une théologie ouvertes aux problèmes économiques et pastoraux du diocèse. Au mieux, notre thèse pourrait amener l'Église locale d'Idiofa à revoir ses discours, ses orientations et ses pratiques face aux problèmes socio-économiques que rencontrent ses intervenants.

7. Articulations méthodologiques

La démarche praxéologique appliquée à la théologie pratique comme méthode d'approche du réel est initiée à la Faculté de théologie de l'université de Montréal dans les années 1970⁵⁷. Avec le développement des sciences humaines dans les milieux universitaires, les acquis et les méthodes du « faire la théologie » traditionnel y étaient remis en question⁵⁸. C'est dans cette circonstance que la démarche praxéologique a vu le jour. Elle plonge ses racines d'analyse dans la méthode des sciences sociales et dans celle des mouvements d'action catholique, la méthode du « Voir, Juger, Agir » (VJA).

Notre recherche adopte l'approche praxéologique parce que cette méthode appliquée à la théologie pratique saisit celle-ci comme l'herméneutique théologique de la pratique pastorale. Son originalité réside dans l'accent qui est mis sur la pratique comme élément central et fondamental de toute la démarche. Il s'agit d'approcher la praxis réelle. On part de la pratique et on revient à la pratique. Jean-Guy Nadeau définit la praxéologie pastorale comme

« science empirique et réflexive de l'action pastorale. [...] Science de l'action, la praxéo-logie constitue un discours réfléchi et critique (logos) sur la pratique, l'action sensée (praxis) dont elle vise l'amélioration en termes de pertinence, de cohésion et d'efficacité. Pastorale, elle s'intéresse à des pratiques animées par les

⁵⁷ NADEAU, J.G., « Une méthodologie empirico-herméneutique », dans Gilles Routier et Marcel Viau (dir). *Précis de théologie pratique*, Montréal, Novalis, 2004, p.232.

⁵⁸ Nous faisons allusion ici à Fr. SCHLEIRMACHER (1768-1834), *Le statut de la théologie : bref exposé*, Tradition de Bernard KAEMPF, Paris, Cerf, 1994 (1830); Lire aussi Bernard KAEMPF, « Réception et évolution de la Théologie Pratique dans le protestantisme », dans Gilles ROUTHIER et MARCEL VIAU, *Op.cit.*, p.10-11.

enjeux fondamentaux de l'existence humaine, par la mémoire et l'esprit de Jésus-Christ⁵⁹.

« La théologie pratique part de la pratique saisie comme un lieu théologique prégnant de sens, d'intérêts et de compromis »⁶⁰. Jean-Guy Nadeau distingue trois modèles d'intervention pastorale: modèle d'application, modèle professionnel et modèle interactif⁶¹

Le modèle d'application est celui où le vécu est interprété à partir d'une tradition déjà codifiée. Il s'agit comme l'affirme Pierre Lucier « d'une déduction de l'action à partir de principes théologiques ». Prise dans ce sens, la pastorale a pour fonction de chercher les stratégies de vulgarisation et d'application d'une théologie à sens unique. Ce modèle se rapproche un peu plus de la pratique pastorale d'Idiofa.

Le modèle professionnel est celui où la réflexion théologique se trouve à l'étroit pour faire place aux techniques et habiletés d'intervention. C'est une tendance qui a existé dans l'Église d'Idiofa à l'époque missionnaire et qui continue encore aujourd'hui. Ici, les chrétiens et les chrétiennes ont tendance à réduire la pastorale à un pragmatisme utilitariste.

Dans le *modèle praxéologique ou empirico-herméneutique*, le vécu est considéré comme « une source de saisie, de compréhension et de développement de la théologie et de la pastorale »⁶². C'est un modèle interactif qui considère la praxis comme un lieu d'expression, de compréhension, de communication et de transformation tant de l'être individuel, social que théologal et ecclésial⁶³.

Nous choisissons la praxéologie pastorale parce qu'elle a pour fonction de permettre au praticien, par rapport à sa pratique, un renouvellement du « regard » (observation), un « discernement » plus pertinent (interprétation), un « geste » plus efficace (intervention) et enfin un « horizon de vie et de sens » (prospective)⁶⁴, et cela dans une interdisciplinarité que nécessitent « la complexité et l'épaisseur du réel »⁶⁵.

Nous croyons que cette approche du réel que préconise la praxéologie pastorale nous aidera dans notre étude sur le diocèse d'Idiofa et pourra permettre à notre Église

⁵⁹ NADEAU, J.G., « Présentation », dans *Cahiers d'études pastorales*, vol4, Montréal, Fides, 1987, p.11.

⁶⁰ BEAUREGARD, A., « La pastorale a aussi ses lois : encore faut-il les connaître », dans *Cahiers d'études pastorales* 4, Montréal, Fidès, 1987, p.40.

⁶¹ NADEAU, J.G., « Les agents de pastorale et l'observation du réel », dans *Cahiers d'études pastorales* 4, Montréal, Fides, 1987, pp.91-93.

⁶² NADEAU, J.G., *Op.cit.*, p.92.

⁶³ GRAND'MAISON, J., « Ouverture », dans *Cahiers d'études pastorales* 4, Montréal, Fides, 1987, p.8.

⁶⁴ *Ibid*

⁶⁵ NADEAU, J.G., *Op.cit.*, pp.94-95.

locale de se démarquer par rapport aux schèmes pastoraux hérités des missionnaires ou de la première évangélisation. En adoptant un tel modèle d'étude, le diocèse pourra éviter, à l'avenir, de se bâtir dans la méconnaissance des sollicitations de la praxis sociale, culturelle, éthique, économique et religieuse de son milieu réel. Il s'agira ici de donner un premier aperçu de cette approche.

La méthode praxéologique comprend quatre temps : l'observation critique, l'interprétation théologique, l'intervention et la prospective.

7.1 L'observation participante et l'analyse

L'observation est une première distance critique face à notre propre pratique. Celle-ci s'appuie sur les méthodes des sciences humaines et sociales. Elle décrit la pratique de façon aussi objective que possible et rend possible la problématique. Dans l'observation, nous essaierons d'être conscient des objectifs, des résultats de l'activité pastorale à Idiofa.

Observer une pratique, c'est d'abord prendre conscience de ses modes, objectifs, résultats, tendances, etc. C'est aussi être à l'écoute de ses acteurs, de leurs interactions, histoires, rêves, etc, et prendre conscience de leur diversité. Observer une pratique, c'est aussi saisir le milieu physique social et culturel qui la détermine et avec lequel elle est en interaction, ne serait-ce que par les intérêts de ses acteurs, leurs réseaux ⁶⁶.

En d'autres termes, il s'agit d'appréhender de la façon la plus honnête possible la pratique dans toutes ses dimensions afin d'en rendre compte le plus objectivement possible. Nous diagnostiquerons les forces et les faiblesses de cette pastorale et nous situerons la dramatique de l'impact de la crise socio-économique sur cette activité. Ici, nous fonctionnerons sur le mode de l'observation participante étant donné que nous appartenons au clergé diocésain.

Notre observation s'appuiera sur notre expérience de fidèle, de séminariste, de prêtre, d'économiste de la propédeutique dans le diocèse d'Idiofa, tout en cherchant à saisir le phénomène de la crise économique et ses effets sur la population du diocèse. Il s'agit pour nous d'observer, de voir et d'analyser la situation socio-économique du peuple congolais et de la population d'Idiofa. Nous tenterons de saisir pourquoi les mouvements apostoliques

⁶⁶NADEAU, J.G., *La présentation, une affaire de sens*, Montréal, Fidès, 1987, p.19.

disparaissent les uns après les autres à Idiofa, pourquoi la désaffection des prêtres pour certaines formes de pastorale, le refus des affectations, la misère de la population.

Cette étape nous permet de comprendre également le profil humain qu'engendre la crise économique au Congo, plus précisément à Idiofa. Nous allons décortiquer les problèmes d'économie domestique du diocèse, nous informer sur la rémunération des employés et des prêtres du diocèse, ainsi que sur le pouvoir d'achat de la population. La crise économique fragilise le pays et l'Église en place. La recherche du mieux être est devenue une préoccupation pour tout le monde. Certains écrits des auteurs tels que Peemans⁶⁷, Wamu Oyatambwe⁶⁸, Diouf⁶⁹, Bayart⁷⁰, nous aideront ici à mieux cerner les causes et les éléments moteurs de cette crise. Nous situerons notre analyse économique dans la dramatique de la mondialisation qui déstructure l'économie locale, la politique, les structures sociales, l'environnement.

7.2 L'interprétation théologique

C'est une relecture du drame de notre pratique en vue de porter un éclairage théologique sur ce qui se fait réellement. Cette étape a pour objectif, avec l'aide des sciences humaines (histoire, géographie, psychologie) de comprendre la complexité de notre pratique et de dégager le sens théologique des activités pastorales en référence avec l'Évangile et en rapport avec le drame économique de notre diocèse.

Nous verrons dans quelle mesure la pratique de la foi et l'exercice de la pastorale à Idiofa sont conditionnés par les effets de la crise économique. Ce temps consistera à la confrontation de « la problématique avec l'Évangile et la tradition chrétienne en vue de mieux la saisir à travers la construction d'un questionnement ou d'un discours théologique qui puisse en dégager les prolepses de salut et les possibilités futures »⁷¹.

Il nous importe de faire comprendre à tout le monde que la question économique est première et vitale. Et comme le souligne le professeur Jean-Marc Gauthier,

la question première de la pratique concerne la question première de la vie. La question première, au sens de ce qui arrive en premier, est économique. C'est la

⁶⁷ PEEMANS, J., *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, 1997, 240p.

⁶⁸ WAMU, O., *Église catholique et pouvoir politique au Congo. La quête démocratique*, Paris, 1997, 205 p.

⁶⁹ DIOUF, L., *Église locale et crise africaine. Le diocèse de Dakar*, Paris, Karthala, 2001, 305 p.

⁷⁰ BAYART, J.F., « Les Églises chrétiennes et la politique du ventre : le partage du gâteau ecclésial », dans *Politique africaine* 35, 1989, pp.50-64.

⁷¹ NADEAU, J.G., *Op.cit.*, p.230.

question de base du « ce qu'il faut pour vivre, et vivre décemment » : manger, boire, se vêtir, etc. Question traduite dans l'Évangile de Mathieu en question fondamentale concernant le salut (Mt 25, 35-36); [-] le salut concerne l'économie dans la complexité de la production et de la communion des biens et services, et dans la manière de les partager pour que vivent bien tous et chacun⁷².

Jean-Marc Gauthier va plus loin en montrant le lien étroit qui existe entre les pratiques chrétiennes et les questions économiques. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

les pratiques chrétiennes ne peuvent donc être détachées des questions économiques puisque là se jouent, très concrètement et très pratiquement, la vie et la survie des gens de toutes conditions, de toutes cultures, de toutes races. La question de la fraternité universelle est d'abord une question économique que l'on peut traduire, à partir d'une certaine culture, comme la question du pain partagé mais qui pourrait être aussi, en d'autres cultures, être celle du riz partagé, du mil partagé, etc⁷³.

L'interprétation théologique consistera en ce sens en un va-et-vient continu entre l'expérience pastorale actuelle d'Idiofa et le témoignage de l'expérience fondatrice de la tradition de l'Église. Nous établirons un dialogue permanent entre le contexte de crise économique d'Idiofa avec la Parole de Dieu qui nous invite à la conversion et l'espérance.

Dans cette double circulation mutuellement critique entre le discours chrétien et celui de la pratique, ce temps vise à clarifier, critiquer, réviser les options théologiques effectives de la pratique et à en valider les normes éthiques en regard de l'expérience contemporaine et de la tradition portée par l'Écriture, l'histoire, la dogmatique, la pratique chrétienne⁷⁴.

Notre interprétation théologique trouvera sa vérité dans sa congruence avec son sens chrétien relayé par la tradition et dans sa valeur d'éclairage, de transformation de la vie actuelle et des pratiques des croyants à Idiofa. Notre tâche en tant qu'interprète sera d'élaborer « un discours pertinent, recevable et motivant pour les acteurs de la pratique »⁷⁵ pastorale d'Idiofa.

7.3 L'intervention pastorale

Selon Nadeau, « l'intervention vise à dégager les effets de l'interprétation sur la pratique, de façon à choisir, planifier et gérer une intervention responsable, praticable et

⁷² GAUTHIER, J.M., De la praxis chez les chrétiens ou les pratiques chrétiennes revisitées (praxis ecclésiale, praxis des chrétiens, praxis sociale), dans *Précis de théologie pratique*, Montréal, Novalis, 2004, p.140.

⁷³ *Ibid*, p.140.

⁷⁴ NADEAU, J.G., *Op.cit*, p.230.

⁷⁵ *Ibid*.

recevable, c'est-à-dire attentive aux différents acteurs de la pratique, à leurs ressources, à leurs possibilités et à leur milieu »⁷⁶.

En nous servant des résultats de notre observation et de notre interprétation, nous passerons au temps de l'agir pour élaborer une pastorale qui tienne compte de sa dimension économique. C'est le temps pour nous de prendre la décision devant les choix pratiques de cette pastorale, son orientation, sa planification et sa réalisation en corrigeant le problème de la négligence de la dimension économique dans le diocèse d'Idiofa.

Notre intention est d'initier une pastorale diocésaine qui intègre les problèmes socio-économiques de la population d'Idiofa et de ses prêtres comme partie intégrante de la mission de notre Église locale. Notre perspective d'intervention repose sur une volonté pastorale et théologique d'une réelle appropriation par l'Église diocésaine des questions et des défis économiques qui préoccupent la population et le peuple de Dieu qui est à Idiofa.

Dans une telle perspective, aucune communauté ecclésiale ne pourra demeurer inactive ou inattentive à ce problème. En intégrant l'économie dans sa programmation, l'Église d'Idiofa se démarquera d'une certaine forme d'Église inculturée que décrit Jean-Marc Éla comme :

une Église de danse..., une Église de rythme et de l'émotion..., une Église occupée à chanter Dieu..., une Église trop occupée d'elle-même, accaparée par les problèmes d'économie domestique et finalement absente des vraies questions et des vrais enjeux..., une Église qui met sa priorité dans une certaine catéchèse à apprendre et à répéter, une liturgie colorée, sacrements et situations matrimoniales..., dans une hiérarchie ecclésiale à gérer [...], une Église occupée et obnubilée par ses dettes, préoccupée par les statistiques (rapports, être en règle au regard de Rome) à envoyer à Rome .., une Église dénuée de la puissance subversive de l'Évangile..., une Église autocentrée qui concentre sa vie et son action autour des problèmes ecclésiastiques⁷⁷.

7.4 La prospective

L'axe prospectif est le dernier point de la démarche en praxéologie pastorale. Il n'est pas un point final, mais le lieu pour nommer l'espérance qui habite la démarche. C'est une vision du futur, de ce qui pourra en résulter pour le monde et pour les hommes dans leur relation avec Dieu.

⁷⁶ NADEAU, dans VISSCHER, A., « Les études pastorales à l'université. Pastoral studies, dans *University sitty*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 1990, p.152.

⁷⁷ ÉLA, J.M. et LUNEAU, *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1987, pp.206-216.

« Elle fait éclater la barrière de l'immédiateté, stimule et entraîne, suggère de dépasser la réalité immédiate tout en l'incluant. Elle éveille une saine tension entre la réalité présente et ce vers quoi elle tend. Elle propose une synthèse qui touche à la fois aux acteurs, au milieu, à l'ensemble des éléments de la pratique »⁷⁸.

Notre prospective dont Nadeau écrit qu'elle est déjà à la source de la démarche praxéologique, est celle d'une Église locale où les agents pastoraux soient zélés, fiers de leur engagement, collaborateurs, serviteurs de tous et tenant compte de libération intégrale de la personne humaine. Nous rêvons d'une Église locale qui prenne en compte l'aspect spirituel et économique des agents pastoraux, de la population; une Église locale transfigurée et renouvelée. Concrètement, elle implique que notre diocèse revoit ses objectifs pastoraux et sa gestion des ressources du diocèse.

En agissant ainsi, notre Église locale deviendra dynamique, efficace et réaliste. Elle répondra aux attentes de sa population et aux défis de son temps, en rendant l'Évangile plus crédible. Il sera un message de libération et d'espérance pour les pauvres d'Afrique et d'Idiofa.

⁷⁸ BEAUREGARD, A., « La pastorale a aussi ses lois : encore faut-il les connaître », dans *Cahiers d'études pastorales* 4, Montréal, Fides, 1987, p.40.

Chap I : La République Démocratique du Congo, un lourd contexte

La République démocratique du Congo (R.D.C), ex-Zaïre, est l'un des grands pays de l'Afrique Centrale. Ordinairement, on l'appelle Congo-Kinshasa pour la distinguer de la République populaire du Congo ou Congo Brazzaville, jadis le Congo français. Sa population est estimée aujourd'hui à 60 millions d'habitants. La capitale Kinshasa compte à elle seule de 8 à 10 millions d'habitants. Cette forte population classe la R.D.C comme le premier pays francophone au monde après la France. Pour mieux présenter ce pays, quatre points retiendront notre attention : sa situation géographique, son histoire, son contexte socio-politique et enfin son contexte économique.

1.1 Le milieu géographique et démographique⁷⁹

La R.D.C est un pays situé au cœur de l'Afrique. Sa superficie est de 2. 344. 885 kilomètre carré, soit 80 fois plus grande que la Belgique, quatre fois plus grande que la France et une fois et demi plus grande que le Québec. Situé entre 5,2 degrés de latitude nord et 31,28 degrés de latitude sud, il est le troisième plus grand pays africain après le Soudan (2.500.000 km²) et l'Algérie (2.381.000 km²).

La R.D.C a de nombreux voisins : au nord la République Centrafricaine et le Soudan; au sud, la Zambie et l'Angola; à l'est, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie; à l'ouest, le Congo-Brazzaville. L'extrême embranchement occidental du pays est un étroit coin qui ouvre sur l'océan Atlantique.

Du point de vue de son relief, le centre du pays est une immense cuvette à fond plat, avec une altitude allant de 300 à 650 mètres : c'est le bassin du fleuve Congo.

Le climat qui prévaut est celui des pays chauds. La moyenne annuelle est de 25 degrés Celsius à la côte, de 24 à 25 degrés dans le nord à la cuvette centrale. Dans l'ensemble, le pays est humide, les précipitations dépassent presque partout 1200 millimètres par an. Le centre de la cuvette recueille plus de 2000 millimètres, mais les précipitations diminuent à mesure qu'on s'éloigne de l'Équateur.

L'ensemble du territoire national est fort bien arrosé. Le fleuve Congo dont l'immense bassin couvre les deux tiers de la surface du pays, l'a pourvu d'un réseau hydrographique dense et bien reparti. Seules deux provinces échappent à l'emprise du fleuve : le Nord-

⁷⁹ Lire la carte du Congo-Kinshasa en annexe.

Ouest drainé par un petit fleuve côtier, le Shiloango, et les abords des lacs Idi-Amin et Mobutu qui se rattachent au bassin du Nil. Le fleuve Congo, cinquième au monde par la longueur de son cours, draine les eaux de toute provenance. Il est alimenté par tout un éventail d'affluents qui sillonnent l'ensemble de l'étendue nationale.

Le pays connaît deux saisons : une pluvieuse qui dure neuf mois et une autre sèche qui dure trois mois. La forte pluviométrie, le relief et la position à cheval sur l'Équateur se conjuguent et assurent au pays une constante ressource d'eau sous forme de fleuves, lacs et rivières.

La pluviométrie abondante permet au pays d'être couvert par une végétation variée : la forêt dense équatoriale et brophile; la forêt tropicale ou savane boisée et savane herbeuse. Celles-ci se transforment progressivement en galeries forestières et deviennent par la suite les savanes herbeuses.

La R.D.C compte neuf provinces : le Bandundu, le Bas-Congo, l'Équateur, le Katanga, le Kasai Occident, le Kasai Oriental, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Maniema.

1.1.1 Les ethnies du Congo Kinshasa

D'entrée de jeu, soulignons que le Congo-Kinshasa est l'un des pays le plus multiethniques d'Afrique. Le pays compte à peu près 250 ethnies réparties en plusieurs groupes. On distingue : les bantous, les soudanais, les nilotiques, les chamites et les pygmés. Ces ethnies forment l'unité suivant la régionalisation anthropologique.

Mais la perception de l'unité passe également et nécessairement par la saisie des particularités qu'elle présente. À cet égard, il faut reconnaître que les premières différences les plus ressenties au niveau du vécu semblent être les divergences ethniques⁸⁰.

Ces ethnies forment de façon permanente le mode de structuration sociale. Suivant la tradition, elles sont la conséquence de la rencontre de groupements autochtones avec des couches de populations récentes. «Les performances commerciales du XVIII^e siècle et du XIX^e façonnèrent elles aussi d'autres ethnies. Ces formations à base commerciale ont été très dynamiques »⁸¹.

⁸⁰ NDAYWEL, I., *Histoire du Zaïre. De l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 256.

⁸¹ *Ibid*, p.258.

Loin d'être statiques, les ethnies constituent le mode de ralliement et de solidarité et de pistes possibles de régionalisation de l'histoire. Selon Isidore Ndaywel, « cette régionalisation peut avoir des significations différentes. Elle peut être due à l'emprunt d'un élément ou à un autre ou encore à la filiation d'un élément à un autre, et de celui-ci à un troisième »⁸². Elle a peut-être façonné la culture de ce peuple.

1.1.2 Les langues parlées au Congo-Kinshasa

La R.D.C est un pays multilingues. Selon l'Atlas congolais de 1996, on dénombre 221 langues réparties en trois groupes : langues congolaises, nationales et officielles.

Les langues nationales sont d'une plus grande audience et servent pour le développement et l'expansion au plan national et sont utilisées par l'administration, la justice, les écoles, les médias et les églises. Ce sont des langues maternelles : lingala, kikongo, swahili, tshiluba

Les langues officielles sont utilisées dans la culture, la diplomatie, le commerce, la scolarisation et l'administration. L'article 6 du statut congolais⁸³ sur les langues reconnaît deux langues officielles : le français et l'anglais. Soulignons en passant que l'anglais n'est pas répandu en R.D.C, mais fait l'objet d'un grand engouement pour des raisons politiques, idéologiques, économiques et culturelles.

1.2. Une histoire trouble

L'historique de la R.D.C est interpellé par une conscience nationale où se mêlent à la fois l'espoir et le désespoir, la conviction et le doute. C'est une histoire qui n'est pas beaucoup écrite. Mais, « pendant que l'éclosion de l'écriture congolaise de l'histoire se fait attendre, l'histoire vivante, celle que les acteurs historiques inscrivent sur la scène de la vie, s'est toujours esquissée à grands traits sur l'espace du Congo »⁸⁴.

Cette histoire se subdivise en quatre grandes périodes : la période précoloniale, l'État libre du Congo, la période du Congo belge et enfin la période du Congo indépendant.

⁸²NDAYWEL, *Op.cit*, p.258.

⁸³ Lire ici les articles constitutionnels (langue) de la Constitution du 18 février 2006 de la R. D.C

⁸⁴NDAYWEL, I., *Op.cit*. p.11

1.2.1 La période précoloniale

Cette période est caractérisée par l'arrivée des portugais en 1482. Ceux-ci vont entrer en contact avec le royaume bantou et entretiendront par la suite des relations avec les autorités du royaume Kongo. En 1489, une délégation du royaume Kongo rendit visite au roi du Portugal et en 1490, les franciscains et les artisans portugais s'installent dans la région. En 1507, Alfonso devint roi et entreprit de christianiser le royaume, mais celui-ci disparut avec le départ des portugais.

Cette période prendra fin avec l'occupation européenne marquée par des explorations et des échanges commerciaux avec les populations bantoues au 19^{ème} siècle. Le roi Léopold II organisa une conférence internationale de savants, de géographes et d'explorateurs axée sur la découverte de l'Afrique centrale.

En 1878, il créa avec l'aide de Stanley, le comité d'étude du haut Congo qui deviendra association internationale du Congo. L'objectif de cette association était d'ouvrir l'Afrique à la civilisation et d'abolir la traite d'esclaves. En 1885, la conférence de Berlin reconnaitra la souveraineté du roi sur le Congo, qui deviendra l'État libre du Congo, une propriété privée du roi de la Belgique.

1.2.2 La période léopoldienne (1885-1908)

L'époque léopoldienne est une période coloniale. Et la colonisation, selon G. Balandier est une « situation de domination imposée par une minorité étrangère culturellement et racialement différente, au nom d'une supériorité raciale, éthique et culturelle affirmée dogmatiquement à une minorité autochtone »⁸⁵.

Dans le contexte congolais, cette période était caractérisée par l'établissement d'un ordre colonial et de la constitution d'une force publique. Celle-ci avait la responsabilité de protéger les travaux de chemin de fer et les entreprises commerciales qui versaient les redevances au roi de la Belgique. Ces entreprises obtenaient en compensation, la liberté d'exploiter les richesses du Congo.

⁸⁵ BALANDIER, G., *Sociologie de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale*, P.U.F, Paris, 1965, p.6.

Pour réaliser son plan, le roi Léopold II déclara que « les terres vacantes doivent être considérées comme appartenant à l'État »⁸⁶ et concéda les territoires coloniaux aux compagnies privées. C'est à partir de 1885 que le Congo fut soumis à l'exploitation des compagnies étrangères qui organiseront la collecte du caoutchouc et le pillage des ressources congolaises.

Les congolais étaient traités sévèrement et ceux qui ne respectaient pas le quota de production ou des impôts en nature furent mutilés. Ces exactions soulevèrent l'indignation de l'Europe et en 1908, « l'État du Congo libre » fut cédé à la Belgique. Cette période a été sombre pour les congolais sur le plan de la foi, de l'administration et de l'économie.

1.2.3 Le Congo belge (1908- 1960)

Comme signalé plus haut, le Congo est devenu officiellement, une colonie belge en 1908. Il changera de dénomination et s'appellera désormais Congo belge. Quelques éléments caractérisaient son fonctionnement : l'administration, les missions chrétiennes, les compagnies capitalistes et l'armée belge. Son économie s'est rapidement développée grâce à la production du cuivre et du diamant.

L'enseignement était réservé aux missions catholiques et protestantes, aux religieux et aux administrateurs. On trouvait des vergers, des jardins potagers, de gros bétails et des volailles. Les missionnaires et les colons n'ont pas enseigné leurs langues aux indigènes. Ils ne voulaient pas les déraciner de leur culture et laissaient croire aux congolais que leur langue était « une créature de Dieu ».

Cette philosophie a eu par la suite de graves conséquences pour les congolais : manque d'élites administratives et politiques; le manque de cohabitation entre noirs et blancs. Par exemple, jusqu'à la fin des années cinquante, les missionnaires catholiques n'avaient produit que quinze universitaires congolais, aucun médecin, ni ingénieur. Par contre, l'Église avait formé cinq cent prêtres congolais. Les congolais étaient formés aux petites tâches : imprimeurs, charpentiers, mécaniciens, menuisiers, infirmiers, cantonniers, etc.

Le Congo belge s'est donc trouvé dépourvu du personnel politique et technique prêt à prendre la relève, lorsque les autres pays firent leurs premiers pas vers

⁸⁶ KAMUNDU, D., « Comprendre la crise au Congo », 1999, Lyon, organisation de défense des droits de l'homme et de promotion de la paix, <http://www.udps.org/Textes-forum/kamundu-101199.html>

l'indépendance. L'institut colonial d'Anvers avait déjà en 1955 prévenu le gouvernement belge qu'une durée de trente ans serait nécessaire pour former une classe dirigeante capable d'assumer le pouvoir⁸⁷.

Mais tout s'est passé vite. Les revendications d'indépendance ont eu lieu dès 1955 et en janvier 1959, les émeutes ont éclaté à la capitale Léopoldville. Par la suite, une table ronde réunira les principaux dirigeants congolais à Bruxelles et le gouvernement belge annonça un programme de formation d'élites congolaises dans le domaine de l'administration pour planifier l'indépendance.

La date du 30 juin 1960 a été retenue par le parlement belge pour l'indépendance du Congo. Malgré l'annonce de cette indépendance, les belges voulaient garder le monopole de l'économie du pays. Pour la Belgique, l'indépendance du Congo serait une formalité et non pas une réalité. Le général Janssens disait aux militaires : « [...] avant l'indépendance égale après l'indépendance »⁸⁸. Ce qui est spécifique dans le contexte de cette indépendance, « l'impérialisme belge n'a pu préparer la décolonisation en sélectionnant, par exemple dans la population autochtone, des successeurs ou serviteurs politiques et militaires aptes à assurer la conduite étatique après le départ des autorités coloniales »⁸⁹. Ce fut l'improvisation, le cafouillage, le chaos, la douleur.

1.2.4 Les douloureux lendemains de l'indépendance (1960-1966)

La date du 30 juin 1960 reste gravée dans la mémoire des congolais. Le Congo était officiellement indépendant. Patrice Emery Lumumba devient premier ministre et Joseph Kasavubu président de la république. Cette prise de pouvoir n'a pas duré, la violence éclata quelques temps après entre les partis politiques qui n'avaient pas de fondements solides. Selon Isidore Ndaywel,

la fragilité des partis politiques s'exprimait aussi par leur stérilité doctrinale; ayant répudié les idéologies importées qu'ils maîtrisaient du reste assez mal, ils ne purent en créer d'autres. De même, il ne pouvait être question déjà de programmes de partis dans un contexte aussi nouveau. L'objectif immédiat qui s'imposait à tous, à

⁸⁷ COQUERY-VIDROVITCH, « Au Congo, de la rébellion à l'insurrection », dans *Le monde diplomatique*, Paris, 1999, p.8.

⁸⁸ KABANDA, *L'interminable crise*, p.112.

⁸⁹ BRAECKMAN, C., « La République démocratique du Congo dépecée par ses voisins », dans *Le monde diplomatique*, Paris, 1999, p.10.

moyen terme, était l'indépendance du pays, et à court terme, la subsistance en tant que formation politique⁹⁰.

À cause de cette fragilité, juste après l'indépendance, lors du premier conflit, plusieurs provinces congolaises ont demandé la sécession et le morcellement du pays. La mutinerie a commencé en peu de temps et a créé un vent de panique chez les coopérants qui étaient restés au Congo. En moins de huit jours, l'administration s'est vidée de ses nombreux fonctionnaires et le départ brutal et massif des expatriés provoqua une véritable sclérose. Quatorze jours après la proclamation de l'indépendance, la guerre civile éclata dans l'ensemble du pays et provoqua la rupture des relations diplomatiques.

Ces hostilités surgirent malencontreusement à une époque où le pays avait grand besoin du secours de l'ancienne métropole pour la guider dans son entrée dans la vie internationale. La rupture avec l'ancienne métropole eut pour conséquence d'internationaliser presque simultanément la crise congolaise⁹¹.

L'O.N.U mettra fin au conflit. Patrice Emery Lumumba sera assassiné en 1961 et ses partisans poursuivront la rébellion jusqu'en 1964. Le 24 novembre 1965, Mobutu s'empara du pouvoir et destitua le président Kasavubu. C'est alors que naîtra la deuxième république.

1.2.5 Le Mobutisme et la politique de l'authenticité⁹²

Après sa prise de pouvoir par un coup d'état militaire, le 24 novembre 1965, Joseph Désiré Mobutu instaure un régime autoritaire de type présidentiel. Il suspend la jeune démocratie qui s'installait et congédie les politiciens. Ce coup d'état était fort salué par la puissance coloniale et certaines puissances occidentales qui voyaient en lui un paravent contre le spectre du communisme en Afrique centrale.

Ce même coup d'état sanctionnait aussi la nouvelle réalité du pouvoir et Mobutu se présentait comme l'ultime recours contre le recours et la pagaille. Il avait une légitimité extérieure maximale auprès de ses protecteurs occidentaux à qui il apparaissait comme le meilleur garant d'une stabilisation politique indispensable.

⁹⁰ NDAYWEL, I., *op.cit*, p. 538

⁹¹ NDAYWEL, I., *op. Cit*, p. 568.

⁹² L'authenticité est d'abord une doctrine, une idéologie politique qui prône le recours aux valeurs et traditions ancestrales. Elle fut à la base de la suppression des noms chrétiens, de l'interdiction du port de la cravate.

Le régime était un des premiers en Afrique à avoir une base d'appui occidentale multilatérale, et à incarner la substitution progressive du nouvel ordre politique de co-responsabilité des pays occidentaux dans le maintien de leur zone d'influence, à l'ancien ordre colonial⁹³.

Profitant de ces divers appuis, « au fil de temps, le régime Mobutu affiche de plus en plus un visage autoritaire et impose un monolithisme sociopolitique qui ne tarderont pas d'inquiéter la hiérarchie catholique »⁹⁴. Il va imposer de nouvelles structures politiques drastiques en faisant fi de tous les compromis antérieurs.

En 1967, le nouveau régime créa le parti unique, le mouvement populaire de la révolution (M.P.R), dont la doctrine et les principes directeurs seront exposés dans le Manifeste de la N'sele⁹⁵. Pendant cette période, les violations des droits de l'homme et les exécutions sommaires se multipliaient : pendaisons, enlèvements, tortures, etc. La volonté du nouveau régime était de contrôler tout seul l'ensemble du processus national de socialisation. Les autorités ecclésiastiques seront les premières à dénoncer les dérives et le laxisme du nouveau pouvoir.

Le 04 octobre 1971, le général Mobutu lança le mouvement de l'authenticité, une révolution culturelle qui visait la libération économique et politique des africains par un processus de désaliénation mentale. Par ce courant, il s'agissait de redonner à l'homme noir sa fierté, sa dignité d'être négro-africain que le colonisateur lui a fait perdre⁹⁶.

Au Zaïre (Congo), cette politique était celle de zaïrianisation⁹⁷. Elle consistait à rebaptiser le pays, les villes, les rues, les avenues, la monnaie, le fleuve, les institutions étatiques. Il supprima les noms et les prénoms étrangers et les remplaça par les patronymes traditionnels. Ce geste effaçait le souvenir et les traces du colonialisme et faisait naître un nouvel élan populaire et nationaliste. Le président Mobutu lui-même donna l'exemple en prenant les noms authentiques de Seseko Kuku Ngbendu Wazabanga à la place de ses prénoms Joseph Désiré.

⁹³ PEEMANS, J.P., *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1997, p.75.

⁹⁴ WAMU, O., *Église catholique et pouvoir politique au Congo-Zaïre. La quête démocratique*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 35.

⁹⁵ N'sele était une nouvelle cité créée par Mobutu à Kinshasa et qui constituait un des ces lieux de résidence. La brochure du programme politique du régime était promulguée à ce lieu.

⁹⁶ WAMU, O., *op.cit.*, p. 38.

⁹⁷ Zaïrianisation était le terme utilisé par le pouvoir zaïrois et une politique qui consistait à nationaliser les entreprises et tous les biens zaïrois. Tout était confié à la gestion des nouveaux propriétaires zaïrois.

Devant cette campagne de recours à l'authenticité, l'hebdomadaire catholique de l'époque *Afrique chrétienne* fit un commentaire qui va déplaire le pouvoir en place:

Allons-nous exhumer de la nuit du passé une philosophie africaine originale qui n'a pu être, si du moins elle a un jour existé, que l'expression d'une situation et d'une vie sociale à jamais périmées? [...] Il ne s'agit plus aujourd'hui de nous procurer l'éphémère satisfaction de réclamer à grands cris qu'on reconnaisse notre droit d'être nous-mêmes et de nous amuser à saccager notre passé de colonisés. [...] Il faut passer aux actes et imposer par réalisations de tous ordres notre dignité d'hommes. La question n'est pas de brandir des slogans sur notre originalité, nos valeurs... Mais bien de mettre en œuvre, aux yeux du monde, cette originalité et ces valeurs⁹⁸.

Le pouvoir interdît la parution de l'hebdomadaire et toute la presse religieuse. Cette politique de recours à l'authenticité provoqua une grande tension entre l'Église catholique congolaise et l'État, parce qu'elle conduisait selon les autorités de l'Église à la déchristianisation du pays. En clair, la politique du recours à l'authenticité a été un échec. Les populations ont soupçonné les dirigeants politiques de vouloir récupérer les valeurs ancestrales à des fins personnelles, ethniques et partisans. C'est pourquoi, en 1990, Mobutu va renoncer au parti unique et proclamera le multipartisme à cause de nombreuses manifestations anti-régime et son gouvernement devenait de plus en plus impopulaire. Le 17 mai 1997, Mobutu sera chassé du pouvoir par Laurent Désiré Kabila.

La deuxième République fut donc une période sombre pour le Congo. Les rebellions et la dictature ont causé du tort à la population en marquant la destruction des infrastructures et le pillage des ressources du sol et du sous-sol congolais.

1.2.6 Laurent Désiré Kabila : un changement de dictature de 1997 à 2001

La prise de pouvoir par Laurent Désiré Kabila avait fait rêver l'espoir de changement radical chez beaucoup des zaïrois de l'époque. Accueilli en libérateur, Kabila s'est autoproclamé président de la République et a procédé de façon unilatérale à certains changements : le nom du pays, le drapeau et ses emblèmes.

Le nom du pays deviendra la République démocratique du Congo (RDC) et il rétablit l'ancien drapeau de l'époque du roi Léopold II, avec une étoile jaune au centre sur

⁹⁸ CRISP, *Les relations entre l'Église et l'État au Zaïre*, 1972, pp30-31, cité par KABONGO MBAYA, *l'Église du Christ au Zaïre. Formation et adaptation d'un protestantisme en situation de dictature*, Karthala, Paris, 1992, p.302.

un fond bleu royal; il ajouta verticalement à gauche, six autres petites étoiles de la même couleur, représentant les six grandes provinces du Congo. Il suspendit les institutions étatiques et les partis politiques. Il laissa l'unique parti politique qu'il a fondé : l'alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) et nomma les étrangers (rwandais, burundais, ougandais), ses parrains à des postes stratégiques. Il assumait seul les pouvoirs législatif et exécutif.

Après ces quelques changements superficiels, Kabila dirigea le pays d'une main de fer et procéda aux arrestations arbitraires, à la répression, à la torture, à la violation des droits humains et à la dilapidation des richesses du pays. Les congolais qui attendaient les grands changements étaient déçus et les avancées limitées dans le domaine des libertés fondamentales dont avaient bénéficié les congolais depuis 1990, étaient systématiquement dégradées. Kabila avait des intentions absolutistes et le pays était aux prises avec la guerre civile. Le nouvel homme fort du Congo se tourna après contre ses parrains (le Rwanda et l'Ouganda) qui occupaient l'Est et le Nord du pays; il chassa tous leurs soldats et mit fin à toutes relations avec ses alliés qui l'avaient porté au pouvoir.

Pour financer ce qu'on a appelé « l'effort de guerre », c'est-à-dire le paiement des mercenaires qui appuyaient le régime, les ventes de diamants, de cobalts et de pétrole furent largement mises à contribution. Pendant ce temps, l'Angola, le Zimbabwe, la Namibie et le Tchad, alliés du pouvoir en place, occupaient l'Est du pays, tandis que les nouveaux opposants au régime, le Rwanda et l'Ouganda, contrôlaient presque tout l'Ouest. Ces deux derniers pays considéraient le Congo comme une importante base d'opérations pour les rebelles hutus qui combattaient le régime du FPR (Front patriotique rwandais). La plupart des acteurs de cette guerre, surtout le Rwanda, l'Ouganda et le Zimbabwe, en profitèrent pour piller les richesses minières des zones dont ils avaient le contrôle, évidemment le tout avec les apparences de la légalité⁹⁹.

Le Congo était victime de ce qu'on appelait la guerre mondiale africaine car plusieurs pays y ont participé. Plus de six territoires congolais sont passés entre les mains des étrangers. La présence de 40.000 soldats de différentes nationalités sur le sol congolais, rappelaient aux différents observateurs l'ampleur de cette guerre. Les congolais assistaient de façon impuissante au pillage de leurs richesses du sol et du sous-sol. La guerre

⁹⁹ BUYAMBA MUSUALUENDU, A., « Comment Kabila finance-t-il la guerre dont le Congo est victime de la part d'une alliance Rwanda, Burundi, et Ouganda soutenu puissamment par une certaine oligarchie internationale? », dans *Débat national*, Congo Presse Service, <http://www.congo2000.com/debatnational/documents/doc0305.htm>

provoquée par les belligérants a coûté très cher aux congolais en ressources humaines et en matières premières. Les congolais ont été une fois de plus victimes de l'agression extérieure.

Laurent Désiré Kabila connaîtra une fin tragique. Il sera abattu le 16 janvier 2001 par l'un de ses colonels qu'il venait de limoger. Le parlement provisoire congolais choisit alors son fils pour le succéder à la tête du pays. Il procédera au retrait progressif des forces étrangères d'occupation sous les auspices de l'ONU.

En février 2005, la R.D.C s'est doté officiellement d'une nouvelle constitution censée mettre fin à des décennies de dictature. Cette constitution a opté pour un régime semi-présidentiel dans un État unitaire décentralisé. Celle-ci a été approuvée à plus de 84 % par référendum le 18 décembre 2005 et a fait entrer le pays dans la troisième République. Effectivement, en juillet 2006, des élections présidentielles ont eu lieu et Kabila fils a remporté la victoire au second tour au détriment de son rival Théophile Mbemba.

1.3 Contexte socio-politique et économique

Le contexte politique, économique et social du Congo d'aujourd'hui fait regretter à plusieurs congolais l'époque coloniale. Le constat est amer, tous les repères sont au rouge. Le pays vit sans nul doute un recul, malgré la tenue des élections nationales. Plusieurs défis pointent à l'horizon.

Politiquement, ceux qui sont au pouvoir manipulent les masses et exercent une domination souvent violente à leur égard, exploitent leur fragilité et leur ignorance, et désintègrent toute organisation politique et socio-culturelle susceptible d'être contrôlée par la population.

Idéologiquement, il s'opère un lavage de cerveaux par des contraintes visant à obtenir une espèce de profession de foi idéologique qui nie toute forme de liberté et de remise en question du système et de son mode de fonctionnement. Certains hommes forts utilisent aussi la religion pour dominer et maintenir leurs privilèges.

Économiquement, le pays vit dans un système où sont mis en évidence les effets pervers du pouvoir et de l'argent. La petite minorité riche achète et asservit les libertés individuelles et collectives. Il faut souligner également les rapports structurellement inégaux que le Congo est forcé d'entretenir avec les pays et les agents économiques du

nord. Pour ne souligner qu'un seul aspect de ces rapports, les congolais doivent aujourd'hui rembourser au prix de leur vie, des prêts contractés sans leur consentement et dont ils n'ont jamais profité. Cette dette sert de balance aux institutions financières internationales pour imposer au Congo les programmes d'ajustement structurel qui continue à pervertir son développement et en détournent les fruits tant vers l'extérieur que vers les minorités nationales corrompues au pouvoir. C'est pourquoi, « la République démocratique du Congo, [-] traverse une crise multiforme depuis quarante huit ans »¹⁰⁰

Socialement, l'accession du pays à l'indépendance avait suscité un réel espoir chez les populations congolaises affaiblies par la colonisation. Les congolais avaient cru que la globalisation de l'économie, les progrès techniques, la diffusion de l'éducation et l'accroissement constant de nouveaux biens de consommation apporterait le bien-être aux populations déshéritées et feraient reculer leur dénuement matériel.

Malheureusement, le constat auquel on arrive aujourd'hui est celui d'un échec : les couches majoritaires de ces populations vivent en dessous du seuil de pauvreté et restent marginalisées. « Le pays se range parmi les plus pauvres du monde avec un produit national brut par habitant estimé à 120 dollars en 1997 »¹⁰¹.

À la campagne, la situation de ces populations est dramatique. Les paysans luttent pour la survie. L'attention des gens reste aujourd'hui fixée sur les moyens de sortir de la misère et de la pauvreté grâce à l'acquisition des biens occidentaux. Ces luttes pour la subsistance et la violence qui les accompagne, sont en train de devenir l'une des modalités culturelles les plus prégnantes de la société congolaise. Ce sont elles, qui pour le moment, mobilisent et préoccupent en priorité les congolaises et les congolais : envoyer les enfants à l'école, accéder aux soins de santé, disposer d'un bon réseau routier, posséder un lopin de terrain, un logis et surtout s'assurer d'avoir à manger.

Ces formes particulières d'intégration ou de rejet des valeurs de liberté et de compétition de même que l'émergence d'un autoritarisme sociétal sont à comprendre en regard de ces luttes. Ce sont d'abord les attentes matérielles, surtout celles du manger, qui gouvernent les représentations, nourrissent les rêves, déterminent les attitudes et les gestes. Ce sont elles également qui induisent les choix symboliques et donnent lieu à la construction des idiomes idéologiques et politiques.

¹⁰⁰ TREFON, T., « *Population et pauvreté à Kinshasa* », dans *Afrique contemporaine* 194, 200, p.82.

¹⁰¹ TREFON, T., *op.cit*, p.82.

Dans ce contexte, la conscience chrétienne congolaise devrait être réinterrogée : que signifie et comment être une Église « sacrement du salut » et donc instance de la libération là où les aspirations humaines fondamentales sont étouffées et les besoins humains élémentaires ne sont pas comblés? Comment le message de salut porterait-il des fruits si les besoins primaires essentiels à l'écoute et au développement de l'être humain ne sont pas comblés?

Toute réponse doit partir, ici, du type d'action pastorale en cours et de la théologie qui la soutient. Pour l'instant, centrons notre réflexion sur les détails du contexte socio-politique et économique de la R.D. C.

1.3.1 Contexte social

La société congolaise d'aujourd'hui est en totale crise, pour ne pas dire en totale déconfiture. C'est une société en ruine institutionnelle et structurelle sur tous les plans. « Les infrastructures économiques et sociales sont en ruine physique et fonctionnelle. L'économie dans son ensemble est encore plus en ruine, à l'image des infrastructures du pays »¹⁰². Ce qui fait que la société congolaise elle-même est fissurée dans son tissu social par une misère indescriptible. Deux camps se constituent : l'oligarchie locale formée par les dirigeants politiques, les musiciens, les commerçants, etc et la masse populaire.

La première profite des richesses du pays et vit parfois au-delà de ses moyens, tandis que le reste croupit dans la misère et ne se maintient que par la débrouillardise. La classe dirigeante reste indifférente et insensible aux problèmes de la majorité et le peuple vit un sentiment de désespoir. Il attendait le changement et le développement, mais voici la crise. Le pays est classé par la communauté internationale comme une des « régions promises à un des avenir les plus problématiques du monde contemporain »¹⁰³.

Dans les villages comme souligné plus haut, la situation est catastrophique, « car les gens sont plus pauvres qu'au moment de l'indépendance »¹⁰⁴. C'est dire qu'« après les indépendances de drapeau, qui ne traduisent, pour la majorité [...] des congolais, que par

¹⁰² MBAYA KANKWENDA, *L'économie politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des origines à nos jours 1885-2003*, Icredes, 2005, p.7.

¹⁰³ ÉLA, J.M., *Quand l'État pénètre en brousse...Les ripostes paysannes à la crise*, Karthala, Paris, 1990, p.16

¹⁰⁴ *Ibid*, p.97

l'obligation de la carte de l'identité et du parti unique... »¹⁰⁵, la situation du Congo s'est aggravée en passant du colonialisme au néocolonialisme. Il est à la recherche d'un sauveur qu'il ne peut plus trouver dans les institutions en place.

Le petit peuple découvre que l'ère des indépendances n'a apporté que chômage, diminution du pouvoir d'achat, insécurités dues aux actions commises par les éléments incontrôlés des forces de l'ordre, de vexations quotidiennes, écart croissant entre son niveau de vie et celui des classes dirigeantes¹⁰⁶.

C'est l'ère de la profonde désarticulation des symboliques congolaises, de sa vision du monde et de son être. Plusieurs estiment qu'aucun avenir humain digne de ce nom ne leur est proposé.

Aucun signe d'espoir ne pointe à l'horizon. En effet, le Congo, [...] semble faire l'unanimité du pessimisme. Non seulement les besoins, ici, sont aigus et souvent dramatiques, mais les contraintes et les obstacles sont d'une telle nature que les blocages présents semblent insurmontables. Dans l'impasse où se trouvent enfermé [...] le pays, la pauvreté a un avenir prospère¹⁰⁷.

On constate que depuis 1981, partout se creuse, à travers le Congo,

le fossé entre oppresseurs et opprimés. Partout l'étau se resserre, rendant toute parole périlleuse, exposant aux pires sévices et pouvant, à la limite, coûter la vie à ceux qui la profèrent dans les circonstances tragiques où triomphe une sorte de terrorisme officiel avec son cortège d'intimidations et d'arrestations à la source d'expulsions et de tortures, d'assassinats légaux, tarissant à sa source toute pensée véritable, écartant le débat de la vie publique¹⁰⁸.

Aujourd'hui en R.D.C, la situation s'est aggravée malgré la tenue des élections démocratiques. Toute la société congolaise est plongée dans un pessimisme irrésistible.

Tous les indicateurs sont là : croissance de la famine et des inégalité sociales, baisse de la production alimentaire et augmentation des coûts des céréales, déforestation et banqueroute de l'environnement, « poubellisation » et croissance des bidonvilles, ampleur du chômage urbain et paupérisation du monde rural, tension et crise de l'État autoritaire¹⁰⁹.

En claire, de partout dans le pays, on fait état d'une misère noire qui et la flambée des prix de denrées alimentaires, la famine est à la porte. Les jeunes sont désabusés et se

¹⁰⁵ ÉLA, J.M., *De l'assistance à la libération, les tâches actuelles de l'Église en milieu africain*, Kinshasa, L'Épiphanie, 1981, p.5

¹⁰⁶ *Ibid*, p.8

¹⁰⁷ ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.104

¹⁰⁸ ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.7

¹⁰⁹ ÉLA, J.M., *Afrique : l'irruption des pauvres. Société contre ingérence, pouvoir et argent*, L'Harmattan, Paris, 1994, pp.21-22.

livrent à la drogue et à des abus sexuels. À travers toutes les provinces du Congo, des contrées entières semblent purement et simplement abandonnées par l'État dans un enclavement qui hypothèque tout développement pour les populations. Selon la C.E.N.CO,

La tension salariale entre les hommes politiques et les agents de l'État appelle des réformes urgentes. Bien des salaires ne sont toujours pas payés, les enseignants et bon nombre d'agents de l'État sont clochardisés. Ce qui fait craindre une nouvelle vague de grèves à la prochaine rentrée scolaire si rien n'est fait pour les enseignants. Il est surprenant que même des sociétés minières n'arrivent plus à payer leurs agents¹¹⁰

On assiste de façon impuissante à une démocratie à deux vitesses, où il y a d'un côté ceux qui vivent dans l'opulence et de l'autre ceux qui doivent se contenter des miettes. Ce qui fait qu'actuellement au Congo, « une personne sur onze est sur le point de mourir de faim »¹¹¹. Ceci illustre bien la situation de pénurie quasi permanente et généralisée dans laquelle se trouvent les congolais. C'est la sous-humanité forcée sur tous les plans pour des millions de vies, surtout chez les paysans et cette situation fait du Congo le « hors-monde », la vallée de larmes, la jungle des multinationales et de grandes entreprises.

Pour résister à la crise, il se crée des réseaux de solidarité à base ethnique, tribale, régionale et confessionnelle. Ces réseaux assurent le soutien moral, psychologique et spirituel aux différents membres qui les composent. Le congolais lui-même ne se reconnaît plus, il a perdu les repères historiques qui faisaient la fierté de son appartenance identitaire. C'est pourquoi, la régionalité et l'ethnicité deviennent pour le moment un critère de référence et symbole d'intégration dans le groupe et dans la société.

La misère fait apparaître aussi un nouveau phénomène assez étonnant, celui des enfants de la rue surnommés par les congolais « les shegués »¹¹². Ce sont des enfants abandonnés dans les rues des grandes villes du Congo. On les trouve dans tous les coins des rues de chaque ville congolaise. Les uns fouillent dans les poubelles, les autres sillonnent les places publiques et mendient du matin au soir et se prostituent pour survivre.

Dans l'entre temps, des constructions de luxe et des lotissements s'élèvent pour les grands en faisant oublier la nécessité des logements sociaux, des écoles, des centres de santé. Ce manque

¹¹⁰ Lettre pastorale de la conférence épiscopale du Congo, Kinshasa, 2008, p.3.

¹¹¹ ÉLA, J.M & PÉNOUKOU, *Églises d'Afrique, propositions pour l'avenir*, Karthala, Paris, 1984, pp.77-78.

¹¹² Les Shegués sont des enfants de la rue qui sillonnent les rues des grandes villes congolaises à la quête de l'argent ou de la nourriture pour leur survie. Ils sont de plus en plus nombreux et créent parfois de l'insécurité dans les centres urbains.

d'une vraie politique d'habitat entraîne la dégradation de l'environnement accentuée par des constructions anarchiques et des érosions, l'occupation intensive de l'espace avec des risques de plus en plus grands d'insalubrité, de surdensité et de promiscuité qui à son tour est une porte ouverte à la relativisation des valeurs et des mœurs ainsi qu'à des violences de toutes sortes¹¹³.

On se demande, comment une société qui entre dans un processus de démocratisation peut-elle demeurer indifférente à un tel phénomène et pratiquer l'exclusion. En principe dans une société démocratique, le concept d'exclusion n'a pas sa place. Chaque individu a sa place et son rôle à jouer. Personne n'est exclu à priori quelque soit sa situation socio-économique, politique, sa santé physique, psychique et son âge. C'est plutôt l'inclusion, l'ouverture et l'intégration qui doivent être privilégiés en vue de l'harmonisation et de la socialisation du pays.

La misère pousse également les familles congolaises à manger par équipe¹¹⁴ et à tour de rôle. Si les parents mangent aujourd'hui, demain ça sera le tour des enfants. Parfois, la famille sépare le tour des filles et des garçons pour arriver à manger. Ce tour de rôle concernant le repas est appelé par les congolais, « le délestage alimentaire ». Cette situation incite plusieurs parents et enfants à la débrouille quand ils sortent dans les restaurants de fortunes et dans les différents services publics. Le pays tout entier se retrouve dans une sorte de société anomique, une société sans loi dans laquelle le mal serait devenu par la force des choses le bien et le normal.

« Et c'est dans une telle logique d'une société sans loi, que des congolais, aujourd'hui à bout de souffle et tout écrasés par la souffrance, larguent à dessein jusqu'aux enfants sur le marché de l'emploi où tout se paie bien pour eux et où les enfants sont en droit de leur apporter des sous »¹¹⁵.

La plupart des femmes dans certaines villes se réveillent tôt pour aller puiser de l'eau potable qui devient une denrée rare et certaines d'entre elles sont parfois victimes d'agression sexuelle, de viol et d'harcèlement de la part des inciviques. Cela occasionne des divorces pour des femmes mariées et certaines contractent des maladies infectieuses. Il

¹¹³ C.E.N. Co, *Op.cit*, p.4.

¹¹⁴ Manger par équipe : pour les familles nombreuses, la nourriture devient rare. Elles se divisent en groupe de quatre ou de cinq personnes pour manger chacun à son tour. Les autres doivent attendre jusqu'au prochain repas. Cette situation est plus difficile en ville qu'à la campagne, parce qu'en ville, tout est marchandé et donc accessible que moyennant un pouvoir d'achat.

¹¹⁵ MUNIMA, G., *Prêtre prisonnier de la tribu, Baobab*, Kinshasa, 1996, p.13.

y a aussi l'inexistence des infrastructures hospitalières dignes de ce nom et 99% des centres de santé et ce qu'on appelle communément hôpitaux sont des mouiroirs.

Ce fait bouleversant nous renvoie à une nouvelle vision de la famille congolaise actuelle. C'est une famille en permanente mutation; elle n'est plus une famille lieu de réalisation de l'individu-personne et de l'intégration de la personne-communauté. C'est l'égoïsme et l'égoïsme induits par un environnement économique et politique insalubre de chômage, de paupérisation et de démocratisation sur commande qui tendent à constituer le moteur de toutes les relations. C'est aussi la règle d'or du « chacun se débrouille » et « du chacun se cherche » qui prime au sein des familles congolaises.

Aujourd'hui en R.D.C, même si le paradigme traditionnel de la famille 'fondement de la société' demeure ancré dans les mentalités et les consciences des gens, les perversions occasionnées par l'appauvrissement des familles ne cessent de prendre une ampleur inquiétante.

1.3.2 Contexte politique

Le contexte politique dans lequel s'inscrivent les congolais aujourd'hui est celui de la lutte sans merci pour la véritable démocratie et l'instauration d'un état de droit. C'est une aspiration de tout un peuple à la quête de la liberté. Actuellement au Congo comme ailleurs, le peuple est en guerre contre ceux qui veulent sauvegarder leurs privilèges en maintenant le statu quo et l'astreindre à une existence infrahumaine.

Il constate qu'il y a un manque flagrant d'une vision politique et de l'émergence de vrais leaders politiques visionnaires et dynamiques, à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Il n'y a aucun projet de société soutenu par une vraie politique de développement.

Le pays n'est plus sujet autonome de l'histoire; il a perdu son pouvoir politique. Il vit dans une dépendance et une aliénation décisionnelles. On se retrouve non pas en présence des politiciens, mais devant un ensemble d'amateurs de la politique sans souci réel de la stabilité du pays. À l'heure actuelle la faiblesse de l'autorité de l'État se manifeste par une insécurité croissante et une instabilité persistante.

On assiste également à l'absence d'une politique d'éducation civique axée sur la participation des citoyens à la gouvernance locale et sur la gestion transparente du bien commun et publique.

Presque dans tous les domaines de la vie publique : économique, éducatif, sanitaire, environnemental, culturel, social, on déplore l'absence d'une vraie politique et de vrais leaders politiques charismatique et patriotique. En lieu et place d'un discours de développement et paix, sanctionné par des réalisations sur le vécu quotidien de la population et d'une réelle volonté politique, les prétendus politiciens congolais organisent des cortèges motorisés, habillent des individus ramassés à coup d'argent, en T-shirts frappés à leurs images et manipulent les médias pour travestir la vérité. Cette parade de mode provoque de division au sein de la population et crée des cartels politiques et des fanatiques prêts à s'entretuer.

Cette crise politique a commencé depuis 1980 avec l'introduction de politiques d'ajustements structurels. Le F.M.I a voulu orienter ses prêts et ses activités vers les pays en développement, en particulier le Zaïre touché par la détérioration de l'environnement économique mondial. Ces programmes se sont élargis par le F.M.I pour s'inscrire dans la perspective de ses politiques à long terme. Il s'agissait d'ajuster les pays eux-mêmes, leurs politiques et leurs structures sociales à un contexte mondial et d'améliorer le mode de fonctionnement de l'économie.

Cette vision à long terme avait comme point d'ancrage la capacité de production, l'accroissement du potentiel de production et la souplesse du fonctionnement des marchés. Le but assigné était d'assurer à un plus grand nombre de personnes les meilleures conditions de vie et la libre circulation des capitaux au marché international. Ce système

se caractérise sur le plan économique par le libre marché, sur le plan politique par la garantie des droits individuels et sur le plan culturel par la promotion des idéaux de liberté et de justice pour tous. La liberté économique, qui détache cette dernière de l'État, introduit le pluralisme dans le système social, aux niveaux économique, politique et culturel. C'est cela le capitalisme démocratique, la libre contribution de tous au bien commun par le biais de la poursuite des intérêts de chacun¹¹⁶.

L'application de ces programmes était présentée au Congo comme une réponse à la crise économique que traversait le pays. Selon ses initiateurs, ces changements s'avéraient indispensables à la relance de l'économie congolaise et favoriseraient l'entrée du pays dans le processus de la mondialisation. Malheureusement, ces politiques ont été un échec. Son

¹¹⁶ HOUTART, F., *Le marché, la culture et la religion*, Exposé au colloque Godelier, Cerisy, juillet 1996, cité par Michel Beaudin, cours de théologie 2007.

imposition a placé le Congo dans une situation générale d'insécurité matérielle. Le théologien Jean-Marc Éla considère ces politiques comme un hold-up. Selon lui,

la société est confrontée à la pénurie et à la disette dans les secteurs vitaux où, face à l'eau, à la nourriture, au transport, aux services de base, l'accès aux ressources de première nécessité est devenu un enjeu quotidien. Placée dans un système où n'y a pas l'argent, elle se heurte aux contraintes multiples dont le poids est considérable et met en cause l'avenir des systèmes sociaux et familiaux¹¹⁷.

À la place du progrès promis, le Congo se retrouve avec une masse de pauvres et de chômeurs en quête du mieux-être. La crise politique congolaise ne se comprend qu'à l'intérieur des mécanismes d'expansion d'un modèle politique qui dissocie l'économique et le social. On ne peut comprendre le contexte global où se trouve la R.D.C « sans situer la montée du chômage et de la pauvreté au cœur des dynamiques historiques par lesquelles le système néo-libéral envahit tous les espaces de la vie quotidienne¹¹⁸.

Actuellement, les congolais commencent à comprendre que ces politiques étaient une forme d'exclusion sournoise de leur pays dans le processus de développement. Elles sont le symbole de la soumission du pays à l'esprit du capitalisme dont l'émergence s'est traduite par la réduction de millions d'êtres humains en esclavage. Sa visée est de faire de l'argent ; tout est intégré dans une logique marchande, y compris la violence, la guerre et la banalisation du mal.

Au sein de sa trajectoire, toute la vie sociale, l'éducation, le travail, la santé, le rapport au savoir et pouvoir sont conçus et gérés à partir des normes de référence selon lesquelles n'a de valeur que ce qui rapporte. Ces politiques sont donc porteuses des logiques de violence, de paupérisation et d'exclusion qui font partie intégrante de son fonctionnement. Pour les congolais, elles sont une légitimation des différences entre les citoyens, un renforcement de la dictature et un processus d'homogénéisation.

En R.D.C, ces politiques ont favorisé la mauvaise gestion de l'État. La logique d'intervention de l'État était plus complexe que dans d'autres pays.

C'est l'époque où « la nouvelle élite » a le plus d'influence pour essayer d'impulser une stratégie de modernisation ambitieuse, ouverte à la collaboration avec les milieux financiers internationaux et les firmes multinationales. À côté de la stratégie

¹¹⁷ ÉLA, J.M., *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du « Monde d'en-bas »*, Paris, L'Harmattan, 1998, p.10-11.

¹¹⁸ ÉLA, J.M., *Afrique : l'irruption des pauvres. Société contre ingérence. Pouvoir et argent*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.11.

agricole, on a ainsi une politique foncière d'un type nouveau, matérialisée par la loi 73-021 du 20 juillet 1973. Celle-ci donne à l'État un contrôle foncier renforcé sur l'attribution des droits fonciers, et veut être l'instrument d'une modernisation des institutions foncières, permettant en fait la privatisation des terres régies jusque-là par le droit coutumier¹¹⁹.

Toutes ces tentatives de contrôle de l'État sur la mobilisation du surplus agricole n'ont donc pas eu d'effets escomptés. Il en est résulté partout une crise politique structurelle qui affecte la nature même des rapports entre l'État et les populations.

Ce qui était un projet de libération économique, politique, culturelle du pays a été contrarié par une mauvaise politique et de mauvaises décisions des dirigeants. Leur manque de volonté politique n'a pas engagé les congolais sur la voie du progrès économique. Depuis 40ans, « ils ont néanmoins été courtisés, corrompus et armés par les puissances du nord afin de maintenir l'échange intégral du système économique mondial »¹²⁰.

La souffrance du pays est attribuée en grande partie à leur mauvaise politique extérieure et interne.

On ne peut masquer le poids des réseaux mafieux et des lobbies divers qui contrôlent les ressources stratégiques et soutiennent les dictatures corrompues. La plupart des guerres et des conflits qui n'ont cessé d'appauvrir le pays ne peuvent se comprendre en dehors des enjeux géopolitiques et économiques que constituent le pétrole, l'uranium et le cuivre, le diamant, le cobalt, l'or ou l'aluminium que se disputent des puissants groupes d'intérêts¹²¹.

C'est donc une occidentalisation ratée, visible dans la délégitimation de l'État-Nation et de ses élites. Elle se traduit par la dissolution des liens d'allégeance citoyenne. Le Congo se retrouve avec des délinquants à la tête du pays sans vision et sans orientation politique, mais avides du pouvoir, peu importe leur incapacité à diriger.

1.3.3 Le contexte économique du Congo

D'entrée de jeu, nous commençons cette partie en évoquant cette scène de la vie courante et banale des congolais : « à l'entrée de l'hôpital général de Kinshasa, un fou qui étrangle un chat, lèche son sang et s'apprête à le dévorer; à côté un enfant fouille dans les

¹¹⁹ PEEMANS, J.P., *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.130.

¹²⁰ DJÉRÉKÉ, J.C., *L'Afrique refuse-t-elle vraiment le développement?*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 20-21.

¹²¹ ÉLA, J.M., « Refus du développement ou échec de l'occidentalisation? Les voies de l'afro-rennaissance », dans *Le monde diplomatique*, octobre 1998, p.3.

immondices ». Ces deux images illustrent le contexte économique de la R.D.C. Elles montrent la profondeur de la crise économique congolaise et décrivent l'image d'une société qui est au bout du rouleau. Elles démontrent comment en R.D.C le problème économique devient une question vitale, un sérieux enjeu pour la survie de tout un peuple. Elles sont une description dramatique de la dénonciation virulente de l'égoïsme de ceux qui exploitent la misère économique comme une arme puissante pour faire asseoir leur pouvoir.

L'économie congolaise est un des secteurs le plus délabré du pays. C'est elle qui génère les maux dont souffrent la R.D.C et ses habitants. « Devant l'échec de mesures mises en œuvres pour gérer la crise, cette dernière éclate au grand jour et affecte non pas seulement les agrégats macroéconomiques, mais aussi tous les secteurs économiques, sociaux, et l'atmosphère générale des affaires dans le pays »¹²². L'impact de cet échec est considérable.

Il n'existe pas de structures de contrôle de la production du pays, ni de système de gestion des personnels étatiques et non étatiques. Les services comme la douane, la voirie, l'office de contrôle, l'assurance maladie, l'assurance automobile et l'assurance chômage, etc, sont inexistantes. Les locaux publics sont en état de délabrement.

La R.D.C n'a ni autoroute, ni route nationale. Partout, on trouve des pistes qui sont en très mauvais état et il est impossible de les emprunter pendant la saison des pluies. Le réseau ferroviaire date de l'époque coloniale et rien n'a changé cinquante ans après l'indépendance. Les villes et les villages sont dans l'obscurité et plusieurs foyers utilisent du bois pour la cuisson. L'eau potable n'existe pas et il n'y a pas d'usine de traitement des eaux, ni un système d'aqueduc dans le pays. Beaucoup de rivières et de cours d'eau manquent de ponts. Cette situation complique le transport des marchandises, la circulation des produits agricoles et manufacturiers.

La R.D.C ne dispose d'aucun avion convenable. Les quelques appareils qui volent dans l'espace aérien congolais sont des avions d'autres pays et les vieux appareils russes, surnommés par les congolais « des cercueils volants »¹²³. Le pays n'a pas d'aéroport

¹²² MBAYA, K., *L'économie politique de la politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des origines à nos jours 1885-2003*, Icredes, Kinshasa, 2005, p.146.

¹²³ Cercueils volants sont des vieux petits avions du 19^{ème} siècle abandonnés par les russes et que certains exploitent pour les mettre en circulation au Congo. Quand on y entre, l'espoir d'arriver vivant à la destination est mince. Il y a beaucoup d'accidents et c'est pour cette raison, les congolais appellent ces appareils, des cercueils volants.

international, ni d'aéroport national convenable desservant les différentes villes congolaises.

Dans le domaine de transports fluvial et maritime, le Congo ne possède aucun bateau de transport des marchandises et des personnes. Ce qui fait que tous les petits trafics se font à pieds et en pirogues ou encore avec des chaloupes. Le transport en commun est inexistant. La R.D.C est un pays agricole. C'est une agriculture aux techniques et aux méthodes traditionnelles qui ne fournit pas une grande production aux cultivateurs. Il n'y a pas de tracteurs, ni d'équipements modernes. C'est une agriculture de subsistance. Elle produit de faibles revenus qui ne permettent pas aux paysans de faire l'épargne et un réel investissement.

Les principales cultures sont : le manioc, le maïs, l'arachide, la courge, le café, le thé, le caoutchouc, le sisal, l'urena, le copal, le quinquina, le millet, le coton, le riz, la canne à sucre, l'igname, la patate douce, le coco, l'huile de palme, la banane, etc. Il faut ajouter sur cette liste, les différentes sortes de fruits et légumes (oranges, pamplemousses, ananas, carottes, citrons, mangues, avocats, papayes, aubergines, épinards, soja, sésame, igname, voaudzou, pyrèthre, aggrave, rauwolfia, citronnelle, papaine, colocases, pomme de terre, cacao, chaus, tomates, poivres, poivrons, oignons, etc).

Cette agriculture est aujourd'hui le secteur qui souffre le plus de manque de leadership de développement. Elle ne joue plus son rôle crucial dans la croissance économique du pays. Il n'y a aucun appui de la part de l'État dans l'organisation de ce secteur clé de la vie publique. Les autorités lancent de simples slogans pour souligner la priorité de ce secteur, mais dans le concret, rien ne se fait pour contrer la crise agricole. Certains offices nationaux créés pour relancer les activités dans ce contexte sont incapables de s'autofinancer. Ils sont sans ressource et aucun budget n'a été voté.

Cette situation explique la disparition de bon nombre de produits agricoles d'exportation. Jadis, ces produits rapportaient presque 60% du revenu du pays. Le Congo devient de plus en plus déficitaire en production alimentaire et importe les produits de base comme les céréales, les viandes et les poissons.

Il faut souligner dans le même contexte, l'apport du secteur minier qui est le cœur et le poumon de l'économie congolaise. Quand il souffre, c'est toute l'économie nationale qui est malade. Les recherches géologiques démontrent que le Congo possède de nombreuses

ressources minières. Le sol et le sous-sol sont riches en différentes sortes de minerais. On trouve parmi eux : les métaux non ferreux, les métaux ferreux, les pierres et les métaux précieux, les métaux dits rares et les ressources énergétiques et les minéraux non métalliques. L'immensité de ces ressources est telle qu'on l'a appelé avec raison, scandale géologique.

Parmi les ressources minières exploitées, on peut mentionner : le cuivre, le cobalt, l'étain, le zinc, le cadmium, le germanium, le plomb, l'or, l'argent, le diamant, l'uranium, le tantale, le colombite, le wolfram, le béryllium, le coltan, le monazite, le pétrole, le charbon, le bauxite, le fer, le chrome, le pyrochlore, le niobium, le gaz méthane, la tourbe, le phosphate, le nickel, etc. Le sol et « le sous-sol congolais dispose donc des ressources minières abondantes avec parfois des réserves immenses pour les années à venir »¹²⁴.

Ces minerais sont convoités par les puissances occidentales et les pays voisins. Les congolais assistent de façon impuissante à l'exploitation irrégulière, illégale, massive et abusive de ces ressources minières et forestières.

Au lieu de contribuer au développement du pays et de profiter au peuple, ces minerais sont devenus la cause des malheurs de la population congolaise. Au moment où les bénéfices des investisseurs croissent sensiblement, les travailleurs, eux s'appauvrissent davantage. C'est dire que l'économie locale n'en tire pas le profit. Selon la C.E.N.Co, « plusieurs études menées par des experts fiables attestent que beaucoup de contrats consacrent le pillage et l'aliénation de la plupart des droits miniers sans aucune compensation réelle, à la hauteur des actifs cédés »¹²⁵.

Ces méfaits économiques constituent des crimes graves contre ce pays et chaque cri des filles et des fils du Congo a valeur d'épithète. Le déficit budgétaire atteint le plafond de l'intolérable et la situation s'est aggravée par l'attitude des bailleurs de fonds qui ont interrompu leur aide financière. On assiste à une dépréciation vertigineuse du franc congolais et celle-ci s'accélère de jour en jour, diminuant tout pouvoir d'achat des congolais.

À cause de cette instabilité monétaire, aujourd'hui, un certain nombre d'actes économiques s'effectuent désormais en devises étrangères. Les prix des marchandises et

¹²⁴ MBAYA, KANKWENDA, *op.cit.*, p.101.

¹²⁵ CENCO, *Appel à la vigilance pour sauvegarder la souveraineté nationale et bâtir notre destinée*, Kinshasa, 2008, p.10.

des services sont fixés en fonction du taux de change et on rencontre partout en villes des hommes et des femmes assis avec des francs congolais pour échanger. Le franc congolais subit souvent la dévaluation et il est parfois refusé par certains opérateurs économiques. La monnaie a perdu sa souveraineté et il est donc difficile pour l'instant de redresser l'économie nationale.

L'effort serait d'améliorer la production nationale afin de relever le niveau des exportations et de limiter au strict minimum les importations des produits tant alimentaires que manufacturiers. Il faut aussi lutter contre la fraude, la corruption, le bradage et le recours inopportun au financement monétaire par le truchement de la planche à billet. Car, la dépréciation de la monnaie et le financement du déficit budgétaire par des avances du système bancaire provoquent souvent un mouvement brutal d'inflation et de la hausse des prix de produits de première nécessité.

1.4 Une interprétation de la crise économique et son contexte

La crise congolaise, avant d'être économique, est d'abord une crise structurelle. Dans celle-ci sont mêlés les comportements négatifs, surtout dans les domaines économique et politique. Selon les experts, « le pays ne peut être sorti de la crise que par une thérapie de choc touchant les aspects de l'État, de la société et de l'économie »¹²⁶.

Cette thérapie est imposée de l'extérieur et de l'intérieur à travers le renforcement drastique des conditions d'aide, de travail et des ingérences multiformes. Ces ingérences sont sous forme de propositions pour la réforme radicale des institutions et de l'État. Elles sont une façon directe, ponctuelle et structurelle. Il s'agit d'une ingérence pragmatique. Elle vise avant tout l'action concrète dont les résultats doivent acquérir une visibilité dans un délai raisonnable.

Le diagnostic est sévère : l'économie formelle du pays s'est effondrée, l'infrastructure et les équipements physiques ont subi de graves dommages. Pire encore, l'intermédiation financière a cessé d'exister. Ce qui fait que le secteur public est en état de cessation de paiements et dans l'incapacité d'assurer les services essentiels. Les causes sont multiples. Mais il faut souligner ici de façon particulière, la mauvaise gestion des ressources publiques comme étant le centre du problème.

¹²⁶ PEEMANS, J.P., *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.22.

Au lieu de servir au développement, l'épargne intérieure et extérieure mobilisée par le secteur public a servi principalement aux dirigeants pour s'assurer le soutien des employés du secteur public ainsi que pour des avantages personnels. Au lieu de servir d'indications à produire et à exporter, la fiscalité a été conçue comme moyen de générer des ressources pour les dépenses discrétionnaires du gouvernement et pour redistribuer la richesse au profit de l'élite politique et de sa clientèle. Les politiques économiques ont été marquées par une absence de rigueur, de prévisibilité et de transparence¹²⁷.

En Autre, la tentative de transformer systématiquement l'économie du pays a complètement échoué. Cette transformation devait se reposer sur la rationalisation de l'administration publique, de l'appareil militaire et la réduction des effectifs de la fonction publique. Il fallait mettre en place une nouvelle administration et un nouvel appareil judiciaire, tout en décentralisant certains services publics.

« Le pays doit reconstruire l'appareil industriel et le réseau de transport et des communications. Il faut ajouter à cela la perte définitive d'un grand nombre d'emplois et un taux d'accroissement galopant de la population »¹²⁸.

Ici, la politique de relance a manqué son coup. Maintenant, il faut d'abord assurer la restauration de l'ordre public pour que les opérateurs économiques puissent travailler en sécurité. Il serait utile d'exclure l'ingérence politique dans la gestion des entreprises du secteur public et d'axer la relance de l'économie sur une industrie manufacturière d'exportation.

Le courant de l'ingérence pragmatique néo-modernisatrice insiste sur la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel comme la seule alternative pour rétablir les grands équilibres macro-économiques, financiers et budgétaires et de relancer l'économie du pays. Ce qui fait que l'international commande le national et les normes de fonctionnement de l'entreprise s'imposent à l'État. Le secteur privé impose ses priorités au secteur public et la croissance du secteur moderne est perçue comme la résultante des contraintes de l'économie internationale et de la compétitivité des entreprises. On met l'accent sur le rôle d'un État planificateur avec une économie moins planifiée. On a diminué le rôle de l'État et de l'économie nationale pour accorder une grande place à l'économie du marché.

¹²⁷ PEEMANS, J.P., *Op.cit*, p.23.

¹²⁸ *Ibid*, p.24.

Dans cette perspective, « un projet national congolais de développement ne peut plus être qu'une variante locale d'un blueprint universel dont les paramètres sont définis souverainement par les techniciens des institutions de Bretton Woods et les bailleurs de fonds »¹²⁹. Ce qui importe pour eux, ce sont les exigences universelles du marché global. Pour l'approche néo-libérale, c'est l'intervention excessive de l'État qui est la cause première du sous-développement, de l'incompétence et de la corruption¹³⁰.

En d'autres termes, pour les néo-libéraux l'intervention de l'État africain dans l'économie est la cause première de la crise économique. L'État n'est pas neutre dans le bien-être social des masses. Il s'efforce de répondre aux intérêts des plus puissants de la société. Les autorités ciblent les intérêts à court terme des groupes dominants de leurs sociétés. C'est ce qui explique la situation économique désastreuse du pays.

Mais selon Sandbrook, « l'État est une des causes de la stagnation économique d'une bonne partie de l'Afrique au sud du Sahara »¹³¹. La crise provient de l'incapacité de l'État à assumer les conditions juridiques, politiques et économiques nécessaires à l'accumulation du capital. Cette incapacité ne stimule pas les rapports de marché. Les soucis de la survie politique du régime et la survie personnelle l'emportent sur les politiques et les pratiques économiques nécessaires. On a fondé le pouvoir sur la loyauté, le clientélisme et la coercition.

« les impératifs du clientélisme ont poussé à l'expansion du secteur public, mais celle-ci n'a pas débouché sur une régulation économique plus efficace, sur la fourniture des services de base ou sur des programmes public d'investissement. Les surplus extraits de la paysannerie n'ont donc pas été utilisés à des activités productives (mais ont été détournés et gaspillés en vue d'une consommation ostentatoire, de la spéculation immobilière) »¹³².

Jean-François Bayart de son côté dépasse cette typologie avec les critères élaborés à partir de l'extérieur. Pour lui, il y a une singularité du politique dans la trajectoire historique de l'Afrique. L'État post-colonial n'est que la synthèse entre diverses logiques de pouvoir.

¹²⁹ PEEMANS, J.P., *Op.cit*, p.27.

¹³⁰ PEEMANS, J.P., *Op.cit*, p.28.

¹³¹ SANDBROOK, R., *Personnalisation du pouvoir et stagnation capitaliste. L'État africain en crise*, dans *Politique africaine* No26, 1987, p.15.

¹³² PEEMANS, J.P., *Op.cit*, p.30.

La plupart de pouvoirs en Afrique après la colonisation ont été et demeurent des pouvoirs d'assimilation réciproque des élites. Ces États relativisent « la politique du ventre »¹³³.

Ce qui fait que dans la gestion du pays, les détenteurs du pouvoir sont tous complices et parties prenantes dans la crise et dans la faillite des institutions. Ce n'est pas seulement l'État qui est vu comme un blocage et une perversion, mais toute la société avec l'État.

Dans le cas précis du Congo, la capacité de beaucoup de leaders de pervertir le fonctionnement des institutions de la République et de les détourner à des fins personnelles font que le pays est condamné à rester un éternel déviant. Ici, la société civile est loin d'être une alternative pour contrer la mauvaise gestion des dirigeants. Elle est vue comme un réseau de candidats aux prébendes.

Le régime de Mobutu a été une combinaison de despotisme et de patrimonialisme. Ses dirigeants se partageaient des rentes provenant de l'exploitation du patrimoine du pays. Selon Jean-François Bayart,

La crise du Congo est vue alors comme une nouvelle phase de l'histoire politique dérivée surtout de l'épuisement des ressources antérieures de rente. Elle se caractérise avant tout par une lutte entre factions politiques pour se partager les rentes en diminution¹³⁴.

Dans cette lutte, les partis d'opposition y sont vus comme des petits comités d'hommes politiques soutenus par leurs propres clientèles. Le système politique de Mobutu quant lui, est présenté comme doté d'une capacité extraordinaire de résilience. Il est même parvenu à neutraliser l'action de ces petits partis d'opposition en corrompant les leurs leaders. La transparence était totalement absente. Le pouvoir était présenté comme l'expression de la ruse et de la duplicité de l'État hyper-sorcier. La société congolaise était gangrenée par la déliquescence morale généralisée attribuée aux retombées perverses des pratiques étatiques prédatrices.

Le Congo est depuis lors en Afrique centrale, un cas spécifique. La reconnaissance de cette spécificité incite les observateurs de toute obédience à remettre en cause la

¹³³ Ce vocable repris par Jean -François Bayart est une expression utilisé par les camerounais pour signifier les nominations des hommes politiques. Ces derniers, une fois détenteurs du pouvoir entendent manger quand ils sont dans leurs postes. Ce qui fait que si un homme politique est promu, les gens disent « on lui a donné la bouffe » et s'il est détonné, on dit, « on lui a enlevé la bouffe ». Cette expression est appelée la politique du ventre. Lire ici, *Les Églises d'Afrique et la politique du ventre* du même auteur.

¹³⁴ PEEMANS, J.P., *Op.cit*, p.37.

pertinence du paradigme occidental de la démocratie et du marché. La conception de la démocratie à l'européenne ne correspond pas à la tradition politique congolaise, à sa vision du monde, à sa recherche de consensus. Il faut se référer à la vision africaine du pouvoir, à l'Afrique de palabre, de solidarité, de proverbes, des ancêtres et des traditions. Car, dans l'Afrique précoloniale, le pouvoir était rarement absolu et la palabre était le moyen de réaliser le consensus politique.

Aujourd'hui, l'avenir politique du Congo est imprévisible. Une vague de troubles sont encore signalées à l'Est. Face à cela, le pays est encore aux yeux de plusieurs observateurs une poudrière. Maintenant encore, la préoccupation sécuritaire retient l'attention de la majorité des congolais et le danger d'explosion sociale occasionnée par l'instabilité politique retient l'attention des gens et freine toute initiative de sortie de la crise.

Les arguments de manque de gestionnaires, de sécurité, de santé, d'armée se bousculent et donnent au Congo l'image d'un pays à la fois grabataire, sanguinaire et source de menaces multiformes. On voit ici se développer la logique d'une politique humanitaire, afin de justifier les interventions extérieures comme issue de sortie de la crise. Toutefois, il faut se demander à ce stade-ci, si c'est le Congo qui est vraiment en panne ou c'est la pensée unique de l'Occident qui veut s'imposer. Tout compte fait, l'interprétation de la crise congolaise d'aujourd'hui renvoie aux fondements de la vision occidentale du développement et de sa capacité plus ou moins grande d'en imposer l'une ou l'autre version aux pays en fonction du contexte historique.

Pour comprendre en profondeur l'enjeu de ce phénomène, il faut le resituer au cœur des dynamiques socio-historiques des populations congolaises. Elles se sont défendues pour résister tant bien que mal à ces interventions extérieures. C'est une somme d'efforts et d'inventivité; c'est aussi des formes de riposte et de réactions à des forces sociales hostiles. Ces hommes ont produit une forme de résistance pour survivre aux défis de l'histoire, aux exploitations, aux violences venant de l'extérieur. Pour mesurer l'ampleur de ces conflits qui surgissent, il faut reconsidérer le modèle de développement que l'occident impose par rapport à la mentalité congolaise. Le passage de l'archaïsme à la modernité exige l'adoption des nouvelles techniques et la prise en compte de tous les paramètres de l'univers culturel congolais.

Conclusion

La crise de la R.D.C est le résultat à la fois de l'héritage colonial, des politiques de modernisation imposées aux populations dans la période post-coloniale et des politiques d'ajustement structurel. Ses causes sont complexes. Certaines sont endogènes et d'autres exogènes. C'est une crise qui a ses spécificités, mais elle n'est qu'une variante de la crise générale provoquée par les retombées socio-politiques des tendances économiques à la globalisation des conditions d'accumulation.

Le système des États-nations mis en place aux indépendances avec mission de poursuivre par le développement l'œuvre civilisatrice des puissances coloniales a fait faillite. L'insertion dans les réseaux interconnectés de marché mondial, de l'industrie multinationale et de techno-information planétaire est profonde, aggravant encore la déculturation et la dépendance notamment financière. Élément passif du système-monde, le Congo comme l'Afrique noire officielle fait figure d'un pays de naufragés sous perfusion¹³⁵.

L'évolution des conditions pratiques de la modernisation a empêché la réalisation et la concrétisation des projets, des objectifs de modernisation et de développement. Elle a provoqué le déficit identitaire. Selon Peemans, « le déficit identitaire croissant lié à cette dérive se traduit par une instabilité politique chronique et par l'explosion de conflits opposant des populations qui doivent se réinventer une identité et un projet identitaire »¹³⁶.

Ce déficit a affecté la précarité des conditions de vie et la sécurité d'existence des populations. Il a engendré de nouvelles formes de violence, parce que la modernité promise était profitable seulement à une minorité d'élites du pays.

Il s'est créé par la suite un nouvel écart important entre les nouveaux riches et les nouveaux pauvres. Cette éclosion de la pauvreté a été vécue par la majorité de la population comme une provocation. Elles ont vues en cela, une occidentalisation ratée et un échec de la nation et des élites congolaises.

Il faut souligner le manque de leadership, la mauvaise gestion des ressources naturelles et de l'aide extérieure; l'absence d'une vision politique d'élites congolais et le manque d'un projet de société. Tous ces facteurs ont contribué à l'éclatement de la crise.

¹³⁵ LATOUCHE, S., « Exclusion et intégration de l'Afrique », dans <http://www.networkcultures.net/46/exclusion.htm>

¹³⁶ PEEMANS, J.P., *Op.cit.*, p.221.

Les conséquences sont plus visibles dans tous les domaines de la vie, parce que le pays s'enlise dans des conflits et la guerre. Les ressources ethniques, tribales, régionales, religieuses, sont devenues une référence par excellence; la citoyenneté et l'unité sont devenues des composantes supplémentaires.

L'ethnicité est devenue un élément parmi tant d'autres dans la création permanente de code de repérage des statuts et des comportements sociaux valorisés dans une collectivité. Elle produit des institutions permettant la régulation des pratiques sociales et des conflits.

Le tribalisme moderne apparaît quant à lui comme un système d'éléments signifiants qui est manipulé aussi bien par les dominants que par les dominés à l'intérieur d'un espace national ou international; il est également un moyen de définition sociale de classement qui donne à chacun sa position à l'intérieur d'une structure politique déterminée¹³⁷.

La population congolaise est à survivre et à se déplacer dans un monde régi par la violence absurde et destructrice. Les promesses non tenues de l'État congolais, la remise en question de ses maigres acquis politiques ont accru l'impression de ce non-sens liée aux pratiques de l'évolution de la société.

La volonté congolaise de développement fait depuis lors, partie des croyances et d'espérance vénérables qu'on ose à peine égratigner de peur de commettre un sacrilège. Or, rien, dans l'état actuel des choses ne permet d'affirmer avec certitude que la R.D.C est mu par un désir de progrès. Tout paraît même indiquer le contraire.

Le pays vit dans une espèce de ghetto culturel où les nouvelles du monde extérieur et de la modernisation ne pénètrent que très lentement. La censure politique écarte du paysage quotidien toute information susceptible d'empêcher de s'auto-glorifier en paix. On se retrouve impuissant devant la raréfaction subite de l'argent et du travail.

Les petits peuples sont abasourdis par l'effondrement soudain de leurs économies rongées par les incohérences invraisemblables. Ils se demandent comment cela a pu arriver? Ils n'ont prévu aucune solution rechange et attendent le sauveur.

Ce qui étonne dans cet environnement congolais, c'est qu'après la colonisation, quelques noirs sont plus blancs que les blancs. On comprend dès lors que le développement attendu n'arrive pas. Pire, c'est le sous-développement, voire le hors-développement qui est

¹³⁷ AMSELLE & MBOKOLO, *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, La Découverte, Paris, 1985, p.41.

venu à la place. Pris globalement, le Congo est devenu synonyme de la dépendance, de la misère, de la corruption, de l'exploitation, de la domination, etc. Selon Mgr Bakole Wa Ilunga,

c'est toute une liste de causes qu'on pourrait dresser en écoutant, soit les discours officiels, soit les conversations spontanées. L'exploitation par les pays riches, le manque de compétences, les conséquences de la défunte colonisation, le manque de conscience et de morale, le néocolonialisme, le manque du sens du devoir et du travail, l'inefficacité de notre système de gestion et de gouvernement, etc, etc¹³⁸.

Face à cette situation chaotique, plusieurs questions se posent : pourquoi cette cécité et cet attentisme de la part des leaders congolais? Le progrès au Congo dépasse-t-il le niveau de la mise en scène quotidienne dans les médias d'État? Pourquoi le pays ne s'en sort pas malgré les énormes richesses minières et naturelles qu'il possède? Voilà autant des questions qui dépassent tout entendement.

¹³⁸ BAKOLE WA ILUNGA, *Chemin de libération*, Archidiocèse de Kananga-Zaire, 1991, p.37.

CHAPITRE DEUXIÈME : Prises de position et pratiques pastorales de l'Église congolaise face à la crise économique

Depuis l'éclatement de la crise économique, l'Église congolaise par la voie de sa conférence épiscopale (la CENCO) a été constante dans ses interventions, ses prises de position au sujet de la vie politique et du développement du pays. Elle a lancé des appels incessants aux fidèles, aux hommes de bonne volonté et aux dirigeants politiques. Cette attitude n'est pas nouvelle dans les habitudes de l'épiscopat congolais.

Les prélats catholiques n'ont jamais hésité à pointer du doigt les causes et les auteurs du mal et ils n'ont jamais non plus laissé passer un événement national sans faire connaître aussitôt leur point de vue. Ce qui est nouveau, c'est le ton de plus en plus précis que prennent ces déclarations et leur fréquence. Nous tenterons ici dans un premier temps d'analyser quelques unes de leurs déclarations sans entrer dans les moindres détails. Dans un second moment, nous essaierons de comprendre les pratiques pastorales de l'Église congolaise face à la crise.

2.1 Des prises de position courageuses

Cinq déclarations de l'épiscopat congolais seront analysées dans la présente partie pour tenter de comprendre ses positions et suggestions face à la crise : *Tenez bon dans la foi* (1993), *Le chrétien et le développement de la nation* (1993), *Pour une nation mieux préparée à ses responsabilités* (1994), *Sauvons la nation* (1997), *J'ai vue la misère de mon peuple. Trop, c'est trop* (2003).

2.1.1 Tenez bon dans la foi (1993)

Face à la situation de blocage de la vie socio-économique et politique qui caractérise la RDC, les évêques ont écrit le message : *Tenez bon dans la foi*. Le message est un mémorandum au président de la République et les recommandations s'adressent à tous les congolais et surtout aux ecclésiastiques congolais et aux partenaires extérieurs du Congo. Les évêques recommandent à leurs proches collaborateurs, les prêtres, les religieux, les religieuses, les laïcs engagés, de témoigner correctement de Jésus-Christ et de son Évangile. Ils leur demandent d'être le modèle du peuple chrétien et de lui apprendre l'amour fraternel au delà de toute appartenance ethnique et régionale.

Les évêques font un constat négatif sur l'ampleur que prennent les phénomènes ethniques et régionaux. Ces phénomènes ont favorisé à travers le pays le clientélisme, la corruption, la mauvaise gestion et le non respect de la chose publique. C'est pourquoi les évêques exhortent les consacrés à ne pas entrer dans cette pratique anti-évangélique. « Vous devez être capables de vous placer ostensiblement du côté de la justice et de la vérité même si une telle position est contraire à celle d'un politicien membre de votre famille, de votre clan ou de votre ethnie »¹⁵⁹.

Les évêques exhortent également les prêtres et les membres des instituts de vie consacrée à demeurer tout à tous. Les ecclésiastiques ne sont pas autorisés à s'inscrire dans des partis politiques et doivent s'abstenir de briguer des mandats politiques.

Pour l'épiscopat congolais, « le cri déchirant du peuple ploquant sous le fardeau accablant des souffrances et de deuils continuels ne cesse de les affliger »¹⁶⁰. C'est pourquoi, étant fidèles à leur vocation pastorale et témoins attristés de l'assassinat de l'État congolais par la destruction de ses institutions, les évêques ont voulu adresser ce message aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté, pour les inviter à se ressaisir et à placer leur espoir dans le Seigneur. Leur message se résume en cinq points : l'assassinat de l'État, les acquis de la conférence nationale souveraine, le dialogue politique, les élections libres et démocratiques et enfin des recommandations.

a) De l'assassinat de l'État

Pour les évêques congolais, l'État zaïrois meurt assassiné par ses dirigeants. Ils constatent avec regret chez un grand nombre d'hommes politiques congolais, une option délibérée de refuser la volonté de changement que le peuple a manifesté lors de la consultation populaire :

Apparemment certains font pourrir la situation afin de s'en servir pour justifier une main-mise musclée sur le pouvoir. D'autres peut-être, considèrent cette situation comme un tremplin pour accéder au pouvoir. Pendant ce temps, le peuple est abandonné à lui-même et réduit à se débrouiller tout seul et en toutes choses, car aujourd'hui, des institutions publiques chargées d'assurer la solidarité nationale sont empêchées de fonctionner pendant que des organisations partisans sont mises en place contre lui¹⁶¹.

¹⁵⁹ C. E. Z., *Tenez bon dans foi. Message des évêques du Zaïre aux fidèles catholiques*

¹⁶⁰ *Ibid*, n01

¹⁶¹ C. E. Z., *Tenez bon dans la foi*, n03.

En effet, le peuple est soumis par ses propres chefs aux pillages, aux humiliations, aux enlèvements, aux déplacements forcés, aux massacres par milliers et aux violences de toutes sortes. Le peuple a subi toutes ces exactions parce qu'il a osé mettre en cause la dictature et les privilèges de ceux qui en vivent à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les pillages, les conflits ethniques, les enlèvements et le carnage sont des signes qui démontrent l'incompétence de l'État dans la gestion du pays. Ils attestent la folie de l'État contre sa propre population, privatisé et rendu délibérément inefficace. L'État est devenu incapable d'éduquer la jeunesse nationale. Les écoles sont soit détruites, soit fermées et les enseignants sont réduits au chômage. Il est incapable d'administrer la justice, de discipliner son armée et de sécuriser l'ensemble de ses habitants.

L'État est également incapable de maîtriser sa monnaie par une organisation efficace du travail solidaire et productif, permettant la circulation des biens et leur commercialisation grâce à un système bancaire en état de fonctionnement. Il est aussi incapable de payer les agents de la fonction publique, les enseignants, le corps médical, les militaires et le personnel diplomatique qui travaille à l'étranger.

Bref, le tableau sombre ci montre clairement le visage réel de l'État. Cette situation est un crime contre le peuple. Les évêques refusent d'être complices de ce crime et invitent les autorités à mettre fin à la destruction et à l'assassinat de la nation. Une des issues pour sortir de cette crise est le respect des acquis de la conférence nationale souveraine.

b) Les acquis de la conférence nationale souveraine

Le peuple congolais (zaïrois) s'est mobilisé afin de mettre fin à cette mort de l'État. Il a manifesté sa volonté du changement lors de la consultation populaire organisée par le chef de l'État. Il a exprimé à haute voix son désir de tenir la conférence nationale souveraine au cours de laquelle plusieurs décisions ont été prises. Les évêques dans leur message ont exigé le respect par les autorités étatiques des acquis de la conférence nationale souveraine. Ils ont demandé à la communauté nationale de se ressaisir avant qu'il ne soit trop tard afin d'éviter le pire dans le pays. Ils ne voulaient pas seulement faire le constat du mal et le dénoncer comme une gangrène qui ronge le corps social, mais proposaient de remettre sur pied de façon urgente l'État zaïrois (congolais).

Nous avons un besoin urgent de remettre sur pied l'État zaïrois et cela ne peut se faire sans entente ni consensus autour de valeurs communément acceptées par l'ensemble du peuple zaïrois. Avant la conférence nationale souveraine, la faillite de société de la deuxième République était devenue évidente et le consensus national avait été rompu. Un nouveau consensus a été réalisé à la conférence nationale souveraine par les délégués de l'ensemble du peuple zaïrois. L'œuvre de la conférence nationale souveraine comme toute œuvre humaine est perfectible. Au demeurant, des mécanismes sont prévus à cet effet. C'est pourquoi, ceux qui aiment la vérité, la paix et le bonheur du peuple zaïrois ne peuvent rejeter les acquis de la conférence nationale souveraine¹⁶².

Ces acquis constituent le point de départ du processus de démocratisation et la base de l'établissement d'un État de droit. Les évêques insistent sur le respect de ces acquis, expression de la volonté populaire. Malheureusement, ces acquis ont été mis en veilleuse par les autorités de la deuxième République. Les prélats catholiques les interpellent pour qu'ils fassent leur devoir et qu'ils assument leur responsabilité de mettre en place les institutions démocratiques voulues par toute la population.

C) Le dialogue politique

Pour les prélats congolais, l'entente et le consensus nécessaires pour restaurer l'État ne doivent pas être limités à la conférence nationale souveraine, ni restreints à la seule classe politique. Le peuple zaïrois tout entier a besoin d'entente et de la réconciliation pour toute sa vie. C'est pourquoi les évêques exigent le dialogue au sein de la classe politique. Ce dialogue « doit se faire en particulier, dans la vérité, dans l'humilité, la bonne foi et le respect de la parole donnée. C'est pourquoi, il exclut l'intimidation, le mensonge, la trahison, la compromission et l'achat des consciences des interlocuteurs »¹⁶³.

Ce dialogue, selon les évêques, ne doit pas se faire au détriment de la population qui est la communauté nationale. Ce dialogue n'a pas pour finalité la réalisation d'une volonté particulière ou des aspirations d'un individu ou d'un groupe. Ce dialogue devrait assurer au peuple zaïrois une transition pacifique et non conflictuelle vers la troisième République. Il s'agit pour les prélats catholiques « de laisser fonctionner normalement les institutions de la transition mises en place par la conférence nationale souveraine »¹⁶⁴.

¹⁶² C. E. Z., *Op.cit*, no8.

¹⁶³ C. E. Z., *Op.cit*, n08

¹⁶⁴ *Ibid*, no11.

d) Les élections libres et démocratiques

Le dialogue doit aboutir à des résultats concrets. Il devra créer d'institutions définitives, des conditions et un environnement politiques favorables aux élections libres et démocratiques. Pour y arriver, certaines conditions essentielles sont requises, notamment : le délai raisonnable pour les opérations électorales, la sécurité des personnes et des biens, la liberté d'expression et la grande accessibilité aux médias pour tous les groupes, la réhabilitation des voies de communication permettant la libre circulation des personnes et des biens à travers le territoire national et enfin la restitution à la communauté nationale des moyens essentiels au fonctionnement de l'État, c'est-à-dire rendre les institutions et les services étatiques opérationnels.

Pour la conférence des évêques, « tant que ces conditions ne seront pas réalisées, le recours aux élections ne sera qu'une mascarade et une grande mystification du peuple »¹⁶⁵. C'est pourquoi, ils proposent, dans leur message, quelques recommandations.

e) Les recommandations

Les prélats adressent leurs recommandations à toutes les instances du pays. Aux autorités zaïroises, ils demandent de respecter la légalité et l'ordre institutionnel de la transition adopté par la conférence nationale souveraine et de faire cesser le très nuisible dédoublement des institutions de la République. Ils leur demandent également d'avoir un grand souci du bien commun et de la justice. Celle-ci devra sanctionner les crimes commis et rétablir dans leurs droits les familles, les communautés et les personnes victimes des pillages et du terrorisme.

Aux instances responsables de la gestion financière et de l'économie nationale, les évêques demandent d'améliorer les conditions générales de production et de commercialisation des biens, afin d'éviter la perte énorme et incalculable d'argent, occasionnée par le recours abusif à la planche à billets. Cette manière d'agir mettra fin à la désorganisation du système bancaire, l'influence des lobbies privés et le commerce abusif et illégal des devises et des matières précieuses. Il y a donc l'urgence de mettre fin à ces crimes contre la nation.

¹⁶⁵ C. E. Z., *Op.cit*, n016

À l'ensemble de la population, ils demandent de s'organiser pour tenir bon en dépit de nombreuses souffrances et de renforcer la solidarité et l'esprit de partage. Cette solidarité peut s'exprimer sous forme de partage de nourriture, de travaux collectifs de production et d'assainissement de l'environnement. Ils invitent le peuple à rester vigilant et critique à l'égard de tout discours politique trompeur, prônant la haine, la division et la violence fratricide. Les évêques exhortent le peuple à respecter la vie et l'amour du prochain comme l'exigent les commandements de Dieu.

Mieux vaut donc obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes (Ac5, 29), fussent-ils membres de votre ethnie. Ne l'oublions pas, tous ces maux finissent par se retourner contre leurs auteurs. Aussi est-il juste et légitime de se désolidariser des chefs qui travaillent à la destruction de leur propre peuple et incitent notamment à la haine et à la violence¹⁶⁶.

Aux électeurs, ils demandent de faire preuve de sagesse et de discernement. Ils attirent leur attention sur les politiciens qui se pointent à la dernière minute comme des bienfaiteurs du peuple qu'ils ont auparavant abandonné à son triste sort, soit ruiné et spolié. Certains politiciens organisent des mutuelles ethniques et se déclarent trop facilement défenseurs des intérêts de leurs milieux d'origine. Les évêques demandent au peuple de ne pas croire à leurs seules paroles.

Avant de les élire et de les préférer à d'autres concitoyens, examinez d'abord et voyez par quels engagements concrets ils se sont déjà montrés solidaires avec vous. Pourquoi une telle insistance? Parce que, de toutes les responsabilités civiles, celle de la politique est la plus haute et la plus exigeante. Elle ne peut donc être confiée ni aux personnes qui n'ont jamais rien dirigé dans leur vie, ni pire encore, à celles qui sont classées parmi les malfaiteurs du pays. Cette charge, ne peut non plus être laissée entre les mains d'un commissionnaire, agissant pour le compte d'un tiers bailleur de fonds, dont il ne serait qu'un prête-nom¹⁶⁷.

Pour sortir de la crise actuelle et progresser, il faut confier la gestion du pays aux gens qui sont solidement établis et qui ont l'honnêteté, la compétence, l'expérience et le dévouement dans la gestion des affaires publiques ou privées. Ces gens doivent faire preuve d'un leadership charismatique au vrai sens du terme, ayant l'esprit de sacrifice et le souci du bien commun.

En dernier ressort, les évêques soulignent la solidarité du Saint-Siège et des Églises occidentales dans le long processus de démocratisation du Zaïre. Ils sont reconnaissants et

¹⁶⁶ C. E. Z, *Op.cit*, no 17.

¹⁶⁷ *Ibid*

peuvent compter sur leur appui et sur leur compréhension. Cette solidarité s'est manifestée surtout par les correspondances, les rencontres avec les responsables de l'épiscopat et les dons en argent. Une telle communion a été pour le peuple un grand réconfort.

Par contre, l'épiscopat dénonce la complicité de certains milieux étrangers dans l'endettement du Zaïre. Selon les prélats,

aujourd'hui il y a fort à craindre que de l'extérieur provienne l'appui matériel et moral aux conflits ethniques et à la dictature dans notre pays. Encore une fois, nous invitons les partenaires extérieurs du Zaïre à privilégier l'amitié et le bien commun de notre peuple plutôt que le soutien à des personnes ou à un régime particulier¹⁶⁸.

Et l'histoire ancienne et récente montre bien que des peuples soumis à une dictature armée qui est en fait une tyrannie, sont comme des prisonniers et, à ce titre, ont grandement besoin de la solidarité et de l'entraide des autres nations. Cette solidarité ne doit pas se transformer en un soutien aveugle à l'endroit des pouvoirs corrompus.

En définitive, pour les évêques, la grave crise que connaît le pays révèle la réalité du péché qui a conduit les nations à la ruine et à la destruction. L'œuvre de libération, de sanctification et de rénovation de la société congolaise, dépasse les possibilités humaines. C'est pourquoi, ils recommandent à tous les fidèles catholiques et aux croyants de bonne volonté, de prier en tout temps et d'implorer le Seigneur Tout-Puissant et miséricordieux d'entendre le gémissement du peuple et de le sauver. Ils sont certains que le Seigneur veut le salut du peuple et attend de lui la conversion. Les évêques implorent au Seigneur le pardon des péchés du peuple et invitent ce dernier à rester ferme dans la foi et dans la prière.

2.1.2 Le chrétien et le développement de la nation (1993)

Ce texte est une exhortation pastorale des évêques du Zaïre adressée à toute la nation zaïroise. Selon certains analystes, ce document est important et digne de l'Église catholique d'Afrique par sa conception solide et ses vues réalistes et interpellantes. L'Afrique est alors placée devant un tournant décisif de son histoire après la colonisation et les indépendances non réussies. « Pour les évêques du Zaïre, l'heure a sonné pour désigner sans équivoque les priorités pour l'émergence d'une Afrique véritablement nouvelle. Or

¹⁶⁸ C. E. Z., *Op.cit*, no24.

toutes ces priorités se résument en un mot magique : le développement »¹⁶⁹. Les évêques font preuve dans ce document historique d'une étonnante capacité d'adapter leur discours à des situations réelles et concrètes de leurs milieux de vie et d'action. Le document invite le chrétien à en saisir la portée et la pertinence au milieu d'une situation de détresse généralisée dont les convulsions ne laissent pas augurer des perspectives rassurantes.

Il convient en effet, pour le chrétien, de se retremper dans le message de son divin Maître pour jeter sur le monde et sur son existence un regard inspiré par les vues mêmes du Christ afin que son action soit toujours réajustée au dessein de salut de Jésus-Christ et qu'ainsi l'homme tout entier et en chaque être humain soit hissé à la stature du Christ Alpha et Oméga de l'humanité¹⁷⁰.

Car, par son entrée dans l'histoire des hommes, le Christ est venu transfigurer leur être même, donnant ainsi un sens nouveau à tout effort humain d'auto-accomplissement. Le développement est l'amélioration des conditions des personnes humaines. Il est le passage d'une société moins humaine à une société plus conforme à la dignité humaine. La perspective chrétienne impose à ce processus les exigences d'un esprit radicalement purificateur des tendances ambiguës de la spontanéité humaine. Le développement comporte plusieurs aspects : économiques, psychologiques, socio-politiques, culturels, etc. Le chrétien le trouve appauvri tant qu'il n'intègre pas et ne se trouve pas animé de part en part par des impératifs éthiques et qu'il ne se situe pas dans une perspective radicalement spirituelle. Le chrétien, à travers les tâches les plus banales de son existence doit s'atteler quotidiennement à une mission de salut en Jésus-Christ.

Le développement ne saurait être authentiquement chrétien s'il n'est à la fois un développement intégral, intégré et universel. Il doit porter sur toutes les dimensions de l'homme, sur toutes les instances de la vie communautaire et être animé par la vision globale de l'homme que le Christ nous révèle comme un être transcendant, irréductible à un pur objet manipulable, instrumentalisable¹⁷¹.

Le développement doit être intégré et faire concourir efficacement chaque aspect de l'agir humain à la réalisation de la finalité que Dieu lui-même assigne à toute existence humaine. Le développement en définitive doit être universel en tant qu'il élève tout agir

¹⁶⁹ C.E.Z, dans *Le chrétien et le développement de la nation. Autour de l'exhortation pastorale des évêques du Zaïre. Actes du premier séminaire scientifique. Kinshasa, du 13 au 15 décembre 1990*, Kinshasa, 1993, p.5.

¹⁷⁰ C.E.Z, *Op.cit*, p.81.

¹⁷¹ *Ibid*, p.82.

humain à l'horizon de la rationalité. La finalité de cet agir se ramène en la personne de tout être humain créé à l'image de Dieu.

En réalité, l'horizon de tout processus de développement est la promotion intégrale de la personne humaine dans la plénitude de sa dignité. Il ne peut pas y avoir de développement là où un seul aspect de cette dignité se trouverait foulé au pied. De la même manière, il n'existe pas de développement là où un membre de la communauté humaine se trouverait marginalisé des lieux où se décide le sort de la communauté. L'Église du Zaïre, par la voix de ses évêques, rappelle toujours avec insistance que sa mission première est essentiellement spirituelle. Mais elle ne perd jamais de vue que cette mission s'exerce sur l'homme, image de Dieu, appelé à vivre pleinement.

Dans la conjoncture historique qui est la nôtre, l'Église zaïroise considère les tâches de développement comme faisant partie intégrante de sa mission. C'est pourquoi, tout en respectant la responsabilité de l'État, l'Église du Zaïre assume sa part de responsabilité dans le processus de développement en annonçant l'Évangile pour que les hommes soient animés de l'intérieur par la force vivifiante du message révélateur. Ces gens transformés par l'Évangile entraîneront leur société de façon efficace dans la voie des restructurations individuelles et communautaires. Ils pourront également garantir à la société et aux individus la prospérité économique à laquelle ils aspirent depuis le début de l'évangélisation missionnaire.

Concrètement, l'Église prend elle-même des initiatives de développement communautaire à la fois par devoir de croissance autonome, par souci de susciter chez ses fidèles et chez tout le peuple un gigantesque effort de solidarité et de partage. Aujourd'hui encore, l'Église estime devoir s'engager dans la voie d'une pastorale de développement. Elle ne veut pas par là s'accrocher à des réalisations ponctuelles, mais elle se remet en question elle-même et cherche à réajuster sa propre action à la lumière des signes des temps pour mieux répondre à sa vocation d'éducatrice et de servante de l'humanité.

Elle a à ce point opté pour l'inculturation du message et celle-ci lui donne une compétence particulière dans cet effort gigantesque de toute la nation aspirant à plus d'autonomie et à plus d'efficacité dans la réalisation de ses projets.

Car sans une culture harmonieusement intégrée, qui soit à la fois dynamique, ouverte à tout apport positif et donnant souffle à cette quête de sens qui caractérise l'homme, les projets isolés, les petites ou grandes réalisations apparaissent comme

des faits juxtaposés et ne sauraient constituer un apport positif dans la marche légitime de notre peuple vers sa pleine réalisation¹⁷².

On le sait, la culture est le milieu où se recueillent les différentes dimensions de notre existence individuelle et collective. Elle constitue le cadre hors duquel toute volonté de développement est simple velléité. En d'autres termes, ce qui se décide doit pouvoir s'appuyer sur une dimension culturelle. Cela suppose une volonté politique efficace qui dépasse la formulation des slogans pour se traduire dans les actions concrètes avec une planification rigoureusement conçue.

Ces actions doivent également traduire la sincérité des options majeures des responsables politiques. Cela suppose que les hommes et les femmes qui forment la société reçoivent une éducation permanente et intériorisent les valeurs cardinales sans lesquelles la société ne saurait plus se reconnaître comme une société humaine. Parmi ces valeurs, il faut retenir : la promotion et la protection de la vie humaine, le respect de l'environnement, la santé monétaire, tous les corollaires et les préalables économiques qui peuvent garantir la sécurité matérielle indispensable à la vie biologique, sociale, culturelle et spirituelle des individus et des communautés.

En ce moment où le pays s'arrache petit à petit à une dictature politique et économique, il convient que le peuple congolais ne se contente pas de l'énoncé de quelques changements. Car, selon les évêques, « les convulsions de notre société manifestées par les derniers événements (pillage, guerre, sabotage des assises de la conférence nationale souveraine, etc.) révèlent la précarité des fondements du prétendu processus de démocratisation »¹⁷³.

Ils insistent sur l'impératif de la reconnaissance de la dignité de toute personne humaine, les impératifs de travail et la participation de tous à la construction du pays, les impératifs de substitution aux structures du mal qui ont marginalisé le peuple des lieux où se produisent et se partagent les ressources du pays. Les évêques exigent des structures nouvelles garantes d'une participation de tous au pouvoir ne fut-ce que par le contrôle de ceux qui sont au poste de commandement. Ils veulent les structures sans lesquelles la démocratie n'aurait aucune crédibilité, alors que la misère atteint des proportions inhumaines.

¹⁷² C.E.Z, *Op.ct.*, p.83.

¹⁷³ C.E.Z, *Op.cit.*, p.84.

C'est dire que pour une société fragilisée dans le concert des nations, la démocratie n'échapperait au caractère de pure formalité que moyennant des principes et des lois qui garantissent un contrôle permanent du pouvoir par le peuple. Et pour que les chrétiens du Zaïre se reconnaissent dans la société en gestation, ils doivent considérer comme un devoir évangélique de faire la politique et d'accéder dans un esprit de service aux postes de commandement.

Bref, le peuple attend de la démocratie : que l'éducation et la santé publique soient prises en charge, que l'administration du territoire garantisse un cadre d'authentique paix intérieure respectueuse de liberté et des droits de chacun, que l'armée ne soit pas un réservoir de bourreaux contre le peuple, que la gestion de la chose publique soit rigoureusement respectueuse du bien commun, que le peuple mette en valeur les ressources humaines naturelles dont il dispose pour la promotion de la société humaine.

Les évêques concluent leur exhortation en se situant parmi le peuple qu'ils évangélisent et en se reconnaissant solidaires des insuffisances qu'ils ont reconnues et déplorées. Le but est de provoquer une prise de conscience communautaire en vue d'une conversion salutaire de tous et de chacun afin que « tous, évêques, prêtres, ouvriers apostoliques et fidèles de l'Église catholique, puissent s'engager dans un esprit de charité *et* en collaboration avec tous les hommes de bonne volonté à mener la lutte avec la force de l'Évangile contre toute forme d'immoralité et d'injustice »¹⁷⁴. Les évêques souhaitent à cet effet, le relèvement du pays et l'instauration d'une démocratie selon l'Évangile.

Au sujet de la démocratie, l'Église catholique, au cours des deux millénaires de son existence, a à plusieurs reprises et malgré les défaillances de certains ecclésiastiques, clarifié sa mission qui est d'ordre spirituel et non temporel. Sa mission a d'abord une portée évangélique et évangélisatrice, et non civilisatrice et encore moins colonisatrice (malgré toutes les aberrations de l'histoire). Elle reconnaît le bien-fondé des aspirations du peuple à la démocratie. Elle ne s'identifie à aucune forme de culture ni de civilisation humaine. L'Église encourage et soutient tous les bons projets de société que les hommes se donnent au cours de leur histoire. Elle reconnaît également les limites de toutes les institutions humaines et celles de la démocratie.

Selon les évêques,

¹⁷⁴ C.E.Z., *Op.Cit.*, pp.85-90.

Si l'Église était d'institution humaine, elle soumettrait sa structure interne fondamentale au diapason de l'histoire et au goût du jour. Mais l'Église n'est pas d'origine humaine : elle a été instituée par Dieu et donnée à l'humanité comme lumière des nations et Sacrement de salut du monde. Nous sommes invités à la recevoir avec reconnaissance et dans la foi en ce qu'elle a de divin et à l'organiser dans la prudence, avec compétence, justice et charité en ce qu'elle a d'humain et de contingent¹⁷⁵.

Mis à part les éléments de droit divin, et compte tenu des faiblesses de toute action humaine même soutenue par la force de Dieu, l'Église catholique a un profil d'image sociale qu'elle propose à l'humanité. Elle est une communauté structurée et fonctionnelle à dimension universelle et qui transcende l'espace et les temps, des peuples et des nations. Elle prône la communion et l'unité.

Ce qui fait que l'autorité dans l'Église ne peut être confisquée par des individus ni se transmettre par hérédité. L'Église ne vise pas des intérêts partisans des personnes individuelles ou des groupes particuliers dans sa prédication. Son but est le salut et la promotion de toute l'humanité. Cette action se concrétise auprès des êtres humains qui souffrent, les marginaux, les victimes d'injustices, les pécheurs, les jeunes fragiles et vulnérables, les malades et les handicapés.

Dans son apostolat, l'Église garde toujours le but de la venue de son fondateur Jésus-Christ : porter la bonne nouvelle aux pauvres et libérer les captifs (Lc 4,18-19). Elle centre son action dans les œuvres de charité et de miséricorde à l'égard des victimes de misères de toutes sortes. Son objectif est donc de trouver une réponse adéquate au défi incontournable du sous-développement qui emprisonne la société congolaise. Les évêques espèrent que tous ces problèmes trouveront de solutions adéquates avec la participation libre et active de tous les fils et de toutes les filles du Congo. En d'autres termes, le développement tel que l'Église le conçoit n'est pas sectoriel; il concerne tout le peuple. Il ne se reçoit pas en cadeau, il est le fruit d'une conversion totale, d'une conquête libre et consciente, d'une auto-promotion.

Le développement est un passage obligatoire d'une société moins humaine à une société plus conforme à la dignité humaine, et qu'à la base de ce projet de société, il y a une volonté politique. Ce processus est une partie intégrante de l'expérience de la communauté chrétienne assumant ses responsabilités. C'est pourquoi les évêques exhortent :

¹⁷⁵ C.E.Z, *Op.Cit.*, p.101.

*Qu'à la problématique du développement soient associées toutes les personnes et toutes les instances de l'existence communautaire. La situation du Congo exige une action concertée à partir d'une vision claire des aspects économique, social, culturel et spirituel. Il faut pour cela mener une lutte pour la promotion d'une société plus humaine. Une telle lutte concerne toutes les instances de la société et pour le Congo, elle exige l'implication de tous les congolais.

*Que l'Église congolaise n'ait pas peur d'orienter sa mission d'évangélisation dans la société vers le développement et la politique; qu'elle crée des médias catholiques capables de former, d'informer, et d'interpeller les congolais à l'amour des autres ; cela est un préalable au développement.

*Que les dirigeants fassent preuve d'amour pour le peuple et qu'au-delà des intérêts égoïstes soutenus et encouragés par les grandes puissances, qu'ils témoignent d'une volonté politique garante d'une bonne gestion des rapports sociaux et du patrimoine national. À cet effet, qu'ils promeuvent l'effort pour protéger la monnaie nationale.

Les évêques souhaitent que les pays développés économiquement favorisent au Congo l'épanouissement du sens des responsabilités, encouragent les initiatives et aident les congolais à promouvoir eux-mêmes leur développement, leur autonomie, leur indépendance. Dans cette perspective, que le Congo fasse preuve d'un esprit critique et d'une ouverture face aux multiples apports des pays occidentaux.

Les évêques congolais exigent que l'Église institutionnelle elle-même fasse preuve de conversion. Elle doit donner l'exemple en matière d'écologie et de santé financière. C'est dans cette optique qu'elle doit contribuer à la gloire du Christ et au salut de tous en soutenant les pauvres, les marginalisés, en vue d'une compréhension mutuelle et d'une coexistence pacifique.

2.1.3 Pour une nation mieux préparée à ses responsabilités (1994)

Ce message est celui du comité permanent des évêques du Congo à l'occasion du génocide rwandais. Il fait suite à d'autres messages adressés aux catholiques et aux hommes de bonne volonté. Les évêques expriment leur solidarité et leur compassion au peuple congolais. Plus que dans les documents antérieurs, l'épiscopat congolais souligne l'importance pour les laïcs catholiques de s'engager dans la vie sociopolitique et la

nécessité pour le peuple en général de se former à assumer ses responsabilités civiques conformément à l'esprit de l'Évangile.

La formation du peuple apparaît comme l'une des réponses les plus appropriées à la crise de la classe politique congolaise. En se référant à l'épître de saint Paul aux corinthiens (2 Cor 4, 8-9), les évêques croient que cette expérience de l'apôtre Paul est celle du Congo confronté à une crise généralisée provoquée par les forces internes et externes qui le menacent dans son existence. La réponse à cette crise doit être le fruit d'un effort commun.

Après le constat unanime de la faillite de la deuxième République, le peuple congolais s'est investi dans le processus de démocratisation devant culminer dans l'instauration d'un État de droit. « Il a en particulier exigé la tenue d'une conférence nationale souveraine dont il considère les acquis comme la voie indiquée pour son propre cheminement vers la justice, la paix et le développement intégral »¹⁷⁶.

Le pays s'est doté d'un nouveau projet de société et d'un patrimoine culturel formulés en des actes, des résolutions, une loi fondamentale et des institutions voulues démocratiques. Face à cet ensemble politico-juridique, il est aujourd'hui devenu impossible de faire comme s'il n'existait pas. C'est un héritage qui témoigne du grand progrès accompli par le peuple congolais. C'est un projet de changement qui a su éviter les pièges de la corruption, de la division, de la violence et de la guerre civile.

L'Église congolaise, à en croire les évêques, est restée constante dans son engagement au service du peuple congolais et de la paix à travers le pays. Elle a encouragé et soutenu les responsables afin de mettre un terme au dédoublement des institutions. « Ce résultat fut atteint grâce notamment à la signature d'un protocole d'accord, à l'acceptation par tous d'un texte constitutionnel unique, d'un seul parlement et d'un gouvernement de transition »¹⁷⁷.

Les évêques déterminent la responsabilité de chacun dans la réalisation du projet commun. Aux hommes politiques, il est demandé de respecter la parole donnée, le texte constitutionnel et de s'y référer en toute circonstance.

Concernant l'Église et sa responsabilité dans la vie de la communauté nationale, les prélats rappellent qu'

¹⁷⁶ C. E. Z., *Un effort supplémentaire pour sauver la nation*, no10.

¹⁷⁷ C. E.Z., *Pour une nation mieux préparée à ses responsabilités. Message des évêques du Zaïre aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté*, N09.

elle est un peuple organisé au sein duquel les rôles et les fonctions sont bien définis. La hiérarchie de l'Église apporte sa contribution à l'édification de la cité, en aidant les fidèles à vivre en conformité avec l'Évangile même dans le domaine socio-politique¹⁷⁸.

L'Église ne peut en effet

s'accommoder de n'importe quel comportement politique. En particulier, le chrétien ne doit pas s'envisager ni se résigner à subir la vie et l'activité politiques comme une sale affaire, un lieu de toutes les compromissions, une occasion d'oppression et de domination de ses frères, d'enrichissement personnel et d'exploitation du peuple¹⁷⁹.

Les évêques soutiennent qu'en vertu de la dignité baptismale commune, le fidèle laïc est co-responsable, avec les ministres ordonnés, de la mission de l'Église. Et l'Église est envoyée pour continuer l'œuvre rédemptrice du Christ, cette œuvre concerne le salut de tous les êtres humains et elle embrasse également le renouvellement de l'ordre temporel. Tous les membres de l'Église participent à sa dimension séculière de façons diverses.

Pour leur part, les membres de la hiérarchie de l'Église et ceux des instituts de vie consacrée participent à la vie politique, non seulement à titre de citoyen par respect des justes et opportunes options politiques et l'obéissance aux lois du pays, mais également selon leur état de religieux et de pasteur, par le service et le ministère qui leur est spécifique : la prière, le témoignage, la charge pastorale et la charité chrétienne¹⁸⁰.

Les fidèles laïcs quant à eux, ne doivent pas renoncer à la participation politique et doivent participer dans divers domaines : économique, social, législatif, administratif, culturel, dans le but de promouvoir de manière organique le bien commun. Leur mission reçue de la part du Seigneur est d'annoncer et de faire vivre aux gens d'ici-bas la Bonne nouvelle du salut. L'Église anime et éclaire par l'Évangile tous les aspects du cheminement des humains et des peuples vers le Royaume de Dieu.

Les évêques souhaitent une organisation générale du pays. Ils insistent sur la nécessité de la sécurité des personnes et de leurs biens, garantie par des institutions crédibles et acceptées par l'ensemble des citoyens. Il faudra assurer la liberté d'expression pour tous à travers les moyens de communication et les rendre accessibles et disponibles

¹⁷⁸ C. E.Z., *Op.cit*, n011.

¹⁷⁹ C.E.Z., *Complémentarité des vocations et des missions au sein de l'Église pour le service de la nation*, N09.

¹⁸⁰ *Ibid*, N015

aux différents groupes représentés dans le pays. Il sera important, selon les évêques, de voir à une réhabilitation minimale des voies de communication et d'assurer la libre circulation des personnes et de leurs biens.

Ces conditions doivent s'accompagner de la restitution à la communauté nationale des moyens essentiels au fonctionnement de l'État. En plus des conditions concernant l'organisation générale du pays, les évêques souhaitent que le climat sociopolitique actuel doive être assaini, parce que certains politiciens ont peur par exemple des élections qu'ils considèrent d'avance comme perdues pour eux. C'est pourquoi, ils s'organisent pour dénigrer tous ceux qui ne pensent pas comme eux et saper gratuitement leur crédibilité, qu'il s'agisse d'hommes politiques, de membres de la hiérarchie de l'Église ou de toute autre personnalité influente dans le pays.

Selon les évêques, « une autre méchanceté et une autre embûche, subtilement perpétrées ou placées sur la voie des élections, est la tendance généralisée dans le milieu des politiciens, à ethniciser et régionaliser les enjeux politiques zaïrois »¹⁸¹. En effet, des politiciens confrontés aux difficultés de convaincre le peuple par un discours et un agir politiques fondés sur un vrai projet de société ne misent que sur leur appartenance ethnique ou régionale. Ils pratiquent la géopolitique pour diviser le peuple.

C'est pourquoi on assiste aujourd'hui à une prolifération d'associations ethno-régionales créées de façon artificielle sans réel souci de service. Dans le concret, ni ces ethnies, ni des régions n'intéressent réellement cette catégorie d'hommes politiques. On le sait, ces politiciens se réveillent toujours à l'approche des échéances électorales pour tromper le peuple. Cette exploitation politicienne de certains antagonismes interethniques met à feu et à sang les régions entières, notamment celles du Nord-Kivu et du Shaba.

Comme soulignent les évêques,

l'ethnicisation et la régionalisation des enjeux politiques zaïrois aboutissent en définitive et en réalité à la destruction du pays et à la négation de la nation zaïroise. Ceci montre à l'évidence que la seule motivation des tenants de la politique des ethnies et leur seul argument consistant, se trouvent être simplement et malignement l'ethnie ou la région. Si l'organisation des élections se fait dans cette mentalité, il est fort à craindre que de telles élections ethnicisées ne débouchent sur un chaos général, puisque chaque ethnie devrait placer son candidat à la présidence de la

¹⁸¹ C. E. Z., *Pour une nation mieux préparée à ses responsabilités. Message des évêques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté*, N018.

République, à la primature, au gouvernorat... On risquerait de s'acheminer vers la « congolisation » des années 1960. Nous espérons qu'un tel malheur sera évité¹⁸².

Même actuellement le danger demeure encore dans la mesure où des partis ou groupes de partis politiques entretiennent en leur sein des organisations de jeunes appelés militants, combattants ou jeunesse de tel homme politique. Ces groupes se transforment souvent en milices armées au service des personnalités politiques, prêtes à mettre tout le pays à feu et à sang. Cela inquiète la population qui a déjà souffert des troubles des années 1960. Certaines régions du Congo continuent jusqu'à aujourd'hui à souffrir des blessures causées par les miliciens des personnalités politiques.

Il ne s'agit pas de dire au peuple ce qu'il doit penser, dire ou faire, mais d'amener les individus et les groupes d'origine et de mentalités différentes à devenir et à former réellement une nation.

Car là seulement où existe la nation, il peut y avoir des raisons, des causes et un projet de société considérés comme un patrimoine commun et pour lesquels les citoyens peuvent exiger et revendiquer avec assurance et détermination un système démocratique de gouvernement et de gestion. On ne peut parler de démocratie que là où existe une nation qui possède un bien à défendre et qui en est consciente¹⁸³.

Dans un tel projet, quelle sera alors la contribution de l'Église à la formation du peuple? D'entrée de jeu, il n'est pas dans le rôle de l'Église de promouvoir des idéologies, de concevoir des stratégies d'action politique, des programmes de gouvernement, de parrainer politiquement des individus ou des groupes pour l'accès ou le maintien au pouvoir. Elle n'a pas à s'occuper de politique dans son propre intérêt. Personne non plus ne fait ou n'a à faire de la politique au nom ni pour le compte de l'Église.

Dans ce domaine, son rôle est d'aider les laïcs chrétiens à s'acquitter fidèlement de leur mission de renouveler le temporel conformément aux exigences de l'Évangile. Ainsi dans le cadre de la restauration du pays, il est souhaitable que soient intensifiées, dans les communautés chrétiennes jusqu'au fin fond des villages, la diffusion, l'explication, l'illustration de l'enseignement sur le processus de démocratisation. Pour réussir l'éducation de la population, certaines questions méritent d'être soulevées. Parmi elles, nous retiendrons :

¹⁸² C. E. Z., *Op.cit.*, No 20.

¹⁸³ C. E. Z., *Pour une nation mieux préparée à ses responsabilités. Message des évêques du Zaïre aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté*, No 23.

Le caractère national de l'enjeu politique congolais : il s'agit d'éveiller la conscience du peuple congolais à une cause commune, dictée par les mêmes problèmes communs tels que : la santé, la nutrition, l'instruction et l'exploitation conforme à la justice, des richesses communes de la nature. Une telle prise de conscience peut promouvoir le sens de la solidarité, cimenter l'unité nationale et protéger la population contre la propagande de démobilisation.

Les devoirs et les droits des citoyens : ici, il est question de faire comprendre aux citoyens que la démocratie est avant tout une responsabilité. Chacun devra se mettre au travail, car on ne peut exiger l'engagement politique et le sens des responsabilités que si l'on a un patrimoine concret à défendre et à mettre en valeur. Aujourd'hui, il y a lieu de se demander ce que les gens font par leur propre initiative. C'est par contre l'attentisme qui prend le dessus et qui est devenu le mode de vie de la majorité de la population. On attend tout des politiciens, aide et soutien matériel.

Développer le sens du bien commun : faire en sorte que chacun en ce qui le concerne, puisse accorder une attention particulière au respect des biens publics et au travail productif pour contribuer à l'accroissement du patrimoine national. Pour y parvenir, ceux qui gèrent les institutions doivent veiller avec soin à tout ce qui est confié à leur responsabilité pour l'utilité de l'ensemble de la communauté.

Doubler la vigilance contre la violence et la corruption, parce que la violence est véhiculée par la volonté d'hégémonie et d'exclusion d'un groupe, d'une ethnie ou d'une province. Elle est également véhiculée par la parole, le discours politique injurieux et diffamatoire. Ici, il y a lieu d'exiger des politiciens un discours constructif, éducatif, courtois et honnête. La politique doit devenir pour le politicien chrétien, un lieu de sanctification et il ne doit pas être infidèle à l'Évangile.

Les évêques terminent leur message par quelques recommandations adressés aux hommes et aux femmes engagés dans la vie socio-politique, au peuple, aux prêtres et agents pastoraux, aux partenaires extérieurs. Selon eux,

la crise socio-politique qui frappe notre pays touche l'ensemble de notre peuple. Mais elle est d'abord et avant tout la crise de la classe politique. Or, comme vous pouvez bien le comprendre, il n'y a rien de pire pour un peuple que d'être dirigé par des chefs en crise. C'est pourquoi nous lançons un appel urgent à toute la classe politique zairoise pour qu'elle se libère des vices qu'elle a érigés en idéal et en projet de société. Selon la tradition africaine, le chef est un modèle. Le progrès, chez

nous comme ailleurs, dépend des hautes vertus morales et civiques des dirigeants; leur conversion et l'alternance au pouvoir conditionnent la paix et le bonheur des peuples. Dans le même sens, des chefs dignes de ce nom ne concluent que des contrats d'investissement économique favorables aux intérêts de la nation¹⁸⁴.

Aux chefs politiques, les évêques recommandent d'éviter de bloquer les décisions prises pour le bien commun. Ils pensent que ce serait antidémocratique de couvrir l'échec par le mensonge et l'insulte ou d'utiliser la misère de la population pour leur propre positionnement politique. Il faudrait qu'ils assument de façon courageuse leurs erreurs et leurs échecs sans chercher partout de boucs émissaires.

Les évêques encouragent à cet effet le peuple congolais qui fait preuve d'endurance et de résistance à tenir bon contre les tentations de désespoir et de la violence. Ils souhaitent que le peuple veille sur le profil des futurs dirigeants lors des prochaines élections. D'après les prélats,

si nous voulons sortir de la crise actuelle et progresser, confions la gestion du pays à ceux d'entre nous dont sont solidement établis l'honnêteté, la compétence, l'expérience, l'amour de la paix, le souci de l'unité de la nation, le sérieux et le dévouement dans des affaires publiques ou privées¹⁸⁵.

Aux prêtres, religieux et religieuses, agents de la pastorale, les évêques rappellent le droit canon no 287 qui stipule que

les clercs s'appliqueront toujours et le plus possible à maintenir entre les hommes la paix et la concorde fondée sur la justice. Ils ne prendront pas une part active dans les partis politiques ni dans la direction des associations syndicales, à moins que, au jugement de l'autorité ecclésiastique compétente, la défense des droits de l'Église ou la promotion du bien commun ne le requièrent¹⁸⁶.

Il est exclu de penser que le clergé pourrait assumer un rôle quelconque de suppléance dans la conduite des affaires de l'État. Ce ne serait utile ni à l'Église ni à la nation. Selon les évêques, la distinction des rôles et des compétences entre l'Église et l'État doit être maintenue. Le rôle du clergé n'est pas de remplacer les laïcs, mais de leur apporter l'aide et l'appui dont ils ont besoin pour s'acquitter dignement de leurs obligations socio-professionnelles.

¹⁸⁴ C. E.Z, *Pour une nation mieux préparée à ses responsabilités. Message des évêques du Zaïre aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté*, No 27.

¹⁸⁵ C. E.Z, *Tenez bon dans la foi*, No 11.

¹⁸⁶ *Ministère et vie des prêtres au Zaïre*, 1991, no259.

Cette aide consiste pour le prêtre, dans le témoignage du souci de l'unité, du respect de la vérité et d'une vie sainte. La contribution du prêtre à la formation du peuple a pour but de permettre à ce dernier de se prendre en charge dans sa vie de tous les jours. Cette formation permet au peuple de devenir une nation, de combattre tout esprit de division et d'ethnisation des problèmes socio-politiques. Elle aidera également le peuple à assumer dans les diverses tâches de développement socio-politique qu'il initie à partir des villages et des campagnes. Cette formation lui permettra aussi d'améliorer son environnement, sa santé, son habitat, son éducation et sa santé publique.

En dernier ressort, la formation du peuple lui permettra de comprendre les enjeux de la démocratie. Il pourra faire le choix éclairé des dirigeants politiques qui pourront faire progresser le pays dans les domaines social, culturel, politique, économique et éthique.

Aux partenaires extérieurs, les évêques souhaitent plus de coopération avec la communauté zaïroise et non avec des personnes particulières. Ils veulent que les partenaires extérieurs travaillent à la paix et à l'affermissement des institutions démocratiques du pays.

En définitive, les évêques sont conscients que le chemin à parcourir est encore long et parsemé d'embûches. Pour continuer à progresser, le peuple congolais a besoin d'un sens aigu de la responsabilité, de la vigilance et du discernement. Pour cette raison, il faut combattre le vieil homme, esclave du péché et découvrir chaque jour en tout homme, le frère créé à l'image de Dieu.

Et c'est avec le concours de toutes les personnes de bonne volonté, à l'extérieur et à l'intérieur du pays qu'on pourra bâtir un État de droit, dans la paix et la prospérité. Les fidèles sont priés de redoubler de ferveur dans la prière pour la paix et l'unité du Congo. Les évêques estiment qu'il faut sauver la nation congolaise. Voyons ce qu'ils suggèrent à ce sujet dans le point qui suit.

2.1.4 Sauvons la nation (1997)

Ce texte a été publié à l'occasion de la conférence nationale souveraine. Une fois de plus, les évêques lancent un appel pressant à toutes les instances du pays pour le redressement de la nation en péril. Ils invitent tous les citoyens à garder courage et à espérer en Dieu. Le message se divise en quatre points essentiels : la détresse du peuple, la

négaration des valeurs et le mépris de la vie humaine, l'interpellation de toutes les instances de la nation et enfin les recommandations spéciales.

a) La détresse du peuple

Les prélats estiment que le peuple est en détresse et les hommes politiques devraient en tenir compte. Ils rappellent que le peuple s'est clairement et résolument engagé sur le chemin de la démocratisation grâce à la conférence nationale souveraine. « Par cette voie, notre peuple avait trouvé les remèdes aptes à résoudre la crise institutionnelle et morale qui le mine. Aujourd'hui, force est de constater que tous ces acquis sont gravement menacés et que le pays est au bord de l'effondrement total »¹⁸⁷. Mais qu'est-ce qui est à la base de cette détresse? Le point ci-dessous pourra nous éclairer davantage.

b) Négation des valeurs et mépris de la vie humaine

D'entrée de jeu, les évêques déplorent les troubles et les pillages qui ont eu lieu ces derniers temps à travers tout le pays. Ils (troubles et pillages) illustrent l'ampleur et la profondeur de la crise que traverse le peuple. Ils montrent au grand jour les menaces qui pèsent sur les acquis de la démocratie et sur le nouveau projet de société. En effet, pour les évêques,

notre pays vient de connaître des troubles et des pillages d'une ampleur et d'une intensité rare, qui visent le dernier tissu socio-économique qui nous restait. De plus, ils étaient accompagnés de violences, d'assassinats et d'actes immoraux et sacrilèges que la décence et la pudeur interdisent de décrire ici. Ces pillages ont coûté très cher au peuple et plus particulièrement aux pauvres et aux plus démunis¹⁸⁸.

En observant tous ces événements, les évêques dénoncent cette volonté de briser toute velléité de résistance du peuple afin de le terroriser et de l'acculer, soit à la violence soit à la résignation. Si les autorités publiques travaillaient pour le bien-être et le bonheur du peuple, ces malheureux événements qui étaient prévisibles auraient pu être évités. De plus, pendant ces pillages et ces violences, et jusqu'à ce jour, aucun empressement n'est visible pour sauver le peuple en détresse. Ce qui est dommage, car « si la misère est une

¹⁸⁷ C. E. Z., *Sauvons la nation. Message de l'épiscopat du Zaïre aux chrétiens catholiques et aux hommes de bonne volonté*, Kinshasa, 1993, no3.

¹⁸⁸ *Ibid*, No 5.

menace cachée mais réelle pour la paix »¹⁸⁹, le dénuement organisé et provoqué est un couteau aiguisé pour assassiner le peuple.

Pire encore, au-delà des événements sporadiques des pillages, on assiste à une sorte d'organisation planifiée de la violence dans plusieurs provinces du pays. On s'en prend réellement au peuple comme tel. Sous de fallacieux prétextes d'ordre politique, ethnique et socio-économique, on excite les populations à se haïr, à se faire du mal, à se diviser, à se combattre, à s'appauvrir et à s'entre-tuer. Les conflits ethniques du Shaba, du Kasai, du Nord et Sud Kivu illustrent bien le message des évêques.

Selon les prélats, ces atrocités et ces manipulations trouvent leur explication dans l'absence de la crainte de Dieu, crainte qui est source de sagesse. Le manque de respect et d'amour pour l'homme créé à son image est la cause et la racine de la négation des valeurs, du mépris de la vie et des droits fondamentaux de la personne humaine.

c) Interpellation des instances de la nation

Dans leur message, les prélats interpellent d'abord les hommes politiques, puis l'armée et enfin le peuple. Il faut ajouter certaines mises en garde à l'endroit des médias qui constituent un pouvoir et qui diffusent certaines idéologies favorisant la destruction du pays.

Aux hommes politiques, les évêques rappellent qu'il ne suffit pas de se déclarer être du peuple et de travailler pour lui, mais qu'il faut s'engager dans les voies de la justice et du droit pour le progrès réel des hommes et des femmes de ce pays.

Ce qui fait une nation prospère, écrivait le Pape Léon XIII, ce sont des mœurs pures, des familles fondées sur des bases d'ordre et de moralité, la pratique de la religion, le respect de la justice, une imposition modérée et une répartition équitable des charges publiques, le progrès de l'industrie et du commerce, une agriculture florissante et d'autres éléments du même genre, s'il en est, que l'on ne peut développer sans augmenter d'autant la prospérité et le bonheur des citoyens¹⁹⁰.

En s'efforçant d'accomplir leur devoir d'état, les politiciens comprendront mieux que l'exercice du pouvoir politique est avant tout un service de justice et de charité, ordonné conformément aux règles fixées de commun accord pour la promotion et la défense des intérêts du peuple.

¹⁸⁹ JEAN-PAUL II, *Allocution prononcée à la journée mondiale de la paix*, 1993.

¹⁹⁰ LÉON XIII, *Rerum Novarum*, no 26.

En effet, la recherche et l'exercice du pouvoir pour lui-même sont une perversion de la politique. Les évêques invitent les institutions et les hommes politiques congolais à respecter les règles et les structures édictées par le peuple. C'est dans ce cadre institutionnel que doit se concevoir et s'exercer le pouvoir politique. Il y va de la survie de notre avenir démocratique.

Par ailleurs, les hommes politiques congolais devraient se demander pourquoi ils veulent toujours conquérir le pouvoir et être à même de convaincre les gens ou la population de la pertinence de leur programme politique. C'est pourquoi, en prenant en considération le pouvoir que possède les médias et l'influence qu'ils peuvent exercer sur l'avenir de la société, les évêques estiment que

les médias officiels doivent cesser de servir d'instrument de manipulation de l'opinion publique au bénéfice d'une seule tendance politique. C'est un bien de la nation qui, comme l'ensemble du patrimoine national, doit être mis à la disposition du peuple pour son information objective et sa formation en vue de l'aider à assumer librement et en connaissance de cause, les exigences de la démocratie¹⁹¹.

En dernier ressort, les évêques exigent que les autorités politiques enquêtent en toute objectivité sur les tragiques événements que le pays vient de vivre, afin que les responsabilités soient établies, le mal commis réparé et les coupables sanctionnés selon le droit. Pour les évêques, l'impunité est en effet une incitation à la récidive et à la violence, ce qui risque de transformer la société congolaise en une jungle.

À l'armée, les prélats rappellent son rôle essentiel dans le fonctionnement du pays. Elle est là pour le bien-être, le bonheur et le salut du peuple. Elle doit en principe manifester sa solidarité avec le peuple et être consciente de sa vocation et de son engagement qui sont ceux d'assurer la défense et la sécurité des biens et des personnes habitant le Congo. Car la vie humaine, estiment les évêques, est sacrée et n'a pas de prix. C'est un don de Dieu que nous devons tous respecter et protéger (Ex 20, 13).

Au peuple, les pères évêques expriment leur compassion, particulièrement à toutes les familles victimes de violences et de pillages. Ils souhaitent que ces événements malheureux soient pour tout le peuple un motif de resserrer davantage les liens de solidarité et de fraternité.

¹⁹¹ C. E. Z., *Sauvons la nation. Message des évêques du Zaïre aux chrétiens catholiques et aux hommes de bonne volonté*, Kinshasa, 1997, no 11.

Nous devons éviter que ces souffrances et ces morts ne soient inutiles. Elles doivent au contraire renforcer notre volonté de sauvegarder les valeurs inaliénables de la vie et le respect des droits fondamentaux de la personne humaine. Elles doivent notamment nous déterminer à éviter les pièges de la violence, et à résister à toute tentative d'oppression et d'asservissement¹⁹².

Les chrétiens doivent témoigner de Jésus-Christ et de son Évangile dans leur vie quotidienne. Mais les événements de pillage et des atrocités de ces derniers temps démontrent qu'ils n'ont pas encore suffisamment témoigné de Jésus-Christ et de son Évangile. Leur comportement pratique n'a pas été à l'honneur de Dieu ni de leurs frères et sœurs. Pourtant, dans la Bible, le culte est vain s'il n'est pas accompagné de justice et de charité. Et comme le dit le prophète Amos, « *au bruit des cantiques et à la musique des harpes, Dieu préfère le droit qui coule comme de l'eau et la justice pareille à un torrent qui ne tarit pas* » (Am 5, 24). Chrétiens, nous devons tous, chacun selon sa responsabilité, nous repentir et réparer le mal commis, car « *d'un cœur brisé et contrit, le Seigneur n'a point de mépris* », dit le psaume. (Ps 50, 19).

d) Recommandations spéciales

Comme d'habitude, les évêques terminent leur message en faisant certaines recommandations. Ils demandent aux autorités étatiques de rendre la radio et la télévision nationales accessibles à tous sans discrimination ni exclusion. Toutes les sensibilités politiques et tous les courants d'idées ont droit à la libre expression à travers les médias officiels. Que les hommes politiques au pouvoir se soumettent aux lois du pays, aux règles du jeu démocratique et respectent la parole donnée. Qu'ils soient vrais et sincères envers le peuple afin de ne pas user le mensonge à son égard, ni abuser de sa confiance en le sacrifiant pour des intérêts politiques et égoïstes.

Les évêques encouragent la presse à progresser sur le chemin de la démocratie en s'efforçant de maintenir dans le peuple la soif de la justice et de la liberté. La presse doit donner une information objective dans le respect de la vérité des faits, de la dignité et des droits fondamentaux des humains. L'armée doit veiller à la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire de la République. Elle doit être disciplinée et commandée par des officiers crédibles et dignes de confiance. En d'autres mots, les

¹⁹²C. E. Z, *Op.cit*, no 15.

responsables militaires doivent cesser de faire commettre aux hommes de leurs troupes des actes criminels en violation de la loi et de leur conscience.

Aux prêtres et aux personnes consacrées, les évêques leur demandent de refléter dans leur vie et dans leur prédication l'image du Christ doux et humble de cœur et d'éduquer le peuple à la réconciliation et à la compréhension mutuelle. En clair, il s'agit pour tous les croyants en Jésus-Christ de vivre la charité sans frontière en accueillant tout être humain comme un frère et une sœur. La fraternité est un don et un appel de réciprocité; elle fait disparaître la haine et la violence dans le cœur de tout croyant en Jésus-Christ.

Bref, pour les évêques congolais,

si nous voulons réellement sauver la Nation, nous devons tous nous convertir et poser des actes concrets de charité en combattant en nous-mêmes tous les défauts qui détruisent en nous l'amour de Dieu et du prochain, en veillant notamment au respect de la vie familiale, à la pratique de la justice, de la vérité et de la charité fraternelle¹⁹³.

Ils exhortent les fidèles catholiques et les communautés paroissiales, sacerdotales et religieuses à organiser des journées de prière, de jeûne et de pénitence pour demander pardon à Dieu. Au-delà de ces péchés, tous devront rompre avec des habitudes et des mentalités génératrices d'impiété, d'injustice, de haine et de jalousie. Ils rappellent à tous l'obligation de restituer les biens volés et de réparer les torts causés. C'est de cette façon qu'on pourra espérer le pardon, la bénédiction de Dieu et la réconciliation entre les citoyens.

Aux partenaires étrangers, les évêques réitèrent la demande de privilégier le bien commun du peuple plutôt que le soutien à des personnes ou à un régime particulier. En définitive, pour les prélats, les souffrances et la misère du peuple congolais interpellent tout le monde. Mais,

les hommes politiques sont plus particulièrement interpellés car l'unique justification des fonctions qu'ils exercent est le souci, la recherche et la promotion du bien-être du peuple et de sa sécurité. Le refus de répondre à cette exigence hautement légitime ou, pire encore, la complaisance à laisser le peuple s'enfoncer de jour en jour dans la misère, devrait en toute honnêteté, entraîner de leur part le renoncement à l'exercice du pouvoir¹⁹⁴.

¹⁹³ C. E. Z., *Sauvons la nation. Message de l'épiscopat du Zaïre aux chrétiens catholiques et aux hommes de bonne volonté*, no 22.

¹⁹⁴ C. E. Z., *Sauvons la nation. Message de l'épiscopat du Zaïre aux chrétiens catholiques et aux hommes de bonne volonté*, no 27.

Les évêques renvoient chacun à sa conscience pour reconnaître le péché et les limites de notre fraternité, ce qui nous empêche de bâtir une communauté de croyants et de citoyens. Pour eux, il est temps que nous tournions le regard vers Dieu, afin que, dans un élan de conversion sincère et au-delà de nos diversités politiques et tribales, nous relevions les défis du redressement de notre nation. Toutefois, il faut se demander si ces appels incessants ont fait reculer la misère du peuple congolais. Nous y reviendrons.

2.1.5 J'ai vu la misère de mon peuple (Ex 3,7). Trop, c'est trop (2003)

Ce texte est un message du comité permanent des évêques de la République démocratique du Congo adressé aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté pendant la période de transition. Les évêques prennent en leur compte le passage d'Exode 3,7 : « j'ai vu la misère de mon peuple ».

Dans l'introduction, les évêques expliquent le contexte de leur prise de parole. Ils interviennent en vertu de leur charge de pasteurs et dans la fidélité à la tradition prophétique. Leur message est une sorte d'alarme qui attire l'attention sur la situation dramatique que vit le peuple congolais. Ils saluent la tenue du dialogue intercongolais et estiment que celui-ci est une nécessité incontournable et une urgence.

Malheureusement, les évêques font un constat négatif de ce dialogue par le fait que ce dernier n'a pas atteint toutes ses finalités. En effet, l'accord partiel conclu en Afrique du Sud n'a fait qu'accroître la crise politique. Depuis sa signature, l'inquiétude du peuple congolais ne cesse de croître et la fin de la guerre tarde à venir. « Les accords signés à coup de tapage médiatique ne sont ni respectés, ni appliqués. Par contre, des affrontements armés ont repris de plus belle dans certaines parties de la République, en semant leur lot de malheurs. Des atrocités des plus ignobles sont commises sur les civils et les prisonniers de guerre. Les belligérants tergiversent et multiplient des prétextes pour continuer la guerre. – La misère de la population a atteint un degré insupportable »¹⁹⁵.

Devant cette situation inadmissible, les évêques écrivent : « Trop, c'est trop ». Ils dénoncent de façon vigoureuse les intrigues des belligérants, leur indifférence vis-à-vis de la misère du peuple, leur obstination dans la logique de la guerre.

¹⁹⁵ C.E N.CO, « *J'ai vu la misère de mon peuple* » (EX3,7). *Trop, c'est trop. Message du comité permanent des évêques de la RDC aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté*, no 3.

Les évêques soulignent à cet effet, le manque de volonté politique et de patriotisme des parties en cause dans la crise congolaise. Il y a une poignée de gens à la culture politique douteuse qui prennent tout un peuple en otage. Pour ces hommes, l'écart entre la parole et le geste témoigne d'un manque cruel de volonté de servir le bien commun. Ils font et défont les alliances au gré des humeurs et des intérêts égoïstes.

Ce manque de volonté politique engendre des accords sans engagements explicites de la part des signataires. Les évêques dénoncent le manque d'arrêt immédiat de la guerre dans les accords signés, alors que le partage du pouvoir y occupe une place privilégiée. Les négociations aboutissent chaque fois à la conquête du pouvoir par les armes. Mais le peuple, congolais rejette souvent cette option. « Il apparaît dès lors inadmissible de continuer d'agir selon la logique de guerre qui, on le sait, ne favorise ni le développement de la nation, ni l'installation de la démocratie »¹⁹⁶.

Incapables de se dépasser et de faire triompher les intérêts supérieurs de la nation, les politiciens congolais se complaisent dans des blocages politiques qui perpétuent la crise au pays. Le sort du peuple ne les préoccupe peu et ils ne font preuve d'aucune quête sincère de la démocratie. « Dès lors, il n'est pas étonnant qu'ils aient multiplié les institutions de la transition comme si le pays disposait d'assez de moyens financiers et d'infrastructures pour en assurer le fonctionnement »¹⁹⁷.

Ce qui fait qu'aujourd'hui, on se retrouve avec une société civile fragile. En effet, la société civile s'est dotée d'une organisation (la conférence nationale souveraine) et le peuple congolais s'est réjoui d'avoir des défenseurs de ses droits et des institutions qui protègent ses intérêts. Cette société civile, par sa présence au niveau nationale avait suscité beaucoup d'espoir. Sa vocation apolitique en faisait une organisation de citoyens sans prétention de conquérir le pouvoir politique ou d'y participer. On s'attendait à ce qu'elle joue le rôle de catalyseur pour une plus grande cohésion.

Malheureusement, avec le temps, la société civile s'est laissé ronger par la crise. Elle s'est politisée jusqu'à se fragiliser, mettant ainsi en danger son crédit et les intérêts des citoyens. Par la suite,

les divisions internes de la société civile ne favorisent nullement le dénouement de la crise qui sévit dans notre pays. En plus de la course au pouvoir qui caractérise ses

¹⁹⁶ C. E. N. CO, *Op.cit*, no 4.

¹⁹⁷ *Ibid*, no 8.

animateurs, elle est minée par des divisions et des manipulations, très dangereuses pour l'efficacité de son action. Certes, des hommes et des femmes honnêtes n'y manquent pas, mais leur action est étouffée par les ambitions politiques de la majorité¹⁹⁸.

Toutefois, il faut savoir que, par delà les intérêts économiques et politiques, il y a l'homme, l'être humain. Celui-ci a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn1, 26). C'est pourquoi l'être humain a une valeur inaliénable parmi les êtres vivants. Sa vocation fait de lui un être sacré et doté de dignité inviolable. Cette dignité est bafouée au Congo au nom des appétits démesurés des profits économiques. Les guerres qui se succèdent actuellement au Congo sont des guerres économiques. La richesse du sous-sol congolais est convoitée par des puissants qui attisent des foyers de tension et de division pour s'en emparer. Tout le monde pêche en eau trouble. Parmi eux figurent les nationaux dont certains ont été dénoncés.

Mais, il y a aussi et surtout des étrangers (rwandais, américains, canadiens, belges, français, anglais, libanais, etc) qui pillent systématiquement les richesses du Congo soit directement, soit par personnes interposées. Ils profitent de la crise actuelle et s'emploient à la perpétuer pour des intérêts économiques, au détriment du peuple qui est le détenteur du pouvoir et le propriétaire des ressources naturelles de ce grand pays.

Aux uns et aux autres, les évêques disent que « par delà les richesses du sous-sol que l'on convoite tant et font le malheur des congolais, il y a des êtres humains dont il faut respecter la dignité et les droits. »¹⁹⁹.

Les évêques soulignent également l'importance de garder l'intégrité territoriale du Congo qui ne doit pas être négociable. En effet, le paysage politique du Congo constitue une menace grave pour l'existence même de notre beau pays dans son intégralité. Il y a de fortes tentatives de balkanisation. Face à cela, le peuple congolais oppose une résistance héroïque et exemplaire. Il manifeste ainsi son attachement à l'unité du pays. Les évêques congolais appuient cette volonté du peuple et réaffirment avec fermeté l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale comme deux réalités non négociables.

La voie de la paix est l'unique chemin qui puisse sortir le Congo de la crise, et le peuple de la souffrance et de la misère. Et comme l'a si bien souligné le Pape Jean-Paul II

¹⁹⁸ C.E. N.CO, « *J'ai vu la misère de mon peuple. Trop, c'est trop. Message du comité permanent des évêques de la RDC aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté*, no10.

¹⁹⁹ *Ibid*

lors de la célébration de la journée mondiale de la paix et du 40^{ème} anniversaire de l'encyclique *Pacem in terris* (du Pape Jean XXIII) en 2003, cette paix dont le Congo a besoin comporte quatre piliers : « la vérité, la justice, l'amour et la liberté »²⁰⁰. Les belligérants et la classe politique congolaise doivent s'engager résolument à consolider ces quatre piliers pour sortir le Congo de la crise, car, « vouloir la paix n'est pas un signe de faiblesse mais de force »²⁰¹.

Ce choix pour la paix exige des gestes concrets. Ainsi, par delà les discours et les vœux pieux, il est nécessaire, voire impérieux, que les belligérants et la classe politique congolaise posent des gestes de paix, en évitant des provocations bellicistes qui bloquent inutilement tout processus de paix. La population congolaise se réjouirait si les belligérants parvenaient à poser des gestes concrets de paix, tels que la cessation totale des hostilités, les rites de la réconciliation, le dialogue franc, l'autorisation de la libre circulation des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire congolais, la destruction des armes légères sur la place publique, etc.

Dans le contexte actuel du Congo, le chemin de la paix passe surtout par le respect de la parole donnée et l'application des accords signés. La multiplication des obstacles sur le chemin de la paix au Congo a atteint les limites du tolérable. Les évêques mettent en garde les belligérants et la classe politique contre toute tentative de saboter tout effort de paix. Le peuple congolais ne supporte plus leurs tergiversations. Si la crise perdure encore, l'Église catholique et la population utiliseront des moyens appropriés pour hâter le retour de la paix.

Bref, la situation dramatique que traverse le Congo ne doit pas être considérée comme une fatalité. Elle appelle tous les congolais à se ressaisir pour hâter l'avènement d'un État de droit. Pour y parvenir, les évêques exhortent les belligérants et les acteurs politiques à manifester une réelle volonté politique et à faire preuve de culture politique. Qu'ils cessent de faire la honte du Congo et deviennent de véritables leaders politiques. Que les chrétiens soient les héros du combat des valeurs qui contribuent à la construction de la nation.

²⁰⁰ JEAN-PAUL II, *Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix*, Rome, 2003, no3.

²⁰¹ JEAN-PAUL II, « La paix est un devoir pour tous », dans *L'Observatore Romano* 31, 2002, p.3, no2.

2.1.6 Lecture critique sur les déclarations de l'épiscopat congolais

Dans leurs déclarations, les évêques pointent du doigt les causes et les auteurs du mal congolais. Certains passages-clés de leurs déclarations sont clairs à ce sujet. Ils insistent sur la dégradation du tissu socio-économique national, et se font de plus en plus accusateurs de l'incurie et de la cupidité de la classe politique dont la responsabilité dans cette nation est patente. Dans une des déclarations, l'épiscopat parle d'un peuple non gouverné et des autorités nuisibles d'un pays qui se meurt à petit feu. Les évêques dénoncent les faux débats à longueur des journées, les fausses négociations des politiciens et soulignent l'urgence et la nécessité d'élections démocratiques, transparentes.

On ne peut que se réjouir de ces incessantes et pertinentes prises de position des évêques congolais face à la politique du Congo. En effet, ils prennent position clairement et explicitement pour les faibles et les pauvres, en conformité avec l'Évangile de Jésus-Christ. Cependant, il convient de se demander quel est l'impact réel de ces déclarations épiscopales sur le peuple et sur la démocratie tâtonnante au Congo. Dans l'état actuel des choses, nous ne disposons pas encore d'enquêtes sérieuses pour répondre à cette question. Mais si les déclarations se succèdent, c'est parce que rien n'a changé.

Nous savons néanmoins que des efforts remarquables ont été déployés dans le passé pour que ces messages parviennent à leurs destinataires. On a procédé d'une part à la traduction en langues vernaculaires ces différents documents et on a essayé de les distribuer autant que possible à la population. D'autre part, ces textes ont été lus dans des églises par des prêtres ou autres responsables des communautés religieuses pour assurer une large diffusion.

Toutefois, il ne faut pas en exagérer la portée parce que plusieurs obstacles liés à la diffusion demeurent, notamment ceux liés au contexte socio-économique. D'ailleurs, le professeur Isidore Ndaywel, ancien bibliothécaire, constate avec regret que

les congolais (zaïrois) lisent fort peu; les facteurs explicatifs de cette réalité sont multiples : un résidu de civilisation orale, un déficit de sens critique qui s'est développé insidieusement au fil des années, ou le poids des préoccupations d'autosubsistance qui ne laissent pas assez de place aux activités de l'esprit²⁰².

²⁰² NDAYWEL, I., « La littérature scientifique des années 90 sur le Zaïre. Éléments pour une historiographie du zaïre post-colonial », dans *Zaïre Afrique* no299, 1995, p.566.

Nous avons là tous les éléments pour que les belles déclarations des évêques passent à côté de leurs vraies cibles. À ce niveau, il y a lieu de faire également une distinction entre les déclarations épiscopales d'avant le processus de la démocratisation et celles d'après.

En effet, les évêques publiaient des messages généraux dont eux seuls se réjouissaient, tandis que le pouvoir temporel, c'est-à-dire politique s'en foutait complètement parce qu'il n'était nullement en cause. En conséquence, le peuple lui aussi ne s'y intéressait guère. Mais, avec la publication du mémorandum de 1990 (publié en 1993) l'Église catholique congolaise a démontré qu'elle savait encore prendre ses distances vis-à-vis du pouvoir politique au point même de l'inquiéter. Depuis lors, l'intérêt de la population s'est accru pour ces textes et déclarations.

Sous un autre angle, sans pour autant dénier aux discours et aux mots leur puissance ou leur force, nous pensons que l'expérience vécue vaut mieux que mille lettres pastorales. La grande majorité des congolais est pauvre. Elle n'est pas sûre de manger un repas par jour, on ne voit pas comment elle peut se permettre le luxe de se payer un livre ou un journal.

Par ailleurs, les congolais, toutes tendances confondues, n'ont jamais oublié les marches d'espoir de 1992 organisées par les chrétiens, tandis que seule une infime minorité sait que les évêques publient de temps en temps des déclarations en vue d'instaurer une vraie démocratie et un état de droit au Congo. Certes, le mémorandum de 1990 a bénéficié d'une large médiatisation. Mais plusieurs autres déclarations épiscopales n'ont jamais atteint la masse populaire. De plus, il faut stigmatiser ici le comportement ambivalent de l'épiscopat congolais face au pouvoir politique. La population dénote un grand écart entre le dire et le faire, c'est-à-dire entre les déclarations verbales ou écrites et l'engagement réel de l'Église à la cause du peuple. Dans le concret, plusieurs autorités religieuses se sont compromises avec les régimes dictatoriaux du Congo ou du Zaïre. Plusieurs exemples illustrent ces mauvais comportements, entre autres, le fait d'avoir accepté des voitures Mercedes de la part du président Mobutu pour chaque évêque qui était nommé par Rome.

Les responsables du groupe Amos et du comité des laïcs publiaient en 1993 une lettre appelant les évêques congolais à la repentance et l'humilité, à donner l'exemple de démocratie et à ne plus se comporter en « maîtres donnant des leçons à leurs élèves » ou des « pères prodiguant des conseils à leurs enfants ». Voici un extrait de cette lettre :

dans le passé, vous avez écrit des déclarations courageuses. [...] Mais si nous voulons les mettre en pratique, nous rencontrons souvent de votre part incompréhension, refus, blocage, manque de dialogue et de concertation et surtout manque d'encouragement. Nous regrettons aussi chez vous un manque de prise de position claire et nette, des hésitations, des compromissions avec le régime dictatorial [...]. Vous êtes tellement parmi les nantis, les privilégiés. Vous avez accepté trop de cadeaux. Nous le savons, vous êtes divisés. Il n'y a pas de confiance entre vous [...]. Ne demandez plus et refusez d'accepter des cadeaux qui compromettent votre liberté d'expression, ou des cadeaux politiques et médiatisés à l'occasion des cérémonies religieuses²⁰³.

C'est dire que les chefs de l'Église devraient envisager, à part les déclarations verbales et les publications, d'autres modes d'action concrète pour traduire en actes leur volonté de voir s'instaurer une véritable démocratie dans le pays.

En définitive, comme le soutient Wamu Oyatambwe,

l'histoire des relations entre l'Église catholique et le pouvoir temporel du Zaïre s'avère complexe, difficile, mouvante. Sous la colonisation, l'État a œuvré en étroite collaboration avec l'institution romaine; après l'indépendance, on a assisté à des évolutions différentes, l'État post-colonial se caractérisant par une incapacité notoire à gérer et à assumer l'héritage légué, à vrai dire en cadeau empoisonné, par le colonisateur belge. Pendant les troubles qui ont suivi la décolonisation, l'Église s'est avéré la seule réussite de la colonisation si l'on en juge à son organisation; aussi le pouvoir politique va-t-il recourir à ses services en maintes matières²⁰⁴.

Une fois ce temps d'anarchie étant passé, les militaires ont confisqué le pouvoir sous la conduite de Mobutu. Il a su pacifier le pays déchiré par les affrontements fratricides pendant quelques années. L'Église a encouragé et soutenu ce pouvoir. Peu de temps après, le même pouvoir a affiché un visage intolérable pour le peuple de Dieu. C'est alors que le conflit a éclaté entre l'Église et l'État et les relations entre les deux se sont sérieusement embrouillées. Mobutu était convaincu que tout pouvoir vient de Dieu, alors il ne voulait pas entrer en conflit direct avec les membres du clergé. Il savait également que les chrétiens étaient majoritaires. Ce fut la période de séduction et de la corruption morale. Selon Wamu Oyatambwe,

les injonctions de Rome imposant aux clercs la neutralité politique auront également contribué à museler la hiérarchie devant le despotisme mobutiste. Vers la fin de la

²⁰³ « Lettre des chrétiens de Kinshasa à la conférence épiscopale du Zaïre », septembre, 1993. (Voir T. NLANDU, *Pour une Église Zaïroise démocratique. Le monologue d'un laïc*, coll. Parole aux sans voix, Kinshasa, Groupe Amos, 1995, p.27

²⁰⁴ WAMU OYATAMBWE, *Église catholique et pouvoir politique au Congo. La quête démocratique*, L'Harmattan, Paris, 1997, p.184.

décennie, des voix de plus en plus nombreuses au sein de la chrétienté autant qu'à l'intérieur de la hiérarchie, s'élèvent pour contester autant le régime que la hiérarchie qui lui accorde volontiers sa bénédiction²⁰⁵.

À partir de ce moment, l'Église va se mêler aux revendications populaires et prendra une part de plus en plus active dans les démarches du processus de démocratisation. Les marches d'espoir de 1992 à l'initiative des clercs et des laïcs ainsi que les différentes déclarations de l'épiscopat dénonçant le régime, ont donné de la crédibilité à l'Église. Mais quel bilan provisoire tirer de cet engagement de l'Église catholique congolaise dans la vie politique du pays?

En fait, il faut reconnaître que la principale contribution de l'Église à la vie politique du Congo est une dénonciation nette, insistante du système politique qui continue de conduire le pays à la ruine. Les responsables politiques de ce système mettent des entraves à tout ce qui peut mener le Congo à la stabilité et au développement. Si aujourd'hui, on peut se réjouir de la précieuse contribution de l'Église dans la dénonciation du régime dictatorial du Congo, il faut reconnaître aussi que celle-ci arrive bien tard et de façon discordante.

Tardivement puisque le régime de Mobutu, par exemple, méritait un désaveu généralisé il y a bien longtemps. En effet, ce régime n'est pas devenu dictatorial ou inique sur le tard, mais dès le début. L'orientation dictatoriale du régime mobutiste a été prise depuis plusieurs années et s'est exacerbée au fil du temps au vu et au su des autorités ecclésiastiques. Si les prélats catholiques voulaient vraiment accomplir la mission prophétique de l'Église, ils auraient dû se manifester plus promptement et depuis longtemps pour s'opposer à ce régime.

De manière discordante au regard des clivages qui se manifestaient dans la hiérarchie quand il s'agissait d'adopter une mesure en matière de politique nationale. Ainsi, au plus fort de la bipolarisation de la vie politique entre le pouvoir et l'opposition officielle, chaque camp comptait sur ses évêques. Aux dires de Wamu Oyatambwe,

si Mobutu, en premier lieu, a su garder dans son giron la majorité des prélats originaires de son Équateur natal ainsi que les principaux bénéficiaires de ses largesses, Tshisekedi aura pu compter sur ceux [...] n'avaient aucun intérêt à maintenir le statu quo. Si, au milieu, certains évêques s'efforcèrent malgré tout d'observer une certaine neutralité, on peut imaginer l'embarras du choix pour

²⁰⁵ WAMU OYATAMBWE, *Op.cit.*, p.185.

d'autres qui [...] auront dû trancher entre les revendications populaires et les redevances d'une longue et étroite collaboration avec le régime Mobutu²⁰⁶.

Vu ces clivages au sommet de la hiérarchie catholique, seul le peuple qui constitue l'Église d'en bas, était prompt à manifester ouvertement son opposition au régime, avec des actes et des mécontentements en diverses matières. La hiérarchie qui constitue l'Église d'en haut tergiversait longtemps avant d'adopter une déclaration ou une condamnation.

Ces discordances et ces divergences ont été la cause de la lenteur de l'Église officielle. Elle ne parvenait pas encore à mettre tout son pouvoir social dans la balance pour faire progresser le processus de démocratisation que plusieurs politiciens continuent jusqu'à aujourd'hui de freiner délibérément.

Pour mesurer l'impact de toutes ces déclarations des évêques sur la population et comment l'Église congolaise s'y prend face à la crise économique, analysons les pratiques pastorales de cette grande institution. En d'autres termes, nous voulons comprendre le fonctionnement interne de cette Église pendant cette période de grave crise économique.

En insistant pour que le pouvoir politique se démocratise, l'Église hiérarchique ne risque-t-elle pas de prêcher dans le désert si elle ne donne pas l'exemple? Plus encore, l'Église congolaise ne risque-t-elle pas de se voir retournée à chacune de ses interventions dans la sphère temporelle à la parabole évangélique de « la poutre et la paille » (Lc 6, 41-42) par le pouvoir politique?

L'Église catholique congolaise ne donne-t-elle pas une impression de dictature plus que de démocratie dans ses structures de gouvernement? Le catholicisme congolais lui-même ne contredit-il pas la dimension démocratique de la vie en commun, par sa façon de tenir compte du peuple de Dieu? L'Église congolaise peut-elle continuer à récriminer contre les restrictions des libertés, la désorganisation de l'appareil de l'État par le pouvoir politique et adopter elle-même une attitude de restriction des libertés de parole et afficher un comportement désordonné dans sa gestion interne? Il semble utile d'analyser les pratiques pastorales de cette institution qui, aux yeux du politicien congolais, est devenue donneuse des leçons durant cette période de crise économique.

²⁰⁶ WAMU OYATAMBWE, *Op.cit.*, p.187.

2.2 Des pratiques pastorales diversifiées

Dans cette rubrique, nous essaierons de donner une brève description des forces et des faiblesses de cette Église du Congo et nous tenterons également de comprendre sa responsabilité face à la société congolaise. Voyons d'abord ce qui constitue sa force.

2.2.1 Une étonnante effervescence spirituelle

L'Église congolaise est au tournant de son histoire. Nous assistons à une croissance numérique des fidèles et des vocations religieuses. Partout, à travers le pays, les églises sont pleines à craquer lors des célébrations des offices religieux. À travers le pays, 70% de la population est chrétienne et les catholiques constituent 50% des chrétiens.

Les maisons de formation religieuse : les petits séminaires, les noviciats masculin et féminin, les grands séminaires inter-diocésain et diocésain, les scolasticats sont bondés de candidats. Ce phénomène se rencontre dans les pays africains. Selon René Luneau, « nulle part dans le monde la communauté chrétienne ne grandit aussi vite qu'en Afrique. Il est certain qu'au cours du siècle prochain, l'avenir du christianisme, toutes confessions confondues, se jouera pour une part essentielle en Afrique noire »²⁰⁷.

Et nous sommes entrés en ce « siècle prochain » dont parlait R. Luneau. C'est maintenant que se joue l'avenir du christianisme en Afrique. Au Congo, le recours à la foi ou au religieux est devenu une réalité quotidienne. Les croyances traditionnelles, que l'on regroupe sous le terme générique d'animisme, demeurent très vivaces. Elles sont en grande partie liées aux besoins de santé, de travail, et de survie. Les guérisseurs sont nombreux et ne semblent pas en voie de diminution. Le nombre des féticheurs augmente partout dans les campagnes et dans les villes. Leur rôle essentiel est d'identifier les auteurs de maux dont souffrent les malades et d'organiser une conciliation familiale, clanique, pour résoudre les différends qui les ont provoqués. On rencontre également certains mouvements religieux et syncrétiques qui émergent au pays. Le plus important parmi eux, est le kimbanguisme²⁰⁸.

Selon Philippe Decraene, « de nombreux autres mouvements du même type ont été créés, formant des Églises néo-traditionnelles. Celles-ci ont généralement un ancrage

²⁰⁷ LUNEAU, R., « Les attentes de l'Église Catholique en occident », dans *Concilium* 239, 1992, p.144.

²⁰⁸ Le kimbanguisme est une église indépendante née au Congo et qui reconnaît Simon Kimbangu comme son prophète.

identitaire ethnorégional et leur répartition en ville est calquée sur celle des ethnies »²⁰⁹. Ces Églises prennent leur leitmotiv de l'animisme, mais sans se réclamer de celui-ci. Elles s'engagent dans le domaine de la santé et organisent des cérémonies de guérison spectaculaires.

À part ces Églises à tendances traditionnelles, nous assistons à l'apparition d'un phénomène nouveau : celui des Églises du Réveil et du Nouvel Âge. Elles se multiplient partout dans les rues et dans les maisons privées. Ici tout le monde prophétise et les adeptes ont des visions ou entrent en transes.

Il est impossible de comptabiliser avec exactitude le nombre de ces Églises et de leurs adeptes. Pour le moment, on dénombre environ plus de quatre cents Églises de ce genre. Les congolais s'interrogent sur le vrai motif de cette effervescence religieuse. Est-ce le désir d'un renouveau spirituel ou est-ce que ce sont les effets d'une crise politique et économique? Qu'est-ce qui se cache derrière cet engouement spirituel? Beaucoup de chercheurs congolais estiment que

l'imprégnation de la vie sociale par le religieux est une évidence et de plus en plus multiforme. Il faut y voir probablement l'effet conjugué du vide politique et idéologique de la période post-conflit, de la crise économique et des pertes subies au cours de ces différents conflits et de la nécessité de tisser de nouveaux liens de fraternité et d'influence après la désorganisation générale du pays²¹⁰.

Nous assistons là à une véritable « recomposition de la société civile ». Car ces Églises du Réveil, auxquelles adhère de façon massive la population congolaise, constituent aujourd'hui de véritables réseaux de solidarité apparente. Elles sont soutenues par de nombreuses émissions radiophoniques et des chaînes de télévisions qui diffusent de façon permanente leurs campagnes et leurs activités. Aux yeux de la masse populaire, ces Églises sont considérées comme apportant une réponse aux problèmes structurels de la société congolaise. Leurs pasteurs prétendent posséder des pouvoirs exceptionnels, notamment pour chasser les démons et les esprits maléfiques, exorciser des biens envoûtés, révéler des secrets cachés et guérir des maladies incurables.

Du côté des Églises catholique et protestante, nous assistons au retour fulgurant des séances d'exorcisme et des prières de délivrance. Bon nombre de prêtres catholiques et de

²⁰⁹ DECRAENE, P., « La République du Congo reste une terre d'élection pour les Église africaines », dans *Afrique Contemporaine* 200, 2001, p.84.

²¹⁰ *Ibid.*, p.86.

pasteurs protestants se livrent de plus en plus à la chasse aux sorciers et aux esprits mauvais. Le moindre signe de dégradation de la santé physique ou mentale est interprété comme l'effet d'une possession démoniaque. Même les cas tels le paludisme²¹¹, la tuberculose, la fièvre typhoïde, la trypanosomiase, la dysenterie amibienne, les maux de ventre causés par les vers intestinaux sont parfois considérés comme la manifestation des mauvais esprits.

Plusieurs prêtres et pasteurs exploitent cette situation. Ils y ont trouvé une véritable aubaine, une pastorale fructueuse²¹². C'est pourquoi, la plupart d'entre eux organisent des séances d'exorcisme, des messes de délivrance et de libération. La population y participe massivement et on a l'impression que les gens abandonnent la Tradition chrétienne elle-même.

Il est presque revenu le temps où l'Église était aux prises avec la superstition, l'appréhension obsessionnelle de Satan et l'incarnation des sorciers et des sorcières ou de ceux et celles qu'elle jugeait comme tel. L'existence des esprits mauvais redevient certaine dans la mentalité des gens; ils se manifestent partout durant cette période difficile.

Mais une chose demeure : jamais a-t-on assisté à une telle effervescence religieuse dans le pays. D'après nous, le danger de cette ferveur spirituelle réside surtout dans le fait que les gens se réfèrent de plus en plus au diable, tandis que la loi de l'amour enseignée par Jésus-Christ semble presque occultée. Mais d'autres questions demeurent sans réponse : qu'est-ce qui se cache derrière cette gigantesque entreprise spirituelle? Quelles sont les vraies raisons de ce recours massif et exubérant au sacré? La fascination pour les « esprits » est-elle vraiment à la base de ce besoin religieux ou y a-t-il d'autres causes qui ne relèvent pas de l'univers religieux?

2.2.2 Sous l'effervescence, la pauvreté et la misère

Les « joies » décrites plus haut, donnent l'impression d'une Église qui connaît un essor considérable dans les différents domaines de son fonctionnement. Mais cette

²¹¹ Le paludisme est une maladie contagieuse produite par un protozoaire parasite des globules rouges du sang, l'hématozoaire (de Laveran), et transmise par un moustique des régions chaudes et marécageuses, l'anophèle.

²¹² Une « pastorale fructueuse »; cette expression est utilisée pour signifier que des prêtres et des pasteurs qui font le ministère de guérison, d'imposition des mains, d'exorcisme, reçoivent beaucoup de récompenses en argent.

effervescence religieuse cache son vrai visage, ses véritables enjeux et problèmes. En réalité, cette Église connaît d'énormes difficultés dans plusieurs aspects de son fonctionnement.

Sur le plan économique, elle est confrontée à des nombreux problèmes de finances et d'infrastructures. Ses caisses sont vides; elle ne parvient pas à pourvoir aux besoins élémentaires de ses prêtres, de son personnel et de ses fidèles. Avec la crise économique, l'Église assiste de façon impuissante aux multiples demandes des populations qui comptent en grande partie sur elle pour leur survie.

Au sein du clergé, l'Église est incapable de nourrir les prêtres et de soigner ceux qui sont malades. Beaucoup de familles n'arrivent pas à nourrir tout le monde à la fois. Elles se contentent de manger par équipe et chacune à son tour²¹³. Si les parents mangent aujourd'hui, demain sera le tour des enfants. Pour cette raison, il n'est pas étonnant de voir que plusieurs d'entre eux fuient la messe du dimanche pour aller chercher de la nourriture. Devant cette crise, la population est mal prise même dans le témoignage de la foi. Une partie de cette même population est devenue la cible préférée des sectes et des mouvements mystiques, et plusieurs vivent le syncrétisme et l'errance religieuse.

Du point de vue de l'infrastructure, presque tout est à reprendre, plusieurs bâtiments sont en état de décrépitude et beaucoup de paroisses n'ont pas d'église en matériaux durables²¹⁴. Ce qui fait que dans certaines circonstances, les prêtres ne célèbrent pas l'Eucharistie à cause des intempéries ou parce qu'ils manquent d'hosties et de vin de messe.

Devant ces lacunes, l'Église congolaise ne semble trouver solution que dans le soutien extérieur des Églises occidentales pour contrer ses difficultés. Elle passe son temps à solliciter de l'aide, à introduire divers projets auprès des organismes internationaux. Cette situation la maintient dans une position de dépendance continuelle, sur le plan du gouvernement ecclésial et pastorale au quotidien.

²¹³ Pour les familles nombreuses, la nourriture devient rare. Elles se divisent en groupe de quatre ou de cinq pour manger chacun à son tour. Les autres doivent attendre jusqu'au prochain repas. Cette situation est plus difficile en ville qu'à la campagne, parce qu'en ville, tout est marchandé et donc accessible que moyennant un pouvoir d'achat.

²¹⁴ Églises en matériaux durables, ce sont des églises construites en ciment et qui ont des toits en tôles ondulées. Car dans beaucoup de communautés villageoises, les églises sont en pailles, faute d'argent pour s'acheter du ciment et des tôles.

En réaction, plusieurs prêtres et pasteurs manifestent un désir croissant d'aller étudier à l'étranger. L'Église congolaise étant incapable de payer leurs études, beaucoup d'entre eux demandent des bourses d'étude auprès des organismes internationaux, des universités étrangères, des congrégations religieuses internationales. Ces études, une fois terminées, leur assurent une certaine autorité et une certaine autonomie financière grâce aux bonnes relations qu'ils ont entretenues avec les ami(e)s, les organismes d'aide, les Églises des pays où ils ont étudié. Les conséquences en sont palpables.

Les prêtres et les pasteurs qui ont étudié à l'étranger, s'organisent mieux sur le plan matériel et se nourrissent bien tandis que ceux qui sont restés au diocèse croupissent dans la misère, attendant toute solution de l'évêché. On assiste de façon masquée à une fracture du clergé au sein d'un même presbyterium et le danger est grand que l'Église congolaise doive faire face à l'éclatement éventuel de son clergé.

Les conséquences de ce nouvel état des choses vont s'avérer fâcheuses pour la vie des personnes consacrées. Au sein même du clergé, il va se constituer deux couches sociales, les nantis d'un côté et les démunis de l'autre côté. Parmi les nantis se trouvent ceux qui ont des parents ou des ami(e)s fortunés, ceux qui ont des liens spéciaux avec l'évêque ou le supérieur hiérarchique, ceux qui ont bénéficié d'un long séjour en Europe, ainsi que ceux qui occupent un poste important dans le diocèse ou la congrégation. Les démunis sont ceux qui n'ont rien de tout cela et qui ne vivent que de la soumission de leurs supérieurs ou évêque et ceux qui sont dans des paroisses pauvres.²¹⁵

Il y a ceux qui partent, mais il y a aussi ceux qui refusent des affectations pour certaines formes de pastorale, par exemple la pastorale d'itinérance. Nous nous interrogeons sur les motifs profonds de tous ces départs et de ces refus. Qu'est-ce qui pousse les prêtres et les pasteurs congolais à s'en aller ou à refuser les affectations de leurs supérieurs? Est-ce le surnombre des prêtres ou des pasteurs; le manque de travail, les difficultés à le réaliser ou d'autres raisons? Et encore plus profondément, on peut se demander, pourquoi tant de jeunes hommes désirent devenir prêtre alors que l'étant devenus, ils se retrouvent dans une situation difficile. Pour mieux répondre à toutes ces interrogations, analysons la vie de cette Église en regard de son contexte sociétal.

²¹⁵ WAMU OYATAMBWE, *Église catholique et pouvoir politique au Congo-Zaïre. La quête démocratique*, L'Harmattan, Paris, 1997, p.67.

2.2.3 La pratique de l'Église congolaise en regard du contexte social

Nous voulons dégager dans cette partie le comportement et la vie de l'Église congolaise dans le contexte de la société congolaise en crise, un contexte qui fatalise la misère et les injustices. Nous allons surtout nous appuyer sur Jean-Marc Éla qui a beaucoup commenté ce sujet. Même si ses analyses datent de longtemps, elles sont toujours d'actualité. Ce qu'il disait il y a vingt-cinq ans n'a pas changé. Malheureusement!

D'entrée de jeu, soulignons au passage les diverses opinions courantes sur la collusion de l'Église catholique congolaise avec le pouvoir, sur sa mauvaise gestion et sa corruption. Soulignons également l'épineux et déchirant problème de l'alignement tribal dans plusieurs diocèses au Congo. Ces opinions provoquent beaucoup d'incidences sur l'image et le rôle de l'Église catholique dans la société congolaise.

Mais dans le cadre de notre analyse, nous nous limiterons, ici, au comportement ecclésial officiel et général. Malgré les différentes sensibilités diocésaines au Congo, il existe certains traits vécus communs et constants. Nous citerons d'une part, les cas du ghetto clérical et de la pastorale d'institution, et d'autre part, des actions de secours ou de la stratégie d'assistance que l'Église congolaise a adopté pour répondre aux diverses demandes de sa société. Ces deux pratiques sont au cœur de la pastorale au Congo.

a) Le cléralisme et la pastorale d'institution

Historiquement, le cléralisme tire sa source d'un ecclésiocentrisme aigu. Il atteint son apogée au Concile de Trente et constitue un des traits marquants de l'Église en Afrique et au Congo. Cette caractéristique est très prononcée au moment où les populations partout en Afrique comme au Congo sont de plus en plus traquées et marginalisées par les nouvelles oligarchies locales commandées ou non de l'extérieur.

L'Église congolaise est préoccupée d'elle-même et tournée vers ses affaires internes. Hormis les quelques innovations permises aux laïcs et qui ne vont pas au-delà des domaines liturgique et culturel, tels les symboles, les expressions corporelles, les chants, etc., l'ombre des clercs et des curés domine toute la vie ecclésiale.

C'est l'ère de la pastorale gérant les institutions de la chrétienté, l'affaire des spécialistes. C'est encore le temps « d'un modèle d'Église absorbé par la catéchèse, les rites matrimoniaux, l'obligation d'assister à la messe quotidienne ou l'effort pour se mettre en

règle afin d'avoir accès aux sacrements »²¹⁶. Bref, c'est bien souvent une Église silencieuse et éloignée des véritables enjeux du Congo et de l'Afrique. Coupées des aspirations du terrain, les foules des fidèles sont anonymes et passives, tandis que les activités sont institutionnalisées et manquent de spontanéité, à l'exception de la liturgie qui est vivante et rythmée. Mais elle aussi très institutionnalisée.

Tout tourne autour du prêtre. Les catéchistes et les animateurs pastoraux laïcs exécutent les ordres reçus d'en haut, tandis que les fidèles en sont comme de simples bénéficiaires. D'ailleurs, plusieurs chefs d'État et politiciens congolais ou africains calquent leur manière d'exercer le pouvoir sur cette espèce de monarchie ecclésiale. C'est pourquoi, beaucoup s'autoproclament président à vie en référence au prêtre ou à l'évêque qui est ordonné à vie. Dans le concret, « la vie de l'Église est essentiellement tournée vers le culte, les dévotions, la morale, le catéchuménat, les sacrements »²¹⁷. C'est le fruit d'une pastorale héritée de l'évangélisation missionnaire, un travail « axé sur la sacramentalisation et les pratiques religieuses, une Église qui regroupait autour d'elle, à certains occasions, les fidèles dispersés dans la vie du monde pour leur donner la nourriture nécessaire à leur salut personnel »²¹⁸. Cette pratique pèse encore sur les actes de la vie de l'Église.

Aujourd'hui encore, dans plusieurs circonscriptions ecclésiales, la vie et le ministère des prêtres sont liés à une structuration de l'Église qui reproduit la chrétienté européenne du XIX^{ème} siècle. Parfois même, sous les déguisements divers, le visage du christianisme porte ici ou là les marques du Moyen âge. Ce qui est sûr, c'est que l'organisation de nos Églises est une reproduction des modèles des pays de vieille chrétienté²¹⁹.

Ces affirmations sont au cœur d'une vision globale de l'Église congolaise et africaine, non seulement copiée jusque dans les détails, mais fortement cléricalisée.

En dépit de l'âge relativement jeune de nombreux prêtres ou évêques noirs marqués par la formation des séminaires du concile de Trente, le style de vie, les pratiques pastorales, les institutions de nos Églises appartiennent toujours, plus ou moins, au folklore religieux de l'Occident²²⁰.

²¹⁶ ÉLA, J.M., et LUNEAU, R., *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1982, p.207.

²¹⁷ ÉLA, J.M., *De l'assistance à la libération. Les tâches actuelles de l'Église en milieu africain*, Kinshasa, L'Épiphanie, 1981, p. 6.

²¹⁸ ÉLA, J.M., et LUNEAU, R., *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1982, p.166.

²¹⁹ *Ibid.*, pp.213-214.

²²⁰ *Ibid.*, p.214.

Dans les années 1980, des efforts réels ont été tentés pour s'orienter vers des structures ecclésiales plus légères connues sous le nom de communautés ecclésiales vivantes (C.E.V). Le but de cette initiative était de remédier aux découpages artificiels des diocèses et surtout des paroisses pour mieux répondre aux défis posés par la situation concrète. Malheureusement, l'expérience de « petites entités à taille humaine où les hommes peuvent mieux voir et mieux sentir les besoins de tous et de chacun »²²¹ a été récupérée et noyée par des structures paroissiales très traditionnelles. Tout se passe, selon l'expression de Jean-Marc Éla, comme « au temps des prescriptions minutieuses du droit canon »²²².

Les gens se demandent quels sont les changements intervenus dans la vie et dans la pratique ecclésiale au Congo depuis l'accession des évêques autochtones à la tête des diocèses? Qu'est-ce qui a vraiment bougé? Presque dans tous les diocèses du Congo, le catéchisme est resté le même, sans attention aux graves questions de l'heure. On assiste « à la reprise des formules toutes faites et des institutions dogmatisées »²²³. Jean-Marc Éla constate que les structures et le mode d'érection de la paroisse ne changent pas, c'est une copie conforme.

La paroisse se situe en face du monde, organisant, comme au XIXème siècle, ses œuvres et ses institutions propres.[...] Dans cette perspective, les chrétiens n'ont pas le droit de penser seuls : le prêtre est à la fois leur pensée et leur conscience; il lui revient d'office de prendre toutes les décisions²²⁴.

Avec ce modèle d'Église, on comprend mieux pourquoi les évêques, les prêtres et les religieuses se situent loin des problèmes concrets des populations congolaises et de leurs milieux de vie. La dépendance presque totale envers l'Occident constitue sans doute une cause majeure de la faiblesse de cette Église. Car, sur le plan pastoral, sa vie et sa réflexion dépendent de l'Occident. Selon Jean-Marc Éla, « aucune rupture réelle ne s'est opérée en Afrique : nous continuons à vivre dans les structures d'une Église colonisée »²²⁵.

C'est un modèle essoufflé qui, pour survivre, subit et importe tout de l'Occident : le vin de messe, le blé pur de la fabrication des hosties, la forme de la chapelle, les groupes de

²²¹ ÉLA, J.M., et LUNEAU, R., *Op.cit*, p.167.

²²² ÉLA, J.M., De l'assistance à la libération. Les tâches actuelles de l'Église en milieu africain, Kinshasa, Épiphanie, 1981, p.4.

²²³ *Ibid.*, p.3.

²²⁴ ÉLA, J.M., et LUNEAU, R., *Op.cit*, pp.214-215.

²²⁵ *Ibid.*, p.217.

prière, les mouvements religieux, les formes de dévotion et de piété, etc. C'est à partir de ce modèle d'Église que s'expliquent plusieurs attitudes des évêques et des prêtres. C'est pourquoi, dans l'exercice de la pastorale,

on voit des prêtres parcourir des villages pour donner les sacrements le plus souvent possible au plus grand nombre possible. [...] On trouve rarement les ecclésiastiques parmi les paysans autour des problèmes de leur travail de plantations²²⁶.

Aujourd'hui, avec la crise économique, ces visites pastorales n'existent presque plus. Que deviennent alors les chrétiens et leurs communautés villageoises? Dans ce modèle d'Église, les prêtres et les évêques ayant été

formés selon la méthode d'autorité propre à une religion qui porte l'ambiguïté de la situation coloniale, les chrétiens d'Afrique ont été façonnés de telle manière qu'ils se situent rarement en référence à Jésus de Nazareth, à la Parole de Dieu, à leur conscience et, encore moins, à l'Esprit-Saint qui est resté jusqu'à une époque récente le grand méconnu de l'Église latine. [...] L'irresponsabilité caractérise une religion qui, dans son ensemble, s'est présentée comme une institution cléricale et qui n'est active qu'à l'intérieur des lieux de culte²²⁷.

Lors de la préparation du synode africain, le père Mveng s'est interrogé sur les graves limites et les omissions de l'Église face aux questions réelles qui travaillent l'homme africain. En comparant les églises catholiques d'Europe et celles d'Afrique face à leurs sociétés respectives, il écrit :

qui ne voit cependant la différence entre une Europe de plus en plus unifiée politiquement et économiquement, culturellement et religieusement, au sein de laquelle l'Église catholique, partout présente, joue un rôle dynamique et unificateur, et une Afrique en pleine débandade politique, économique, culturelle et sociale, et où l'Église catholique débordée par l'incontrôlable ruée des conversions, aux prises avec des peuples aux abois, appauvris, affamés, sans âme, sans avenir, sans guides et sans raisons d'espérer, s'enlise dans le fonctionnarisme des ondolements à comptabiliser, des registres à remplir, des quêtes, des intentions de messes, des aumônes à mendier nuit et jour auprès des bienfaiteurs d'outre-mer. Une telle Église est de plus en plus absente des lieux et des institutions où l'Afrique, désespérément, tente son propre rassemblement pour sa propre survie [...], notre Église, massivement nombreuse, semble ainsi s'exiler dans la périphérie dramatique de l'absence, laissant le centre à la merci des structures du péché qui risquent de l'étouffer²²⁸.

²²⁶ ÉLA, J.M., *Op.cit.*, p.6.

²²⁷ ÉLA, J.M., et LUNEAU, R., *Op.cit.*, p.215.

²²⁸ MVENG, E., « Le synode africain, prolégomènes pour un concile africain », dans *Concilium* 239, 1992, p.166.

De plus, le père Mveng s'étonne du manque de sérieux de la teneur des problèmes typiquement africains présentés au synode. Il déplore une telle négligence de la part des responsables africains.

Parmi les problèmes majeurs, on est surpris du peu de poids accordé aux questions telles que la relève missionnaire et la contribution spécifique de l'Afrique à l'évangélisation du monde du XXIème siècle. L'inculturation est traitée avec la même hâte, pour ne pas dire avec la même légèreté. Les problèmes relatifs à des formes de vie consacrée proprement africaines, à la contextualisation de la vie spirituelle, à la sacralisation ou à la profanation de la pauvreté en Afrique, à une ecclésiologie légaliste et oppressive, où le droit canonique ignore et étouffe l'Évangile, au passage, en Afrique, de l'Église de dépendance à l'Église de partage, tous ces problèmes ont été effleurés, oubliés dans le questionnaire préparatoire officiel. On est en droit de se demander : par-delà le synode, quel est finalement l'objectif poursuivi? Est-ce la croissance de l'Église en Afrique? Est-ce son étouffement?²²⁹.

Nous croyons que l'Église congolaise doit reconnaître les graves limites de son agir face aux exigences élémentaires de la vie du pays et du continent africain. Il faut toutefois reconnaître l'effort réel pour promouvoir des vocations et les pratiques de chaque terroir, mais ces derniers sont paralysés à cause de leurs structures lourdes et la pastorale romaine. C'est pourquoi, malgré les liturgies témoignant de la vie et de la joie « où le corps lui-même vibre en rythmes de danse, avec les formes gestuelles et les rythmiques propres à chaque groupe humain »²³⁰, ne suffisent pas à faire oublier au Congo ou à l'Afrique sa triste réalité. Ici, l'Église assiste impuissante au déferlement de la culture de la mort semée par l'État et l'intervention étrangère.

En plus, le rôle et la place de la femme congolaise dans l'Église et dans la société restent problématiques. Dans un pays où presque tout est sous le contrôle des hommes, une attention s'impose à ce sujet. Malgré les timides efforts de scolarisation, les nouvelles méthodes de culture et de planning familial, la femme congolaise reste paysanne. Elle travaille tout le temps comme une bête de somme. Jean-Marc Éla le souligne bien quand il écrit à propos de la rudesse de vie des femmes africaines :

rappelons la vie rude des paysannes dans l'agriculture qui absorbe l'essentiel de leur activité. Épuisées par les soucis, les privations et les nombreuses maternités, à quarante ans, beaucoup de ces femmes rurales sont vieilles. Si l'on veut dépasser les

²²⁹ MVENG, E., *Op.cit.*, p167.

²³⁰ ÉLA, J.M., et LUNEAU, R., *Op.cit.* pp.180-181.

images d'Épinal que charrient les médias avides d'exotisme, il faut revenir à la vie quotidienne où le temps de la femme s'articule entre la cuisine et les champs²³¹.

Pourtant, au Congo comme en Afrique, les femmes sont responsables de l'éducation des enfants, de l'économie domestique, de la subsistance quotidienne. Elles vont puiser l'eau pendant la saison sèche pour préparer la nourriture, surtout certes à la campagne. En ville, la situation de la femme congolaise dépend généralement du revenu de son mari.

Compte tenu de cette situation, quelle place l'Église congolaise accorde-t-elle à ces femmes? Comment les intègre-t-elle dans ses programmes pastoraux et dans ses décisions? Dans la pratique, elles sont les plus nombreuses dans les offices religieux. Les revaloriser, ne fût-ce que dans le domaine liturgique serait déjà un grand pas même si dans un domaine très limité. Pour l'abbé Jean-Marc Éla,

si l'on veut donner à l'Église une rythmique africaine de la fête chrétienne, il nous faut revaloriser le rôle de la femme dans la musique religieuse en Afrique noire. [...] Dans la mesure où la Bible peut être la source lyrique chrétienne africaine, nous devons susciter des femmes capables de raconter la Bible en famille et chanter l'histoire du salut aux veillées. [...] Le don de l'improvisation de la femme africaine doit être mis en valeur dans le culte chrétien²³².

Bref, le statut de la femme congolaise ou africaine dans l'Église et dans la société revêt tout son sens dans la mesure où l'Église elle-même, évoquant l'Écriture, déclare : « Homme et femme, Dieu les créa » (Gn1, 27). La dignité de la femme congolaise est un problème de taille pour l'Église messagère de l'égalité entre les humains. Tout cléricisme ne peut qu'aggraver ce problème et, dans une large mesure, dévoiler les limites de l'être et la mission de l'Église dans un contexte de domination phallocratique et de société nataliste.

b) L'assistance comme mode privilégié de la présence de l'Église congolaise

L'autre aspect de la vie de l'Église congolaise concerne les actions de secours ou stratégie d'assistance. Quelle est la pertinence de l'intervention de l'Église congolaise dans les actions de la charité en faveur des pauvres.

En effet, les actions de charité sont l'un des axes traditionnels sur lesquels les Églises congolaises et africaines interviennent en faveur des pauvres et fondent par là leur

²³¹ÉLA, J.M., *Afrique : l'irruption des pauvres. Société contre ingérence. Pouvoir et Argent*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.75.

²³² ÉLA, J.M., et LUNEAU, *Op.cit.*, p.181.

présence sociale comme institutions. Il s'agit de tâches humanitaires, caritatives et d'œuvres de suppléance dans les domaines scolaire, hospitalier, social et de développement. Ces actions sont concentrées surtout dans les zones rurales. L'Église croit faire beaucoup en initiant de tels projets. Mais certains critiques croient que ces pratiques sont porteuses d'ambiguïtés. Elles occultent beaucoup de contradictions. Le professeur Jean-Marc Éla attire notre attention sur ce point :

Observons que les écoles confessionnelles sont les meilleurs établissements où les nouveaux riches d'Afrique forment une élite destinée à reproduire une société d'inégalités et d'injustices. Et là où une épidémie de dispensaires s'est abattue dans les zones rurales, il n'est pas évident que la médicalisation qui profite à la mafia pharmaceutique se soit attaquée aux facteurs de morbidité et de mortalité infantile répandue dans les pays de la faim et de la malnutrition. [...] Les œuvres intègrent l'Église dans l'espace de la domination et de puissance propre à l'impérialisme de l'Occident²³³.

Beaucoup des gens s'interrogent sur ce mode de présence de l'Église dans ces milieux et sur le produit, le résultat ou le fruit de cette intervention ecclésiale. En d'autres mots, la présence de l'Église n'intègre pas dans son propre examen de conscience et dans son évaluation les questions du sous-développement qui se perpétue au Congo et en Afrique. Dans cette optique, que signifie « être Église » dans une telle situation?

Par ailleurs, est-il suffisant ou nécessaire d'insister sur l'assistance matérielle ou faut-il envisager d'autres alternatives? Dans quelle mesure ces œuvres caritatives et sociales assumées par l'Église au Congo et partout en Afrique constituent-elles des instruments de changement social dans la société et à l'intérieur de l'Église même? Si tel n'est pas le cas, pourquoi continuer à investir dans des structures ou des réalités en crise permanente? Parce que les gens ont faim aujourd'hui?

C'est donc moins l'assistance matérielle ou caritative comme telle qui est remise en cause, mais l'absence d'une pratique concernant le changement social. Si par sa logique interventionniste l'Église congolaise se donne bonne conscience ou s'estime en retrait des conflits socio-politiques, ou encore au dessus de la mêlée et de tout soupçon, cette option produit dans le concret le parasitage et la mendicité. Tant que la racine du mal n'est pas attaquée, les divisions vont continuer, les clivages sociaux et la marginalisation des masses paysannes vont s'accroître.

²³³ ÉLA, J.M., et LUNEAU, R., *Op.cit.*, pp.222-223.

Historiquement, l'État post-colonial en est le premier responsable. Au lieu de promouvoir une prise en charge de tous par tous, la petite minorité au pouvoir travaille pour l'accumulation des biens personnels au détriment de la masse. C'est dans ce contexte que l'Église congolaise doit se demander si elle doit continuer avec un modèle de pratique qui engendre l'attentisme des miettes de la manne occidentale ou s'attaquer aux structures qui sont à la base de l'exclusion et de la marginalisation. Il faut se demander pourquoi l'Église ferme les yeux sur les mécanismes de « l'argent noir qui a sa source dans les mains blanches »²³⁴. À Kinshasa, par exemple, les procures des missions sont devenues de véritables banques parallèles à la banque centrale du Congo. Elles jouent également le rôle d'offices de télécommunication entre le Congo et les pays étrangers. À qui profitent toutes ces activités financières? Où vont les fruits de toutes les transactions bancaires? Aux diocèses, aux congrégations?

Pour l'Église congolaise, assumer sa présence à travers les activités caritatives telles que creuser les puits d'eaux, distribuer les médicaments, élaborer les projets de demande d'assistance en Europe ou en Amérique du nord, etc., ne dépasse guère la logique du dépannage. Cela relève de la vision de l'évangélisation civilisatrice et de l'idéologie du retard à rattraper.

Cette manière de concevoir les choses fausse le débat sur la vraie nature du sous-développement du Congo et du continent africain, car le développement du Congo est devenu aujourd'hui un mythe aux yeux des puissances étrangères. La domination s'étend jusqu'au choix social à faire, occultant toute volonté d'autodétermination. Du côté de l'Église, cette domination va jusqu'au choix de vin de messe et des habits liturgiques.

Une fois de plus, c'est contre ces pratiques d'assistance sans avenir que l'Église identifie au développement que Jean-Marc Éla s'attaque :

les Églises d'Afrique ont soulagé la misère des pauvres noirs. Or même quand elles reprennent l'idéologie du développement, ce n'est pas toujours pour aller à la racine des situations de misère et de pauvreté, d'ignorance ou de maladie, de famine ou de fatalité. Ces situations persistent malgré les efforts de générosité²³⁵.

²³⁴ ÉLA, J.M., *Afrique : l'irruption des pauvres. Société contre ingérence. Pouvoir et argent*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 25.

²³⁵ ÉLA, J.M., et LUNEAU, L., *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1982, pp.207-208.

Apparemment, l'idéologie de l'assistance semble être un des motifs privilégiés qui justifie la présence de l'Église au Congo et en Afrique. Aux yeux des observateurs, l'Église semble légitimer essentiellement sa fonction sociale par sa réponse de pratiques d'assistance aux pauvres. Aujourd'hui, au Congo, cette réponse fait problème. Non pas que les gens ne la désirent point, mais, malgré cette assistance, ces pratiques et ces actes chrétiens, les distorsions, les écarts sociaux, la dépendance, et l'appauvrissement se creusent et s'aggravent entre les millions de personnes de la population et les nouveaux riches. L'Église congolaise elle-même est plus dépendante des Églises occidentales. Elle est très pauvre et vit elle aussi de l'assistance.

De plus en plus, les œuvres chrétiennes apparaissent comme des instruments qui attirent la conversion religieuse personnelle, mais sans remettre en question le désordre établi ou le système. L'Église congolaise doit saisir l'occasion que lui offre la laïcité proclamée par l'État congolais pour avoir les mains libres. Elle doit œuvrer en faveur de la justice, de la liberté et de l'égalité sous toutes leurs formes, comme expression de sa foi. Elle ne doit pas rester à la défensive et se complaire dans un cléricisme étroit, au moment où se fait sentir, curieusement et paradoxalement, un profond besoin d'humanité et de spiritualité nouvelle au Congo.

Les urgences issues des aspirations actuelles du Congo, comme une écharde dans la chair, révèlent à l'Église congolaise ses insuffisances et ses malaises. Il ne faut plus qu'elle se contente de gérer les capitaux caritatifs qui occultent la nature réelle du sous-développement congolais. Une révision des pratiques pastorales en cours s'impose. Sans articulation de la triade, population, environnement et développement, au centre du débat, les pratiques pastorales de l'Église congolaise sont d'avance vouées à l'échec.

2.2.3 La conscientisation

Au-delà de l'aide matérielle que les gens attendent de l'Église, il faut souligner davantage les motivations qui orientent la transformation des mentalités et des structures sociales dans un sens favorable au progrès humain.

Fidèle au mystère du Dieu incarné, l'Église congolaise a le devoir d'orienter les congolais vers la valorisation du monde matériel et de l'histoire où Dieu intervient, s'engage et appelle les êtres humains au cœur de la liberté. La gloire de Dieu, comme nous

le savons, c'est l'homme vivant, car le Christ est venu pour que les gens aient la vie et qu'ils l'aient en abondance (Jn10, 10).

« La foi dans l'homme implique l'éveil de la responsabilité de l'homme et de chaque homme »²³⁶. Ce devoir de conscientisation et d'éducation permanente, au plan spirituel, moral et professionnel, doit être la tâche prioritaire de la pastorale sociale. Toute action concrète de sa part dans le développement doit avoir pour objectif primordial, la formation pratique d'hommes et de femmes dans l'action pour qu'ils puissent servir avec efficacité le développement de la nation.

Le rôle essentiel de l'Église congolaise dans ce domaine est d'éduquer les chrétiens à la responsabilité et à l'engagement, et de promouvoir la justice sociale. L'Église catholique congolaise, consciente de son rôle de Mère et d'Éducatrice, n'est pas restée en dehors de sa mission. Par diverses exhortations, l'épiscopat congolais cherche à éveiller la conscience du peuple et des responsables aux vrais problèmes de la nation. Il faut étendre cette conscientisation à toutes les couches sociales de la population, sensibiliser davantage les responsables de l'Église et des entités politico-administratives au progrès du pays. Cela suppose que les relais entre les différents niveaux soient fonctionnels. Ici, il faut accorder la priorité à l'animation et à la conscientisation des communautés de base. Il faut également accorder la priorité à la formation d'un laïc engagé, adulte et responsable.

Certes, tout le monde aspire au bonheur et au bien-être tant matériel que spirituel. Mais pour obtenir ce bonheur et répondre à ces aspirations de promotion, nous devons, en tant que peuple chrétien, apporter notre contribution effective à l'immense effort que déploie la nation pour sortir du sous-développement. Cela exige un travail discipliné et méthodique; un travail bien fait et créateur de valeurs par l'introduction de techniques nouvelles et appropriées.

2.2.4 L'autofinancement

Le Congo et l'Église congolaise aujourd'hui saturés de problèmes ont un extrême besoin de se prendre en charge. Malgré son état actuel de pauvreté, le Congo, comme nous l'avons dit plus haut, est doté d'une vaste gamme de ressources matérielles, de valeurs

²³⁶ LUKOKI, LUYEYE, « Église et développement au Zaïre, hier et aujourd'hui », dans *Le chrétien et le développement de la nation. Autour de l'exhortation pastorale des évêques du Zaïre*, Facultés catholiques de Kinshasa, 1993, p.20.

culturelles et de qualités inestimables qu'il peut offrir aux Églises et à toute l'humanité, comme un profond sens religieux, le sens du péché, le rôle de la famille et de la vie, la vénération des ancêtres, le sens de la solidarité et de la vie communautaire. En dépit des faibles moyens dont elle dispose, l'Église congolaise essaie de jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement humain intégral. Elle-même, comme on le dit plus haut, est confrontée par de nombreux problèmes et défis matériels. On se demande comment cette Église congolaise pourra faire avancer sa mission d'évangélisation et comment les chrétiens congolais pourront demeurer témoins fidèles à Jésus-Christ.

La réponse se trouve dans l'évangélisation en profondeur, l'approfondissement de la foi et l'autonomie financière ou matérielle. L'évangélisation en profondeur qui nécessite une inculturation véritable et équilibrée de l'Évangile tout en regardant, non pas vers la soi-disant liberté du mode de vie moderne, mais vers les richesses de la Tradition congolaise et de la foi chrétienne vécue par le témoignage persévérant et fidèle de la multitude.

Pour accomplir cette évangélisation en profondeur, l'Église congolaise a besoin d'autofinancement. Ce dernier permettra à l'Église congolaise de former de façon solide et crédible des prêtres, des religieux et des laïcs pour l'évangélisation. L'autofinancement des services de développement de l'Église congolaise doit constituer le cheval de bataille chaque année. Car aucune action valable et durable ne peut être réalisée au sein de l'Église congolaise tant qu'elle se situe dans une dépendance totale de l'aide extérieure. L'effort pour l'autofinancement doit être la préoccupation majeure aussi bien de tous les diocèses que des instituts religieux.

Pour y parvenir, il faudra prendre une distance des pesanteurs historiques, des structures matérielles de l'Église catholique missionnaire et des habitudes culturelles inculquées à ses membres sur le plan matériel. Sortir de la vision archaïque d'une Église impressionnante, dépendante matériellement de l'extérieur. Plusieurs signes de cette dépendance extérieure sont visibles : de gros édifices construits avec des fonds issus de l'étranger, des engins motorisés, des bourses d'étude, des procures, des voyages à l'étranger, etc. On se retrouve avec une infrastructure complètement sous tutelle. Une partie du clergé et certains fidèles ne sachant pas la provenance de ces infrastructures s'habituent à mener facilement leur vie matérielle sans contribution personnelle et ne renoncent pas à en profiter.

Malgré ces pesanteurs historiques, des communautés s'organisent timidement pour s'autofinancer par les quêtes dominicales, les collectes annuelles et les dons en nature. Ces petites économies permettent de payer une bouteille de vin de messe ou quelques paquets d'hosties, des lectionnaires, du gaz. Parfois, grâce à une forte sensibilisation, la contribution des chrétiens peut devenir substantielle et permet dans certaines circonstances d'aider le prêtre et le sacristain. Certains pourront juger très limitée et de peu d'importance cette préoccupation pour la vin de messe et les hosties. Et nous les comprenons. Par contre, leur rareté dans notre pays, leur pénurie en fait symbolise bien l'état de pénurie généralisée de notre Église et des gens.

La crise économique congolaise vient perturber ces quelques initiatives. Et pourtant, il est urgent de sortir de ces ornières de dépendance économique extérieure et d'adopter un modèle congolais ou africain d'autofinancement et de prise en charge matérielle de l'Église. D'ailleurs, certaines collectes spéciales organisées durant les grandes fêtes comme Noël ou Pâques ont permis à certaines paroisses de bâtir ou de réfectionner certains locaux.

Le cardinal s'emploie à promouvoir une Église-Communion où chacun apporte le meilleur de lui-même et assume sa part de responsabilité dans la mission et la vie de la communauté ecclésiale. Cette approche intégrative d'une Église de coresponsabilité issue de Vatican II doit apparaître dans le contexte de notre époque encore marquée par la mentalité coloniale et paternaliste comme un appel pressant à un changement des mentalités et à une nouvelle manière d'être Église au Congo, en communion avec l'Église universelle. L'Église congolaise est appelée à ouvrir l'intelligence des congolais pour qu'ils comprennent son existence non pas comme une fatalité, mais comme un appel, une vocation à construire un monde meilleur à partir de tous les atouts, naturels et surnaturels, dont il dispose.

La foi nous introduit à une vision surnaturelle des personnes et des événements dans la ligne du plan de Dieu. Elle nous permet également de voir dans les épreuves une grâce, un appel qui est présence et action de Dieu dans les événements du monde. Et les circonstances actuelles de notre pays nous contrarient et nous bousculent. Tout cela constitue un appel à réanimer, à renouveler notre foi, notre conviction pour le changement.

2.2.5 L'organisation des structures de développement

Depuis l'avènement de Vatican II, la vie de l'Église congolaise est marquée par une volonté de plus en plus affirmée de se mettre davantage au service du pays et de contribuer plus efficacement à la promotion humaine malgré sa difficulté à y parvenir. Cet engagement à la promotion humaine est une exigence fondamentale pour l'évangélisation des congolais d'aujourd'hui. La conférence épiscopale congolaise s'insère dans ce mouvement conciliaire en intégrant dans sa pastorale d'ensemble, son action d'assistance qu'elle considère comme développement.

Mais, « le développement est le passage effectif d'une société moins humaine à une société plus conforme à la dignité de l'homme.²³⁷ ». Il fait appel à la responsabilité, à la créativité et au courage transformateur de l'être humain. Il suppose avant tout la transformation de mentalité, de comportement et de structure indispensable à l'avènement d'une société meilleure. Pris dans ce sens,

il est donc l'ensemble des changements dans les mentalités, les habitudes sociales et les institutions d'une population qui mettent celle-ci en état d'opérer sa croissance. Il implique une évolution des mentalités et des habitudes sociales, une diversification des modes de relations qui inclut une vision différente de l'homme dans et face au monde qui l'entoure²³⁸.

En ce sens le développement n'est pas envisagé seulement du point de vue technologique et économique, il touche tous les aspects de la vie sociale et la vision intégrale de l'homme. L'Église congolaise est largement concernée par le problème du développement. Mais malheureusement, sa compréhension prête la confusion. En effet, qui dit développement au Congo, pense à une forme d'assistance à travers laquelle l'Église congolaise croit faire son devoir social d'aider la société à s'assumer. Il est perçu par plusieurs communautés chrétiennes comme un moyen de se libérer de diverses sortes de marasmes et pour aider les gens à devenir eux-mêmes et à s'épanouir.

Toutefois, il faut souligner que souvent les intentions et les paroles sont peut-être sincères, mais la réalité sur le terrain est tout autre. La situation socio-économique des masses contredit et interroge l'Église congolaise sur ses intentions et ses affirmations. Elle

²³⁷ LUKOKI, LUYEYE, « Église et développement au Zaïre, hier et aujourd'hui », dans *Le chrétien et le développement de la nation. Autour de l'exhortation des évêques du Zaïre. Actes du premier séminaire scientifique Kinshasa, du 13 au 15 décembre 1980*, Facultés catholiques de Kinshasa, 1993, p.15.

²³⁸ *Ibid*, pp.15-16.

démontre clairement l'échec de la communauté chrétienne et de l'Église congolaise en matière de développement. La pitié et l'assistance aux pauvres, aux infirmes et aux enfants de la rue ne suffisent plus comme option de développement.

Il faut plutôt s'attaquer aux vraies causes de la pauvreté, de la maladie, de la faim, du dénuement. Parler du développement en termes d'assistance charitable non seulement privatise les efforts, au sens où quelques individus seulement sont aidés, mais n'offre pas à la collectivité les moyens de découvrir ses propres capacités et possibilités de s'organiser et de se soustraire à l'arbitraire. L'assistanat entretient la dépendance et l'infantilisme.

Cette situation constitue un bon facteur d'interpellation pour l'Église congolaise et sa conception de développement. Car, jusque-là, tout s'inscrit dans une logique du dépannage. À court terme, cela peut suffire, mais le développement devient une simple assistance et un simple transfert de fonds ou des biens du Nord vers les diocèses du sud. Il faut se demander quel est le sens ecclésial de l'auto-détermination.

Cette approche pourrait suffire aussi si le discours coïncidait avec les conditions de vie générales et si la misère ne touchait qu'une faible minorité à aider. En privilégiant l'assistance, l'Église congolaise contribue ici, peut-être de façon inconsciente, au sous-développement, parce qu'elle cautionne une pratique devenue, à la longue, un instrument de sécurisation d'une minorité disposant du pouvoir, de l'avoir et du savoir.

On déplore souvent le comportement de certains membres de la hiérarchie ou du personnel ecclésiastique qui n'hésitent plus à dilapider à leur usage personnel des fonds recueillis ci et là pour les activités d'assistance. De pareils cas tendent à se généraliser dans plusieurs diocèses au fur et à mesure que la situation économique se détériore. Il est clair que se comporter ainsi pour un ecclésiastique revient à perpétuer les anti-valeurs d'un système dont l'Église congolaise entend fustiger les mœurs. Ce comportement risque d'obliger l'Église congolaise à s'accommoder du mal à défaut de pouvoir prêcher par l'exemple.

Dans un Congo ruiné et miné par la corruption, l'Église est peut-être la seule institution capable d'instaurer un autre rapport aux biens terrestres et à l'argent. Dans la situation actuelle, malheureusement, l'Église catholique congolaise, ainsi que les autres confessions religieuses, ne semble pas avoir réussi significativement à faire de l'argent un serviteur plutôt qu'un maître.

Il faut changer de stratégie. La tâche d'animation, de sensibilisation et de conscientisation des communautés de base exige l'installation de structures fonctionnelles à tous les niveaux, et cela aussi bien en personnel qu'en infrastructures. Les diocèses ont donc tout à gagner en favorisant le bon fonctionnement de ces structures.

Conclusion

Le visage actuel de l'Église du Congo est marqué par la présence d'une crise économique sans précédent. Celle-ci pose la question du fonctionnement interne de l'Église elle-même. En insistant sur le changement de la situation socio-économique et sur la démocratisation du pouvoir politique, l'Église congolaise risque de prêcher dans le désert si sa propre réalité ne donne pas l'exemple. Elle risque de se voir retourner par le pouvoir temporel à chacune de ses interventions ou de ses déclarations. On se retrouve devant la parabole évangélique de la paille et de la poutre (Lc 6,41-42). Car l'Église catholique congolaise, comme d'autres Églises, donne l'impression de la dictature dans ses structures de gouvernement. On ne peut pas continuer à récriminer les restrictions des libertés et de la mauvaise gestion par le pouvoir politique et adopter soi-même les mêmes attitudes de restriction.

Le bilan aujourd'hui soulève de sérieuses questions et signale des points sombres, des faits négatifs tels que la pauvreté des prêtres, la misère de la population, la mauvaise gestion, la faillite de l'Église dans le processus de démocratisation, etc., qui, faute d'une solution rapide et adéquate, menacent l'avenir du catholicisme au Congo.

Les déclarations des évêques ne touchent pas les politiciens parce que les mêmes faits leur sont reprochés et se retrouvent au sein même de l'Église. Elles ne sont pas lues par le petit peuple et l'épiscopat est incapable de les vulgariser, faute des moyens. Ce qui fait que le changement tarde à venir.

L'Église catholique congolaise a encore un rôle de premier plan à jouer en faveur de la démocratie et du développement économique du pays. Elle y est encore la principale sinon la seule force sociale capable de tenir devant un régime dictatorial. Ses contradictions internes ne sauraient servir de prétexte pour l'amener à démissionner de sa responsabilité morale au sein de la société politique congolaise. Sa mince contribution jusqu'à présent s'avère appréciée par la population congolaise.

Chapitre troisième : Situation socio-pastorale du diocèse d'Idiofa

Les prises de positions des évêques congolais et les pratiques pastorales de l'Église congolaise nous ont montré une partie du visage de cette Église et comment elle se comporte face à la crise économique que traverse le pays. Les traits caractéristiques de cette Église particulière se retrouvent presque dans tous les diocèses qui la compose. Dans le cadre du travail qui nous occupe, nous avons choisi le diocèse d'Idiofa comme paradigme parmi tant d'autres, parce qu'il est notre lieu d'origine et notre milieu d'apostolat.

Dans ce chapitre, nous le décrirons d'abord au plan géographique et historique, ensuite, nous tenterons de comprendre sa structure socio-politique et économique; son fonctionnement et son organisation pastorale et nous terminerons par la description des acteurs et actrices de la pastorale de ce diocèse.

3.1. Situation géographique et historique d'Idiofa

Avant d'aborder la question de la situation pastorale du diocèse d'Idiofa, nous estimons d'abord donner un aperçu de la situation géographique de ce milieu et après nous donnerons une brève description historique.

3.1.1 Situation géographique

Le nom « Idiofa » a une triple signification : il désigne à la fois le territoire administratif, le diocèse et leur chef-lieu. Dans le contexte du présent travail, ce nom sera employé pour désigner le diocèse.

Le diocèse d'Idiofa est situé à 500 kilomètres-carrés à vol d'oiseau, à l'est de Kinshasa²³⁸. Le diocèse est à cheval entre deux provinces : le Bandundu et le Kasai Occidental. Sa superficie est de 40.000 kilomètres-carrés, soit deux fois le Royaume de Belgique.

Sa population est d'au moins un million d'habitants et sa densité avoisine plus ou moins 25 habitants au kilomètre-carré. C'est l'une des densités les plus élevées, car, selon la statistique de 1985, celle de tout le pays s'élève à 15,6 habitants au kilomètre-carré en 1991. On y rencontre huit ethnies : les bunda, les tshokwe au centre; les pende au sud; les lele à l'est; les dinga, les ngoli, les lori au nord et au nord-ouest et enfin les wongo au sud-est.

²³⁸ Informations puisées dans les archives de l'évêché du diocèse d'Idiofa.

Du point de vue relief, le diocèse d'Idiofa comprend des hauts plateaux de 700m d'altitude au sud, des plateaux (600m d'altitude) échancrés par des vallées bordées de galeries forestières ainsi que des savanes au centre, des savanes boisées et des forêts au nord, le long de grandes rivières. Le sol est pauvre au sud et au centre, mais riche au nord.

Le climat, à l'instar de celui de tout le pays, est tropical et comporte deux saisons : la première, sèche (qui dure trois mois, soit de mi-mai à mi-août) et la seconde, pluvieuse (de neuf mois : de mi-août à mi-mai). La pluviosité annuelle est de 1,400 à 1,600 millimètres, tandis que la température moyenne est de vingt-cinq degrés celsius. À cause de cette abondante pluie, l'hydrographie est excellente.

On rencontre beaucoup de rivières et de cours d'eau avec un débit assez consistant. La longue saison de pluie déverse une masse d'eau importante; d'où, une abondante ramification des cours d'eau coulant du sud vers le nord. Les principales sont : le Kasai, la Kamtsha, la Pio-pio, la Lubwe, la Lwange, la Loandji, la Dule, la Lumbundji et la Molela.

Presque toutes ces rivières sont navigables par bateaux et par des petites embarcations, des pirogues motorisées. La rivière Kasai, la plus large, borde toute la partie nord-est du diocèse et constitue une frontière naturelle avec les diocèses d'Inongo et d'Ilebo. Elle dessert les paroisses de Eolo, Panu, Mangaï I, Mangaï II, Dibaya Lubwe et Mapangu. Le diocèse d'Idiofa a pour voisins les diocèses de Kikwit à l'ouest, celui d'Inongo au nord et ceux de Mweka et Lwebo à l'est.²³⁹

Depuis un certain temps, le transport en commun n'existe presque pas dans cette région. Les populations entières marchent à pieds et transportent leurs charges sur la tête ou sur le dos. Celles qui ont un peu de moyens utilisent des bicyclettes ou plus rarement des véhicules pour le transport des biens et des personnes. Chez les riverains en général, les pirogues motorisées constituent le moyen de transport des produits vivriers vers la ville et des biens finis vers les villages.

3.1.2 Situation historique

L'actuel diocèse d'Idiofa est l'ancien vicariat d'Ipamu avec siège à Ipamu (au nord), qui sera transféré à Idiofa et prendra ce même nom. Selon l'historien Flavien Nkay, « l'histoire de l'actuel diocèse d'Idiofa commence lorsqu'un certain quatorze juillet 1908

²³⁹ La carte en annexe indique clairement ces limites et démontre que le diocèse d'Idiofa est grand.

deux pères de la congrégation du cœur Immaculé de Marie, les pères Auguste Jansens et René Baerts, vinrent, sur invitation de la Compagnie du Kasai, s'installer au poste de Pangu, non loin du confluent de la Loange et du Kasai »²⁴⁰.

Dès lors le petit village accueillit les premiers européens à la recherche du caoutchouc, de l'ivoire et de noix des palmes. Grâce à ces activités, cette localité devint un grand centre commercial. Mais, d'après plusieurs sources concordantes, ce centre sera menacé par le paludisme causant la malaria et sera abandonné vers 1919. La première mission du même nom fut détruite par un incendie quelque temps après qu'elle soit cédée aux pères jésuites.

C'est en 1922 qu'arrivent en territoire d'Idiofa les pères de la Compagnie de Jésus (les jésuites) . Ils fondent la paroisse d'Ipamu en remplacement de celle de Mpangu. Entre 1923 et 1926, deux autres paroisses sont fondées : Mwilambongo (1923) et Kilembe (1926). De toutes les trois, Ipamu connaîtra une expansion rapide grâce à sa proximité avec la grande rivière Kasai.

Dès leur installation à Ipamu et aussi devant l'immensité de la région à évangéliser, les premiers missionnaires jésuites s'attelèrent à la formation des catéchistes instructeurs-instituteurs appelés à assurer l'instruction aux enfants à travers les villages. Il s'agissait des jeunes gens à qui on enseignait quelques rudiments d'écriture, de calcul et de lecture, tout juste assez pour les rendre capables de lire et de comprendre le catéchisme pour l'enseigner ensuite aux autres²⁴¹.

En 1931, le cinquième jour du mois de mars, le diocèse d'Idiofa fut cédé aux oblats de Marie Immaculée conformément aux instructions de la Sacrée Congrégation pour la propagation de la foi. Ceux-ci s'occuperont du nouveau champ d'apostolat et produiront d'abondant fruits : des vocations sacerdotales et religieuses, des catéchistes, des chrétiens, de nombreux catéchumènes et plusieurs chapelles. Par la suite, ils prendront progressivement la possession de leur vaste champ d'apostolat. Ils sillonneront de village en village pour affermir la foi des nouveaux baptisés et évangéliseront en même temps d'autres villages. Cette forme d'apostolat prendra plus tard le nom d'itinérance, parce qu'ils se déplaçaient continuellement.

En 1937, Ipamu, grâce à son expansion, sera érigé en préfecture apostolique et deviendra après quelques années (en 1948) le vicariat apostolique. Il fallait selon les

²⁴⁰ NKAY, F., *Le petit séminaire de Laba (1947-1997)*, Baobab, Kinshasa, 1999, p.3.

²⁴¹ *Ibid.*, p.6.

instructions du préfet apostolique « poursuivre l'occupation du territoire et approfondir l'œuvre évangélisatrice par la formation d'un clergé local et des catéchistes-instituteurs. »²⁴².

Ce n'est finalement qu'en novembre 1959 que le vicariat apostolique d'Ipamu deviendra un diocèse. Huit mois après, c'est-à-dire le 20 juin 1960, le siège du nouveau diocèse sera transféré à Idiofa jusqu'à ce jour²⁴³.

3.2 Structure socio-politique et économique d'Idiofa

Idiofa n'est pas seulement le chef-lieu du diocèse, mais aussi un territoire dans la structure politique du Congo. À la tête de cette entité, il y a un commissaire de territoire. Politiquement et socialement, il est bien structuré depuis l'époque coloniale. Présentons d'abord, de façon succincte, cette organisation socio-politique et ensuite la situation économique du diocèse d'Idiofa.

3.2.1 Structure socio-politique

Idiofa comme territoire compte douze secteurs et cinq grandes cités. Les secteurs sont formés de plusieurs groupements ayant chacun un chef. Ceux-ci sont composés des villages ou des localités qui constituent du point de vue religieux, des communautés ecclésiales vivantes.

Le territoire d'Idiofa a une population très pauvre. La majorité est paysanne, mais on rencontre également des enseignants, des infirmiers, des petits commerçants, des pêcheurs (surtout au nord et à l'est du diocèse), des policiers, des gendarmes et quelques médecins. La grande masse populaire habite des villages constitués selon les ethnies, sous la direction d'un chef et des notables. Il n'existe presque pas d'infrastructures adéquates, hormis les anciennes huileries du Congo belge qui ne sont plus opérationnelles.

Les routes sont moins praticables à cause d'abondantes pluies et parce qu'elles ne sont pas asphaltées. L'électricité n'existe nulle part, à l'exception de la partie administrative dans le chef lieu qui est éclairée par la petite centrale hydro-électrique du diocèse. Les moyens de communication sont à peu près inexistantes. Quelques stations de téléphones

²⁴² *Ibid*, p.11.

²⁴³ Le choix d'Idiofa comme siège était dû au fait qu'il se trouve au centre et parce qu'il était le chef-lieu du territoire selon les dires de Mgr René Toussaint. Lire ici, RIBEAUCOURT, J., *Évêque d'une transition René Toussaint*, Kinshasa, Baobab, 1997, p.163.

cellulaires commencent à faire leur apparition. Aucune usine de transformation, ni d'extraction n'a été construite dans le district d'Idiofa.

Les gens achètent les biens de première nécessité à cent quarante kilomètre à la ville de Kikwit ou à la capitale Kinshasa. Avec la situation générale du pays qui se dégrade sans cesse, une seule question se pose : où allons-nous et que faire? Privées de revenus réguliers, constants et stables, travaillant dur et sous-alimentées, ces populations assoiffées de vie font face aux coûts exorbitants de santé, de l'instruction de leurs enfants, des produits manufacturés de première nécessité et de divers services indispensables pour survivre.

À titre d'exemple, les villageois sont obligés de parcourir de longues distances pour acheter du savon. L'État n'arrive pas à assumer son rôle d'organisateur de la vie économique et sociale des populations. Celles-ci sont appelées à la débrouillardise, à la lutte sans merci pour la survie.

3.2.2 Situation économique

À Idiofa, comme dans l'ensemble du pays, le niveau de vie de la population est très bas. L'annuaire « Jeune Afrique »²⁴⁴ de 1992 signalait déjà pour tout le Congo, un taux de natalité de quarante-cinq pour cent (45%) contre celui de mortalité de treize pour cent (13%). Aujourd'hui, avec la crise économique, ce taux a plus que doublé, voire triplé et l'espérance de vie devient hypothétique.

Le revenu par habitant est en continuelle baisse et ne représente quasiment aucune valeur. Le pouvoir d'achat des habitants d'Idiofa est très faible et ne permet pas de faire face même aux besoins élémentaires comme signalé plus haut.

Il y aurait 17,4 millions de congolais, soit 46% de la population totale à travers le pays, qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Idiofa renferme le plus grand taux de malnutrition. C'est pourquoi, l'espérance de vie à Idiofa comme partout ailleurs maintenant dans le pays est de cinquante ans. Rares sont ceux qui atteignent l'âge de soixante-dix ans.

La monnaie nationale ne connaît pas la stabilité et sa continuelle dépréciation réduit non seulement le pouvoir d'achat des habitants d'Idiofa, mais fait réapparaître également le système de troc dans les petits échanges commerciaux.

²⁴⁴ Jeune Afrique est une revue mensuelle qui donne de diverses informations sur le continent africain du point de vue politique, sociale et économique.

Du point de vue de l'emploi, on dénote une importante carence due au manque d'industries et d'infrastructures adéquates. Une minorité vit de services publics et para-étatiques (éducation, santé, administration publique, etc) très mal rémunérée et connaît parfois des retards de paiement allant jusqu'à deux ou trois ans. Une autre partie de la population vit de l'artisanat (couture, poterie, vannerie, tapisserie, petit élevage, pêche, etc) et de petits commerces. Ces derniers ne progressent pas à cause de dures conditions d'approvisionnement et de transport de marchandises.

On note aussi l'insuffisance de compétence des nouveaux gestionnaires, le manque ou la modestie de nouveaux investissements rentables. Font cependant obstacles, l'apparence de richesse du diocèse à travers ses moyens et infrastructures d'apostolat, le manque de considération pour les œuvres d'évangélisation proprement dites par les organismes d'aides qui préfèrent soutenir les œuvres socio-économiques, etc. L'Église locale d'Idiofa est fortement interpellée devant cette précarité économique du milieu. C'est une situation économique dramatique qu'il faut pourtant affronter.

À cette liste, il faut ajouter le rôle d'écran et de canal sélectif subjectif joué par certains missionnaires entre notre diocèse et les organismes d'aide. Il y a une certaine concurrence entre les instituts religieux et le diocèse.

Notre diocèse doit désormais former les agents pastoraux et les fidèles à compter d'abord sur leurs contributions personnelles afin de ne pas construire des Églises de mendiants perpétuels. C'est pourquoi, depuis 1960, notre Église locale a entrepris un grand travail de sensibilisation auprès des populations locales. Celles-ci ont pris conscience de la nécessité du « self-help » pour sortir de cette misère. Elles s'organisent en associations et groupes de développement rural et entreprennent plusieurs initiatives.

Parmi elles, on compte de nombreuses associations de production et de consommation : association de scierie, de producteurs de café, de pêcheurs, d'habitat, d'élevage, de producteurs de riz, de forgerons, etc. La survie de ces associations est incertaine, parce qu'il leur manque un encadrement sérieux, un système économique organisé.

En regard de cette situation économique catastrophique, les populations rurales d'Idiofa vivent de l'agriculture. Celle-ci est une activité principale et occupe 90% de la population. Une agriculture aux méthodes et aux techniques traditionnelles, elle est surtout

pour la subsistance. Son faible rendement ne permet pas aux paysans d'épargner. Le manioc, le maïs, le riz, le millet, le café, l'arachide, la courge et le haricot sont les principales cultures et servent, comme nous venons de l'affirmer, à la consommation.

La commercialisation de ces produits pose de nombreux problèmes : fluctuation de prix, manque de transport, difficulté de conservation. Les villageois sollicitent parfois l'aide du prêtre pour évacuer leurs produits de la campagne à la ville.

Dans le domaine de l'agriculture, le travail est souvent mal repartit. Inspirée par tradition et certaines coutumes africaines, la plus grande part du travail est réservée à la femme²⁴⁵. Cette mauvaise répartition du travail accable encore aujourd'hui la femme qui porte déjà d'autres fardeaux : soins des enfants, pilonnage des céréales, recherche de bois de chauffage et d'eau, transport des céréales, préparation de la nourriture, entretien de la maison, etc. Certaines parmi elles vieillissent vite, d'autres tombent facilement ou gravement malades.

La région n'a aucune industrie importante comme il a été signalé. Les anciennes huileries qui étaient jadis dans cette contrée ont fermé les portes à cause du vieillissement des plantations et des matériaux d'exploitation. On comprend mieux dans ce contexte le drame socio-économique et l'état d'holocauste qu'il engendre au sein de la population. Ce drame déforme toute quête de dignité et tout appel à la vie divine. Les systèmes en place font peser la menace alimentaire partout au pays et à Idiofa. Ce que disaient Jean-Marc Éla et Pénoukou de l'Afrique, il y a plus de vingt-cinq ans passés, est encore vrai aujourd'hui à Idiofa. « Chez nous une personne sur onze est sur le point de mourir de faim. Pendant ce temps, le chien américain dépense plus que l'homme, et le bétail des pays industrialisés a de quoi manger plus que le paysan de nos campagnes »²⁴⁶. Ceci illustre bien une situation où tous les secteurs de la vie des populations d'Idiofa sont affectés par un état de pénurie quasi permanent et généralisé. C'est la sous-humanité sur tous les plans pour des milliers de vies. Les populations survivent grâce à la débrouillardise. Pour pallier à la carence d'usines et d'industries, les gens reviennent aux anciennes méthodes de travail et aux anciennes pratiques d'échanges.

²⁴⁵ La femme à Idiofa comme partout en Afrique est encore prisonnière de certaines coutumes rétrogrades. C'est elle qui prépare la nourriture, qui puise l'eau, fait moudre les céréales, qui transporte d'énormes charges lors des récoltes des produits et dans d'autres circonstances similaires.

²⁴⁶ÉLA, J.M., et PÉNOUKOU, *Églises d'Afrique. Propositions pour l'avenir*, Paris, Karthala, 1984, pp.77-78.

Ce qui fait qu'aujourd'hui, à Idiofa, les villageois utilisent des malaxeurs artisanaux pour extraire l'huile de palme. Certains parmi eux font de petits commerces informels avec l'huile produite, d'autres organisent l'élevage familial. Ces conditions de vie difficile entraînent le chômage et l'exode rural des jeunes. Ils partent massivement en ville où ils augmentent les effectifs des sans emplois et des clochards.

Le sous-développement de la campagne à Idiofa est un phénomène global dont l'état de santé n'est qu'un indicateur. À Idiofa, l'eau potable est un luxe de quelques familles. La majorité des gens boivent une eau infecte. Toute cette situation, qui s'accompagne d'une insécurité socio-politique endémique du pays, fait d'Idiofa la vallée de larmes.

Depuis les temps immémoriaux, les gens avaient de pratiques économiques basées sur la solidarité. Ils constituaient une communauté sociale. Aujourd'hui, tout a changé. Le petit peuple d'Idiofa est condamné à travailler durement pour sa survie et pour l'infime minorité au pouvoir. Son infrastructure socio-économique continue à s'effondrer, ruinant même le minimum vital préservé lors de l'époque coloniale.

Ces faits et méfaits interpellent la conscience chrétienne qui ne doit pas tolérer le mépris et la mort des humains. En réalité, rien n'autorise l'Église locale d'Idiofa gardienne de l'espérance, de l'amour et de la vie ou l'État congolais gardien de la sécurité des citoyens à se contenter seulement de remuer les rites, le culte et les actions de secours, en abandonnant les gens et le milieu à évangéliser et à développer à la culture de la mort et à la domination. Il faut s'interroger sur les causes de cette situation et chercher à savoir pourquoi ce cauchemar économique dans un diocèse qui a reçu tant d'aides.

Les causes de la faillite économique diocésaine sont multiples et complexes. Toutefois, il faudra reconnaître que la domination, sous divers visages, constitue la pièce maîtresse et la cause première de la fragilité et de la faillite économique du diocèse d'Idiofa ou de nos diocèses en général. Nous distinguons deux sortes de domination : externe et interne.

Au niveau externe, sont mises en évidence les relations et les influences entre les personnels ecclésiastiques européens et africains, entre les diocésains et les religieux, comme dans le cadre des relations nord-sud. La rencontre avec l'Évangile constitue dès le départ une crise dans la mesure où cette dernière s'est faite sous le signe de la violence. Les clergés occidentaux et les missionnaires ont exercé une forte domination économique, créant

partout des situations de dépendance et d'inaction. Il devient possible d'expliquer une grande part des difficultés économiques de nos diocèses, les mutations et la désarticulation actuelle de la vie de nos institutions, à partir du rôle fondamental que ces gens ont joué dans leur fonctionnement. Ce que Jean-Marc Éla soutenait depuis les décennies pour la conquête de l'Afrique vaut encore aujourd'hui pour nos diocèses.

On se heurte ici, à l'histoire du capitalisme ecclésiastique qui s'est effectuée au travers de conquête dans un contexte où, dès l'ère du mercantilisme, la rencontre de l'Afrique avec l'Occident est placée sous le signe de l'esclavage et du conflit. Le choc brutal des rapports sociaux qui se nouent autour des formes d'exploitation, le heurt des institutions et des modèles culturels imposés dans la foulée de la pénétration du système économique occidental jusqu'au fond des villages de brousse, mettent en lumière les blocages qui résultent de l'invasion d'une modernité aliénante²⁴⁷.

Appliquer dans le contexte du diocèse d'Idiofa, on s'aperçoit qu'il est comme les autres diocèses du Congo, prisonnier et otage d'un système étranger de fonctionnement. Il n'a toujours pas retrouvé sa liberté dans l'exercice de son pouvoir. Il ne travaille pas en fonction des besoins de ses prêtres et fidèles, mais en rapport à ce que Rome ou les Églises occidentales veulent. Ce qui fait que beaucoup de décisions sont dictées de l'extérieur et ne répondent pas aux besoins concrets du diocèse. Jusqu'à présent l'économie de plusieurs diocèses repose entre les mains des congrégations missionnaires qui gèrent tous les dons et les subsides venant de l'Occident.

On ne peut comprendre les défis de notre Église locale ou de notre diocèse en ignorant le rôle et l'action des structures occidentales calquées à Idiofa ou en Afrique qui pèsent sur les projets et les orientations de vie en ce milieu. La faillite économique de notre diocèse est donc le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs internes et externes soutenus par le manque d'une volonté politique et d'une vision de la part des responsables de l'Église diocésaine.

Dans les conditions où les dirigeants ont été hissés au pouvoir, protégés, soutenus et maintenus afin d'assurer les intérêts des anciens maîtres, on ne peut ignorer l'emprise des facteurs externes agissants par la médiation des acteurs locaux. Fort de ces appuis externes, les dictatures ecclésiales et politiques africaines comme celle de Mobutu, forcent et jettent des milliers de personnes sur les chemins de l'exil et provoquent la fuite des cerveaux. Dans nos diocèses, plusieurs prêtres empruntent le même chemin de l'Europe où ils peuvent

²⁴⁷ ÉLA, J.M., *Quand l'État pénètre en brousse. Les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala, 1990, p.28.

travailler et étudier dans la tranquillité. L'influence de l'économie occidentale se fait sentir jusqu'au cœur des paroisses de brousse d'Idiofa et d'Afrique.

Cette situation de mise en tutelle adopte depuis longtemps une forme plus incisive et achevée sous le couvert de la coopération missionnaire, de parrainage, de *fidei donum* et de jumelage. Souvent, cette coopération est utilisée pour maintenir et imposer la vision occidentale de l'Église, sous prétexte d'aide au développement ou à l'évangélisation. Nos diocèses comme notre pays sont devenus une sorte de paradis des marchands et des missionnaires étrangers. Dans le contexte ecclésial, nous payons le prix de l'indigenisation de l'Église qui s'est opérée au profit des anciennes congrégations ou des anciens maîtres de novices. Bien sûr, la responsabilité des malheurs de nos diocèses ne peut être attribuée aux seuls facteurs externes : nos Églises sont aussi malades d'elles-mêmes. Il suffit d'évoquer le gaspillage des subsides par la hiérarchie ecclésiale et les pratiques du tribalisme évoquées plus haut.

Au niveau interne toujours, il faut centrer notre attention sur les différents groupes qui assurent le contrôle des institutions nationales et de nos diocèses et le rôle qu'ils jouent après le départ des anciens colonisateurs et des missionnaires étrangers. Il y a un problème des rapports entre l'État et la population dans l'utilisation des ressources locales. Du côté du diocèse, le même problème se pose entre les responsables ecclésiastiques et les fidèles dans la gestion du patrimoine diocésain et l'exercice de l'autorité dans l'Église.

L'État utilise souvent la lutte contre l'impérialisme comme thème de son idéologie officielle. Mais dans le concret, il constitue l'instrument de domination et le facteur d'inégalité entre les mains de ceux qui ont pris la relève des colons. Ces gens souvent n'incarnent pas dans le concret les besoins de la population. En réalité, ce sont des profiteurs impatientes de jouir et d'entrer dans la classe de la bourgeoisie locale ou nationale. Les nouveaux dirigeants locaux s'organisent pour assurer le contrôle de l'espace des citoyens. C'est dire que, dans l'échec de notre pays, de nos diocèses, de notre continent, la responsabilité des élites autochtones qui travaillent comme de nouveaux colons n'est plus à démontrer.

L'économie du diocèse d'Idiofa repose à 95% sur des subsides octroyés par Rome. Ces subsides servent pour le fonctionnement du diocèse en ce qui concerne la paie des

ouvriers, les soins de santé des prêtres et leur ration alimentaire, leur apostolat, leur déplacement, leur pension de vieillesse et les salaires des animateurs pastoraux.

À part les subsides qui constituent la partie essentielle du budget diocésain, l'économie du diocèse d'Idiofa repose également sur l'argent des projets pastoraux et de développement financés par les organismes d'aide occidentale, y compris les divers dons locaux et étrangers. Le diocèse avait aussi un important élevage qui approvisionnait la procure, les différentes paroisses, les communautés religieuses et les populations locales.

Les autorités diocésaines de l'époque ont eu l'idée d'investir une grande partie de cet argent dans un organisme diocésain de développement dénommé : développement progrès populaire (D.P.P en sigle) en vue de rentabiliser les fonds du diocèse et d'aider la population locale d'Idiofa à sortir du seuil de pauvreté. Cet organisme créera à son tour une petite usine agroalimentaire appelée Combilim. Une autre partie de cet argent a été prêté à certains commerçants de la place dans le but de renflouer la caisse de l'économat diocésain avec des intérêts. Ces deux grands investissements n'ont pas donné les résultats espérés. Une des causes principales, sinon fondamentales de la crise économique du diocèse d'Idiofa est imputable à la faillite de ces deux organismes diocésains et à la mauvaise relation d'affaires entre le diocèse et certains commerçants de la place.

Le diocèse n'a pas perçu à temps les signes avant coureurs de la crise économique tel que la démonétisation, la dépréciation continue de la monnaie congolaise de l'époque et le réseau de clientélisme qui a été développé autour de l'économat diocésain. Et depuis 1970, les subsides octroyées par Rome diminuent d'année en année, tandis que le nombre de prêtres, de séminaristes et d'animateurs pastoraux ne cesse d'augmenter. Le diocèse se trouve en difficulté avec les différentes sources de financement, son budget ne répond pas à tous les besoins réels et il ne sait pas justifier l'utilisation de certains montants reçus auprès des organismes d'aide étrangère et de ses bienfaiteurs.

Tous ces problèmes provoquent la pastorale et tous ses agents. Il serait important d'analyser et de comprendre la réaction des autorités du diocèse face à ces problèmes et les répercussions qu'ils ont occasionnés dans la vie diocésaine. Avant d'établir leurs liens avec la pastorale, analysons d'abord la structure du diocèse d'Idiofa et comprenons ensuite quel genre d'activités pastorales y est exercé.

3.3 La structure du diocèse

Le diocèse d'Idiofa, comme tous les autres diocèses catholiques, a une structure pyramidale cléricale. À la tête, il y a l'évêque diocésain. Après lui vient immédiatement le chancelier ou le secrétaire, puis le conseil économique suivi des doyens ou des vicaires forains. En bas nous avons les curés de paroisses, les catéchistes et les fidèles. Idiofa comme diocèse compte huit doyennés composés chacun de plusieurs paroisses. Parmi eux, on retient : Idiofa, Ipamu, Kalo, Kilembe, Koshibanda, Mateko, Mapangu, Mwilambongo. À la tête de chaque doyenné, on trouve un curé doyen nommé par l'évêque et il a pour rôle de veiller sur le bon déroulement des activités pastorales de sa région; il organise les réunions au sein du doyenné avec l'ensemble des curés de la région pastorale. Le diocèse affecte au moins deux prêtres dans chaque paroisse. L'un est nommé curé de la paroisse et l'autre est vicaire paroissiale.

Idiofa compte quarante paroisses et plusieurs sous-paroisses souvent très éloignées les unes des autres. Les paroisses sont trop vastes et il est impossible à un prêtre de visiter tous les villages de sa paroisse en une année. C'est pourquoi, les prêtres utilisent souvent les moyens de transport mis à leur disposition pour faire l'apostolat et encadrer les initiatives communautaires.

Le diocèse d'Idiofa est un terrain fertile en matière de vocations religieuses. Chaque année, l'évêque ordonne au moins cinq prêtres et ces ordinations viennent enrichir chaque fois le presbyterium avec un souffle nouveau. Actuellement le diocèse d'Idiofa compte 160 prêtres diocésains, 60 grands séminaristes, 250 petits séminaristes, 55 animateurs pastoraux et plus de deux cent travailleurs.

La gestion de tout ce personnel est un véritable problème pour le diocèse en ce qui concerne leur rémunération, leur santé, leur déplacement, leur ration, leurs équipements pour l'apostolat et leur affectation dans les différentes paroisses et les services diocésains. Il faut décrire le fonctionnement et l'organisation du diocèse pour mieux comprendre ses défis.

3.4 Le fonctionnement et l'organisation pastorale au diocèse d'Idiofa

Nous tenterons de ressortir ici dans un premier temps, quelques aspects du fonctionnement du diocèse et dans un second temps, nous décrirons de façon globale la pastorale du diocèse d'Idiofa.

3.4.1 La pastorale d'ensemble

À Idiofa, tout fonctionne de façon hiérarchique. C'est l'évêque, garant de l'unité et de l'orthodoxie, qui donne les directives²⁴⁸ ou les orientations pastorales du diocèse. Ces directives sont diffusées par le secrétaire ou le chancelier auprès des doyens et des curés de paroisses. Les curés, à leur tour, les font répercuter auprès des catéchistes et des fidèles lors des tournées pastorales ou pendant les homélies dominicales.

Inversement, tout problème qui commence à la base suit la même hiérarchie en remontant jusqu'à l'évêque. En principe, il n'est pas autorisé d'enjamber les choses ou de sauter les étapes quand un problème se pose. Si un tel cas se produit, normalement, l'instance supérieure renvoie le problème à la compétence de celui ou du bureau qui devait le traiter.

Toutefois, il existe des cas ou des situations comme celui d'abus de pouvoir ou de scandale qui demandent que la haute hiérarchie soit directement mise au courant sans intermédiaire. Dans une telle circonstance, l'intervention directe de l'autorité ou de l'évêque est exigée; les fidèles sont autorisés à contacter l'évêché sans suivre la hiérarchie.

L'évêque lui-même, lors de ses visites pastorales, informe les fidèles des directives pastorales et des projets pastoraux du diocèse et de l'orientation à suivre. C'est par la même occasion que l'évêque reçoit les fidèles, écoute leurs doléances et leurs suggestions pour la pastorale du diocèse. Dans les pages suivantes, on précisera ce fonctionnement quant aux différents champs d'activité du diocèse. Quelques domaines composent l'ensemble de la pastorale à Idiofa et ils retiennent notre attention à savoir : domaine scolaire, domaine de la santé, domaine paroissial ou pastorale paroissiale et domaine social.

3.4.2 La pastorale scolaire

Dans le milieu éducatif, le diocèse assure une éducation formelle et informelle. Depuis la convention signée avec l'État congolais, le diocèse d'Idiofa gère plus de 300 écoles primaires et secondaires. Ces écoles sont sous la direction de la coordination des écoles conventionnées catholiques.

Un prêtre diocésain, nommé par l'évêque, préside cet organisme. Il assume la gestion générale locale et le lien avec la coordination catholique régionale, qui à son tour,

²⁴⁸ Les directives ou les orientations pastorales sont souvent données au début de l'année pastorale ou avant le début de grandes fêtes comme Noël (durant la période de l'avent) et Pâques (durant la période du carême).

envoi des rapports à la conférence épiscopale du Congo. Cette dernière négocie avec la coordination nationale²⁴⁹.

Parmi ces écoles, on trouve celles de métiers ou d'apprentissage : la menuiserie, la maçonnerie, les centres nutritionnels, les centres sociaux pour les jeunes filles désœuvrées et quelques écoles maternelles.

Ces écoles font d'Idiofa un des diocèses le plus scolarisé du Congo. On trouve presque dans chaque village une école secondaire ou primaire pour assurer l'instruction et l'éducation chrétienne des enfants du village. L'une d'entre elles est obligatoirement à la mission, chef-lieu de la paroisse. Celle-ci sert de référence pour les autres et est souvent considérée comme foyer de civilisation pour les villages. Elle est donc un moteur qui propulse l'éducation des contrées paysannes. À la tête de chacune de ces écoles, il y a des laïcs catholiques, hommes et femmes, ayant une vie chrétienne exemplaire. Quelques-unes parmi elles ont des religieuses et religieux comme responsables ou comme préfets de discipline.

Idiofa, comme district, n'a pas seulement les écoles conventionnées catholiques, mais aussi les écoles conventionnées kimbanguistes²⁵⁰ et protestantes. Celles-ci, comme les catholiques, assurent l'éducation chrétienne aux élèves et dépendent de leurs coordinations respectives. On trouve également à Idiofa des écoles officielles qui dépendent directement de l'État congolais. Dans ces écoles, l'enseignement religieux n'est pas dispensé car elles sont laïques. Le cours de religion est alors remplacé par le cours d'éducation civique.

De toutes les écoles secondaires catholiques, le diocèse garde depuis la rébellion muleliste²⁵¹ qui déstabilisa le Congo dans les années 1960, le privilège sur cinq grands collèges. Ceux-ci sont considérés comme des écoles phares ou modèles en matière de la discipline, de l'instruction et de la formation humaine. C'est pourquoi, ces collèges sont dirigés par des prêtres nommés par l'évêque diocésain. En réalité, le diocèse y est surtout présent comme gardien de la moralité.

²⁴⁹ KUMPEL, J.P., *Vers un nouveau modèle d'insertion sociétale des églises d'Afrique selon le théologien Jean-Marc Éla*, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise, 1996, p.22.

²⁵⁰ Kimbanguistes, ce sont les fidèles des églises indépendantes du Congo qui reconnaissent Simon Kimbangu comme prophète envoyé par le Christ pour sauver les congolais de la colonisation blanche. Les adeptes sont chrétiens et font partie du conseil œcuménique des Églises.

²⁵¹ Pierre Mulele est un révolutionnaire politique d'obédience socialiste et originaire d'Idiofa qui prôna la désobéissance civile et déclencha des émeutes à travers le Congo. Il fut assassiné pour cette raison par Mobutu.

Plusieurs parents y envoient leurs enfants à cause de la meilleure qualité d'enseignement et de la formation, et les considèrent comme crédibles ou moins corrompues. Ce sont donc des écoles privées d'une grande notoriété. Mais il n'est pas inexact non plus de dire que certaines d'entre elles ne sont pas du tout exemplaires dans les faits. Toutes doivent leur renom à leur longue tradition et à leur avance organisationnelle.

Avec le départ définitif des missionnaires étrangers qui furent les vrais bienfaiteurs, ces écoles sont devenues, comme nous l'avons déjà souligné, la proie de la minorité des riches, seules capables de faire profiter les leurs d'une instruction décente. Ce fait doit être souligné, au regard même du petit séminaire qui, en principe, resterait une pépinière pour les vocations, mais obéit à la même loi du terrain. Il est devenu pratiquement une école pour « fils à papa », excluant les enfants des pauvres.

Aujourd'hui, avec la crise économique que traverse le Congo, beaucoup des prêtres préfèrent prendre la direction des écoles pour s'assurer de certaines subventions ou de primes versées par les parents. Cette situation se trouve presque généralisée à l'échelle du Congo.

D'où la question : à qui profitent ces écoles diocésaines? La mentalité congolaise estime pourtant les études comme la voie du salut pour tout le monde. Il faut se demander ce que devient la masse des enfants pauvres et comment le diocèse réagit-il aux paradis artificiels que cette jeunesse, désœuvrée et abandonnée à son propre sort, se crée avec le monde criminel? Il me semble que ces écoles profitent aux ecclésiastiques et à la minorité des riches.

Bref, malgré, la bonne volonté du corps éducatif, la détérioration du système scolaire congolais est telle que, la réputation de ces écoles jadis crédibles est en chute libre. Et pourtant, longtemps elles ont concurrencé le petit séminaire qui prépare les vocations religieuses en qualité d'enseignement et de discipline. Un bon nombre d'élites du pays provenaient de ces écoles et du petit séminaire.

Dans l'état actuel des choses, on assiste de façon impuissante à la faillite de l'école au diocèse et partout à travers le pays. Celle-ci devient avec la crise économique un casse-tête pour tout le monde. Il est non seulement difficile de diagnostiquer la cause de cette faillite, mais aussi, aux yeux de plusieurs, celle-ci est complexe et dramatique.

L'école aujourd'hui à Idiofa et au Congo ressemble à un malade dont on ne saurait soigner une partie du corps sans que l'ensemble de l'organisme ne soit considéré. Car dans

ce domaine, tout se tient et s'interfère, compliquant l'analyse de la situation, les enjeux à définir et rendant difficile le choix de solutions.

Beaucoup à Idiofa imputent la faillite scolaire à l'inadaptation de l'école blanche à assumer les réalités locales. Pourquoi une telle faillite? Est-ce à cause de la colonisation? Si oui, est-ce là l'unique et suffisante explication? N'y a-t-il pas des pans oubliés du problème? Si la faillite de l'école semble évidente, qu'est-ce qui pousse les gens à continuer à instruire leurs enfants?

Il semble quelques points saillants incitent les gens à expliquer cette faillite, notamment : l'analphabétisme, la question de la généralisation de la scolarisation, l'inadaptation des programmes, des structures et du contenu de l'enseignement et enfin, l'inadéquation entre la formation et les besoins de la société et de l'économie. Nous allons laisser cette question aux spécialistes de la science de l'éducation et aux chercheurs du domaine de l'éducation.

3.4.3 La pastorale sanitaire

Le diocèse d'Idiofa n'est pas indifférent aux problèmes de santé de la population. Car c'est elle qui constitue son Église locale. Souvent, elle est aux prises avec différentes maladies : le paludisme, la trypanosomiase de la maladie du sommeil, la tuberculose, le kwashiorkor, le diabète, la variole, la dysenterie amibienne, la lèpre, etc.

Pour lutter contre toutes ces maladies, le diocèse a construit 80 centres médicaux et maternités, 8 hôpitaux et 5 orphelinats entre 1975 et 1990. On trouve partout des religieuses qui travaillent dans ces formations médicales, maternités et hôpitaux. L'évêque est le représentant légal de toutes ces institutions auprès des instances de l'État. Il nomme les gestionnaires et peut les révoquer en cas d'abus graves.

Les huit hôpitaux sont construits dans des chefs-lieux des paroisses. Le curé y représente l'évêque dans le comité de gestion et veille au bon fonctionnement de l'hôpital. Il rappelle également aux médecins le respect de la déontologie médicale et une certaine moralité à l'hôpital.

Aujourd'hui, tous ces hôpitaux et centres de santé sont confrontés à d'énormes difficultés : manque de matériaux, de produits pharmaceutiques, d'argent, etc. Les rares médicaments importés de l'Europe ou de l'Amérique coûtent extrêmement chers. Parfois, les

hôpitaux sont incapables de payer les frais de douane et certains médicaments arrivent déjà périmés à cause des longs processus de dédouanement.

Les villageois, de leur côté, n'arrivent pas à payer ces produits aux prix exorbitants ou encore à liquider les frais d'hospitalisation. Souvent, ils les payent en nature, soit une bête d'élevage, soit le produit de leur agriculture qui ne couvre pas toute la facture de l'hôpital. Ceux qui n'ont rien sont condamnés à mourir à petit feu.

L'État congolais n'étant pas bien organisé dans le domaine de la santé, chaque citoyen se débrouille pour se faire soigner, puisqu'il n'existe pas d'assurance maladie ou d'assurance médicament. Ceux qui ont de l'argent peuvent avoir des soins au pays ou à l'étranger. C'est presque la sélection naturelle, les plus pauvres sont éliminés d'eux-mêmes et c'est aussi la loi du plus fort ou du plus fortuné qui est appliquée dans ce contexte.

Cette situation est interpellante et dramatique. En effet, l'aide médicale profite seulement à une petite minorité de la population. La grande masse pauvre est complètement oubliée. À ce niveau, une question se pose : les prêtres ou les pasteurs peuvent-ils rester indifférents à l'égard de cette masse des pauvres? Car, le risque d'extermination de la population pauvre est extrêmement élevé. D'où la question : quelle est la responsabilité de l'Église qui dit avoir choisi les pauvres.

3.4.4 La pastorale paroissiale

Le diocèse d'Idiofa compte huit doyennés et quarante paroisses, comme souligné dans les pages précédentes. Chaque paroisse est divisée en régions pastorales. À la tête de chaque région pastorale, il y a un catéchiste régional. Celui-ci supervise le travail des catéchistes et assure la liaison entre les prêtres de la paroisse et les communautés ecclésiales vivantes.

Cette répartition a permis aux missionnaires itinérants d'atteindre beaucoup de chrétiens et chrétiennes. Le diocèse d'Idiofa compte plus de 65 % de chrétiens catholiques. On y trouve des comtés qui sont entièrement chrétiens catholiques à 100 % et cela exige la présence de plusieurs prêtres. À la vue de cette moisson abondante, les missionnaires ont travaillé pour la promotion des prêtres autochtones ou séculiers.

Depuis 1949 le diocèse d'Idiofa célèbre des ordinations sacerdotales de deux premiers prêtres séculiers et le nombre de prêtres ne cesse d'augmenter. Chaque année le

presbytérium d'Idiofa accueille de nouveaux prêtres. Ces nombreuses vocations permettent au diocèse d'affecter facilement les prêtres dans les différentes communautés chrétiennes. C'est pourquoi, chaque paroisse reçoit au moins deux prêtres et c'est depuis le 13 septembre 1970 que le diocèse d'Idiofa a célébré l'ordination épiscopale du premier évêque autochtone. Jusque maintenant deux évêques autochtones ont dirigés le diocèse et un troisième vient d'être sacré à Idiofa le 15 août 2009. Notre analyse concerne surtout la période avant sa nomination.

Depuis l'établissement de la hiérarchie locale, le diocèse d'Idiofa a souvent été reconnu par le dynamisme et l'enthousiasme de ses célébrations liturgiques, son inventivité en matière de rites sacramentels, la traduction des textes liturgiques, les célébrations culturelles, l'élaboration des rites, bref, une liturgie emballante, voire envoûtante.

Le rite zaïrois de la messe, connu sous le nom de missel romain pour les Églises du Zaïre, trouve à Idiofa un terrain de prédilection. Ici, l'Eucharistie est célébrée à la manière africaine. On remarque une structure spécifique et quelques éléments liturgiques originaux (ornements, toque ancestrale munie de plumes, lance, chants en langue du terroir, etc)²⁵².

Cette liturgie a été élaborée par la conférence épiscopale du Congo, ex-Zaïre et approuvée par Rome en 1988. Dans cette liturgie, quelques points ont été objets de controverses, notamment l'invocation des ancêtres, la place du Kyrie, le rite de la paix. Le Kyrie, au lieu de se trouver au début, vient après l'homélie, tandis que le rite de la paix suit immédiatement le rite pénitentiel. Plusieurs ressources artistiques traditionnelles sont mises à contribution. On y trouve aussi d'autres formes d'expressions comme le battement des mains, les cris de joie, la danse, les ovations, l'utilisation de balafons et de tam-tams, la guitare, etc. On jubile pour le Seigneur de l'univers et on célèbre la vie. Ainsi, pense-t-on, l'identité historico-culturelle est retrouvée et promue, et c'est là le grand apport des Églises locales à la tradition catholique.

Dans cet enthousiasme, les prêtres sillonnaient jadis, quartiers et villages pour célébrer l'Eucharistie, animer les sessions liturgiques, encadrer les mouvements apostoliques, les initiatives de développements et préparer les catéchumènes aux différents sacrements. Ils consacraient la quasi totalité de leur temps à des assemblées eucharistiques bondées, à des célébrations du baptême, du mariage, de la première communion, aux

²⁵² KUMPEL, J.P., *Op.cit*, p.21.

préparatifs de la confirmation et aux catéchèses. Ces prêtres s'occupaient également de la pastorale familiale et de certains exercices dévotionnels tel que le Sacré-cœur, les premiers vendredis du mois, la messe mariale célébrée chaque samedi pour raffermir la foi des fidèles.

On rencontrait aussi des religieuses et des religieux, des animateurs pastoraux qui sillonnaient les villages reculés pour la promotion de la femme rurale, les conférences prénatales, les informations sur la nutrition, l'importance d'accoucher à la « Maternité », les séances d'animation rurale pour le développement, l'encadrement des associations à but non lucratif, etc.

Le ministère laïc était présent et visible partout et le diocèse d'Idiofa compte actuellement un nombre important de laïcs engagés, surtout les animateurs pastoraux. Les uns sont affectés en paroisse, les autres aident dans le secteur de développement et de l'enseignement. Leur rôle en paroisse est d'animer et d'organiser ensemble avec les prêtres, les sacrements, les communautés ecclésiales, la catéchèse scolaire et extra-scolaire.

Formés, soit à Lumen Vitae (en Belgique) soit à l'institut supérieur des sciences religieuses (à Kinshasa) pendant trois ans, les animateurs pastoraux rendaient d'énormes services au diocèse. Leur affectation en paroisse à côté des prêtres (curé et vicaire), constituait une bouffé d'oxygène. Leur apport était considérable dans les divers mouvements apostoliques tels que : Bana mwinda²⁵³, Kizito-Anuarite²⁵⁴, Bilenge ya mwinda²⁵⁵, scouts, légion de Marie, renouveau charismatique, focolari, femmes seules avec Jésus²⁵⁶, famille du Sacré-Cœur, etc.

Ces animateurs étaient très fervents et très engagés dans l'apostolat et dans les tournées pastorales, ils prenaient soin d'élaborer le rapport détaillé d'activités et de difficultés de chaque communauté ecclésiale ou de chaque village. Ce rapport était remis au curé de la paroisse ou au vicaire qui l'envoyait à son tour au bureau diocésain chargé de la pastorale et de la catéchèse.

²⁵³ Bana Mwinda, traduit littéralement « enfants de lumière », c'est un groupe d'enfants de 4 à 6 ans qui reçoivent un encadrement et une formation religieuse.

²⁵⁴ Kizito-Anuarite : ce sont des enfants de 6 à 12 ans qui sont formés au courage, à la foi, à la charité en suivant l'exemple du jeune martyr ougandais Kizito et de la bienheureuse Anuarite, religieuse martyre congolaise.

²⁵⁵ Bilenge ya Mwinda (jeunes de lumière) : ce sont des jeunes de 14 à 25 ans formés pour répandre la lumière du Christ dans leur vie et dans leur entourage.

²⁵⁶ Femmes seules avec Jésus sont des femmes célibataires et veuves qui reçoivent la formation spirituelle.

À ce niveau, tout porte à croire que produire des catholiques demeure depuis lors et jusqu'à présent la première, voire l'unique préoccupation majeure du diocèse d'Idiofa. Mais, dans l'état actuel des choses et avec la crise économique, les problèmes d'ordre structurel et matériel que connaît le diocèse, toutes ces activités tombent les unes après les autres.

3.4.5 La pastorale sociale du diocèse d'Idiofa

Comment le diocèse d'Idiofa s'implique socialement, dans la lutte contre la pauvreté, voire contre la misère des masses? Rappelons d'abord qu'environ quatre-vingt-dix pour cent de la population vit ici de l'agriculture. Celle-ci est traditionnelle ou d'autosubsistance et les outils étant inadaptés, la production est très faible. Les gens ont même de la difficulté à s'approvisionner en semences améliorées et en conséquence la famine s'accroît, causant de nombreux décès.

Pour essayer d'améliorer la qualité de vie de la population, le diocèse avait ouvert un centre agricole dans le but de former les paysans aux techniques adaptées et de rentabiliser les semences qu'il reçoit des cellules de recherche. Le diocèse avait également créé un centre d'élevage à Mbeo pour pallier au problème de la carence alimentaire de la population. À partir de ce centre, l'élevage de porcs et de bovins a été introduit et une formation d'assistants vétérinaires a été dispensée afin d'améliorer la production porcine et bovine par le métayage.

Le même centre s'est aussi fixé l'objectif d'améliorer l'habitat, parce que plusieurs personnes à la campagne habitent dans des huttes et des cabanes, les exposant ainsi à toutes sortes d'intempéries et de maladies. Il faut reconnaître que nous sommes ici dans un contexte où l'État a purement et simplement démissionné de ses obligations.

Devant cette incapacité de l'État congolais de proposer à la population une politique claire de l'habitat, le diocèse mène la lutte en conscientisant les gens à construire des maisons décentes et plus hygiéniques. À ce niveau, il distribuait des presses à briques adobes et facilitait l'approvisionnement des tôles aux villageois. Le diocèse aidait également à la construction des ponts pour faciliter le transport des produits agricoles et la circulation des personnes. Pour mener à bien cette action, le diocèse avait mis en place un ensemble de services qui assuraient l'encadrement de la population. Nous en présentons quelques uns.

Le bureau diocésain de développement (B.D.D)

Le bureau diocésain de développement est l'organe de coordination de l'ensemble des services diocésains en matière de développement socio-économique. Il rassemble tous les projets de développement du diocèse et centralise les demandes d'aide matérielle et financière. Cet organe émet des avis sur les évaluations des projets et les recommande aux partenaires étrangers.

À la tête de cet organe, un prêtre diocésain nommé par l'évêque est le directeur et l'organisateur des activités et c'est lui qui engage ceux et celles qui peuvent travailler dans cette institution. Son mandat est renouvelable en fonction de la performance de son travail et de son leadership.

Le développement progrès populaire (D. P. P)

Le Développement progrès populaire, appelé communément « D. P. P », était un organisme caritatif, financé essentiellement par Misereor, une organisation catholique allemande d'aide au développement. Son but principal était de faire accéder les populations paysannes à un niveau de vie minimalement acceptable et décent. L'organisme animait, conscientisait et formait les populations en matière de développement; il organisait des associations, des coopératives d'élevage, d'habitat et de la pisciculture. Entre autres, cet organisme multipliait et vulgarisait les semences, les élevages à partir de quelques centres de développement.

Parmi ses priorités, l'organisme signalait l'agriculture, la culture du riz et du manioc, l'encadrement de quelques centres sociaux pour les filles-mères abandonnées. Mais sur le terrain, les choses étaient loin du but et des objectifs visés.

Cet organisme ne semble profiter qu'à l'Église elle-même et surtout à la petite minorité au pouvoir. Sa faillite actuelle est certes le fruit d'une mauvaise gestion. Mais, bien plus, elle questionne la sincérité et la finalité de toute une pratique. C'est indiscutablement un échec. Pour ironiser, les paysans ont renommé l'organisme : « développement des poches personnelles »²⁵⁷.

Aujourd'hui, l'organisme ne compte aucune bête sur les 3.000 têtes qu'il avait en 1978 et depuis 2007, il n'y a plus de travailleurs sur les 700 qu'il comptait en 1995. Il ne reste pour le moment que des bâtiments et des étagères vides remplis de poussière. La

²⁵⁷ KUMPEL, J.P., *Op.cit.* p.25.

concession ressemble actuellement à un camp de désertion. La présence d'une immense broussaille témoigne de l'ampleur de la faillite et de l'échec de D.P.P.

Le paradoxe est donc de taille pour une Église locale ou un diocèse qui intervenait ainsi- du moins en principe-en faveur des pauvres ou des damnés de la terre. Depuis sa faillite les écarts se creusent entre les pauvres et les gestionnaires de cette œuvre. Les responsables de D.P.P se sont enrichis en obtenant frauduleusement maisons, commerces, scooters, jeeps et en menant une vie aisée par rapport au reste de la population. Il nous faut cependant reconnaître ici le grand dévouement et l'intégrité de certaines personnes dans ce cadre.

Cette situation interroge un modèle de pratique ecclésiale du développement et donc la mission de l'Église. Si le mal- développement entrave le dessein de Dieu sur l'homme à Idiofa, la question relative aux causes de ce mal, et par là, à la source de l'indignité, est dès lors inévitable. Nous sommes en face d'une structuration sociale injuste et nous devons chercher quel genre d'intervention doit mobiliser la conscience ecclésiale du diocèse d'Idiofa ou des ses communautés de foi.

La pratique diocésaine du développement, dans son ensemble, mérite une révision, non seulement de sa gestion, mais surtout de sa finalité. À l'échec de ses activités sur le terrain s'ajoute l'absence ecclésiale ou son indifférence vis-à-vis de la dégradation de la situation économique de la société. Une solution rapide et durable mérite d'être trouvée pour remédier à la situation.

Le bureau diocésain des œuvres médicales (B.D.O.M)

Le bureau diocésain des œuvres médicales travaille pour la prévention et les soins de santé de la population locale d'Idiofa. Il supervise et anime les sessions de toutes les formations médicales et de tous les hôpitaux du diocèse. C'est un bureau de support technique qui reçoit les ordres de l'évêque pour la gestion des services de santé. Son directeur est toujours nommé par l'évêque diocésain qui choisit dans la plupart des cas un prêtre ou une religieuse. Actuellement, ce bureau est dirigé par une religieuse de la congrégation de la Sainte Famille.

La promotion de la femme rurale (PROFER)

Le PROFER est un service d'animation, d'encadrement et de formation de jeunes filles-mères et de mamans aux techniques culturelles, à l'alphabétisation, aux différentes tâches de ménage. La plupart de ces femmes apprennent à coudre, à lire et à écrire à partir des centres sociaux créés par le diocèse. Plusieurs sortent réconfortées et assument bien leurs responsabilités familiales dans la société. Elles retrouvent une certaine valorisation et leur dignité de femme.

Le centre diocésain de personnes handicapées (C.D.P.H)

Le C.D.P.H est un centre qui s'occupe des personnes handicapées qui sont souvent abandonnées à elles-mêmes à Idiofa comme dans beaucoup de pays africains. L'État congolais ne se préoccupe jamais des personnes handicapées; elles sont à la charge de leurs familles ou la merci de tout le monde.

Le diocèse d'Idiofa a ouvert ce centre dans le but de venir en aide à toutes les personnes handicapées qui habitent dans son territoire. Ce centre s'occupe aussi de la rééducation des personnes handicapées et de leur insertion sociale. Les responsables de ce centre sont en contact avec les organismes d'aide de l'étranger pour obtenir des béquilles, des fauteuils roulants, des vélos et bien d'autres matériaux indispensables aux handicapés.

La caritas diocésaine

La caritas-Idiofa est un organe d'aide au niveau du diocèse. Elle anime les comités paroissiaux et les forme à leur devoir de partage envers les pauvres et les démunis. Parmi ces pauvres, les plus vulnérables sont des enfants, qui dans la plupart des cas, ne mangent pas à leur faim. Chaque année, le diocèse fait une campagne de sensibilisation auprès des fidèles pour venir en aide à leurs frères et sœurs dans le besoin. Il récolte les dons en nature et en argent et les répartit dans l'ensemble du diocèse.

Le combinat agro-pastoral d'Ilim (Combilim)²⁵⁸ : une faillite généralisée

Le Combilim est une petite usine de transformation des produits agricoles financée par l'organisme d'aide allemand *Misereor* qui vise à aider les paysans et les paysannes d'Idiofa à transformer et à commercialiser leurs produits agricoles : riz, café, arachides, soja, maïs, manioc, millet, etc.

Aujourd'hui, la petite usine Combilim et tous les autres organismes sont en faillite et se retrouvent dans un état de déconfiture, parce qu'ils ont été mal gérés. Et pourtant, tous ces services ont été dirigés soit par des prêtres, soit par des religieux et des religieuses. Ce fut une pastorale de grande envergure auprès de la population locale. L'échec de cette pastorale aujourd'hui questionne l'Église locale d'Idiofa et ses pasteurs. Il interpelle cette Église dans sa mission auprès des fidèles, destinataires de la Bonne Nouvelle du salut.

En effet, ces structures ont été créées à partir non seulement des besoins du diocèse, mais surtout dans le but d'aider la population aux prises avec toutes sortes de problèmes : politique, économique, éducatif, sanitaire. Les prêtres dans leurs tournées pastorales étaient souvent confrontés à cette dure réalité de la misère de la population.

Actuellement, cette misère frappe le diocèse avec tous ses prêtres et personne n'est épargnée. « Pour s'en convaincre, il suffirait d'examiner l'habitat et l'alimentation de la majorité de la population, son état de santé, son niveau d'instruction et la mortalité infantile »²⁵⁹. Pour ne citer que cet exemple, dans certains quartiers de nos cités et dans beaucoup de villages, un nouveau-né sur deux n'atteint pas l'âge adulte; il meurt à cause de mauvaises conditions d'hygiène et des microbes. Les adultes, de leur côté, meurent parfois d'une simple fièvre parce qu'ils manquent de médicaments pour se faire soigner. Les défis sont nombreux à relever.

3.5 Les acteurs de la pastorale à Idiofa

Les orientations pastorales de l'Église congolaise insistent sur la pastorale d'ensemble, entendue dans le sens où l'œuvre apostolique doit être pensée et organisée en

²⁵⁸ Le combilim est né à partir du développement progrès populaire (D.P.P) d'Idiofa. C'est une petite usine de transformation des produits agricoles. Elle s'est séparée du développement progrès populaire dans ses objectifs de fonctionnement.

²⁵⁹ ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.105.

commun et ce, à tous les échelons. Une telle pastorale n'a de chance de réussite que si elle peut compter sur de bonnes structures.

Au niveau de l'Église locale d'Idiofa, le plan prévoit les éléments suivants : l'équipe sacerdotale qui regroupe les prêtres d'un lieu; l'équipe apostolique qui réunit les membres de l'équipe sacerdotale et toutes les personnes consacrées qui exercent une fonction dans la paroisse; l'équipe paroissiale ou le comité paroissial qui se compose de membres de l'équipe apostolique et des éléments laïcs représentatifs de la paroisse. On rencontre également les équipes spécialisées responsables des secteurs déterminés de l'évangélisation tels que : l'apostolat citadin, l'apostolat des villages et la pastorale des jeunes. Qui sont les acteurs de cette pastorale?

La pastorale d'ensemble repose sur la mission que le Christ a confié à l'Église. Avec l'assistance de l'Esprit Saint, elle doit garder saintement la vérité révélée, la scruter en profondeur, l'annoncer et l'exposer avec la fidélité. Elle a le devoir et le droit, indépendamment de toute puissance humaine, de prêcher l'Évangile à toute créature, en employant même les moyens de communication sociale qui lui sont propres (can. 747). Ce devoir implique pour tout homme le droit de chercher la vérité concernant Dieu et son Église, de l'embrasser et de lui être fidèle.

Dans le diocèse d'Idiofa, quatre types d'acteurs exercent la pastorale : l'évêque, les prêtres et les diacres, les animateurs pastoraux et les catéchistes régionaux. Ces acteurs se déplacent parfois d'un village à un autre pour prêcher la Bonne Nouvelle du Salut, animer les différents groupes apostoliques et conscientiser les populations villageoises sur les initiatives de développement. Ils sont missionnaires de la prédication de la parole et veillent sur la santé spirituelle et matérielle des fidèles.

Ces acteurs, à l'exception de l'évêque, sont dans toutes les paroisses et travaillent en collaboration, visitant les communautés qui font partie de leur juridiction paroissiale. Leur travail se résume à la prédication, l'animation, la conscientisation des populations locales, l'encadrement des fidèles en matière de la foi. Voyons un peu plus en détails chacun de ces types d'acteurs et leurs responsabilités dans le diocèse.

L'évêque diocésain

À Idiofa, l'évêque a tout pouvoir ordinaire, propre et immédiat, requis pour l'exercice de sa charge pastorale. Sa sollicitude pastorale s'exerce à l'égard de tous les fidèles du diocèse, quel que soit leur âge, leur condition, nationalité, qu'ils habitent au diocèse ou qu'ils s'y trouvent pour un temps. Ce souci pastoral de l'évêque s'étend en principe jusqu'à ceux qui ne peuvent pas assez bénéficier de l'activité pastorale ordinaire, à cause de leurs conditions de vie.

Dans le diocèse, l'évêque manifeste également une sollicitude particulière à l'égard des prêtres, les écoute comme ses aides et ses conseillers, défend leurs droits et veille à ce qu'ils accomplissent les obligations liées à leur état. Il met à la disposition des prêtres les moyens et les institutions dont ils ont besoin pour entretenir leur vie spirituelle et intellectuelle. Il veille à leur subsistance et à leur protection sociale et encourage les vocations aux divers ministères et à la vie consacrée, sacerdotale et missionnaire.

Dans le domaine de la prédication, il est maître de doctrine; il propose et exprime aux fidèles du diocèse les vérités de la foi qu'il faut croire et vivre. Il veille à ce que soient observées les prescriptions sur le ministère de la parole, de sorte que la doctrine chrétienne soit transmise à tous (can. 386 &1).

L'évêque défend avec fermeté l'intégrité et l'unité de la foi par les moyens les plus adaptés, en reconnaissant une juste liberté de recherche à ceux qui approfondissent la vérité. Il a l'obligation de donner l'exemple de la sainteté dans la charité, l'humilité et la simplicité de vie. Principal dispensateur des mystères de Dieu dans l'Église catholique, il aide les fidèles à grandir dans la foi et en grâces par la célébration des sacrements.

Il célèbre la messe les dimanches et les jours de fête de précepte pour les fidèles qui sont à sa charge pastorale. Ces messes sont célébrées à la Cathédrale et partout où il visite les chrétiens. Le droit canonique l'autorise à célébrer la messe dans une autre Église de son diocèse les jours de fête de précepte et autres solennités (can. 389). En sa qualité de pasteur du diocèse, il favorise les diverses formes d'apostolat dans l'ensemble du diocèse et dans les secteurs particuliers et il veille à la coordination des différentes œuvres d'apostolat, en respectant le caractère propre de chacune d'elles.

À Idiofa, comme ailleurs, l'évêque a l'obligation de visiter le diocèse chaque année en tout ou en partie. Le but de sa visite est de s'informer directement de la situation et des

besoins du diocèse, de diriger et de coordonner avec plus d'efficacité les œuvres d'apostolat. Ses visites encouragent les fidèles et les prêtres dans l'exercice de leur apostolat. Il a le droit de demander aux prêtres de rendre compte de l'administration des biens de la paroisse et de prendre connaissance de la comptabilité des œuvres de la production confiées à leur gestion.

L'évêque est le premier gestionnaire et le principal économiste du diocèse. C'est lui qui a la signature dans la gestion des biens temporels de notre Église locale. Dans la pratique, il est le seul habilité à nommer l'économiste diocésain. Il travaille en étroite collaboration avec lui et facilite le fonctionnement des institutions et des activités économiques du diocèse.

Son rôle et sa vision dans le diocèse déterminent la conception même de l'Église diocésaine ainsi que la position du diocèse ou de l'Église locale face à la société. En clair, il s'agit ici de ce que les croyants et les non croyants et même les prêtres pensent de l'évêque et de son ministère.

Pour les gens d'Idiofa, la fonction de l'évêque, son statut et ses responsabilités relèvent du mystère, car il détient des « secrets divins ». On pense même qu'il peut augurer l'avenir. En dehors de cette vision spirituelle, l'évêque d'Idiofa est aussi considéré comme le chef, le patron du diocèse. Il commande les prêtres, les religieux et les religieuses, les animateurs pastoraux, les catéchistes et tous les fidèles. Il est rare de discuter fermement avec lui, car, s'il s'emporte contre quelqu'un, il peut le maudire. On lui doit l'obéissance inconditionnelle et les gens l'appellent souvent « père évêque ». À lui revient le dernier mot. Il écoute le discours politique, mais ne se mêle pas des affaires de l'État ou des réalités socio-politiques. Il s'occupe du soin des âmes. Il est un homme de Dieu.

Ce portrait du ministère épiscopal reflète l'image d'un diocèse ou d'une Église locale et les rapports entre les croyants et la hiérarchie ecclésiastique. Ce portrait révèle également le profil ou l'image que l'Église se donne d'elle-même.

Pour les croyants à Idiofa, le diocèse ou l'Église est propriété de l'évêque avec ses prêtres et ses religieux. Ce n'est pas leur affaire. Ils observent de loin tout ce qui se passe au sujet de cette institution. C'est à l'évêque que revient la responsabilité de trouver les solutions aux problèmes diocésains et ecclésiastiques. Les fidèles attendent tout de lui et des instances hiérarchiques. Les opinions ou les avis des fidèles sont rarement importants ou pris en considération.

D'ailleurs, la désignation des consacrés par les fidèles croyants est révélatrice : on les appelle, « les gens de l'Église ou les gens de Dieu ». Ici, qui dit diocèse ou Église, dit hiérarchie, monde à part, sans lien avec les problèmes de la masse. On peut bien expliquer le contraire, cela ne change absolument rien dans la mentalité et la perception des gens.

Dès lors, cette vision de l'évêque, loin d'être en rapport avec le contexte social, ne favorise guère la cohésion entre les fidèles et la hiérarchie ecclésiale. Les prédications dominicales font écho à cet écart. Nombreux sont les religieux qui centrent leurs prédications sur les péchés, le ciel, la vie éternelle, les valeurs morales, les sacrements, la grâce et la prière, sans toucher les vraies aspirations et les vraies attentes des fidèles.

C'est le même constat que fait un confrère prêtre diocésain du diocèse d'Idiofa qui nous écrivait, en octobre 2008 : « Quant au diocèse d'Idiofa, la misère sans nom gagne du terrain chez les prêtres et les fidèles, mais les autorités diocésaines se préoccupent seulement de la vie spirituelle ». Cette déclaration témoigne du manque d'intérêt que les autorités diocésaines accordent à la dimension économique et à la préoccupation des gens. Un lourd silence s'abat sur la vie réelle des gens et aucune allusion ne se fait sur tout ce qui touche les injustices sociales, la distorsion entre les intérêts du pouvoir et la misère des populations rurales, la corruption, la violence, l'insécurité, le mensonge, le détournement et la délation.

Au milieu du désespoir et des cris du peuple, les autorités ecclésiastiques clament leur apolitisme mais critiquent vivement l'État. Ce même langage est repris par le pouvoir temporel qui opère en toute sécurité sous prétexte « de rendre à César ce qui appartient César et à Dieu ce qui appartient à Dieu » (Mt22, 21). Il s'installe alors un réseau des mafieux, des amis du pouvoir et un système de clientélisme bien sophistiqués. Ce système se retrouve au diocèse en ce qui concerne la gestion des biens temporels.

L'évêque est censé être le premier gestionnaire des finances du diocèse. Malheureusement, dans le concret, l'économiste gère de façon unilatérale les fonds du diocèse, sans qu'il soit contrôlé pendant plusieurs années. Cette manière de travailler conduit souvent à la catastrophe, aux abus, au détournement de fonds et au pillage du patrimoine diocésain.

La crise économique que traverse le diocèse d'Idiofa aujourd'hui est imputable entre autres à la mauvaise gestion des économistes qui ont abusé de la confiance des évêques. Ils ont géré de façon anarchique et cavalière les fonds du diocèse sans que personne ne puisse les contrôler. À titre d'exemple, quand les oblats ont cédé la gestion de fonds au diocèse, le

nouvel économiste a géré pendant plus de vingt ans sans contrôle, de même que les deux autres économistes qui lui ont succédé. Le diocèse d'Idiofa se retrouve aujourd'hui avec des caisses vides et avec plusieurs litiges en ce qui concerne les salaires à payer aux ouvriers. L'évêque a la lourde responsabilité de remettre de l'ordre dans les finances du diocèse, car les activités pastorales dépendent de l'argent qui est souvent le nerf de l'apostolat.

Les prêtres

Les prêtres d'Idiofa sont formés au grand séminaire selon les normes exigées par le droit canon et sont ordonnés après les différents stages en paroisse. À la fin des ordinations sacerdotales, chacun reçoit son obédience ou son affectation comme curé ou vicaire de paroisse ou encore comme préfet d'école ou professeur. C'est à ceux qui sont en paroisse qu'est confiée la responsabilité de visiter les communautés éloignées.

Jadis, chaque prêtre recevait du diocèse un équipement pour l'apostolat : un moyen de transport (une moto ou une jeep), des subventions pour le carburant, les honoraires de messe, les subsides communautaires et l'argent de poche. Avec ces moyens, les prêtres parcouraient les villages pour annoncer l'Évangile et écoutaient « des millions de ruraux exploités et opprimés pour comprendre les questions de santé posées par leur mode d'habitat, dans une conjoncture où les villas étalent l'arrogance d'une bureaucratie improductive »²⁶⁰.

Souvent, en effet, les insuffisances de production s'accompagnent non seulement des difficultés de commercialisation, mais aussi de conditions de misère et d'insalubrité de l'habitation et de l'environnement²⁶¹. Les prêtres dans leurs tournées pastorales, encadraient ces villageois en leur suggérant certaines pistes de solution.

Aujourd'hui, à Idiofa, ces moyens n'existent plus et les prêtres manquent presque de tout pour leur apostolat. Certains essaient de marcher à pieds pour une distance raisonnable, d'autres attendent la solution du côté de l'évêché et de l'éconamat diocésain. D'autres encore utilisent à des fins commerciales les quelques rares moyens mis à leur disposition et les visites dans les communautés villageoises deviennent rares. Les fidèles sont privés de l'Eucharistie et du soutien des prêtres.

Devant cette absence des prêtres, les communautés sont laissées à la merci de tout le monde, surtout des sectes itinérantes et finissent par disparaître.

²⁶⁰ ÉLA, J.M., *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, 1982, p.147.

²⁶¹ *Ibid.*

Les prêtres comme acteurs de la pastorale sont importants pour les villageois au plan religieux, social, sanitaire, éducatif et au niveau de développement, car la démission de l'État dans l'organisation de la vie des populations villageoises incite celles-ci à abandonner leurs villages en quête d'une meilleure vie en ville.

L'exode se présente comme la seule alternative et le seul moyen d'échapper à la répression militaire, à l'exploitation policière, à la moquerie citadine et à l'indignat. Comme les prêtres sont les seuls capables de prendre la défense de ces populations, on peut imaginer la gravité des dégâts que peut provoquer leur absence. Heureusement, on rencontre des animateurs pastoraux qui, à la limite de leur charge horaire, peuvent prendre la relève en ce domaine.

Les animateurs pastoraux

Tel que signalé plus haut, les animateurs pastoraux sont des chrétiens laïcs et mariés qui reçoivent trois ans de formation pastorale à l'institut supérieur des sciences religieuses à Kinshasa. Ils sont affectés à côté des prêtres pour l'animation pastorale et catéchétique. Ils sont pris en charge par le diocèse durant leur formation et à la fin de leurs études, ils reçoivent l'obédience de l'évêque. Ces animateurs pastoraux sont rémunérés, logés, et les soins médicaux de leurs familles sont payés par le diocèse.

En paroisse, les animateurs pastoraux travaillent ensemble avec les prêtres pour la préparation des sacrements et l'encadrement des communautés ecclésiales vivantes et les différents groupes apostoliques. Ils veillent sur le déroulement d'activités catéchétiques et élaborent le rapport détaillé de leurs activités aux curés des paroisses. Les animateurs pastoraux participent à l'animation des sessions de formation des catéchistes et règlent certains différends au sein des communautés ecclésiales. Durant les célébrations eucharistiques, les animateurs pastoraux commentent les lectures et distribuent la communion avec les prêtres. Ils témoignent auprès des communautés villageoises « de la charité chrétienne, en améliorant les conditions de vie et en suppléant à de nombreuses carences : enseigner, soigner, construire, transformer, approvisionner »²⁶².

²⁶² RIBAUCCOURT, J.M., *Évêque d'une transition, René Toussaint. 1920-1993 Missionnaire au Congo-Zaïre*, Kinshasa, Baobab, 1997, p.433.

La présence des animateurs pastoraux à côté des prêtres modifie la vision d'une Église pyramidale où les laïcs n'ont aucun rôle à jouer et laisse percevoir celle-ci (Église) comme peuple de Dieu, communauté de croyants. Leur présence est aussi une réponse aux souhaits de l'assemblée plénière de l'épiscopat congolais qui dit que

l'Église doit se convertir, les laïcs autant que le clergé; d'une institution trop cléricale qu'elle était, elle doit accentuer davantage son aspect de communauté fraternelle et unie, de croyant engagé personnellement non seulement au service de la communauté ecclésiale, mais aussi d'une manière missionnaire au service du monde²⁶³.

Le service des animateurs pastoraux exprime la diversité de fonctions dans l'Église, sans conséquences désavantageuses pour les prêtres, dans la mesure où cette diversité n'est pas le résultat d'un ordre arbitraire mais découle des caractères de l'être sacerdotal voulu par le Christ lui-même.

Cette affirmation doit avoir son application spécifique à l'intérieur de l'Église. Si le Christ, par choix libre et souverain, bien attesté dans les évangiles et dans la tradition constante de l'Église, a confié aux douze le devoir d'être icône de son visage de Pasteur et d'Époux de l'Église à travers l'exercice du sacerdoce ministériel, cela n'enlève rien au rôle des autres membres de l'Église qui ne sont pas investis du ministère sacré, étant cependant tous également dotés de la dignité particulière du sacerdoce commun enraciné dans le baptême.

En effet, ces distinctions de rôles ne doivent pas être interprétées à la lumière des canons de fonctionnement propres aux sociétés humaines, mais selon les critères spécifiques de l'économie sacramentelle, c'est-à-dire de l'économie des signes librement choisis par Dieu, pour se rendre présent au milieu des hommes. Le sacerdoce ministériel, dans le dessein du Christ, n'est pas l'expression d'une domination, mais celle d'un service.

Les animateurs pastoraux sont donc des chrétiens parmi des chrétiens, mais des chrétiens engagés qui fournissent à leurs frères et sœurs les sources de la vie dont ils doivent vivre avec eux : parole de Dieu, sacrements et différents services. Ils ne sont pas les employés des prêtres, mais leurs collaborateurs. Ils répondent donc à leur vocation de laïcs engagés dans l'exercice de leur ministère baptismal. À Idiofa, avec la crise économique, certains animateurs pastoraux sont maintenant affectés à l'enseignement secondaire et primaire pour témoigner de la présence des laïcs engagés auprès des fidèles. Dans les

²⁶³ *Déclaration de l'assemblée plénière de l'épiscopat congolais*, Kinshasa, 1972, p.145.

communautés chrétiennes, les animateurs pastoraux travaillent en collaboration avec les catéchistes. Examinons le rôle de ces derniers dans la communauté chrétienne et leur travail auprès des catéchumènes.

Les catéchistes régionaux et les autres catéchistes

Les catéchistes sont des laïcs (hommes et femmes) mariés, choisis par les fidèles de leur communauté pour les animer et les représenter auprès des instances supérieures de la paroisse et du diocèse. Ils remplissent des fonctions habituellement réservées aux prêtres. Ce sont, pourrait-on dire, des « vicaires laïcs ». « Ils sont responsables en l'absence du prêtre, sont le pivot des mouvements d'Action catholique en formation, instruisent les catéchumènes, président la réunion dominicale, baptisent les enfants en cas de maladie et assistent les mourants »²⁶⁴.

À Idiofa, les catéchistes jouent un rôle très important en l'absence de prêtres parce que ce sont eux qui maintiennent la foi en prêchant la parole de Dieu et en présidant les assemblées dominicales. Parmi les catéchistes, on distingue deux catégories : les régionaux et les locaux.

Les catéchistes régionaux sont des catéchistes responsables d'une région pastorale. Ils se déplacent d'un village à l'autre pour évaluer le travail des catéchistes locaux. Ils évaluent également les besoins en sacrements de leur région et font rapport au curé de la paroisse. Les catéchistes régionaux organisent également les rencontres entre les catéchistes locaux de leur région pastorale et décident ensemble du déroulement des activités catéchétiques de leur région en conformité avec les orientations pastorales de la paroisse.

Les catéchistes locaux sont des hommes et des femmes choisis ayant une vie chrétienne exemplaire et responsables de leur communauté ecclésiale. Au début de l'évangélisation du diocèse, les missionnaires ont formé les catéchistes pour plusieurs raisons. D'abord les missionnaires étrangers ne pouvaient pas comprendre la langue et la mentalité du peuple à évangéliser sans les intermédiaires natifs du pays.

²⁶⁴ DERROITTE, H & SOETENS, C., *La mémoire missionnaire. Les chemins sinueux de l'inculturation*, Belgique, Lumen Vitae, 1999, p.79.

Une autre raison tient au nombre réduit des missionnaires face à une population accueillante et avide de connaître le Dieu créateur et aussi à l'impossibilité pour les chrétiens de venir régulièrement à la mission. C'est pourquoi, « les catéchistes étaient des missionnaires itinérants »²⁶⁵ et souvent le « complément précieux du missionnaire »²⁶⁶.

Aujourd'hui, avec les prêtres diocésains, le rôle et l'importance des catéchistes sont encore assez considérables. Ils ont presque la charge de tous les travaux apostoliques : ils dirigent l'assemblée dominicale en l'absence du prêtre, instruisent les enfants, les adultes chrétiens et les catéchumènes, baptisent au besoin ou en cas d'urgence visitent et réconfortent les malades et les mourants, conseillent les jeunes et les adultes, animent le progrès social et économique de leur milieu.

Les catéchistes locaux participent activement à l'animation liturgique par la lecture et les chants; ils distribuent la communion avec les prêtres, recrutent les catéchumènes et les préparent au baptême. Leur travail est assez soutenu et assez constant. Malheureusement, ils ne sont pas rémunérés et travaillent bénévolement en vivant du fruit de leurs travaux des champs. Ce manque de salaire décourage certains parmi eux et d'autres préfèrent vaquer à leurs occupations et à leur gagne-pain. Denise Ntagarurwa estime que

la question concernant la situation matérielle des catéchistes est un réel problème et une barrière dans l'engagement catéchétique. Elle paraît plus préoccupante qu'avant à cause des mutations sociologiques, et tout le monde constate que le paiement des catéchistes est une question de justice²⁶⁷.

La rémunération des catéchistes est un moyen de les encourager et une reconnaissance juste de leur travail et de leur vocation. Ce salaire mérité doit les aider à répondre aux besoins de leurs familles en matière de scolarité et de soins de santé primaire.

À Idiofa, malgré la place et l'importance qu'occupent les catéchistes au niveau de nos communautés locales, leur travail a souvent été considéré comme une mission de suppléance au manque de prêtres et une fonction liée au rôle hiérarchique de l'Église. En réalité, les catéchistes reçoivent leur appel de Dieu. Ils exercent leur ministère en fonction du don qu'ils ont reçu et répondent à leur vocation.

²⁶⁵ DERROITTE, H. & SOETENS, C., *Op.cit.*, p.85.

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ DERROITTE & SOETENS, *Op.cit.*, p.111.

À part les prêtres diocésains et les catéchistes qui sont les principaux acteurs de la pastorale à Idiofa, on trouve encore d'autres acteurs non négligeables qui oeuvrent dans le même champ comme les religieux et les religieuses missionnaires et les fidèles.

Les religieux et religieuses missionnaires

À Idiofa, les missionnaires jouent encore un rôle important dans la pastorale diocésaine. Même si la période missionnaire est officiellement close et que le nombre de missionnaires est en forte baisse, certains continuent de façon active à faire de l'apostolat. Il existe une sincère collaboration entre les prêtres diocésains et les missionnaires étrangers et locaux. Aidés par leur congrégation, les missionnaires exercent un apostolat fructueux dans les domaines scolaire, sanitaire, paroissial et social. Leur apostolat a produit de nombreuses vocations sacerdotales et à la vie consacrée. Si le diocèse d'Idiofa est aujourd'hui un terrain privilégié des vocations, les missionnaires y sont pour beaucoup.

Grâce à ces nombreuses vocations, l'Église locale d'Idiofa a réussi à mettre en place un personnel d'encadrement et d'animation capable de pourvoir entièrement aux besoins les plus élémentaires des communautés. Jusqu'à présent, il n'y a jamais eu une nette rupture avec l'héritage pastoral missionnaire ni une profonde réorganisation des structures et des ministères dans le diocèse. Contrairement à certains diocèses où la présence massive de missionnaires en un lieu a retardé ou gêné l'évolution d'une Église en certains secteurs, Idiofa a connu des moments de progrès.

Malheureusement, on constate aujourd'hui que le départ progressif des missionnaires de certaines paroisses du diocèse, loin d'avoir ouvert la voie à une révision lucide et radicale des conceptions et des pratiques en cours, sert plutôt de caution à une politique de bouche-trou qui consume les énergies et épuise les forces restantes à faire fonctionner le système en place. Avec la crise économique, les diocésains ne parviennent pas à assumer correctement certains défis des communautés ecclésiales ou de certaines paroisses. Les structures créées par les missionnaires sont compliquées et trop complexes pour la situation actuelle.

La question missionnaire à Idiofa comme dans d'autres diocèses du Congo est un aiguillon qui stimule le diocèse à choisir entre une simple relève, impossible à opérer, et une radicale reprise en main, souhaitable et nécessaire.

Les fidèles du diocèse d'Idiofa

Les fidèles comme acteurs de la pastorale sont ceux qui bénéficient de la visite des prêtres et reçoivent et tentent de vivre le message de l'Évangile prêché par ces derniers. Dans plusieurs circonstances, ils sont infantilisés et restent passifs en ce qui concerne le fonctionnement des activités pastorales.

Leur participation à l'exercice de la pastorale est moindre, voire inexistante, car ils se limitent souvent à l'accueil des prêtres ou de l'évêque en leur réservant une grande hospitalité. On a l'impression d'être en présence des chrétiens qui attendent tout des prêtres et du diocèse et n'offrent rien en retour. L'extrême situation de pauvreté dont ils sont l'objet ne facilite pas les vraies discussions avec les autorités de l'Église. De plus, étant dépourvus de tout, ils sont incapables de prendre en charge les agents pastoraux.

Cette attitude des fidèles d'Idiofa montre que cette Église locale, comme toutes les autres ailleurs, a été marquée par ce sentiment négatif de la domination des prêtres dont témoigne par exemple leur main-mise sur les animateurs et les catéchistes. Il faut décléricaliser cette représentation de l'Église et promouvoir l'idée des ministères ou encore mettre un grand accent sur l'apostolat des laïcs. Une telle orientation permettra de comprendre qu'une Église locale

se construit tous les jours par une multitude de services répondant souvent à des charismes divers, on la concevra moins comme cette institution juridique ou cette entité sociologique que beaucoup mettent encore sous le nom d'Église : on verra mieux qu'elle est peuple de Dieu structuré, certes (hiérarchique), mais tout entier vivant et actif²⁶⁸.

Conclusion

Les pratiques pastorales diocésaines à Idiofa nous mettent en face d'un mode ecclésial hybride, c'est-à-dire tenant à la fois de celui de la chrétienté et celui de la survie. C'est ce qui ressort à travers sa liturgie obsédée par les grandes assistances, sa recherche d'un taux élevé de sacramentalisation, son confinement du développement aux tâches d'assistance et aux bonnes œuvres scolaires et hospitalières, et, enfin, son inscription en marge d'une société structurée sur l'injustice et le déséquilibre.

²⁶⁸ CONGAR, Y., DANIELOU, METZ, RAHNER & Cie, *Sept problèmes capitaux de l'Église. Foi et mythes. Sens du sacré- Fin du clergé. Structures mobiles- Dialogue ou autorité. Sexualité- Révolution*, Paris, Fayard, 1969, p.15.

De la chrétienté, le diocèse d'Idiofa tient une présence à la société qui renforce la dynamique de celle-ci et s'aligne sur les autres pouvoirs. De sa survie, il tient sa mise en retrait de la société son autocentrisme, la spiritualisation et la privatisation à outrance de la foi chrétienne. Ultimement, le diocèse n'a d'autre préoccupation que celle de son propre maintien, parce que sa crise est très profonde. Il s'enferme dans l'obsession de la réalisation des œuvres. Or, en s'enfermant dans ses œuvres privées et dans la seule dimension d'intériorité, cette pastorale s'écarte des vrais enjeux sociaux.

C'est là une contradiction avec le projet de Dieu sur l'homme qui est à Idiofa, sur la vie et sur l'être Église. Aucune liturgie, fut-elle spectaculaire et soulevante, ne devrait ignorer les malaises persistants des travailleurs, des agents pastoraux, de la société et les lacunes des pratiques diocésaines qui abandonnent les gens à leur triste sort.

On se cache derrière les danses, les chants et de longues prières. Ici, les choses de Dieu se réduisent avant tout aux problèmes de conscience individuelle, à la vie intérieure, à une affaire privée, sans lien avec l'existence globale.

Des tels traits de la pratique ne sont pas sans conséquence aussi sur la vie des gens et sur l'apostolat des prêtres à Idiofa comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent. Que la logique de cette pastorale ou de cette pratique diocésaine aboutisse au même résultat que celle de l'État, c'est-à-dire l'exclusion des autres couches du diocèse ou de la société de toutes les décisions et de tous les droits à la vie et qu'elle résulte en une sorte de culture de mort douce ou à petit feu. Cette manière d'exercer l'apostolat donne à penser sur l'avenir de la foi dans ce milieu et sur la nouveauté de l'Évangile qui est censé être un message libérateur.

Il faut laisser aux animateurs pastoraux, aux catéchistes, et à tous les laïcs engagés la liberté d'exercer leur ministère. Leur présence dans l'Église actualise la diversité de ministère. Car il n'y a pas d'Église sans clergés et sans fidèles, les deux sont indispensables et interdépendants. Le partage de responsabilités est une manière de reconnaître la diversité des charismes dans l'Église. Les laïcs engagés ne sont pas les auxiliaires des prêtres. Ils répondent par leur engagement aux multiples défis et besoins pastoraux de l'Église et de la société. Ces défis ne concernent pas seulement l'évêque et son clergé, mais toute la communauté diocésaine.

Le diocèse d'Idiofa doit revoir sa pratique pastorale en prenant au sérieux les questions économiques, les malaises de ses prêtres et les maux qui rongent les préoccupations quotidiennes de ses fidèles. Dans l'état actuel des choses, tout semble être le contraire et cette manière de travailler est lourde de conséquences.

CHAPITRE QUATRIÈME : La crise économique congolaise et son impact sur la pastorale du diocèse d'Idiofa

La complexité de la crise économique congolaise engendre plusieurs problèmes avec de lourdes conséquences sur plusieurs institutions et sur la vie des populations. Elle occasionne plusieurs faillites et les répercussions sont nombreuses et fâcheuses dans tous les domaines de la vie. Le diocèse d'Idiofa, à l'instar des autres institutions du pays n'est pas épargné par les effets dévastateurs, visibles et concrets de ladite crise.

Le troisième chapitre de notre travail nous a d'ailleurs éclairé sur la situation pastorale du diocèse, son fonctionnement et les acteurs qui participent aux activités pastorales. Le présent chapitre veut surtout mettre l'accent sur l'impact de cette crise sur la pastorale du diocèse d'Idiofa. En d'autres mots, nous tenterons ici de comprendre certains éléments qui ont enclenché de manière directe ou indirecte la débâcle économique de cette institution ecclésiale.

Nous analyserons dans un premier temps, la crise au sein du diocèse d'Idiofa et dans un second moment, nous essaierons de comprendre l'impact de cette crise sur la pastorale diocésaine. Cette analyse nous permettra de mieux saisir également l'environnement pastoral dans lequel les agents et agentes de la pastorale vivent et exercent leurs ministères aujourd'hui dans le diocèse d'Idiofa.

4.1. La crise au diocèse d'Idiofa

Le diocèse vit une crise économique sans précédent. Ses caisses sont vides, les prêtres manquent du strict minimum pour vivre, beaucoup d'entre eux sont malades et n'ont pas les moyens de se faire soigner. Nous nous trouvons ici dans un contexte où il n'y a pas de mutuelle de santé ou d'assurance maladie. Le diocèse est censé prendre en charge les soins de santé de ses prêtres et de ses employés.

Mais avec la profondeur de la crise et le manque actuel de ressources, chacun est obligé de trouver ses propres moyens pour recevoir les soins. Les travailleurs de leur côté sont impayés depuis plus de huit ans, certains parmi eux ont pris la retraite sans toucher leurs indemnités de sortie, d'autres espèrent encore un miracle.

C'est un diocèse qui est au bord de la faillite. À l'allure où vont les choses, il n'est pas impossible d'envisager sa fermeture totale ou sa disparition complète s'il n'y a pas un

changement et une solution durables. Les causes de cette crise économique diocésaine sont multiples. Cette crise ne semble pas surprendre les gens bien avisés, car elle se conjugue avec le discours ecclésial sur le développement et la conception de la foi proprement dite, c'est-à-dire une foi sociologique qui met plus l'accent sur le nombre d'adhérents et une foi attentiste où l'on attend tout du ciel comme la manne au désert. Cette conception de la foi renvoie toujours le bonheur dans le futur et ne semble pas se préoccuper du présent. Les fidèles sont pris dans ce piège d'attentisme et se font rattraper par les dures réalités de la vie quotidienne quand il est question de combler les besoins de première nécessité, comme la manducation, la scolarisation des enfants, les soins de santé primaire, le déplacement, la communication, etc.

Enfin, la crise économique dans le diocèse d'Idiofa se rattache à l'économie du pays, c'est-à-dire une économie chancelante et instable, basée surtout sur les injections d'argent venant de l'étranger et non sur la rentabilité des ressources et des infrastructures locales. Toutes les activités du diocèse sont fondées sur les 36.000 \$ qu'il reçoit de Rome. En d'autres termes, l'économie du diocèse d'Idiofa est une économie sans lendemain et sans assises solides.

Ceci dit, parmi les principales causes de la crise économique du diocèse d'Idiofa, nous retenons : la mauvaise gestion des fonds et des activités productives du diocèse, le transfert des unités de production de l'organisme Développement progrès populaire (D.P.P) au Combilim, la prise en charge des animateurs pastoraux et de leurs familles par le diocèse, la prise en charge des séminaristes en forte augmentation, la diminution des subsides versés par Rome, les soins médicaux des prêtres malades à l'étranger, les faux procès intentés au diocèse, la débrouillardise des prêtres en quête de survie pour eux-mêmes et pour leurs familles, le favoritisme, etc.

Tous ces éléments nous aident à mieux cibler les causes essentielles de la crise financière qui s'est manifestée dans le diocèse d'Idiofa. Il est important d'analyser ces différents éléments pour mieux saisir l'ampleur de la crise et ses répercussions sur l'activité pastorale, sur le ministère des prêtres et sur la vie même des fidèles du diocèse. Nous verrons comment la dépendance a créé une mentalité, voire une culture qu'on observe non seulement chez les prêtres, mais aussi dans toute la société congolaise. Il s'agit d'une

culture de dépendance, d'infantilisme, de mendicité humiliante, de perpétuelle assistée, tournée vers la charité des riches de l'Occident²⁶⁹.

4.1.1 La dépendance de Rome²⁷⁰ et la mauvaise gestion des ressources

Depuis son érection, le diocèse d'Idiofa comme les autres diocèses des pays en mission, reçoit des subsides de la part du Saint Siège pour son fonctionnement et pour la vie de ses prêtres. Ces fonds servent également à financer les études des prêtres et des séminaristes, à payer les ouvriers et les animateurs pastoraux, à soigner les prêtres et les séminaristes malades. Ces subsides sont logés dans certaines banques européennes et une partie de cet argent est investie dans certaines unités de production ou des activités commerciales au pays. Le but de ces investissements est de renflouer les coffres de l'économat diocésain et de faciliter le meilleur fonctionnement des différentes institutions du diocèse. Idiofa possède plusieurs comptes à l'étranger : O.I.P., à Rome, *Opus securitatis* Achen en Allemagne, la Belgolaise, etc.

Mais, il faut souligner que le fait de recevoir chaque fois de l'argent de l'extérieur crée une dépendance, soumet les responsables à toutes sortes de contraintes et les autorités diocésaines ne sont jamais libres dans leurs décisions. Elles doivent toujours se référer à Rome pour la résolution des problèmes qui se posent au sein du diocèse. Cette « dépendance exagérée vis-à-vis de l'extérieur pour les besoins courants en ressources humaines et matérielles est source de dépersonnalisation pour »²⁷¹ le diocèse et ses responsables. Cette soumission à l'égard de Rome voile une certaine faiblesse en matière de gestion, de leadership et de recherche de l'autonomie. Elle maintient le diocèse dans un état de pauvreté continue.

Cette logique de pauvreté fait que les autorités diocésaines finissent par accepter le caractère inhumain et humiliant de leur situation. Elles acceptent le statu quo comme la perspective normale de leur vie et de celle du diocèse. Ce cercle vicieux est complet quand

²⁶⁹ Lire ici, KALAMBA MUTANGA, J., *La dépendance matérielle des Églises du Zaïre et les perspectives de leur auto-financement gradué. Essai critique d'ecclésiologie africaine*, (P.U.K- Munic, 4), Zurich, 1993.

²⁷⁰ Lire à ce sujet Fulgence Muteba, *De l'aporétique à l'assomption auto-constructive. L'enjeu des pratiques post-missionnaires d'auto-réalisation de l'Église catholique au Zaïre*, thèse présentée à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, 1998, 565 p.

²⁷¹ SIDBE SEMPORÉ, « Les Églises d'Afrique entre leur passé et leur avenir », dans *Concilium* 126, 1977, p.15.

Rome à son tour intériorise une attitude de supériorité et de paternalisme permanents envers les diocèses d'Afrique et se met à parler, à penser et à agir à la place des africains.

Ainsi, Rome rend les africains dépendants et on leur fait sentir leur dépendance envers les riches et les Églises occidentales. On les voit avec le visage des petits pauvres et de mendiants, et on leur fait croire être heureux et posséder le Royaume des cieux. En d'autres termes, Rome idéalise la pauvreté et incite les africains à trouver leur consolation et leur satisfaction dans les paroles de Jésus : « heureux vous les pauvres » (Lc6, 20).

Rome déforme ainsi grossièrement les paroles de Jésus et en fait une sorte de fatalité. Cette mentalité colonialiste tente de cacher le fait que la pauvreté est une création humaine. Elle est intériorisée par les africains et devient un des moyens par lesquels Rome contrôle les Églises africaines. Or pour ces populations, la pauvreté n'est pas perçue comme véritable signe du Royaume, mais comme le fruit d'une volonté humaine de dominer d'autres humains en utilisant la misère comme une arme d'exploitation et de marginalisation.

Dans le cas d'Idiofa, la pauvreté s'est installée parce que les fonds reçus, ont été mal gérés et n'ont pas produit d'intérêts soit à cause de mauvais placements, soit de mauvaises décisions prises par le gestionnaire. Le diocèse d'Idiofa a accumulé plus de dépenses et de dettes que de recettes. Au fil des années, le déficit a augmenté jusqu'à provoquer une crise financière sans précédent.

Un autre élément important qui a causé la crise financière du diocèse est qu'une grande part des fonds a été prêtée à certains commerçants de la place qui n'ont pas su le rembourser. Avec la démonétisation et la dévaluation du zaïre-monnaie de l'époque, la situation s'est compliquée davantage et la descente aux enfers a commencé pour le diocèse; ses activités productives ont diminué de plus en plus jusqu'à atteindre le déficit.

D'autres sommes d'argent ont été investies dans l'élevage afin d'assurer l'autonomie des paroisses et la bonne ration alimentaire aux prêtres, aux religieux, et à la population locale. Mais la vente intempestive, le vol, le manque des soins, le détournement des produits vétérinaires, le manque de budget pour l'élevage n'ont pas permis au troupeau de progresser et le nombre des bêtes n'a fait que diminuer d'année en année. De trois mille bêtes qui constituaient le troupeau de départ, il ne reste aujourd'hui qu'une cinquantaine de têtes.

Pendant longtemps, le diocèse d'Idiofa a survécu grâce à l'argent des projets octroyé par les organismes d'aide étrangère. À titre d'exemple, en 2003, les projets financés dans le diocèse d'Idiofa ont totalisé le chiffre de 81.788,47 euros, selon le bilan dressé par l'économiste diocésain de l'époque. Beaucoup d'argent de ces projets a été détourné et par conséquent, un grand nombre de ces projets n'ont pas été réalisés. Ces fonds ont servi à nourrir les prêtres, payer les dettes de soins de santé des clercs, des animateurs pastoraux, des séminaristes et à éponger les litiges de salaires des travailleurs.

Le diocèse a perdu sa crédibilité auprès de ces différents organismes et actuellement, il lui est difficile d'introduire un projet de grande envergure. Sa réputation est au bas de l'échelle en matière de gestion et la situation ne fait qu'empirer. Pour l'instant, tout devient difficile, même les besoins de première nécessité ne sont plus comblés et chaque journée commence avec un tas de problèmes.

Les conséquences de cette mauvaise gestion sont nombreuses, nous en reparlerons dans les points qui suivent et nous verrons comment elles affectent le travail pastoral dans le diocèse et comment les animateurs et les animatrices vivent cette période de crise.

4.1.2 Le transfert malavisé des unités de production du D.P.P au Combilim

Rappelons que le Développement progrès populaire, (D.P.P) est un petit organisme de développement fondé par le diocèse dans le but de conscientiser et de former la population d'Idiofa en matière de développement. Créé en 1965 à la paroisse Mokala, lors de la session d'étude réunissant 125 délégués des douze cercles scolaires, le D.P.P a été dès le départ une initiative d'un groupe de prêtres et de laïcs engagés. La session a duré quatre jours, soit du 3 au 7 janvier 1965. Le motif principal de cette rencontre était d'analyser la situation à partir de la méthode : « voir, juger et agir ». La première journée visait à « voir » le désarroi actuel en milieu rural; la deuxième journée était centrée sur le « juger », c'est-à-dire analyser les causes de la situation; et enfin, la troisième journée était consacrée à l'« agir », c'est-à-dire, chercher comment améliorer sa propre contrée.

Par la suite, cet organisme devenait une unité de production pour le diocèse. Il organisait des associations, des pré-coopératives d'élevage, d'habitat et de production agricole; il multipliait et distribuait les semences agricoles et élevait les vaches de reproduction à partir de quelques centres de développement. Le groupe voulait répondre à

« l'aspiration croissante de la population au progrès humain, à une amélioration de ses conditions de vie sanitaire, matérielle, culturelles et sociales »²⁷².

Dans le diocèse d'Idiofa, les directives pastorales de Mgr Toussaint confirment cette préoccupation de l'Église congolaise. L'évêque soutiendra d'ailleurs l'action économique et sociale et acceptera le lancement du mouvement de développement communautaire dans la région de Mokala. Il gardera un contact fréquent et permanent avec le groupe pour soutenir les activités de développement et de promotion humaine. Le D.P.P s'enracinera d'abord dans cette partie du diocèse et ensuite, il s'étendra partout sur ordre de l'évêque.

Après quelques années, les autorités du diocèse ont exigé que le D.P.P devienne une unité de production. Ce dernier devait produire de l'argent avec ses différentes activités afin d'assurer une bonne couverture financière au diocèse qui y avait investi une grande partie de son argent. Le démarrage a été un grand succès à tel point que des organismes d'aide étrangère ont financé plusieurs projets de développement dans le but de rendre cet organisme plus productif et plus compétitif.

L'acceptation a priori de la nécessité de l'organisme de développement pour le diocèse a été pour tout le monde chose acquise. Mais à la longue, la question de ses finalités est demeurée l'un des points chauds au centre de débat entre les diocésains. S'est toujours posée également la question du respect du but assigné à cet organisme de développement. Pendant longtemps, cette question est devenue un enjeu de taille et l'organisme est devenu objet de disputes, de heurts, de conflits de pouvoir, de luttes d'influence, de querelles de monopole entre le diocèse et les responsables du mouvement.

Finalement, les dirigeants du D.P.P ont créé une petite usine agro-alimentaire, le Combilim, devant servir de source d'approvisionnement et de financement pour le D.P.P. Ils ont transféré à cette occasion tous les dirigeants et toutes les unités de production au Combilim. Le D.P.P a gardé le simple rôle d'animation et de vulgarisation. Ce transfert a été un coup dur pour le D.P.P, une sorte de dépouillement pour son personnel et le début de sa descente aux enfers.

Le Combilim deviendra une entité autonome et privée de quelques personnes. Ce statut indépendant du Combilim provoquera la faillite du D.P.P avec toutes ses entités. Du coup, le diocèse a perdu tous les fonds qu'il a investis au D.P.P et le Combilim n'avait pas

²⁷² LUKOKI LUYEYE, « Église et développement au Zaïre, hier et aujourd'hui », dans *Afrique et développement*², Facultés catholiques de Kinshasa, 1993, p.26.

de compte à rendre au Diocèse. Cette faillite du D.P.P a ébranlé les finances du diocèse et l'économat n'avait plus les moyens pour boucler son budget.

Le Combilim tombera par la suite en faillite à cause de la mauvaise gestion, de la malhonnêteté et du manque de vision de ses responsables. Actuellement, ce qui reste de ces deux organismes, ne sont que des bâtiments vides et un paquet de litiges de salaire des travailleurs qui espèrent voir renaître des cendres ces unités de production qui ont fait pendant longtemps le prestige et la fierté du diocèse d'Idiofa et de sa population. Entre temps, les jours et les années passent et la relance se fait attendre. L'impatience et le découragement ont conquis les cœurs des gens qui espéraient voir la mise en marche de ces deux entités qui constituaient le poumon économique du diocèse. Mais, il faut se demander si cette raison est la seule qui a plongé les finances du diocèse dans le rouge?

4.1.3 La prise en charge onéreuse des prêtres, séminaristes et animateurs

D'entrée de jeu, il n'est peut-être pas inutile de souligner qu'à Idiofa, il est rare qu'il se passe plus d'une année sans ordination presbytérale. En moyenne, le diocèse d'Idiofa ordonne au moins cinq prêtres par an. Par exemple, le 31 janvier 2010, l'évêque d'Idiofa ordonnera six nouveaux prêtres et onze diacres en vue du presbytérat. À ce niveau, il faut reconnaître que ce ne sont pas les vocations qui manquent, car les grands séminaires de philosophie et de théologie sont bondés de candidats à la prêtrise et le nombre des prêtres évidemment ne cesse d'augmenter.

Par ailleurs, il convient d'ouvrir tout un chapitre sur les conflits tribaux générés par le retardement à l'ordination ou le renvoi de certains candidats au presbytérat. On assiste, à Idiofa, à des altercations parfois sérieuses entre l'évêque et certaines familles, voire à des conflits ouverts entre des tribus parce que le rapport du curé appartenant à telle ethnie sur tel candidat à l'ordination est négatif. Pour ces familles ou ces tribus, le candidat doit être ordonné, peu importe ses aptitudes et le discernement des autorités ecclésiastiques. Voilà une des raisons de l'augmentation rapide du nombre des prêtres dans certains diocèses d'Afrique en général et à Idiofa en particulier.

Cette augmentation rapide du nombre des prêtres pose un sérieux problème au diocèse : celui de leur prise en charge. En effet, le diocèse d'Idiofa prend en charge tous ses prêtres en ce qui concerne la nourriture, le logement, la santé, le déplacement, les études et

les besoins pastoraux. Cette prise en charge relève du droit canon. Dans certaines circonstances, telles que la maladie ou le décès des parents directs du prêtre, le diocèse se voit obligé d'assumer les frais d'hospitalisation ou d'enterrement.

Ici, il faut entrer dans la culture africaine où les gens vivent l'esprit communautaire et leur mode de vie habituelle est de solidarité. Il est tout à fait normal qu'ils s'entraident et s'assistent. Dans le malheur comme dans le bonheur, les gens s'attendent à être assistés par les autres membres de la famille, du clan et donc aussi le prêtre. D'ailleurs, toute la société le classe parmi les riches. C'est pourquoi, malgré les différentes mutations,

on peut encore dire que cet esprit communautaire persiste aussi bien dans les milieux ruraux que dans les milieux modernes. Dans beaucoup de villages, on constate facilement qu'un membre de la famille ou du clan héberge d'autres frères, sœurs, cousins, cousines puisqu'il habite à côté d'un centre d'éducation (école primaire ou secondaire ou un centre social). Ceux-ci viennent et résident chez lui sans trop de formalité²⁷³.

Généralement, des orphelins ou des veuves habitent chez une tante, un oncle, parce qu'il est inconcevable d'avoir « des enfants de la rue » au village. On s'interroge quelques fois sur les conséquences de l'hébergement d'autrui, mais on s'y engage et on aide parce qu'il est de la parenté.

Actuellement, dans les villes du Congo, les familles nucléaires se raréfient et la grande majorité d'entre elles se gonflent qui d'un petit frère du mari ou de l'épouse, d'une cousine, d'une nièce ou d'une connaissance, etc²⁷⁴. Celui qui refuse d'héberger d'autres membres de la famille élargie, peu importe sa misère, est considéré comme une mauvaise personne, un méchant.

Tout ceci nous rappelle le phénomène du parasitisme avec ses méfaits, mais dans le contexte présent, il n'y a pas de parasitisme quand on a épuisé tous les moyens dont on dispose. Dans cette même logique, un étudiant qui vient habiter chez son cousin, parce qu'il n'a pas trouvé de résidence à la cité universitaire, est loin d'être un mendiant, tout comme ne l'est pas non plus celui qui demande du papier ou de l'argent pour ses études lorsqu'il n'a aucune bourse d'études. Au contraire, il est considéré comme un frère dans le besoin et un vrai indigent.

²⁷³ NGUNDU MICK, *Pauvreté religieuse et aide aux parents*, Kinshasa, Baobab, 1996, p.30.

²⁷⁴ KABASELE LUMBALA, *Rencontre Nord-Sud. Une graine d'évangile. Des pompiers français au Zaïre*, Kinshasa, Baobab, 1996, p.62.

Dans les milieux estudiantins aujourd'hui, la plupart des jeunes mènent une vie en équipe. Des amis ou amies mettent presque tout en commun, même, des habits, qu'ils portent à tour de rôle. Certains amis dans ce contexte deviennent des frères par alliance. À Idiofa, des funérailles sont organisées grâce aux contributions de différents membres de la famille, des amis et autres connaissances.

De plus en plus, on voit surgir de nombreuses associations à cette fin : funérailles, études, coopératives, mariages, sports, etc. Cette grande famille,

malgré ses déficiences gérontocratiques et ses limites floues, permet de saisir en un même nœud les valeurs de solidarité collective avec celles de la fraternité familiale, de la communauté humaine dans un tout auquel on adhère par naissance ou par alliance et affinité²⁷⁵.

Il n'y a pas de communauté sans échange, pas d'échange sans égalité, pas d'égalité sans commensurabilité. C'est dire que la communauté au sens africain, c'est la dépendance de chaque membre à l'égard des autres; c'est échanger sur une base aussi égalitaire que possible²⁷⁶.

Le prêtre est inscrit dans cet univers de communautarisme et de famille élargie où il est appelé à prendre en charge et à aider certains membres de la famille, du clan et de la communauté. Beaucoup d'entre eux supportent une panoplie de personnes et d'événements, malgré leurs moyens limités, en répondant à cette exigence sociale de solidarité.

Tout ceci nous pousse à soutenir l'idée selon laquelle le diocèse ne prend pas en charge seulement les prêtres, mais aussi indirectement tous ceux qui sont rattachés à ces derniers : les membres de familles élargies des prêtres, animateurs pastoraux, ouvriers. En d'autres termes tous les problèmes que les familles ou les clans posent aux prêtres retombent sur le diocèse.

L'économe se voit obligé d'intervenir au nom de la solidarité sur les cas difficiles des familles des prêtres ou à payer de façon intempestive pour les problèmes qui n'ont pas été prévus dans le budget du diocèse. Beaucoup pensent que de pareilles interventions sont une mise en pratique des commandements de Dieu, mais il est évident que cette manière de gérer aboutisse à une catastrophe.

²⁷⁵ TITIANMA SANSON, A., « La nouveauté évangélique dans une Église millénaire, dans *Concillium* 126, 1977, p.103.

²⁷⁶ MOUTNGUI NGLI., *Monnaie et reconstruction de l'Église africaine. Réflexion théologique et éthique à la lumière de Aggée 2, 8*, Yaoundé, Clé, 2003, p.33.

La mise en pratique du nouveau commandement de l'amour en Afrique peut être purifiée de toute déviation clanique ou tribale et de cette façon là, la solidarité africaine pourra être une contextualisation du nouveau commandement de notre Seigneur Jésus-Christ. Il ne suffit pas de redire que ce nouveau commandement est le centre de l'éthique et de l'enseignement chrétien, mais il faut le comprendre en profondeur. Car, selon le Christ, on n'est pas uniquement solidaire des membres de sa propre famille, de son clan, de sa propre tribu, mais de tout homme, de toute femme puisque tout être humain est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn2, 27).

Il est urgent et nécessaire que les prêtres d'Idiofa comprennent que, sur le plan financier, le diocèse dépend essentiellement des dons de l'étranger. Certes, les sommes d'argent provenant de l'étranger sont de 30 à 60 fois plus élevées que les sommes d'argent données par nos fidèles. La subsistance des prêtres et des religieuses, les sommes requises pour l'achat et le fonctionnement des voitures ou pour les nouvelles constructions sont essentiellement le fruit de dons ou de subventions venant de l'étranger.

En somme, notre diocèse, quoique bien vivant et débordant de dynamisme sur le plan pastoral, reste sur le plan économique un diocèse, une Église en perfusion. Au niveau de son personnel apostolique, le diocèse d'Idiofa s'est déjà africanisé : les prêtres, les religieux et religieuses autochtones constituent presque 95% du personnel de notre Église locale. Mais, au niveau de l'indépendance financière, le diocèse ne parvient pas à progresser. Les prêtres doivent tenir compte de cet important aspect dans leur participation ou dans leur solidarité avec les membres de leur famille, clan, tribu ou ethnie.

Il est vrai que les fidèles de notre diocèse sont en très grande majorité des cultivateurs traditionnels dont le revenu monétaire est faible. Ils se situent dans une économie de survie. Par contre, le diocèse ou l'Église locale fondée par les missionnaires occidentaux relève du secteur moderne d'activité de notre pays : ses bâtiments sont en ciment; son personnel se déplace parfois sur de grandes distances en voiture ou en avion, etc.

Les œuvres de l'Église frôlent également la modernité : écoles, collèges, lycées, centres de formation professionnelle, centres culturels, dispensaires, hôpitaux, toutes ces activités sont très coûteuses et sans proportion avec les capacités de contribution de la population. Celle-ci vit à la limite du seuil de pauvreté et ne parvient pas à financer le

diocèse ou l'Église locale et les œuvres créées. Cela ne doit pas pour autant constituer une raison valable de pratiquer de façon désordonnée la solidarité ou la prise en charge des membres de sa famille, de son clan ou de sa tribu. Une modération et une discipline s'imposent à ce niveau pour ne pas faire porter tout ce lourd fardeau au diocèse. Mais pour les prêtres, il vaut sûrement mieux de payer pour nourrir leurs familles que pour le billet d'avion de l'évêque vers Kinshasa, Rome, Bruxelles ou même Montréal.

Cette manière de venir en aide à ses proches a de fâcheuses conséquences : « les chrétiens pensent que leur Église, leurs évêques et leurs prêtres sont riches. Ils sont portés à demander de l'aide à l'Église, là où c'est eux qui devraient la faire vivre »²⁷⁷. Cette perception se concrétise parfois le jour de l'ordination sacerdotale des candidats au presbytérat : les fidèles du clan ou de la tribu de l'ordinant organisent une grande fête, très coûteuse, mais ceci n'est pas désintéressé car on attend du nouveau prêtre qu'il donne en retour argent, faveurs et avantages de toutes sortes. On se situe face au prêtre dans une relation de « client » à « patron » au sens latin du terme.

Les prêtres sont perçus par les fidèles comme des puissances financières. Les kinois les ont surnommés « grands mopao »²⁷⁸ ou sponsors, solutionnaires, etc. On vient constamment les solliciter, pour tout. Cela devient une situation difficile et un lourd fardeau à porter. C'est pourquoi, les prêtres sont à la recherche d'aide de façon permanente, et cela devient humiliant pour les uns et frustrant pour les autres. Ainsi, en collectant tout le temps les dons, le corps sacerdotal perd le sens du réalisme. L'argent n'est plus, à ses yeux, le fruit du travail, mais une valeur abstraite. Et quand il n'y a plus d'argent, on pense qu'il y en a encore.

Vivre de dons venant de l'étranger ne favorise pas la maturité des comportements vis-à-vis de l'argent. Les chrétiens vivent un complexe d'infériorité, parfois non avoué, mais réel et agissant. Ils sont habitués à tout attendre, à tout recevoir de l'étranger comme au temps des missionnaires. « Leurs capacités d'initiative et de créativité ont été quasi

²⁷⁷ Mgr VANDAME, C., « Financement des Églises d'Afrique à partir de l'Église qui est au Tchad », dans *Telega. Lève-toi et marche* 3-4, 1995, p.17.

²⁷⁸ Mopao est un terme kinois pour désigner les grands financiers qui peuvent prendre en charge certains événements et certaines causes ou encore certaines activités communautaires. Ils sont là pour trouver solution aux difficultés qui se posent dans un lieu.

inhibées pendant des longues années »²⁷⁹. En effet, les missionnaires étrangers concevaient et pensaient tout à la place des chrétiens; ils mâchaient et triturait des idées à leur place pour leur donner ensuite à consommer. Les fidèles, eux, n'avaient qu'à avaler.

Fascinés par le style de vie du missionnaire d'hier ou d'aujourd'hui, les prêtres congolais vivent une crise d'identité. Le prêtre congolais comme celui d'Idiofa doit renoncer à s'appuyer sur des ressources extérieures et à adopter la position dominante ou le statut de notable que le missionnaire a dû revêtir dans le cadre colonial. Il doit s'efforcer d'être reconnu et soutenu par son propre peuple. Les ressources locales du diocèse ne couvrent que 25 à 30 % des dépenses, et les ressources venant de l'étranger sous forme d'intentions de messe, des dons, sont en voie de disparition. Dans ces conditions, près de trois quart des prêtres à Idiofa et au Congo vivent difficilement, « cherchant tout seuls des moyens pour survivre (magasins, transport, troupeaux, etc), ou revendiquent désespérément un statut du clergé que l'on croit capable de conjurer l'insécurité matérielle »²⁸⁰.

Certaines réalités quotidiennes complexes accroissent au Congo et à Idiofa ces difficultés proprement financières. Les chrétiens qui attendent des prêtres une aide matérielle et qui sont peu au courant des distinctions ecclésiastiques, n'hésitent pas à faire des comparaisons désagréables avec les largesses des missionnaires occidentaux.

La nécessité d'aider la famille, comme nous l'avons évoqué plus haut, « et la recherche de garantie contre l'insécurité matérielle notamment à travers l'obtention de diplômes reconnus ou l'exercice d'une profession comme l'enseignement »²⁸¹, devient un centre de préoccupation des clercs. Il est non seulement malsain, mais injuste, de laisser chacun se débrouiller seul. L'incardination qui lie le clerc à son diocèse entraîne de part et d'autre des droits et des obligations, parmi lesquels il faut compter la subsistance matérielle.

La vie de tout le diocèse dépend du savoir-faire d'un seul homme, l'économiste diocésain. S'il tombe malade ou quitte le diocèse, comme ça s'est déjà vu, tout s'écroule : l'équilibre est rompu, les dettes s'accumulent et le diocèse tombe en déroute financière.

²⁷⁹ *Œuvres complètes du cardinal Malula. Textes concernant l'inculturation et les abbés*, vol3, Facultés catholiques de Kinshasa, 1997, p.54.

²⁸⁰ KUMBU KI KUMBU, E., *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Paris, Karthala, 1996, p.16.

²⁸¹ *Ibid*, p.17.

À part les prêtres, le diocèse prend aussi en charge tous les séminaristes admis au grand séminaire durant toute la période de leur formation. Il leur assure un soutien matériel, spirituel, moral et psychologique. D'année en année, le nombre des grands séminaristes ne cesse de croître. On assiste de plus en plus à l'éclosion des vocations à la vie consacrée et au presbytérat. Cela est perçu comme un signe d'espérance pour l'avenir du diocèse et de notre Église locale. Mais dans le concret, les moyens matériels et financiers ne suivent pas cette croissance.

En effet, une des causes de la débâcle financière est l'acceptation sans précaution de nombreux grands séminaristes. Sous prétexte d'accueillir les vocations que Dieu donne, Idofa n'a pas tenu compte de son budget dans sa campagne de recrutement de vocations. Aujourd'hui, le diocèse est incapable d'assurer la subsistance et le soutien matériel et financier de ses séminaristes.

Chaque grand séminariste est maintenant obligé de payer une contribution de 100\$ (cent dollars américains) pour sa subsistance au grand séminaire. Cette contribution ne va pas sans conséquence dans le présent comme dans l'avenir. Dans le présent, cela paraît absurde ou contradictoire pour les fidèles qui perçoivent l'Église comme une puissance financière; et dans l'avenir, le candidat, une fois devenu prêtre, devra rembourser d'une façon ou d'une autre les proches qui ont participé financièrement à sa formation.

La précarité chronique de nos communautés ecclésiales vivantes ou des parents des candidats au presbytérat est un handicap pour quiconque est appelé à se dévouer au compte de l'évangile pour le bonheur de l'homme. « La croissance et la vitalité de nos communautés font ainsi ressortir une fragilité, à savoir : la dépendance financière et, par conséquent, la rupture entre la pastorale et les supports matériels indispensables à l'action »²⁸².

Un discernement s'impose dans la conscience du diocèse sur l'admission des candidats au sacerdoce et sur la capacité de ce dernier d'assurer la subsistance matérielle de ses futurs prêtres. Car les problèmes de vie des futurs prêtres (séminaristes) méritent d'être abordés en priorité et non relégués au second plan ou mis en annexe. Il est dommage de constater que dans beaucoup de réunions de la consulte diocésaine, les problèmes des

²⁸² Mgr CISSÉ, J.M., « La pauvreté n'est pas une faillite », dans *Telega. Lève-toi et marche* 3-4, 1995, p.13.

séminaristes sont traités à la hâte et à la dernière minute, sans poser les questions réelles. On trouve toujours des solutions dogmatiques, sans référence avec la réalité concrète.

Les prêtres et les séminaristes ne sont pas les seuls à contribuer au désastre financier du diocèse. Il faut ajouter à cette liste, les animateurs pastoraux et leurs familles. En effet, l'arrivée des animateurs pastoraux dans le diocèse répondait aux souhaits du concile Vatican II et aux options pastorales de l'épiscopat congolais concernant le rôle et la place des laïcs dans l'Église.

En effet, Vatican II a mis en cause le monolithisme clérical par la reconnaissance de la diversité des ministères plus conforme aux données de la tradition apostolique. Vatican II affirmait que non seulement le clergé ne saurait suffire à lui seul, mais qu'il n'est pas seul habilité à répondre aux besoins nouveaux de l'Église. Il fallait mettre en valeur l'apostolat des laïcs, les inclure dans une réflexion renouvelée, car les laïcs ont leur part de responsabilité dans les fonctions apostoliques assumées par l'Église.

« Tout laïc constitue, en vertu des dons qui lui ont été faits, un témoin et même temps un instrument vivant de la mission de l'Église »²⁸³. « L'apostolat des laïcs est la participation à la mission salutaire de l'Église; à cet apostolat tous sont députés par le Seigneur, par le baptême et la confirmation »²⁸⁴.

Ainsi, face à la croissance démographique et à la raréfaction des prêtres dans les communautés ecclésiales vivantes, l'Église congolaise avait décidé de promouvoir un laïcat adulte et responsable. La formation continue (sur trois ans) des animateurs pastoraux et de leurs épouses dans le diocèse d'Idiofa, était une réponse aux orientations pastorales de l'épiscopat congolais.

Mais, aujourd'hui, à Idiofa comme ailleurs, le statut de la prise en charge matérielle dans le cadre de la déclergification tant souhaitée pose de sérieux problèmes au diocèse. Au sein de l'Église, leur statut ecclésial laisse aux autres laïcs l'impression qu'ils sont de simples exécutants sans ministère réel à côté des prêtres. Les gens s'interrogent sur la pertinence de leur présence au sein de l'Église locale.

Malgré ces lacunes et ces points d'interrogation, le nombre d'animateurs pastoraux à Idiofa est en forte progression. Leur prise en charge matérielle avec leurs familles respectives en matière de rémunération, de soins médicaux, de déplacement, de formation,

²⁸³ *Const. Dogmatique sur l'Église*, IV, & 33.

²⁸⁴ *Ibid.*

de logement, etc, a contribué largement au déficit financier du diocèse. Les dépenses sur la prise en charge des animateurs ont dépassé de loin le budget prévu.

L'économat d'Idiofa reçoit 15.000 \$ par an pour le compte des animateurs pastoraux, alors que seulement leurs salaires annuels dépassaient déjà 40.000 \$ en 2004. Ce qui fait qu'Idiofa est incapable aujourd'hui de payer les salaires et les allocations prévues par les institutions étatiques. Depuis quatre ans, les animateurs pastoraux ne reçoivent pas de salaire parce que les coffres du diocèse sont vides.

Ces insuffisances au niveau de la gestion sont, en grande partie responsables de la pénurie financière. Il faut reconnaître que dans un pays aussi riche que le Congo, la pauvreté est le fait d'une organisation inadéquate, du désordre et de l'indiscipline dans la gestion. Ceci explique sans doute la multiplication des appels incessants de l'évêque à l'honnêteté dans la gestion et son insistance sur les mesures de précaution qui peuvent la promouvoir.

Dans ce contexte de mégestion, il serait nécessaire d'exiger des responsables de finances du diocèse de fournir un rapport annuel de gestion et d'avoir un conseil diocésain pour les affaires économiques. Ces dispositions font appel à la formation appropriée du clergé diocésain et des séminaristes dans les domaines de la gestion, de la comptabilité, de la production des biens et de la conception des projets d'autofinancement.

4.1.4 Diminution des subsides de Rome

D'entrée de jeu, il est important et utile de préciser l'origine de l'octroi des subsides aux diocèses des pays du sud. Depuis l'occupation étrangère, c'est-à-dire la colonisation, les missionnaires étaient soutenus par Rome et les chrétiens de leurs pays d'origine. Ces derniers étaient généreux suivant leurs options et en regard de la laïcité de leur système étatique. « Les missionnaires eux-mêmes, très ingénieux, cherchaient sur place à trouver le complément de ce qui leur venait d'ailleurs (fabrication de briques, de savons, sirops; menuiseries, plantations de café, etc) »²⁸⁵. Pour réussir une telle opération, les missionnaires avaient bénéficié de la contribution bénévole des chrétiens des pays de mission.

²⁸⁵ N'DAYEN, J., « Rapports des Églises locales avec Rome et le rôle de la conférence des évêques d'Afrique noire », dans *Concilium* 126, 1977, p.83.

Au Congo, avec l'accession du pays à l'indépendance et l'arrivée des évêques autochtones à la tête des diocèses, les rapports ont évolué dans le sens du désengagement des états occidentaux et de leurs citoyens en matière d'aide économique. Maintenant, il incombe aux responsables autochtones embourbés dans les ornières de leurs glorieux prédécesseurs de s'en sortir. Malheureusement, tout le monde y laisse sa peau ou ses sabots.

Pendant longtemps, les organismes catholiques étrangers ont pallié efficacement à cette situation critique. Mais aujourd'hui, un bon nombre d'entre eux ne veulent rien entendre des projets pastoraux à cause de la mauvaise gestion. Ils préfèrent que les indigènes travaillent eux-mêmes à la construction et à l'autofinancement de leurs Églises locales à partir de leurs propres ressources.

C'est alors que les subsides romains sont devenus encore plus utiles et nécessaires pour les diocèses. À première vue, ce soutien régulier de Rome semble très réconfortant, mais, à la longue, il est devenu un instrument et un moyen de représailles contre les diocèses et les évêques jugés réfractaires.

Aucun évêque aujourd'hui dans les diocèses des pays en mission ne semble émettre des idées trop personnelles, fussent-elles de la ligne la plus pure de la tradition de l'Église. Plus un diocèse ou un évêque semble respecter la discipline du parti ou les instructions de Rome, plus ses demandes extraordinaires sont exaucées. Selon Joachim N'dayen,

les évêques et les cardinaux qui sont plus célèbres ont leurs entrées partout à Rome : ceux qui ont été plus en vue au Concile, au synode; ceux qui savent faire l'antichambre un peu plus longtemps à Rome que dans leur diocèse sont rarement déçus. Et ceux qui n'expriment jamais des idées agaçantes trouvent toujours une couverture pour les temps plus frais, gracieusement offerte, par qui de droit, et directement envoyée des bords du Tibre aux dociles destinataires²⁸⁶.

Un autre facteur qui influence énormément les responsables de la distribution des fonds est le lieu de formation des évêques. Ceux qui ont étudié à Rome jouissent d'un préjugé favorable car ils ont puisé le suc doctrinal dans les athénées mêmes de la ville éternelle et tissé des relations extrêmement utiles. Leurs parrains se rappellent toujours leurs séjours dans l'enceinte de la cité du Vatican et la langue italienne facilite le rapprochement et réchauffe les relations.

²⁸⁶ N'DAYEN, J. *Op.cit*, p.84.

Cette main-mise de Rome sur les diocèses du Sud, soutenue par sa vaste organisation de partage, divise beaucoup l'épiscopat dans les pays du Tiers-monde, surtout ceux de l'Afrique. C'est pourquoi, on assiste dans beaucoup de diocèses à une espèce de fixisme en matière d'économie et une sorte de conservatisme béat, réjoui, satisfait de ce qui existe et apeuré des perspectives de changements. On assiste également à une sorte d'attentisme pieux vis-à-vis des directives romaines. Les subsides de Rome sont perçus par beaucoup comme une bouée de sauvetage qui sauve leurs diocèses du naufrage. Tel paraît être le sentiment de la majorité des évêques du Congo.

Depuis que le christianisme européen donne des signes d'essoufflement, les dons en terme d'aumônes, d'intentions de messe, de soutien des œuvres d'évangélisation, etc tendent à disparaître. Rome de son côté a diminué de façon sensible le versement des subsides destinés aux diocèses des pays de mission.

À Idiofa, ces subsides sont devenus de plus en plus insignifiants par rapport au volume de dépenses. En effet, comme nous avons souligné plus haut, le diocèse d'Idiofa reçoit de Rome 36.000 \$ par an pour l'ensemble de son exercice et pour son fonctionnement. Cette somme est de loin insignifiante par rapport à l'immensité des besoins et le travail pastoral à réaliser. On se donne des airs des gestionnaires qui ont les moyens. Déjà en 2003, le budget annuel du diocèse était de 818.682, 47 \$, selon le rapport financier de l'exercice budgétaire de cette année-là.

Quand le diocèse d'Idiofa avait moins de prêtres et de séminaristes, le volume d'argent était important et distribué entre moins de pasteurs. Aujourd'hui, avec l'augmentation du nombre de prêtres, des séminaristes, des animateurs pastoraux, les subsides versés par Rome ont fortement diminué et ne parviennent pas à colmater le gouffre financier du diocèse. Ce qui fait que le diocèse d'Idiofa se retrouve chaque année avec un budget déficitaire. La situation est de plus en plus chaotique et dramatique parce que les prêtres manquent presque de tout.

Ces conditions matérielles difficiles des prêtres diocésains poussent beaucoup à redouter la mise en œuvre d'un autre modèle d'accès à la prêtrise. Les gens redoutent également « de voir croître avec le nombre des ministres attachés à la communauté, une charge financière déjà trop lourde pour l'Église et, dans le même temps, la tutelle

économique dans laquelle ils se trouvent vis-à-vis des églises occidentales »²⁸⁷. On préfère parfois, pour cette raison, demeurer fidèles aux modèles ecclésiaux traditionnels que les églises occidentales continuent de financer, même si tout le monde sait que « cet argent dont l'Occident n'est pas avare garantit, mieux que les discours, la permanence de son pouvoir »²⁸⁸.

Les problèmes économiques du diocèse d'Idiofa, ceux de l'Afrique et la dépendance qu'ils engendrent, constituent aujourd'hui autant de questions pour l'avenir de l'Église en cette partie du globe et invitent les africains à scruter les orientations qui se dessinent et les solutions qui s'amorcent ici et là. Certains évoquent la possibilité pour les prêtres d'exercer une activité professionnelle comme moyen de sortir de la crise économique et de la dépendance chronique à l'égard de Rome, d'autres préfèrent continuer la collaboration avec Rome dans le maintien des subsides.

La solution aux problèmes économiques du diocèse et l'évolution du mode d'accès au presbytérat exige une réforme de tout l'ensemble du système ecclésial ou diocésain. Une répartition équilibrée du budget diocésain et l'éveil des fidèles à l'urgence du problème de l'auto-suffisance économique sont nécessaires. « Le propos d'une self-reliance n'est nullement démodé, même si le seul horizon ecclésial apparaîtrait assez vite limité »²⁸⁹. Nous sommes donc conscients de proposer la généralisation du travail professionnel des prêtres.

Par delà le discours tenu par les autorités diocésaines sur l'interdiction pour les prêtres d'exercer une activité rémunératrice, il serait intéressant de comprendre à quelle conception du sacerdoce renvoie l'exercice de tâches, métiers, enseignements, tenus pour compatibles ou éventuellement incompatibles avec celui-ci. Compte tenu de la situation financière catastrophique du diocèse, ce devoir incombe non seulement à l'évêque, mais aussi à toute la communauté chrétienne qui doit y être sensibilisée.

Les instructions et les directives de l'épiscopat en 1990 sont encore explicites. En s'inspirant du droit canon (can 280 &1-2), elles disent clairement que les prêtres ont droit à une rétribution équitable ou à une rémunération qui convienne à leur fonction, ou encore elles affirment le droit à un minimum vital pour la nourriture,

²⁸⁷ LUNEAU, R., ELA, J'M, NGENDAKURIYO, C., *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1981, p. 121.

²⁸⁸ *Ibid*, p.44.

²⁸⁹ LUNEAU, R., « Communautés et ministères de l'eucharistie », cité par Kumbu Ki Kumbu, *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Paris, Karthala, 1996, p.39.

l'habillement, et les autres besoins personnels, communautaires et pastoraux (art. 204, 207, 208) »²⁹⁰.

Les fidèles et les prêtres eux-mêmes doivent apporter leur contribution à l'autosuffisance matérielle de l'Église locale. En effet, ou bien le peuple chrétien subvient aux nécessités matérielles des prêtres, ou bien ces derniers y pourvoient eux-mêmes grâce à un travail organisé pour éviter la mendicité et la dépendance chronique vis-à-vis de l'extérieur.

Pour cela, il est urgent de prendre les devants, car Rome nous prend souvent de vitesse et se dépêche de canaliser les initiatives par crainte de voir les diocèses devenir autonomes ou encore de voir les africains, du point de vue théologique, polluer la doctrine du Christ. À titre d'exemple, le rite zaïrois de la messe a été changé par Rome sous le titre de : «Missel romain pour les diocèses du Zaïre ». Il faut sortir du langage de l'orthodoxie qui cache la diversité voire l'immense chaos de la réalité qui s'étend en dehors du champ clos de la conformité éthique et dogmatique. C'est dans le vide creusé par la faillite de celle-ci que les prêtres diocésains africains peuvent penser et agir.

Depuis longtemps, en effet, on constate que la possession captatrice d'un même credo, des mêmes articles, l'adhésion aux mêmes formules, à l'unique salut, à la seule grâce, n'empêchent pas l'esclavage, la discrimination raciale et économique, le débordement de la concupiscence des yeux, de la chair et la présomption de l'esprit.

Ces formules ne réussissent pas à abattre en Afrique comme à Idiofa le mur de séparation et l'opposition entre l'homme et la femme, l'esclave et l'homme libre, le riche et le pauvre, le païen et le croyant. C'est dire que la foi n'est pas ou, mieux, ne saurait être une référence commune immuable, voire inerte, comme le prétend Rome. Il faut agir au nom de cette même foi en tenant compte de notre contexte de pauvreté économique sans craindre le dictat de Rome, même s'il faut perdre les subsides que ce dernier octroie au diocèse.

Mais encore une fois, ces éléments ne sont pas les seuls à justifier la décadence économique dans le diocèse d'Idiofa et ailleurs au Congo.

4.1.5. Les soins médicaux et les voyages des prêtres à l'étranger

La mauvaise gestion des fonds, le transfert de fonds du D.P.P vers le Combilim, la prise en charge des prêtres, des séminaristes, des animateurs pastoraux et la diminution des

²⁹⁰*Ibid*, p.336.

subsidés versés par Rome ne sont pas les seules causes de la crise économique du diocèse d'Idiofa. Il faut ajouter à cette liste, les soins médicaux, les voyages des ecclésiastiques à l'étranger. Ce secteur est qualifié de budgétivore, parce qu'il engloutit presque la totalité des ressources dans un pays où les gens ne voyagent pas et où ils n'ont pas d'argent pour les soins médicaux.

En effet, le diocèse d'Idiofa n'a aucune mutuelle de santé pour le clergé et le pays ne dispose pas du système d'assurance maladie. Ce qui fait que tous les cas de maladies graves sont transférés en Europe ou en Afrique du Sud. Le séjour, les billets d'avion et les frais d'hospitalisation coûtent extrêmement chers. Dans certains cas, le malade peut mourir à l'étranger et le rapatriement du corps au pays est coûteux pour le diocèse. À titre d'exemple, en 2003, les voyages des prêtres malades à l'étranger et leurs billets d'avion ont coûté 25.637, 50 Euros, c'est-à-dire, plus de 30.000 U.\$, tandis que les soins médicaux incluant les billets d'avion et le logement, totalisaient 25.775, 83 Euros. Ces deux montants dépassent largement en totalité les 36.000 U.\$ (trente six mille dollars américains) que Rome verse au diocèse pour son fonctionnement annuel. Ainsi, le diocèse d'Idiofa a accumulé une dette de 200.000 \$ pour ces soins et ces voyages à l'étranger.

Les dépenses des soins médicaux dispensés aux prêtres au niveau du pays ne sont pas tous comptabilisés ici parce qu'il y a un système d'abonnement avec certains hôpitaux de la capitale et le diocèse reçoit ces factures tardivement, du fait que beaucoup de malades continuent de se faire soigner dans ces établissements. Il est vrai que la facture est toujours salée et le diocèse d'Idiofa a de nombreuses dettes et litiges à épurer avec ces établissements de santé.

Certes, ces soins de santé à l'étranger sont perçus par le commun des mortels comme un luxe, étant donné le niveau de vie de gens et la pauvreté des fidèles du diocèse. Cela donne l'impression que les personnes religieuses vivent dans un autre monde ou dans un univers qui n'est pas le leur. Parfois ces soins à l'étranger créent un malaise au sein du presbytérium et divisent les prêtres du diocèse, parce que beaucoup d'entre eux posent souvent la question des critères et des conditions pour aller recevoir les soins à l'étranger.

En réalité, le diocèse ne transfère en Europe que les cas difficiles et avec la recommandation du médecin traitant. C'est lui le seul habilité à informer l'évêque sur la situation du malade et les possibilités de recevoir les soins efficaces. Si l'évêque, avec les

explications et la recommandation du médecin, juge que c'est un cas sérieux, il informe l'économe du diocèse et émet l'ordre de mission pour le transfert du prêtre malade. Toutefois, il est arrivé dans certaines circonstances que l'évêque ordonne le transfert du prêtre malade à l'étranger pour échapper aux pressions familiales et sociales ou encore pour éviter d'être traité de négligent ou d'irresponsable. Ces transferts par gêne augmentent les dettes du diocèse.

Ainsi, face à la précarité des conditions matérielles de la majorité des prêtres, l'exiguïté des ressources et les déficiences parfois graves de gestion et d'organisation du patrimoine, il faut encourager la création d'un fond d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse que le diocèse pourrait offrir à tous les prêtres. Par contre, on peut s'interroger sur les coûts de tels programmes.

Jusqu'à présent, dans le diocèse d'Idiofa, rien n'est fait dans ce sens; dans l'entre temps, les prêtres continuent à tomber malade et les vieux prêtres n'ont aucun lieu d'accueil; ils sont abandonnés à eux-mêmes. Il arrive parfois qu'on manque de place à la maison diocésaine à Kinshasa pour accueillir un prêtre malade ou un vieux prêtre qui vient pour une visite médicale. Pour le moment on compte une vingtaine des prêtres malades qui attendent toujours des soins qui n'arrivent pas. Et avec la précarité matérielle, la malnutrition, l'absence de visites médicales, le manque d'argent, le nombre des malades ne fait qu'augmenter. Chaque année, au moins deux prêtres meurent à Idiofa de maladie ou de manque de soins médicaux adéquats.

Depuis 2003, s'élabore une mutualité pour la santé des prêtres, parce que les religieux commencent à prendre conscience que nous sommes des malades virtuels et aux vues des difficultés actuelles de santé et surtout des cas nécessitant des soins sérieux qui s'accumulent du jour au jour, chacun se sent interpellé par le problème. C'est pourquoi, ils veulent prévenir et veiller à leur propre santé et à celle des autres.

Pour mettre fin aux spéculations au sujet des voyages à l'étranger, un règlement d'ordre intérieur a été publié stipulant que « les voyages pour les soins médicaux en dehors du diocèse sont au préalable négociés avec l'économe diocésain sur base d'une lettre de transfert signée par un médecin des formations médicales du diocèse. Ces conditions

réalisées, l'économat diocésain s'engagera à payer ou à organiser le transport pour les prêtres, les séminaristes, les animateurs pastoraux malades et transférables »²⁹¹.

Le même règlement apporte les précisions affirmant que l'ordre de mission de l'évêque ne sera établi que sur présentation des documents crédibles en bonne et due forme, c'est-à-dire, lettre d'invitation, de prise en charge ou de garantie. Le document précise que l'ordre de mission de l'évêque ne signifie pas qu'on voyage aux frais du diocèse et ne donne aucun droit à un logement dans une procure. Cet ordre est octroyé uniquement pour faciliter les démarches administratives locales auprès des ambassades pour l'obtention du visa.

En clair, pour ce règlement, tout ecclésiastique ou animateur pastoral désireux de voyager à l'étranger à titre privé ou pour des raisons d'études, de ministère ou en mission de service, est obligé d'acheter lui-même les documents d'identité exigés, en l'occurrence le passeport, le certificat médical, l'extrait de casier judiciaire, la note verbale, le certificat d'aptitude physique et de payer les frais de visa et la légalisation de ses documents et son titre de voyage.

Les autorités diocésaines voulaient limiter les frais qu'occasionnent ceux qui se préparent à voyager à l'étranger. De plus ceux-ci abandonnent souvent leurs paroisses ou leurs lieux de travail pendant longtemps et s'installent dans la maison diocésaine à Kinshasa sous prétexte de suivre les dossiers de leurs voyages. Leur présence coûte extrêmement cher au diocèse.

Malgré les précisions apportées, la vacarme continue, parce que les ecclésiastiques ne comprennent plus la responsabilité du diocèse à leur endroit. Certains pensent que ces restrictions sont une manière d'exposer les prêtres à la merci de tout le monde, d'autres estiment que c'est un laisser-aller pur et simple, car le diocèse a le devoir et l'obligation de les prendre en charge. En refusant de payer leurs voyages, le diocèse manque à ses obligations morales et du coup, il perd sa crédibilité et son autorité morale auprès de tous les personnels ecclésiastiques à sa charge. Il sera donc important que le diocèse mesure l'impact à long terme d'un tel règlement.

²⁹¹ Le règlement d'ordre intérieur signé initié par le vicaire épiscopal chargé des finances du diocèse et signé par l'évêque en 2004 et que nous avons tiré des archives du diocèse d'Idiofa en août 2009. Ce règlement est en vigueur jusqu'à ce jour.

4.1.6 Le favoritisme et le tribalisme

Le problème souligné ici est celui de l'affectation des prêtres. « L'homme qu'il faut à la place qu'il faut », disent les économistes pour qu'il y ait un bon rendement. Ce principe économique qui a fait ses preuves partout dans le monde ne semble pas avoir sa place à Idiofa. Longtemps, dans notre diocèse, les critères d'affectation des personnels n'ont pas tenu compte de la formation ou de la compétence²⁹².

En effet, les prêtres sont affectés et nommés, surtout au poste de l'économat en fonction de leur appartenance tribale. La preuve est que les quatre évêques qui ont dirigé le diocèse d'Idiofa depuis sa fondation ont nommé chacun un économiste originaire de sa tribu y compris les deux évêques belges. D'aucuns ne croient que ces nominations soient les fruits du hasard. Beaucoup pensent que le diocèse assure la centralisation pastorale par le truchement de la parenté, de l'alliance et de l'amitié et non sur base de la compétence ou du charisme de chacun. Parce qu'on est cousin de..., parce qu'on vient de..., on a droit à un meilleur poste quelle que soit son incompétence en la matière.

La crise économique que connaît le diocèse est aussi le fruit de mauvaises affectations au poste de l'économiste, des personnes qui n'avaient aucune notion de la gestion et qui ont utilisé de façon abusive les fonds du diocèse. Les économistes ont géré de façon unilatérale et sans aucun contrôle l'argent du diocèse. Ils se succédaient par les simples remises et reprises sans être interpellés ou inquiétés par ceux qui les ont nommés. Certains économistes dans leurs dossiers de remise et reprise omettaient carrément les dettes contractées durant leur exercice financier et les litiges cumulatifs de plusieurs mois de salaires des travailleurs, des animateurs pastoraux et les dettes des tiers. Voilà une autre raison pourquoi le diocèse est toujours économiquement dans le rouge et personne ne pose la question de savoir où va l'argent ou encore comment ont été utilisés les subsides versés par Rome.

En 1996, Godé Munima, prêtre du diocèse d'Idiofa a bien dénoncé le tribalisme dans les nominations à Idiofa et montré comment cela était un obstacle majeur à l'exercice

²⁹² Ces critères loin de la norme de nomination ont été utilisés pendant plus d'un quart de siècle avec toutes les conséquences énormes que nous connaissons encore aujourd'hui au niveau de la gestion des finances du diocèse.

de la pastorale²⁹³. Il s'est développé une espèce de réseau de clientélisme ou des amis de la même tribu pour se partager les postes stratégiques du diocèse.

Le problème est tellement flagrant que beaucoup de prêtres boudent ou refusent carrément les obédiences. Celles-ci ne permettent plus d'utiliser au maximum et de manière adéquate les talents des prêtres et leurs compétences dans le diocèse ou dans leur milieu d'apostolat.

D'ordinaire, c'est à la consulte diocésaine qu'il revient d'établir ces obédiences. Même si elle exerce un rôle apparemment secondaire de consultation, bien en dessous du seul pouvoir de décision de l'évêque, la consulte n'en demeure pas moins le responsable de la qualité des obédiences et de leur résonance auprès des communautés desservies²⁹⁴.

Il existe donc une forme de tribalisme ou de favoritisme sournois dans les affectations et les nominations des prêtres à Idiofa. Outre le poids de la solidarité tribale, le but inavoué de cette pratique est de favoriser les gens de sa tribu afin de consolider son pouvoir et de partager les avantages du système. Certaines personnes ayant les charges importantes au sein du diocèse ou appartenant à la même tribu que l'évêque ont marginalisé les autres ressortissants en se taillant la part du lion dans la répartition des avantages liés à la détention du pouvoir. Ils vivaient pour la plupart dans un laisser-aller et une certaine opulence que n'explique ni leur statut ni leurs activités ou leurs charges pastorales. Cette manière d'affecter les prêtres selon l'appartenance tribale a démotivé beaucoup d'ecclésiastiques.

En principe, si l'on tenait compte des normes ecclésiales,

les affectations des prêtres ne devraient pas être le fruit du hasard ni celui de l'arbitraire; elles ne devraient pas non plus se faire seulement sur la base d'aménagements subjectifs de type affectif, parental ou relationnel; mais bien sur base de critères de compétence, de spécialisation, de maturité, de qualités humaines et chrétiennes²⁹⁵.

Ceci revient à dire qu'il faut une certaine impartialité et une honnêteté dans les nominations ou les affectations des personnels dans les postes clés du diocèse. Ce qui suppose au préalable de connaître les charismes de chaque personne et les besoins réels des

²⁹³ MUNIMA, G., *Prêtre prisonnier de la tribu*, Kinshasa, Baobab, 1996, 59 p.

²⁹⁴ MUNIMA, G., *Op.cit*, p. 22.

²⁹⁵ *Ibid*, p.23.

milieux d'apostolat ou du poste à combler, en évitant de concevoir les affectations d'en haut sans qu'il y ait consultation de la base et des prêtres.

Le diocèse pourrait se relever s'il y a un encadrement financier et une formation des économistes en matière de gestion. Faute d'encadrement économique et financier, manque qui s'ajoute aux effets du tribalisme, l'action de différents économistes qui se sont succédé s'est soldée par un échec.

Aujourd'hui, la population ou les fidèles en attribue logiquement la responsabilité aux autorités locales du diocèse. Elle croit que cet échec est une des preuves de la mauvaise foi des autorités ecclésiastiques qui ont complètement délaissé les intérêts du diocèse au profit de ceux de leurs tribus d'origine. Elles se sont occupées plus de la distribution des postes que de la recherche de véritables solutions pour sortir le diocèse de la crise.

En voulant centraliser la gestion des ressources du diocèse entre les mains des personnes originaires de leurs tribus, les autorités diocésaines ont commis une grave erreur de stratégie. Car, en matière économique tout passait et passe encore par l'économat : subsides, intentions de messe, dons, dîmes, projets financés, etc. Ce qui fait que toute application concrète de la décentralisation économique est contrariée par le mauvais partage des ressources humaines, matérielles et financières entre les nouvelles entités décentralisées et le pouvoir central de l'économat qui réserve à ses amis toutes les recettes rémunératrices, ne laissant aux autres que des miettes.

Maintenant encore, l'impact de ces affectations fantaisistes est considérable. Sur le terrain pastoral, le constat est clair : le zèle apostolique diminue (par exemple, les prêtres font rarement les visites communautaires), les prêtres sont démotivés, beaucoup vaquent à leurs occupations rémunératrices nécessaires dans une économie de débrouille qui nuit à la pastorale, parce que celle-ci devient dégradante, humiliante, fatigante et ennuyante. Dans l'état actuel de choses, la crise économique et la misère qu'elle entraîne, exacerbent les tensions inter-ethniques et suscitent dans certaines paroisses de véritables affrontements²⁹⁶.

²⁹⁶ Actuellement dans certaines paroisses d'Idiofa, les chrétiens préfèrent le prêtre originaire de leur tribu comme curé ou vicaire de leur paroisse par rapport à un non originaire. La mutation du prêtre originaire de la tribu provoque parfois de violents affrontements inter-ethniques ou inter-tribaux. La tendance semble se généraliser.

4.2. Impact de la crise économique diocésaine sur le ministère et la pastorale

Les éléments décrits ci-dessus ont largement contribué à l'effondrement de l'économie diocésaine. Ils ont perturbé le fonctionnement des institutions du diocèse et l'exercice de la pastorale. Partout, on assiste à des situations de famine, de pénurie eucharistique, de misère des fidèles, de vagabondage des prêtres, d'indiscipline, etc. Idiofa illustre bien ce qu'écrivait déjà le cardinal Malula sur le profil des prêtres de l'an 2000²⁹⁷.

La situation est en réalité désastreuse et cette pénurie eucharistique n'est peut-être que la partie émergée de l'iceberg. Mais à l'évidence, c'est tout l'ensemble de la pratique sacramentelle et du système financier diocésain qui, de place en place, est remis en cause. Nous avons déjà parlé de la disproportion entre le nombre des prêtres et la diminution des moyens pour les entretenir. Nous voulons analyser dans la présente partie les conséquences dramatiques de cette crise. Car, aujourd'hui à Idiofa, s'il y a ordination sacerdotale chaque année ou s'il y a beaucoup de prêtres, il n'y a plus beaucoup d'eucharisties, parce qu'il manque des prêtres pour les célébrer. Un paradoxe difficile à comprendre.

Nous tenterons de saisir également si cette situation de crise économique diocésaine n'est pas parmi les causes de la vulnérabilité de certains fidèles catholiques face à la séduction des sectes.

4.2.1. La pauvreté des prêtres et la misère des fidèles

Deux principaux points seront traités dans ce contexte : le premier, la pauvreté des prêtres liée au manque de ressources financières et matérielles pour leur survie et leur apostolat; la seconde, la misère des fidèles occasionnée par le sous-développement du pays et la crise économique congolaise. Nous verrons comment ces deux problèmes ne permettent pas un cadre de travail apostolique adéquat au diocèse d'Idiofa et comment ils ne favorisent pas l'autonomie financière de notre Église locale. Nous montrerons également comment ce manque d'indépendance financière est source de dépendance et dépersonnalisation. Il encourage l'indiscipline et la désobéissance chez les prêtres. Nous verrons enfin plus loin dans quelle mesure la pauvreté des prêtres et des fidèles est à la base de la négligence de l'activité pastorale : « bienheureux les pauvres, le Royaume de Dieu est à eux » (Lc 6, 20). Nous vérifierons si cette béatitude sera suivie dans ce qui suit.

²⁹⁷ MALULA, J., « Essai de profil des prêtres de l'an 2000 au Zaïre », dans *Documentation catholique* 1961, 1988, pp.463-469.

4.2.1.1 La pauvreté des prêtres diocésains à Idiofa

D'entrée de jeu, nous préférons analyser en premier la situation des prêtres parce que notre travail est centré sur le ministère des prêtres. Ce choix ne suit pas un ordre hiérarchique ou une certaine préséance, mais il se réfère à notre problématique.

Ceci dit, parler de la pauvreté des prêtres à Idiofa, c'est souligner l'épineux problème de leur situation matérielle. En effet, la situation matérielle des prêtres à Idiofa est très préoccupante. Elle constitue un vrai casse-tête pour les autorités diocésaines et conditionne le bon déroulement de l'apostolat y compris la survie des prêtres. Partout le constat semble être très clair : la misère gagne de plus en plus la vie des prêtres diocésains à Idiofa.

Les prêtres manquent de pain, de moyens de transport, de médicaments, d'argent, de carburant pour faire la ronde de leurs paroisses. Ils manquent l'essentiel pour vivre. Pourtant, les statuts du clergé diocésain congolais de 1980 envisageaient quatre éléments concernant la condition matérielle des prêtres diocésains : « les droits et les obligations respectives du prêtre et de son diocèse, les interdits à observer, les valeurs (morales) qui doivent régir l'acquisition et l'usage des biens matériels, et enfin quelques conseils pratiques ayant trait à l'usage de ces biens »²⁹⁸.

Concernant les droits et les obligations du prêtre diocésain, les statuts de 1980 reprennent le décret conciliaire (*Christus Dominus*, 16, 4) qui stipule que les évêques « doivent se soucier de l'état spirituel, intellectuel et matériel de leurs prêtres »²⁹⁹. Les évêques congolais dans leurs déclarations affirment la véritable obligation du diocèse et de l'évêque à l'égard des prêtres. L'évêque, en tant qu'ordinaire du lieu doit s'engager à fournir à ses prêtres tout ce qui est nécessaire pour mener une vie conforme à leur état. Déjà en 1977, dans la note sur les vocations et la vie sacerdotale (art 3 et 4), l'Assemblée plénière des évêques congolais affirmait que « les diocèses reconnaissent qu'ils ont le devoir d'assurer à leurs prêtres un entretien suffisant et digne »³⁰⁰, car « l'ouvrier mérite son salaire » (Lc 10, 7).

²⁹⁸ KUMBU KI KUMBU, *Op.cit*, p. 335.

²⁹⁹ VATICAN II, *Christus dominus*, art 13 & 1b.

³⁰⁰ *Déclaration finale de l'Assemblée plénière des évêques du Congo de 1977*, art. 28.

Dans le passé, au diocèse d'Idiofa, comme partout ailleurs, les prêtres vivaient des honoraires de messes, de subsides communautaires et de subventions de l'apostolat. Aujourd'hui, ces moyens sont rares et presque inexistants.

Les prêtres ne sont donc pas rémunérés pour leur travail de pasteur. Ils sont contraints d'être dans la misère et certains parmi eux se débrouillent du mieux qu'ils peuvent, d'autres attendent des solutions miracles de l'évêché. Plusieurs se contentent de vivoter et les autorités diocésaines les invitent à la mère patience et à faire confiance à la providence. Elles les incitent à prendre une part active à l'effort d'autofinancement par des initiatives productives, de sorte que rien ne puisse manquer à l'accomplissement des devoirs. Comme le fait remarquer Eleuthère Kumbu Ki Kumbu, « tout laisse penser qu'il s'agit là d'un travail personnel des prêtres »³⁰¹.

Dans beaucoup de circonstances, les autorités diocésaines encouragent les moyens les plus traditionnels : la quête et la dîme. Elles incitent toujours les communautés chrétiennes, malgré leur illustre faim, à pourvoir aux besoins de leurs ministres en biens matériels d'équipement et de fonctionnement. Il s'agit, en d'autres termes, d'une prise en charge des pasteurs par leurs propres fidèles.

Cette volonté de compter sur les fidèles pour la prise en charge matérielle des prêtres butte sur un obstacle majeur : la misère de la population elle-même. On ne voit pas comment une population pauvre peut subvenir aux besoins de ses pasteurs. Par contre, on ne verra pas que le manque de ressources, mais c'est aussi la répartition qui est mauvaise et inéquitable. Le problème est difficile et ses répercussions se répercutent sur le travail pastoral et sur le comportement moral, psychologique des prêtres. La manière d'exercer l'apostolat a changé et cela démontre qu'il y a un malaise et plusieurs zones d'ombres. Il est donc important de répondre aux multiples attentes de la population qui fonde beaucoup son espoir sur l'Église, en améliorant la qualité de vie et le travail des prêtres. D'ailleurs, dans l'opinion publique, de plus en plus répandue, le prêtre est un agent de développement. C'est lui qui peut libérer la population de sa misère matérielle comme le Dieu d'Israël.

³⁰¹ KUMBU KI KUMBU, E., *Op.cit.*, p.337.

4.2.1.2 La misère du peuple

Pour la théologie la plus significative, le ministère du prêtre trouve sa raison d'être dans la vie des pauvres, des laissés pour compte, des parias de la société. À Idiofa, les fidèles sont pauvres et manquent du minimum vital. Ils n'ont ni eau potable, ni électricité, ni pharmacie, ni maisons décentes. Cette situation interpelle l'Église et surtout les prêtres dans les rares tournées pastorales. Quelques uns qui font l'itinérance³⁰² rencontrent non seulement leurs proches très démunis, mais aussi une population pauvre ou des villageois cruellement plongés dans la misère. Celle-ci contraste avec la volonté de Dieu qui veut le bonheur de son peuple.

En effet, le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, tel qu'il apparaît dans la Bible, a presque toujours affaire avec des problèmes bien terre à terre et Lui-même ne se positionne qu'ainsi. Il promet au patriarche Abraham une grande nation et un grand nom (Gn 12, 2). Il intervient de façon fort spectaculaire en Égypte pharaonique parce qu'Il a vu la misère de son peuple (Ex 3, 7). Ce peuple, il l'arrache à l'esclavage et le conduit vers un pays « ruisselant de lait et de miel » (Ex 3, 8). Moïse est investi d'une mission aussi précise, aussi palpable. Dans le désert, il lui faudra résoudre des problèmes de viande ou de la manducation, car ce peuple rêve du poisson, des concombres, des pastèques, des poireaux, des oignons, d'ails (Nb 11, 5). « Tout le livre de l'Ancien Testament demeure pour ainsi dire occupé par des problèmes terre à terre. Et les chefs du peuple élu doivent pourvoir à des besoins aussi banals »³⁰³.

Dans le Nouveau Testament, Jésus de Nazareth, le nouveau Moïse, affirme dans la synagogue de son village que sa mission à lui est aussi libératrice : consoler les humiliés, libérer les captifs, ouvrir les yeux des aveugles, annoncer une année de grâce du Seigneur (Lc 4, 18-19). C'est ce que promettait déjà le prophète Isaïe (Is 63). Jésus, en passant à travers villes et villages, a eu pitié des foules malheureuses, abandonnées comme des brebis sans berger (Mt 9, 35-36). Aussi prescrit-il la même mission aux apôtres : guérir les malades, donner du pain aux affamés, obtenir la liberté pour les opprimés, apporter la joie aux humiliés.

³⁰² Itinérance est une pastorale qui consiste à se déplacer continuellement de village en village pour visiter les communautés chrétiennes. Elle se dit en langage courant, « faire la brousse ». Les prêtres qui desservent ces communautés sont appelés des prêtres itinérants.

³⁰³ MALENGE KALUNZU, *Prêtre dans la rue*, Kinshasa, Baobab, 1992, p.42.

À l'Ascension, la patience de tous les autres est à bout; ils révèlent clairement le fond de leurs ambitions : « Est-ce maintenant le temps où tu vas établir le Royaume pour Israël »? (Ac 1, 6). Il est vrai que les apôtres racontent à maintes reprises comment leur Maître leur a appris à voir plus loin que le pain et la nourriture périssable (Jn 6, 27). Certains affirment que le royaume de Dieu n'est pas d'abord une question de boire ni de manger, mais il est avant tout justice, paix, etc. Comment pratiquer la justice et vivre en paix avec des ventres creux?

À Idiofa, la population manque le manger et le boire. L'illusion est de croire que dépasser le matériel signifie l'outrepasser. Une telle illusion se solde concrètement par un oubli de la caractéristique même du Dieu de Jésus-Christ, un Dieu incarné, qui vient en tant que tel à la rencontre de l'homme, esprit et corps. Cette réalité de l'homme comme un être de besoins rattrape les prêtres sur le terrain de l'apostolat.

Devant la misère de la population, ils éprouvent des difficultés à garder l'équilibre entre la dimension spirituelle et la recherche de solution matérielle durable ou provisoire. Ils tombent souvent dans « le triple filet du parentisme, du paternalisme et d'une pastorale globale et intégrale »³⁰⁴. Dans ce contexte de misère, les prêtres à Idiofa, comme nous l'avons souligné plus haut, sont parfois enchaînés par leurs familles qui les considèrent comme des boîtes à ressources. Ils deviennent esclaves du clan et doivent, à cause de la pauvreté de la population, octroyer les dons aux leurs et à ceux qu'ils rencontrent sur le chemin de l'apostolat.

Cette pratique « est en réalité cette antique méthode missionnaire handicapant toute possibilité de développement endogène des évangelisés, de tous ceux qui sont concernés par le message du salut »³⁰⁵. Il faut chercher à comprendre comment le prêtre diocésain vit dans un tel environnement de pauvreté et de misère, avec toujours le risque d'être pris au filet et de démissionner de sa charge pastorale. Le point qui suit tentera de répondre.

4.2.2 La recherche de bénéfiques personnels

L'extrême pauvreté du diocèse pousse les gens à s'interroger sur la conduite réelle et le comportement des prêtres sur le terrain pastoral et la façon dont ils survivent aux assauts de la crise économique. Qu'est-ce qui les pousse encore à devenir prêtres en

³⁰⁴ MUNIMA, G., *Op.cit*, p. 12.

³⁰⁵ MUNIMA, G., *Op.cit*, p.13.

connaissant les difficultés financières du diocèse. Que cherchent –ils en réalité? Dieu? Un standing de vie ? Une promotion sociale?

En fait, le diocèse d'Idiofa se trouve confronté à un réel comportement inadéquat des prêtres qui recherchent parfois certains avantages dans leur apostolat. Ils se désengagent facilement de leurs responsabilités pastorales pour poursuivre leurs propres intérêts. Cette attitude réveille le scepticisme et la méfiance de certains spécialistes (démographes, économistes, sociologues, etc) qui estiment que l'entrée massive des jeunes dans la vie religieuse a un lien avec la recherche de la promotion sociale ou de l'intérêt personnel. Le cardinal Malula était très critique à ce sujet et il a restructuré les paroisses de Kinshasa pour remédier à la situation.

Certains milieux anti-cléricaux voient cette floraison des vocations religieuses et sacerdotales comme une vaste hypocrisie voire un danger pour la société. C'est pourquoi, Achille Mbembe estime qu'

une véritable anthropologie des milieux cléricaux africains reste à faire. Elle devrait prendre au sérieux le gonflement des chiffres dans les grands séminaires et le contexte de pénurie et de privation dans lequel ce boom sacerdotal a lieu. On assiste progressivement à la montée d'une classe de clercs peu cultivés, extrêmement soucieuse de son statut social, attirée par le jeu de l'argent³⁰⁶.

Achille Mbembe pense que cette classe sacerdotale joue un jeu dangereux pour l'avenir de l'Église en Afrique.

Elle devrait aussi prendre en compte les conflits de pouvoir à l'intérieur des bureaucraties ecclésiastiques (positions épiscopales, exercice patrimonial de l'autorité, népotisme et clientélisme, luttes ethniques) et les stratégies grâce auxquelles les clercs espèrent partager le prestige et le rang des dominants des sociétés post-coloniales (en brousse, au niveau urbain, accès aux milieux de la décision, pouvoir de médiation, rôle d'intermédiaire, etc)³⁰⁷.

Ce constat donne une image sombre du prêtre actuel en milieu africain : peu cultivé, opportuniste, assoiffé de pouvoir et d'argent. On se retrouve en plein Moyen-Âge européen avant le concile de Trente. Dans le contexte du Congo, l'article du cardinal Malula « Essai de profil des prêtres de l'an 2000 au Zaïre »³⁰⁸ est révélateur à ce sujet. Trois grandes

³⁰⁶ MBEMBE, A., *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société post-coloniale*, Paris, Karthala, 1988, p.92.

³⁰⁷ *Ibid*, p.93.

³⁰⁸ MALULA, J., « Essai de profil des prêtres de l'an 2000 au Zaïre », dans *Documentation catholique 1961*, 1988, pp. 463-469.

tendances, dit-il, risquent de ruiner le ministère sacerdotal des prêtres : la recherche exagérée de l'argent, des aises, de la vie facile; la soif du pouvoir et la recherche exagérée de la compagnie des femmes et des filles.

Les jeunes prêtres se montrent en général allergiques à la gêne, au manque; ils ne supportent pas ou au moins difficilement la gêne, une situation d'inconfort. Il faut tout de suite en sortir en allant demander ceci ou cela. Aujourd'hui, certaines initiatives pastorales, même avec des apparences de piété, ne sont pas exemptes de recherches d'intérêts personnels³⁰⁹.

Appelés à proclamer le Royaume de Dieu comme communauté de justice et de fraternité, les prêtres au Congo, comme à Idiofa, assistent de façon impuissante à leur propre drame économique et à celui de leurs fidèles. Devant cet obstacle, ils affichent une attitude mitigée dans leur préoccupation quotidienne. L'argent étant le nerf de l'apostolat, beaucoup le recherchent. Il n'est donc pas étonnant, renchérit Georges Mbukamunde, qu'« à côté de la proclamation du mystère de la foi lors de chaque célébration eucharistique, les ministres de Dieu veulent, ces derniers temps, proclamer le mystère des finances dans leur vie quotidienne : il est grand le mystère des finances »³¹⁰.

Ces tendances s'accroissent et compromettent non seulement la vie des prêtres diocésains, mais diminuent également leur zèle apostolique et les rendent peu crédibles auprès des fidèles. Manifestement, « l'ordination sacerdotale ne vaccine pas contre l'idolâtrie de l'argent. On constate, en effet, chez les prêtres une trop grande préoccupation pour l'argent. Le démon de l'argent est rusé; il s'infiltré même dans l'usage des choses saintes »³¹¹.

Actuellement on assiste à Idiofa, à une véritable lutte en sourdine entre prêtres. Plusieurs parmi eux cherchent à être affectés dans des paroisses où l'on trouve une infrastructure adéquate : un bon presbytère, un véhicule, un moulin, une menuiserie, une décortiqueuse, etc. Certains sont trop attachés à des postes rémunérateurs ou à certains ministères rentables et refusent toute obéissance contraire à leur intérêt. Cette situation ouvre le chemin à toutes sortes d'écueils : mensonges, intrigues, demi-vérités, calomnies, médisances, jalousies, hypocrisie, etc.

³⁰⁹ *Ibid* p.465.

³¹⁰ MBUKAMUNDELE, G., « Le prêtre diocésain dans les jeunes Églises africaines », dans *Prêtres diocésains*, 1990, p.417.

³¹¹ MALULA, J., *Op.cit*, p.465.

Tout prêtre qui a une caisse à gérer, la gère seul sans le moindre contrôle. Ceci aussi bien pour les économes diocésains, les procureurs, les curés des paroisses et même les vicaires paroissiaux. Le conseil pour les affaires économiques comme l'exige le droit canonique, dans la plupart des cas, reste sans fonctionner réellement³¹².

D'autres prêtres préfèrent rester en ville où ils se sentent à l'aise. « Ils ambitionnent vite des fonctions en vue : être professeur à la faculté, secrétaire à l'évêché, recteur, curé, évêque etc »³¹³. D'autres encore se livrent à la tentation de s'enrichir frauduleusement en utilisant de manière abusive ou à des fins commerciales les quelques rares moyens mis à leur disposition pour l'apostolat. D'autres, encore font des exorcismes pour avoir l'argent ou qui initient les projets de développement au nom de la population pour le même motif.

En définitive, la question de l'intérêt personnel est très présente dans l'exercice de la pastorale. Elle fait même oublier aux prêtres diocésains leurs origines modestes et les éloigne du vrai esprit sacerdotal. Il n'est pas surprenant de constater que,

y compris au sein du clergé, le discours religieux (*stricto sensu*) peut servir d'instance de légitimation de conflits plus banals, de stratégies plus profanes et inintelligibles si on n'intègre pas dans l'explication la variable majeure que constitue le contexte de disette et de pénurie caractéristique des sociétés indépendantes d'Afrique noire. Le sacerdoce ne sort donc pas indemne des assauts que les impératifs alimentaires et matériels obligent les mondes indigènes à relever³¹⁴.

Il est important de débusquer la promotion sociale au fondement de la floraison des vocations sacerdotales. En pratique, le discernement doit devenir le maître-mot à l'entrée des grands séminaires. En revanche, il faut reconnaître que toute vocation est bel et bien un phénomène humain et bien des aspects psychologiques sont impliqués dans la relation de l'homme au monde, à autrui et à Dieu. Ainsi, en situation psychologique normale, une vocation naît du désir d'être, de persister dans l'existence et de se réaliser dans une certaine image. Il s'agit d'une recherche concrète du bonheur, une satisfaction d'être dans une harmonie toujours provisoire, toujours précaire entre l'autre et le soi. Le plaisir trouvé ou à trouver dans la réalisation de soi est le tremplin obligé du dévouement à l'appel de l'autre³¹⁵.

³¹² MBUKAMUNDELE, G., *Op.cit*, p.417.

³¹³ MALULA, J., *Op.cit*, p.466.

³¹⁴ MBEMBE, A., *Op.cit*, p.93.

³¹⁵ *Ibid*, p.44.

Pris dans ce sens, nos grands séminaires sont des lieux d'hébergement des jeunes en quête de réalisation de leur personne de la meilleure manière qui corresponde à leur image idéale. En cela, la vocation sacerdotale a la même forme que toute autre vocation. «L'intérêt» du candidat et son plaisir constituent la base indispensable de sa motivation. Et comme pour toute vocation, l'intérêt personnel va toujours avec l'intérêt de l'autre, puisque chacun se sait observé par autrui. C'est pourquoi, tout agir tient consciemment ou inconsciemment compte de ce regard. Donc, le regard de l'autre a une place irréductible dans nos choix et dans nos motivations il faut en tenir compte.

Il n'est pas bon de réduire l'appel au sacerdoce à une recherche d'avantages et d'intérêts personnels comme c'est souvent le cas dans le diocèse d'Idiofa. L'appel à la prêtrise a ceci de particulier : le dévouement à la cause des autres. Il est important de s'éloigner de l'esprit matérialiste qui fait de la religion un opium du peuple. L'exemple de l'Europe est très interpellant. La richesse matérielle est venue balayer la foi en Dieu et la vocation chrétienne. Aujourd'hui, beaucoup des chrétiens européens se mettent à prêcher la pauvreté et le renoncement aux chrétiens d'Afrique pour les prémunir contre la dérive.

Il faut éviter à Idiofa que la débâcle économique que connaît le diocèse ou la population soit une des causes d'entrée massive des jeunes aux couvents. Il faut également éviter de donner raison à ceux qui ne jugent plus la vie sacerdotale qu'à l'aune des intérêts pécuniaires. Mais, il faut aussi y déceler à partir de la misère du peuple une interpellation pour des vocations authentiques, c'est-à-dire une interpellation pour des personnalités tendues à leur réalisation dans le dévouement à répondre à la cause des autres.

4.2.3 Refus des affectations par les prêtres

D'entrée de jeu, soulignons que certains éléments peuvent justifier le refus d'affectations à Idiofa : les conditions de vie déplorable des prêtres, le favoritisme ou le tribalisme dans les affectations, l'incompétence de certains consacrés à s'adapter à des conditions difficiles, le manque de ressources matérielles et d'infrastructures adéquates, etc.

En effet, après leur ordination sacerdotale, les prêtres sont affectés dans des paroisses pauvres où il n'y a pas de moyen de déplacement, d'électricité, d'argent, de presbytère décent. C'est pourquoi, certains refusent de se présenter à leur lieu d'affectation

en signe de protestation, d'autres abandonnent leurs paroisses et s'installent à la procure pour attendre l'argent de l'éconamat diocésain.

D'autres encore refusent par sabotage parce qu'ils ne sont pas contents de leur nomination ou de leur poste d'affectation. Il y en a qui refusent les affectations tout simplement pour contester l'évêque qui n'est pas originaire de leur tribu ou de leur ethnie. Mais, il y a aussi ceux qui prennent le chemin de l'exil soit par les études, soit en changeant carrément de diocèse. Idiofa compte 56 prêtres diocésains qui sont à l'étranger, soit en Europe ou en Amérique du nord. Parmi eux, on trouve des étudiants et ceux qui sont envoyés comme « *fidei donum* » travailler dans un autre diocèse afin d'y aider l'évêque qui manque de prêtres. Plusieurs craignent de tomber malade parce que les conditions de vie sont précaires et il manque de l'argent pour les soins médicaux; ils préfèrent protéger leur santé des fatigues de l'apostolat.

Les affectations sont considérées comme une espèce de coterie tribale, une forme de jeu de coulisse où toutes les intrigues et les coups bas sont permis. Les plus habiles se taillent la meilleure part du gâteau, peu importe leurs talents et leurs aptitudes. En principe, les affectations doivent permettre d'engager des prêtres de manière adéquate, en tenant compte de leurs talents et leurs compétences. Elles jouent un rôle primordial dans le bon ou le mauvais fonctionnement de l'Église locale. C'est d'elles que dépendent entre autres la réussite ou l'échec de la pastorale diocésaine.

D'habitude, il revient à l'évêque diocésain et à ses conseillers d'établir ou de proposer les obédiences. Ce qui veut dire que la qualité et l'appréciation des affectations dépendent énormément d'eux. Ils ont la délicate responsabilité de vérifier toutes les qualités requises pour confier à tel ou tel prêtre la charge pastorale appropriée. Pour cette raison, « il est important qu'ils s'imprègnent de critères objectifs conduisant à la répartition harmonieuse des charges »³¹⁶. Cette manière de procéder éviterait à l'évêque et à sa consulte, toute forme d'affectation fantaisiste.

Au niveau de l'éconamat, il est préférable d'affecter le prêtre ayant la compétence en matière de gestion ou de l'économie et qui a la notion de la transparence. Dans le domaine de la pastorale de l'itinérance, par exemple, il serait mieux d'affecter les prêtres qui aiment cet apostolat après les avoir consultés au préalable. Cette consultation

³¹⁶ MALULA, J., « Essai de profil des prêtres de l'an 200 au Zaïre, dans *Documentation catholique* No1961, 1988, p.465.

permettrait de constituer une unité de pensée et de cœur entre les consultants et les fidèles et épargnerait les affectations des querelles partisans.

Nous le savons bien, par l'apôtre Paul, combien l'expérience de Corinthe avait entraîné cet apôtre des gentils dans des mises en gardes sévères contre ces querelles partisans. Comme pour les corinthiens partisans, il arrive dans bien des cas aux membres de la consulte diocésaine, de se rallier à tel ou tel groupement sectaire, de travailler pour le compte de tel ou tel groupe d'intérêt, alors qu'ils devraient avoir le sens de l'Église.

Pour éviter toutes ces querelles partisans, il faut que les affectations se fassent dans la clarté, la transparence pour permettre à tout le monde de répondre correctement sans aucun sentiment de révolte. Pour y arriver, il est souhaitable que les réunions des consultants se fassent dans un climat de prière, de détente et de recueillement. Les résultats, œuvres de l'Esprit-Saint, proclameront comme les apôtres à Jérusalem : « l'Esprit-Saint et nous-mêmes avons décidé.. » (Ac 15, 28).

Il est aussi important de lutter contre la recherche d'intérêts personnels chez les prêtres. En effet, la vie de beaucoup des prêtres aujourd'hui à Idiofa, constitue une véritable tourmente comparable à une zone de perturbation aérienne. Certains sont critiqués à cause de leur instabilité dans l'exercice de leur ministère, d'autres à cause des absences prolongées de leurs postes ministériels.

Les dures réalités de la vie les poussent à abandonner leurs charges pastorales pour trouver solution à leur survie. Ce qui fait que les rares moyens pastoraux mis en leur disposition sont utilisés, dans beaucoup de cas, à des fins personnelles : commerce, mise en hypothèque, location, vente d'engins pastoraux à l'insu des autorités diocésaines.

Cette situation enlève la joie de vivre comme prêtres diocésains et étouffe le zèle apostolique, démotive et divise parfois le clergé. On a l'impression que « les prêtres sont réduits au stade des enfants, à peu près comme ces moineaux³¹⁷ sillonnant les rues des capitales africaines »³¹⁸ à la recherche de l'argent.

L'intérêt personnel paralyse l'exercice harmonieux du ministère apostolique et éloigne les prêtres de l'idéal de service et les place dans une situation de compromission.

³¹⁷ Les moineaux est une expression congolaise pour désigner les enfants de la rue. Ceux-ci ne tiennent leur survie que de la mendicité. Ils se pointent les longs des boulevards où d'éventuels bienfaiteurs viennent à leur rescousse.

³¹⁸ MUNIMA, G., *Op.cit*, p.28.

« Le sacerdoce du Christ, lui, n'est jamais une affaire personnelle de famille, de clan ou d'ethnie »³¹⁹. Le prêtre est au service de tout le monde, hommes et femmes, petits et grands, etc. Saint Paul « s'est fait esclave de tous, il s'est fait tout à tous » (Cor 9, 19-23) afin d'en gagner le plus grand nombre au Christ.

Jésus lui-même s'est fait libre à l'égard des biens matériels (Mt 4, 1-11) pour mieux répondre à sa mission divine. Lors de la tentation au désert, sa réplique au tentateur était claire : « ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu » (Mt 4, 4).

À l'instar de Paul et de Jésus, le prêtre à Idiofa devrait en principe être l'homme de tout le monde : un homme de Dieu ayant la vocation de transcendance. Saisi par Jésus pour être ministre du Seigneur, il est à son écoute, à son école et au service de ses frères et sœurs par l'exercice du ministère presbytéral.

Il est utile d'améliorer la qualité de vie des prêtres, en les invitant de développer la charité pastorale et la solidarité sacerdotale. À titre d'exemple, il serait préférable de créer un front de solidarité pour résoudre les problèmes matériels des prêtres. « La solidarité est une exigence directe de la fraternité humaine et surnaturelle. Les graves problèmes socio-économiques qui se posent aujourd'hui ne pourront être résolus que si se créent de nouveaux fronts de solidarité »³²⁰; solidarité entre prêtres qui possèdent plus de moyens et ceux qui ont moins; solidarité entre les paroisses équipées et les paroisses sans moyens.

Cette recherche de voies et moyens en vue d'améliorer la qualité de vie des prêtres et de freiner l'obsession à la recherche de l'intérêt personnel, doit se faire dans un esprit de pauvreté évangélique à l'exemple du Christ bon pasteur. Et « la pauvreté évangélique n'est pas synonyme de vie misérable; au contraire la vie matérielle du prêtre doit être décente »³²¹.

4.2.4 La division du clergé diocésain

En conséquences de ce qui précède, il se constitue deux couches sociales au sein du clergé, les nantis d'un côté et les démunis de l'autre.

³¹⁹ MUNIMA, G., *Op.cit*, p.27.

³²⁰ Collectif, *Liberté chrétienne et libération. Instruction de la congrégation pour la doctrine de la foi. Introduction de Marie-Dominique Chenu*, Paris, Cerf, 1986, p.91.

³²¹ KUMBU KI KUMBU, E., *Op.cit*, p. 141.

Parmi les nantis se trouvent ceux qui ont des parents ou des amis et amies fortunés, ceux qui ont des liens spéciaux avec l'évêque ou le supérieur hiérarchique, ceux qui ont bénéficié d'un long séjour en Europe, ainsi que ceux qui occupent un poste important dans le diocèse³²².

Les démunis sont ceux qui n'ont rien de tout cela et qui ne vivent que de la soumission à l'évêque et ceux qui sont dans des paroisses pauvres. Au plan matériel, les prêtres nantis mangent bien, tandis que les pauvres n'en peuvent pas. Aujourd'hui, le clergé est plus divisé que jamais à Idiofa. Deux classes se constituent au sein du presbyterium : un haut clergé et un bas clergé. Cette scission rejoint « la division du catholicisme en une Église d'en haut représentée par la hiérarchie dans son ensemble, et une Église d'en bas constituée par l'ensemble du laïcat »³²³.

Le bas clergé se rapproche de l'Église d'en bas tandis que le haut clergé ou les nantis se rapproche de l'Église d'en haut. On voit les prêtres nantis célébrer les messes circonstancielles ou officielles dans les domiciles des personnalités politiques ou de riches entrepreneurs ou encore de riches commerçants. Les messes chez les chrétiens pauvres sont laissées aux bons soins du bas clergé. Il arrive des cas où le chrétien pauvre éprouvé ou dans le besoin ne trouve pas de prêtre pour célébrer la messe parce qu'il n'a rien à offrir en retour au célébrant.

Dans les villes ou les cités, cette réalité est beaucoup plus patente et évidente. Les riches attirent les prêtres pour des raisons autres que pastorales. En ville par exemple, « des nombreux prêtres se disputent des places à l'aumônerie de la présidence de la République ou se rapprochent coûte que coûte des personnalités haut placées du régime; d'autant plus que certaines de ces personnalités cherchent à leur tour à s'assurer des bonnes relations dans les milieux ecclésiastiques auxquels ils doivent souvent leur éducation ou celle de leurs enfants »³²⁴.

Une autre occasion de division tient aux privilèges accordés au chef. Dans les milieux ruraux, on tend plutôt vers une sorte d'ecclésiologie de la chefferie qui fait que les prêtres s'estiment placés au dessus des notables locaux. Leurs rapports avec les chrétiens suivent le schéma non pas du service à rendre, mais des rapports des chefs aux sujets. Cette

³²² WAMU OYATAMBWE, *Église catholique et pouvoir politique au Congo-Zaïre. La quête démocratique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 67.

³²³ *Ibid.*

³²⁴ WAMU OYATAMBWE, *Op.cit.*, p.68.

position est renforcée par la condition matérielle un peu aisée et l'instruction poussée du clergé par rapport aux populations villageoises, mais aussi par rapport aux autres prédicateurs et acteurs religieux aux conditions de vie modestes.

D'ailleurs, au village, les prêtres sont parfois appelés « chefs coutumiers ». En effet, sous la mouvance de l'inculturation, certains diocèses du Congo ont introduit dans le rite de l'ordination sacerdotale des symboles traditionnels et cela a pris de plus en plus les allures d'une intronisation de chef coutumier. C'est pourquoi, « Cette expression est employée dans un sens si ironique qu'elle revient presque à discréditer la charge et l'autorité ainsi désignées »³²⁵. La Congrégation pour le culte divin avait publié le 14 décembre 1988, 1^e décret reconnaissant officiellement les pratiques liturgiques du missel romain pour les diocèses du Zaïre et cette dernière avait interdit l'usage des lances d'apparat, destinées jusqu'alors à être tenues à droite et à gauche de la croix.

Cette pratique découle bien souvent de l'enthousiasme et de l'initiative du peuple et elle reçoit en tout cas un aval plus ou moins tacite de la hiérarchie, ne serait-ce que du prêtre lui-même. Mais certaines questions légitimes se posent quant à la portée de ce prêtre conçu à l'image d'un chef coutumier traditionnel africain, parce que certains signes utilisés ne correspondent pas à la royauté du Christ Jésus. Selon l'abbé Eyenga Liongo,

la lance est le signe de la puissance, de la royauté. Mais la chefferie du Christ est service, elle ne s'impose pas par les armes. Est-ce le cas de la chefferie traditionnelle? Il faudrait approfondir cette question avant de s'exprimer par un symbole qui risque d'être ambigu³²⁶.

En fait, l'ambiguïté saute aux yeux lorsqu'on essaie de comprendre le rapprochement entre Jésus-Christ et le chef coutumier congolais. Mais la ressemblance entre un chef coutumier et un prêtre catholique ne fait pas l'ombre d'un doute. La dissemblance ne réside pas dans le fait que le prêtre catholique est un tenant-lieu de Jésus-Christ, dont le pouvoir appartiendrait comme par définition à un ordre extra-terrestre. Il faut plutôt reconnaître que le prêtre répond en milieu congolais christianisé aux mêmes prérogatives et au même titre que tout chef.

L'usage des vocables, « Mfumu » en kikongo, « Mukalenge » en ciluba et Mokonzi en lingala, trois langues nationales congolaises, est révélateur. Ils s'appliquent tout autant à

³²⁵ MALENGE KALUNZU, *Prêtre dans la rue*, Kinshasa, Baobab, 1992, p.54.

³²⁶ « Cinq questions à Emmanuel Eyenga Liongo », interview dans *Peuples du monde*, no 222, avril, 1989, p. 41.

Jésus-Christ, reconnu dans nos textes liturgiques comme chef et seigneur. Selon François Kabasele,

Jésus-Christ est d'abord nommé chef (Mukalenge), vocable général sous lequel on indique ceux qui détiennent une autorité et qui gouvernent une portion du peuple. Les colons étaient tous appelés « Bakalenge » (pluriel de Mukalenge), car ils avaient le pouvoir; les missionnaires et les abbés sont appelés « Bakalenge » parce qu'ils dirigent les paroisses..., les chefs aussi, pour la même raison³²⁷.

Le prêtre appartient donc ainsi à la catégorie sociale des chefs, d'abord, parce qu'il dirige et ensuite, sa référence à Jésus-Christ. Les chrétiens congolais ont compris que Jésus-Christ réunit en lui toutes les qualités essentielles d'un chef traditionnel congolais. « Le pouvoir sied à Jésus-Christ, parce qu'il est un héros puissant, parce qu'il est fils de chef et émissaire du chef, parce qu'il est généreux, sage, conciliateur des hommes »³²⁸.

Les chrétiens congolais mènent l'extension de l'autorité de Jésus au prêtre, son tenant-lieu. Parmi les qualités du chef, celle de la force semble plus déterminante. Elle cumule les prérogatives du visible et invisible.

Le chef bantu congolais représente une figure ambiguë voire ambivalente. D'une part, parce qu'il possède la force pour protéger et renforcer la vie du groupe et des individus, en même temps qu'il lui est permis d'exercer une certaine violence pour punir voire détruire. D'autre part, parce qu'il vit à l'intercession du terrestre, domine des vivants, et de l'Au-delà, sphère même des forts, des ancêtres³²⁹.

La ressemblance est plus patente entre le chef coutumier et le prêtre, pasteur et intermédiaire entre le visible et l'invisible. À l'un et à l'autre chef, les congolais n'hésitent pas à attribuer les mêmes insignes du pouvoir : peau de léopard, hache, herminette, canne sculptée, défense d'éléphant, collier à perles, cauris, tambours, coiffure, etc.

Les initiateurs du rite zaïrois de la messe ont eu beau jeu de puiser dans ce filon pour conférer à la célébration eucharistique, et notamment au prêtre, président de l'assemblée, des signes et des symboles qui parlent au cœur du zaïrois. Les ornements liturgiques du prêtre seront ainsi tout trouvés, adaptés au climat, lorsque le célébrant portera des insignes de chef. Mais cette adaptation ne va pas sans problèmes :

cela a pu choquer certains, au point qu'ils ont pensé à un nouveau cléralisme! Mais, en fait, quand on est du milieu, on sait que ces insignes ne sont pas une affirmation de pouvoir; dans nos cultures, le chef traditionnel n'est pas le sommet

³²⁷ KABASELE, F., « Le Christ comme chef », dans *chemins de la christologie africaine*, Paris, 1986, p.110.

³²⁸ *Ibid*, p.112.

³²⁹ MALENGE, K., *Op.cit*, p.56.

d'une hiérarchie, mais bien un homme revêtu d'une force spéciale qui l'ouvre au surnaturel, pour que les puissances de l'au-delà puissent diriger la cité. Ce fut donc, pour les gens de ces cultures, tout à fait naturel et normal que le célébrant, président de l'assemblée, officiant au nom de Jésus-Christ, revête les insignes de chef³³⁰.

Les prêtres à Idiofa se comportent comme des chefs coutumiers dans leur ministère pastoral dans des villages et ils ont des honneurs qu'on doit aux chefs profanes locaux. Ils ne font pas la cuisine, la vaisselle, la lessive, parce qu'ils disposent des domestiques pour ces tâches. Cela permet au prêtre de se consacrer à la tâche de l'évangélisation et la préparation de ses sermons. Ces privilèges sont parfois la base de division entre curé et vicaire qui se disputent souvent le titre de chef ou de grand chef.

Un autre problème qui divise les prêtres est celui des impératifs du ventre ou de « la gouvernementalité » du ventre selon l'expression de Jean-François Bayart³³¹. Wamu Oyatambwe, de son côté, préfère l'expression de « pastorale du ventre »³³², étant donné que cette gouvernementalité s'opère principalement dans le cadre ou sous le voile de l'apostolat. Dans le contexte de notre diocèse, la course aux postes stratégiques prend des allures spectaculaires; les prêtres à Idiofa savent qu'être curé de la cathédrale, Mateko, Mokala, Mwilambongo, Ipamu, Mapangu, Kilembe, économiste diocésain, procureur, directeur du bureau diocésain de développement, recteur du petit séminaire ou de la propédeutique, coordinateur des écoles, préfet d'école, etc a une grande importance et un grand avantage du point de vue financier et du point de vue de la position sociale. Celui qui occupe un tel poste, gagne facilement son pain et il est rare qu'il ait un ventre vide ou qu'il manque de la nourriture.

Dans ce même ordre s'inscrit la lutte pour aller étudier en Europe ou en Amérique du nord et l'évangélisation de l'Occident par les africains dont certains sont fiers. Tous savent pertinemment bien que les agents d'évangélisation en Europe sont bien rémunérés et qu'en plus on peut établir des relations, avoir des bienfaiteurs, etc. Les prêtres se livrent de plus en plus dans des compétences scientifiques, sans éviter parfois le fétichisme des diplômes. L'espoir est placé sur les prêtres comme leaders, parce que de plus en plus on se

³³⁰ KABASELE, F., « Du droit canon romain au rite zaïrois », dans *Bulletin de théologie africaine* no8, 1982, p.221.

³³¹ BAYART, J.F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, 439 p.

³³² WAMU OYATAMBWE, *Eglise catholique et pouvoir politique au Congo-Zaïre. La quête démocratique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.68.

rend compte que la misère du pays est due plus à la responsabilité ou à l'absence de leadership qu'aux faiblesses économiques.

Beaucoup des prêtres qui ont fini leurs études universitaires désobéissent à l'évêque en refusant de revenir dans le diocèse. Certains défroquent, d'autres restent définitivement en Europe et ne veulent pas entendre parler de leur retour après un long séjour d'études en Occident.

Les évêques et autres supérieurs ecclésiastiques connaissant bien cet engouement pour l'Europe, vont en faire d'ailleurs un moyen de pression ou de chantage pour s'assurer la soumission de leurs administrés : un prêtre têtu, par exemple, n'ira pas étudier en Europe; seuls ceux qui sont corrects envers le chef pourront bénéficier de ce privilège³³³.

Au niveau local, cela renforce ou généralise le phénomène de l'évergétisme³³⁴ dont parle Jean François Bayart. En effet, les évergètes congolais sont des personnes fortunées (comme Mobutu, Kabila par exemple) qui offrent de l'argent à chaque ordination sacerdotale des nouveaux prêtres. Ceci illustre bien l'influence du profane sur le sacré. C'est dire aussi combien le climat de corruption générale du pays a contaminé les rangs des ecclésiastiques.

Au demeurant, la pastorale du ventre pose tout le problème de la crise des modèles dans le diocèse et dans la société. Elle n'est pas une nouveauté dans l'histoire de l'Église, ni l'apanage du diocèse d'Idiofa ou de cette Église locale. L'inquiétude vient de l'importance que le diocèse ou l'Église locale revêt dans la société congolaise aujourd'hui en quête des repères.

Les conséquences de cet éclatement du clergé sont néfastes. C'est au plan disciplinaire que cette scission interne des prêtres étale toutes ses caves. Un prêtre pauvre est souvent sanctionné plus promptement par l'évêque à la moindre atteinte à la discipline de l'Église, tandis que le prêtre nanti ne subit pas la même sévérité. Étant plus aisé, ce dernier peut se passer de la sollicitude de l'évêque pour survivre.

Il n'est pas rare à Idiofa de constater que certains séminaristes en passe d'être renvoyés recourent à l'intervention de certaines personnes influentes pour convaincre l'évêque de les faire accéder aux ordres. Certains prêtres déploient une ardeur singulière

³³³ WAMU OYATAMBWE, *Op.cit.*, p.69.

³³⁴ BAYART, J.F., *Op.cit.*, 138.

auprès des paroissiens ou des membres influents de la tribu pour être maintenu à tel poste ou pour hériter telle paroisse.

Un autre problème qui divise les prêtres est la nomination en ville comme professeur ou recteur du grand séminaire, du petit séminaire, de la propédeutique; non seulement ces institutions sont subventionnées régulièrement par Rome, mais elles constituent la voie quasi obligée et certaine de l'ascension vers l'épiscopat. C'est pourquoi, certains aspirants habiles mettent leurs soutanes pour donner les faux airs de la sainteté et impressionner le plus curieux des fidèles.

Bref, l'avoir, le pouvoir et le savoir divisent beaucoup les prêtres aujourd'hui à Idiofa. Tous les prêtres sont au bord du désespoir au regard de l'évolution négative des finances du diocèse. Ceux qui sont à l'étranger ne veulent pas rentrer dans le diocèse, ceux qui sont dans le diocèse veulent sortir. Ils sont penchés vers les vices et beaucoup des chrétiens d'Idiofa à l'heure actuelle reprochent le relâchement des mœurs et de la discipline parmi les prêtres diocésains.

4.2.5 Les carence des ministres ordonnés

La nouvelle conception de l'Église « comme peuple de Dieu »³³⁵, communion des croyants en Jésus-Christ, exige des prêtres sensibles à l'idée de fraternité, de solidarité, d'égalité entre les hommes parce que nous sommes tous enfants de Dieu, appelés à un même destin surnaturel.

Partout dans le monde, les gens deviennent de plus en plus sensibles aux phénomènes de solidarité entre les peuples habitant le même univers. « Des gestes d'entraide se multiplient en vertu de cette fraternité et de cette solidarité »³³⁶. L'Église est présente au monde et n'est pas séparée, ni éloignée de ce dernier. Elle est dans le monde par la présence des prêtres, vrais disciples du Christ, vivant avec le peuple, partageant leurs joies, leurs peines, leurs angoisses et leurs espoirs.

Le Concile Vatican II reconnaît au prêtre trois fonctions essentielles : ministre de la parole de Dieu, ministres des sacrements et de l'Eucharistie, chef du peuple de Dieu³³⁷. Ces

³³⁵ Constitution dogmatique « Lumen gentium », no9.

³³⁶ MALULA, J., « Essai de profil des prêtres de l'an 2000 au Zaïre », dans *Documentation catholique* no1961, 1988, p.464.

³³⁷ VATICAN II, décret *Presbyterorum ordinis*, no 4-6.

trois fonctions s'imbriquent et se compénétrant et le prêtre est toujours en un sens, prêtre d'un peuple. Par le baptême, le prêtre, comme tout fidèle du Christ, fait partie du même peuple de Dieu, s'abreuvant aux mêmes médiations pour vivre la vie du Christ. Pris du milieu du peuple, sans cesser de partager le même sacerdoce des baptisés, il devient par le sacerdoce ministériel, le pasteur de ce peuple. Il lui revient de rassembler, structurer, diriger, enseigner, sanctifier par la parole et les sacrements les autres membres de l'Église.

À Idiofa, on considère que l'avenir du diocèse ou de l'Église locale dépend des prêtres et de leur apostolat. On y rencontre un clergé jeune et nombreux. Malheureusement, des communautés, surtout celles des villages, manquent des ministres ou des prêtres pour célébrer l'Eucharistie. Malgré la régularité des ordinations sacerdotales à Idiofa, quelque part « dans les villages situés à des centaines de kilomètres du poste central, il n'est pas possible d'avoir l'Eucharistie tant qu'un prêtre n'est pas de passage »³³⁸.

Cette absence des prêtres laisse l'impression que les fidèles sont abandonnés à eux-mêmes. Les sectes itinérantes y trouvent un terrain favorable et arrivent avec leurs appâts pour pêcher même les fidèles catholiques les plus résistants. Ce manque des prêtres dans des communautés ecclésiales, pose également de sérieuses questions au système de recrutement et de formation des candidats au presbytérat. Il questionne les formateurs des grands séminaires et les incite à rectifier leur système de formation. Il s'agit pour l'intérêt du diocèse de former les hommes de caractère et de volonté comme futurs prêtres au grand séminaire. Car la formation est importante pour combler les graves lacunes dans ce domaine que plusieurs ont déploré : tendance à faire sa propre volonté, à rechercher des aises, à fuir tout ce qui exige un peu de persévérance et à s'accommoder à des situations de facilité, de médiocrité. Et si nous creusons plus loin notre analyse, il n'est pas difficile de lier ces lacunes sur le terrain à la formation reçue au séminaire qui ne correspond pas aux défis du milieu.

L'absence des prêtres dans les communautés ecclésiales vivantes démontre que la soumission inconditionnelle à un schéma théologique qui fait du prêtre le ministre nécessaire de l'Eucharistie condamne les petites communautés sur lesquelles toute la pastorale actuelle se concentre.. Ce schéma conduit à une voie qui privilégie le modèle clérical de la présidence de l'Eucharistie³³⁹.

³³⁸ ÉLA, J.M., *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Églises d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993, p.10.

³³⁹ *Ibid*, p.10.

Jean-Marc Éla estime que « le système de recrutement importé des Églises de chrétienté s'est avéré incapable de doter les communautés locales africaines d'un personnel d'encadrement et d'animation capable de répondre aux besoins vitaux de ces communautés »³⁴⁰. À Idiofa, le problème s'accroît par le manque de moyens financiers et matériels. Sans tout à fait faire nôtre la théologie ministérielle, on notera que la carence des prêtres dans les communautés locales fait rebondir l'épineuse question des ministères et de modèle d'apostolat.

Le modèle actuel du ministère, parce qu'il n'a pas été réinventé à partir de la base, fait vivre les communautés locales en dépendance totale des prêtres. Il bloque non seulement le peu d'apostolat des prêtres, mais également la foi des fidèles. Le prêtre comme ministre de Dieu a comme premier rôle « de visiter la petite communauté chrétienne pour lui faire prendre conscience de sa situation d'Église, de communauté d'appelés et l'aider à vivre et à s'organiser en Église, à prendre sa responsabilité d'Église »³⁴¹. Les villages d'Idiofa constituent les terrains de la foi et le champ d'apostolat de divers prêtres.

De plus le prêtre diocésain, même si la communauté est bien animée, ne peut pas revenir de temps en temps pour maintenir la flamme d'amour ou pour arbitrer, corriger parfois les abus, vaincre les dissensions au sein de la communauté. À Idiofa, la vie des communautés exige donc une révision des pratiques et des méthodes pastorales importées d'ailleurs.

Sans une révision radicale des pratiques et des conceptions en cours, il n'est pas sûr que, demain, les communautés locales échapperont à la dépendance actuelle dans laquelle les enfonce un modèle dont la justification n'est pas indépendante de sa mise en pratique dans l'histoire³⁴².

En suivant ce modèle dans l'état actuel de la théologie ministérielle et de l'ecclésiologie, on condamne les communautés locales à n'être pas de véritables communautés au sens plein du terme, où l'Eucharistie n'est qu'un accident célébré épisodiquement. En d'autres mots, le fait d'administrer les sacrements dans « une perspective hautement individualiste, et leur inflation conduit à la dévaluation et à la perte

³⁴⁰ÉLA, J.M., *Op.cit.*, p.11.

³⁴¹ LAPOINTE, E., *Une expérience pastorale en Afrique australe. Pour des communautés chrétiennes enracinées et responsables*, Paris, L'Harmattan, 1985, p.209.

³⁴² *Ibid.*, p.11

du sens même du sacrement, tout en donnant à nos communautés de faux airs de chrétienté »³⁴³.

Ainsi, les chrétiens et les chrétiennes perdent lentement et sûrement la signification de l'Eucharistie. Dans le contexte théologique et ecclésial actuel, il me semble que les célébrations eucharistiques régulières pouvaient amener petit à petit les gens de brousse à en comprendre le symbolisme. La rareté des célébrations eucharistiques et les absences prononcées des prêtres creusent de plus en plus le fossé chez les fidèles des villages. Elle ne fait que provoquer une sorte « d'érosion constante des pratiques ecclésiales »³⁴⁴. De nouvelles formes de croyances personnalisées commencent à apparaître. Nombreux croyants bricolent leur religion et aspirent à expérimenter de nouvelles spiritualités. On en veut au point où cette carence des prêtres pour célébrer l'Eucharistie occasionnera la fermeture de certaines paroisses-communautés.

4.2.6 Disparition des paroisses et des mouvements apostoliques

Deux points seront analysés dans cette rubrique : la disparition éventuelle de certaines paroisses du diocèse avec le départ massif des fidèles vers les sectes et vers les nouvelles Églises; et nous parlerons également de la disparition des mouvements apostoliques comme conséquence de la crise économique.

4.2.6.1 Disparition de certaines paroisses

La paroisse est une communauté des fidèles du Christ qui s'inscrivent dans la mission de toute l'Église et participent à toute mission. Selon Gilles Routhier,

les fidèles du Christ sont ceux qui, en tant qu'incorporés au Christ par le baptême, sont constitués en peuple de Dieu et qui, pour cette raison, faits participants à leur manière à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés à exercer, chacun selon sa condition propre, la mission que Dieu a confiée à l'Église pour qu'elle l'accomplisse dans le monde³⁴⁵.

La paroisse ou la communauté paroissiale est confiée à la charge pastorale du curé pour accomplir les fonctions d'enseignement, de sanctification et de gouvernement. Le curé

³⁴³ SIDBE SEMPORE, « Les Églises d'Afrique entre leur passé et avenir », dans *Concilium* 126, 1977, p.15.

³⁴⁴ MOSER, F., « Les acteurs de la vie religieuse. Le pouvoir des institutions et l'autorité de l'expérience vécue », dans *Précis de théologie pratique*, Montréal, Novalis, 2004, p. 151.

³⁴⁵ ROUTHIER, G., *Le défi de la communion. Une relecture de Vatican II*, Montréal, Médiaspaul, 1994, pp 91-94.

exerce ces trois fonctions au titre de son ordination sacerdotale. Du point de vue pastoral, la communauté paroissiale est la première destinataire du message du salut et de l'invitation à la foi. Elle ne peut en aucun cas faire l'économie de l'écoute patiente de l'Évangile, de l'accueil joyeux de l'amour de Dieu et de la nécessaire conversion permanente qui en découle.

Avec la prédication du message de salut évangélique par les prêtres, la communauté paroissiale doit devenir ce qu'elle est appelée à être en ce lieu : signe d'alliance de Dieu avec tous les hommes. Elle doit devenir le lieu de la conversion des hommes et des femmes grâce à la prédication des prêtres ministres du Christ Jésus. Car, « la conversion ne peut d'ailleurs s'opérer que par la médiation de l'Église, au sens fort du terme et dans sa portée sacramentelle, c'est-à-dire à la fois moyen de salut et milieu où ce salut est signifié et offert à l'humanité »³⁴⁶. Cette responsabilité incombe non seulement aux prêtres, mais aussi à tous les membres de la communauté, car l'Église n'existe pas en dehors ou au dessus des croyants.

Saint Paul dans sa lettre aux Romains écrit : « tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur seront sauvés. Or comment invoquer le Seigneur sans avoir d'abord cru en lui? Comment croire en lui sans avoir entendu sa parole? Comment entendre sa parole si personne ne l'a proclamée? Comment proclamer sans être envoyé? C'est ce que dit l'Écriture : comme il est beau de voir courir les messagers de la Bonne Nouvelle » (Rm 10, 9-15). C'est dire que la foi naît de l'évangélisation et c'est à partir de là que la paroisse s'édifie et se construit.

Les prêtres ont donc le devoir d'aider la paroisse à intégrer plusieurs catégories sociales, les différentes activités économiques et culturelles et favoriser la diversité de charismes, de vocations, de sensibilités ecclésiales, de services et de ministères.

À Idiofa, les absences prolongées, répétées des prêtres en paroisses et la rareté des célébrations eucharistiques ont provoqué l'exode massif des chrétiens vers les sectes et la démotivation des plus résistants parmi eux. Par manque des visites des prêtres, beaucoup des chrétiens à Idiofa, à cause de la crise économique, vaguent le dimanche à leurs occupations rémunératrices. Les paroisses par conséquent se vident et perdent leurs fidèles.

³⁴⁶ BORRAS, A., *Op.cit.*, p. 81.

La paroisse est devenue à Idiofa une sorte d'agrégat de personnes qui sont affiliées à d'autres groupes choisis selon leurs centres d'intérêts. Le temps de stabilité est en train de céder la place à celui de la mobilité. Les paroisses deviennent aujourd'hui des paroisses scolaires, c'est-à-dire des paroisses vivantes et actives pendant la période scolaire et désertes pendant les vacances des étudiants. Les personnes viennent de partout, et pas forcément de la même communauté. C'est l'ère de l'avènement de nouveaux rituels, tel les assemblées dominicales en l'absence des prêtres (A. D. A. P).

« Le calendrier liturgique ne scande plus la vie de la majorité »³⁴⁷ des croyants. La fête de Noël est célébrée une semaine avant la date officielle, parce que les prêtres ont plusieurs célébrations pendant cette période. Nous assistons à l'émergence de nouveaux rites et de nouvelles fêtes organisées par les Églises du réveil et les Églises Kimbanguistes.

Une autre conséquence majeure est la baisse de la participation aux rites de passage en paroisse. En effet, l'éparpillement et le départ massif des fidèles vers les nouvelles spiritualités ont fait baisser l'assistance à la célébration de certains sacrements. « La courbe qui dessine la participation aux rites qui marquaient les différents passages de la vie (baptêmes, communions, confirmations, mariages, services funèbres) est elle aussi en train de s'infléchir vers le bas »³⁴⁸.

Nous assistons à l'effacement des frontières paroissiales, parce que certains prêtres en quête d'argent passent partout pour les séances d'exorcisme, la chasse aux sorciers et les rites de réconciliation clanique. Le nombre de personnes qui se disent non catholiques ou n'appartenant pas à la paroisse est en forte augmentation. L'Église catholique ne répond pas à leurs attentes et à leur questionnement, notamment quant à la maladie, la souffrance, la mort et le monde invisible. Ils se tournent alors vers les mouvements mystiques et plusieurs tombent dans le syncrétisme religieux.

C'est de nouveau le monde de la religiosité populaire, celui de la foi ardente et naïve se caractérisant à l'extérieur par des comportements typiques : la prolifération des sectes et des mouvements mystiques; l'errance religieuse très fréquente chez les croyants instables, sans oublier l'irrésistible phénomène de double vie très caractéristique de notre époque³⁴⁹.

³⁴⁷ MOSER, F., *Op.cit.*, p.158.

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ MUNIMA, G., *Prêtre prisonnier de la tribu*, Kinshasa, Baobab, 1996, p.14.

À cause de la crise économique, les gens sont réticents à abandonner des coutumes ou des pratiques inconciliables avec la foi catholique. Ils vont là où il n'y a pas d'intransigeances. C'est pourquoi, on rencontre encore aujourd'hui à Idiofa des chrétiens et des chrétiennes qui sont le matin à la messe et le soir chez le sorcier. Cette double appartenance s'explique par la poursuite d'intérêts personnels, familiaux, claniques et communautaires. Dans la mentalité des gens, la perception du prêtre est en train de changer. Il est perçu à la fois comme l'homme de Dieu hors du commun des mortels qui a un pouvoir spécial et comme un homme ordinaire ayant tous les soucis de la vie. C'est une perception marquée à la fois de rejet et d'attrait.

C'est en face de ce monde à la religiosité toute spéciale que le prêtre doit parler, qu'il doit exercer le ministère, qu'il est appelé à adapter sa prédication, à revoir ses méthodes de travail, à faire l'autopsie de sa conduite, de manière à convaincre par 'ensemble de son ministère et de sa vie, et à provoquer, auprès du peuple, des conversions multiples, des retours possibles au bercail³⁵⁰.

Le contexte dans lequel s'inscrivent aujourd'hui le ministère et la vie du prêtre en paroisse est difficile. La venue de nouvelles religiosités ou de nouvelles Églises dans le diocèse a secoué l'équilibre de nos paroisses. Les paroissiens ont vu soudainement surgir des hommes et des femmes prétendant avoir la révélation et d'autres manières de vivre. L'étrangeté de ces nouveaux-venus a bouleversé les habitudes spirituelles des fidèles. Devant ces étrangers, les paroissiens ont une attitude ambivalente : on sent à la fois la méfiance et l'attrance, voire même une certaine fascination. Ils n'évangélisent pas de même manière que les prêtres et les missionnaires. Ils créent de nouveaux besoins, de nouveaux instruments et de nouvelles méthodes de travail pastoral.

Les premières cibles sont les jeunes et les chrétiens tièdes. Cet exode de croyants compromet l'avenir de nos paroisses. Leur viabilité est compromise. Économiquement et spirituellement, nos paroisses s'appauvrissent rapidement. Mais, si tel est le sort actuel de nos paroisses, que reste-t-il de nos mouvements apostoliques? Le point qui suit nous éclairera.

³⁵⁰MUNIMA, G., *Op.cit*, p.14

4.2.6.2 La disparition des mouvements apostoliques

Les mouvements apostoliques font partie de la pastorale des jeunes et de l'approfondissement de la foi auprès des fidèles. Ces mouvements ont été fondés dans le but d'encadrer et de donner une formation spirituelle, catéchétique, dogmatique et évangélique aux jeunes et aux adultes désirant approfondir leur foi et vivre l'idéal de la vie chrétienne. Ces mouvements ont été pendant longtemps un souffle nouveau pour l'Église diocésaine et une véritable pépinière de vocations religieuses et sacerdotales. Des jeunes issus de nos familles, de nos écoles et de nos communautés ecclésiales sont entrés nombreux au grand séminaire et dans les congrégations religieuses grâce à la formation reçue dans ces divers mouvements apostoliques. Les candidats au sacerdoce se recrutaient parmi les plus brillants et l'avenir de l'Église s'annonçait radieux.

Idiofa a souvent fondé avec enthousiasme les divers mouvements en vue de promouvoir le renouveau dans notre diocèse et d'accorder aux jeunes et aux adultes une place au sein de notre Église locale. Parmi ces mouvements, nous distinguons : les Bilenge ya mwinda (les jeunes de la lumière), les Kizito-Anuarite, les Bana mwinda, les scouts, la légion de Marie, le renouveau charismatique, les Focolari, les femmes seules avec Jésus, la famille du Sacré-cœur, etc .

Aujourd'hui, ces mouvements disparaissent les uns après les autres, parce qu'ils manquent d'outils de formation et d'encadrement pastoral. Le diocèse, à cause de la crise économique, n'alloue aucun fond pour acheter les manuels d'initiation et n'organise plus les sessions de formation pour les membres et les leaders de ces mouvements. La chaleur du début a cédé la place au découragement et au relâchement. Les jeunes ne prennent plus part aux activités de ces groupes et la relève est incertaine, d'autant qu'ils viennent des familles pauvres et sont incapables de payer pour leur formation chrétienne ou leur éducation à la foi. Nombreux quittent ces groupes et vont à la recherche de modèles de communautés qui semblent plus fraternelles, plus à l'échelle humaine, plus adaptées à la situation de la vie des gens.

Les gens ont besoin de sortir de l'anonymat, de se construire une identité, de sentir qu'ils sont particuliers, d'une façon ou d'une autre, et non pas seulement un membre sans visage dans la foule. Les grandes paroisses, les rapports administratifs et le cléricisme, laissent peu de place pour approcher chaque personne individuellement et dans sa situation

personnelle. Les mouvements apostoliques semblaient offrir un certain souci pour l'individu; des chances égales de ministère et de direction, de participation, d'expression; la possibilité de développer son propre potentiel; la chance d'appartenir à un groupe de frères et sœurs.

Ceci exprime un besoin spirituel très profond, une motivation inspirée à chercher quelque chose derrière l'évidence, l'immédiat, le familial, le contrôlable, le matériel; pour trouver une réponse aux questions ultimes de la vie; quelque chose qui puisse changer sa vie d'une manière significative³⁵¹.

Cette préoccupation des gens est loin de la formation souvent dispensée par le système de communauté paroissiale traditionnel. Les années où le diocèse d'Idiofa avait de l'argent pour les mouvements apostoliques, la formation était centrée sur l'évangélisation, la catéchèse, l'éducation à la foi, l'enseignement biblique et sur l'œcuménisme. Aujourd'hui, avec la crise économique, tout cela est une chose du passé et seule subsiste la formation presbytérale. Tout se passe comme si on formait à gros prix des prêtres qu'on va envoyer ailleurs, parce que les garder chez nous coûte cher.

Dans l'état actuel des choses, il est difficile de penser au financement des mouvements apostoliques et il faut s'attendre à leur disparition. Il est important d'amorcer une réflexion pour trouver solution à ce problème, car il s'agit d'un élément essentiel et déterminant de la vie de notre diocèse.

Conclusion

L'analyse de la crise économique congolaise nous a permis d'identifier les éléments déclencheurs de la crise diocésaine et ses conséquences sur la pastorale. Parmi les causes internes au diocèse, nous avons retenu : la mauvaise gestion des fonds et des activités économiques du diocèse; le transfert rapide des unités de production de l'organisme « développement et progrès populaire » (D.P. P) au Combilim qui, par la suite, s'est privatisé; la prise en charge irréfléchie des animateurs pastoraux et de leurs familles en surnombre par rapport au budget du diocèse; la diminution sensible de l'enveloppe versée au diocèse par Rome; les soins médicaux, les voyages des prêtres à l'étranger, le favoritisme, etc.

³⁵¹ *Ibid*, p.18.

Les conséquences de cette crise sont très nombreuses pour la pastorale au diocèse. Les prêtres et les fidèles sont devenus pauvres et pour lutter contre cette pauvreté, les prêtres se mettent à la recherche des avantages personnels. Ils n'assument plus correctement leurs charges pastorales et refusent les affectations aux postes non rémunérateurs. Il se vit actuellement une sorte de course à l'argent et aux diplômes pour mieux se situer socialement et répondre aux diverses sollicitations de l'entourage personnel. Cette course à l'argent divise le clergé diocésain. Nous nous retrouvons en face de deux classes de prêtres : le haut clergé et le bas clergé financier; ceux qui ont des moyens et ceux qui n'ont rien et qui sont à la merci de tout le monde.

Dans les paroisses, les fidèles manquent d'eucharisties parce que les prêtres sont souvent absents et les communautés ecclésiales vivantes ne reçoivent pas les visites pastorales du clergé. Les chrétiens impatients de cette situation quittent leurs paroisses ou leurs communautés et s'en vont vers d'autres spiritualités qui tentent de répondre à leurs attentes. Le problème est loin d'être réglé, comme en témoigne le fait que l'actuel économiste affirme que le diocèse est en faillite et sollicite l'aide de tous les prêtres qui sont à l'étranger.

La solution ne viendra pas de cet élan de sollicitation, il s'agit de prendre conscience, d'une part, du contexte économique dans lequel nous vivons et y déchiffrer les éléments en jeu; et d'autre part, découvrir notre responsabilité dans ces difficultés du diocèse. La conscientisation nous fera voir les aliénations internes et externes de notre comportement. Elle nous montrera la nécessité d'une intervention efficace, durable et compétente dans le diocèse, pour permettre son bon fonctionnement. La conscientisation nous indiquera également « la nécessité d'un cœur nouveau, d'une force morale nouvelle pour rompre le cercle de misère qui est le nôtre. Nous avons plus besoin d'éthique que de techniques. Il nous manque avant tout un esprit qui soit capable d'animer notre diocèse et de lui donner un visage humain »³⁵².

Notre diocèse est à la dérive, ballotté, plongé dans la misère suite à nos contradictions, notre négligence, notre égoïsme et notre manque de responsabilité dans la gestion de ses finances. Il semble urgent de retrouver un nouveau souffle face aux dédis pastoraux réels qui provoquent les prêtres, les chrétiens et le diocèse. Dans cette optique, il

³⁵² BAKOLE WA ILUNGA, *Chemins de libération*, Kananga, 1991, p. 64.

faut se libérer d'une vision cléricale de la pastorale et de l'évangélisation. Il est important de dialoguer avec les experts en finance qui sont parmi les chrétiens et qui peuvent nous aider à mettre en ordre la gestion de nos ressources.

Au-delà de tout, les prêtres doivent bien redécouvrir avec l'Évangile qu'ils ne sont pas le centre de l'Église et avec l'aide de l'Esprit qui est à l'œuvre, reconnaître la diversité qui se manifeste à travers les autres. Face à cette diversité, c'est Dieu qui se révèle dans l'autre. Si les prêtres étudient, c'est pour réaliser la diversité des compétences dans le diocèse, en vue de faire progresser la pastorale et de bien approfondir l'Évangile qui est message d'amour de l'altérité de l'autre.

Le grand impact de la crise économique du diocèse sur la pastorale est le refus de l'apostolat par les prêtres et l'abandon des communautés à leur propre sort. Or refuser les tournées pastorales, c'est renforcer les sectes et manquer Dieu. En courant derrière l'argent ou des postes stratégiques, les prêtres tombent souvent hors de la pastorale.

La crise d'Idiofa est une crise structurelle; elle ne permet pas d'organiser une pastorale adéquate. D'une année à l'autre, le diocèse passe toujours dans le déficit et il est difficile d'élaborer des prévisions budgétaires équilibrées. Le diocèse est saturé de problèmes, surtout dans le domaine pastoral; il y a une épouvantable désorganisation, une mauvaise administration des rares ressources disponibles. Le résultat est clair : misère, pauvreté, division, désobéissance, négligence, détournement, favoritisme, luttes intestines, démotivation, etc. Nous sommes loin de l'indépendance financière, ce qui crée un contexte nouveau et difficile pour tous les projets pastoraux.

À cet égard, les défis qu'il nous faut relever sont bien plus graves. C'est la radicalité du noyau de sens de l'Évangile et la pertinence du message dans un contexte où les prêtres et les fidèles sont pauvres qui nous interpellent aujourd'hui. Il faut dans ce cas, examiner le contenu d'enseignements théologiques et pastoraux dispensés aux prêtres et aux croyants à Idiofa. Si la théologie à Idiofa est un discours sur Dieu, « elle doit s'interroger sur le Dieu dont elle parle en restant à l'écoute des questions des hommes et des femmes dont nous ne pouvons ignorer les situations, les inquiétudes et les aspirations »³⁵³.

Cet enjeu est inévitable lorsqu'il s'agit de faire la pastorale et de relire l'Évangile pour redécouvrir Dieu à travers le visage d'un certain Jésus qui est mort, mais que Paul

³⁵³ ELA, J.M., *Repenser la théologie africaine. Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2005, p.8.

prétend être toujours en vie (Ac 25, 19). Pour cela, il est nécessaire d'analyser les avancés théologiques et pastorales qui ont eu lieu dans le diocèse pour découvrir certains des éléments qui peuvent être remis en question. Le chapitre suivant s'y emploiera.

CHAPITRE CINQUIÈME : Progrès théologiques et pastoraux dans le diocèse d'Idiofa : une réévaluation

Le chapitre précédent nous a montré comment la crise financière du diocèse, occasionnée par la crise économique congolaise paralyse l'activité pastorale à Idiofa. Les conséquences de cette paralysie sont nombreuses et dévastatrices. La mauvaise gestion des ressources financières et matérielles a été à la base de la décadence du système financier diocésain. Celle-ci est liée à une conception théologique qui diabolise l'activité financière, qui favorise la pauvreté comme voie d'accès au salut et qui promet aux gens le bonheur dans le ciel.

Nous voulons maintenant proposer une lecture critique de l'évolution de la question théologique dans notre diocèse. Ceci nous invite à nous soumettre à l'épreuve de la modernité africaine pour comprendre les différents défis qui interpellent l'Église d'Idiofa.

En acceptant de nous soumettre à l'épreuve de la modernité africaine en gestation, il convient de saisir les enjeux théologiques qui s'imposent aux Églises d'Afrique dans un contexte où, compte tenu des réalités économiques brutales, des structures politiques marquées par une tradition de violence et d'autoritarisme, des mentalités évoluent, des croyances sont bousculées et transformées³⁵⁴.

Les efforts pour rendre les Églises d'Afrique participantes du destin des peuples africains ont marqué quelques progrès qui se trouvent reflétés dans l'évolution des courants théologico-pastoraux dans nos Églises et en particulier à Idiofa. Depuis plus d'un quart de siècle, on s'est interrogé sur la possibilité et la légitimité d'une théologie africaine. Une abondante littérature témoigne de l'émergence et de l'évolution de ce débat qui a marqué le christianisme en Afrique. Beaucoup de théologiens africains estiment que ce débat est clos. Selon Th. Tshibangu,

le stade des questions préjudicielles ou principiellles sur la théologie africaine et son développement est révolu, le moment est venu pour les africains, sans plus aucun complexe ni préoccupation préalable de justification et de légitimation de leur entreprise, d'élaborer la doctrine chrétienne en penseurs chrétiens par une foi totale, parfaitement enracinés dans leur africanité, mais en même temps intégralement exigeants sur le plan de la rigueur scientifique objective³⁵⁵.

³⁵⁴ ÉLA, J.M., *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2005, p.9.

³⁵⁵ TSHIBANGU, Th, « Débat sur la théologie africaine », dans *Revue du clergé africain*, juillet 1977, pp.22-27.

Le devoir qui incombe maintenant aux théologiens africains est d'investir toutes les ressources possibles dans un travail théologique qui rejoint les hommes et les femmes là où ils sont, dans leur univers propre, pour les aider à réfléchir sur la relation entre l'Évangile et leur vie concrète avec toute sa complexité, ses dimensions et ses exigences. Il s'agit en d'autres termes, d'aider les africains à mener une réflexion sur la possibilité que Dieu leur offre en Jésus-Christ de répondre à son appel à vivre en plénitude. À Idiofa, cette évolution s'est opérée sur deux plans.

Sur le plan théologique, trois époques ont marqué l'activité du diocèse comme partout en Afrique : la théologie de l'adaptation et celle des pierres d'attente; la théologie de l'inculturation et celle de la reconstruction; la théologie de libération et la théologie contextuelle.

Au plan pastoral, un semblant de progrès a été réalisé également sur trois pastorales : la pastorale d'itinérance et la construction des communautés ecclésiales vivantes; la pastorale de réconciliation et la pastorale des jeunes; la pastorale de renouveau charismatique et la pastorale de la légion de Marie.

On pourrait parler de progrès par le fait que les statistiques donnent une impression favorable : accroissement spectaculaire de la communauté chrétienne; indice élevé de pratique religieuse; pléthore de vocations religieuses et sacerdotales. À Idiofa, cette impression semble se confirmer : foisonnements d'associations; ferveur des célébrations; soif des sacrements; conviction et engagement d'un grand nombre de croyants. On constate souvent d'admirables exemples de dévouement lors des cérémonies religieuses. Mais il est important de souligner certains contresignes perceptibles, malgré cette vitalité. Parmi eux, le plus angoissant semble être la dichotomie entre la foi et la misère; dichotomie massive révélée et accentuée par l'abondance de la pratique religieuse et le très bas niveau de vie des gens, surtout une jeunesse en plein désarroi. Il nous faut donc comprendre le résultat actuel de ce soit disant acquis théologico-pastoral pour mieux situer les difficultés des Églises africaines et celle d'Idiofa.

5.1 Les progrès théologiques réalisés à Idiofa

Nous tenterons de comprendre certaines questions qui se posent aujourd'hui à Idiofa au sujet des théologies d'adaptation, des pierres d'attente, d'inculturation, de

reconstruction, de libération et de la théologie contextuelle. Ces progrès sont-ils encore perceptibles

5.1.1 La théologie d'adaptation ou d'accommodation

Depuis la parution de l'ouvrage collectif « Les prêtres noirs s'interrogent » en 1956, l'éveil de conscience s'est fait partout en Afrique. Une remise en question des pratiques et des attitudes négatives des missionnaires face à la culture africaine s'est opérée chez les africains et la théologie de l'adaptation sera proposée comme solution. Elle estime compatible les ressources de la culture africaine avec le message de la foi chrétienne et la possibilité d'un christianisme africain. On a adapté certaines réalités de la culture occidentale à la culture africaine. Ce mimétisme l'emportera et prolongera ainsi une personnalité d'emprunt.

« La théologie de l'adaptation concevait la culture africaine sur la base des éléments de sa vision du monde compatibles avec le message biblique »³⁵⁶. Elle a engendré un travail de simple copiage et a abouti non pas à une implantation mais à une simple transplantation ecclésiale. Elle ne concernait que les questions secondaires, telles que vêtements liturgiques, rites non sacramentels, littérature, architecture et musique.

Les implications étaient diverses. Tout d'abord, l'adaptation ou « l'accommodation ne comportait jamais de modification de la théologie occidentale préfabriquée »³⁵⁷. Elle était considérée comme une concession faite aux chrétiens du Tiers monde; on les autorisait à recourir maintenant à certains éléments de leur culture pour exprimer leur nouvelle foi. Dans cette expression de foi, seuls les éléments culturels neutres et naturellement bons étaient admis, c'est-à-dire des éléments non contaminés par des valeurs religieuses païennes.

Ces éléments impliquaient que « les cultures n'étaient pas considérées comme un tout indivisible, mais à la façon des Lumières, comme une somme de composantes distinctes que l'on pouvait rassembler ou séparer à volonté; il était donc parfaitement

³⁵⁶ DIOUF, L., *Église locale et crise africaine. Le diocèse de Dakar*, Paris, Karthala, 2001, p. 177.

³⁵⁷ BOSCH, D., *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Paris, Karthala, 1995, p.600.

admissible d'isoler telle ou telle composante pour la mettre au service de l'Église chrétienne »³⁵⁸.

En pratique, cette question d'adaptation, d'indigénisation ou encore d'accommodation ne se posait que pour les jeunes Églises. Dans les Églises de vieille chrétienté, l'adaptation ou l'indigénisation était un fait accompli depuis plusieurs siècles. L'Évangile comme Bonne Nouvelle était déjà enraciné. En Afrique, le concept d'adaptation était plutôt fondé sur l'idée d'une action périphérique, non essentielle et superficielle par rapport à ce qui concerne l'essence de la foi ou de la mission chrétienne. C'était quelque chose de facultatif, une simple affaire de méthode, de forme plutôt que de contenu.

La conception qui conditionnait une telle vision des choses était celle d'une distinction entre noyau et enveloppe. La foi telle que l'a comprise et canonisée l'Église occidentale – était le noyau parfait, tandis que le bagage culturel des peuples visités par les missionnaires était l'enveloppe remplaçable. Au cours du processus d'accommodation, le noyau devait rester intact tout en étant adapté formellement à la nouvelle culture; en même temps, les cultures en cause devaient être adaptées au noyau³⁵⁹.

Le processus d'adaptation laissait entendre que les jeunes Églises avaient besoin des anciennes Églises, alors que ces dernières ne dépendaient en aucune façon de ce qu'elles pouvaient recevoir des premières. La circulation était à sens unique. En réalité, l'initiative de l'adaptation ne venait pas des nouveaux convertis, mais des missionnaires intéressés par des cultures exotiques. Ils mettaient en avant l'altérité des jeunes Églises et la traitaient comme quelque chose à préserver sous sa forme primitive.

Les instructions de la Congrégation pour la propagation de la foi (*De Propaganda Fide*) recommandaient aux missionnaires de ne pas obliger les gens à changer leurs coutumes si celles-ci n'étaient pas en contradiction avec la religion et la morale. Ce qu'elle dit au sujet de la Chine peut nous aider à comprendre ce qui s'est passé en Afrique :

Quoi de plus absurde que de vouloir transférer en Chine la France, l'Espagne, l'Italie ou une partie quelconque de l'Europe? Ce n'est pas ce genre de chose que vous devez apporter, mais la foi qui ne rejette ni n'endommage les rites et coutumes d'un peuple quelconque, pour autant que ceux-ci ne soient pas dépravés³⁶⁰.

³⁵⁸ BOSCH, D., *Op.cit*, p.600.

³⁵⁹ *Ibid*, p.601.

³⁶⁰ *Recommandations de la Congrégation pour la propagation de la foi de 1659.*

Malgré ces directives, sur le terrain, beaucoup de missionnaires ont rencontré plusieurs difficultés à cause de querelles de rites et se sont retrouvés à la base de plusieurs controverses. Les jeunes Églises ne devenaient pas matures et dépendaient des anciennes Églises. Ces jeunes Églises étaient, en quelque sorte, des colonies ecclésiastiques dépendant d'une autorité étrangère.

À Idiofa, l'adaptation s'est réalisée surtout au niveau liturgique. Les gens se sont évertués à adapter les chants grégoriens en langues locales et à traduire certains textes liturgiques et certaines prières. Ils ont adapté les symboles, les ornements liturgiques, les rites sacramentels, la danse, etc. Par contre les habitudes des gens sont restées les mêmes, parce qu'ils étaient incapables de s'occidentaliser; certaines de leurs coutumes n'étaient pas adaptables aux exigences de la foi apportée par les missionnaires étrangers.

Les gens étaient méfiants, parce que

la rencontre de l'Afrique et de l'Évangile s'est faite dans les pires ambiguïtés, et les cent un coups de canon qui ont annoncé l'arrivée du Christ sur notre continent résonnent toujours en écho. Les hérauts de l'Évangile qui débarquaient en Afrique avaient dès le départ un double handicap hérité de la société et de l'Église dont ils étaient les fils. En effet, la société à laquelle ils appartenaient, étaient celle-là même qui se lançait à corps perdu dans l'aventure coloniale. Qu'il le veuille ou non, le missionnaire, du fait même qu'il a généralement fait son apparition aux côtés du militaire et du marchand, a pour une part sans le savoir et sans le vouloir faussé le sens même de sa présence et de son message³⁶¹.

Les gens ont mal perçu

la concomitance entre les missions militaires, les missions marchandes et les missions religieuses. Cela provoquait en bien des endroits une réelle connivence. La similarité de la terminologie adoptée de part et d'autre (missions, stations, postes, succursales, etc) tendrait d'ailleurs à souligner cette complicité tacite que beaucoup, y compris des missionnaires, ont depuis dénoncée³⁶².

Ce qui fait que l'adaptation n'a rien apporté de neuf dans la vie quotidienne des gens. Elle a été victime des préjugés de ce temps et de la pratique de la colonisation. Les gens avaient l'impression que les tenants de la doctrine de l'adaptation s'étaient forgé des autochtones une image qui ne pouvait que vicier les rapports entre les deux groupes.

Les noirs, déclarait-on, sont l'objet d'une malédiction particulière de Dieu, malédiction prononcée contre Cham, fils de Noé et décrété père de la race noire. Témoin de cette croyance, le P. Libermann affirme par exemple que l'aveuglement

³⁶¹ SEMPORE, S., « Les Églises d'Afrique entre leur passé et leur avenir », dans *Concilium* 126, 1977, p.13.

³⁶² SEMPORE, S., *Op.cit.*, p.14.

et l'esprit de Satan sont trop enracinés dans ce peuple, et la malédiction de son père se pose encore sur lui; il faut qu'il soit racheté par les douleurs unies à celles de Jésus, afin de le laver de la malédiction de Dieu³⁶³.

Vint un moment où avec l'indépendance politique (en 1960), toute proposition d'adaptation fût considérée comme une nouvelle colonisation et une aliénation, voire un nouvel esclavage déguisé. Cette théologie n'a pas donné le résultat espéré. Elle a été tout simplement abandonnée et les gens se sont tournés vers une autre conception.

5.1.2 La théologie des pierres d'attentes

Si la théologie de l'adaptation a été une simple transplantation ecclésiale, la théologie des pierres d'attente a essayé de récupérer l'héritage positif des traditions africaines. Pour cette théologie, les traditions africaines renferment des valeurs et des virtualités providentielles préparées pour l'édification de l'Église. Elles sont comme des germes divins.

Rome imposera plusieurs conditions pour la récupération et l'acceptation de ces valeurs traditionnelles. Selon Rome, toutes les traditions, aussi bonnes soient-elles, doivent être purifiées par l'Évangile. Nul doute qu'aux yeux de Rome, le poids géo-ecclésial des différentes Églises africaines n'est pas le même.

À tous les niveaux, le degré d'intériorisation de la référence chrétienne et la capacité de faire appel à cette ressource n'est pas le même. Il en va de même de la capacité des acteurs religieux africains à subir, à se réappropriier ou à rejeter cette même référence, ou à la pratiquer en même temps que d'autres. Les phénomènes de concubinage religieux ne sont donc pas à négliger. On pourrait conjuguer indéfiniment ces variations. Il s'ensuit que derrière la façade d'apparence monolithique, l'espace africain est travaillé par des discours multiples³⁶⁴.

D'où l'incontournable besoin d'évangélisation de toute culture, car plusieurs théologies qui puisent leurs éléments dans les cultures africaines n'ont pas les mêmes préoccupations. La théologie sous l'arbre par exemple³⁶⁵ et la théologie contextuelle ne créent pas la même zone de sens que les théologies classiques issues de la négritude et de l'ethnologie coloniale occupées par la question de l'identité et de la différence.

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ MBEMBE, A., *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988, p.32.

³⁶⁵ ÉLA, J.M., *Le cri de l'homme africain. Ma foi d'Africain*, Paris, Karthala, 1985.

Ces trois théologies ne lisent pas l'histoire africaine à partir des mêmes hypothèses. Elles ne produisent pas le même savoir au sujet des mêmes réalités. Elles disent cependant toutes, quelque part, du politique et du religieux. Les questions par lesquelles elles se laissent provoquer ne sont pas simplement des questions religieuses. On ne saurait pour autant dire qu'elles sont simplement politiques ou sociales³⁶⁶.

Nous nous trouvons en face de différents modes de conceptualiser les conflits et les situations historiques. Ces théologies ne s'expliquent donc pas par elles-mêmes; elles sont en interaction avec d'autres savoirs et des pratiques sociales. Au-delà des formulations dogmatiques, le champ religieux africain est l'objet d'enjeux qui le débordent largement. Il importe de ne pas oublier qu'il est soumis à un travail constant de ré-appropriation et de ré-interprétation, qu'il est utilisé par des prêtres ou des religieux indigènes dans des stratégies symboliques et matérielles, des luttes socio-politiques.

Dans le diocèse d'Idiofa, ces initiatives théologiques avaient suscité beaucoup d'intérêts depuis 1963 avec la parution de l'ouvrage collectif *Personnalité africaine et catholicisme*, publié par la société africaine de culture (S.A.C). Dans cet ouvrage, les auteurs exprimaient leurs aspirations pour un christianisme authentiquement africain. Vatican II accentuera ces initiatives de recherches théologiques avec la mise en évidence de la notion d'Églises particulières et déterminera le processus de leur maturation. Il voulait voir des Églises véritablement locales ou enracinées.

La redécouverte de l'Église locale, pendant et après Vatican II, contribua énormément à cette conscience nouvelle des relations d'adultes à adultes. La naissance de communautés de base eut beaucoup d'importance pour l'image que les communautés du Tiers monde se faisaient d'elles-mêmes, au point que Leonardo Boff (1986) s'y réfère en parlant d'ecclésiogénèse ou de réinvention de l'Église³⁶⁷.

Avec le Concile Vatican II et les espoirs qu'il a soulevé, les gens se sont tournés vers la théologie d'inculturation.

5.1.3 La théologie de l'inculturation

C'est en 1974 au synode tenu à Rome que la hiérarchie catholique africaine a jugé dépassées la théologie d'adaptation et la théologie des pierres d'attente, et a préféré la

³⁶⁶ MBEMBE, A., *Op.cit.*, p.33.

³⁶⁷ BOSCH, D., *La dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Paris, Karthala, 1995, p.604.

théologie de l'inculturation. Celle-ci s'est donné pour tâche d'indigéniser la parole de Dieu afin que chacun redise dans sa culture et dans son expérience humaine la nouvelle réalité de sa conversion au Dieu de Jésus-Christ. C'est pourquoi, l'inculturation, concept théorique de la missiologie a été adoptée par le synode des évêques en 1977. Elle est devenue le cheval de bataille et le mot fétiche de la théologie africaine subséquente. Pourquoi une telle préférence? Parce que

la rencontre de l'Évangile et des cultures est un processus normal et continu. C'est une dimension de la rencontre permanente de Dieu et des communautés humaines. C'est toujours un défi qui peut parfois être difficile. C'est souvent spontané et devrait faire partie de la vie, même quand l'Évangile risque d'être prophétique et dérangeant³⁶⁸.

Définie par les uns comme « une profonde évangélisation du chrétien africain »³⁶⁹ et par les autres, comme « un travail de négociation et de réappropriation de la foi dans la transversalité des cultures »³⁷⁰, on se pose aujourd'hui la question de sa réelle nouveauté. « Malgré leur formulation optimiste, les questions posées par le conseil chargé de préparer le synode africain expriment cette même perplexité devant l'inculturation : qu'énonce-t-elle de nouveau par rapport à l'orthopraxie traditionnelle de l'Église »?³⁷¹

Deux tendances s'affrontent au Congo et en Afrique, chacune valorisant une option ecclésiale : d'une part, l'inculturation comme « réactualisation d'un processus déjà connu de l'Église »³⁷² et d'autre part, l'inculturation en tant que

phénomène inédit de retournement et d'assomption des actes et des traditions fondateurs du christianisme par les nouvelles chrétientés, de telle sorte que le christianisme devienne œuvre et expression authentiques de leur propre évangélisation et de leur être Église³⁷³.

De façon convergente, les deux refusent la simple importation de la foi. La foi chrétienne est repensée, reformulée et vécue sous une forme nouvelle dans chaque culture humaine, c'est-à-dire une foi vécue en profondeur, en allant jusqu'aux racines de la culture. En d'autres mots, la foi chrétienne n'a jamais existé autrement que traduite dans une

³⁶⁸ AMALADOSS, M., *La rencontre des cultures. Comment conjuguer unité et pluralité dans l'Église*, Paris, Atelier, 1977, p.15.

³⁶⁹ LUNEAU, R., « Les attentes de l'Église catholique », dans *Concilium* 239, 1992, p.117.

³⁷⁰ M' NTEBA METENA, « L'inculturation dans la Tierce-Église. Pentecôte de Dieu ou revanche des cultures? », dans *Concilium* 239, 1992, p.172.

³⁷¹ *Ibid*

³⁷² *Ibid*

³⁷³ *Ibid*

culture. Ce fait est un trait essentiel du christianisme depuis les origines. L'Église primitive en est une belle illustration. Elle était

à cheval sur deux mondes, juif et non juif, et était apparue dans un milieu interculturel avec la traduction comme marque de naissance. Il n'est par conséquent pas surprenant que Juifs, Grecs, Barbares, Thraces, Égyptiens et Romains aient pu se sentir à l'aise dans les Églises pauliniennes. Il en fut de même dans l'Église post-apostolique³⁷⁴.

La foi était inculquée dans les liturgies et des contextes divers. L'accent s'est porté sur l'Église locale plutôt que sur l'Église universelle dans sa forme monarchique à venir, puis, l'Église est devenu le support de la culture. Son expansion s'est confondue avec le mouvement du civilisé au sauvage, d'une culture supérieure vers des cultures inférieures. Les cultures dites inférieures étaient soumises et éradiquées au cours de cette expansion. « Ainsi, la mission chrétienne présupposait en fait la désintégration des cultures dans lesquelles elle pénétrait. Là où cette désintégration n'a pas eu lieu, la mission n'a obtenu que peu de succès »³⁷⁵. Ce manque de succès évident est attribué à l'influence de la colonisation et les sentiments de supériorité culturelle qui ont compromis dans une large mesure la cause de l'Évangile.

Les chrétiens occidentaux de l'époque étaient inconscients du fait que leur théologie était culturellement conditionnée; « ils parlaient simplement de l'idée qu'elle était supraculturelle et universellement valable. Et du moment que la culture occidentale était implicitement considérée comme chrétienne, il allait également de soi que cette culture devait être exportée en même temps que la foi chrétienne »³⁷⁶. Ainsi, pour accélérer le processus de la conversion des âmes, certaines adaptations étaient nécessaires. La méthode conçue à cet effet était appelée : adaptation ou accommodation ou encore indigénisation. Le résultat de cette méthode a été un échec comme nous l'avons souligné plus haut.

À Idiofa comme dans les autres diocèses du Congo, le thème de l'inculturation a été le leitmotiv de la pratique théologique et ecclésiale depuis 1974. Il a été choisi comme option théologique et pastorale qui dynamise, oriente et inspire toutes les initiatives de recherche. Sur le terrain pastoral, tous les discours promoteurs et les orientations pastorales des diocèses vont dans cette même direction.

³⁷⁴ BOSCH, D., *Op.cit*, p.598.

³⁷⁵ *Ibid*, p.600.

³⁷⁶ *Ibid*.

La théologie négro-congolaise elle-même ne peut se comprendre en dehors du champ spécifique de l'inculturation. Celle-ci est au fond l'aboutissement de l'engagement pour la réhabilitation culturelle pris par la théologie africaine dès ses premiers moments de gestation³⁷⁷.

Définie de plusieurs manières, l'inculturation comme fondement théologique est unanimement admise comme relevant du principe de l'incarnation. C'est aussi un principe d'infusion du donné de la révélation et de l'héritage chrétien dans l'Église locale. « Cette infusion est comprise en termes de rencontre dialogique, avec possibilité de purification des trames culturelles négro-africaines. Ce rapport dialectique est, par ailleurs, appelé à déboucher sur des manifestations cohérentes de la célébration ou de la profession de la foi, en regard des racines culturelles qui sous-tendent la vie humaine locale³⁷⁸.

L'inculturation est considérée dans les discours théologiques comme un dépassement des théologies missionnaires décriées, c'est-à-dire les théologies centrées sur le salut des âmes et l'implantation de l'Église. Elle a permis de libérer les gens de ces vocabulaires stressants pour l'individu et pour le milieu. On parle désormais d'incarnation, d'africanisation, d'indigénisation.

Le but inavoué de l'usage de ces différents concepts est de redorer le blason des cultures locales méprisées par les missionnaires. Actuellement, le concept d'inculturation trouve sa place privilégiée dans les discours ecclésiaux et dans le concert des théologies émergentes. Il est présenté comme solution aux problèmes pastoraux qui se posent au diocèse.

Sur le plan pratique, dans le diocèse d'Idiofa, l'inculturation est surtout vécue dans le domaine de la recherche théologique, liturgique, spirituelle et catéchétique. Dans ce domaine de la recherche l'option adoptée est celle de l'inculturation. Les sujets des mémoires de baccalauréat, de maîtrise et certaines thèses de doctorat sont inculturés. Plusieurs auteurs trouvent leur source d'inspiration dans la culture congolaise.

Le domaine liturgique est le lieu où se concentrent et où on rencontre les effets visibles de l'inculturation. Dans toutes les paroisses à Idiofa, on prie et on chante en langue locale. La messe est célébrée en kikongo, 3^{ème} langue nationale, après le lingala, le swahili.

³⁷⁷ MUTEBA MUGALU, F., *De l'aporétique à l'assomption auto-constructive. L'enjeu des pratiques post-missionnaires d'auto-réalisation de l'Église catholique au Zaïre (1960-1995)*, thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de philosophiae Doctor (Ph.D) en théologie, Montréal, Faculté de théologie, 1998, p.173.

³⁷⁸ *Ibid*, p.174.

La gloire de Dieu est chantée dans les rythmes du peuple autochtone. On utilise divers instruments lors des célébrations eucharistiques : les tam-tams, les flûtes, les balafons, les xylophones, les guitares, les accordéons, etc. Ces instruments sont accompagnés des expressions corporelles : les danses, les battements des mains et des cris de joie. Prières, rites modifiés, femmes dans le chœur.

Les cérémonies religieuses sont une grande fête d'enfants de Dieu pour la reconnaissance de ses bienfaits. Elles sont l'expression d'une africanisation de la rencontre avec le Seigneur. « Cette africanisation de la liturgie est également remarquable aussi bien dans les traductions en langues locales de la Bible et des catéchismes hérités de la mission que dans les rites de célébration des sacrements »³⁷⁹. Le rite de la célébration de la messe est plein de signes et de symboles culturels africains. Ces symboles proviennent de l'art sacré africain et ajoutent un nouveau décor à la célébration eucharistique. Il n'est pas étonnant de voir, lors de cérémonies religieuses, certains rituels tels que le kaolin blanc, la cendre du foyer, la salive d'un parent frottés sur les mains de l'ordinaire ou de la religieuse comme bénédiction ou permission d'entrer dans les ordres.

Ces rituels sont utilisés pour actualiser la profondeur du sacrement ou de l'événement qui est célébré. Ils invitent les participants à prendre au sérieux les gestes posés et l'engagement devant Dieu et tout son peuple. Pendant le rituel de la remise des cadeaux, on remet également à l'ordinaire, le chapeau, la lance, la canne et les ornements liturgiques, hauts en couleurs africaines. On y voit des jeunes filles danser autour de l'autel de la célébration eucharistique et certains hommes jouer les pointes d'ivoire pour solenniser l'évènement et souligner la communion entre les vivants et les ancêtres dans l'au-delà. Ces photos prises lors de la célébration de ma première messe à la paroisse de Mokala illustrent bien nos propos.



³⁷⁹ MUTEBA, F., *Op.cit*, p.176.

Ces éléments sont les insignes du pouvoir et de la royauté. Ils génèrent de nombreux doutes dans leur interprétation et révèlent certaines ambiguïtés. Ils avoisinent les cérémonies d'intronisation des chefs coutumiers traditionnels africains et rappellent aux gens les souvenirs de la domination et de la violence.

Il est indéniable de reconnaître la beauté de la liturgie inculturée. Cependant, il faut souligner la tendance folklorique qui peut affecter cette liturgie et se confondre avec la fête populaire où le défoulement face aux contraintes socio-politiques et économiques des dictatures se donne libre cours. Nos cérémonies religieuses ressemblent parfois aux ballets liturgiques et nos messes sont quelquefois folkloriques, car on y exhibe de façon inconsciente des scènes hilarantes extraordinaires donnant aux pratiquants l'impression d'un spectacle de musique profane.

La chorégraphie exécutée par les jeunes filles lors des célébrations liturgiques mime les danses initiatiques traditionnelles exécutées en forêt lors du rite de la circoncision. Elle apporte parfois la confusion et pose un problème d'ordre éthique. Il s'ensuit que si les progrès de l'inculturation paraissent clairs dans l'esprit et dans les écrits des théologiens, voire même chez les autorités de l'Église, ils ne sont pas évidents pour la majorité du peuple de Dieu.

Dans le domaine théologique et de la vie religieuse, un dialogue a été recommandé depuis l'ouverture de l'Église aux cultures locales. Selon le décret *Ad Gentes*,

il est nécessaire que dans chaque grand territoire socio-culturel, une réflexion théologique soit encouragée, par laquelle, à la lumière de la Tradition de l'Église universelle, les faits et les paroles révélées par Dieu, consignés dans les Saintes lettres, expliqués par les pères de l'Église et le Magistère, seront soumis à un nouvel examen. Ainsi on saisira plus nettement par quelles voies « la foi », compte tenu de la philosophie et de la sagesse des peuples, peut « chercher l'intelligence », et de quelle manière les coutumes, le sens de la vie, l'ordre social peuvent s'accorder avec les mœurs que fait connaître la révélation divine³⁸⁰.

Vatican II avait permis d'apprécier les formes culturelles capables d'enrichir la vie chrétienne. Beaucoup des diocèses du Congo se sont efforcés de mettre en pratique les enseignements du Concile qui a été tenu à Rome. Et à la suite de cette interpellation, certaines initiatives de vie religieuse inculturée ont été entreprises dans le diocèse.

³⁸⁰ *Ad Gentes*, 22

À Idiofa, deux congrégations religieuses diocésaines ont été créées : l'une féminine, « les sœurs de Marie au Kwango » (S.M.K) et l'autre masculine, « les frères de la société de Marie Immaculée » (S.M.I). Les congrégations existantes ont été invitées à assumer les voies africaines de la spiritualité. Plusieurs changements ont été observés; partout, les rites de consécration religieuse, le mode de vie communautaire, la manière de prier, les costumes religieux, la compréhension des conseils évangéliques, la participation à la vie de l'Église locale ont été africanisés. Selon Fulgence Muteba,

le style de vie communautaire a insisté sur le caractère précieux et sacré de la vie qui, selon le évêques gagnés à la cause de l'inculturation, devrait amener le consacré africain ou la consacrée africaine à supprimer la dichotomie entre le profane et le sacré, pour les unir dans une riche synthèse vitale, à dépasser dans sa vie le formalisme, et l'esprit minimaliste dans les exercices de piété; à élever son sens social, moral et religieux; à créer l'harmonie dans sa vie grâce à une attention permanente à l'action et à la présence de Dieu³⁸¹.

L'accent dans cette quête religieuse était mis sur la charité pastorale, le sens du partage et la solidarité. Pour répondre à cette exigence, certains instituts religieux devaient harmoniser leurs charismes en rapport avec ces souhaits des évêques congolais. Toutefois, il faut reconnaître que cette recherche de l'inculturation a négligé un élément essentiel. Pendant qu'on s'évertue à inculturer la vie consacrée, on a caché les pans entiers des réalités criantes qui interrogent la vie religieuse elle-même dans l'Église et dans la société.

Les religieuses des congrégations diocésaines et internationales se sont trop vite satisfaites des détails superficiels tels que : les costumes africains, les manières africaines de prier, les nourritures africaines, etc. Elles ont oublié les questions fondamentales de leur identité et de leur avenir. C'est ce qui fait dire au professeur Bujo que « sans nier tous ces efforts, la question qui se pose reste celle de savoir si on a suffisamment travaillé au renouveau et s'il suffit pour un religieux ou une religieuse de se contenter de l'inculturation, chose qui risque d'ailleurs de demeurer au niveau purement théorique et esthétique. Suffit-il de changer d'habits, de prier autrement, d'avoir des règlements plus adaptés à la vie africaine »³⁸²? Il y a souvent un manque flagrant de liberté et d'autonomie.

Les religieux et les religieuses dans les congrégations religieuses diocésaines sont presque des prêtres diocésains ou des clercs diocésains au féminin. Leurs institutions sont

³⁸¹ MUTEBA, F., *Op.cit*, p.182.

³⁸² BUJO, B., « Les ordres religieux de l'époque post-coloniale au Zaïre. Espérance ou déception? », dans *Aspects du catholicisme au Zaïre*, 1990, p.147.

gérées de façon légaliste et autoritaire par ceux ou celles qui les ont fondées. Au sein de ces institutions, les jeunes qui aspirent au sacerdoce ou à la vie religieuse sont souvent objets de soupçons ou de mauvais traitements. Comme pour les prêtres diocésains, les religieuses et religieux des congrégations religieuses diocésaines sont pris en otage par leurs familles qui les obligent à les aider matériellement au nom de la charité et de la solidarité.

Cette tendance se généralise au niveau des congrégations religieuses internationales. Coincés par les exigences d'une vie consacrée conçue selon le modèle occidental, ces jeunes consacrés sont livrés à une gymnastique d'écartèlement manifeste. Les observateurs extérieurs vont jusqu'à suspecter les nouvelles vocations d'être marquées par la recherche d'une promotion sociale ou d'un standing de vie supérieure. C'est dire que l'inculturation de la vie spirituelle ne va pas sans problème. Dénuée de tout sens prophétique, cette manière d'indigéniser ou d'africaniser la spiritualité et la vie religieuse équivaut à hypothéquer les valeurs culturelles et à sacrifier la dignité humaine.

Dans le domaine de la catéchèse, notre inculturation s'est arrêtée à la traduction des catéchismes occidentaux importés au Congo. Les gens se sont évertués à intégrer les éléments de ces catéchismes dans des manuels congolais. Pour le professeur Mwamba,

ce fut d'abord pour nous l'ère d'une recherche de nouvelles possibilités de faire admettre le bloc doctrinal constitué qu'est le christianisme. Une abondante littérature se fit jour, des conférences et des sessions se succédèrent sans que l'on sache exactement ce qui était à faire. Le mouvement se concrétisa par la création des instituts et des centres catéchétiques copiés sur le modèle de ceux de l'Occident et inspirés par eux. Malgré tous les sacrifices consentis, nos instituts ne sont pas ou peu parvenus à regarder la réalité africaine en face étant soucieux d'appliquer les idées et les méthodes des instituts de leur affiliation. Nos instituts restent de la sorte enfermés dans le circuit de la problématique catéchisme (sic!) transposée cette fois au plan des continents³⁸³.

Ces efforts d'inculturation de la catéchèse se sont inscrits dans la trame culturelle locale à partir de l'actualisation du message évangélique dans sa rencontre avec cette même culture. Les gens ont utilisé les symboles locaux pour faire comprendre le message, car il y a des images ou des expressions bibliques qui n'ont aucune signification dans la culture locale.

³⁸³ MWAMBA, N., « Problèmes actuels de catéchèse en Afrique noire », dans *L'évangélisation dans l'Afrique d'aujourd'hui. Actes de la 10^{ème} Semaine Théologique de Kinshasa*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique, 1980, pp.127-128.

Dans beaucoup de diocèses au Congo et à Idiofa, le processus de la catéchèse n'a pas changé depuis l'époque missionnaire. La richesse culturelle contenue dans les contes, les proverbes, les dictons, les légendes, les devinettes, n'est pas mise à profit par la catéchèse qui demeure souvent une simple reproduction des formules mémorisées. Ainsi, la foi chrétienne n'est pas présentée comme une vie, mais comme un savoir enseigné. Elle reste superficielle et moins engageante. C'est une espèce de conformisme sans lien direct avec le vécu et marqué par le vide pastoral.

Aujourd'hui, à Idiofa, aucun manuel de catéchèse n'est publié, parce qu'il manque d'argent et les gens se contentent des répétitions orales et des vieilles notes des catéchistes qui datent de l'époque du vieux père missionnaire oblat. On est loin d'une véritable inculturation.

En définitive, l'inculturation reste bloquée aujourd'hui comme en témoignent ses avancées difficiles. On proclame au nom du message chrétien, le droit et la nécessité d'une théologie africaine mais, au nom du même message chrétien une certaine autocensure africaine trop sensible aux dangers réels ou supposés de l'inculturation en bloque le mouvement.

L'inculturation omet de se situer dans la perspective du kérygme qui « ne consiste pas dans la transmission d'un certain nombre de vérités ni dans l'affirmation d'un nombre de faits passés. Dans son milieu de vie, passé et actuel, le kérygme est le Seigneur qui parle aujourd'hui encore »³⁸⁴. Entendre le Seigneur qui parle aujourd'hui, en être le porte-voix, le témoin constitue un défi que nous n'arrivons pas encore à bien relever. La théologie de la reconstruction a tenté un pas de plus en ce sens.

5.1.4 La théologie de la reconstruction

La théologie de la reconstruction est née vers les années 1990 à la conférence des Églises de toute l'Afrique (C.E.T.A). Elle a lancé l'appel aux Églises et aux théologiens africains à répondre à la nouvelle priorité qui est celle de la reconstruction de l'Afrique. Théoriquement, cette théologie est déterminée par une situation de fait désignée comme une crise générale de l'Afrique. L'une de ses tâches est de saisir la crise dans sa profondeur comme problème théologique et philosophique.

³⁸⁴ DUFOUR, L., « Apparitions du Ressuscité et Herméneutique », dans *La Résurrection du Christ et l'exégèse moderne*, collectif, Paris, Cerf, 1969, Lectio divina 50, p.171.

Le terrain de la théologie de la reconstruction serait celui d'une éthique politique qui fonde le projet de reconstruire les sociétés africaines à partir des normes éthiques enracinées dans les Écritures saintes. Sa visée est de « montrer comment, dans la révélation biblique [...] par la gestion des crises, Dieu définit un ensemble de sillons théoriques qui peuvent orienter notre destinée et permettre à l'Afrique de penser sa reconstruction de manière féconde »³⁸⁵.

Ce style de gestion des crises à travers l'histoire sainte peut servir de modèle pour la reconstruction de l'Afrique. Certains théologiens africains pensent que cette théologie doit inclure un « oui » générateur de changement sur les plans environnemental et économique, socio-politique et culturel qui se traduit par un renouveau écologique, une justice économique, un droit de vote pour tous.

La théologie de la reconstruction comporte quatre principales exigences³⁸⁶ : a) l'incarnation (vivre et penser l'Évangile au centre des peines et souffrances du continent africain); b) la remise question (promouvoir l'éthique de la lutte contre les atrocités au nom de la dignité humaine); c) la libération (libérer l'illusoire par rapport à la mondialisation, aux calamités économiques, aux incapacités politiques dont souffre le continent africain); d) la novation (travailler en faisant croître les germes sains dans les secteurs environnemental, économique, socio-politique, culturel et religieux pour bâtir un meilleur avenir pour le continent africain). Pourquoi mettre l'accent aujourd'hui sur la reconstruction?

En effet, longtemps les congolais dont les gens d'Idiofa, ont cru que l'inculturation contribuerait à la reconstruction du pays et des diocèses. On pensait que par l'inculturation, on sortirait de la crise et que les diocèses rempliraient ainsi leur mission de prophètes dans les deux sens du terme. D'une part, les diocèses devaient faire œuvre de prophète au sens d'éveil à la foi telle que Dieu la veut et d'autre part, ils devaient devenir de plus en plus autonomes dans le processus de révélation de ce que Dieu attend de l'homme *hic et nunc*.

C'est ainsi qu'ils atteindraient les forces les plus profondes comme les défauts les plus intimes du pays pour contribuer à le sortir de la crise. Car, « le prophète éveille au sens authentique de la relation avec Dieu. Il appelle à la vraie religion qui n'est telle que lorsque

³⁸⁵ K. Ä. MANA, *Théologie africaine pour temps de crise. Christianisme et reconstruction de l'Afrique*, Paris, 1993, p.116.

³⁸⁶ Ibid, pp.113-119.

son culte devient, à la fois, sommet et source des efforts de construction d'une société de liberté, de justice et de fraternité»³⁸⁷. La religion qui s'accommoderait de la crise économique et humanitaire serait bien notre opium.

Les prophètes bibliques l'ont dénoncée sur tous les tons. Amos le fait en ces termes, « écarte de moi le bruit de tes cantiques, que je n'entende pas la musique de vos harpes. Mais que le droit coule comme de l'eau, et la justice comme un torrent qui ne tarit pas » (Am5, 23-24). Le prophète Michée renchérit, « on t'a fait savoir, homme, ce qui est bien, ce que Yahvé réclame de toi : rien d'autre que d'accomplir la justice, d'aimer la bonté et de marcher humblement avec ton Dieu » (Mi 6, 8). « Car c'est l'amour qui me plaît et non les sacrifices, la connaissance de Dieu plutôt que les holocaustes » (Os 6,6). « Le jeûne qui me plaît...n'est-ce pas plutôt ceci : défaire les chaînes injustes, délier les liens du joug; renvoyer libres les opprimés, et briser tous les jougs? N'est-ce pas partager ton pain avec l'affamé, héberger chez toi les pauvres sans abri, si tu vois un homme nu, le vêtir, ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair »? (Is 58, 6-7).

Si le prophète Amos est frappé par l'impact des bouleversements économiques sur la vitalité religieuse du peuple, le prophète Osée, lui, met l'accent sur la contamination de la foi d'Israël par la religion cananéenne locale. Israël avait du mal à comprendre de façon juste le rôle de son Dieu dans les cycles de la nature et de la fécondité. C'est pour cette raison qu'il s'est tourné vers Baal comme divinité compétente en ces domaines. À la suite de son prédécesseur Élie (1R18), le prophète va dénoncer cette baalisation de la foi yahviste, véritable idolâtrie qui offense le Dieu unique et le disqualifie comme sauveur.

Le prophète Osée ne se contente pas de dénoncer une dérive. Il élabore un langage qui tienne compte des préoccupations légitimes d'un peuple d'agriculteurs, comme aujourd'hui chez les congolais, le peuple de Dieu est à Idiofa et tout le continent africain. Les défis des mentalités et des comportements nouveaux appellent une expression renouvelée de la foi. Ce qui n'a pas été le travail de l'inculturation. Osée démontre que la transcendance divine ne se confond pas avec les processus des forces de la nature, même si celle-ci restent sous sa dépendance.

Or, l'inculturation n'a pas atteint les sphères sociales, économiques et politiques de la vie des gens. Elle n'a pas été une présence prophétique ou critique de tout ce qui est

³⁸⁷ DIOUF, L., *Église locale et crise africaine. Le diocèse de Dakar*, Paris, Karthala, 2001, p.190.

contraire aux valeurs du Royaume que sont la liberté, la justice et la fraternité. L'inculturation s'est heurtée à la diversité socio-culturelle trop souvent entretenue et qui est devenu dès lors une division interne. Elle s'est heurtée également au manque d'actualisation des valeurs africaines. Ces valeurs valables en elles-mêmes et sources de progrès, constituent toutefois « un frein au développement dès qu'elles sont absolutisées et figées dans une de leurs formes spatio-temporelles »³⁸⁸.

Car l'inculturation est essentiellement une réponse, un jaillissement d'eau vive, de mentalité nouvelle, de conscience renouvelée, provenant de l'irruption et du travail d'une parole nouvelle dans la vie des membres d'une culture ou d'adeptes d'une religion autre. L'inculturation ne s'impose pas, ne se produit pas sur commande, sinon elle devient un pur formalisme. Elle est le produit d'une assimilation en profondeur d'une parole autre, qui renouvelle des schèmes de pensée, produit de nouveaux langages pour mettre les diverses expériences humaines en forme, situe les éléments et les dimensions essentielles d'une vie et du cosmos en perspective sur le Christ ressuscité³⁸⁹.

Sur le terrain, la théologie de l'inculturation s'est enfin heurtée à une certaine mentalité magique, au manquement d'esprit scientifique. Le manque de changement de mentalité a conduit les diocèses d'Afrique à une crise sans précédent. Aux vues de toutes les lacunes éprouvées par l'inculturation, les gens ont proposé la théologie de la reconstruction comme voie de sortie de la crise. Telle est la position du théologien congolais Kā Mana. Il la décrit comme un projet qui vise à élaborer « une théorie de la transformation globale de la vie à la lumière de la parole de Dieu : une éthique politique »³⁹⁰. Il aborde les problèmes de l'évangélisation en Afrique dans une perspective inédite, œcuménique et globale. Le christianisme a un rôle capital dans le projet de reconstruction de l'Afrique; un christianisme engagé et engageant dont les thèmes sont : la foi en Dieu, les actions concrètes, la gestion saine de la chose publique, le sens de la responsabilité, les initiatives spirituelles et missionnaires et l'œcuménisme théorique et pratique.

Pour sortir de la crise, le pasteur Kā Mana propose l'émergence d'une nouvelle conscience dans les orientations du discours africain. Car, depuis « la désillusion causée par

³⁸⁸ DIOUF, L., *Op.cit*, p.191.

³⁸⁹ NDI-OKALLA, J., *Inculturation et conversion. Africains et Européens face au synode des Églises d'Afrique*, Paris, Karthala, 1994, p.24.

³⁹⁰ KĀ MANA, *Théologie africaine pour temps de crise. Christianisme et reconstruction de l'Afrique*, Paris, Karthala, 1993, p116.

l'effondrement des rêves de nos indépendances, nous nous sommes toujours demandé pourquoi nous n'arrivons pas à construire des sociétés à la hauteur de ce que l'Occident moderne a construit dans sa force matérielle et scientifique »³⁹¹. Le défi est donc de construire une nouvelle société et une nouvelle Église africaines. C'est face à cette tâche de démiurge que nous nous sentons réellement faibles et face aux paramètres actuels de développement qui ne sont pas encore maîtrisables.

a) La reconstruction de l'Église locale d'Idiofa

Notons en passant que la reconstruction à Idiofa a commencé avant la naissance de la théologie de la reconstruction. Depuis la rébellion muleliste en 1964, le territoire d'Idiofa a été déclaré zone rouge par les autorités de la République, parce cette rébellion menée par un certain Pierre Mulele avait été à la base de la destruction de plusieurs villages et paroisses du diocèse. Cette révolte contre le pouvoir étatique avait apporté avec elle, des problèmes de santé, de famine, de scolarisation, etc. C'est dans ce contexte de misère que va naître en 1965, l'idée de reconstruire le diocèse dévasté par la guerre. Des conférences et des réflexions théologiques sont organisées avec comme slogan : *debout Idiofa*, pour le faire renaître de ses cendres. Au total, 5260 personnes ont participé à ces sessions et on comptait parmi eux, 1502 jeunes filles et garçons et 2200 femmes.

Les conférenciers se sont accordés sur le fait qu'il fallait promouvoir un développement qui mobilise les peuples dans un effort colossal et une prise de conscience collective et globale pour leur survie et leur promotion. Les spécialistes avaient désigné le développement rural comme grille d'appréciation de tout vrai développement. C'est pourquoi, un effort de développement a été mené dans quelques villages du diocèse. « Solidaires dans la lutte, des paysans se sont, en effet, résolument engagés pour l'amélioration de leurs conditions de vie »³⁹².

Les efforts étaient centrés sur la scolarisation, la santé et l'action sociale. Le D.P.P s'est employé d'éveiller la population villageoise d'Idiofa à la promotion d'un développement intégral. Ces efforts du D.P.P s'inscrivaient dans le contexte de l'action

³⁹¹ KÄ MANA, « Sciences sociales et nouvelle humanité africaine : contribution pour éclairer les interrogations d'un intellectuel africain- Emmanuel Ndongala », <http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP240pkm.html>, 2003, p.7.

³⁹² MALENGE, J., *Op.cit*, p.78.

évangélisatrice définie par le diocèse. Le concept de la conscientisation tendait à désigner cette mission et s'est précisé au fil du temps.

Au début, mêmes certains missionnaires n'étaient pas enthousiastes à cette idée et éprouvaient un certain malaise. Les propos du père Picard, oblat de Marie Immaculée, illustrent bien ce malaise :

notre enseignement ne pénètre pas; il glisse comme sur une cuirasse; beaucoup disent « oui », mais rien ne change dans leur comportement; la magie est pénétrée jusqu'à la moelle des os et brouille tout dans leur tête. Nous ne parvenons pas à comprendre vraiment les hommes et les femmes au milieu desquels nous vivons; alors comment les aider efficacement? Ce qui est sûr, c'est qu'ils souffrent beaucoup³⁹³.

Les gens avaient opté pour le changement de mentalité pour arriver à un véritable développement et bâtir le diocèse et l'Église locale. Les prêtres ont réentendu le défi de Jésus : « Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jn10, 10). Les souffrances des villageois étaient autant de défis et il se posait littéralement une question de vie et de mort. Car, dans la vie concrète, les villageois étaient souvent traumatisés par la peur multiforme des esprits mauvais qui les démolissaient au point de compromettre tout espoir de vie. Les gens avaient peur de bâtir des maisons en ciment, parce qu'ils étaient traqués de toute part par la peur des esprits. Les prêtres étaient conscientisés à dépister et à dénoncer tous les suppôts de la mort. Partout autour de nous, dit l'abbé Ndim,

on constate des conditions de vie susceptibles d'amélioration, des situations de pauvreté, d'ignorance, d'exploitation, de maladie, d'isolement, de fatalisme, de peur, de mentalité magique, etc. Quand le réseau de relations personnelles est atteint par la jalousie, la haine et la vengeance, l'homme peut se trouver acculé au désespoir. Comment faire pour que la parole soit réellement une bonne nouvelle, une libération de tout l'homme³⁹⁴.

Les prêtres avaient centré leur action pastorale sur la préoccupation d'aider les villageois à prendre davantage conscience de leurs situations, à analyser leur vie dans ses bonheurs et ses misères pour promouvoir les valeurs et en combattre les tares. Ils ont cherché à instaurer entre les personnes une vraie charité, une solidarité responsable qui les

³⁹³ CAMBRON, E.; « Kimvuka ya lutondo : pastorale de pointe au diocèse d'Idiofa », dans *Telema* 10, juin 1977, p.20.

³⁹⁴ NDIM AKILA, B., « Le prêtre, rassembleur et multiplicateur, au cœur des kimvuka ya lutondo », *Telema*41, mars 1985, p.10.

incitait à conjuguer leurs efforts pour le progrès. Ce dernier (progrès) faisait partie intégrante de l'Évangile et visait à assouvir aussi bien la soif de salut en Jésus-Christ que la recherche d'une société plus juste et équilibrée. Les efforts étaient concentrés entre autres sur l'alphabétisation des masses, l'éducation et, autant que possible, la dénonciation de l'injustice, par l'éveil des citoyens à la connaissance de leurs droits et devoirs.

Dans le domaine de la santé une plus grande sécurité et une meilleure espérance de vie étaient considérées comme des facteurs importants pour le développement. Selon le témoignage de sœur Rosario, religieuse de la sainte famille de Bordeaux, le développement sanitaire accélère « non seulement l'absence de maladies, fait épargner de l'argent et procure des journées de travail en plus, mais permet également une grande assurance à la réalisation des projets à long terme. On se rend compte que des maladies fréquentes et des mortalités précoces sont nullement des fatalités »³⁹⁵.

Pour concrétiser ce projet de développement en matière de la santé, les prêtres et les religieuses ont créé partout dans des paroisses et dans des villages des centres de santé et des hôpitaux. Au total, le diocèse d'Idiofa compte plus d'une centaine de formations médicales agréées, dont une dizaine d'hôpitaux généraux. Un bureau des œuvres médicales diocésaines installé à Idiofa gère le dépôt de médicaments, de fournitures de matériel médical et éducatif. Sur base de cette infrastructure, l'action sanitaire porte avant tout sur la prévention. Les villageois sont instruits sur le cycle de la maladie et sur les moyens préventifs. La malaria et la verminose sont les grands ennemis à combattre et les familles savent de plus en plus comment composer une alimentation équilibrée en vitamines, protéines, glucides, minéraux, calories. On apprend aux villageois de consommer les vitamines fraîches contenues dans les fruits et légumes et à boire surtout de l'eau propre.

Les agents pastoraux avaient compris que « l'époque dans laquelle nous sommes s'agrippe comme une malheureuse à une certaine idée du mieux-être. Elle se triture, cherche des coupables, enquête, accuse, se scrute, se déshabille : toujours plus loin, toujours plus fort, toujours plus obsédée par le besoin de guérir »³⁹⁶.

La quête du bien-être étant fondamentale à la condition humaine, tout salut proposé aux gens ne les intéresse que dans la mesure où il promet aussi et surtout de combattre la

³⁹⁵ ROSARIO, « Action pour une santé optimale. Examen de la situation sanitaire », document ronéotypé, Idiofa, janvier 1984.

³⁹⁶ CREPU, M., « Guérir à tout prix », dans *Panorama aujourd'hui* 185, septembre 1984, pp. 38-41.

maladie, la mort. Ainsi, le premier venu désireux de sauver l'humanité se doit de guérir les malades. Grâce à cet effort d'éducation sanitaire, aujourd'hui encore, les gens prennent de plus en plus le chemin des dispensaires et des hôpitaux; ils savent que plusieurs maladies ont une origine microbienne et s'efforcent

à assurer l'hygiène de l'environnement immédiat. C'est ainsi le résultat de la conscientisation qui tâche, en ce domaine, d'instaurer le dialogue parmi la population pour la motiver efficacement dans le sens d'une action durable et surtout pour lui faire comprendre que l'engagement personnel est la condition essentielle pour l'amélioration de la santé³⁹⁷.

Le diocèse avait par la suite constitué partout des comités de santé. Ces structures sont encore déterminantes aujourd'hui pour une prise en charge durable de la santé par la population. Pour soutenir la ferveur des comités de santé, deux brochures écrites en kikongo et en français ont été largement diffusées partout au diocèse.

La première, *Maladie qui es-tu? Le clan soigne son malade* est une confrontation de deux médecines : traditionnelle et moderne. Elle décrit la manière ancestrale « de chercher les causes de la maladie parmi les membres du clan, mots ou vivants, et la façon moderne de chercher les causes de la maladie à l'intérieur du corps du malade. Selon la façon de voir les causes de la maladie, les soins des malades seront différents »³⁹⁸.

La seconde, *Comment le clan se nourrit. Bien manger, est-ce possible?*, est une invitation au travail et à consommer les produits du terroir. Elle écarte de la santé, la croyance en l'ensorcellement et invite les gens à surmonter la peur des sorciers dans la consommation de certains produits agricoles qui sont faussement frappés d'interdiction. Dans cette brochure, les auteurs invitent les hommes à aider les femmes qui sont les principaux agents de la production alimentaire de la contrée. Cette aide est importante pour la santé des femmes.

Les observateurs avisés prétendent que les efforts pour le développement ne récolteront pas le succès espéré aussi longtemps que la femme sera tenue en marge des grandes préoccupations de la vie. « Or, il revient à la femme de rester mère pour l'épanouissement de la vie économique, sociale, politique, religieuse. Son rôle se situe donc

³⁹⁷ MALENGE, J.B., *Op.cit*, pp.84-85.

³⁹⁸ DELABIE, D. & CAMBRON, E., *Maladie qui es-tu? Le clan soigne son malade*, Idiofa, 1984, p.6.

aux racines mêmes du développement »³⁹⁹. Et selon le père Munzehirwa, un pays ne peut résoudre aucun de ses problèmes sans la collaboration des femmes; qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé publique, de la formation du caractère national ou de la structure de la société dans un État libre et indépendant⁴⁰⁰.

Malheureusement, les femmes doivent encore revendiquer leurs droits et lutter pour la reconnaissance de leur statut dans un pays ancestral et viscéralement phallocratique. Cette marginalisation de la femme accuse notre sous-développement mental et retarde le progrès de notre Église locale et de notre société. C'est là une ironie de plus en plus relevée maintenant dans notre diocèse et partout en Afrique.

Force est de reconnaître que, depuis la conférence mondiale sur la femme à Mexico-City en 1975 jusqu'à celle de Nairobi en juillet 1985 en passant par Copenhague 1980, la décennie de la femme aura le mérite de sensibiliser davantage la communauté internationale sur une injustice qui ne profite finalement à personne⁴⁰¹.

Malgré quelques exceptions sensationnelles, le destin de la femme dans l'Église reste aussi à conquérir. Car l'asservissement de la femme à Idiofa et partout au Congo est un vestige de l'ancestralité et une séquelle de la colonisation. On s'accorde au moins pour dire que la réalité présente appelle au changement, car la reconstruction de l'Église d'Idiofa dépend d'elles. Ce sont elles qui sont plus nombreuses pendant les offices religieux et dans l'organisation des activités ecclésiales. Elles s'illustrent fort bien dans les chorales et les comités paroissiaux. Il est vrai que dans la contrée d'Idiofa la femme sort peu à peu de la marginalisation. C'est le résultat indéniable de la scolarisation croissante faite sans discrimination entre filles et garçons. Mais le grand travail est encore à faire du côté de l'Église ou du diocèse.

b) La reconstruction du diocèse, œuvre de l'Église locale

L'Église locale d'Idiofa est la première institution, sinon le moteur dans la reconstruction du diocèse dévasté par la crise économique. Elle apporte sa contribution active au bien-être des prêtres et des fidèles qui sont à Idiofa. L'évêque invite tout le monde du diocèse à travailler avec détermination pour le redressement de ce dernier en

³⁹⁹ MALENGE, J.B., *Prêtre dans la rue*, Kinshasa, Baobab, 1992, p. 86.

⁴⁰⁰ MUNZIHIRWA, « Aux racines du développement, le rôle de la femme », dans *Zaire-Afrique* 196, juin-juillet, 1985, p.345

⁴⁰¹ MALENGE, J.B., *Op.cit.*, p. 87.

encourageant les initiatives qui vont dans le sens des premières communautés dont parle les Actes des apôtres (Ac2, 62-67). La reconstruction du diocèse est l'affaire de toutes les couches de la population locale en tant que communauté des croyants et des croyantes.

En principe la reconstruction est, dans la perspective du Christ, le résultat de l'annonce efficace de la Bonne Nouvelle du salut total de l'homme, être corporel et spirituel. Elle est aussi œuvre de développement socio-économique. Elle permet à tous les prêtres et les fidèles d'Idiofa de se remettre debout des situations difficiles dont ils sont victimes.

Sur le terrain, l'évêque sensibilise les prêtres et les laïcs à travailler ensemble dans la vérité et à se faire confiance dans la gestion des biens qui leur sont confiés. Voici ce qu'il recommande aux nouveaux ordinants et aux autres prêtres : « soyez heureux de partager le temps de la récolte avec d'autres, clercs et laïcs. Dans le partage des expériences pastorales, vous le verrez à l'œuvre. Oui, sur terrain, vous trouverez des aînés prêtres, des laïcs en responsabilité ecclésiale et d'autres frères et sœurs de bonne volonté, soyez heureux de travailler avec eux »⁴⁰².

Dans cette campagne de sensibilisation débutée en janvier 2010, l'évêque exhorte les prêtres qui sont à l'étranger à ne pas oublier de soutenir le diocèse, leur maison-mère. Il les invite à rester attachés au presbytérium et au diocèse. En voici un extrait : « je salue avec bonheur les confrères qui travaillent en dehors du diocèse et qui restent attachés à ce clergé et à ce peuple du diocèse. Ils confirment par ce fait que l'appartenance à un diocèse n'est pas surrogatoire à la vocation d'un prêtre séculier »⁴⁰³.

Pour concrétiser cette campagne ecclésiastique, la collecte des fonds pour la relance des activités économiques du diocèse a commencé partout dans les paroisses. L'évêque lui-même fait sa part. Il a récemment rencontré le premier ministre congolais, originaire du diocèse, pour lui demander de participer à la reconstruction de ce dernier. À Idiofa même, certaines unités de production telles que, le garage, les deux chambres froides, la décortiqueuse, et certains services du D.P.P et du Combilim reprennent lentement leurs activités. Cet élan de départ semble intéressant et encourageant.

⁴⁰² Mgr JOSÉ MOKO, évêque d'Idiofa, « Homélie du 31 janvier 2010 lors des ordinations diaconale et sacerdotale », Idiofa, 2010, pp. 3-4.

⁴⁰³ *Ibid*, p.6.

La pente n'est pas facile à remonter et il est important d'éviter une sorte de naïveté qui marque souvent l'agir ecclésial et une certaine satisfaction de type triomphaliste qu'on observe d'habitude dans ces milieux. Ces insuffisances ressortent de manière évidente dans la recherche de solutions durables. Car la tendance dans le diocèse est de rester accroché à une forme de discours et de pratique qui ne réussit pas à se mettre au diapason des enjeux de l'heure. Il faut se libérer de cette léthargie pour bâtir un diocèse dynamique et prospère.

5.1.5 Théologie de libération à Idiofa

La reconstruction du diocèse passe comme nous venons de le décrire plus haut par la libération des gens de ce qui les empêche de vivre librement leur vie chrétienne, de louer Dieu et de le glorifier. Depuis les origines, la théologie chrétienne n'a cessé de poser des questions à la parole de Dieu en fonction des défis de la foi au sein des sociétés et des cultures.

De même à Idiofa, nous cherchons le contexte dans lequel nous pouvons parler de Dieu aux gens pour que notre discours « soit porteur de sens et constitue une réponse pertinente aux exigences qui sont les nôtres aujourd'hui »⁴⁰⁴. Cette interrogation nous incite à faire la théologie en contexte et à retrouver le prêtre et l'homme d'Idiofa au quotidien.

Il y a déjà plus de cent ans, d'autres diront, seulement cent ans que l'Évangile a retenti la première fois au Congo. La théologie de libération née en Amérique latine est venu mettre l'accent sur le caractère social de la foi et a rejeté la tendance à interpréter la foi chrétienne en catégories d'un autre monde et un individualisme excessif. Même si elle a été « accusée d'immanentisme et d'évaporation de la foi »⁴⁰⁵, cette théologie influence la manière de vivre la foi et surtout l'engagement chrétien en Afrique et partout où il y a de l'oppression et de l'exploitation. Car, elle diffère des théologies occidentales qui s'attaquent à la réalité de la modernité et de la sécularisation. Elle est une théologie d'en bas, une théologie des signes des temps et s'oppose à toute hégémonie. Il nous faut vérifier si cet effort de libération a porté ses fruits et s'il est encore soutenu aujourd'hui à Idiofa, puisque la foi et la vie sont inséparables.

⁴⁰⁴ ÉLA, J.M., *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2003, p.23.

⁴⁰⁵ BOSCH, D., *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Karthala, 1995, p.587.

Ainsi, croire en Jésus nous situe en profondeur sur les chemins de liberté comme nous dit l'apôtre Jean dans son Évangile : « l'esclave ne demeure pour toujours dans la maison; le fils, lui, y demeure pour toujours. Dès lors, si c'est le Fils qui vous affranchit, vous serez réellement libres » (Jn 8, 35-36). Et pour saint Paul, l'Évangile « est puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit » (Rm 1, 16). Dans le contexte du diocèse d'Idiofa, il nous semble important d'insister sur cette puissance de Dieu à l'œuvre dans l'univers et que le croyant à Idiofa comprenne comme nous redit saint Paul, qu'il est « libéré de l'emprise des forces qui régissent l'univers » (Col 2, 8) et saisir la portée de ce message de salut.

Dans cette rubrique, nous analyserons dans un premier temps les percées de la théologie de libération à Idiofa et dans un second temps, nous parlerons de la théologie contextuelle.

5.1.6 Les percées de la théologie de libération à Idiofa

L'enthousiasme suscité par les théologiens de la libération en Amérique latine avait trouvé écho dans le diocèse d'Idiofa comme en Afrique vers les années 70. Beaucoup de recherches ont été menées pour retrouver le motif de la libération et le domaine où celle-ci devait être appliquée. Dans le domaine théologique par exemple, le défi était de trouver un langage crédible pour parler de Dieu à un peuple qui est aux prises avec de multiples problèmes. Plusieurs personnes avaient décidé de revenir en permanence à l'Évangile et en restant à l'écoute du Verbe de vie (1Jn 1, 1-34). Cette théologie s'est enracinée « dans une spiritualité de la solidarité avec le pauvre »⁴⁰⁶. Pour cela, il fallait s'ouvrir à des questionnements inédits en vue d'approfondir l'examen des problèmes de fond qui touchent la racine de la foi à Idiofa.

Dans leur réflexion, les adeptes de la théologie de libération avaient ciblé les religions traditionnelles africaines qui, dans certains cas sont considérées comme un grand frein au développement et au progrès des populations autochtones. Certes, on reconnaît ici le monde de croyances où l'affirmation de l'existence des êtres invisibles dans la doctrine chrétienne vient renforcer le culte des ancêtres et des esprits. Il fallait libérer les gens de la peur des esprits maléfiques qui hantent continuellement leur mode de vie et de pensée et

⁴⁰⁶ MVENG, « Théologie de la libération », dans *Concilium* 219, (1988), p.33.

restituer à l'homme d'Idiofa ou africain, sa dignité et sa place dans l'univers, en lui montrant le risque de démission qu'entraînent les représentations et les peurs liées aux croyances aux forces invisibles. Et comme le souligne Jean-Marc Éla,

il faut revenir à la création elle-même pour aider à comprendre l'existence humaine et les réalités de l'univers. Dans cette perspective, la foi au Créateur du ciel et de la terre (Gn 1, 1- 25) arrache l'être humain à la soumission et à la tutelle des forces cosmiques pour le situer dans la relation personnelle avec Dieu qui a fait l'homme à son image, et lui a confié l'univers, afin qu'en le servant, il règne sur la création⁴⁰⁷.

Il est important d'insister sur ce message libérateur de Dieu dans ce contexte socio-religieux où les fidèles d'Idiofa ont recours trop facilement à Dieu et aux puissances surnaturelles et ont tendance à promouvoir une véritable culture du refus de l'effort, du travail, un renoncement à la raison et un désintéressement des conditions réelles de la vie économique et sociale. Il y a en réalité une sorte d'escamotage de ce qu'est l'homme en vérité, sa vocation de travailler la terre ou de poursuivre l'œuvre de la création.

Un autre acquis provisoire de la libération dans le diocèse a été de libérer les gens de l'emprise nocive des mouvements religieux (sectes) que plusieurs ont quittés pour revenir à l'Église. En effet, ces mouvements religieux prétendent fournir des réponses claires aux questions obscures et méconnaissaient l'originalité du christianisme qui est à l'occurrence une religion de l'incarnation. Ces mouvements ont démobilisé les hommes et les femmes devant les tâches primordiales du temps présent. Ils proposent des thérapies spectaculaires dont on se demandait si elles faisaient réellement grandir la foi des gens.

Le constat était clair : ces mouvements entretenaient le délire démoniaque chez les sujets les plus fragiles dans la société en crise. À en croire Jean-Marc Ela, « peu d'hommes et de femmes résistent à la découverte qu'ils sont possédés, tant ils éprouvent le besoin constant de délivrance de l'emprise du démon »⁴⁰⁸.

Aujourd'hui encore, à travers l'explosion des « nouvelles religions », il semble utile de savoir si l'expansion des cultes de guérison et des mouvements mystiques ne s'inscrit pas dans un vaste processus de reconquête et de contrôle de l'imaginaire populaire à partir des stratégies de manipulation des croyances aux forces obscures. Il importe de suivre de près ce qui se dissimule derrière l'irruption des néo-satanismes contemporains dans les villages d'Idiofa en désarroi où l'on fait intervenir à tout moment le surnaturel et le diable.

⁴⁰⁷ ELA, J.M., *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2003, p. 138.

⁴⁰⁸ ELA, J.M., *Op.cit*, p.139.

Face à la montée de l'irrationnel dans la mentalité des gens, il faut redouter une véritable aliénation par les prédicateurs et les prophètes qui offrent l'assurance de la guérison en faisant croire que la maladie résulte de la seule intervention des forces invisibles et surnaturelles. Selon les nouveaux marchands de Dieu, tout se joue dans « le monde de la nuit »⁴⁰⁹. Pour contrer les effets néfastes de ce « monde de la nuit », les gens s'en remettent à Jésus qui sauve et guérit comme l'affichent les leaders de ces nouveaux mouvements qui prolifèrent dans les villages, les cités et les villes de la misère.

Devant l'absence de système de santé adéquat, les gens se réjouissent de l'expansion de ces Églises thérapeutiques qui s'interdisent de poser la question sur la défaillance de ce dit système. On dirait que ces nouvelles Églises font la promotion des marchés de santé et sont complices du processus de paupérisation de nos populations locales.

On ne peut pas croire en Dieu sans croire à l'homme créé à son image. Il nous paraît dangereux de s'en remettre aux mains de Dieu en renonçant à toute lecture critique de notre situation et à toute remise en question radicale de la responsabilité des hommes dans la dégradation actuelle des conditions de vie de la majorité de notre population.

Faire de la maladie une affaire des esprits ou du diable, c'est entretenir une mentalité rétrograde. Au lieu d'assumer les responsabilités face à la santé en regardant ce qui se passe au village, au quartier où le bien-être est en jeu au fond de la marmite ou de laalebasse compte tenu des problèmes d'accès à l'eau potable et à la l'alimentation équilibrée, on pousse les gens à chercher la protection de tous les maux auprès des spécialistes de l'invisible.

En s'en tenant aux croyances et pratiques dominantes, il ne reste plus qu'à conjurer les forces du mal par un système de guérison, de maraboutage et de sorcier auquel on s'agrippe en magasinant dans les différents registres du croyable disponible sur le marché du divin en expansion dans les situations de précarité et d'oppression qui s'aggravent dans nos villages.

En définitive, la tendance à spiritualiser les échecs, les maladies, le chômage, la pauvreté doit être réexaminée dans la mesure où, en attribuant tout aux causes surnaturelles,

⁴⁰⁹ L'expression « monde de la nuit » signifie l'univers des esprits mauvais, l'invasion des forces obscures. Ceux qui font partie de ce groupe et qui soignent dans la nuit, appartiennent à ce monde invisible. C'est aussi un de l'irruption de l'invisible dans les différents domaines de l'existence humaine.

le sens des réalités terrestres est remis en question au moment même où il nous faut réaffirmer la dignité de l'intelligence et la grandeur de la liberté.

Il faut s'interroger sur les fantasmes, les peurs et les angoisses qui se font jour dans nos villages à Idiofa où le religieux et le diabolique prolifèrent en même temps. Dans le contexte du diocèse d'Idiofa en crise, il est urgent de poursuivre l'effort de libération qui avait commencé, afin de procéder à une démythologisation radicale des figures du mal et accéder à une vision évangélique du monde où les hommes et les femmes de cette contrée pourront vivre librement leur foi au Christ. À l'heure où ces cultes de guérison sont en pleine expansion, il convient aux prêtres à Idiofa de garder l'esprit libre afin de résister à cette tentation de la mythomanie diabolique.

Par contre, comme le suggère Jean-Marc Éla, si le ministère de guérison est « une réponse d'Église à des questions réelles qui sont posées à la foi dans le contexte africain, [...] il est nécessaire que nous proclamions le pouvoir du Christ sur le pouvoir du mal, l'attribution de toute situation de malheur à une influence diabolique peut conduire »⁴¹⁰. Malheureusement, aujourd'hui encore, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, plusieurs prêtres se livrent à cette pastorale de délivrance.

Pour sortir de cet engrenage, il faut nous réapproprier l'expérience chrétienne en nous rappelant que dans l'univers des esprits où vivent les gens d'Idiofa, le Christ change notre vision du monde et notre condition humaine. Son Évangile nous apprend qu'Il est le plus fort (Lc 11, 22). Tel est le sens de son œuvre pour les gens qui croient spontanément à l'influence néfaste des démons sur leur vie et sur leur santé (Mt 8, 23; 12, 22- 45; 13, 19). Croire au Christ, c'est adhérer à une personne qui est « la vérité et la vie » (Jn 14, 6) et qui, de ce fait, est source de toute liberté, puis que lui-même nous dit : « la vérité vous rendra libres » (Jn 8, 31).

Jésus est la vraie liberté, il est la vie éternelle. Croire en lui, n'est pas seulement regarder l'univers avec les yeux de Dieu, mais c'est aussi faire l'expérience d'une situation nouvelle où les puissances du mal n'ont plus de prise ou de droit sur ceux et celles qui sont envahis par la présence anticipée du Règne de Dieu dans le monde. Et quand le Règne de Dieu est là, le diable se retire, car il a été vaincu par la mort et la résurrection du Christ.

⁴¹⁰ ELA, J.M., *Op.cit.*, pp.140- 141.

Plusieurs passages du Nouveau Testament nous obligent à reconnaître cette liberté que la foi au Christ donne à tout croyant. Saint Paul le dit d'ailleurs dans plusieurs passages de ses épîtres : « c'est pour que nous soyons vraiment libres que Christ nous a libérés (Ga 5, 1; Ga 2, 4; Rm 8, 2) . Le chrétien est mieux que quiconque, « condamné à la liberté » et c'est sa vocation même (Ga 5, 13) de vivre dans la foi au Fils de Dieu qui lui a donné la vie et s'est livré pour lui (Ga 2, 20). Une telle vie exige l'ouverture à l'Esprit, « car le Seigneur est l'Esprit, et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté (2 cor 3, 17).

Dans la mesure où la vie de Jésus est manifestée dans notre existence mortelle (2 cor 4, 11), la puissance de la résurrection est à l'œuvre dans l'univers et le mystère pascal agit en nous. « Ainsi, la mort est à l'œuvre en nous, mais la vie et aussi la vie en nous » (2 cor 4, 12). Dès lors, la foi nous fait vivre dans la joie qui est l'un des fruits de l'Esprit (Ga 5, 22). Cette foi nous fait passer de la peur à la sécurité. Paul lui-même a fait cette expérience de sécurité dans le Christ : « si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? [...] Oui, j'en ai la certitude : ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni le présent, ni l'avenir, ni les puissances , ni les forces des hauteurs ni celles des profondeurs, ni aucune créature, rien ne pourra nous séparer de Dieu manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur (Rm 8, 31, 38-39).

Bref, l'Évangile est la source de la vraie liberté. Face au drame de la vie et de la mort, il est important de repenser la relation à l'invisible à partir de Jésus qui a vaincu le pouvoir du mal. Le regard de la foi invite les hommes et les femmes d'Idiofa à retrouver la paix et la joie de vivre dans l'univers total où Jésus-Christ est « le bienheureux et unique Sauveur » (1 Tm 6, 15).

5.1.7 La théologie contextuelle à Idiofa

La théologie contextuelle est née vers les années 70 et par la suite, elle connaîtra un grand succès et deviendra un terme général désignant une catégorie de modèles théologiques. Vers 1987, on distinguait deux types de théologie contextuelle : le modèle d'indigénisation et le modèle socio-économique. C'est ce dernier modèle qui nous intéresse, parce qu'il est évolutionniste et englobe la théologie du développement et la théologie politique. La foi a un caractère contextuel et l'Église est toujours en devenir; elle est à la fois le produit du passé et la semence du futur. David Bosch a raison de dire que

« toute théologie est déterminée par le contexte dans lequel elle s'est développée. Il n'y a jamais eu de message « pur », supraculturel et suprahistorique. Il est impossible de remonter à un noyau de la foi chrétienne qui ne soit pas déjà, en un certain sens, interprétation »⁴¹¹.

On reconnaît que chaque texte a un contexte particulier que le chercheur doit déterminer à l'aide de l'histoire des formes et de la rédaction. Ainsi, interpréter un texte, une pensée, n'est pas seulement un exercice littéraire; c'est aussi un exercice social, économique et religieux. Notre contexte d'Idiofa entre en jeu lorsque nous interprétons les gestes et les paroles des prêtres, des hommes et des femmes habitant ce milieu. Nous nous inscrivons dans la logique de la théologie contextuelle qui est une théologie d'en bas, du dessous de l'histoire et qui a comme interlocuteurs les pauvres ou ceux qui sont culturellement en marge.

Cette théologie convient dans la situation du diocèse d'Idiofa parce qu'elle met l'accent sur la priorité de la praxis. Et comme le dit Marcel Viau, « la théologie pratique est la corrélation critique mutuelle de la théorie-praxis-interprétée du fait chrétien et de la théorie-praxis-interprétée de la situation contemporaine »⁴¹². La théologie pastorale s'articule non pas à partir de concepts, mais de la situation réelle de l'Église et du monde, ce qui nécessite un travail d'analyse sociologique et psychologique.

Étant donné que le contexte dans lequel s'exerce la pastorale dans le diocèse est celui de la précarité et de la mégestion, il est nécessaire de mettre l'accent sur une réflexion critique sur notre pratique pastorale à la lumière de la parole de Dieu. Cette réflexion ouvre le meilleur chemin vers Dieu et souligne l'urgence de la foi engageante face à la laideur envahissante, à la médiocrité régnante et au mimétisme généralisé qui risque de tuer tout zèle pastoral.

Il nous faut découvrir l'Évangile en revenant à notre vie de prêtres diocésains et de croyants afin de repenser la foi qui concerne la totalité des réalités de notre existence concrète où Dieu nous rencontre. Dans ce contexte, si notre réflexion met en valeur l'originalité de notre action pastorale, il est évident que nous ne pouvons pas nous contenter de répéter les méthodes de pastorale héritées des missionnaires qui en avaient les moyens.

⁴¹¹ BOSCH, D., *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Paris, Karthala, 1995, p. 567.

⁴¹² VIAU, M., *Introduction aux études pastorales*, Montréal, éditions Paulines, 1987, p.68.

Il y a à ce niveau, un gigantesque travail de débrayage à faire. Il s'agit d'ouvrir la parole de Dieu et de la lire dans le contexte de notre situation diocésaine.

Dans la situation où Dieu nous appelle à travailler dans un diocèse précis, il nous faut apprendre à l'écouter et à comprendre ce qu'il nous dit à travers notre expérience de prêtres diocésains. C'est dans cette présence à nous-mêmes et à notre milieu, qu'il convient de nous ouvrir à la présence de Dieu en tenant compte du poids de cette présence dans le contexte de notre crise. Il s'agit en d'autres termes d'éveiller dans le diocèse d'Idiofa la prise de conscience des prêtres et des chrétiens sur les enjeux herméneutiques à partir d'une relecture de la Bible du point de vue de notre histoire qui est celle de la débâcle financière.

Pour accéder au bonheur au diocèse, il est important de rompre avec l'idée de projeter celui-ci toujours dans l'au-delà, car ce dernier commence ici bas avec l'amélioration de nos conditions de vie. La recherche d'une vie intense appartient à l'ordre des préoccupations quotidiennes. Et la prise en charge de nos interrogations quotidiennes restées sans réponses suscite un effort de réflexion critique dans le contexte diocésain où l'argent conditionne toute réussite pastorale et le salut chrétien dans ce milieu.

La théologie contextuelle est ici importante parce qu'elle souligne la nécessité d'une herméneutique du soupçon et permet de lire l'Évangile en contexte. Et comme le souligne David Bosch, « le message de l'Évangile n'est pas considéré comme quelque chose que nous apportons aux contextes, mais comme quelque chose que nous déduisons des contextes »⁴¹³.

Là où l'on fait l'expérience des valeurs évangéliques et où l'on travaille pour la justice, la liberté, la communauté, la réconciliation, l'unité et la vérité dans un esprit d'amour et d'oubli de soi, là nous pouvons oser voir Dieu à l'œuvre. Là où les gens sont mis en esclavage, là où l'inimitié entre êtres humains est attisée, où la responsabilité mutuelle est déniée dans un esprit d'égoïsme individuel ou communautaire, nous pouvons dire que les forces qui contrecarrent le règne de Dieu sont à l'œuvre. Cela nous permet de prendre courage et de prendre des décisions pour changer les choses.

⁴¹³ BOSCH, D., *Op.cit*, p.577.

5.2 Les progrès pastoraux

Le Concile Vatican II présente une nouvelle vision de l'ecclésiologie dans la conception de l'Église. Une Église « Peuple de Dieu », communion de Jésus-Christ, où chacun est appelé de par son baptême à prendre en communauté les responsabilités de la vie et de la croissance du corps tout entier. Il s'ensuit une pastorale de communauté et la pyramide de l'Église est renversée.

Pour répondre aux vœux du Concile et aux besoins de notre diocèse, des structures de dialogue avaient été créées et un renouveau pastoral a été envisagé. La tâche première des ces nouvelles structures était d'analyser les réalités de notre diocèse et de dégager ensuite les options pastorales fondamentales. Une commission pour la restructuration des paroisses, composée de prêtres et de laïcs a joué un rôle fort important dans la préparation et la réalisation des projets pastoraux. Au plan paroissial, par exemple, les comités paroissiaux fonctionnent depuis plusieurs années et jouent un rôle fondamental dans la vie des paroisses.

La pastorale traditionnelle ne répondait plus aux exigences vitales de notre diocèse et de notre société. Évêque, prêtres, religieux et laïcs en étaient bien conscients et tous voulaient y voir clair. On a senti chez la plupart ce besoin profond d'une recherche dans l'unité d'options et d'organisations communes, afin d'éviter la dispersion des forces et surtout pour être mieux à même de répondre le plus adéquatement possible aux nombreux nouveaux besoins et problèmes qui se présentent à tous.

Ce fut une courageuse remise en question de la pastorale traditionnelle, la recherche audacieuse d'un nouveau départ basé essentiellement sur les orientations conciliaires et sur les besoins actuels de notre peuple. Dans cette perspective du renouveau, l'accent était mis sur les pastorales d'itinérance et des communautés ecclésiales vivantes; les pastorales de réconciliation et des jeunes; les pastorales de renouveau charismatique et de légion de Marie.

Cette remise en question était nécessaire, parce que notre pastorale était un héritage de nombreuses années d'expériences qui lui donnaient une stabilité sécurisante. Aujourd'hui les événements la forcent à rester constamment à l'écoute de l'Esprit-Saint à être sans cesse en recherche, à se remettre toujours en question dans une humble docilité à la volonté de Dieu et dans une charité constante à l'égard des besoins de notre peuple. Nous

allons tenter de comprendre ce que sont devenus ces quelques progrès pastoraux aujourd'hui.

5.2.1 La pastorale d'itinérance à Idiofa

La pastorale d'itinérance tire son origine de la structure même du diocèse. Ce dernier étant divisé en paroisses subdivisées en postes formés de villages distants les uns des autres, appelle au déplacement des prêtres. Les premiers à se déplacer étaient les missionnaires. Ils allaient de village en village pour visiter et encourager les communautés chrétiennes situées en dehors de la mission. La pastorale d'itinérance est donc une pratique d'évangélisation consistant à ce que le prêtre (curé ou vicaire) de paroisse se déplace d'un village à l'autre dans l'exercice de ses fonctions.

En accord avec les autres agents pastoraux, le prêtre itinérant visite les communautés éloignées, appelées communément « brousse », qui sont souvent la cible privilégiée des sectes itinérantes et victimes de spoliation par des agents d'État. Depuis belle lurette, les missionnaires ont pratiqué cette pastorale et ils étaient soutenus par leurs congrégations et leurs paroisses d'origine; ils apportaient tout lors de leurs tournées pastorales en brousse : nourritures, eau potable, médicaments, lampes à pétrole, lits de camp, linges usagers à distribuer aux fidèles, sels, presses à briques, tôles, allumettes, cigarettes, cuisinier, etc.

Ces commis-voyageurs étaient pour leurs fidèles et pour tous les villageois, des bienfaiteurs, des solutionnaires, des bâtisseurs, des gens forts. Les villageois leur réservaient un accueil chaleureux et certains parmi eux leur offraient en échange des œufs, des fruits et légumes, du poulet ou du gibiers; d'autres villageois par contre attendaient des dons de la part des missionnaires. Le témoignage à ce niveau est assez éloquent au sujet de l'hospitalité. D'ailleurs, « lorsqu'on interroge les missionnaires belges sur leurs souvenirs du Congo, le premier qu'ils se rappellent est le plus souvent l'accueil chaleureux reçu de la population locale »⁴¹⁴.

Les gens remarquaient qu'à l'arrivée des missionnaires par exemple, « telle religieuse venue fonder une nouvelle mission- avec ses deux consœurs- est attendue à cinq kilomètres du village par toute la population en liesse et est littéralement portée au seuil de

⁴¹⁴ DERROITTE, H & SOETENS, C., *La mémoire missionnaire. Les chemins sinueux de l'inculturation*, Belgique, Bruxelles, 1999, p.39.

l'Église. Tel autre témoin est accueilli par des cris de bienvenue et des vivats »⁴¹⁵. De leur côté, « les prêtres itinérants, qui vont de village en village, sont habituellement reçus dignement. Les villageois, mêmes les plus pauvres, leur offrent un logement, de la nourriture et du bois pour le feu. Le plus souvent, les gens abandonnent même leur travail pour être tout disponibles et recevoir l'instruction du père »⁴¹⁶.

En clair, les missionnaires étaient bien reçus et ceux qui avaient débarqué à Idiofa savaient mener en gros une existence modérée, une existence plutôt simple. Mais avec le temps, « pour attirer les indigènes à embrasser la foi chrétienne, il leur fallait utiliser toutes sortes de techniques. Parmi elles, des dons ponctuels, occasionnels, octroyés en diverses circonstances »⁴¹⁷. Ainsi, en pensant aider les populations locales avec des dons venant de l'étranger, les missionnaires ont fait développer auprès des gens un esprit paternaliste et une sorte d'attentisme constant. Ils ont inculqué à cet effet aux indigènes le sentiment de la puissance économique du prêtre. Le prêtre diocésain ou le religieux est alors vu comme celui qui possède tout et qui trouve solution à tous les problèmes.

À Idiofa, ce type de pastorale continue à subsister après le départ des missionnaires. Ses principaux acteurs sont les prêtres diocésains, les animateurs pastoraux, les catéchistes régionaux. Ces groupes se déplacent d'un village à un autre prêchant la Bonne Nouvelle du salut, animant les différents groupes apostoliques et conscientisant les populations villageoises sur l'importance d'initiatives de développement et de la bonne alimentation. Ces itinérants parcourent les villages entre autres pour écouter « des millions de ruraux exploités et opprimés pour comprendre les questions de santé posées par leur mode d'habitat, dans une conjoncture où les villas étalent l'arrogance d'une bureaucratie improductive »⁴¹⁸. Ils sont comme des missionnaires ambulants, à la différence, ils n'ont pas de moyens matériels et d'outils adaptés à ce type de pastorale. Souvent qu'ils se déplacent à pieds et leur itinérance est temporaire. Ils travaillent en collaboration avec les villageois et leur travail sur terrain se résume à l'animation, la prédication, la conscientisation des populations locales, l'encadrement des fidèles en matière de la foi, de la santé et de l'éducation. Comme nous le disions, ces visites sont devenues rares à cause de

⁴¹⁵ DERROITE, H. & SOETENS, C., *Op.cit*, p.39.

⁴¹⁶ *Ibid.*

⁴¹⁷ *Ibid.*

⁴¹⁸ ÉLA, J.M., *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, 1982, p.147.

la précarité de la vie et les villageois et les communautés ecclésiales sont laissés à la merci de tout le monde.

5.2.2 Pastorale des communautés ecclésiales vivantes

Le renouveau apporté par le Concile Vatican II a incité le diocèse d'Idiofa à repenser ses structures en se basant sur de plus petites entités que les paroisses. C'est ainsi que sont nées les communautés ecclésiales vivantes, car elles constituaient des petites entités à taille humaine où les hommes et les femmes peuvent mieux se connaître et se rencontrer, sentir les besoins et les problèmes de tous et chacun et où ils sont sensibilisés à chercher et organiser eux-mêmes les réponses à ces besoins.

Les prêtres, les religieux et les laïcs se sont rendu compte que l'avenir de notre diocèse dépend de la foi et de la générosité de tous et de chacun et que notre Église locale ne peut survivre et grandir que dans la mesure où elle est une Église servante de tous, travaillant avec des moyens sociologiquement plus pauvres, mais évangéliquement plus riches. Et le principe fondamental des communautés ecclésiales vivantes est de chercher et de travailler ensemble, prêtres et laïcs, en se partageant les différentes responsabilités selon la vocation de chacun, pour porter d'une manière plus actuelle le message du Christ dans la vie des gens.

Chaque village constitue pratiquement une communauté ecclésiale vivante sur base de la superficie et de la population chrétienne active capable de prendre leur communauté en charge. Au sein des communautés ecclésiales vivantes, les chrétiens et les chrétiennes se rencontrent régulièrement une fois par semaine pour prier, méditer l'Écriture Sainte, penser et organiser les tâches pour faire grandir la foi et la charité. Ces rencontres fréquentes font naître petit à petit la vraie communauté chrétienne capable de répondre aux défis de son milieu et de répondre à la mission de l'Église.

La communauté ecclésiale est structurée; on trouve un groupe de responsables assistés par un conseil. Les chrétiens organisent entre eux la prise en charge de certaines responsabilités et de certains services, notamment : la préparation et la conduite des réunions de prières, la recherche biblique, l'exercice de la charité envers les pauvres et les souffrants, la célébration dans les parcelles les prières pour les défunts et l'organisation de

toute la catéchèse des enfants. Il faut ajouter à cette liste l'admission et la préparation à la réception des sacrements.

Face à cette pastorale, le prêtre a pour rôle de susciter l'engagement des laïcs habitués à la passivité, être avec eux, vivre ensemble les premières expériences d'esprit d'accueil, d'écoute et de respect de leurs initiatives. Le prêtre est ramené aux sources de son sacerdoce; il n'est plus celui qui dirige, mais celui qui anime et encourage; il n'est plus l'organisateur de tout, mais le conseiller et le formateur. Il est avant tout, le garant de la Parole, le gardien de l'unité et le témoin de l'engagement total au service du Christ et des hommes et des femmes en vue du salut.

Le problème dans ces communautés ecclésiales vivantes est celui de l'irrégularité si ce n'est l'absence des célébrations eucharistiques. Depuis des années, des prêtres et des théologiens n'ont cessé de souligner l'importance de l'Eucharistie dans la vie de ces communautés. Dans l'état actuel des choses, il semble que tout soit fait pour que les fidèles en soient privés. « L'Eucharistie a en principe une dimension sociale et une force critique »⁴¹⁹.

5.2.3 La pastorale de la réconciliation

Dans leurs tournées pastorales les prêtres itinérants avaient décelé l'existence de plusieurs conflits entre les familles, les clans, les villages, et les personnes habitant le même milieu. Ces conflits étaient surtout d'ordre foncier, certains relevaient de l'univers de la sorcellerie ou de la magie noire, d'autres provenaient de manque de ressources matérielles. Les agents de l'État profitaient de cette situation pour spolier et faire payer des amendes colossales aux populations villageoises qui déjà avaient de misère à survivre aux différents assauts de la pauvreté. On aurait dit que les gens travaillaient uniquement pour renflouer les coffres de l'État et pour la réglementation des différends qui les opposaient les uns les autres. Cette manière de vivre allait en contradiction avec l'idéal de la vie chrétienne et le message même de l'Évangile, et distancait les gens.

Pour régler ce problème le diocèse a initié la pastorale de la réconciliation, communément appelée « Ngwakana », en kikongo. Les prêtres ont montré à la population que Dieu lui-même vient toujours à notre rencontre pour nous remettre sur sa route, parce

⁴¹⁹ ELA, J.M., *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2005, p.304.

que son règne est un règne de pardon. L'expérience qu'Israël a pu faire mille fois, celle aussi de tant d'égarés qui, dans la rencontre avec Jésus, se sont vu offrir la réconciliation avec Dieu, nous pouvons la faire également à notre tour. Il fallait sauver les chrétiens ou les populations villageoises du cercle infernal des conflits et du péché et les introduire dans la pleine communion avec eux-mêmes et avec Dieu.

Les problèmes des chrétiens se règlent en suivant la méthode proposée par les Évangiles ou à l'amiable sans recours aux instances publiques. C'est la communauté ecclésiale vivante qui initie cette réconciliation. Les parties concernées expriment l'aveu de leurs fautes, la vérité sur le motif de leurs conflits. La réconciliation rétablit le lien avec les autres et avec Dieu et tout le monde se sait accepté et pardonné. La communauté remplit ainsi comme l'Église la mission de réconcilier les hommes avec Dieu et de se réconcilier entre eux. À Idiofa, la pastorale de la réconciliation s'est efforcée de réconcilier les chrétiens eux-mêmes en les mettant en face de leur authenticité surnaturelle d'hommes pécheurs aimés par Dieu. Et cette prise de conscience active de leur petitesse et de leur pauvreté devient la voie la plus sûre pour aller vers les autres et de se réconcilier avec eux.

Avec cette pastorale, les conflits ont diminué et les villageois ont su travailler pour leur survie et épargner pour envoyer leurs enfants à l'école. Les initiateurs de cette pastorale ont utilisé la méthode de la palabre africaine combinée avec l'Évangile pour résoudre les divers problèmes qui opposaient le gens. La pastorale de la réconciliation a été le merveilleux domaine où s'est fait la rencontre et l'échange entre la tradition chrétienne et la culture africaine. Elle offre encore aujourd'hui aux théologiens africains un vaste champ d'investigation, car, avec la crise économique que traverse le continent africain, les conflits de tout genre ont repris de plus belle.

5.2.4 La pastorale des jeunes

Le Diocèse d'Idiofa comme les autres diocèses du Congo avait organisé la pastorale des jeunes dans le but de leur assurer une formation chrétienne et humaine. Les prêtres et les chrétiens adultes avaient constaté que, dans l'intervalle entre l'âge de la catéchèse préparatoire à la première communion et celui de l'admission dans la vie adulte, les jeunes n'avaient pas mûri leur foi. La catéchèse scolaire faisant défaut dans certaines écoles et les familles démissionnant de leur responsabilité chrétienne, les jeunes vivaient une sorte de

temps mort quant à leur encadrement religieux. Cette situation risquait de les désorienter, et d'ailleurs, beaucoup d'entraient eux abandonnaient déjà les messes dominicales et ne fréquentaient plus la paroisse.

Le diocèse a pensé combler cette lacune en organisant la pastorale des jeunes en vue de leur donner la formation qui ferait la jonction entre la catéchèse et l'entrée dans la vie adulte. Plusieurs groupes ou mouvements des jeunes tels que : les Bilenge ya mwinda (jeunes de lumière), les Kizito-Anuarite (jeunes martyrs d'Ouganda et la martyre religieuse congolaise), le scoutisme, la légion de Marie, le focolari, les charismatiques sont nés. Le diocèse a voulu lancer les groupes dans lesquels des initiateurs et encadreurs peuvent faire comprendre aux jeunes que l'avenir est entre leurs mains et qu'ils pourront le réussir s'ils le réalisent avec la grâce de Dieu.

L'apostolat des jeunes est un effort pastoral renouvelé pour la formation de la foi et l'engagement apostolique des jeunes. Cet effort est né des situations spécifiques et difficiles qui sont les nôtres à Idiofa et s'inscrit dans le cadre des options fondamentales nouvelles du diocèse. Dans cette pastorale, on propose aux jeunes le Christ comme Lumière de leur vie. Les jeunes cherchent à leur tour ensemble à la lumière de l'Évangile en quoi le Christ les appelle à se convertir, à changer de vie. Ensuite, par un comportement nouveau, qui tranche sur la vie habituelle des autres jeunes, ils veulent être ensemble lumière pour la vie de leurs frères.

Cet effort de formation religieuse et apostolique s'inspire et est soutenu par l'expérience ancestrale de l'initiation par étape. Il intègre par ailleurs l'esprit de groupe qui est celui des jeunes. Il s'agit d'une vie spirituelle et apostolique recherchée et vécue sein même de la vie des jeunes et assimilant toutes les valeurs qui leurs sont propres. Mais, l'immense effort déployé au sein de notre diocèse, au prix de grands sacrifices, demeure stérile par manque de moyens matériels. Les gens sont contraints d'abandonner les initiations et la formation. Le chemin à parcourir est long. Le diocèse ne compte que sur l'aide des Églises-sœurs des pays riches. Le problème majeur du diocèse est celui de l'autofinancement de ces groupes.

En principe, un diocèse digne de ce nom est celui qui dispose de tous les moyens spirituels et matériels propres de salut. Aujourd'hui, dans l'état actuel des choses, aucun des 47 diocèses du Congo ne peut prétendre se suffire à lui-même en matière

d'autofinancement ou d'autosubsistance. Les subsides qu'ils reçoivent, comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, ne couvrent que le tiers de leurs besoins. Pour les deux tiers qui restent ils doivent se débrouiller. Il est donc difficile de voter un budget pour cette pastorale et de faire fonctionner les différents mouvements des jeunes.

Par manque de moyens, l'enthousiasme et l'engagement des jeunes s'essoufflent; aucune motivation ne les incite à intégrer les mouvements apostoliques. Aucun projet pastoral ne vient susciter la motivation des jeunes. Leur exode vers les sectes devient une réalité quotidienne et un moyen de fuir l'inaction du diocèse à leur endroit. Toutefois, il faut reconnaître que le diocèse a dépassé le point de non-retour sur le chemin d'options pastorales renouvelées. Son regard est encore tourné vers l'étranger à cause de la communion ecclésiale avec les Églises occidentales. Le diocèse espère encore la charité de ces Églises et compte également sur leur aide fraternelle pour conduire en avant le peuple de Dieu qui est à Idiofa.

Bref, les jeunes sont la force de l'avenir et constituent la tranche importante de la population. Cette situation va de pair avec un encadrement religieux très ferme qui assure un environnement d'une stabilité solide. L'Église est peu ouverte aux remises en question et aux critiques et elle impose à tous sa logique et sa manière de concevoir les choses. De plus en plus, les jeunes deviennent minoritaires et un grand nombre parmi eux sont marginaux dans les différents services diocésains. À Idiofa, les jeunes seront la conscience critique du diocèse dans la mesure où ils inviteront les gestionnaires du diocèse à se convertir pour se mettre à l'écoute de la parole de Dieu et former une communauté où se vivent les aspirations humaines et les conditions spatio-temporelles.

5.2.5 La pastorale du nouveau charismatique

Le nouveau charismatique a pris naissance en milieu protestant et par la suite il est devenu l'occasion de rencontres entre frères et sœurs de différentes confessions chrétiennes. Dans l'Église catholique, il s'est développé d'abord chez les laïcs et ensuite les prêtres les ont joints. Il est un don de Dieu à l'Église et un moyen qui aide chaque chrétien à prendre davantage conscience de la présence et de l'action de l'Esprit-Saint reçu au baptême et à la confirmation. Et le fruit principal de l'Esprit-Saint est l'amour de Dieu et du prochain, la conversion intérieure, le renoncement, la redécouverte de Jésus, le goût de

l'Écriture, l'expérience renouvelée de la communauté chrétienne et l'engagement réel au service de la communauté et de la société. Déjà, en 1975, le Pape Paul VI déclarait que

les manifestations du Renouveau sont variées : communion profonde des âmes, contact intime avec Dieu dans la fidélité aux engagements pris lors du baptême, prière souvent communautaire où chacun s'exprime librement, aide, soutient, nourrit la prière des autres et, à la base de tout, une conviction personnelle qui n'a pas sa source uniquement dans un enseignement reçu par la foi mais aussi dans une certaine expérience vécue : on sait que sans Dieu, l'homme ne peut rien et qu'avec lui, par contre, tout devient possible; d'où ce besoin de louer, de le remercier, de célébrer les merveilles qu'il opère partout, autour de nous et en nous⁴²⁰

Le renouveau charismatique a suscité dans le diocèse d'Idiofa et partout ailleurs un réveil spirituel. Beaucoup de laïcs se sont engagés dans le travail pastoral. Il a apporté un souffle nouveau dans le diocèse par le fait que plusieurs personnes ont adhéré à la foi. Avec les sessions de formation, la lecture de la Bible, la prière plus approfondie, de nombreuses conversions se sont produites chez les jeunes comme chez les adultes. Des responsables du renouveau charismatique organisaient de nombreuses activités pour attirer les membres : effusion de l'Esprit, impositions des mains, confessions des fautes, des recollections. Pendant les rencontres, l'Esprit était à l'œuvre, car les participants priaient de façon spontanée et plusieurs parlaient en langue pour souligner la manifestation de l'Esprit.

Mais il faut reconnaître que le renouveau charismatique s'est développé précisément dans un contexte où beaucoup de familles connaissaient de sérieuses difficultés morales et matérielles : le chômage, le manque de ressources pour les besoins indispensables, les souffrances morales dues aux divorces et aux infidélités, etc. Ces difficultés ont poussées les gens à rechercher le courage et le soutien dans le renouveau charismatique. C'est dire que les motivations de ces chrétiens au départ n'étaient pas claires. Plusieurs cherchaient à y découvrir le merveilleux, les guérisons exceptionnelles, obtenir la protection ou la libération de leurs souffrances.

L'avantage de cette pastorale du renouveau est d'avoir touché beaucoup de personnes à un niveau personnel profond et de les avoir orientées vers Dieu. Bien plus, pour beaucoup de gens la découverte personnelle de la foi avait signifié une appréciation nouvelle du rôle des charismes prophétiques⁴²¹. Bref, cette pastorale a fait redécouvrir

⁴²⁰ PAUL VI, « Allocution au congrès international du renouveau charismatique de Rome », dans *Documentation Catholique*, 1975, p.10.

⁴²¹ VATICAN, LUMEN GENTIUM, N° 12.

également aux chrétiens la lecture ecclésiale de la Bible, des sacrements, de la liturgie, de la Vierge Marie et de la large vision des charismes et d'engagement social.

Loin d'être un repliement sur soi, une fuite de responsabilités, la vie de prière dans le renouveau a développé chez beaucoup de chrétiens un sens plus large de leur apostolat et une prise de conscience de talents qu'ils mettent au service de la communauté. C'est dans ce cadre que le diocèse s'est réjoui de l'engagement de plusieurs membres du renouveau dans les activités pastorales et sociales de leur paroisse, et des actions variées des groupes de prières à l'endroit des malades et des pauvres. Le renouveau a démontré à travers le diocèse l'action de l'Esprit-Saint qui guide le peuple de Dieu.

5.2.6 La pastorale de la légion de Marie à Idiofa

La pastorale mariale a été parmi les pastorales qui ont attiré beaucoup de fidèles à Idiofa. Dans toutes les paroisses, on rencontrait des légionnaires qui récitaient le chapelet avant le début de la messe. Pendant les funérailles, les légionnaires passaient la nuit à prier Marie pour accompagner le défunt auprès de son Fils Jésus. Cette pastorale a réussi à faire redécouvrir aux baptisés la piété à Marie comme première charismatique et celle qui nous précède tous par la docilité à l'Esprit et l'exercice des plus hauts charismes.

Dans la dévotion mariale, les chrétiens à Idiofa puisent la force pour faire face à tant d'épreuves en familles, en communauté, pour croire à l'avenir et à la victoire du bien sur le mal, de l'amour sur la haine, de la réconciliation sur les conflits. De cette pastorale simple et convaincue, les chrétiens ont saisi que Marie prie avec eux et pour eux, pauvres pécheurs, et cela est un paradigme de la réconciliation entre les êtres humains. Pour eux, Marie constitue un ferment spirituel de la fraternité sans frontière.

Selon le Pape Jean-Paul II, « la Mère du Rédempteur a une place définie dans le plan du salut, parce que »⁴²², « quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la Loi, afin de racheter les sujets de la Loi, afin de nous conférer l'adoption filiale. Et la preuve que vous êtes des fils, c'est que Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père (Ga 4, 4-6) »⁴²³. Le Pape et Vatican II resituent le sens du rôle et de la place qu'a Marie dans le mystère du Christ et sur sa

⁴²² JEAN-PAUL II, *La bienheureuse Vierge Marie dans la vie de l'Église en marche. Lettre encyclique Redemptoris Mater*, Canada, Fides, 1987, p.3.

⁴²³ *LUMEN GENTIUM*, n052.

présence active et exemplaire dans la vie de l'Église. Malgré cela, ce rôle et cette place de Marie sont loin de faire l'unanimité entre les chrétiens de différentes confessions.

Il faut comprendre que dans le domaine de la foi, deux attitudes extrêmes sont à éviter : d'une part, quand la foi devient conceptuelle, elle a tendance à enfermer les croyants dans des élucubrations théologiques et spirituelles. Cela débouche souvent sur des relents polémiques et des idéologies radicales. Mais, en ce qui concerne la Vierge Marie, les évangiles la décrivent comme la Mère de Jésus Christ dont les chrétiens de tous les temps se réclament être les disciples.

D'autre part, quand la foi se désincarne, elle a tendance à enfermer les croyants dans une espèce de piété populaire, loin des réalités quotidiennes. C'est le cas de la perfection pieuse et presque mielleuse où la Vierge Marie est représentée de façon magique comme celle qui accorde des faveurs à portée des mains. La Vierge Marie est connue grâce à son Fils; elle est le paradigme et le symbole de l'immensité de l'amour de la mère pour ses enfants.

Pour l'abbé Albert Kenfuni, recteur du grand séminaire Saint Cyprien,

cette problématique continue de nos jours à déchaîner les passions et montre à l'évidence que la personne de Marie est une des figures les plus controversées entre les chrétiens. En plus, avec la recrudescence des sectes qui marquent la religiosité populaire de leur impact, certains chrétiens catholiques se trouvent ballottés entre la dévotion mariale, la « mariophilie » d'une part, et d'autre part, « la mariolâtrie » et « la mariophobie ». Ce sont là quelques effets des attitudes paradoxales face au rejet ou à la remise en question de la vénération de la Mère de Jésus par certains mouvements religieux de réveil »⁴²⁴.

À Idiofa, la pastorale mariale s'essouffle pour plusieurs raisons : le manque de ressources pour payer les médailles, les chapelets, les sessions de formation pour les responsables, le pèlerinage, la visite des malades, etc. La plupart des légionnaires sont des hommes et des femmes qui, durant cette période de crise, vaguent à leurs occupations pour chercher comment survivre. Ce qui fait que leur participation aux exercices de piété et aux activités de la légion sont quasiment inexistantes.

Il est maintenant difficile de recruter les légionnaires parmi les jeunes à cause de l'exode de ces derniers vers les grandes villes à la recherche du mieux-être et du travail rémunérateur. Le groupe se retrouve avec des personnes d'un certain âge ou d'âge avancé

⁴²⁴ KENFUNI, A., *Marie. Sœur en humanité et Aînée dans la foi*, Kikwit, Le Palmier, 2007, pp.9-10.

qui ont du mal parfois à répondre à certaines exigences du mouvement. Matériellement le diocèse n'aide plus les légionnaires et ses responsables parce qu'il n'est pas à la hauteur de répondre à leurs besoins. Une ré-dynamisation de cette pastorale mariale rendrait beaucoup de service aux fidèles et aiderait à remonter le niveau de spiritualité des croyants et le respect à la Mère du Christ.

Conclusion

Ce cinquième chapitre nous a permis de réévaluer quelques avancées théologico-pastorales dans le diocèse d'Idiofa. Nous avons tenté de décrire dans un premier temps certaines théologies qui ont donné une impulsion théologique au diocèse, telles : les théologies d'adaptation, des pierres d'attente, d'inculturation, de reconstruction, de libération et contextuelle. Nous avons constaté que ce soit disant progrès est aujourd'hui interrompue, parce que toute la recherche théologique est financée à partir de l'extérieur.

Cette situation joue un rôle paradoxal dans la pratique théologique diocésaine; d'une part, elle engendre une complaisance dans les prises de position devant les questions épineuses sur lesquelles les opinions des bailleurs de fonds sont presque notoires. Ceci constitue un handicap notable à une recherche sérieuse, engageante et engagée, capable de changer les choses. À titre d'exemple, certains thèmes ou projets de recherche théologique sont censurés par les bienfaiteurs avant d'autoriser le financement. Les thèmes controversés sont souvent mis de côté.

D'autre part, cette dépendance financière sert souvent de prétexte pour masquer les complaisances théologiques; elle crée plus de peur que de mal et dévoile un certain complexe d'infériorité qui mine la contribution attendue des chercheurs d'Idiofa. Il faut reconnaître que la difficulté financière ne doit pas étouffer l'esprit de créativité et la recherche théologique, même si nous sommes dans un contexte de crise économique.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé les progrès pastoraux qui ont eu lieu au niveau diocésain, notamment en ce qui concerne la pastorale d'itinérance, des communautés ecclésiales vivantes, de réconciliation, des jeunes, de renouveau charismatique et de légion de Marie. Ces progrès ne semblent pas avoir donné le résultat attendu, les moyens financiers étant insuffisants, beaucoup d'activités pastorales n'ont pas été réalisées. À titre d'exemple, les programmes de visites pastorales organisées dans le

domaine de la pastorale d'itinérance n'ont pas été réalisés. Les communautés ecclésiales vivantes sont longtemps restées abandonnées à elle-mêmes. Ce qui fait que dans la pratique le processus lié à l'exigence de la pastorale de l'inculturation n'a pas été suivi et les gens sont restés insatisfaits. Certes, on pourrait croire que tout cela peut se faire bénévolement, mais les conditions de vie précaires des gens (et des prêtres) rendent bien difficile leur participation aux œuvres pastorales. La recherche de nourriture passe souvent avant tout. La « pastorale du ventre » au sens négatif du terme, a pris le dessus.

CHAPITRE SIXIÈME : Lecture théologique de la crise économique du diocèse d'Idiofa

Le cinquième chapitre a présenté et parfois mis en question plusieurs types de théologies et de pastorales censées être des acquis importants dans le contexte africain. Le résultat n'a pas été ce qu'attendaient les gens et leurs espoirs ont été déçus. La situation semble évoluer vers le négatif, car toutes les réalités de la vie sont maintenant présidées par la dynamique économique utilitariste monétarisée. Nous savons d'une part que l'argent est le nerf de l'apostolat, mais on peut quand même aller en mission sans argent.

Et quand l'argent est considéré comme la valeur principale qui s'introduit jusque dans le « temple » (Mt 21, 12-16), c'est le règne de la perversion qui s'installe, occasionnant pour ainsi dire le processus de dépersonnalisation, d'aliénation, de déshumanisation et d'instrumentalisation des personnes vulnérables, pauvres et sans défense, d'exclusion des institutions sous-équipées, au profit de nouvelles logiques politiques, culturelles, religieuses, sociales et économiques. Jésus fustige cette primauté donnée à l'argent au détriment de la dignité de la personne humaine garantie par la pratique de la Torah. Les textes Évangiles de Mathieu (Mt 23, 14-29) et Marc (Mc 7, 9-13) sont très clairs à ce sujet. Et selon Majid Rahnema, « la création partage tout avec ses créatures, nous donnant, à notre tour, le privilège de partager avec les autres. Puisque rien n'est réellement à nous, nous passons à d'autres les dons de la création, en maintenant fort les cycles de la vie »⁴²⁵.

C'est dans ce contexte que la problématique de la crise économique du diocèse d'Idiofa questionne toute l'Église congolaise. La réflexion théologique à partir de la situation de précarité et d'indigence des prêtres diocésains trouve ici un lieu privilégié de corrélation dans l'engagement de Dieu aux côtés des pauvres tel que l'exprime la tradition chrétienne, engagement auquel doivent être associées les communautés chrétiennes à la suite de Jésus-Christ. C'est la cohérence de cet engagement qui détermine l'enracinement et l'adéquation identitaire personnelle et communautaire de ceux et celles qui se réclament de cette tradition chrétienne.

Dans cette perspective, le présent chapitre se veut être une herméneutique de cette crise économique du diocèse en fonction du processus du salut et de l'évangélisation. Nous

⁴²⁵ MAJID RAHNEMA, *Quand la misère chasse la pauvreté*, Barcelone, Coéditions Actes Sud, 2003, p. 106

tenterons dans un premier temps de resituer la crise dans la conception moderne du salut et de pousser notre analyse vers la compréhension d'un salut global. Dans un monde où les gens sont interdépendants et où chacun existe dans un réseau de relations humaines, il est absolument indéfendable de limiter le salut à l'individu et à sa relation personnelle avec Dieu. La haine, l'injustice, l'oppression, la guerre et les autres formes de violence sont des manifestations du mal. Se soucier de l'humain, vouloir vaincre la famine, la maladie, mettre fin à la mégestion, au gaspillage des richesses et à la perte du sens fait partie du salut que les gens espèrent et auquel ils travaillent. Les chrétiens prient pour que « le règne de Dieu arrive et que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel » (Mt 6, 10). Il s'ensuit que la terre est le lieu de l'appel et de la sanctification du chrétien.

Dans un deuxième temps, nous interpréterons l'évangélisation, la pastorale sociale et la diaconie comme mission de l'Église, tout en cherchant à retrouver l'audace de l'Évangile à Idiofa. Nous terminerons en tentant de saisir comment vivre le temps de Dieu à Idiofa dans la dimension économique de nos pratiques chrétiennes.

6.1 La crise dans la conception Tiers-mondiste du salut

On a beaucoup parlé de salut horizontal, mais sans parler des moyens concrets qui permettent d'accéder à ce salut. Un des problèmes de notre Église locale est de dissocier le salut horizontal ou social du salut vertical. Ce dernier nous apprend à voir l'horizontal et celui-ci modifie le vertical. Le modèle horizontaliste est criblé d'inconséquences à la fois théologiques et pratiques, parce qu'on pense et on agit comme si le salut était à portée de main, à notre disposition et comme si nous pouvons le faire advenir tout de suite. C'est une conviction erronée, voire même hérétique. Le problème est d'articuler et de maintenir l'équilibre entre les deux conceptions du salut et de garder la tension constante entre le vertical et l'horizontal. Cet équilibre et cette tension nous permettent de mieux saisir nos défis.

Le salut ne dépend pas seulement de nos bonnes œuvres et les chrétiens n'ont pas de réponses toutes faites aux besoins de la société. Selon David Bosch, « les chrétiens se sont fait de trop grandes promesses, par exemple à Upsal et Medellin, où l'on fit des

déclarations prévoyant dans un futur imaginable que toute injustice, toute pauvreté et toute forme de servitude appartiendraient au passé et que le salut était à portée de main »⁴²⁶.

Une telle déclaration du salut était euphorique, trompeuse et pleine d'illusion et manquait sans doute de réalisme. La preuve est qu'aujourd'hui, partout dans le tiers-monde, les injustices et la pauvreté, ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi, parler du salut à portée de main dans le monde comporte le risque d'identifier salut et matériel. Par contre, le salut horizontal à outrance est moins dangereux que le salut vertical à outrance.

Ceci dit, les déclarations ronflantes sur la signification du salut posent aujourd'hui plus de questions qu'elles n'en résolvent. Dans la vie courante, les gens commencent de plus en plus à prendre conscience des limites de la croissance économique. Malgré le développement technologique, le salut matériel espéré n'est toujours pas atteint; les riches deviennent encore plus riches et les pauvres plus pauvres. Et même si les êtres humains peuvent ne vivre que de pain, aujourd'hui il n'y en a pas assez pour tout le monde en raison de structures qui semblent immuables. Ce qui fait que la crise s'accroît et les rêves de paradis à venir disparaissent dans la fumée d'interminables guerres.

Certains se demandent si cette tendance à concevoir le salut à partir du matériel seulement ne conduit pas inévitablement à relativiser la personne de Jésus-Christ. Sa place n'est pas toujours suffisamment exprimée avec clarté dans ce salut. On constate que les besoins du monde et leurs solutions sont développés dans des termes qui sont largement indépendants de Jésus Christ Sauveur de l'humanité.

Partant de ce constat, le diocèse d'Idiofa comme toute l'Église est appelé à témoigner de ce que Dieu a « fait une fois pour toutes, de façon absolument nouvelle, unique et définitive en Jésus Christ, pour le salut du monde »⁴²⁷. C'est le Christ qui accomplit le salut de toute chose et personne ne peut achever son œuvre. Ce salut est lié au bien-être de la personne humaine et la foi chrétienne est un facteur critique du programme moderne de l'économie. Chercher le bien-être des prêtres et des fidèles, les sortir de la misère et de la pauvreté en leur donnant un standing de vie, est une façon de les sauver. Dieu nous le démontre à tout moment dans les Écritures.

⁴²⁶ BOSCH, D., *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Paris, Karthala, 1995, p.536.

⁴²⁷ BOSCH, D., *Op.cit*, p.536.

Depuis l'Ancien Testament, Dieu ordonne au peuple d'Israël qu'il n'y ait pas de pauvres chez lui (Dt15, 4). Il rappelle également au peuple élu ses origines modestes et les conditions de sa survie en tant que peuple de Dieu. Presque tout le livre du Deutéronome est une forme de prédication ou de catéchèse rappelant au peuple la condition de l'alliance conclue par l'entremise de Moïse. La fidélité aux exigences de l'Alliance est la condition primordiale de la survie du peuple et de la réalisation de la promesse du salut. Au cœur de ces exigences se trouve le respect de la dignité humaine en toute personne et le souci du pauvre comme deux facettes de la même réalité dont Israël doit tenir compte pour se considérer comme « peuple de Dieu ». Il faut donc éviter de rétrécir la signification du salut qui ne consiste qu'à fuir la colère de Dieu et celle d'obtenir la rédemption de l'âme dans l'au-delà.

La rédemption n'est jamais le salut hors de ce monde, mais toujours le salut de ce monde. Le salut en Jésus Christ est le salut dans le contexte de la société humaine en route vers un monde de plénitude et de réconciliation. Jésus dans l'Évangile selon saint Jean comprend la préoccupation des gens et les invite à aller plus loin : « vous me cherchez, non parce que vous avez vu des signes, mais parce que vous avez mangé du pain et que vous avez été rassasiés. Ne travaillez pas pour la nourriture qui se perd, mais pour la nourriture qui se garde jusque dans la vie éternelle » (Jn 14, 27). Le salut apporté par Jésus ne concerne pas un seul aspect de la vie, mais l'intégralité de la vie humaine. Et Idiofa comme diocèse, doit s'inscrire dans cet esprit de salut intégral.

6.2 Vers un salut global

L'essentiel du message prêché par le Christ est le Royaume de Dieu (Mc 1, 14-15; Mt 4, 17), c'est-à-dire la transformation des structures de ce vieux monde. Sa vie, sa mort et sa résurrection réclament des cieux nouveaux et une terre nouvelle (Ap 21, 5) où il n'y aurait plus de mort, de pleurs, de cris, de peines, de faim, de misère. Ils prônent le renouvellement de toute créature (2 Cor5, 17) à l'image de Dieu.

Ce message du Christ presse l'Église à se mettre au service du peuple de Dieu. En un sens, la mission définit l'Église et c'est tout un programme individuel et collectif révélé par Dieu, que le modèle prophétique fait sien, scrute et écoute attentivement afin de s'y engager à fond.

Avec ce programme du Royaume, le début d'un monde nouveau est déjà possible sur terre tout en restant inachevé. Aux hommes justement et à l'Église, en particulier, de faire leur bout de chemin ou leur part. L'engagement pour l'amour, la justice, l'espérance et la plénitude de vie en Dieu sont des traits qui caractérisent les croyants qui adhèrent à ce programme du Royaume, à l'Évangile. Le droit des pauvres à la vie est, de toute évidence, une priorité de cet engagement.

Les défis du monde actuel posent à l'Église de sérieuses questions sur l'interprétation du salut. Ces nouveaux défis exigent de nouvelles réponses. C'est pourquoi, les circonstances actuelles de notre diocèse nous forcent à réfléchir à nouveaux frais sur le sujet, étant donné que les interprétations traditionnelle et moderne du salut nous montrent leurs limites. Le salut ne doit pas être compris de façon partielle ou personnelle, mais de manière globale.

De même, pour sauver le diocèse d'Idiofa de la problématique de la crise économique qui paralyse ses activités pastorales et son bon fonctionnement, il est important d'envisager la solution d'ensemble ou de considérer le problème dans son intégralité ou de sa globalité. Nous faisons nôtre les deux modèles de salut que nous propose l'Église universelle et décrit par David Bosch⁴²⁸ :

a) *Le modèle patristique* : ce modèle nous oriente vers l'origine et le commencement de la vie de Jésus, sa préexistence et son incarnation. Dans le contexte d'Idiofa, sortir de la crise nous invite à nous tourner vers le Christ pour connaître sa vie, sa mort et sa résurrection et comprendre que notre salut se trouve dans les deux extrêmes. Il faut mourir pour ressusciter; descendre plus bas pour remonter plus haut. En d'autres termes, il faut connaître la kénose pour être couronné d'honneur et de gloire. Plus concrètement encore, il faut reconnaître les failles de notre système de gestion qui n'a pas été selon les normes de l'Évangile.

b) *Le modèle d'interprétation éthique du salut* : c'est le modèle axé sur la vie terrestre et le ministère de Jésus. Lire les événements, les défis de notre temps et de notre milieu ou de notre diocèse à l'instar de la vie et de l'apostolat de Jésus. Il s'agit d'apprendre comment Jésus a répondu aux besoins des gens de son temps et comment il nous inspire par rapport à notre problématique. Le Christ ne nous sauve pas de façon partielle, mais de

⁴²⁸ BOSCH, *Op.cit*, pp.537-538.

façon globale. Il nous sauve en totalité : corps (matière) et âme (esprit)⁴²⁹. Ce modèle est important pour nous, parce qu'il introduit un élément plus dynamique dans notre compréhension du salut.

Il est nécessaire pour l'Église d'Idiofa de continuer à enseigner le service d'un salut global, intégral, total, qui dépasse tout dualisme entre le matériel et le spirituel, le religieux et le profane, le corps et l'âme, le présent et l'avenir. Il est tout aussi important pour elle, de trouver une issue ou d'élaborer un projet pastoral qui aille au-delà des attitudes négatives ou allergiques à l'égard de l'économique afin de servir la personne humaine tout entière. Il s'agit de prendre en charge ou en considération l'individu aussi bien que la société dans notre ministère de salut.

Ainsi, dans la détresse économique que vivent les gens d'Idiofa, on peut se référer au ministère de salut de Jésus. Car, aujourd'hui à Idiofa, comme au temps de Jésus, la misère, la pauvreté, la criminalité et le chaos social ont pris des proportions inestimables. C'est à une échelle sans précédent que les gens sont victimes les uns des autres et la pauvreté économique est devenue plus qu'une maladie.

Certes, dans la Bible, la richesse sémantique du terme salut montre que la réalité couvrait déjà une grande partie de la société juive et se présentait sous plusieurs facettes. Chez les prophètes, la pauvreté ou la misère relève avant tout de l'injustice et de la société. Ils insistent sur le respect et le souci du pauvre au sein de la communauté.

Le pauvre est celui qui, d'une façon permanente ou temporaire, se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance, d'humiliation, caractérisée par la privation de moyens [...] de pouvoir et de considération sociale : argent, rapports, influence, pouvoir, science, qualification technique, honorabilité de naissance, vigueur physique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelles. [...] Une telle définition peut inclure tous les frustrés, les laissés pour-compte, les sociaux, les marginaux⁴³⁰.

En nous appuyant sur cette définition, nous pouvons en déduire que la pauvreté se réfère davantage à une carence rationnelle et économique; elle plonge la personne ou l'institution dans une situation de déshumanisation, de perte d'honneur et de dignité, en l'isolant du reste de la communauté. Et c'est ce qui arrive actuellement à Idiofa. La carence économique s'accompagne de carences physiques, rationnelles, morales et plonge les

⁴²⁹ Lire ici, Joseph Moingt, *Foi et raison*

⁴³⁰ MOLLAT, *Les pauvres au Moyen Age*, Paris, 1978, p.14

prêtres et les fidèles d'Idiofa dans une condition d'infériorité sociale dégradante. Ce qui fait que les prêtres ont perdu le peu de dignité qu'ils avaient et les gens n'ont aucune participation active à la société; leurs relations se désintègrent et ils sont pris dans un mode de vie dont ils ne peuvent pas se libérer; la marginalité caractérise tous les aspects de leur existence⁴³¹.

Introduire du changement en tant que chrétiens dans cette situation de chaos économique, c'est apporter le salut. La constitution dogmatique *Gaudium et Spes* nous dit clairement que « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tout ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ »⁴³². Ainsi, « dans sa mission, l'Église constitue un mouvement de résistance contre toute manifestation de fatalisme et de quiétisme »⁴³³.

À ce stade, nous ne devons pas surestimer nos capacités ou celles des autres, mais nous devons poser des questions critiques à toutes théories actuelles d'autorédemption humaine. Le salut définitif ne sera pas fait des mains des chrétiens; il a un caractère transcendant et il ne vient que sur la route de la repentance et de l'engagement de foi personnel. Comme l'affirme encore David Bosch, « le caractère intégral du salut demande que le champ de la mission de l'Église soit plus global que ce n'a été traditionnellement le cas. Le salut est aussi cohérent, vaste et profond que les besoins de l'existence humaine »⁴³⁴.

En relisant le contexte économique actuel d'Idiofa, nous pensons que notre Église locale devrait être engagée dans le dialogue continu et permanent entre Dieu qui offre son salut et les gens qui, pris dans toutes sortes de maux, ont soif de ce salut. Malgré la pauvreté occasionnée par la crise économique, les prêtres sont obligés de proclamer le Christ mort et ressuscité en action et en paroles. Son incarnation et son identification aux pauvres et aux petits introduisent un changement radical; il devient le Pauvre par excellence qui est révélé par les pauvres (2 Cor 8, 9). Il est vivant pour transformer les vies humaines (Rm 8, 2) et pour vaincre la mort et toutes sortes de souffrances.

⁴³¹ Voir "*Binding the strong man*" Chead Meyers.

⁴³² *Constitution dogmatique Gadium et Spes* n01.

⁴³³ BOSCH, D., *Op.cit*, p.538.

⁴³⁴ *Ibid*, p.539.

Il est nécessaire de garder cette tension entre le déjà là et le pas encore, entre le salut qui est déjà une réalité à Idiofa et la plénitude du salut qui est à venir. Une nouvelle évangélisation et une nouvelle pastorale s'imposent pour éviter de tomber dans une conception erronée du salut. Le véritable salut commence ici bas, mais il ne s'y arrête pas.

6.3 Évangélisation, pastorale sociale et diaconie à Idiofa

L'Église a pour mission essentielle l'évangélisation de l'humanité ou de tous les peuples. La finale de Mathieu est assez claire à ce sujet : « Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps » (Mt 28, 20). Cet envoi confère à l'Église le mandat d'annoncer la révélation de Dieu et ses prescriptions. C'est une mission universelle; elle ne concerne pas une seule personne, mais toute la nature humaine.

Nous reconnaissons par ailleurs que l'essence de l'Évangile n'est pas de résoudre des problèmes temporels et la tâche essentielle de l'Église ne réside pas là non plus. Elle (Église) appelle à la conversion, à la foi, à l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ, à la préparation du retour du Christ et du royaume de Dieu à advenir. Cette parole de l'Église est en quelque sorte, parole de rédemption pour tous les humains. René Coste a raison d'affirmer que « ces convictions doivent être à la base de l'évangélisation sociale, bien qu'elle ait une tâche propre d'une grande ampleur »⁴³⁵.

Face aux systèmes économiques qui empêchent la vie et la foi, l'Église avec tous ses diocèses doit se comporter de façon double : premièrement, condamner avec l'autorité de la Parole de Dieu, toutes les convictions et toutes les formes de l'économie qui manifestement font obstacles à la foi, et c'est ce qu'elle fait déjà en République Démocratique du Congo. Deuxièmement, avec cette même autorité de la Parole de Dieu et avec les conseils des experts chrétiens, elle peut contribuer à telle ou telle réforme du système économique.

En agissant de cette manière, l'Église exerce son ministère pastoral et sa diaconie. Car le devoir urgent de l'Église et de ses diocèses est de vivre « l'Évangile dans tous les

⁴³⁵ COSTE, R., *Les dimensions sociales de la foi. Pour une théologie sociale*, Paris, Cerf, 2000, p.247.

domaines de la vie humaine : industriels, sociaux, politiques et internationaux »⁴³⁶. Dans la sphère de l'économie, il est important pour l'Église, que la propriété soit regardée comme une intendance dont il faut rendre compte devant Dieu et que la coopération entre le capital et le travail prenne la place du conflit.

En nous appuyant sur, Nous pouvons déduire de ce principe que la mission de l'Église d'Idiofa, dans le contexte de la crise actuelle, est de formuler des principes et d'affirmer l'idéal en actes autant qu'en paroles, tout en laissant aux consciences individuelles et aux communautés ecclésiales vivantes, le devoir de les appliquer avec charité. Le diocèse ou l'Église locale d'Idiofa doit croire que les témoignages prophétiques sont des impératifs normatifs de l'Évangile qui s'adressent à lui. Le diocèse doit rester en cette période de crise une communauté eschatologique qui oriente les prêtres et les chrétiens vers l'avenir du Royaume de Dieu en défiant tous les pouvoirs et en vivant en esprit de sacrifice.

Ceci dit, l'évangélisation et l'engagement socio-politique font partie de notre devoir chrétien. « Car ils sont des expressions nécessaires de nos doctrines sur Dieu et l'homme, de notre amour pour le prochain et de notre obéissance à Jésus-Christ »⁴³⁷. L'enseignement de Jésus sur le Royaume de Dieu est une référence claire à la seigneurie aimante de Dieu sur toute l'humanité. La Bonne Nouvelle du Royaume est un défi pour les structures de la société et l'Église est la voix des pauvres et des opprimés. Elle est censée mettre en œuvre une nouvelle évangélisation dont la visée définitive est le salut du genre humain et le Christ, « homme parfait », est proposé comme la réponse essentielle aux aspirations et aux besoins fondamentaux de l'humanité. Il demeure le point vers lequel convergent les désirs de tous les cœurs et la plénitude de leurs aspirations.

Pour mener à bien cette tâche, l'Église a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes, sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. Il importe donc de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique⁴³⁸.

⁴³⁶ COSTE, R., *Op.cit*, p.248.

⁴³⁷ *Ibid*, p.249.

⁴³⁸ COSTE, R., *Op.cit*, p.251.

Cette évangélisation doit s'enraciner dans la tradition prophético-pastorale; elle doit se faire sous le signe de la libération pour donner naissance à un christianisme singulier, de caractère populaire, indiquant des formes nouvelles de structuration ecclésiale et une force de changement dans le diocèse. Comme le dit Leonardo Boff,

l'évangélisation survient toujours dans un processus de rencontre entre la réalité historico-sociale et le message chrétien. Ce qu'on suppose est que la bonne nouvelle est le résultat d'une confrontation entre le donné historico-social avec ses contradictions et possibilités et la proposition de Jésus. Le caractère de bonne nouvelle n'est pas simplement garanti par le fait que l'Évangile soit répandu, mais par la capacité qu'il a de transformer la réalité mauvaise, déshumanisante et opprimante en réalité de liberté humaine et bonne. Quand cela se produit, alors existe l'évangélisation et le message de Jésus est vivant dans la pratique des personnes⁴³⁹.

La réalité des prêtres et des fidèles d'Idiofa est pleine d'immenses espérances qui émergent d'une crise économique et d'une mauvaise gestion qui paralysent les activités pastorales du sommet à la base. Face à cette antiréalité, tous les diocésains s'organisent, se conscientisent et cherchent à tracer la voie qui mène vers de meilleures formes de vie. Les différents mouvements chrétiens, les groupes des pastorales sociales et les communautés ecclésiales vivantes cherchent comment surmonter la contradiction qui s'installe entre les valeurs évangéliques et les anti-valeurs qui émergent actuellement dans la vie des diocésains. Comment faire pour que l'Évangile soit non seulement une promesse de vie éternelle, mais aussi une force pour nous faire obtenir ici bas une vie humaine et digne de ce nom?

Cette question nous renvoie à retrouver l'audace de l'Évangile à Idiofa. Car, sur le terrain, au moment où, un discours sur l'Église –témoin de l'amour est en vogue, il se déroule quelque chose de paradoxal : « la civilisation de l'anti-frère » ou l'irruption d'une civilisation conquérante interne et externe.

Face à cette situation, c'est la léthargie qui caractérise un grand nombre de diocésains, un manque de mordant devant ce qu'ils sont supposés connaître et combattre : tout ce qui menace la vie individuelle et communautaire, particulièrement par l'ingérence du pouvoir, de l'argent et de la richesse. Les prêtres diocésains et les chrétiens savent d'où vient cette menace. Jean Marc Éla estime que « la parole de Dieu se doit de sommer le

⁴³⁹ BOFF, L., « La nouvelle évangélisation, irruption de nouvelle vie », dans *Concilium* 232, 1990, p. 156.

pouvoir afin qu'il détaille –aux fins de débat- l'infrastructure des valeurs autour desquelles il s'obstine à organiser la société »⁴⁴⁰ ou le diocèse.

Or, au lieu de sommer l'économiste ou l'évêque de rendre compte de sa gestion et des valeurs sur lesquelles celle-ci se repose, les prêtres diocésains préfèrent parler d'un amour pour tous qui omet la justice, et refusent de voir en pratique la réalité économique des gens. On dirait ici que l'amour est prêché sous un ciel vide, sans rapport avec la vie sur le terrain.

Une telle vision mate et masque les incidences de ce message sur la foi vraie et sincère au Dieu de Jésus-Christ, ami des petits, des pauvres et des humbles. Jean-Marc Éla estime qu'il n'est pas suffisant pour l'Église et les chrétiens de confesser « une sorte de communion dans l'esprit ou une sorte de communauté de destin qui lie tous les chrétiens »⁴⁴¹, pour que se réalise le projet universel de Dieu au sein de chaque culture. L'amour universel ne signifie pas faire, vivre et dire la même chose partout et toujours, sans lien avec les particularités historiques.

L'enjeu de la réflexion est un défi pastoral qui se refuse à reproduire de façon robotique ce qui s'est toujours fait dans les Églises sans lien avec notre situation concrète. Car, l'échec du développement purement économique et la mise à mal de la biosphère par suite de la surconsommation des pays riches, nous invite à prendre conscience du droit au développement intégral. Il nous faut pour cela une pastorale sociale qui nous mette face à notre responsabilité sociale devant Dieu.

Cette pastorale sociale est la mise en œuvre de l'évangélisation et s'appuie sur l'engagement pour la promotion humaine. « Une telle promotion rentre dans le dessein de la promotion salvifique de l'homme et de la construction du Règne de Dieu, en tant qu'il tend à ennoblir la personne humaine dans toutes ses dimensions, d'ordre naturel et surnaturel »⁴⁴². La pastorale sociale met l'accent ou la priorité sur l'amour et le droit. Cette priorité conduit les chrétiens, en particulier ceux d'Idiofa qui ont connu la rébellion muleliste⁴⁴³, à préférer la voie de l'action non violente et de l'action sur l'opinion publique. Bref, cette pastorale sociale est :

⁴⁴⁰ ÉLA, J.M., *Ma foi d'africain*, Paris, Karthala, 1985, p.10.

⁴⁴¹ ÉLA, J.M., *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Églises d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993, p.128.

⁴⁴² COSTE, R., *Op. Cit.*, p.256.

⁴⁴³ Rébellion muleliste est une révolte menée par Mulele Pierre pour contrer le pouvoir de Mobutu et qui s'est terminée par un bain de sang à Idiofa.

1) *Une pastorale de la justice* : elle met l'accent sur la justice, le droit et le développement. 2) *Une pastorale de la paix* : elle insiste sur la culture de la paix, la prévention des fraudes et la résolution pacifique des conflits qui opposent les chrétiens et les prêtres. 3) *Une pastorale de l'environnement* : elle tient à la sauvegarde et à la gérance de la terre dont la crise économique et écologique actuelles révèle l'importance capitale. Dans ce contexte, il est utile de promouvoir un développement durable. 4) *Une pastorale de la charité* : qui favorise l'esprit caritatif à travers les institutions ecclésiales et l'engagement dans des institutions non ecclésiales, particulièrement dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la formation des consciences à la lumière de la foi, de la prière et des sacrements.

Cette pastorale doit s'exercer dans l'esprit de la diaconie qui nous appelle à l'oubli de soi, au renoncement et au service désintéressé du prochain, à l'exemple de Jésus qui s'est fait serviteur de tous et de Dieu. « Les mots diakonia (service), diakonein (servir) et diakonos (serviteur) sont les trois termes néo-testamentaires fondamentaux de la pratique de la charité (agape) »⁴⁴⁴. Ils nous apprennent que la vocation de tout disciple du Christ est d'aimer de la façon la plus totale et la plus concrète Dieu et le prochain. Les apôtres et les pères de l'Église l'ont compris et mis en pratique, suivant les possibilités de leur temps. C'est pourquoi la diaconie est le ministère qui incombe à l'Église de partager, de guérir et de réconcilier comme l'un de ses éléments constitutifs. Les prêtres d'Idiofa, à la suite des apôtres, doivent partager avec les autres ce qu'ils ont et ce qu'ils sont. Ils doivent par leur diaconie défier les structures ecclésiales qui sont centrées sur elles-mêmes et en faire des instruments vivants de partage et de guérison.

La diaconie doit être la base de l'engagement chrétien pour la restauration du droit et de la vie. Il faut donner la signification la plus large possible au concept de diaconie en l'appliquant à toute la mise en œuvre de la pastorale diocésaine et à toutes les activités par lesquelles nos frères chrétiens s'efforcent de promouvoir la justice, la paix, l'environnement et de rendre service à leur prochain. Cette pastorale et cette diaconie doivent dépasser « l'assistentialisme » qui n'est qu'une simple bienfaisance sans participation. Elles doivent chercher à éliminer la pauvreté, la crise économique diocésaine, moyennant la participation des prêtres et des chrétiens eux-mêmes au changement de leurs conditions de vie. Cette pastorale doit lutter continuellement contre la pauvreté économique

⁴⁴⁴ COSTE, R., *Op.cit*, p.261.

ou matérielle qui affecte directement la substance biologique des personnes. Cette lutte se fera au nom de l'Évangile, comme défi de l'évangélisation. D'où l'importance de retrouver une fois de plus l'audace de l'Évangile. Le point qui suit nous éclairera davantage.

6.4 Retrouver l'audace de l'Évangile à Idiofa

L'enjeu de Dieu nous oblige à redonner sens à la mission évangélisatrice en nous situant au-delà de l'Église elle-même ou du diocèse lui-même. Il nous faut accorder la priorité à la question de savoir comment nous devons servir le Royaume de Dieu par notre humble participation à la construction de notre diocèse. Et si notre mission pastorale n'enferme pas le salut dans le surnaturel seulement, nous devons revenir au Christ qui s'inspire lui-même du prophète Isaïe (Is 61, 1-2) pour se comprendre et penser son ministère messianique. Jean-Marc Éla a raison d'affirmer que « tout au long de sa mission, la figure du Serviteur souffrant est son centre de référence. Cette figure émerge des profondeurs de sa conscience, [...] l'enfant Jésus a grandi (Lc 2, 40) dans un environnement spirituel marqué par la foi au Dieu des pauvres »⁴⁴⁵.

L'Église catholique, au cours de son histoire, a toujours eu souci particulier du pauvre et de l'opprimé. Cette attitude est une expression de la fidélité au Christ qui a annoncé le Royaume à partir des pauvres et des exclus en se faisant solidaire d'eux. Elle est également une exigence de la fidélité à la tradition apostolique caractérisée par une valorisation de la dignité humaine des pauvres et des marginaux de la société contemporaine (cf, Ac 2, 44-45; 4, 34; 11, 29-30; Ga 2, 2.10; Jc 2, 2-6).

Certes, le rapport des chrétiennes et des chrétiens aux pauvres, aussi bien leur situation dans l'Église, que la position des croyantes et croyants par rapport aux pauvres, a connu un certain nombre de variations historiques et d'accentuations différentes selon les cultures, les lieux et les époques. Le Christ lui, a inauguré les temps nouveaux par des signes qui indiquent la réintégration sociale des marginaux (Mt 11, 5; Lc 4, 18). Son comportement constituait un défi et provoquait un bouleversement des hiérarchies établies. En faisant des nécessiteux les premiers du nouveau peuple de Dieu, le Christ opérait une véritable révolution (Mt 21, 31-32). Il ne s'agit plus de faire l'aumône aux nécessiteux mais surtout de les traiter en dignité égale à tout le monde.

⁴⁴⁵ ÉLA, J.M., *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2003, p.237.

En plus il s'identifie à chacun d'eux et proclame que l'homme défiguré par la maladie, la misère, mérite plus d'attention que tous les autres (Mt 25, 40). Ce faisant, Jésus se révèle comme le défenseur et le libérateur de tous les-laissés pour compte, les sans voix et les parias du monde. Avec lui, le pauvre ou la pauvreté est devenu le nouveau lieu herméneutique de la réalisation du Royaume de Dieu.

Dès lors, il faut reconnaître le mensonge de tout discours et de toute pratique d'Église qui ne resitue pas Dieu du côté du pauvre et de l'opprimé qui sont ses alliés. C'est à partir de là que ce que la Bible nous dit de Dieu prend sens. De même, l'Église nous fait briller sur son visage le signe de Dieu de la Bible lorsqu'à partir du premier évangéliste, elle articule le témoignage de résurrection avec la libération de tout ce qui opprime l'homme. Car le Dieu qui s'est manifesté en Jésus-Christ est la miséricorde qui va à la rencontre de toute misère⁴⁴⁶.

Si la mission du Sauveur se concentre sur les pauvres et les opprimés (Lc4, 18), la lutte pour la vie devient le signe primordial où l'Évangile doit être prêché avec la force de dénonciation de la situation économique que vivent les gens du diocèse d'Idiofa. Ainsi le débat sur la prédication du message évangélique change. Il se situe en profondeur dans les situations de précarité où se trouvent les prêtres et les fidèles à Idiofa. Comme au temps des prophètes, il faut descendre dans les lieux où les prêtres doivent cotiser de l'argent pour manger. Il nous faut descendre également dans les bidonvilles où l'on vend le malheureux pour de l'argent et où l'on condamne les jeunes filles à faire de leur corps une marchandise dans les quartiers insalubres ou sur les trottoirs de la ville.

Il faut apprendre à voir ce qui se passe avec les gens au fond des espaces de l'économie pour les libérer de ce nouvel esclavage. D'ailleurs, la Bible nous rappelle que le sang de tout être humain est précieux aux yeux de Dieu. Tel est le contexte réel où Jésus ressuscité envoie les chrétiens et les prêtres aujourd'hui pour être, comme nous l'avons déjà dit, la voix critique des sociétés qui tendent à écraser les faibles.

Les premières communautés chrétiennes ont naturellement pris le relais de la pratique de Jésus vis-à-vis des pauvres et de la pauvreté. Ces communautés avaient conscience que leur destin se trouve dans la fidélité agissante à l'Esprit du Christ. Il n'y avait pas de discrimination entre ceux qui possédaient et ceux qui n'avaient rien. L'idéal des Actes était sans cesse placé devant eux. Le christianisme des premiers siècles a donc humanisé en profondeur les relations sociétales; il a répondu aux défis de son temps et a

⁴⁴⁶ ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.237.

donné de la dignité aux pauvres et les a mis sur un pied d'égalité et de respect avec tous les autres humains. Nous pouvons conclure que l'Église du premier siècle jusqu'au début du quatrième siècle se considérait comme communauté des pauvres dans l'esprit de l'idéal deutéronomique renouvelé et approfondi dans la mémoire du Christ.

L'histoire de l'Église nous apprend que c'est à partir de la paix constantinienne (en l'an 313) que l'alliance hiérarchique *Église-État* a introduit une discrimination au sein des communautés chrétiennes. C'est à partir de cette période qu'apparaît la classe des simples chrétiens (plebs) de la base et celle des dignitaires (nobles) qui constituait la hiérarchie ecclésiastique. Celle-ci dominait la base et les clercs issus des familles nobles portaient des insignes de rang impérial. La diaconie ministérielle revêtait plus le caractère de pouvoir et de rang social que de service. C'était une véritable falsification de la mémoire de Jésus lavant les pieds de ses disciples.

Cette perversion du christianisme perdure aujourd'hui dans l'Église catholique. Dès lors, la compassion qui prévalait dans les premières communautés change de direction. C'est ainsi que la grande majorité des membres des communautés nouvelles émergentes sont démis du statut d'acteurs de la convivialité chrétienne. Dans cette dialectique, la charité chrétienne prend la forme de l'assistentialisme et du paternalisme. La stratégie pastorale est centrée sur l'aide et non sur la libération des assistés.

Cette lecture paradoxale a fait du secours un instrument de l'économie du salut. Saint Augustin a rappelé pourtant aux hommes que les faibles doivent être aimés pour eux-mêmes et non parce qu'ils permettent par leur pauvreté de faire l'œuvre de Dieu : nous ne devons pas désirer qu'il existe des malheureux pour nous permettre d'accomplir des œuvres de miséricorde. Il vaut mieux ne pas avoir besoin de donner du pain aux affamés et de vêtir les dénudés. L'amour qui donne à un être heureux que tu ne peux aucunement aider est plus authentique. Car lorsque tu aides un pauvre, peut-être désires-tu t'élever devant lui et qu'il te soit inférieur. Désire qu'il soit ton égal⁴⁴⁷.

Il faut reconnaître que cette immersion de l'Église dans les structures temporelles n'a pas eu que des impacts négatifs sur son identité et sa mission. Elle lui a aussi permis de méditer sur sa vraie noblesse qui lui vient de la pauvreté même du Christ. Ainsi, en luttant contre toute forme de misère, l'Église prend progressivement conscience de deux choses importantes : d'une part la vraie noblesse n'est pas à l'image de celle que nous présente ce

⁴⁴⁷ PAUL ARIÈS, *Op.cit.*, p.49.

monde et n'est pas liée à la possession ou non des biens matériels; d'autre part, elle se refuse de considérer la simple pauvreté matérielle comme une valeur évangélique. Il s'agit là d'une redécouverte du sens de la pauvreté qui rejoint celle des *anawim* (les pauvres de Yahvé) dans la Bible. Cette pauvreté se définit comme une disponibilité à Dieu et une profonde solidarité aux autres. C'est cette pauvreté même du Christ qui se dépouille de tout pour permettre à tout être humain de retrouver sa dignité de fils de Dieu.

Certains courants religieux prophétiques invitent encore l'Église aujourd'hui, comme au 12^{ème} et 13^{ème} siècles, à passer de « la libéralité envers les pauvres » à la « vie avec les pauvres »⁴⁴⁸. Il s'agit de vivre la tension dialectique permanente de *l'Ecclésia semper reformanda* (l'Église est toujours à reformer). Cette tension caractéristique de l'eschatologie vécue au quotidien montre que l'Église peut ou doit être la conscience du monde. Sa vocation est d'entraîner le monde vers son accomplissement total dans le Christ. En se manifestant comme servante dans les pauvres, elle révèle à chaque être humain sa dignité fondamentale et son égalité en humanité avec n'importe quel autre humain.

Vatican II a fait un pas de plus dans la redécouverte de l'identité de l'Église et de sa mission. Il a souligné la solidarité avec les pauvres comme étant primordiale pour la vie et la mission de l'Église dans les pays en voie de développement. Cette solidarité est d'ordre théologal et trouve son fondement dans l'action du Christ envers les pauvres. Les communautés ecclésiales vivantes invitent l'Église universelle à redécouvrir la praxis de ses origines. C'est là que se trouve les véritables enjeux ecclésiologiques pour l'Église du troisième millénaire :

être une Église pour les pauvres n'est pas suffisant. Être une Église avec les pauvres, bien que nécessaire, n'est pas encore assez. La situation des pauvres dont notre monde nous aide à redécouvrir l'origine de l'Église aux temps du Nouveau Testament, et nous demande de devenir à nouveau cette Église des pauvres – une Église vivant par la grâce de Jésus-Christ qui se fit pauvre pour notre salut, pour que par sa pauvreté nous puissions être riches⁴⁴⁹.

Il existe une corrélation entre le souci du pauvre dans la Bible et la pratique diocésaine vis-à-vis des prêtres et des fidèles d'Idiofa. Comme nous le savons, l'enjeu d'une ecclésiologie évangéliquement enracinée semble se jouer autour de la place des

⁴⁴⁸ Ces courants religieux dont certains ont été taxés d'hérétiques sont nés entre le 12^{ème} et le 13^{ème} siècle : les Patarins, les Pauvres de Lyon, les Vaudois, les Albigeois, les Humiliés, les Franciscains, les Servites et les Dominicains.

⁴⁴⁹ DE SANTA ANA Julio, *Op.cit.*, p.42.

prêtres et des fidèles pauvres dans le diocèse ou dans l'Église. Les prêtres et les fidèles sont-ils au centre de la vie diocésaine ou à la périphérie? Est-ce qu'ils sont sujets de l'Évangile?

L'absence de prise en compte de la pauvreté matérielle des prêtres et des fidèles à Idiofa peut être interprétée comme une érosion de l'enracinement du message évangélique. En ce sens, l'interaction avec la situation des prêtres et des fidèles d'Idiofa devient un prisme à travers lequel la teneur de l'Église du Christ est jaugée. En effet, ces prêtres et fidèles malheureux interpellent l'Église locale ou le diocèse à repenser son identité, à reformuler les priorités de sa pastorale en fonction des nouveaux lieux où le Dieu de Jésus-Christ parle au monde. La crise économique diocésaine pose à l'Église locale d'Idiofa la question de sa capacité d'être ferment d'humanisation et sacrement de salut au cœur d'une société où les personnes et les institutions vulnérables sont exclues de toute participation citoyenne responsable. Vatican II estime que

les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduit par l'Esprit Saint dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire⁴⁵⁰.

Par la voix de ses pasteurs, l'Église a souvent affirmé sa volonté de remettre le souci du pauvre au cœur même des préoccupations ecclésiales en stigmatisant les éléments de la civilisation contemporaine qui briment l'épanouissement intégral et harmonieux des humains : rapports sociaux viciés, dénuement matériel et mépris des défavorisés de toutes les collectivités humaines. Ces éléments forment le terreau qui engendre la pauvreté et la misère. Mais souvent, un fossé demeure entre le discours et la pratique concrète sur le terrain. Parfois, les responsables d'Église sont comme des pharisiens : « ils disent mais ne font pas » (Mt 23, 3). Cet écart entre l'enseignement doctrinal et la praxis chrétienne porte à faux les réflexions et les orientations pastorales de l'Église.

De fait, il ne suffit pas de prêcher, de promulguer les plus belles encycliques et de publier les magnifiques lettres pastorales. Il faut y mettre le poids du geste. Le Pape Paul VI

⁴⁵⁰ VATICAN II, *Gaudium et spes*, no 1.

disait que « le monde a davantage besoin de témoins que de maîtres »⁴⁵¹. La crise économique diocésaine nous ramène à cette réalité quand les prêtres cherchent d'abord du pain à manger et de l'argent pour se faire soigner. Dans les Évangiles, Jésus affirme que seules les personnes qui s'engagent dans les enjeux terrestres les plus vitaux du prochain peuvent se réclamer de Lui ou être ses disciples (Mt 25, 31-46).

L'édification de l'Église comme véritable communauté des croyants passe aussi par la mise en pratique de l'Évangile qui rappelle à tous les êtres humains qu'ils sont frères et sœurs. Tous sont contraints de vivre la solidarité la plus radicale, celle que révèle la crucifixion de l'esclave en dehors des murs de la cité. Il faut pour cela lutter contre le péché de l'exclusion multiforme qui n'accorde pas la place et la parole aux personnes et aux institutions sans moyens et sans ressources. Ce qui fait défaut actuellement, c'est l'engagement à côté de ces gens. Le diocèse ou l'Église locale d'Idiofa doit se montrer efficace par ses prises de position claires et des actions prophétiques concrètes vis-à-vis de certaines pratiques économiques ou de certaines gestions.

Car les situations de pauvreté et d'injustice obligent à reconsidérer l'Église-famille (thème privilégié du synode africain) en assumant le rôle prophétique qui n'a pas toujours été au centre des pratiques ecclésiales et des choix pastoraux en dépit des prises de position conjoncturelles ou des initiatives individuelles et isolées⁴⁵².

En revenant à l'Évangile, les prêtres et les autorités ecclésiastiques à Idiofa découvriront le vrai visage de Dieu à partir de la figure de celui dont tout le ministère était lié à l'attention à tous ceux qui, autour de lui, étaient touchés par la souffrance, la misère. Le Christ se considère comme envoyé pour soulager des hommes et combattre toute forme de marginalisation : il est venu libérer l'homme. Pour les prêtres et les croyants à Idiofa, il est important de prendre conscience de la nécessité de faire le deuil d'un modèle d'Église ou de diocèse ou encore de mission qui, jusqu'à présent, s'est surtout occupée de sauver les âmes. Il faut passer à une Église ou un diocèse qui s'engage dans la lutte quotidienne pour la vie que mène la population congolaise en général et celle d'Idiofa en particulier.

Face aux économes et aux responsables qui pillent les fonds et qui tuent les gens à petit feu par la faim, il faut prêcher l'Évangile par la parole et par les actes. Il ne faut pas se taire, au risque de manquer à sa mission. L'annonce de l'Évangile doit amener les prêtres et

⁴⁵¹ PAUL VI, « Allocution aux membres du conseil des laïcs (2 octobre 1974 », dans *Acta Apostolicae sedis*, vol.66, 1974, p.568.

⁴⁵² ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.237.

tous les chrétiens d'Idiofa à dénoncer et à combattre tout ce qui avilit et détruit l'homme. Tous les baptisés doivent s'impliquer dans la transformation de la vie diocésaine.

6.5 La prière engagée à Idiofa

Au-delà des formules apprises dans un système religieux où de nombreux chrétiens sont restés au stade du catéchisme, il faut tenter maintenant une expérience de méditation en réponse à la Parole de Dieu en Jésus-Christ. Vivre le temps de Dieu, c'est vivre le temps de prière et d'engagement qui sont une relation profonde avec Dieu. Il est ce Dieu vivant auquel le croyant ou le chrétien à Idiofa adresse sa prière et témoigne sa foi. Saint Jean dans sa première lettre est assez clair : « ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie – car la vie s'est manifestée- nous l'avons vu, nous en rendons témoignage » (1Jn1, 1-2).

La prière faite avec foi devient une réalité qui touche à la vie la plus intime de la personne humaine et l'incite à l'engagement quotidien, à répondre aux divers défis de son milieu. Elle établit les rapports de connaissance et d'amitié entre l'homme et son Dieu. Car, c'est en Dieu seul que l'homme peut trouver l'épanouissement parfait et éternel (béatitude).

L'essentiel de cette expérience qui affecte la profondeur de la vie d'un être humain, c'est ce regard renouvelé qui ouvre à une nouvelle manière de contempler le monde lui-même et oblige à enraciner la prière d'une nouvelle manière dans le Christ. Il s'agit d'un temps où l'être humain se concentre pour rencontrer Dieu et, faire, en un sens, l'expérience de son éternité. Dieu le Maître du temps, est présent en chacun des instants de la prière humaine⁴⁵³.

C'est en vivant ce temps d'intimité avec Dieu que les prêtres et les croyants à Idiofa retrouveront le chemin du bonheur par le travail bien accompli. C'est dans la prière et dans l'amélioration de leurs conditions de vie qu'ils reconnaissent et accueillent Dieu comme le centre de leur vie et du monde. Dieu est aussi la raison d'être de chaque être vivant. La Bible nous fait voir dans la prière et dans l'engagement, la reconnaissance et l'accueil, dans la foi, de l'amour de Dieu pour nous.

L'accueil de ce mystère transfigure peu à peu nos vies et la prière et le témoignage de vie sont importants pour tout chrétien désireux de vivre en profondeur sa vocation de baptisé. Il est donc urgent pour les croyants à Idiofa de retrouver non seulement la prière

⁴⁵³ ÉLA, J.M, *Repenser la théologie africaine. Dieu qui libère*, Paris Karthala, 2003, p.246.

chrétienne, mais aussi l'engagement pour les justes causes dans notre Église locale, en dehors du rosaire, du chemin de la croix, du salut au saint sacrement qui sont des dévotions ordinaires. Car, les pullulements des nouvelles religions obligent le diocèse et les communautés chrétiennes à faire l'expérience de la prière engagée, une manière spécifique de vivre en présence de Dieu dans la foi. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que l'explosion de la créativité religieuse contemporaine au Congo est un des plus graves problèmes pour nos différents diocèses.

Les dévotions introduites par les missionnaires laissent les congolais dans l'insatisfaction. Les nouvelles religions, comme nous l'avons vu au deuxième chapitre de ce travail, concentrent l'essentiel de leur activité pastorale sur la santé et le ministère de la guérison. C'est sur ces deux domaines que l'apostolat missionnaire s'avoue vaincu. Car, il n'a su ni assumer, ni convaincre les congolais désarmés dans les situations de quête de paix, du travail, de sécurité, de protection, de santé et de bonheur concret à l'ombre de leurs ancêtres. Jean-Marc Éla nous rappelle que dans la conception africaine, « la maladie est le résultat de l'agression des hommes vis-à-vis des autres; elle provient d'un système de violences et d'un ensemble de carences et de l'accaparement par une minorité des moyens de vivre dans la dignité »⁴⁵⁴.

Il convient d'être attentif à cette conception de la santé afin de la relier avec celle du salut. Ici, la maladie est un signal avertisseur d'une perturbation, d'un mal ou d'un malheur. Elle concerne la communauté, le village ou la famille. Il faut se mobiliser contre ce qui cause cette agression. On comprend dès lors que pour ceux qui sont baptisés, le potentiel libérateur de l'Évangile et du salut de Jésus-Christ doit être mis en relief. Autrement, ces évangélisés-sacramentalisés recourent aux pratiques et aux croyances magico-religieuses jugées contraires à la foi chrétienne.

Le manque d'attention à cette question ne peut qu'engendrer un drame économique pour la majorité des chrétiens vivant une aventure ambiguë en matière de la foi. La floraison actuelle des pasteurs ambulants trouve sa justification dans ce manque de prise en charge de ces questions vitales. Jean-Marc Éla y voit la cause de « l'état de concubinage religieux auquel aboutit une pratique de la foi qui s'avère incapable de susciter un langage à

⁴⁵⁴ ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.112.

partir de l'espace où notre âme respire. Chrétiens vous voilà malheureux! Le matin à la messe, le soir chez le devin! Amulette en poche, scapulaire au cou ! »⁴⁵⁵.

Cette vision de Jean-Marc Éla revêt toute sa pertinence quand on se rend compte qu'au Congo comme partout en Afrique, la maladie et la guérison sont en étroite complicité avec le monde invisible. Ce dernier

appartient à l'expérience de la foi des chrétiens d'Afrique, dans ces villages ou ces quartiers populaires où l'obsession de l'occulte exerce une fascination dont l'importance ne doit pas échapper l'attention des Églises. La recrudescence des pratiques de sorcellerie dont on pouvait penser qu'elles seraient appelées à disparaître avec les mutations de la société africaine nous oblige à considérer tout notre discours de foi en fonction du monde de la nuit dont on connaît l'emprise dans la vie des africains⁴⁵⁶.

Cette emprise va jusqu'à créer la peur du développement, la peur de mener une vie décente. C'est pourquoi le ministère de la prière de guérison doit être reconsidéré. Car l'influence et le rôle des devins est omniprésente dans les villes, les bidonvilles, les quartiers et les villages du Congo. Le phénomène est aussi vivant même dans les villes européennes et américaines où les exilés africains et congolais se trouvent retranchés derrière les gratte-ciel et les habitations à prix modique. Beaucoup continuent d'offrir cultes et libations aux mânes des ancêtres parce qu'ils sont sans travail, sans argent, malades et tourmentés. On ne peut donc pas minimiser cette réalité ou la repousser du revers de la main. C'est justement ici que trop d'hommes et de femmes éprouvent dans les Églises d'Afrique une sorte de trahison et de culpabilité. Cette situation oblige l'Église en Afrique et au Congo à

prendre Jésus au mot de son Évangile en mettant à profit le pouvoir qui lui a été donné d'imposer les mains et de guérir les malades (Mc 16, 18). [...] En définitive, c'est la Bible elle-même que nous devons relire à partir de la relation de l'africain à l'invisible afin d'assumer l'univers de la maladie et de la guérison pour y faire apparaître la force de salut inhérente à l'Évangile⁴⁵⁷.

La primauté du Christ de qui vient tout salut doit être précisée (Col 1, 15-20) et devant cette primauté, les mondes nocturne et invisible doivent s'incliner. De même, les conceptions magico-religieuses et socio-médicales africaines appellent « la Bonne Nouvelle de la

⁴⁵⁵ ÉLA, J.M., *De l'assistance à libération. Les tâches actuelles de l'Église en milieu africain*, Kinshasa, L'Épiphanie, 1981, p.2.

⁴⁵⁶ ÉLA, J.M., « Identité propre d'une théologie africaine », dans *Théologie et choc des cultures, Colloque de l'institut catholique de Paris*, Paris, Cerf, 1984, p. 31.

⁴⁵⁷ *Ibid*, p. 3.

descente de Jésus aux enfers (1P 3, 19-20) [...] la libération de l'homme africain menacé par le pouvoir occulte »⁴⁵⁸.

C'est également la vision du monde de l'homme et de la vie qui doit être touchée. Pour la sagesse africaine, « le monde est un faisceau de rapports indivisibles où le cosmique, l'anthropologique et le phylogénétique font un, et la vie, elle, est une donnée plurielle, un ordre et une structure. La vie ne se réduit donc pas au seul aspect biologique ni à la vie individuelle. Elle est totalité symbolique et sémiologique de l'être, avec sa personnalité de base marquée des déterminations, des réalités conventionnelles et instituées »⁴⁵⁹.

Dès lors, toucher à l'une de ces dimensions c'est toucher au tout de l'humain. Par ailleurs, appauvrir l'homme c'est appauvrir la communauté. En même temps, chercher à restaurer et à sauver la vie, c'est refaire tout l'homme, un monde, c'est aussi créer de l'harmonie entre toutes les instances précitées. Ainsi, l'échec ou le malheur apparaissent « comme un langage articulé par lequel on rend compte de l'ordre et du désordre du monde »⁴⁶⁰.

Le diocèse d'Idiofa doit en tenir compte. Il n'y a donc pas pour lui que la résolution des cas de conscience concernant la sacramentalisation et l'ordre dans la vie matrimoniale qui compte. Aux prêtres et aux gens d'Idiofa qui sont à la recherche de la sécurité matérielle, du bonheur et du sens de leur vie, il ne peut pas offrir uniquement le spiritualisme comme voie de salut. La conception africaine de la vie récuse tout réductionnisme facile. C'est la vie comprise comme totalité qui est le lieu où se cherche la pertinence de la foi et le surplus de sens du mystère chrétien. Le salut des gens d'Idiofa, comme nous l'avons affirmé plus haut, est donc une notion globale. Il invite le diocèse ou l'Église locale d'Idiofa à lier organiquement l'espérance chrétienne et les espérances terrestres. Selon Jean-Marc Éla, « la religion [...] ne consiste pas dans la recherche d'une récompense dans le ciel. L'africain attend de la religion des signes concrets du salut : guérison, solution aux difficultés de l'existence, protection contre les forces du mal »⁴⁶¹.

⁴⁵⁸ ÉLA, J.M., *Op.cit.*, p. 3.

⁴⁵⁹ *Ibid.*

⁴⁶⁰ ÉLA, J.M., *Ma foi d'africain*, Paris, Karthala, 1985, p. 79.

⁴⁶¹ ÉLA, J.M & LUNEAU, R., *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1982, p.191.

La religion des africains est donc une affaire de la vie totale, ici, dans le bas-monde, et dans le monde invisible. Elle englobe aussi bien leur pauvreté et leur richesse, leur esprit et leur corps, leur vie individuelle et communautaire. Elle ne se réfère pas à la fatalité et aux mythes de la punition, de faute ou de la malédiction. C'est une religion qui accorde une importance non négligeable aux dimensions individuelles et collectives des fautes dont on conçoit qu'elles se répercutent sur le sort communautaire et sur la santé personnelle.

Voilà qui invite l'Église du Congo en général et celle d'Idiofa en particulier à souligner davantage la réciprocité entre l'individu et sa société, à souligner le drame possible entre le péché et le salut et leurs conséquences sur la vie intérieure ou la vie de prière. Le bonheur de l'africain ou du congolais d'Idiofa, loin de consister en un renvoi automatique à l'au-delà, est d'abord en lien avec les réalités d'ici-bas. Le christianisme n'a pas à être proclamé uniquement comme une religion de l'au-delà ou à se contenter seulement des promesses d'une félicité. Les fruits du salut ou de la prière sont aussi et d'abord actuels, ici et maintenant avant d'être à venir. Donc, la vie promise en Jésus ressuscité, loin d'être seulement pour plus tard, au jour de la résurrection, est dès maintenant force de résurrection qui fait déboucher toutes les impasses possibles de nos morts sur la route de la vie. Jésus-Christ est le Dieu de la vie, le Dieu des vivants.

Il faut se demander s'il n'est pas nécessaire de procéder à une réinterprétation de l'Évangile à partir des situations actuelles où l'engouement pour les croyances ésotériques et l'attrait des mouvements mystiques signifient une crise des Églises d'Occident. Comme le dit encore Jean-Marc Éla,

face aux enjeux d'une société en désarroi et à l'épreuve de la modernité, le débat sur la spiritualité doit devenir un défi à la théologie elle-même dans la mesure où les africains ont besoin de se réapproprier le message évangélique comme un art de vivre par lequel ils réalisent leur vocation humaine et chrétienne⁴⁶².

En effet, au-delà de la religion populaire que nous ne pouvons évacuer sans créer le vide mortel, il importe d'ouvrir les chrétiens à une modalité de l'expérience de la foi qui ne peut être le privilège d'une élite. Le Christ dit à tous ses disciples : « soyez parfait comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48). Chaque chrétien est appelé à trouver le chemin qui conduit à la sainteté en lien avec l'idéal qu'il s'est fixé dans sa vie de foi. Ce défi met

⁴⁶² ÉLA, J.M., *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2003, p.248.

en jeu la capacité de l'homme congolais ou africain d'assumer sa propre histoire pour en faire une histoire de salut et de rencontre avec Dieu.

Nous devons avoir les yeux fixés sur le scandale du Christ crucifié pour découvrir l'amour de Dieu qui vient nous rencontrer dans notre diocèse. C'est là que nous prenons en mains la destinée de notre diocèse humilié par le scandale de la mauvaise gestion et qui cherche à se libérer de toute oppression économique. Dans cette perspective, il nous faut dépasser la prise de conscience du désarroi et des limites des dévotions traditionnelles et des transferts de spiritualités venues d'ailleurs. La quête spirituelle des chrétiens d'Idiofa ne peut trouver de réponse unique dans la seule confrontation de l'Évangile avec notre patrimoine culturel. Il faut nous ouvrir aux enjeux d'une humanité en quête de dignité et de liberté. « Autour de ces enjeux s'imposent à l'attention les lieux réels et concrets dans lesquels nous relisons cet Évangile aujourd'hui. C'est à partir de ces lieux qu'il convient d'inventer les foyers et les formes de spiritualités qui se cherchent dans les Églises locales »⁴⁶³.

Mais, on ne peut occulter le poids et la pertinence des défis inédits qui s'imposent à la vie au moment où il est nécessaire d'approfondir la réflexion sur l'appel à la sainteté à travers l'engagement de la foi. Malgré ou plutôt à cause de leur situation, pour de nombreux chrétiens d'Idiofa, la Bonne Nouvelle, c'est Dieu à l'œuvre dans leur histoire, aux côtés des pauvres et des petits, dans les réponses aux injustices du monde. On les entend dire : « Dieu est avec nous, Dieu nous aidera, Dieu voit tout, etc ». C'est dans la situation de souffrance et de secours que la mort et la résurrection de Jésus révèlent leur puissance transformatrice. Cette présence de salut est au cœur des croyants d'Idiofa et du Congo qui crient vers Dieu, le louent, le chantent et l'acclament. Pour ces gens ordinaires du village et des quartiers qu'on entend prier, s'il demeure quelque chose du ciel qui ne peut être trouvé sur terre, c'est justement « le ciel ». Pour eux, la présence divine commence déjà sur terre lorsque survient dans leur vie un changement inespéré qui, aux yeux de la foi, est une intervention de Dieu. Ce sont ces expériences de Dieu qui, au quotidien, fournissent une nouvelle clé pour lire l'Évangile.

Il est donc important de développer dans nos différentes communautés cette capacité de voir, de servir Dieu en toutes choses et de s'inscrire dans une perspective de foi

⁴⁶³ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.249.

où l'on peut vivre pleinement sa relation à Dieu sans séparer la prière et les luttes pour la vie. De nombreuses personnes à Idiofa disent qu'elles parviennent à tenir face aux épreuves de leur vie personnelle et collective, parce qu'elles s'appuient sur la spiritualité. Elles ont été amenées, compte tenu de leur capacité d'adaptation aux circonstances difficiles et aux contraintes d'un monde dur et féroce. Sans tambour ni tam-tam, elles vivent cette spiritualité en témoignant de leur foi par leurs actes, plutôt que par des discours et des théories.

C'est bien dans les situations concrètes qu'il convient d'accueillir dans la foi le sens de la Révélation vivante et de discerner la volonté de Dieu sur nos vies, notamment aux grands moments de l'existence, dans le quotidien de celle-ci. La prière jaillit toujours de la rencontre de l'homme avec Dieu dans la trame de l'histoire, à partir des situations critiques de l'existence concrète. On ne peut donc s'évader de ces situations pour s'élever vers Dieu. La prière est marquée par le milieu dans lequel les gens vivent. Il en va de même pour le diocèse d'Idiofa. Notre quête spirituelle est marquée par notre milieu et nos difficultés matérielles. Nous verrons dans quelle mesure la dimension économique des pratiques chrétiennes est importante dans cette rencontre avec Dieu.

6.6 La dimension économique des pratiques chrétiennes à idiofa

D'entrée de jeu, qui dit pratique s'intéresse au vécu, à la vie concrète, à la vie au quotidien. Cette question est capitale « au sens de ce qui arrive en premier, est économique. C'est la question de base de ce qu'il faut pour vivre... et vivre décemment : manger, boire, se vêtir, etc »⁴⁶⁴. Tout tourne autour de repas qui revêt une importance capitale pour la survie de l'être humain. Par exemple, « manger », c'est avant tout un fait biologique; C'est le fait de mâcher et d'avaler les aliments solides ou pâteux, afin de se nourrir et tous les êtres vivants sont obligés de se nourrir pour subsister. Cette vision s'offre d'emblée et s'impose à nous de toute évidence puisque à cette activité sont liées notre croissance physique et notre vitalité. Cette activité définit l'horizon de la subsistance et dialogue, de ce fait, de manière directe, avec l'instinct de conservation et marque la dépendance de tout être vivant à l'égard de la terre : « le sol sera maudit à cause de toi. C'est dans la peine que tu en

⁴⁶⁴ GAUTHIER, J.M., De la praxis chez les chrétiens ou les pratiques chrétiennes revisitées (Praxis ecclésiales, praxis des chrétiens, praxis sociale), dans *Précis de théologie pratique. Théologies pratiques*, Lumen vitae, Bruxelles, Belgique, 2004, p.140.

nourriras tous les jours de ta vie, il fera germer pour toi l'épine et le chardon et tu mangeras l'herbe des champs. À la sueur de ton visage tu mangeras du pain jusqu'à ce que tu retournes au sol car c'est de lui que tu as été pris » (Gn 3, 17-19). Cette dépendance est le signe essentiel de l'inconsistance de l'homme mais aussi un appel à se nourrir.

Il y a donc, ici, un éventail d'autres considérations à prendre en compte, situé en amont et en aval du scénario précis du manger. Manger suppose en effet la production puis la préparation des nourritures et implique l'adhésion à un code culturel qui détermine tout un rituel, notamment sur ce qui est comestible et ce qui ne l'est pas. Manger ne se limite pas au champ biologique, mais c'est un fait social, économique et culturel, et la Bible en témoigne avec éloquence.

Plusieurs fois par jour, l'homme vient à table prendre son repas, dans l'intimité familiale ou pour un banquet officiel; ce partage de la table crée entre les convives une communauté d'existence. La Bible considère le repas comme un grand geste humain : marque de politesse dans l'hospitalité (Gn 18, 1-7); (Lc 24,29) ou témoignage de reconnaissance (Mt 9, 11), signe de réjouissance à l'arrivée d'un parent (Tb 7, 9), au retour de l'enfant prodigue (Lc 15, 22-32) , il peut devenir action de grâce au Dieu Sauveur (Ac 16, 34).

Par expérience, les sages ont tracé des règles de conduite dans les repas : simples conseils de tempérance (Pr 23, 20; Si 31, 12-22) ou de prudence (Pr 23, 1; S 13, 7), préoccupations de rectitude morale (Si 6, 10; 40, 29). Les sages ont surtout prédit le malheur à qui ne respecte pas les lois de l'hospitalité et condamné celui qui trahit le lien créé par la communauté de table (Ps 41, 10). Dans le yahvisme, tout repas comportant de la viande avait un caractère sacré (1S 14, 31-35) et tout acte religieux solennel comportait un repas sacrificiel (1S 9, 12).

Les traditions diverses s'accordent cependant sur un point important : le repas sacré serait un rite servant non à créer, mais à confirmer une alliance, qu'il s'agisse de l'alliance entre les clans (Gn 31, 53) ou de l'alliance de Dieu avec son Oint (Is 9, 22), avec ses prêtres (Lv 24, 6-9), avec son peuple (Ex 24, 1; Dt 27, 7). C'est ainsi encore que le repas pascal est un mémorial des merveilles du début de l'alliance (Ex 12-13) et la manducation des prémices, un rappel de la providence continuelle qui veille sur les siens (Dt 26). Le

Deutéronome systématisé cette pensée en subordonnant le thème du repas à celui de la fête joyeuse en présence de YHWH (Dt 12, 4-7).

Dans le Nouveau Testament, la fête des repas humains prend son sens quand Jésus s'y rend présent et confère à ces derniers leur pleine valeur. Il est invité à la table familiale de Lazare (Lc 10, 38-42) et au banquet de nocés de Cana (Jn 2, 1-11); Il a accepté l'invitation de Simon le pharisien et a accueilli l'aveu de la pécheresse repentante (Lc 7, 36-50). Sans scrupule, il a partagé la table avec Mathieu, le publicain (Mt 9, 10) et avec Zachée (Lc 19, 2-10); il a rassemblé les siens dans la communauté de table, a prononcé lui-même la bénédiction (Mt 14, 19; 15, 36) et a assumé les lois de l'hospitalité; il a recommandé l'humble choix de la dernière place (Lc 14, 7-11) et le souci du pauvre (Lc 16, 21). Jésus lui-même a dressé la table dans le désert pour la multitude des affamés (Mt 14,15-21) et après Pâques, c'est au cours d'un repas que le Ressuscité s'est fait connaître des siens (Lc 24, 30; Jn 21, 13).

Ces repas réalisaient déjà les annonces messianiques de l'Ancien Testament en procurant les dons de Dieu : joie (Mt 9, 15); pardon (Lc 7, 47), le salut (Lc 19, 9), retour à la félicité du paradis et le renouvellement des miracles de l'Exode (Jn 6, 31) et Ex 16, 18). Ces œuvres du Christ annoncent aussi un autre banquet, l'eucharistie et à travers lui, le festin eschatologique. La première communauté de Jérusalem a pensé revivre les repas avec le Ressuscité (Ac 1,4) en renouvelant « la fraction du pain » dans la joie et la communion fraternelle (Ac 2, 42-46).

Selon saint Paul, la condition primordiale de la participation à l'eucharistie est en effet, la charité (1Cor 11, 17-33) et chaque repas sacré est un « sacramental », car quiconque mange de ce pain est avec le Seigneur, et par lui avec tous (1Cor 10, 17). Pour Jésus, tous ceux qui répondront à l'invitation du roi par la foi prendront place au festin du royaume avec Abraham, Isaac et Jacob dans le Royaume des cieux (Mt 8, 11); et si les serviteurs sont fidèles à veiller, le Maître « se ceindra, les fera mettre à table, et, en passant de l'un à l'autre, il les servira » (Lc 12, 37).

On voit dans les Écritures que le partage de « table » crée une communauté d'existence entre les convives, développe le sens de l'hospitalité, procure la joie et le plaisir mais aussi le drame et même les injustices. Tout cela forme une part du bonheur que l'homme recherche : « rien de bon pour l'homme, sinon de manger et de boire, de goûter le

bonheur dans son travail » (Qo 2, 24). Jésus dans l'Évangile de Mathieu situe le partage comme condition d'accès au salut. C'est dans le geste de partage de pain, de l'eau, de linges et dans la mise en pratique quotidienne de sa parole que l'entrée dans son Royaume devient facile (Mt 25, 35-36). Lui-même se reconnaît dans ces petits gestes ordinaires d'attention à l'égard de l'autre. Selon Jean-Marc Gauthier, « ce qui est exprimé au singulier dans l'Évangile de Mathieu peut aussi s'exprimer collectivement : le salut concerne l'économie dans la complexité de production et de consommation des biens et services, et dans la manière de les partager pour que vivent bien tous et chacun »⁴⁶⁵.

Les pratiques chrétiennes sont importantes pour l'économie. Elles sont liées et ne peuvent pas se détacher d'elle,

puisqu'à se jouent, très concrètement et très pratiquement, la vie et la survie des gens de toutes conditions, de toutes cultures, de toutes races. La question de la « fraternité universelle », qui est une question religieuse et politique, est aussi et d'abord une question économique que l'on peut traduire, à partir d'une certaine culture, comme la question du pain partagé mais qui pourrait être aussi, en d'autres cultures, être celle du riz partagé, du mil partagé⁴⁶⁶.

Dans les Évangiles, la corrélation entre la problématique de partage du pain et les pratiques chrétiennes est fondamentale. Ces pratiques judéo-chrétiennes visent l'équilibre, la socialisation et la solidarité entre les personnes. Car le refus de partager le pain avec l'autre crée des problèmes et incite les gens à se résigner et à être confinés à une espèce de ghetto social. Ce refus remet en question l'interprétation traditionnelle de l'Église-famille-de-Dieu jusque dans la mémoire de ses origines. Et s'il est vrai que cette ecclésiologie postule « l'incircornabilité » du sens et de la pratique du respect de la dignité de la personne humaine, la réalité du manque de pain doit nous pousser à une réflexion théologique dans la perspective d'une contextualisation concrète et réaliste du salut accompli en Jésus-Christ pour tous les hommes.

Sous cet angle, nous considérons que les dimensions existentielles des communautés et des personnes sont constitutives du salut. Elles permettent à l'Église de mettre les personnes humaines et leurs besoins existentiels au cœur de ses orientations théologiques et pratiques. C'est donc à un salut qui répond aux situations existentielles réelles de ce monde-ci que doivent s'enraciner les pratiques des communautés chrétiennes.

⁴⁶⁵ GAUTHIER, J.M., *Op.cit*, p.140.

⁴⁶⁶ *Ibid.*

Jésus lui-même le démontre dans la multiplication des pains (Mc 6, 30-44; Mt 14, 13, 21; Lc 9, 10-17; Jn 6, 1-15).

Avant d'être eucharistique, ce thème (de partage de pain) est d'abord un thème économique et il demeure économique même quand il devient eucharistique. Autrement dit, il n'est pas possible de rendre compte pleinement de la foi et de la pratique chrétiennes sans intégrer à la pratique du partage symbolique du pain eucharistique la pratique très concrète du pain économique⁴⁶⁷. Les premières communautés chrétiennes l'ont si bien démontré dans leurs rencontres de prière et dans leur vie quotidienne. Après qu'on se soit aperçu que les veuves étaient oubliées et qu'on y ait remédié, personne n'était dans la gêne. Ils apportaient un surplus de pain pour partager avec les plus pauvres.

Cela dit symboliquement à quel point le partage des biens et des services est au cœur des pratiques chrétiennes, au cœur du salut. La science économique comme nous le savons,

est la science de l'administration des ressources rares. Elle étudie les formes que prend le comportement humain dans l'aménagement de ces ressources; elle analyse et explique les modalités selon lesquelles un individu ou une société affecte des moyens limités à la satisfaction de besoin nombreux et illimités⁴⁶⁸.

Elle établit le contraste entre la rareté des ressources et la limitation des moyens d'un côté, et, de l'autre, la multiplicité et l'illimitation quantitative des besoins. L'humanité dispose de ressources suffisantes pour satisfaire les besoins fondamentaux de tous les humains. La rareté n'est pas un en-soi, comme en témoigne bien Idiofa, mais la conséquence d'une irresponsabilité. C'est un problème de responsabilité personnelle et collective. Aujourd'hui au 21^{ème} siècle, « l'économie peut être interprétée comme l'ensemble des savoirs contrôlés par les sciences qui concerne la formation de l'homme par l'homme grâce à l'emploi rationnel des choses comptables »⁴⁶⁹.

Il ne s'agit plus seulement de satisfaire des besoins, mais de contribuer à la construction de la personnalité humaine et à la croissance qualitative de l'espèce humaine. L'« avoir » est mis au service de l'« être » et l'économie doit devenir une économie de tout l'homme et de tous les hommes. C'est l'homme qu'il faut mettre au cœur de

⁴⁶⁷ GAUTHIER, J.M, Op.cit, p.140

⁴⁶⁸ BARRE, R.& TEULON, Fr., *Économie politique*, Paris, P.U.F, 197, p.13.

⁴⁶⁹ SCHUMPETER, J., *Histoire de l'analyse économique*, Paris, Gallimard, 1983, cité par COSTE, R., *Les dimensions sociales de la foi. Pour une théologie sociale*, Paris, Cerf, 2000, p.444.

l'économie et non pas les choses ou les marchandises. On fait de l'homme un véritable esclave de l'économie quand le besoin l'oblige à accepter pour survivre un travail dégradant. En réalité, l'économie est au service de l'homme même et non des choses. Comme le remarque René Coste, « théologiquement, nous sommes au cœur de la gérance responsable de nos ressources terrestres confiées par le créateur à l'humanité entière et pour l'humanité entière -ce qui met en cause tout accaparement de pouvoir et de jouissance à leur égard »⁴⁷⁰.

Aujourd'hui, la force qui met en présence et en rapport les hommes est celle de leur égoïsme, de leurs profits particuliers, de leurs intérêts privés. René Coste espère que

la morale refusera de toutes ses forces l'homo oeconomicus benthamien, qui est responsable des graves déficiences sociales de la mondialisation économique et financière en cours : cette tradition benthamienne que Keynes a sévèrement dénoncée comme le ver qui a corrompu la civilisation moderne et est responsable de sa décadence morale; probablement l'hérésie la plus effrayante qui ait jamais eu prise sur un peuple civilisé⁴⁷¹.

Cette mentalité du capitalisme sauvage et ses politiques sont la cause des luttes sociales et les gens réclament une justice fondamentale. L'économie moderne s'éloigne de plus en plus de la visée qui est l'amélioration des conditions de vie de tous les humains au profit des intérêts égoïstes. Les acteurs économiques sont tenus responsables dans la méconnaissance de la dignité de tout être humain et des éléments fondamentaux de l'éthique universelle. Ils rejettent du revers de la main l'option fondamentale proposée par la foi chrétienne. Les petits et les pauvres comme nous avons dit plus haut, sont mis de côté.

Ce n'est que dans l'écoute du plus petit, et dans celle de l'homme qui souffre, que notre civilisation technique deviendra vraiment humaine. Il n'existe de question éthique et de dimension spirituelle que dans la mesure où l'on réintègre au cœur de l'action le visage de l'homme, dont celui du plus petit et celui du souffrant sont les expressions les plus authentiques⁴⁷².

Le prophète Isaïe pose avec force les démarches essentielles de la foi d'Israël. Le jeûne et la prière ne prennent sens aux yeux de Dieu que si cette exigence fondamentale est loyalement mise en œuvre : « ne savez-vous pas quel est le jeûne qui me plaît? Oracle du

⁴⁷⁰ COSTE, R., *Op.cit*, p.445.

⁴⁷¹ COSTE, R., *Op.cit*, p.445.

⁴⁷² *Ibid*, p.446.

Seigneur Yahvé : rompre les chaînes injustes, délier les liens du joug; renvoyer libres les opprimés, briser tous les jougs; partager ton pain avec l'affamé, héberger les sans-abri » (Is 58, 6-7).

Ainsi, toute violence, toute oppression, toute exploitation de l'homme par l'homme sont exclues. Elles doivent donc cesser immédiatement. Plus encore, il est important d'adopter une attitude de don et de partage. Pour les chrétiens, elle est une exigence concrète sur les plans personnel et collectif. Elle est également l'une des options qui manifestent le mieux le principe herméneutique fondamental des dimensions sociales de la foi. C'est pourquoi, pour Jean-Marc Gauthier,

la question économique, celle des biens à produire, à gérer, à consommer, à partager par excellence celle de la convoitise et de la guerre possibles. Et le possible s'est avéré, pratiquement impossible à éviter dans l'histoire et la condition humaines. Que de guerres faites à cause du désir de posséder « le bien d'autrui »; que de guerres amplifiées, sinon engendrées, par le désir d'augmenter le marché économique des armes, entre autres⁴⁷³.

La résistance à la convoitise et à la guerre est essentiellement chrétienne. Elle est une pratique fondamentale qui passe économiquement, par celle du pain partagé, de la justice à faire.

En Afrique traditionnelle, on ne refuse la terre à personne et lorsqu'on dit à un étranger : « mon frère, voici cette terre, tu mangeras ici », cela signifie qu'il faut partager sa richesse, son pain avec l'autre. Et dans cette Afrique des villages⁴⁷⁴, le repas joue un rôle important dans le registre symbolique. Il existe tout un rituel royal du repas : le chef mange en réclusion, son repas est préparé par des personnes bien déterminées et certaines catégories d'aliments lui sont interdites. Mais toutefois, il réussit à partager le repas avec ses sujets.

Dans la vie quotidienne, la consommation des aliments connaît une ségrégation : il existe des aliments pour les hommes, pour les femmes et pour les enfants. Au cours des banquets sacrés par exemple, les sorciers consomment la « chair humaine » censée leur assurer des forces supra-humaines. Ce qui veut dire que les membres des sociétés secrètes et des associations initiatiques ont leurs repas et leurs interdits alimentaires. Ainsi, dans cet univers africain, partager le repas ou manger veut aussi dire accumuler, exploiter et dans le

⁴⁷³ GAUTHIER, J.M., *Op.cit*, p. 140.

⁴⁷⁴ ÉLA, J.M., *Afrique des villages*, Paris, Karthala, 1982.

langage symbolique du monde invisible africain, on dit, par exemple, de quelqu'un qui est riche, qu'il a un boa qui mange l'argent des autres ou encore d'un patron qu'il bouffe l'argent de ses ouvriers lorsqu'il les paie mal et les exploite.

En définitive, aujourd'hui plus qu'hier, et par ce « temps de disette », « partager » ou « manger » devient à Idiofa, au Congo et en Afrique un enjeu politique majeur. Dans les contextes de pénurie aggravée, écrit Achille Mbembe,

ce sont les systèmes de parenté qui garantissent aux individus la sécurité sociale que l'État post-colonial n'est pas parvenu à assumer comme l'une de ses fonctions [...]. Or, il (l'État) demeure le lieu central où s'opère, sinon l'accumulation, du moins le stockage des rares biens venus de l'extérieur ou prélevés localement. Il s'ensuit que pour échapper à la disette, il faut se lier au système étatique, soit directement (sous forme d'un emploi rétribué), soit de manière différée (ceux des parents qui y ont accédé se chargeant de redistribuer, et le manquement au devoir de redistribution pouvant être sanctionné symboliquement). Mais pour garder le soutien des parents, il faut leur donner à manger. Très souvent, nourrir les siens équivaut à lutter pour eux, en leur nom, pour les postes mis en concurrence au niveau de l'appareil d'État⁴⁷⁵.

Cette obligation de donner ou de partager crée un système de dépendance et de réciprocité où les dominants sont soumis à des devoirs de redistribution et où les dominés doivent allégeance à leurs protecteurs. Ce système fondé sur son propre intérêt ou sur la manducation (même s'il y a solidarité dans celle-ci) donne lieu à la corruption et à la captation des prébendes. Jean-François Bayart soupçonne les Églises africaines de pratiquer la politique du ventre. « Ces Églises chrétiennes sont frappées du même mal débilitant que les institutions : les luttes fractionnelles qui, en religion comme en politique, s'exacerbent à l'occasion des successions paroissiales ou épiscopales et qui ont pour enjeu l'accès aux ressources ecclésiales »⁴⁷⁶.

Le vrai problème est ailleurs. Les prêtres et les évêques, héritiers des pratiques missionnaires, sont identifiés aux « élites » et considérés comme « nantis ». Pour le commun des chrétiens, « le patron de l'Église locale, c'est l'évêque, et l'Église sa chose. C'est lui qui a l'argent, peut-être beaucoup d'argent, pour nourrir et soigner les pères et les

⁴⁷⁵ MBEMBE, A., *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988, pp.158-159.

⁴⁷⁶ BAYART, J.F., « Les Églises chrétiennes et la politique du ventre : le partage du gâteau ecclésial », dans *Politique Africaine* no35, 1989, p.13.

sœurs, pour payer les maîtres et les catéchistes, pour secourir et dépanner les nombreux nécessiteux qui le sollicitent »⁴⁷⁷

Bref, la problématique de manger, de boire, de se vêtir porte une urgence liée à la question de la juste répartition des biens que produit la terre. Priver quelqu'un de manger, de boire, de se vêtir devient une faute et l'accès à table passe par l'obligation du travail. L'encyclique du Pape Léon XIII a surtout porté sur la défense des droits humains des travailleurs et sur celle du droit de propriété privée des moyens de production, à la condition que soit précisée et mise en œuvre la responsabilité sociale. Il critiquait de façon rigoureuse le capitalisme sauvage qui échappe au contrôle du pouvoir politique. Il a préconisé la réforme et « a dénoncé avec vigueur la loi d'airain selon laquelle le loueur de forces physiques ignore dans le travailleur-machine et dans la machine-travail la sueur de l'homme grâce à quoi celui-ci doit pouvoir gagner son pain et celui des siens »⁴⁷⁸.

Les chrétiens doivent se rendre compte que l'auteur, le centre et le but de toute vie économique est l'homme. Ils ont l'obligation de mettre en pratique l'Évangile, car la question du pouvoir et du pain partagé est au cœur des pratiques humaines. C'est une question qui suscite de multiples convoitises et entraîne d'innombrables guerres dans tous les milieux et dans toutes les époques. Cette question devient plus qu'une urgence dans le diocèse d'Idiofa, car c'est toute sa pratique évangélique qui est mise à l'épreuve.

Conclusion

Ce sixième chapitre nous a permis de situer la crise économique diocésaine dans le processus du salut et d'évangélisation du diocèse. Nous avons dans un premier moment replacé la crise dans la conception moderne du salut et nous avons souligné l'attachement des gens au modèle horizontaliste de l'Église qui les incite à penser et à agir comme si le salut était à la portée de main ou déjà à notre disposition. Le salut ne dépend pas de nos bonnes œuvres ; il est toujours en devenir et il ne dépend pas de la réussite matérielle ou de la pauvreté. Une telle conception relativiserait la place de Jésus-Christ comme Sauveur dans le monde et dans la vie des gens. Le salut doit être compris de façon globale, c'est-à-dire dans la transformation des structures de ce monde. Avec Jésus, le monde nouveau est déjà possible sur terre, tout en restant inachevé.

⁴⁷⁷ PENOUKOU, E., *Églises d'Afrique. Proposition pour l'amour*, Paris, Karthala, 1984, p.29.

⁴⁷⁸ COSTE, R., *Op.cit.*, 448.

Dans un deuxième moment, nous avons interprété le processus d'évangélisation et de pastorale sociale de l'Église pour mieux comprendre la réussite et l'échec de la mission dans notre milieu. Nous avons tenté de savoir ou de comprendre comment l'Église se comporte face aux systèmes économiques qui nuisent à la vie humaine et chrétienne. Nous avons reconnu que l'Église se comporte de façon double : elle condamne avec l'autorité de la parole de Dieu et contribue à la réforme du système économique avec diverses exhortations qui interpellent les responsables de l'économie mondiale. L'Église exerce ainsi, son ministère pastoral et sa diaconie en appliquant l'Évangile dans tous les domaines de la vie humaine.

En nous appuyant sur ce principe, nous avons déduit que la mission de l'Église d'Idiofa dans le contexte actuel de la crise est de formuler des principes et d'affirmer l'idéal, tout en laissant aux individus et aux communautés ecclésiales vivantes le devoir de les appliquer avec charité. La priorité est accordée à l'amour agape, la justice sociale et à la réconciliation. La crise économique du diocèse montre que l'évangélisation et la pastorale ont connu un échec. C'est pourquoi il est urgent de retrouver l'audace de l'Évangile. Car sur terrain, et c'est le revers de ce qui précède, le discours sur l'Église, témoin de l'amour, ne fonctionne pas alors qu'il existe en elle et sur terrain une civilisation de l'anti-frère et une irruption des pauvres.

CHAPITRE SEPTIÈME : Implications théologiques et éthiques de la crise économique à Idiofa

Le chapitre précédent nous a aidé à saisir la crise dans la conception tiers-modiste du salut et à insister sur le caractère global du salut de Jésus-Christ. La crise économique d'Idiofa devient le lieu et l'occasion d'interpellation de l'agir ecclésial et de l'engagement des chrétiennes et des chrétiens de ce milieu. Elle offre à l'Église locale d'Idiofa l'occasion de répondre effectivement aux besoins et aux vraies questions des gens de ce territoire. Il s'agit, comme disait le Pape Jean XXIII, que notre Église locale « soit l'Église selon l'esprit de l'Évangile et qu'elle reprenne sa mission initiale et ses engagements permanents dans la trame de ce monde, avec l'expérience du temps »⁴⁷⁹

La mission consiste en la propagation de la foi et l'expansion du règne de Dieu. Elle appelle à la conversion des peuples de Dieu et aide à fonder les nouvelles communautés. Cette mission, comme le souligne David Bosch, « est d'abord mission de Dieu, communication à tous les hommes de l'amour du Père, tel que Jésus l'a manifesté dans son attention portée aux plus petits, dans la force et la communion du Saint-Esprit »⁴⁸⁰. C'est un témoignage de vie de foi, d'amour, d'espérance et de vérité à la suite du Ressuscité.

Cette tâche de témoignage est confiée à toute l'Église. Celle-ci ne peut plus se penser en surplomb par rapport à l'humanité, mais comme une Église avec les autres; une Église en dispersion et en rassemblement dans le monde, suscitant en chaque lieu des communautés chrétiennes contextualisées. Ainsi, pour redevenir l'Église faisant mémoire du Christ, le Pape Jean XXIII avait déjà à l'époque, appelé à un renouvellement de la conception et de l'agir de l'Église à partir de l'irruption de Jésus dans la trame existentielle de l'humanité et des conséquences de cette incarnation. Cette mémoire, à en croire Jean-Baptiste Metz, est « un souvenir dangereux et libérant, qui presse le présent et le met en question »⁴⁸¹.

Le Concile Vatican II avait réaffirmé le caractère anthropocentrique du salut chrétien. C'est pourquoi, les préoccupations telles que la promotion de l'individu, de la société, l'exigence de la convivialité, la cohésion sociale, le respect de la dignité et la

⁴⁷⁹ CONGAR, Y., *Mon journal du Concile*, Paris, Cerf, 2002, vol 1, p.6

⁴⁸⁰ BOSCH, D., *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire des modèles missionnaires*, Paris, Karthala, 1995, p.10.

⁴⁸¹ METZ, J.B., *La foi dans l'histoire et dans la société. Essai de théologie fondamentale pratique*, Paris, Cerf, 1979, p.109.

liberté de conscience de la personne humaine. Le Pape Jean XXIII a fait de la dignité de la personne humaine une question ecclésiologique fondamentale. C'est grâce à sa capacité d'attention, d'écoute et de solidarité avec les populations martyrisées par la misère, la faim et la soif que la dynamique d'émancipation et de développement des pays en voie de développement a connu un élan nouveau. Et l'Église, dans sa pastorale, a joué et continue de jouer un rôle important pour le développement des peuples et pour la promotion humaine.

Le présent chapitre nous aidera à comprendre les implications théologiques et éthiques de la crise économique à Idiofa et le genre d'intervention qui convient pour s'en sortir. Il s'agit de choisir la voie de l'autodétermination des gens comme chemin qui conduit à une prise de conscience ecclésiale face à la crise. Cette crise économique sert de catalyseur pour mieux saisir combien la mission de l'Église locale d'Idiofa est compromise et saisir comment l'homme est et reste sujet de la révélation divine. Avec la nomination du nouvel évêque en avril 2009, le diocèse se reprend en main. Sa tournée en Europe au mois de septembre 2010 (où il est allé expliquer la situation économique du diocèse aux donateurs) fait renaître un espoir, notamment avec l'achat de gros véhicule pour l'économat, la relance des activités de la petite usine du Combilim, la restructuration de postes de gestion dans le diocèse. Cette thèse ne décrit pas nécessairement la politique et la pratique de la nouvelle administration diocésaine. Elle vise à accompagner et à stimuler cette reprise.

La crise économique est aussi un signe des temps qui permet à la communauté chrétienne d'Idiofa de prendre conscience que c'est par son sens d'appartenance, son appropriation de la réalité ecclésiale et sa capacité d'engagement pastoral et social, qu'elle peut remplir sa mission. Ce n'est pas seulement à l'intérieur de l'Église que les chrétiens peuvent célébrer la venue d'un monde meilleur. La recherche de solution de sortie de la crise qui se produit à l'intérieur de l'Église locale d'Idiofa porte en elle des semences qui peuvent bouleverser les structures de l'Église et de la société. C'est pourquoi, au milieu de cette crise, les chrétiens à Idiofa doivent rester « comme des sources de lumière dans le monde » (Ph 2, 15); ils constituent une communauté d'espérance qui travaille de toutes ses forces au salut de tout le monde.

Ceci dit, nous tenterons dans un premier temps de comprendre les implications théologiques de cette crise. Trois points seront traités, notamment, la compromission de la mission de l'Église à Idiofa, l'homo economicus comme sujet de la révélation divine et l'analyse de formes d'appropriation entre le privé et le collectif.

Dans un deuxième temps, nous parlerons des urgences éthiques dans le contexte qui nous concerne et nous essaierons d'y déterminer la responsabilité de l'État et de l'Église. Nous verrons quel genre d'intervention pastorale convient à notre situation et qui pourra nous aider à sortir de la crise.

7.1 Compromission de la mission de l'Église à Idiofa

La tâche principale de l'Église est « d'annoncer et d'instaurer en toutes les nations le Royaume du Christ et de Dieu »⁴⁸². Pour réaliser cette mission, l'Église doit constamment évaluer ses possibilités, ses structures institutionnelles et charismatiques. Car, celles-ci doivent servir la mission. Ces structures institutionnelles, dit Gérald Arbuckle, « sont les formes ou les procédures établies, appliqués au moyen de sanctions positives et négatives, caractéristiques de la vie en groupe. Les institutions sont essentielles à la vie de tout groupe humain parce qu'elles apportent la stabilité ou l'ordre dont les gens ont besoin pour vivre, et pour créer »⁴⁸³.

Mais ces institutions peuvent cesser d'être des moyens, devenir des fins en elles-mêmes et étouffer la créativité de ceux et celles qui remettent en question l'immortalité acquise de ces dernières. Malheureusement, c'est le cas à Idiofa. Les structures trop lourdes empêchent l'Église locale de décoller, matériellement et spirituellement. La créativité est étouffée par le manque de moyens et d'outils qui peuvent faciliter l'Évangélisation et la pastorale. Les autorités ecclésiastiques se complaisent à regarder la débâcle économique comme une situation normale. On se retrouve devant une autorité de complaisance et non de compétence. Il y a un manque flagrant de leadership. Plusieurs personnes charismatiques, innovatrices, appellent les institutions ou les autorités ecclésiastiques à rester fidèles à leur tâche principale et donc ouvertes au changement nécessaire.

Les quelques responsables prophétiques appellent sans cesse l'Église à se préoccuper de sa tâche principale et à prendre les risques nécessaires pour évangéliser les

⁴⁸² *Constitution dogmatique sur l'Église (Lumen Gentium)*, no 5.

⁴⁸³ ARBUCKLE, G., *Refonder l'Église. Dissentiment et leadership*, Bellarmin, 2000, p. 42.

cultures jusque dans leurs racines. Aujourd'hui à Idiofa, aucune institution ne veut prendre de tels risques parce que les responsables ont une peur congénitale de l'inconnu que comporte le changement. On se laisse facilement séduire par les certitudes du statu quo. Il manque de visionnaires, de leaders charismatiques, c'est-à-dire de fidèles et de pasteurs capables de brasser la cabane et de changer les choses.

En plus, il manque également des structures charismatiques qui, selon l'inspiration de l'Esprit, peuvent refonder de façon permanente notre Église locale. Pourtant, Karl Rahner estime que « les structures charismatiques appartiennent au cœur même de la vie de l'Église. Le Seigneur dit-il, se fait plus directement présent et actif chaque fois que l'Évangile entre en interaction avec les problèmes aujourd'hui les plus importants- c'est-à-dire chaque fois que l'Église par ses membres prophétiques est à la fine pointe du dialogue entre l'Évangile et les cultures contemporaines »⁴⁸⁴. Le Concile Vatican II, souhaitait que les structures soient constamment mesurées à l'aune de ce qui est nécessaire à la réalisation ici et maintenant de la tâche primordiale de l'Église.

Certes, le dépôt de la foi ne change pas, mais il est important d'approfondir notre compréhension de ce dépôt à partir de notre expérience et de notre quête de sens. En d'autres termes, il y a une autre façon d'exprimer le dépôt de la foi qui interprète mieux ce que le Christ a à nous dire ici et maintenant à Idiofa, durant cette période de crise.

Actuellement à Idiofa, les structures du gouvernement de l'Église ne favorisent pas l'avènement du Royaume et la réalisation de la mission. Elles y sont mêmes devenues un obstacle majeur. Les structures étouffent les dons et les charismes authentiques des membres et découragent ceux qui ont la volonté de travailler et qui essaient d'initier quelque chose. À titre d'exemple, plusieurs prêtres qui ont initié certains projets pastoraux ont été surpris de constater que lesdits projets ont été financés, mais que l'argent reçu a été utilisé à leur insu par l'économe. Parfois l'économe demande malicieusement au réalisateur du projet d'écrire une lettre de remerciement à l'organisme qui a financé le projet sans que ce dernier en ait touché un seul sou ou soit au courant du montant versé. Bien souvent, on veut sauver la réputation de l'institution au détriment de la transparence et de l'honnêteté. On déplore ici le manque de communication, de dialogue et de discernement, de vérité.

⁴⁸⁴ RAHNER, K., *Théological investigations*, vol. 12, New York, 1974, p.83.

L'Église, par ses structures, surtout l'éconamat et l'évêché, se comporte comme une monarchie absolue. Ce qui fait que, dans l'état actuel de la crise, il devient quasiment impossible pour l'Église d'Idiofa de poursuivre sa tâche principale et d'exercer adéquatement la pastorale. Comme le dit Gerald Arbuckle, « ses cadres, au lieu d'être à l'écoute de l'Esprit qui parle dans les événements et les aspirations des gens, prétendraient qu'ils sont les seuls à avoir l'autorité et le pouvoir de décider ce qu'est la volonté de Dieu sur l'Église, même sur des points de peu d'importance »⁴⁸⁵. Les autorités de l'Église exigent des prêtres et des laïcs engagés une obéissance aveugle et inconditionnelle. C'est même une culture : évêché-prêtres; prêtres- laïcs. Cette exigence ne relève pas de la vertu, puis qu'elle nie les droits fondamentaux des personnes de se faire entendre quand leur sort est en cause. Gérald Arbuckle croit que « c'est l'arrogance de croire que l'Esprit n'opère qu'à travers les seules autorités ecclésiastiques alors que c'est un fait indéniable que les structures institutionnelles ou prophétiques ne fonctionnent pas selon les vœux de l'Esprit »⁴⁸⁶. Si elles fonctionnaient réellement, on trouverait à tous les niveaux de la vie de l'Église des gens qui favoriseraient un climat d'interdépendance ou de réciprocité, de patience, de respect et de charité. On assisterait à une ouverture selon l'esprit de l'Évangile et la volonté du Christ.

Malheureusement, les autorités ecclésiales favorisent un système fermé, un centralisme et un cléralisme outranciers. Le prêtre a tous les pouvoirs. Il est considéré comme le représentant de Dieu sur terre et comme le supérieur. Il règne en maître incontesté, son ombre domine toute la vie ecclésiale et il commande les fidèles qui doivent tout simplement exécuter ses ordres et lui obéir. Or,

Personne, ni aucun groupe ne peut s'arroger, dans les structures de l'Église une situation supérieure, des privilèges qui permettent de quitter la condition qui est commune à tous et à toutes, ou encore une responsabilité qui établirait structurellement au-dessus des personnes et des communautés⁴⁸⁷.

L'Église, peuple de Dieu, n'est pas la propriété privée des pasteurs ou des clercs. « Le cléralisme injurie la liberté en action où, la médiation de Jésus-Christ doit être située. Quiconque veut faire échec au cléralisme trouve ici pleine mesure de sa tâche, car

⁴⁸⁵ ARBUCKLE, G., *Op.cit.*, p.45.

⁴⁸⁶ *Ibid.*, p.46.

⁴⁸⁷ PARENT, R., *Une Église des baptisés. Pour surmonter l'opposition clercs- laïcs*, Paris, Cerf, 1987, p.112.

ici se joue le sort de l'anthropologie chrétienne »⁴⁸⁸. L'Église, c'est tout le monde qui doit la bâtir. En vertu de leur baptême, les chrétiens ont le droit et le devoir de participer à l'édification de cette dernière. Ils ont également le droit de demander à l'Église de rendre compte de sa gestion. Et les chrétiens doivent le faire comme le suggère saint Paul, avec « amour, joie, patience, bonté, bienveillance, foi, humilité et maîtrise de soi » (Ga 5, 22). Ce n'est pas là, manquer de loyauté au leadership de Jésus-Christ. Ce n'est pas non plus le moment de céder à la peur ou au pessimisme pour comprendre les revendications des chrétiens ou des ouvriers impayés. C'est un combat de justice qui doit s'appliquer à l'intérieur même de l'Église. C'est pourquoi, dit le Pape Jean-Paul II, « ni le désespoir, ni le pessimisme, ni la passivité ne peuvent se justifier. La liberté par laquelle le Christ nous a libérés (Ga 5, 1) nous pousse à nous convertir pour devenir les serviteurs de tous »⁴⁸⁹. Les pères synodaux nous exhortent à évaluer l'Église avec un esprit critique. Selon eux, « si l'Église doit témoigner de la justice, elle reconnaît que quiconque ose parler aux hommes de justice doit d'abord être juste à leurs yeux. Il faut donc examiner avec soin les procédures, les possessions et le style de vie de l'Église »⁴⁹⁰.

À Idiofa, depuis l'érection canonique du diocèse jusqu'à ce jour, il n'y a jamais eu un économiste laïc et aucun prêtre économiste n'a été sanctionné ou interpellé à cause de sa mauvaise gestion. Le manque de contrôle fait croître toutes sortes d'abus et une certaine impunité règne au sein même du clergé. C'est pourquoi, partout, en paroisse comme à l'économat, les caisses sont vides. Ce qui fait que la mission qui constitue le point saillant de la présence de l'Église dans des villages ou dans les cités est en danger; elle se réduit à la prédication de la Bonne Nouvelle et à « l'engendrement » des chrétiens. On a encore à l'esprit, cette mentalité d'aller « sauver des gens qui autrement auraient vécu dans l'obscurité, le péché et auraient été précipités dans la gueule de l'enfer »⁴⁹¹. Maintenant, avec le manque d'argent, même cette prédication se réduit sensiblement et il se pose la question de l'avenir même de la foi catholique ou de la mission dans ce milieu, car, il

⁴⁸⁸ *Ibid.*

⁴⁸⁹ JEAN-PAUL II, *Sollicitudo Rei Socialis*, n° 46, 47.

⁴⁹⁰ SYNODE ÉPISCOPAL, « La justice dans le monde », dans *Documentation catholique*, n° 1600, 1972, p. 13.

⁴⁹¹ AMALADOS, M., *À la rencontre des cultures. Comment conjuguer unité et pluralité dans les Églises*, Paris, Atelier, 1997, p.47.

devient quasiment difficile aux prêtres de parcourir des villages pour donner les sacrements le plus souvent au plus grand nombre possible.

À la vue de tout ceci, plusieurs choses menacent l'avenir. D'abord l'étrangeté, l'inadéquation des structures et des méthodes de gestions pastorale et économique héritées des missionnaires entravent profondément l'avenir de l'action évangélique depuis qu'a changé le rapport aux Églises fondatrices. Car, elles ne sont pas comprises et sont mal gérées.

Ensuite, le manque criant de leaders charismatiques, souligné plus haut, prépare une chrétienté a-responsable et plonge les communautés chrétiennes ou les paroisses dans une grave situation d'exténuation. Cette disette favorise la dépendance exagérée vis-à-vis de l'extérieur pour les besoins courants en ressources matérielles et elle est source de dépersonnalisation pour l'Église locale d'Idiofa. Le cléricisme et la vision pyramidale d'une Église qui ne laisse aux laïcs qu'une mince part dans la conduite des affaires, évoqués plus haut, ne favorisent pas la vision d'un meilleur avenir. Jusqu'à présent à Idiofa, la pastorale et l'évangélisation s'opèrent à partir des schèmes conçus pour des milieux ruraux. Cette pastorale se trouve inadaptée et désorientée face aux problèmes économiques actuels et de la globalisation galopante. Nous assistons de façon impuissante à une sorte d'instinct de conservation et de préservation des formules et institutions reçues qui favorisent l'ancien et la médiocrité au détriment des aspirations profondes du changement et du renouveau. La foi, bien souvent, n'ose guère s'aventurer hors de l'aire du sacré et le silence dans lequel nous nous emmurons face à la mauvaise gestion et à la crise économique qui asphyxie le travail pastoral, révèle un manque de prophétisme dans notre diocèse.

Devant les situations comme celle de notre diocèse, devant les contre-performances économiques soutenues par la globalisation, il semble que l'Évangile ne nous apprend pas à nous taire. Une certaine peur de représailles explique bien cette attitude abstentionniste qui pour beaucoup de personnes touchées par la crise n'est porteuse d'aucune Bonne Nouvelle. Il semble que nous avons du mal à conjuguer la communion entre l'exercice de la pastorale et la recherche des moyens qui facilitent la réflexion théologique et l'agir pastoral dans notre diocèse. L'immensité et l'urgence des tâches d'édification de notre Église locale nous interdisent de sombrer dans la léthargie.

Pour cela, il faut faire un choix difficile et audacieux pour l'avenir de notre Église locale. Ce choix devra être unique pour tout collaborateur qui s'engage à apporter son aide ou sa contribution. Il consiste à mettre en place dès maintenant un processus de conversion qui permette d'assumer le poids de la crise et surtout de ré-enfanter une pastorale et une gestion qui dynamisent le génie local. Un tel choix implique au préalable une sensibilisation des chrétiens locaux à assumer leurs propres responsabilités, une remise en cause des techniques de pastorale et de gestion financière traditionnelles. Il exige comme souligné plus haut, un regard critique courageux sur notre Église locale toujours trop clericalisée. Notre Église locale deviendra vivante et agissante dans la mesure où elle se suffira à elle-même pour sa propre vie et ses obligations missionnaires. Il s'agit de bâtir une Église locale qui a la possibilité de survivre et de grandir même dans les conditions plus critiques telle que la crise que nous connaissons maintenant.

Si l'économie conditionne l'exercice réel du ministère, sur quoi doivent se baser nos priorités pastorales? Est-ce sur la recherche des voies et moyens de re-dynamiser cette pastorale ou sur l'obsession de produire des chrétiens? Et si nous poussons plus loin notre réflexion, il est important, voire utile de savoir, avec la crise économique, si l'homme est encore le centre et sujet de la révélation divine? Ces difficiles questions posées aujourd'hui, ne se réduisent pas à une entreprise de subversion. Elles nous révèlent que tout n'est pas constitué et donné, et qu'il y a lieu de chercher.

7.2 L'homme sujet de la révélation divine à Idiofa

Les enjeux existentiels sont des médiations à travers lesquelles Dieu exerce sa volonté de salut. Ils sont le lieu de l'accomplissement des actions du salut de Dieu, le terrain de sa possible révélation. Situées dans leur contemporanéité propre, les enjeux existentiels constituent le lieu d'une juste saisie de toute Parole de Dieu. La théologie nous apprend que l'histoire du salut s'est déroulée sur la terre des hommes et Dieu s'est révélé à l'homme géographiquement situé. L'homme est devenu sujet de la révélation divine et la terre est apparue comme le lieu où se déroule, du moins pour le croyant, la rencontre avec la Transcendance.

Quand on lit les récits des révélations bibliques, on s'aperçoit que Dieu s'est manifesté à Moïse dans un buisson ardent là où il faisait paître le troupeau de son beau-père

Jéthro : « L'ange du Seigneur lui apparut dans une flamme de feu, du milieu du buisson. Il regarda : le buisson était en feu et le buisson n'était pas dévoré. Moïse dit : « Je vais faire un détour pour voir cette grande vision : pourquoi le buisson ne brûle-t-il pas? ». Le Seigneur vit qu'il avait fait un détour pour voir, et Dieu l'appela du milieu du buisson : « Moïse! Moïse! », Il dit : « Me voici ! » Il dit ensuite : « n'approche pas d'ici! Retire tes sandales de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte (Ex 3, 2-5). Il se révèle à lui et lui confie la mission de sortir son peuple de la misère dans laquelle il se retrouve en Égypte. Dieu dit : « Je le Dieu de ton père, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, - J'ai vu la misère de mon peuple en Égypte et je l'ai entendu crier sous les coups de ses chefs de corvée. Oui, je connais ses souffrances. Je suis descendu pour le délivrer de la main des égyptiens et le faire monter de ce pays vers un bon et vaste pays, vers un pays ruisselant de lait et de miel... » (Ex 3, 7-9).

Dieu se révèle ici comme le libérateur et le protecteur de son peuple et à Idiofa. Il est sensible et attentif à la misère et à la souffrance de son peuple et lui promet un pays où il pourra vivre en paix. Dieu intervient en faveur de son peuple pour le faire naître à la liberté et le rassembler à une nation. La sortie d'Égypte est considéré par Israël comme l'événement fondateur dont toute la vie dépendra et auquel de nombreuses institutions, rites, croyances devront se référer.

Dans le Nouveau Testament, le mystère de l'incarnation parachève cette révélation de Dieu aux hommes. Jésus est venu habiter parmi les hommes. On l'a vu sillonner la Galilée, la Samarie et la Judée; il a révélé aux hommes et aux femmes leur état de pécheur et les a sauvés. Il a été interpellé par la faim et les maladies qui empêchent les hommes et les femmes d'être heureux. Il a révélé le visage de Dieu aux gens en situation difficile.

Partant de ce même ordre d'idée, nous pouvons affirmer que la crise économique aujourd'hui à Idiofa peut être un lieu de la révélation divine. À travers elle, Dieu nous révèle une situation dégradante de la vie des gens que la crise touche de plein fouet. Pour les hommes et les femmes à Idiofa, la signification de Dieu dépend largement de la prise en compte de leurs enjeux existentiels ou vitaux. Ainsi, la proposition de foi devient une dimension essentielle de la religion chrétienne à Idiofa, si elle induit une sorte de conquête du « mieux être », car l'action évangélisatrice, pour être efficace, doit s'appuyer sur un minimum d'infrastructure matérielle.

La mission de Jésus et des prophètes prouve combien ils se sont occupés de façon concrète du sort individuel et collectif des hommes et des femmes de ce monde-ci. Ils sont demeurés attentifs à leurs sociétés respectives et ont pris position contre toutes formes de misère et d'exploitation humaine. Désormais, des chrétiens et des personnes pauvres, des milliers de vies fragilisées se reconnaissent dans la Bonne Nouvelle du salut. Jésus, Lumière, vient éclairer ceux qui habitent les pays des ténèbres (Mt 4, 15-16) et prendre parti pour les sans dignité, servir Dieu et l'homme. La foi en l'homme est le passage de la foi en Dieu. C'est ici que se situe la mission de l'Église locale d'Idiofa et de toute l'Église universelle. Car, « l'Église est le sacrement universel du salut, manifestant et actualisant tout à la fois le mystère de l'amour de Dieu pour l'homme »⁴⁹². La priorité accordée à l'homme en situation difficile montre à l'Église et à la théologie leur direction fondamentale. Le modèle prophétique en fait l'écho et il en est l'expression même. Ceci rappelle à l'Église locale d'Idiofa qu'au cœur de sa mission se trouvent les droits des hommes et des femmes victimes de toutes formes de misère à défendre. Cet engagement pour l'homme devient le chemin de celui-ci vers Dieu (Jn 4, 12-20).

À la suite de Jésus et des prophètes, croire en la vérité de Dieu sur l'homme et la femme met en évidence cet engagement à la libération individuelle et collective. Et le prophète nous rappelle aujourd'hui les paroles toujours vraies et encore actuelles de l'Exode : « j'ai vu la misère de mon peuple, [...] entendu les pleurs et les plaintes à cause de son oppression. Oui, je connais la souffrance de mon peuple, Moi, Yahvé, je descends pour libérer mon peuple (Ex 3, 7-9). Ainsi se soucier du sort réservé à tout l'homme et contester tout ce qui l'opprime, le défigure et contrevient au royaume de Dieu, est une nécessité pour toute communauté chrétienne digne de ce nom. Il est donc important de maintenir théologiquement le lien étroit entre la vie de l'Évangile et la promotion humaine.

La crise économique nous révèle de manière explicite l'échec de la mission pastorale à Idiofa. Elle nous révèle également l'incapacité de l'autorité diocésaine à maîtriser tous les paramètres de la gestion pastorale et économique du diocèse. La crise d'Idiofa nous révèle le visage de Dieu qui n'est pas un gérant de banque ou un guichet automatique, mais un Dieu qui nous a confié une terre à transformer. Ce Dieu se révèle pauvre sous le visage d'un paysan et non d'un économiste.

⁴⁹² *Constitution pastorale « Gadium et Spes »* n045, & 1.

À travers la crise, Dieu nous révèle qu'il est encore crucifié, il est pendu sur la croix tant que les hommes et les femmes continuent à souffrir. Il est encore crucifié tant que les femmes sont violées et les enfants enrolés de force dans l'armée pour perpétuer la mort. Chaque fois ces enfants meurent de faim et de soif, nous sentons que Jésus est encore pendu au bois de la croix. C'est dire que le chemin de Golgotha est « fort éloigné des magnifiques liturgies et des musiques de nos assemblées solennelles »⁴⁹³. On peut poursuivre indéfiniment la liste des malheurs et d'avilissement qui nous entourent juste au coin de chez nous ou sur l'étendue de la terre en une chaîne de terreur et d'oppression qui défigure et obscurcit l'image de Dieu dans l'homme, opprimé et oppresseur, ce qui soulève inévitablement et raisonnablement la question : « où donc est Dieu »⁴⁹⁴.

Cette crise démontre entre autres l'écart entre la formation reçue au grand séminaire et la réalité sur le terrain. En effet, la formation est trop focalisée sur la théorie plutôt que sur la pratique. Ce qui fait que les futurs prêtres arrivent au diocèse la tête pleine des théories, mais incapables de les mettre en pratique. Et pourtant, il existe un lien évident entre la théologie, les tâches de l'Église et la recherche du mieux être pour tous, de la fraternité, de la dignité. Toutes participent à la construction d'un milieu de vie plus humain. Jean-Marc Éla estime que les enseignements théologiques doivent être pratiques afin de rejoindre « les hommes là où ils sont, dans leur univers propre, pour les aider à réfléchir sur la relation entre l'Évangile et leur vie concrète, avec toute sa complexité, ses dimensions et ses exigences »⁴⁹⁵. Ils doivent concilier et assumer l'offre divine en Christ et la vie du peuple⁴⁹⁶. La solidarité avec la situation du peuple et des prêtres qui se battent pour sortir de la misère à laquelle on les accule est un lieu privilégié de vérification du salut intégral.

La Bonne Nouvelle du salut annoncée par les paroles, les actes et la mort de Jésus est joie, paix, liberté, dignité et vie pleine. La résurrection de Jésus est un événement et une vérité qui fondent la foi chrétienne. Le Christ ressuscité n'est pas autre que Jésus de Nazareth qui a été crucifié. C'est « une vérité fondamentale, en ce sens précis qu'elle fonde la réalité de la résurrection et, en conséquence, toute interprétation théologique de celle-

⁴⁹³ MCDONAGH ENDA, *Dignité de Dieu et dignité de l'homme*, traduit de l'américain par André Divault. Paris, Cerf, 1986, P.129.

⁴⁹⁴ *Ibid*, p.138.

⁴⁹⁵ ÉLA, J.M., *Op.cit*, p. 23.

⁴⁹⁶ Chez Jean-Marc Éla, l'appellation « peuple de Dieu », n'est pas à prendre au sens biblique du mot. Elle désigne la population entière sans distinction de religion.

ci »⁴⁹⁷. Dans le monde actuel, « il y a une multitude d'hommes et de femmes qui sont crucifiés. Cette situation qui concerne la majorité d'hommes aujourd'hui, rend pratiquement « connaturel » le souvenir du crucifié et fait que ce souvenir est nécessaire pour que la résurrection de Jésus soit bonne nouvelle concrète et chrétienne et non abstraite et idéaliste »⁴⁹⁸. Ce sont ces crucifiés de l'histoire qui nous offrent l'optique privilégiée pour comprendre chrétiennement la résurrection de Jésus et pour la présenter de manière également chrétienne.

À la lumière de l'Évangile, la crise économique d'Idiofa devient un lieu de dévoilement dans la mesure où elle nous révèle un diocèse structuré sur les inégalités, le favoritisme, le tribalisme, le cléralisme, l'autoritarisme, la mégestion, et donc contraire à l'Évangile. Ce qui conduit à l'appauvrissement des uns et à l'enrichissement des autres. L'Église locale d'Idiofa et l'intelligence de la foi, dans ce contexte d'appauvrissement et de négligence d'un clergé défiguré par la soif et la faim et laissé à la débrouille ont très peu de choix. La vie concrète est « le lieu où il nous faut séjourner pour organiser un discours sur notre situation »⁴⁹⁹. La crise est aujourd'hui ce lieu de la compréhension de la volonté de Dieu sur le sort de nombreux gens, chrétiens et prêtres qui portent la marque du calvaire sur leurs visages. Elle nous incite à lutter contre les châteaux forts de la dépendance extérieure qui sèment le chaos, la faim, la maladie et la mort.

L'Église locale d'Idiofa doit devenir en ce lieu la conscience et l'instrument de l'espérance et de l'amour pour ses chrétiens et tous ses prêtres mal-pris. C'est à ce prix qu'elle peut sortir de la crise. Ainsi les chrétiens, les prêtres et les gens en quête de pain, de liberté et de dignité, telles que voulues par Dieu (Gn 5, 13) assumeront pleinement les valeurs qui sont au cœur de l'Évangile. Là où le détournement, le vol, la misère et les contraintes repoussent les aspirations des chrétiens et du clergé, l'Église locale doit être un espace qui interpelle l'homme et qui confère sens et valeurs aux combats et aux espérances des ces gens essoufflés.

Pour un diocèse aussi traversé de tensions que celui d'Idiofa, la dimension communautaire de la vie face à la crise doit être mise en évidence. Un diocèse ou une

⁴⁹⁷ SOBRINO, J., *Le Ressuscité est le crucifié. Lecture de la résurrection de Jésus à partir des crucifiés de ce monde*, Paris, Cerf, 1986, p.246.

⁴⁹⁸ *Ibid.*

⁴⁹⁹ ÉLA, J.M., *Op.cit.*, p.25.

Église locale coupé de sa population et de son clergé est incompréhensible. La souffrance de la population et du clergé martyrisés par le dictat de l'économie réclame une profession de foi concrète en actions et en paroles. Dieu est mis en procès dans la situation actuelle. Celle-ci est difficile, mais se réfugier dans l'indifférence ou dans la résignation compromet la Bonne Nouvelle. Cela révèle une contradiction flagrante avec la réflexion et la tradition biblique qui remet en cause toute situation qui étouffe la vie. Dans ce contexte estime Jean-Marc Éla,

au lieu d'orienter la réflexion de foi vers le folklore, le christianisme doit s'examiner face aux peuples qui continuent de dépendre du bon vouloir des puissants qui, au gré de leurs économies, réaménagent- les rapports de dépendance qu'ils imposent au reste du monde. Ce qui nous interroge désormais, c'est la pauvreté des masses autour des îlots d'opulence, une multitude opprimée face à une élite qui accapare le pouvoir et confisque le développement⁵⁰⁰.

Face à ceci, il est urgent, au nom de Dieu que nous professons, d'aider notre Église locale et la population à accoucher d'un avenir meilleur pour tous, à créer un nouveau type d'homme et de femme. Et notre Église locale ne peut échapper à cette tâche, car l'homme touché par la crise est à restaurer individuellement et collectivement. L'Église locale doit veiller à cette vocation originelle de l'homme et l'aider à tendre vers la vie pleine. D'où la nécessité de lutter pour la conservation de la vie comme condition de la réussite de la mission dans notre diocèse.

7.3 La conservation de la vie comme condition de réussite de la mission

La tradition africaine considère la communauté comme un lieu d'éclosion, de promotion et de garantie de la vie, un lieu de fraternité, de solidarité, de partage, de coresponsabilité dans l'épanouissement intégral de tout humain en vue d'une construction harmonieuse de la société. Sans minimiser les limites idéologiques des données anthropologiques dans le vécu existentiel des individus au Congo et à Idiofa, on peut reconnaître que les caractéristiques fondamentales de la communauté congolaise sont constructives. On y dénote le sens de la solidarité et de l'entraide, de l'hospitalité et de la responsabilité, le sens de l'autre et le souci des uns et des autres pour la cohésion, l'harmonie et la promotion du clan et de toute la société.

⁵⁰⁰ ÉLA, J.M., « Identité propre d'une théologie africaine », dans *Théologie et choc des cultures*, Colloque de l'institut catholique de Paris, Paris, Cerf, 1984, p.45.

L'exclusion n'a pas droit de cité et chaque individu a sa place et son rôle à jouer. Personne n'est exclu à priori quelle que soit sa situation économique, sa santé physique et psychique. On favorise l'inclusion, l'ouverture, l'intégration, l'harmonisation et la socialisation et on privilégie la vie en luttant contre tout ce qui peut l'affaiblir ou l'anéantir. La communauté ou le clan est formé par les vivants et les morts et même les générations futures. Elle reflète la conception africaine de l'existence fondée sur l'osmose entre le matériel et l'immatériel, le profane et le sacré. Elle fait de l'être humain le carrefour des trois dimensions du temps : le passé, le présent et l'avenir. Dans une telle conception, il est rare qu'un membre de la communauté malade ou en difficulté se voit isolé, sans réconfort et sans attention.

Malheureusement, aujourd'hui, avec les mutations socioculturelles, politiques, économiques et religieuses qui bouleversent l'Afrique, cet imaginaire communautaire relève de plus en plus de l'archéologie culturelle d'une Afrique en voie d'extinction et dont la nostalgie constitue une véritable curiosité pour certains chercheurs en sciences humaines et théologiques. La vie de tous les individus formant la communauté n'est plus la préoccupation de tout le monde. C'est l'égoïsme et l'égoïsme induits par un environnement économique insalubre de chômage et de paupérisation qui tendent à subordonner toutes les relations humaines à l'argent.

Pour conserver sa vie, l'homme doit manger, satisfaire ses besoins fondamentaux. En principe les biens de la terre sont en priorité destinés à la satisfaction de ces besoins. L'homme lui-même, étant le gérant de la terre, doit travailler pour qu'il ne perde pas la vie. D'ailleurs, tout le débat qui retient l'attention des gens aujourd'hui, est celui de trouver les moyens à mettre en œuvre pour conserver la vie de tous les hommes. Les uns pensent qu'il faut laisser la liberté à ceux qui ont les moyens et les capacités d'accroître la production, afin d'assurer la distribution par le biais du travail salarié et du commerce, et de permettre à chacun de satisfaire ses besoins élémentaires. Cette solution comporte plusieurs écueils : on assiste d'abord, à la marchandisation des biens de la terre, entraînant pour ainsi dire, l'absolutisation de l'argent et excluant tous ceux qui ne peuvent l'avoir. Ensuite, il y a aujourd'hui une course incontrôlée à la productivité conduisant au gaspillage des ressources et à la destruction même de la terre et l'enrichissement sans mesure de ceux qui font

fructifier leurs capitaux par le travail des autres et qui utilisent leurs « rentes », non pour « conserver la vie » mais pour jouir⁵⁰¹.

D'autres estiment qu'il faut mettre ensemble les moyens qui permettent de produire les biens nécessaires à l'entretien de la vie et les moyens qui permettent de donner à chaque personne la chance de travailler pour avoir accès aux ressources vitales. Cette solution de mise en commun ou de vivre ensemble n'enthousiasme pas les gens. Chacun entretient mieux ce qui lui revient parce que l'expérience de la gestion collective des biens a souvent abouti à l'absolutisation du pouvoir et à la destruction des libertés individuelles, voire la destruction de la vie elle-même⁵⁰².

7.4. Organiser les ressources du diocèse

La conférence des évêques du Congo, rappelant les droits généraux du prêtre, demeure préoccupé par la situation matérielle difficile de la plupart de nos diocèses. Cette préoccupation est plus insistante dans les textes de leurs assemblées, les statuts du clergé diocésain de 1980 (art.39 & 2) et dans les instructions de 1990 (art. 155.157-158; 173, 179, 200; 180-181; 203, 209-210; 252-258). Ces instructions insistent sur l'esprit d'initiative et de créativité en vue de l'autosuffisance matérielle du diocèse, de chaque paroisse et de chaque communauté chrétienne. La solution ne viendra pas d'ailleurs. Il faut préparer les sessions de formation sur la gestion, organiser les débats sur l'économie diocésaine, le leadership, etc.

Pour l'épiscopat congolais, cet esprit d'initiative et de créativité doit se doubler d'honnêteté dans la gestion des biens ecclésiastiques ou du diocèse. Cette tâche incombe à tout le monde et « de cette manière on n'abandonnera plus aux seuls évêques les soucis matériels du diocèse et l'on parviendra grâce à une gestion adulte et responsable, à l'autosuffisance matérielle de l'Église locale »⁵⁰³. L'originalité de ce point de vue se trouve déjà dans les statuts du clergé congolais⁵⁰⁴ en ce qui concerne la condition matérielle du prêtre. On insiste sur les problèmes de l'exiguïté des ressources matérielles des prêtres et

⁵⁰¹ Nous pensons ici à la culture du consumérisme qui prend de plus en plus de la place dans le monde actuel.

⁵⁰² L'échec du communisme incite à réfléchir sur le bien fondé de la collectivisation ou de la mise en commun des biens matériels.

⁵⁰³ KUMBU KI KUMBU, E., *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Paris, Karthala, 1996, p.354.

⁵⁰⁴ On peut lire à ce sujet les statuts de 1936 et ceux de 1962, art 27; les instructions et les directives de 1990, art 212.

des diocèses. Les statuts ne répondent pas uniquement à des considérations économiques, mais il s'agit également de conseils concernant le changement de mentalité et l'invitation aux prêtres d'adopter le mode de vie de la population locale. Malheureusement, les évêques eux-mêmes ne sont pas des modèles de gestion ou gèrent plus ou moins adéquatement leur diocèse et surtout ne prennent pas, ne favorisent pas les initiatives qu'ils réclament. L'originalité de notre travail est de tenter de ramasser les pièces éparses de cette problématique et de viser à résoudre à court terme le problème de gestion du diocèse et de la pauvreté des fidèles et des prêtres.

Ainsi, en regardant de plus près et en s'interrogeant sur les ressources et les structures prévues pour mener à bien les affaires du diocèse, on contribuera à la conservation de la vie des gens et des prêtres et on aura plus de chance de réussir la mission. En d'autres termes une meilleure gestion du patrimoine du diocèse pourra juguler la précarité matérielle et aidera le diocèse à parvenir à son autofinancement. Il serait important dans le contexte d'une bonne clarté financière de distinguer les biens du diocèse de ceux des paroisses, car celles-ci sont dotées d'une personnalité juridique propre. L'évêque gère avec le concours de l'économiste général et le conseil des affaires économiques. Les curés et les laïcs formés en ce domaine restent les administrateurs des biens paroissiaux et doivent les gérer avec le concours obligatoire du conseil paroissial pour les affaires économiques, sous la vigilance ou le contrôle du vicaire forain et de l'évêque. Bref, pour augmenter la vie, il est important de doter le diocèse d'une mise en place effective des structures de gestion.

Et la bonne gestion financière d'un diocèse doit viser à la fois l'autosuffisance de chaque paroisse et la contribution de celle-ci à la caisse centrale. Dans la pratique, au plan de la gestion technique et commerciale, les paroisses doivent devenir des centres de production autonomes et de véritables entreprises diocésaines décentralisées. Elles aideront ainsi la direction centrale du diocèse à avoir des moyens pour assurer les charges de l'ensemble du personnel et de l'équipement. Pour ce, il est important que le diocèse et les paroisses contribuent à la prise en charge des dépenses du diocèse et que chaque communauté ecclésiale ou chaque paroisse, tout en cherchant son autonomie financière, reste ouverte aux nécessités matérielles de l'ensemble. Il faut pour cela organiser les unités de production dans les paroisses, les sous-paroisses et les communautés ecclésiales. On

pourrait par exemple organiser le système bénéficial dans le diocèse en vue de rentabiliser avec toute la détermination possible les biens ou les finances du diocèse et de diminuer les dépenses.

Ainsi, tout en acceptant le principe de l'autonomie économique relative des paroisses, on les inviterait à diversifier leurs ressources. Malheureusement, aujourd'hui à Idiofa, il y a une réelle faiblesse de l'organisation actuelle de la gestion. On remarque une absence de direction technique capable d'optimiser la production. On assiste à l'émiettement et à l'éparpillement dans la vente des produits et le manque de rigueur dans la comptabilité. La confusion vient du fait que la direction du diocèse n'a pas le contrôle de ses biens de production et de ses finances et n'a aucun souci de respecter ses objectifs budgétaires. Nous ne sommes pas le premier à parler de la mauvaise gestion financière et de la mauvaise organisation économique d'un diocèse. L'épiscopat l'a déjà fait, corroborant ainsi notre lecture de la réalité, mais rien ne s'est passé de concret qui a changé la mentalité des gens. L'épiscopat n'a jamais dénoncé les lacunes de sa propre gestion et c'est ce que nous déplorons.

En effet, l'épiscopat a multiplié en ces années, les appels à l'honnêteté dans la gestion et il a insisté sur les mesures de précaution qui peuvent promouvoir la gestion, les restrictions à la solidarité avec la famille, la fructification des biens personnels en dehors des structures ecclésiales, la nécessité de fournir un rapport annuel de gestion économique, etc. Il a surtout appelé à une formation appropriée du clergé et des séminaristes dans les domaines de la gestion, de la comptabilité, de la production des biens et de la conception des projets d'autofinancement. Il a lancé, enfin, des appels à la stabilité des personnels chargés des finances et il a sensibilisé les fidèles à leur devoir d'aider l'Église en participant sans aucun doute à cette recherche d'une gestion honnête et efficace.

Actuellement à Idiofa, on fonctionne avec les postes de procureur et de l'économe diocésain. Le procureur est parfois chargé des finances et de l'accueil. Avec l'évêque et l'économe, les trois figures forment une sorte d'État-major dont le rôle est de prévoir, de commander et de contrôler. Mais encore faut-il que ce soit dans le but de sauvegarder l'unité et la cohésion du commandement dans la gestion, d'harmoniser ce rôle avec celui d'autres organes diocésains ayant des attributions économiques.

En somme, une organisation cohérente et mûrement réfléchie s'avère nécessaire dans le diocèse. La conservation de la vie et la réussite de la mission dépendent énormément des facteurs économiques et de l'organisation saine des ressources disponibles.

7.5 L'appropriation des biens entre le privé et le collectif

L'histoire nous apprend que de tout temps, les hommes et les femmes ont hésité entre l'appropriation privée et collective. Vatican II affirme qu'il existe plusieurs « formes de la propriété adaptées aux légitimes institutions des peuples, selon les circonstances diverses et changeants »⁵⁰⁵. La forme de propriété varie suivant les circonstances de temps et d'espace. Le prêtre diocésain, par le droit canon, a le droit de posséder des biens privés. Ce qui importe n'est pas la forme de propriété, mais l'usage ou la finalité à laquelle elle conduit. Pour le prêtre diocésain, les biens qu'il possède doivent faciliter l'exercice de son apostolat ou de son ministère. Ces biens sont des dons communs et leur finalité est la conservation de la vie. D'ailleurs, l'histoire de l'Afrique nous révèle que, partout et quelque soit les formes réelles de leur appropriation, les biens doivent servir tout le monde. Personne ne doit être exclu. Le souci de la justice et des pauvres conduit, soit à proposer la collectivisation de la propriété, soit à son usage privé pour l'intérêt communautaire. L'idée selon laquelle tout homme « doit manger », nous donne la leçon que le bien est communautaire et nous est donné par Dieu. La foi chrétienne nous enseigne que

Dieu a destiné les biens à tous les hommes. Propriété du Père céleste, Père de tous, ils sont le bien commun de toute la famille humaine. En droit naturel, leur fonction première la plus inamissible n'est pas de revenir à tel ou tel, leur fonction première est sociale : celle-ci demeure inhérente aux dons communs de notre commun Père, même lorsqu'ils sont légitimement repartis en propriétés particulières⁵⁰⁶.

Dans cette perspective, la propriété apparaît comme une modalité de gérance : « la domination de l'homme sur la nature est, en effet, dans la dépendance de celle que Dieu exerce sur l'homme. Du même coup, la possession n'est pas absolue, mais relève de la catégorie de l'intendance, de la gérance »⁵⁰⁷. Cette responsabilité est clairement définie. Il s'agit de gérer le bien de sorte que tous ceux qui ont faim et soif aient à manger et à boire;

⁵⁰⁵ *Gaudium et spes*, n° 69.

⁵⁰⁶ HARING, B., *La loi du Christ. La vie en communion fraternelle*, vol 3, Paris, Desclée, 1959, p.600.

⁵⁰⁷ LAURET, B et REFOULÉ, F., *Initiation à la pratique de la théologie*, T IV, Paris, Cerf, 1984, p.521.

que les étrangers soient accueillis, ceux qui sont nus, vêtus et que les malades et les prisonniers soient visités (Mt25, 31). L'exigence d'une charité radicale justifie donc la donation de la gérance et sanctionne le travail de chaque gérant. Il apparaît ainsi que, quelle que soit la forme d'appropriation (privée, collective ou coopérative), ce qui compte c'est la finalité qu'elle assigne. Il serait même souhaitable qu'il y ait plusieurs formes de propriété qui coexistent et concourent au bien-être de tous, au partage équitable des biens de la terre et finalement à la conservation de la vie.

À Idiofa, la confusion règne entre les biens personnels et ceux de la communauté. Souvent les gérants (économistes, procureurs, comptables, etc) ne font pas la distinction entre ce qui leur appartient et les biens du diocèse. Ils tombent facilement dans la malversation financière et le pillage de certains patrimoines diocésains. Certains n'hésitent pas à puiser dans la caisse du diocèse pour s'acheter maisons, parcelles, camions, et d'autres deviennent de grands bienfaiteurs de leurs clans et de leurs familles. Ce qui fait que l'intérêt privé prime sur l'intérêt collectif et le diocèse baigne dans le déficit budgétaire chronique. Beaucoup s'appuient sur les statuts du clergé qui stipulent que les prêtres diocésains ont le droit « d'acquérir, de posséder et de disposer librement de leurs biens personnels »⁵⁰⁸. L'origine de ces biens peut être diverse : héritage, vente de biens personnels et des fruits du travail personnel, dons, subventions du conseil d'administration diocésain, honoraires de messe, salaire perçu en échange d'une fonction rémunérée.

En réalité, les statuts de 1980 ne reprennent pas entièrement les restrictions qui accompagnaient les documents antérieurs. En effet, le projet de statuts de 1936 affirme que le prêtre diocésain est propriétaire de ses émoluments, c'est-à-dire des honoraires de messe qu'il reçoit de son ministère ou de la part de l'ordinaire en vue de son entretien personnel, mais le prêtre s'engage à ne pas posséder de grands biens meubles (troupeaux) ou immeubles, et il s'interdit de faire de grosses dépenses sans l'autorisation de l'ordinaire ou de son délégué. Les statuts de 1962 reconnaissent aussi aux prêtres diocésains le droit d'acquérir et de disposer librement des biens personnels⁵⁰⁹. Mais ces mêmes statuts expriment des réserves en ce qui concerne l'héritage dans la mesure où la succession comporte des charges et ils déclarent que « les honoraires perçus pour une fonction qui leur

⁵⁰⁸ *Statuts des clergés diocésains de 1980*, art 33.

⁵⁰⁹ *Statuts des prêtres diocésains de 1962*, art 31, 33, 35, 36.

serait confiée reviennent de droit au diocèse »⁵¹⁰. Ils subordonnent à une permission de l'ordinaire l'acquisition de certains objets de valeur comme par exemple l'automobile.

Les statuts de 1980, quant à eux, stipulent clairement que « le diocèse ne s'engage pas dans deux cas précis : les biens d'équipement personnel d'une part, et d'autre part, les dettes contractées vis-à-vis des tiers et surtout vis-à-vis des laïcs »⁵¹¹.

Aujourd'hui, à Idiofa, toutes ces dispositions ne sont pas observées à cause de la crise. Certains prêtres volent, détournent et contractent des dettes, d'autres ont de sérieux problèmes moraux en matière d'honnêteté, du célibat, de la justice, de la consommation, etc. Beaucoup laissent leurs travailleurs impayés et engagent parfois certaines personnes sans signer de contrat légal. Il arrive parfois des accidents de travail à certains des travailleurs sans contrat légal et tout revient à la charge du diocèse. Ce dernier se retrouve dans l'obligation de payer des amendes colossales à l'État à cause de l'inconduite et de l'indiscipline du clergé. On assiste au non respect flagrant du bien commun et au pillage du patrimoine du diocèse.

Les sanctions prévues par le code de droit canonique ont été souvent appliquées, mais le résultat est faible à cause des effets néfastes de la crise économique. L'Église locale est indirectement impliquée dans ce chaos parce qu'elle n'a pas les moyens concrets de contrecarrer les effets de la crise sur ses prêtres et sur tout le personnel du diocèse. On se retrouve devant un sérieux dilemme face aux agissements des personnes ecclésiastiques. Leurs gestes si déshonorants soient-ils, sont un cri du cœur et un message à l'autorité ecclésiale qui doit prendre ses responsabilités dans le drame que vit son clergé. Leurs gestes expriment également les inquiétudes face à un avenir économique sombre qui ne donne pas les signes d'un horizon meilleur. Ainsi, l'individualisme, le paraître, la soif d'argent, la recherche effrénée, la compagnie des femmes dénoncé jadis par le cardinal Malula, sont devenus manière de protester contre le système ou l'autorité et une manifestation de la recherche du mieux-être par les prêtres. Ce comportement peut provenir de la crise actuelle, mais il révèle une situation ou une relation qui s'est détériorée sur le terrain. Il cache et révèle à la fois un conflit devenu aigu, de caractère, de pouvoir, de relation, situé sur un autre terrain qui est celui de l'économie. Seule une urgente éthique économique peut améliorer cette situation. Le point qui suit pourra nous éclairer davantage.

⁵¹⁰ *Ibd*, art 36b

⁵¹¹ *Statuts des prêtres diocésains du Congo de 1980*, art 38 et 40.

7.6 Les urgences éthiques

Les répercussions engendrées par la crise économique exigent du diocèse d'Idiofa une conversion éthique. Celle-ci est nécessaire et doit aider les hommes et les femmes d'Afrique en général et du Congo en particulier, à comprendre que pour survivre au milieu d'un monde de plus en plus difficile, il faut manger, dormir, étudier et prier. Il s'agit de découvrir que Dieu est au cœur du destin des hommes et des femmes habitant ce vaste continent. Ce peuple en constant désarroi, a besoin d'un « supplément d'âme ». La résolution de la question économique, c'est-à-dire la rationalisation des règles qui président la gestion et l'unification des références normatives, pourra donner ce « supplément d'âme » et ouvrir les voies à un renouveau socio-économique du continent. Car, « depuis des temps immémoriaux, l'Afrique comme les autres continents avait des pratiques économiques basées sur la solidarité »⁵¹².

Rationaliser les pratiques contradictoires actuelles, c'est aussi donner à la jeunesse africaine congolaise (filles et garçons; laïcs et consacrés) la possibilité de prendre des initiatives intéressantes et d'envisager autrement l'avenir. Ce travail de rationalisation doit s'opérer sous la responsabilité de l'État et de l'Église, deux entités clés de la société congolaise. Malheureusement, on se trouve actuellement devant l'absence d'un État responsable ou tout simplement un État-absence. En fait, l'État congolais a depuis longtemps démissionné devant ses responsabilités les plus élémentaires concernant la recherche du bien commun et l'encadrement des masses populaires. On est aujourd'hui en présence d'une situation dramatique où les hommes et les femmes sont livrés à une misère toujours croissante. Les cas des viols à l'Est du pays en sont une pénible illustration. Cela a des implications graves sur le cheminement de l'Église congolaise.

Dans ce contexte, il est irréaliste de tendre la main à l'État pour qu'il vienne au secours de cette Église. Au contraire, l'État congolais recourt aux bons offices de l'Église, seule institution à tenir un peu debout par ses multiples œuvres même boiteuses dans ce contexte global de crise. Il invite constamment l'Église à occuper les espaces sociaux d'où il se retire. En même temps, l'État tente de rançonner cette même Église et le peuple congolais par tous les moyens : taxes, abandon des institutions comme les hôpitaux, les

⁵¹² MOUTNGUINGI, F., *Monnaie et reconstruction de l'Église africaine. Réflexion théologique et éthique à la lumière de Aggée 2-8*, Yaoundé, Cameroun, éd. Clé, 2003, p.56.

écoles, etc. Quelle serait alors sa véritable responsabilité et celle de l'Église? Le point qui suit tentera de répondre à cette question.

7.6.1 La responsabilité de l'État congolais

L'État, comme nous le savons, a le devoir de protéger la vie de ses citoyens, de garantir la paix nationale et d'assurer la justice, la sécurité de ses frontières et des biens de sa population. Pour mieux répondre aux attentes des citoyens, l'État doit comprendre l'importance de sa terre en lui donnant toute sa vitalité dans l'exploitation de ses ressources et en surveillant tout ce qu'il y a comme mouvement autour d'elle. En ce sens, la terre se donne généreusement à celui qui la met en valeur. D'ailleurs, la sagesse africaine a toujours considéré la terre comme la propriété de tous. Sa problématique est donc celle de savoir comment la mettre en valeur de sorte que ses ressources puissent servir à l'épanouissement de tout le monde et transformer le milieu social congolais en un havre de justice et de paix. C'est en fait toute la problématique du développement qui préoccupe les congolais depuis les indépendances des États africains.

Le développement congolais au positif peut s'entendre comme une mise en condition de toutes les ressources nationales nécessaires afin de conduire la société congolaise en un « bien-être général » en donnant à chacun et chacune l'occasion de prendre des initiatives et de mettre ses talents au service de toute la communauté. Ceci implique quelques normes à tenir si l'État congolais veut promouvoir le progrès et la vie de ses citoyens. Parmi ces normes, nous retiendrons : le contrôle du territoire congolais, la connaissance de ses ressources disponibles, la promotion d'un développement endogène et l'amélioration des pratiques de gestion aux exigences de la modernité.

7.6.2 Le contrôle du territoire congolais

Depuis la conférence de Berlin en 1815, les frontières des pays ont été limitées. Chaque État a le devoir de contrôler les limites de son territoire avec ses voisins. Quand les frontières et les exploitations minières sont bien contrôlées, ça va bien dans le pays. Dans le contexte actuel du Congo, il appartient à l'État congolais d'assurer le véritable contrôle de son territoire dans ses frontières internationalement reconnues. Ce contrôle signifie en d'autres termes, avoir la maîtrise technique des gens et des choses, créer les conditions

favorables aux initiatives individuelles et collectives, et favoriser l'exploitation rationnelle des ressources pour l'intérêt de toute la communauté nationale.

Et l'intérêt de la nation congolaise, c'est que la terre congolaise produise des fruits et nourrisse ceux qui y habitent, qu'ils soient autochtones ou étrangers. Il n'est donc pas question d'exclure l'étranger qui choisit de mettre son savoir faire au service du bien commun. On se souviendra toujours de ce commandement du Seigneur : « tu ne bieras pas avec le droit d'un émigré ou d'un orphelin. Tu ne prendras pas en gage le vêtement d'une veuve. Tu te souviendras qu'en Égypte tu étais esclave, et que le Seigneur ton Dieu t'a racheté de là. C'est pourquoi je t'ordonne de mettre en pratique cette parole » (Dt 24, 17-18). La règle traditionnelle de l'hospitalité africaine exige une attention particulière à l'égard de l'étranger qui est souvent considéré comme un frère qui doit être bien accueilli : « Mon frère, tu vois cette terre, tu mangeras ici, tu es chez toi ».

De son côté, l'étranger s'abstiendra de se comporter comme en pays conquis. Quels que soient ses moyens matériels, sa puissance militaire et son pouvoir, il n'oubliera pas qu'à chaque peuple, à chaque clan, Dieu a donné « sa part de terre » (Nb 26, 54) et qu'en matière de frontière, la loi du Seigneur est formelle : « tu ne déplaceras les limites du terrain de ton voisin tel que les premiers arrivés l'auront délimité dans le patrimoine que tu auras reçu au pays que le Seigneur ton Dieu te donne en possession » (Dt 19, 14).

Dans l'état actuel des choses, ce contrôle des frontières est inexistant. Les frontières de la République démocratique du Congo sont très poreuses depuis le génocide rwandais en 1994. Le pays avait accueilli les réfugiés rwandais et la descente aux enfers a commencé. Aucune sécurité n'est requise et on assiste à des scènes de pillage des richesses du sol et du sous-sol congolais avec la complicité des autorités congolaises et de l'indifférence de la communauté internationale.

Et selon Fridolin Ambongo Besungu, « le pays divisé, livré aux mains des dirigeants-mercenaires sans scrupules, un pays où la majorité croupit dans la misère, dans une misère extrême. Les pays étrangers ont certes une responsabilité dans cette situation dégradante du Congo, mais il ne faut pas minimiser la responsabilité des congolais eux-mêmes »⁵¹³. Cette situation fait qu'aujourd'hui au Congo-Kinshasa, la vie ici-bas se présente essentiellement comme une traversée de la vallée de larmes et de la souffrance où l'on fait quotidiennement

⁵¹³ AMBONGO BESUNGU, FR., « Éthique chrétienne et salut en Jésus-Christ », dans *Repenser le salut chrétien dans le contexte africain*, Facultés catholiques de Kinshasa, Kinshasa, 2004, p.128.

l'expérience de la précarité de la vie, où la mort et les viols des femmes et des enfants sont devenus une réalité banale. Dans cette société affectée par un certain fatalisme, la foi des croyants reporte à plus tard le désir du bonheur et du salut après la mort dans un mouvement de confiance envers la fidélité de Dieu.

Il est évident que le changement de cette sinistre situation requiert une collaboration internationale. Pensons par exemple à la dénonciation de toute violation de frontières reconnues internationalement, à un commerce international plus juste et à la remise de la dette extérieure du Congo estimée à 13 milliards de dollars américains. Par contre, conformément au principe de subsidiarité, il faut que les congolais fassent tout ce qui est à leur pouvoir et après ils pourront demander la collaboration des autres dans un esprit de solidarité responsable. L'argent ne tombe pas du ciel et « les idées justes ne tombent du ciel »⁵¹⁴. Car, si on ne fait pas attention, l'aide extérieure peut devenir une source de dépendance et d'aliénation pour la population. D'ailleurs, la sagesse congolaise dit : « la main qui donne est au dessus de celle qui reçoit », c'est-à-dire, celui qui donne est souvent supérieur par rapport à celui qui reçoit. Pour cette raison, les congolais doivent avoir la responsabilité de participer à la construction de leur pays et à la marche de leur histoire personnelle et collective. Mas faut-il encore qu'ils aient la connaissance de toutes leurs ressources disponibles?

7.6.3 La connaissance des ressources disponibles

Le Congo-Kinshasa est un pays qui regorge de toute sorte des richesses. Il est étonnant de constater que la situation socio-économique se dégrade de plus en plus. Certains indices les confirment, notamment : la disparition du travail salarié (le chômage), le non paiement des salaires (surtout dans la fonction publique), la baisse continue du pouvoir d'achat due à l'inflation et l'érosion monétaire, l'arrêt de tout investissement, etc. Cette situation socio-économique catastrophique fait de la R.D.C un des cinq pays les plus pauvres de la planète⁵¹⁵.

Selon la FAO, « 29 % de la population de la R.D.C est sous-alimentée, 70 % de cette même population est mal nourrie et 2 millions d'enfants souffrent d'une malnutrition

⁵¹⁴ L'expression est de Georges Casalis.

⁵¹⁵ TOLLENS, E., *L'état actuel de la sécurité alimentaire en RDC*, (pro manuscrito), 18 février 2003, p.3.

aiguë »⁵¹⁶. D'après le Bureau de coordination des Nations Unies pour les Affaires Humanitaires (OCHA), « la production agricole est encore traditionnelle et accuse une tendance générale à la baisse depuis 1998, estimée globalement à 20 % pour le maïs et le manioc »⁵¹⁷. En ce qui concerne les écoles et les hôpitaux, les parents paient eux-mêmes tous les frais avec comme conséquence que beaucoup d'enfants sont exclus de l'éducation nationale. Les malades dépourvus de moyens financiers ne reçoivent pas les soins médicaux.

Pour mener une action efficace d'aménagement et de mise en valeur du territoire national, l'État doit favoriser la connaissance par les autochtones de toutes les potentialités dont regorgent le sol et le sous-sol du pays. C'est dans cette pédagogie que le Seigneur a instruit Israël sur les ressources du pays qu'il allait lui donner : « le Seigneur ton Dieu te fait entrer dans un bon pays, un pays de torrents, de sources d'eaux souterraines jaillissant dans la plaine et la montagne, un pays de blé et d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers. Un pays d'huile d'olive et de miel, un pays où tu mangeras du pain sans être rationné, où rien ne te manquera, un pays dont les pierres contiennent du fer et dont les montagnes sont des mines de cuivre » (Dt 8, 7-9).

La connaissance des richesses du pays par les citoyens leur permet de prendre des initiatives et de chercher des moyens pour les rentabiliser si l'État leur propose des lois qui leur donnent un égal accès à ces potentialités. C'est ici que s'inscrit le rôle de l'éducation « nationale, qui doit être tournée vers la connaissance des réalités et la recherche des voies et moyens de les mettre en valeur. Elle permet également aux gens de s'appuyer sur les micro-réalisations parce que celles-ci (micro-réalisations) visent une libération progressive et communautaire de la population grâce à des actions pour la réalisation desquelles les bénéficiaires sont associés aussi bien à la phase de la conception qu'à celle de l'exécution. Cette action est une voie de développement pour le peuple, avec lui et par lui. Elle porte beaucoup de fruits pour la population, notamment pour ce qui est de la conscientisation et de la conversion des mentalités dans le domaine de la prise en charge de ses propres besoins. Plusieurs communautés ont développé des cultures maraîchères en ce sens.

⁵¹⁶ TOLLENS, E., *Op.cit*, p.1+ 18.

⁵¹⁷ *Ibid*, p.2.

7.6.4 La promotion d'un développement endogène

Un territoire est un organisme vivant dont aucun corps ne peut se développer sans une relation harmonieuse avec les autres. Le monde aujourd'hui parle de la mondialisation, de la globalisation, de la liberté et de la paix. Dans le contexte actuel de la globalisation de l'économie, aucun État ne peut se développer en vase clos. Il est important que l'on perçoive que le Congo-Kinshasa est ballotté dans un système qui ne lui sied pas. Il est marginalisé et fait face à une sorte d'impérialisme démentiel et de stratégies élaborées par certaines puissances de ce monde pour l'assujettir complètement. C'est un des pays de l'Afrique des grands lacs qui est aujourd'hui instrumentalisé. Or aucun être humain n'est appelé à devenir instrument de l'autre. C'est une question de volonté politique.

L'indicateur pour s'assurer qu'un pays est développé ou en développement est le produit intérieur brut (PIB) ou le produit national brut (PNB). Dans la structure actuelle du monde, il y a des pays qui ont atteint une croissance très élevée, tandis que d'autres enregistrent une croissance très faible ou plutôt sont en décroissance perpétuelle. Et l'économie est en quelque sorte le mode d'organisation des activités qui tend à la satisfaction des besoins des hommes et des femmes. Ils ont besoin de se nourrir, de se protéger du chaud et du froid, de se loger, de se reproduire et d'élever dignement leurs enfants, de s'amuser, de se cultiver intellectuellement en vue de parvenir à la connaissance. Pour cela, ils sont appelés à produire, échanger et consommer les biens, tant dans le domaine agricole et industriel que dans celui du commerce en vue de satisfaire tous leurs besoins. Ainsi, La normalisation des relations avec les autres États devient une exigence de la modernité. Toutefois, cela ne signifie pas qu'on puisse aliéner ou hypothéquer son indépendance ou brader ses intérêts nationaux.

Le travail de développement est avant tout l'œuvre des autochtones qui doivent conjuguer leurs efforts, combiner leur ingéniosité et cordonner leurs initiatives pour atteindre le « mieux-être ». La coopération n'est qu'un appoint suivant l'adage populaire qui dit « aides-toi et le ciel t'aidera ». L'histoire contemporaine nous montre clairement comment les États s'orientent vers plus d'intégration et tendent à constituer des blocs de plus en plus soudés et puissants. L'intégration est donc un impératif en ce qui concerne le Congo. Mais elle ne signifie pas que le Congo-Kinshasa doit perdre son identité nationale. L'intégration et la globalisation sont le « rendez-vous du donner et du recevoir » où chacun

donne dans la mesure où il reçoit. C'est un rendez-vous de protection d'intérêts mutuels et non de la vente du patrimoine national. Chaque membre vise le développement intégral comme application d'une économie sociale et « est appelé à assumer la responsabilité de ce qu'il dit ou fait devant l'histoire »⁵¹⁸.

Dans plusieurs pays développés, l'économie sociale est reconnue par la législation. Au Congo-Kinshasa, la nouvelle législation à propos des associations sans but lucratif (ASBL) accorde une place spéciale aux organismes non gouvernemental (ONG). C'est une reconnaissance implicite de l'économie sociale. Il s'agit d'une protection par les audits financiers ou par les avantages fiscaux des gens économiquement faibles. Nous avons par exemple, les handicapés, les chômeurs de longue durée, etc.

Les petits paysans de la campagne sont économiquement faibles. Ils ne disposent pas du matériel agricole adapté et n'ont pas d'accès au crédit agricole. C'est pourquoi, la superficie de leurs champs de production ne dépasse pas deux hectares. Et pourtant, ce sont eux qui sont le moteur de développement. Il est important pour l'État congolais d'organiser ce secteur, car il a un grand rôle à jouer dans ce domaine. Malheureusement, l'État congolais n'est pas à même d'organiser efficacement les petits paysans. Il faut donc l'initiative privée, spécialement par des petites et moyennes entreprises et par des O.N.G qui ont un impact direct sur la population.

Aujourd'hui au Congo, on voit de plus en plus des bailleurs de fonds internationaux en quête des O.N.G crédibles pour exécuter leurs projets. Il nous semble que même les diocèses, les congrégations religieuses ou certains instituts religieux congolais peuvent jouer un rôle important dans la création et le fonctionnement de ces organismes non gouvernemental (O.N.G). Mais que donnerait une nation dont les citoyens vivent de la mendicité, la dépendance?

7.6.5 L'amélioration des pratiques de gestion

Les lois et les pratiques de gestion actuelle au Congo-Kinshasa sont contradictoires parce qu'elles ne répondent pas aux exigences de la gestion des institutions dignes de ce nom. « Ces lois laissent libre cours à la corruption et à toutes sortes de pratiques

⁵¹⁸ MOUTNGUINGI, F., *Op.cit*, p.61.

illicites »⁵¹⁹. C'est pourquoi, plusieurs personnes qui détournent les fonds publics ne sont jamais inquiétées. Celles qui sont arrêtées se retrouvent libres après quelques semaines sans aucune justification. Beaucoup de personnes qui gèrent les affaires du pays n'ont aucune formation dans la gestion et ne connaissent même pas les principes élémentaires de l'économie moderne.

Cette ignorance plonge le pays dans l'anarchie. Elle prive le pays d'une meilleure intégration dans le système économique mondial et accentue la crise dans toutes les sphères de la vie. Ce qui fait que les pratiques de prédation continuent à s'ériger en système et la question du développement n'est pas à l'ordre du jour. Selon le professeur Mbaya Kankwenda, « l'existence du pays en tant qu'entité est menacée »⁵²⁰ parce que tous les régimes qui se succèdent au Congo utilisent les mêmes pratiques, les mêmes méthodes et les mêmes instruments de la prédation.

Ainsi, formuler des nouvelles lois et règles de la gestion qui tiennent compte non seulement des éléments positifs du droit et des exigences de la modernité devient une urgence pour l'État congolais. Car l'interdépendance grandissante des économies modernes, tout en étant un facteur positif de la croissance, rend très vulnérable la plupart des nations à la conjoncture internationale. La dynamique des échanges internationaux ne profitent qu'aux pays qui ont des règles strictes et une rigueur dans la gestion des affaires. Le Congo-Kinshasa a le devoir de déployer les efforts en vue de l'élaboration des stratégies économiques et monétaires viables et fiables liées à son contexte. Le nouveau système économique et de gestion actuelle préconise la transparence, la planification, la modernisation des échanges intérieurs et extérieurs, les défis scientifiques et techniques et le développement de la démocratie. Bref, il est important et nécessaire d'améliorer les pratiques de gestion avec des lois qui répondent aux exigences universelles. Ces lois viseront un même objectif : que l'homme congolais « mange à satiété et bénisse le Seigneur son Dieu pour le bon pays qu'il lui aura donné » (Dt 8, 10).

⁵¹⁹ PIERMAY, J., « Le détournement d'espace. Corruption et stratégies de détournement dans les pratiques foncières urbaines en Afrique centrale », dans *Politique africaine* n021, mars 1986, p.23.

⁵²⁰ MBAYA KANKWENDA, *L'économie politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des origines à nos jours. 1885-2003*, Kinshasa, 2005, p.217.

7.7 La responsabilité de l'Église

La foi chrétienne est la praxis de l'amour de Dieu. Elle n'est pas seulement une religion, mais un mode de vie où nous allons du « dire » à « l'agir » et en retour le Dieu qui s'est révélé en Jésus-Christ donne la vie en abondance à tous, sans exception. Dans la société moderne, aucune vie ne peut se concevoir sans l'argent. Partant du principe, « l'union fait la force » et grâce à une bonne organisation économique, les chrétiens et les chrétiennes pourront aider le pays à se relever de son abîme. Aidés par une réflexion analytique, appréciative et critique, appliquée sur les règles strictes de la gestion, les chrétiens pourront aider les congolais à vivre le plein épanouissement dans les sphères de leur existence (économique, social, politique, écologique et religieux).

Aujourd'hui, de nombreux observateurs reconnaissent que les Églises congolaises, toutes confessions confondues, vivent leur transition. Empruntant les mêmes itinéraires que la société globale, « elles se trouvent enchevêtrées dans les mêmes arcanes de la pauvreté et prises par les mêmes tempêtes et les mêmes secousses telluriques provoquées par la question du partage des biens de la terre »⁵²¹. Il ne serait pas exagéré de qualifier ces Églises d'« Églises sous tutelles »⁵²² ou d'« Églises mendiantes », parce qu'elles ne produisent rien pour leur autosubsistance. Elles vivent de l'assistance des Églises d'Europe et d'Amérique du Nord et leur clergé est presque « clochardisé ». Achille Mbembe dénonce justement cette clochardisation du clergé de plus en plus inculte qui vit constamment la préoccupation du manger. Il y a donc, ici, un grave problème d'ecclésiologie.

La question cruciale à laquelle se trouvent confrontées encore les Églises congolaises et qui risque de compromettre leur mission, est celle des moyens matériels et financiers indispensables à l'exercice du ministère et à la préparation de la relève. Cette question de l'« argent de Dieu »⁵²³ ou de l'« argent nerf de l'apostolat » est occultée dans les débats théologiques et pastoraux et ceux qui osent en parler sur la place publique sont frappés d'ostracisme. C'est pourquoi, l'abbé Georges Mbukamundele, prêtre du diocèse, écrivait dans un article : « il est grand le mystère des finances »⁵²⁴. Et pourtant, cette

⁵²¹ Nous faisons allusion ici à l'article, déjà cité, de François Bayart, « Les africaines et la politique du ventre. Le partage du gâteau ecclésial », dans *Politique africaine*, pp.3-26.

⁵²² HEBGA, M., *Émancipation d'Églises sous tutelle. Essai sur l'ère post-missionnaire*, Paris, Présence Africaine, 1976, p.5.

⁵²³ BAYART, J.F., *Op.cit.*, p.3.

⁵²⁴ MBUKAMUNDELE, G., « Il est grand le mystère des finances », dans *Prêtre diocésain*, mars 1992.

question financière est plus qu'une urgence, parce qu'elle conditionne l'action pastorale. Pour exercer leur ministère, les agents d'évangélisation doivent manger, boire, se vêtir, se déplacer et se loger.

7.7.1 La nourriture et le logement

Dieu a donné à l'homme et à la femme la responsabilité de participer à l'économie divine en cultivant et en gardant le jardin (Gn 2, 15). Cette garde du jardin implique l'intendance, la gestion et l'organisation de l'ensemble comme nous l'avons affirmé dans les lignes précédentes.

Hier comme aujourd'hui les moyens matériels et l'argent sont les indispensables auxiliaires de l'apostolat. Émeri Cambier, un des grands pionniers de l'évangélisation congolaise écrivait aux membres du conseil central de la Propagation de la Foi en ces termes :

des âmes et de l'argent pour les sauver! C'est un cri, messieurs, qui vous arrive de tous côtés du monde, tant de fois répété, tant de fois entendu, il vous fatiguerait, si ce n'était pas aussi votre cri du cœur à vous-même : des âmes et de l'argent pour les sauver! [...] Comme je l'ai dit en commençant ce sujet, pour le moment c'est un rêve que la fondation de cette résidence, les ressources me font absolument défaut. Mais, je demande au Bon Dieu la grâce de le réaliser et aux âmes généreuses l'argent nécessaire pour le faire. Oh! Si vous connaissiez une des âmes, si vous-même, Messieurs, pouviez me donner un secours important extraordinaire! Car vous le voyez, avec ces résidences déjà établies et ces résidences à fonder, votre don si généreux devient une obole, et cette obole s'évanouit, s'évapore comme du parfum de la rose aux zéphirs du printemps. Je dis : comme le parfum de la rose, parce que précieuse est votre obole, comme suave est le parfum de la reine des fleurs⁵²⁵.

« Des âmes et de l'argent pour les sauver », c'est encore le cri des Églises congolaises et des prêtres d'Idiofa aujourd'hui. Si par le passé les fonds pour financer les œuvres missionnaires provenaient des aumônes des chrétiens d'Europe qui, tout au long du 19^{ème} siècle, se sont mobilisés et organisés en associations pour trouver de l'argent nécessaire à la conversion des âmes, actuellement cette source se tarit et ne peut plus soutenir la mission évangélisatrice de l'Église. Il faut maintenant que les Églises congolaises recherchent par elles-mêmes, les moyens de leurs actions. Ces moyens ne

⁵²⁵ CAMBIER, E., Lettre adressée à l'œuvre de la propagation de la foi en 1898. Émeri Cambier est un évêque religieux belge de la congrégation des pères scheuts et fondateur du Vicariat du Haut- Kasai en Congo-Kinshasa.

peuvent leur provenir que du fruit de la terre qu'elles partagent en commun avec leur peuple. « Donnez-leur vous-mêmes à manger » (Mt 14, 16; Mc 6, 37; Lc 9, 13) des Évangiles synoptiques signifie donc pour l'Église congolaise, apporter son encouragement, sa participation aux efforts de production locale et d'intégration. Elle doit, comme le lévite, se nourrir de ce que produit le pays que le Seigneur lui a donné. La terre congolaise doit devenir le lieu d'autonomie et d'émancipation de l'Église. Mais reste à savoir comment l'Église congolaise peut participer au juste partage du fameux « gâteau national »⁵²⁶.

Compter tout le temps sur l'obole du pauvre congolais semble être une absurdité parce que le pauvre vit lui-même dans un total dénuement et il est souvent assisté par la charité de l'Église. On se trouve dans un cercle vicieux et devant un cycle infernal de dépendance. Pour sortir de ce cercle, la solution viendrait de la plus grande implication de l'Église congolaise dans la mise en valeur de la terre congolaise. Les moines ont démontré tout au long de l'histoire le mariage entre le travail du jardin et la prière. Il est vrai que les hommes et les femmes de l'Église ne deviendront pas eux-mêmes des « opérateurs économiques », mais grâce à une éducation méthodique ils aideront ceux qui travaillent dans les différents secteurs de la vie publique à être honnêtes et rationnels. Ils doivent exhorter ceux qui ont la responsabilité des richesses de la terre congolaise à exercer le pouvoir de sorte que chacun, par son travail, ait accès aux produits de la terre. Une fois le pauvre libéré de ses liens d'assisté, devenu capable d'initiative et ayant trouvé les moyens de se procurer à manger, il pourra partager avec son Église. Actuellement il y a une séparation entre l'Église-institution et le peuple.

Dans le concret, pendant les célébrations, les réunions de prière, l'eucharistie, les responsables ecclésiastiques expliqueront les implications réelles de l'enseignement social de l'Église pour la situation particulière dans laquelle vivent les fidèles. Il s'agit « d'organiser des rencontres par quartier, par groupe d'âge, par association (d'hommes et de femmes), afin de conscientiser les croyants et les non croyants sur les problèmes sociaux concrets de leur environnement. [...] Au lieu d'attendre l'État congolais, les gens examineront les possibilités d'intervention dans les travaux qui conditionnent leur bien-être »⁵²⁷. Cette implication de l'Église dans la vie économique et sociale du pays n'est pas une recette exotique. L'histoire occidentale nous apprend d'ailleurs que c'est l'Église qui,

⁵²⁶ L'expression est utilisé par François Bayart pour désigner la richesse de la nation.

⁵²⁷ AMBONGO BESUNGU, F., *Op.cit*, p. 131.

par le travail et l'éducation, a conduit l'Europe au progrès. Les moines ont défriché les terres, bâti les écoles, construit des universités, etc. L'Église congolaise, avec les richesses de sa terre, devraient exploiter de telles voies pour sortir de la crise. Elle doit négocier les moyens de sa subsistance avec l'État congolais, en exigeant sa part d'héritage de la terre et son droit de se nourrir à la sueur de son front.

D'ailleurs, à l'époque coloniale, les missions ont bénéficié des divers subsides et allocations de l'État colonial pour les actions d'intérêt communautaire. En certains endroits, le concours matériel et financier des compagnies commerciales et industrielles a été un appoint indispensable aux œuvres ecclésiales. Toutes ces voies, pour autant qu'elles n'aliènent pas la liberté de l'Église peuvent être explorées dans le sens de donner les moyens à la vie et à l'action ecclésiale.

Toutes ces mesures aideront à contrer la dépendance financière. Et depuis 1994, l'Église catholique congolaise s'est engagée dans un projet d'autofinancement et d'autogestion qui semblait être assez important pour le cheminement ecclésial. C'est à ce juste titre que Richard Erpicum déclare que « derrière les orientations des évêques sur la prise en charge de l'Église, il y a des questions concernant le type d'Église à construire au Congo, concernant la place des prêtres, des religieux, des religieuses, des laïcs hommes et femmes dans cette Église, concernant aussi l'avenir de la société congolaise »⁵²⁸. Cette initiative des évêques congolais a été une première du genre et se greffait sur un certain nombre de tentatives de prises en charge courageuses qui étaient en gestation dans certaines communautés. Cette initiative des évêques congolais n'a pas été loin. Elle aurait été plus complète si elle avait abordé les problèmes de la dépendance matérielle de l'Église locale en rapport avec son corollaire, à savoir la dépendance en personnel venu d'autres lieux. Ces deux aspects du même problème se complètent et interfèrent, les conclusions de l'un éclairant l'autre.

Avec la crise, cette initiative de « prise en charge de l'Église par ses propres fidèles »⁵²⁹ n'a pas donné de résultats concluants. Les effets de la dépendance matérielle dont il est question ici ont créé une mentalité, voire une culture qu'on observe non

⁵²⁸ ERPICUM, R., « À propos de la prise en charge matérielle de l'Église par ses fidèles », dans *Zaire-Afrique* 311, 1997, p.14.

⁵²⁹ CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU ZAÏRE, *Prise en charge matérielle de l'Église par ses propres fidèles. Directives et orientations pastorales des évêques*, Kinshasa, 1994.

seulement chez les catholiques, mais aussi dans toute la société. Il s'agit maintenant d'une culture de dépendance, d'infantilisme, de mendicité humiliante, de perpétuelle assistée, tournée vers la charité des riches de l'Occident. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir comment les foules des gens assaillent les communautés religieuses, ceux qui reviennent de l'Europe ou de l'Amérique du nord et les œuvres sociales de l'Église. Il faut voir également de quelle manière les responsables religieux courent derrière les « bailleurs de fonds » ecclésiastiques d'Occident, en sacrifiant souvent leur dignité⁵³⁰. Paradoxalement, on multiplie les œuvres sociales et on continue à fonder des congrégations religieuses diocésaines, en comptant encore sur l'aide des catholiques d'Occident.

Les donateurs et les donatrices, quant à eux, manifestent un paternalisme inspiré par la fierté d'être toujours utiles et courtisés par les nouveaux arrivants dans l'espace de la croyance chrétienne. Les missionnaires occidentaux, hommes et femmes, qui sont sur place affichent aussi ce même comportement, parce que c'est par eux et grâce à eux que les caisses de l'Église locale sont alimentées. Tout en rendant d'énormes services pastoraux à nos diocèses, ils exercent une fascination sur les masses populaires, en s'appuyant fortement sur l'argent et les biens matériels. Les va-et-vient des natifs congolais dans les procures des missions à travers le pays illustrent bien cette culture. Rappelons ici la cohue devant la procure Sainte Anne à Kinshasa ou encore l'afflux des gens devant la procure des oblats à Saint Éloi Ndolo à Kinshasa. Ces institutions engloutissent des sommes faramineuses. L'argent est souvent dépensé, gaspillé sans compter, avec une facilité étonnante et choquante.

Le fait est tellement fréquent que d'aucun pense qu'il s'agit là d'une incapacité génétique de tout un peuple à bien gérer et à bien organiser les affaires. Qu'on se rappelle l'atterrissage d'inspecteurs financiers délégués par Rome en 1986 dans certaines institutions ecclésiastiques du Congo. Qu'on pense également aux reproches de Rome aux évêques du Congo au cours de la visite ad limina en 1991 concernant leur gestion. Face à cette culture généralisée de la mégestion, les évêques du Congo s'étaient mobilisés pour

⁵³⁰ Le constat du père Hebga est très éclairant : « je vois encore, par la pensée, une vingtaine d'évêques d'Afrique reçus debout par Mgr Sheen, président des Catholic Charities à New York. Le prélat les écoute poliment et les renvoya jusqu'au lendemain après-midi. Cela se passait en 1966. Aujourd'hui encore, dans telle ville d'Allemagne, les chauffeurs de taxi abordent nos évêques avec la question rituelle : « Misereor »?, « Missio »? Lire ici HEBGA, M., « Des Églises mineures aux Églises majeures en Afrique », dans Ngindu Mushete, *La mission de l'Église aujourd'hui. La rencontre de Yaoundé*, avril 1984, numéro spécial de BTA, vol VII, janvier, 1985, p.54.

établir un programme qui avait tout une impression d'un « ajustement structurel ecclésial ». Aujourd'hui, avec la crise, ces mesures sont restées lettre morte, les désordres financiers continuent au niveau des Institutions ecclésiales. Que faire dans cet état de choses?

7.7.2 Proclamer le jubilé pour le peuple

Le terme « jubilé » vient du mot hébreu « yobel » et signifie trompette ou corne de bélier. On soufflait dans les cornes de bélier le jour de repentance pour annoncer le début de l'année jubilaire. La célébration de cette année comportait entre autres, la restitution des terres à leurs propriétaires, la rémission des dettes, la libération des esclaves et le repos de la terre. Le jubilé est un moment de justice pour tous. Dans la tradition catholique, le jubilé est depuis 1300, la période de pardon, de conversion et d'efforts spirituels. Il a lieu tous les 100 ans ou les 50 ans et consiste à la rémission des peines temporelles dues aux conséquences du péché. Le jubilé est appelé « Année Sainte », parce qu'il est destiné à promouvoir la sainteté de vie, à consolider la foi, à favoriser les œuvres de solidarité et la communion fraternelle au sein de l'Église et dans la société, pour rappeler et encourager les croyants à une profession de foi sincère et cohérente dans le Christ.

En ce temps de crise, l'Église congolaise ou celle d'Idiofa doit remplir sa mission prophétique en proclamant le « jubilé », une année de justice pour tous, une année de grâce et de bénédiction en commençant par ses propres institutions. Il s'agit d'un jubilé perpétuel, celui qui transforme les cœurs et qui célèbre chaque tournant de notre histoire. Ce jubilé sera fondé sur l'exemple du Christ qui, en inaugurant sa prédication à Nazareth proclame : « l'Esprit du Seigneur est sur moi, parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction; il m'a envoyé proclamer une année de grâce accordée par le Seigneur » (Lc 4, 18-19). Jésus voulait indiquer par là que sa présence est signe de l'urgence de la redistribution des richesses matérielles et spirituelle du Dieu créateur de toutes choses. Avec lui commence le Règne nouveau, Règne de justice pour tous, voulu par Dieu.

Ainsi, prophétiser aujourd'hui le règne du Christ, c'est dénoncer l'état de fait qui règne sur tous les royaumes de la terre : les guerres imposées aux peuples à cause du pétrole, du diamant, de l'or, du coltan, l'impérialisme de l'argent, les épidémies provoquées, les ténèbres de l'ignorance, etc. L'Église congolaise quant à elle, doit proclamer haut et fort que « sa terre n'est pas à vendre », qu'elle n'est pas l'enfer, mais

qu'elle est remplie de valeurs qu'il faut développer. L'Église congolaise doit se rappeler le souci du synode africain : « le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde [...] comme une dimension de la prédication de l'Évangile qui est mission de l'Église pour la rédemption de l'humanité et sa libération de toute situation oppressive »⁵³¹.

Le modèle prophétique nous apprend qu'il existe un lien évident entre les tâches de l'Église et la recherche de la fraternité, de la justice et de la dignité. Toutes participent à la construction d'un monde plus humain. C'est pourquoi, Jean Marc Éla estime que l'Église doit rejoindre « les hommes là où ils sont, dans leur univers propre, pour les aider à réfléchir sur la relation entre l'Évangile et leur vie concrète, avec toute sa complexité, ses dimensions et ses exigences »⁵³². Elle doit concilier et assumer l'offre divine en Christ et la vie concrète. Car la Bonne Nouvelle du salut annoncée par les paroles, les actes et la mort de Jésus est joie, paix, liberté, dignité et vie pleine. Mais le contexte congolais de l'annonce de l'Évangile par l'Église révèle une société structurée sur les inégalités, la misère, la corruption, la domination, le mépris, et donc contraire à l'Évangile. Quel type de pastorale conviendrait à un tel environnement?

7.7.3 Une pastorale centrée sur le sens de la personne humaine et de sa dignité

Les répercussions de la crise économique sur le ministère des prêtres à Idiofa nous permet de nous rendre compte de l'indissociabilité du contexte économique actuel avec la vie pastorale et ecclésiale. Aucun projet d'Église ou de pastoral ne peut se réaliser en faisant fi de certains paramètres du développement économique et humain. Ces paramètres sont entre autres : les acteurs pastoraux, leurs conditions de vie, les structures qui résultent des relations entre les acteurs et les logiques de fonctionnement d'ensemble.

La personne humaine qu'elle soit prêtre ou laïc est au centre de tous ces paramètres. La refondation ecclésiale exige que nous puissions nous interroger sur la place de la personne humaine dans le projet pastoral diocésain. À Idiofa, aucun projet pastoral n'accorde la place à la dignité humaine, ni aux finances diocésaines. Souvent l'accent est mis sur la spiritualité et les sacrements au détriment de véritables défis pastoraux qui sont

⁵³¹ *Justitia in mundo*, no 7, deuxième synode des évêques, 30 nov. 1971, dans *Documentation catholique* 1600, 1972, pp. 12-18.

⁵³² ÉLA, J.M., *Op.cit.*, p.23.

les nôtres. C'est dire que les priorités sont ailleurs et n'entrent pas dans les préoccupations actuelles.

Les questions concernant la promotion humaine et l'exercice ministériel du prêtre ne sont pas prises en compte. D'où la nécessité de refonder le projet pastoral diocésain sur ce qui est fondamental dans l'économie du salut, la dignité de la personne humaine. C'est humiliant de voir les prêtres mendier à longueur de journée. Ce qui fait la gloire du Christ, c'est l'accomplissement ou la réalisation totale, dès ici-bas, de l'être humain. C'est ce que l'Évangéliste Luc désigne par le salut conformément à la praxis du Christ.

Dans son fonctionnement, le diocèse d'Idiofa devra partir des valeurs évangéliques qui consacrent une place prépondérante à la dignité de la personne humaine. Car aucun diocèse ou aucune Église locale n'est authentiquement, comme l'identifie le synode africain, « famille –de- Dieu », s'il ne réactualise pas en son sein l'essence même du « vivre-ensemble », qui est en réalité la reconnaissance pratique du caractère ontologique du sens et du respect de la personne humaine dans sa dignité.

L'ecclésiologie de *l'Église famille-deDieu* soutenue par la théologie africaine doit mettre l'emphase sur le principe de la réalisation des valeurs fondamentales de la personne, de développement humain, de liberté et de solidarité comme étant un critère intrinsèquement lié à l'être du diocèse et de l'Église de Dieu.

Ces valeurs fondamentales impliquent la possibilité de « vivre sans être victime de toute forme de discrimination : vivre dans des conditions sociales qui ne privent pas des besoins fondamentaux; vivre dans la justice; vivre totalement la citoyenneté; travailler sans se faire exploiter »⁵³³. Face à ces tâches de réappropriation de la foi et de localisation ecclésiale dans une histoire condamnant les gens à la pauvreté et à la misère, le cultualisme et le sacramentalisme ne suffisent plus. Cette situation exige d'autres types de pastorale. C'est pourquoi, nous estimons que « la pastorale du grenier »⁵³⁴ et celle « des mains sales »⁵³⁵ comme alternatives ou pistes de solution à la crise économique. De quoi est-il question dans ces deux types de pastorale?

⁵³³ YAO ASSOGBA, *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la reconnaissance de l'Afrique noire*, Saint Nicolas, Les presses de l'université de Laval, 2004, p.31.

⁵³⁴ ÉLA, JM., « La foi des pauvres en acte : la mission, cri des paysans », dans *Telega* 9, 1983, p.51. On peut lire également le même auteur dans *Ma foi d'africain*, Paris, Karthala, 1985, pp.23-128.

⁵³⁵ *Ibid*, p.55.

7.7.4 La pastorale du grenier

La famine menace aujourd'hui les prêtres et les gens d'Idiofa. Personne ne mange à sa faim. Ainsi, pour mettre ces gens à l'abri de cette menace de l'arme alimentaire qui pèse sur eux, nous proposons avec Jean-Marc Éla, « la pastorale du grenier ». Le grenier comme on le sait, occupe une place privilégiée dans la vie quotidienne des africains. Le grenier est le lieu prépondérant de la réserve alimentaire. Il symbolise la vie et il est une arme contre la faim. Dans le continent ou le pays où la malnutrition et la faim causent de nombreuses morts, la pastorale du grenier constitue la recherche de force et de vie. Elle est une pastorale qui invite les gens à chercher les voies et moyens pour garder les réserves des grains et des autres produits de la terre. Car, il faut bien manger pour être en santé. Et vivre en santé aide la personne humaine à répondre à sa vocation première « d'aimer Dieu de toute sa force » (Mc 12, 30) et de participer à l'avènement du Royaume.

La pastorale du grenier utilise comme méthode, l'animation, la conscientisation et la responsabilisation des gens sur l'importance de l'autosuffisance alimentaire. Elle mobilise les communautés à lutter contre la faim en conservant soigneusement les produits de leurs champs, afin d'avoir une alimentation régulière et équilibrée. Le grenier est pour cette raison, une sorte de frigo ou de congélateur traditionnel. Il donne l'espoir de vie aux gens et la communauté elle-même devient « le lieu où l'on fait l'expérience de la force du Seigneur, en célébrant, dans les signes de la foi »⁵³⁶, la joie de vivre. La pastorale du grenier est une pastorale de prévoyance, une pastorale qui tient compte du lendemain et de l'avenir. Elle nous apprend que la vie ne prend pas fin avec le repas d'aujourd'hui, mais elle continue dans les jours à venir.

Cette pastorale constitue à ce point précis, une ébauche de solution, un nouveau regard balisant le sens de la dignité humaine pour les communautés d'Idiofa et africaines aux prises avec de puissantes stratégies de la faim et de la misère.

7.7.5 La pastorale des mains sales

Depuis les origines, la Bible nous apprend que « l'homme gagnera son pain à la sueur de son front » (Gn 2, 19). Le travail est la vocation de l'homme et de la femme. Il ennoblit l'homme et lui confère la dignité et la liberté. Saint Paul, s'adressant aux

⁵³⁶ ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.51.

thessaloniciens, les exhorte de travailler pour ne pas être à la charge de quelqu'un. Voici ce qu'il dit : « Frères, nous vous ordonnons d'éviter tous ceux d'entre vous qui vivent dans l'oisiveté, et ne suivent pas la tradition que vous avez reçu de nous.- Nous n'avons pas vécu parmi vous dans l'oisiveté, et le pain que nous avons mangé, nous n'avons demandé à personne de nous en faire cadeau; au contraire, dans la fatigue et la peine, nuit et jour, nous avons travaillé pour n'être à la charge d'aucun d'entre vous. – Nous avons voulu être pour vous un modèle à imiter. Et quand nous étions chez vous, nous vous donnions cette consigne : si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. Or, nous entendons dire qu'il y en a parmi vous qui mènent une vie désordonnée, affairés sans rien faire. À ces gens-là, nous adressons, dans le Seigneur Jésus Christ, cet ordre et cette exhortation : qu'ils travaillent dans le calme et qu'ils mangent le pain qu'ils auront eux-mêmes gagné » (2 Th 3, 7-12).

En faisant son apologie sur cette lettre, Saint Paul exhorte en même temps les chrétiens à mener une vie digne de Dieu. Ces derniers doivent éviter la compagnie des oisifs et suivre l'exemple de travail qu'il leur a laissé lors de son passage chez eux. Il leur demandait par là de se prendre en charge et de travailler pour subvenir à leurs propres besoins et d'éviter toute forme d'attentisme et de paresse. Partant de ce même ordre d'idée, la pastorale des mains sales est une pastorale qui invite les gens (prêtres et laïcs) à travailler pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Elle évite toute bureaucratie inutile qui caractérise actuellement les membres du clergé diocésain. Cette pastorale incite les gens surtout le clergé à salir leurs mains, en jardinant et faisant l'élevage, la pisciculture de manière à produire leurs propres nourritures. C'est une pastorale qui encourage les gens à consommer les produits locaux et les éloigne de toute aliénation alimentaire.

Le diocèse d'Idiofa est formé de plusieurs villages où l'on rencontre partout des terres et des brousses très fertiles. Les missionnaires y ont laissé un exemple assez éloquent dans le domaine de l'agriculture. On trouvait derrière chaque presbytère, un verger et un jardin qui fournissaient toutes sortes de fruits et de légumes. On y trouvait des oignons, des épinards, des papayes, des avocats, des oranges, des mangues, des courgettes, des concombres, des citrons, des tomates, etc. À côté, du jardin, il y avait : un poulailler, une porcherie et une étable des moutons ou des chèvres. Les missionnaires se donnaient aussi à

l'élevage du gros bétail. Toutes ces activités leur conféraient une autonomie alimentaire et financière, parce qu'ils arrivaient consommer et à vendre une partie de leur production.

Les travaux agricoles poursuivaient trois objectifs : l'apprentissage, l'autosubsistance et l'autofinancement des œuvres de la mission. La production était rentable parce que les missionnaires n'avaient aucune charge sociale à supporter. La main d'œuvre était essentiellement constituée des catéchumènes et des écoliers. Il existait d'autres moyens de production comme la scierie, la huilerie, la menuiserie ou la cantine dans laquelle se vendaient quelques produits européens de première nécessité. La paroisse avait l'aspect d'un centre moderne puisque les pères y installaient l'eau courante et l'électricité; construisaient les maisons en matériaux durables et en terre cuite. Aux yeux des autochtones, la paroisse restait un lieu spectaculaire où se déployait la « magie » des blancs, le miroir de la modernité.

Aujourd'hui à Idiofa, toutes ces initiatives sont tombées caduques. Les prêtres gardent les mains dans les poches du matin au soir attendant l'argent qui vient des bienfaiteurs de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Certains préfèrent écouter de la musique, d'autres jouent aux jeux de carte, de dames, de scrabbles, etc. Ce qui fait qu'en passant tout le temps dans les distractions, il arrive qu'à midi ou le soir les prêtres manquent de la nourriture, de savon pour se laver. Cette situation contraste avec les potentialités naturelles que possède le Congo en général et le diocèse d'Idiofa en particulier. C'est pourquoi, les gens questionnent de plus en plus la formation reçue aujourd'hui. Quel type de prêtre forme-t-on dans nos grands séminaires? Est-ce le prêtre de la campagne qui vit dans un pays sous-développé ou un prêtre de ville et qui vit dans un pays développé. A-t-on vraiment besoin pour le moment des prêtres qui ne savent pas se salir les mains dans le contexte actuel du diocèse d'Idiofa? Toutes ces questions intriguent toute personne qui veut comprendre la situation actuelle du diocèse d'Idiofa.

Jean-Marc Éla estime que dans une Afrique des villages et des bidonvilles confrontée aux problèmes du droit élémentaire à la vie, cette manière d'être prêtre ou d'être Église n'est plus envisageable. Car dit-il, la Bonne Nouvelle ouvre désormais au monde la perspective et la conscience d'appartenir à un village global ou une communauté de destin. Il se demande « comment l'Église peut-elle participer à l'accouchement d'une société où reprennent place tous les humiliés de la terre en Afrique où se cherche une fraternité des

hommes qui se lèvent pour dire non à toute forme de colonialisme interne et externe? »⁵³⁷. Pour lui, il faut promouvoir et expérimenter la pastorale des mains sales. Celle-ci exige à l'Église d'être la « conscience critique de la société »⁵³⁸. C'est le chemin du Christ qui a remis en cause tout ce qui n'était pas conforme au projet divin et qui s'est sali les mains à cause des injustices sociales.

Socialement, la pastorale des mains sales est une pastorale qui tient compte de son environnement et qui, par fidélité au Christ, voit dans toute oppression de l'homme et de la femme un outrage à leur créateur. C'est une pastorale qui voit également en toute structure d'injustice une provocation pour l'Église et pour la conscience chrétienne et celle-ci devient sujet de contestation ou de protestation, de lutte et de résistance. Et pour Jean-Marc Éla, la mission, les préoccupations et les objectifs de la pastorale des mains sales en Afrique est de « voir les peuples se libérer de l'oppression, de l'esclavage, de la misère et de la pauvreté »⁵³⁹. Ceci n'est possible que si les Églises africaines vainquent la tentation du repli sur soi et font de la misère et de la pauvreté une priorité évangélique.

Il faut donc travailler pour la transformation sociale, la libération collective et personnelle et faire en sorte que la promotion humaine, l'aspiration au changement et au progrès demeurent les défis principaux. Tout ceci exige un changement ou un dépassement des stratégies de la pastorale de l'assistance à la pastorale de participation ou des mains sales. Telle est l'exigence que l'Église locale ou le diocèse d'Idiofa a occulté et qu'il ne peut éluder s'il veut sortir du vide de signification et de l'anachronisme auxquels les cantonne son silence face au spectacle ahurissant de la misère, de la pauvreté, de la brutalité sauvage et démesurée sur les femmes et les enfants. Ce n'est qu'à ce prix que le développement et le progrès sont possibles et une autre Afrique, un autre Congo, une autre Église et un autre diocèse d'Idiofa sont possibles. Bref, « il faut à la fois lutter contre les forces aliénantes et rendre à l'homme sa responsabilité vis-à-vis de lui-même et de son corps, mettre en cause ce qui relève de l'arbitraire et du destin »⁵⁴⁰.

⁵³⁷ ÉLA, J.M., *Le cri de l'homme africain...*, p.66.

⁵³⁸ ÉLA, J.M., « La foi des pauvres en acte : la mission, cri des pauvres », dans *Telega* 9, 1983, p.55.

⁵³⁹ *Ibid*, p.56.

⁵⁴⁰ ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.115.

7.7.6 La pastorale du jardin partagé

La Bible nous apprend qu'Israël en tant que peuple élu avait centré son attention et ses références sur les plus déshérités, les petits et les pauvres. Il avait conscience que c'est dans la petitesse qu'il a été choisi par Dieu comme instrument de salut (Dt 7, 7; Ez16, 3-14). Et pour demeurer « peuple élu », Israël ne devait pas perdre de vue son origine modeste. Car, la réalisation de la promesse postule la libération de tous les membres et l'abondance de bien pour tous comme signe de bénédiction de Dieu. En d'autres termes, la prospérité du peuple dans tous ses membres était la manifestation la plus patente de son élection. Dieu a donné le pays pour qu'il soit partagé par tous ses habitants (Ez47, 21-23), qu'ils cultivent, qu'ils mangent les fruits et légumes qu'ils produiront. Le peuple devait rester solidaire. Le manque de solidarité est une abomination aux yeux de Dieu.

La loi deutéronomique prenait acte et invitait à remédier au manque de solidarité en posant comme impératif de survie et de reconstitution du peuple, le devoir de solidarité et de partage. Il s'agit là d'une nouvelle invitation, un appel à la conversion en vue du bien être de tous les membres du peuple de Dieu et du respect de la dignité humaine en chacun. C'est dans cette perspective que le prophète Isaïe qualifie l'éthique de la solidarité comme l'acte parfait d'adoration et de conversion (Is 1, 10-16). Il est donc évident que l'amour de Dieu n'a de sens que relié à celui du prochain, en particulier la solidarité avec les petits et les pauvres (Ex 22, 20-26; 23, 4-12). La protestation prophétique contre le manque de solidarité montre clairement une conscience de l'identification de Dieu à la cause des pauvres et des exploités.

Cette exigence de solidarité est dans le Nouveau Testament une réponse à la pauvreté de la communauté apostolique. En effet, la communauté des croyants, après la résurrection du Christ et avec la force de l'esprit de pentecôte, avait conscience dès les origines d'être le Nouvel Israël, le peuple messianique (Ac 4, 32-35). Cette communauté décrite par Saint Luc dans les Actes des apôtres se distingue de la synagogue par trois caractéristiques fondamentales : « la référence au Christ ressuscité, la conviction que ce qui est vécu à l'intérieur de la communauté des croyants a sens pour l'extérieur et enfin l'instauration de rapports économiques nouveaux »⁵⁴¹. Ces trois caractéristiques induisent une éthique communautaire assez particulière que nous relatent les sommaires des Actes

⁵⁴¹ DURAND, A., *La cause des pauvres*, Paris, Cerf, 1991, p.67.

des apôtres : l'unité de cœur; l'assiduité à la prière, à l'enseignement des apôtres; la fraction du pain, la solidarité fraternelle, la communauté de biens.

Cette vision peut-être idéalisée par l'Écriture, fait de la communauté apostolique le lieu de la réalisation de la communauté parfaite dont l'archétype est celle du Deutéronome. L'idéal de la communauté de Jérusalem constituait bien un signe prophétique des temps nouveaux et la fidélité à cet idéal devient un lieu herméneutique d'identification de l'Église de Jésus-Christ. L'harmonie et la charité fraternelle apparaissent donc comme essentielles à la constitution de cette Église née de l'Esprit. Ces deux textes des Actes des Apôtres illustrent bien l'esprit et la vie de solidarité de la première communauté chrétienne :

ils étaient tous ensemble dans le même lieu [...] Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain, et dans les prières, [...] Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu et ils avaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun. Ils étaient chaque jour tous ensemble assidus au temple, ils rompaient le pain dans les maisons, et prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur » (Ac 2,1. 42-47).

Cette bonne vie de solidarité et de partage a fait en sorte que la communauté a attiré de nombreuses personnes, parce que leur « vivre ensemble » devenait modèle pour les autres et surtout les non croyants. Cet autre passage des Actes des Apôtres témoigne bien de cette convivialité et de cette unité contagieuse :

La multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un seul cœur et qu'une seule âme. Nul ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais tout était commun entre eux. Les apôtres rendaient avec beaucoup de force témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus. Et une grande grâce reposait sur eux tous. Car il n'y avait parmi eux aucun indigent : (...) et l'on faisait des distributions à chacun selon qu'il en avait besoin. Joseph, surnommé par les apôtres Barnabas, ce qui signifie fils d'exhortation, lévite, originaire de Chypre, vendit un champ qu'il possédait, apporta l'argent, et le déposa aux pieds des apôtres (Ac 4, 32-37).

La volonté et la conscience de la première communauté chrétienne d'être le signe prophétique des temps nouveaux émergent dans ces deux passages des Actes des apôtres. La nouvelle communauté liée à la mémoire de Jésus ressuscité adopte une manière de vivre assez particulière : la mise en commun de tout ce que les membres peuvent avoir ou posséder. Le souci des uns des autres étant la règle d'or, la communauté des biens est devenu pour ces premiers chrétiens le moyen de s'assurer que la convivialité communautaire permette le progrès spirituel de tous et chacun. Une telle cohésion est une

conséquence de la solidarité vécue dans le quotidien comme ferment de l'expansion et du rayonnement spirituel de ces premières communautés chrétiennes. C'est ainsi qu'elles perpétuaient la mémoire de Jésus ressuscité telle qu'attestée et racontée par ceux qui ont vécu, mangé et bu avec lui (Ac 2, 1. 42-47). Les éléments caractéristiques de cette mémoire sont les suivants : la pratique de la solidarité ouverte et non discriminatoire, la pratique du souvenir eucharistique ou de la dernière cène et le soutien spirituel. C'est donc cette éthique spirituelle vécue dans le quotidien qui constitue la « communion à la mémoire du Christ ressuscité » et la Bonne nouvelle du salut.

La « *koïnonia* »⁵⁴² était pour les premières communautés chrétiennes une réalité concrète à savoir un engagement solidaire selon l'éthique de la fraternité inaugurée par Jésus Christ. Cette manière d'être est la seule qui définissait la communauté des croyants. Et le terme *koïnonia* est utilisé ici en dernier ressort pour désigner l'Église en tant qu'elle est fondamentalement une communion : communion au Christ Jésus, communion des cœurs, communion des biens. Les premiers chrétiens n'établissaient pas un ordre de priorité entre ces différents liens et lieux interdépendants de la convivialité. Selon Aimé Solignac, la « *koïnonia* effective » va de pair avec la « *koïnonia* affective », les biens matériels étaient perçus comme des dons de Dieu devant être redonnés. C'est dans cette mise en commun des biens que saint Justin le Martyr (mort en 167 après Jésus-Christ) reconnaît la marque de la conversion au christianisme : « Nous qui aimions par-dessus tout nous procurer de l'argent et des biens, aujourd'hui nous mettons en commun ce que nous possédons pour le partager avec quiconque est dans le besoin »⁵⁴³.

Mais, vers la fin du premier siècle, cette conception de la communauté aura une autre signification pour l'évangéliste saint Jean. Pour lui, la communauté est le lieu privilégié ou le cœur du « faire mémoire ». Elle n'est pas seulement le simple rassemblement eucharistique, mais « *l'agapè* » qui anime le cœur de chaque membre de l'assemblée. La compréhension du récit du lavement des pieds (Jn 13, 1-17) est à situer à ce niveau. Pour l'auteur du quatrième évangile, l'eucharistie doit être interprétée et vécue à partir de l'Agapè (souci des uns des autres). Autrement dit, sans l'Agapè, pas d'eucharistie,

⁵⁴² Selon Saint Paul, « la *koïnonia* » caractérisait la communauté primitive avec des formes différentes de mise en commun des biens. Cette attitude a inspiré beaucoup les premiers chrétiens pendant plus de deux siècles après Jésus-Christ.

⁵⁴³ MAJID RAHNEMA, *Op.cit.*, p.79-80.

sinon des célébrations vides de sens. Nous pouvons affirmer, sans risque de nous tromper, bien que la croix soit le signe principal du mystère pascal, mais pour saint Jean, le lavement des pieds est « le signe » par excellence qui concentre l'ensemble de l'activité « historique » de Jésus. Il exprime plus que tout autre épisode la « *mémoire* » de Jésus.

La solidarité avec les autres est ainsi considérée comme le sacrement par excellence du Christ. Dans cette perspective, la pratique de la solidarité avec les autres, surtout avec les petits, médiatisée et renforcée par les paroles et les actes, résume l'expression de la foi en Jésus-Christ. C'est donc en prenant conscience progressivement de la nouvelle éthique sociale et spirituelle inaugurée par Jésus-Christ que les premières communautés chrétiennes ont compris l'exigence de rupture avec l'ancien ordre d'organisation de type pyramidal qui engendrait des rapports inégalitaires, discriminatoires. Ce type d'ordre excluait les personnes pauvres, malades, vulnérables et les dépouillait de leur dignité humaine. Pour ces communautés, il était devenu important de ramer à contre-courant afin de témoigner de l'engagement de Dieu aux côtés de l'humanité, dans la dynamique nouvelle initiée par Jésus-Christ, accomplissant le dessein de Dieu pour le nouveau Israël : « pas de pauvres chez toi » (Dt 15, 4).

Dans les Actes des apôtres, saint Luc rend clairement compte de l'utopie de ces premières communautés chrétiennes. Il s'agit d'un idéal d'amour contre la pauvreté et de solidarité contre l'exploitation éhontée des pauvres et des petits. La communauté des biens est l'expression de la communion à une même foi. Elle est réellement vécue comme une participation à la *kénose* du Christ Jésus qui s'est fait pauvre parmi les pauvres afin de les sortir de la pauvreté (Ph 2, 6-11). Si saint Luc a senti le besoin de raviver le souvenir de ces premières communautés chrétiennes, c'était pour réaffirmer que la mémoire subversive du Christ Jésus demeure la seule mesure de la solidarité au sein de la communauté et le seul critère d'évaluation des pratiques contemporaines afin de parer aux comportements de domination, de marginalisation, d'exclusion et de discrimination. Les hébreux l'ont pratiquée à l'endroit des hellénistes. Le passage des Actes ci-dessous illustre bien notre propos :

En ce temps-là, le nombre des disciples augmentait et les hellénistes mirent à récriminer contre les hébreux, parce que leurs veuves étaient oubliées dans le service quotidien. Les douze convoquèrent alors l'assemblée plénière des disciples et dirent : il ne convient pas que nous délaissions la parole de Dieu pour le service des tables. Cherchez plutôt parmi vous, frères, sept hommes de bonne réputation,

remplis d'esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cette fonction. Quant à nous, nous continuerons à assurer la prière et le service de la parole. Cette proposition fut agréée par toute l'assemblée : on choisit Etienne, un homme plein de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, et Nicolas, prosélyte d'Antioche. On les présenta aux apôtres, on pria et on leur imposa les mains. La parole de Dieu croissait et le nombre des disciples augmentait considérablement à Jérusalem; une multitude de prêtres obéissait à la foi (Ac6, 1-7).

Bref, c'est dans la mesure où la communauté est un lieu d'une solidarité davantage vécue que professée, et qui se traduit par la reconnaissance de tous les membres comme sujets engagés au même titre pour travailler à l'avènement du Royaume, qu'elle peut prétendre être le lieu de la « mémoire » du Christ ressuscité. De l'idéal de vie des premières communautés chrétiennes, il ressort que le « Nouveau peuple de Dieu » se comprend et se définit comme le lieu de la pratique de la solidarité. La relation évangélique aux autres y apparaît comme une caractéristique déterminant « l'être-chrétien » lui-même. Dans ces communautés chrétiennes, « le souci les uns des autres » n'était plus considéré comme une simple exigence éthique; il a acquis une dimension théologique d'autant plus qu'il exprime la conscience que l'Église primitive avait eue, dès les origines, de sa mission et surtout aussi, du fait que son « être-peuple-de-Dieu » est lié à sa fidélité à cette dynamique christique.

Cette longue description idéalisée des premières communautés chrétiennes, nous aide à comprendre la définition et le contenu de la pastorale de solidarité ou du jardin partagé à Idiofa. C'est une pastorale qui prône la rupture avec les pratiques égoïstes du passé où le principe de « chacun pour soi », le non respect du bien commun et l'enrichissement frauduleux étaient des éléments moteurs. La pastorale de solidarité ou du jardin partagé se veut une pastorale qui met l'accent sur le souci « les uns des autres » chez les fidèles et au sein du presbytérium, pour qu'il n'y ait pas de pauvreté dans le diocèse. Ce souci des uns des autres est la condition de l'être de la communauté diocésaine et la solidarité est celle d'un diocèse rénové. La solidarité au sein du presbytérium et avec tous les chrétiens est le centre de toute « ecclésiogenèse ». C'est pourquoi, la pastorale de solidarité ou du partage est une pastorale qui doit ramer à contre courant du système de gestion qui a plongé le diocèse d'Idiofa dans le déficit financier continu et qui paralyse encore aujourd'hui l'activité pastorale. Elle prône l'avènement d'une meilleure économie fondée sur le travail consciencieux et une gestion saine, limpide et transparente. Ce qui

caractérise cette pastorale de gestion et toute la vie ecclésiale est la solidarité agissante et la valorisation de la dignité de toute personne humaine, surtout les prêtres et les chrétiens pauvres. Prise en ce sens, elle est dans la préoccupation de l'Église qui a toujours lutté contre la misère depuis des siècles. Car l'engagement des chrétiennes et des chrétiens de tout temps et dans tous les lieux contre la misère et la pauvreté a toujours eu pour source d'inspiration et appui la foi en Jésus-Christ. Il manifeste comme disait Julio De Santa Ana, « le visage du Dieu de Jésus-Christ qui est le Dieu libérateur des pauvres et des opprimés »⁵⁴⁴.

La pastorale de solidarité ou du jardin partagé est aussi une pastorale qui invite les gens à partager avec ceux et celles qui sont dans le besoin. C'est une pastorale qui incite les gens, surtout les prêtres nantis à la charité pastorale et à prendre conscience que le destin de tout le monde se trouve dans la fidélité agissante à l'esprit du Christ. Actuellement on se retrouve devant une division entre les gens riches et pauvres. Il ne doit pas y avoir de discrimination entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. Dans le concret, que les prêtres d'Idiofa qui ont des moyens partagent avec leurs confrères qui n'ont pas le minimum vital, parce que leurs familles et leurs clans sont pauvres; qu'ils contribuent au développement des infrastructures du diocèse et au redressement financier de ce dernier en injectant des fonds nécessaires à la caisse centrale de l'économat. Cette intervention entre dans l'esprit de la pastorale de partage qui veut promouvoir la charité fraternelle par rapport à l'assistentialisme et le paternalisme. Elle veut lutter contre la stratégie pastorale de l'époque missionnaire qui était celle de l'aide des riches aux pauvres. Et « l'assistance et sa forme moderne visent à donner des ressources à ceux qui sont dans l'incapacité d'en acquérir suffisamment pour eux-mêmes »⁵⁴⁵. Mais pour nous à Idiofa, il s'agit de vivre la solidarité ou le partage avec ceux qui sont dans le besoin comme une relation à construire, parce que « le pire pour un homme n'est sans doute pas de vivre dans le manque, mais d'être jugé et de se juger lui-même incapable de ne rien apporter »⁵⁴⁶.

Ceci dit, nous ne pouvons rajouter à notre crise le mépris et la pitié des autres en demandant toujours de l'aide, des dons. Nous devons produire nous-mêmes pour satisfaire

⁵⁴⁴ DE SANTA ANA, J., *Op.cit*, p.34.

⁵⁴⁵ GRELLIER, I., « Secourir les pauvres, nourrir les affamés, vêtir ceux qui sont nus, relever les faibles », dans *Précis de théologie pratique. Théologies pratiques*, Lumen Vitae, Bruxelles, 2004, p.753.

⁵⁴⁶ *Ibid*, p.751.

nos besoins de première nécessité et montrer à tous nos donateurs de quoi nous sommes capables, en évitant de ramasser les dons parfois inutiles et qui ne répondent pas à nos besoins réels. Et comme le dit si bien Isabelle Grellier, « le don sans besoin est un masque mensonger, le besoin sans don est une relégation meurtrière »⁵⁴⁷. Le chemin de la pastorale de solidarité ou du jardin partagé passe par la mise en œuvre d'une certaine réciprocité. Ce qui fait que cette pastorale ne veut pas mettre l'accent sur la pitié; elle passe de la pitié à la reconnaissance de l'autre. La pitié est nocive; elle s'accompagne facilement d'une certaine condescendance à l'égard de l'autre et tend souvent à placer la frontière entre soi et l'altérité sans souligner ce qui les rapproche. On ne veut pas s'identifier à l'autre qui est dans la misère par peur de perdre sa dignité. La pastorale du partage veut passer de la pitié à la compassion, parce que « compatir, c'est partager le malheur d'autrui, souffrir avec l'autre de sa souffrance. Dans ce jeu entre altérité et similitude qui caractérise toute relation, la pitié souligne surtout la distance tandis que la compassion fait davantage place à la proximité »⁵⁴⁸. Ce sentiment de proximité ne doit pas conduire à la confusion. Selon Isabelle Grellier,

riches et pauvres, la conscience de notre fragilité est constitutive de notre humanité commune; les chrétiens le savent bien qui affirment avoir besoin de la grâce de Dieu pour vivre pleinement. Pourtant la pauvreté existentielle des économiquement riches ne doit pas être confondue avec la pauvreté de ceux qui ne possèdent pas même le minimum vital. Ce serait leur faire injure. La première, qui fait partie intégrante de l'être humain, doit être acceptée et assumée, tandis que l'autre, qui trop souvent prive ceux qui la subissent de leur dignité, doit être combattue avec force⁵⁴⁹.

La pastorale du jardin partagé doit également passer de l'assistance à l'accompagnement vers la responsabilité, parce que la tendance spontanée de ceux qui sont habités par la compassion est de donner pour faire cesser le manque et pour remplir le vide. Ce geste est nécessaire et salutaire, mais « il est des circonstances où le manque de pain, de vêtements ou d'attention peut faire définitivement basculer une existence vers l'échec ou la mort. Donner, c'est le mouvement caritatif par excellence, celui auquel sont poussés les chrétiens qui ont compris qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir »⁵⁵⁰. Mais, il faut reconnaître que le don systématique n'est pas une aide efficace pour celui qui est dans le

⁵⁴⁷ GRELLIER, I., *Op.cit.*, p.751.

⁵⁴⁸ *Ibid.*

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p.752.

⁵⁵⁰ *Ibid.*

manque; il risque de s'enfermer dans un système de dépendance chronique. « Il vaut mieux apprendre à quelqu'un à pêcher que de lui donner tous les temps du poisson », nous dit le proverbe chinois. On sait maintenant les effets pervers qu'exercent les subsides de Rome à l'égard des Églises d'Afrique. Cela déconcentre beaucoup de diocèses à mettre l'accent sur les initiatives locales qui peuvent les aider à subvenir à leurs besoins et retire à ces derniers la maîtrise de la gestion de leurs problèmes et de leurs décisions.

La pastorale du jardin partagé veut aider la personne ou le diocèse à acquérir une certaine autonomie et évite que les autres travaillent ou prennent des décisions à notre place. Il faut nous offrir l'accompagnement attentif et exigeant qui nous permettra de progresser vers plus de responsabilité de nous-mêmes. Ce n'est pas en répondant sporadiquement à nos demandes qu'on nous aide vraiment; il faut mettre en place les dispositifs ou les outils de travail nécessaires qui nous permettent de sortir nous-mêmes de la crise. Car la demande nous plonge dans une logique infernale d'insatisfaction; elle appelle toujours une autre et cela devient à la longue fatigant, ennuyeux et irrespectueux.

La pastorale du jardin partagé veut aider toute personne, c'est-à-dire prêtre ou laïc à devenir davantage sujet de sa propre vie, avec ses richesses et ses limites. Elle fait la promotion de l'ouverture à la réciprocité dans le partage d'idées, des conseils, des suggestions, des techniques et dans la mise valeur des talents et des services disponibles. Cette pastorale encourage les personnes à se remettre debout et suscitent des changements nécessaires au diocèse. Elle invite les gens à rêver autrement et à être à la pointe de recherche de solution et de l'action. La sortie de la crise économique et le développement du diocèse dépendent de l'investissement de nombreuses personnes motivées par l'idéal du changement. Cela exige le service des personnes dotées d'une bonne capacité d'aider d'autres et ayant des compétences gestionnaires.

Il est donc important de reconnaître que les échecs au niveau de la gestion viennent nous apprendre que nous ne sommes pas meilleurs et compétents que les autres et qu'il faut travailler autrement. Et comme le dit encore Isabelle Grellier, « cette conviction nous apprend à expérimenter, jusque dans les relations les plus dissymétriques, cette chaîne de solidarité dans laquelle nous sommes appelés à nous inscrire tous, petits et grands, riches et pauvres »⁵⁵¹.

⁵⁵¹ GRELLIER, I., *Op.cit.*, p.760.

En définitive, l'Évangile nous invite à l'espérance et nous apprend qu'une résurrection est toujours possible au-delà de ce qui ressemble à un fatalisme ou à un déterminisme. La pastorale du jardin partagé nous incite à espérer et c'est cette espérance qui doit soutenir tous les chrétiens et tous les prêtres d'Idiofa dans leurs engagements et dans leurs actions pastorales. L'enjeu d'une ecclésiologie évangéliquement enracinée semble se jouer autour de la place de cette pastorale dans le diocèse. Car celle-ci doit être au centre du fonctionnement des institutions diocésaines, parce qu'elle insiste sur le travail consciencieux et la solidarité entre prêtres et entre les gens. Son absence peut être interprétée comme une érosion de l'engagement pastoral diocésain.

Conclusion

Au terme de ce chapitre sur les implications théologiques et éthiques de la crise économique à Idiofa, il nous incombe de ramasser les principales idées qui ont retenu notre attention. Trois points ont été développés : les implications théologiques de la crise économique, les urgences éthiques et enfin, les types de pastorales qui conviennent à notre situation de crise. Nous avons compris que l'issue de la sortie de la crise semble très complexe et beaucoup de paramètres entrent en jeu.

Les implications théologiques nous ont montré combien la mission de l'Église diocésaine d'Idiofa est compromise et comment la crise économique est devenue un lieu de la révélation divine. Nous avons déterminé combien la conservation de la vie est une des conditions de la réussite de la mission. Et pour réussir la mission pastorale à Idiofa, une prise en compte des formes d'appropriation du privé et du collectif est plus que nécessaire.

Ensuite, nous avons analysé les urgences éthiques en déterminant la responsabilité de l'État et de l'Église dans cette crise économique diocésaine. Nous avons compris que les hommes et les femmes à Idiofa ont besoin d'un supplément d'âme. Ce dernier passe par la résolution de la question économique. Dans cette résolution ou dans cette recherche, il faut éviter de toujours tendre la main pour demander ou pour mendier. Par contre, il est important de mettre en valeur le territoire national et favoriser la connaissance par les habitants du pays du sol et du sous-sol congolais, cela dans le but de promouvoir le développement endogène et d'améliorer les pratiques de gestion aux exigences du monde moderne.

Enfin, nous avons ciblé trois types de pastorale qui conviennent à notre contexte : la pastorale du grenier, la pastorale des mains sales et la pastorale du jardin partagé. La première nous apprend à produire, à consommer et à garder, c'est-à-dire à prévenir la famine en disposant de réserves de production alimentaire. Elle apprend aux gens à bien gérer le peu qu'ils ont ou qu'ils gagnent en pensant au lendemain. La deuxième, nous incite à travailler, à salir nos mains pour gagner notre pain quotidien. C'est une pastorale du gagne-pain et qui permet aux gens de subvenir à leurs besoins. La troisième est une pastorale de mise en commun, de la convivialité, du souci de l'altérité. Ce qui la caractérise est la pratique de la solidarité ouverte et non discriminatoire. La solidarité et le partage avec les autres sont considérés comme le sacrement par excellence du Christ. Cette solidarité ou ce partage en paroles et en actes, résument l'expression de foi en Jésus-Christ.

Il nous paraissait important de souligner que le critère ultime de l'appartenance au peuple de Dieu à Idiofa est la pratique de la solidarité. Dieu prend le visage humain de celui qui est dans le besoin. C'est de cette façon qu'il s'est révélé à nous : « le Verbe s'est fait chair et il a demeuré parmi nous » (Jn 1, 14). Ainsi, toute attention portée sur la misère humaine atteint le Christ qui s'est livré pour la libération de tout être humain.

À Idiofa, comme partout au Congo, la misère est décrite en termes apocalyptiques et l'avenir de nombreuses personnes (jeunes et adultes) est hypothéqué, voire sacrifié sur les autels des intérêts inavoués. C'est pourquoi le diocèse ou l'Église locale d'Idiofa doit puiser sa foi, sa force au Christ en donnant des ressources nécessaires pour vivre une solidarité contagieuse avec tout le monde. La solidarité pour le respect de la dignité humaine des personnes les plus vulnérables de notre société ou de notre diocèse doit être le nouveau mode théologique d'inculturation de notre Église locale. C'est ici que se joue l'avenir du diocèse et de sa mission.

Dans l'état actuel des choses, nous mettons quelques réserves dans la pratique de notre l'Église locale. En effet, aujourd'hui, à Idiofa, on parle beaucoup de la pauvreté, de la mauvaise gestion, mais dans la pratique, personne ne veut améliorer la situation. On assiste à une absence presque totale des voies et moyens pour lutter contre la pauvreté et la mauvaise gestion. Tout le monde se plaint, mais personne ne fait rien et personne n'agit pour changer les choses. On renvoie les effets ou la lutte contre la pauvreté à la prière et les

pauvres ne sont pas considérés comme sujets-acteurs, mais comme des aidés et des éternels assistés.

Ceux et celles qui osent initier quelque chose contre la misère, passent souvent de la dynamique de l'entraide à la logique de l'aide ou de l'assistance. Il y a donc là une perversion de la sollicitude chrétienne et pastorale. Celle-ci devient le lieu de pouvoir et de contrôle de ceux qui possèdent sur ceux qui n'ont rien, des nantis sur les non-nantis. C'est donc l'instrumentalisation de la charité et cela ouvre la voie à toutes sortes d'abus de pouvoirs.

À Idiofa aujourd'hui, malgré la profondeur de la crise, nous constatons avec amertume, une certaine recrudescence de certaines formes de spiritualité coupées de la réalité existentielle. Ces nouvelles spiritualités critiquent toutes formes de pratiques ecclésiales qui promeuvent la dimension économique de la foi. Des telles spiritualités désincarnées nous apparaissent comme de réels dangers pour notre diocèse et pour notre Église locale en quête du mieux-être. Notre Église locale doit toujours rendre compte de l'Esprit du Christ vivant encore aujourd'hui. Or selon nous, économie et spiritualité ne s'opposent pas nécessairement mais se complètent en ce qui concerne le minimum vital.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous voici à la fin de ce long travail sur l'impact de l'économie congolaise sur la pastorale du diocèse d'Idiofa et ses répercussions sur l'exercice ministériel des prêtres diocésains. Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé les défis et les problèmes pastoraux de notre Église locale. Nous avons constaté comme tout le monde la situation d'embourbement économique et socio-politique de notre pays et de notre diocèse. Ce dernier est malade à cause de la domination que d'aucuns préfèrent appeler « crise ». Dans ce contexte précis, nous nous sommes interrogés sur son impact et ses répercussions sur le fonctionnement du diocèse et sur la vie même des prêtres. Pour mieux comprendre les choses ou approfondir notre interrogation, nous avons procédé par la présentation de notre pays avec ses immenses potentialités économiques. Nous avons relevé par la suite, les insuffisances du modèle économique (les ajustements structurels) imposé par le Fond monétaire international et la Banque mondiale. Ces ajustements structurels ont déstabilisé l'économie du pays et ont entraîné le chaos chez les petits producteurs agricoles.

En effet, les intervenants occidentaux ou des représentants des organismes de l'aide multilatérale et bilatérale ont élaboré une sorte de consensus concernant l'économie congolaise des années 80, appelé « des interprétations dominantes »⁵⁵² Le diagnostic de la situation congolaise de l'époque « est celui d'une crise structurelle irrémédiable, où s'enchaînent cumulativement les comportements négatifs dans le domaine politique et économique »⁵⁵³. Selon eux, le Congo ne peut sortir de la crise que par une « thérapie de choc »⁵⁵⁴ touchant tous les aspects de l'État, de la société et de l'économie. Ce soit-disant thérapie était imposée de l'extérieur à travers le renforcement drastique des conditions de l'aide, les ingérences multiformes qui allaient de propositions pour la réforme radicale des institutions de l'État, des interventions directes sur le terrain de façon ponctuelle et structurelle. Ces interventions étaient sous la forme humanitaire, militaire et à travers la liaison organique entre les deux. On a qualifié cette approche d'ingérence pragmatique parce qu'elle visait avant tout une action concrète dont les résultats étaient supposés

⁵⁵² PEEMANS, PH, *Op.cit.*, p.22

⁵⁵³ *Ibid.*

⁵⁵⁴ Ce mot « thérapie de choc » évoque les ajustements structurels ou les mesures d'austérité imposées au pays pour le faire sortir de la crise économique.

acquérir une visibilité dans un délai variable selon les domaines. Par ces mesures drastiques, on voulait lancer les bases de la reconstruction économique du pays.

Ce diagnostic partait également d'un constat très sombre, parce que « l'économie formelle du pays s'est presque effondrée, l'infrastructure et les équipements physiques ont subi de graves dommages, l'intermédiation financière a presque cessé d'exister. Le secteur public est en état de cessation de paiements et dans l'incapacité d'assurer jusqu'aux plus essentiels des services publics. La très grande majorité des zaïrois vit dans la pauvreté »⁵⁵⁵. Ces diverses causes ont été qualifiées de « mal zaïrois » par la Banque mondiale dans les années 80. Parmi elles, la mauvaise gestion des ressources publiques a été au centre des problèmes économiques dont souffrait le Congo depuis son indépendance. Au lieu de servir au développement, l'épargne (intérieure et extérieure) a servi principalement aux dirigeants pour s'assurer le soutien des employés du secteur public et pour des avantages personnels.

La fiscalité, au lieu de servir d'incitations à produire les devises et à exporter les marchandises, a été conçue comme moyen de générer des ressources pour les dépenses discrétionnaires du gouvernement et pour redistribuer la richesse au profit de l'élite politique et de sa clientèle. En outre les politiques macro-économiques ont été marquées par une absence de rigueur, de prévisibilité et de transparence. Le gouvernement congolais a préféré une politique protectionniste et de l'argent facile, au lieu d'une politique libre-échangiste de laisser-faire et de d'austérité monétaire.

De son côté, l'Église congolaise a combiné à la fois deux modèles de gestion : les modèles de la chrétienté et celui de la modernité. Cette combinaison a révélé dans un premier temps, une conscience croyante et un Évangile domestiqués par un statu quo peu dérangeant. Cette attitude était traduite par une concentration d'activités autour de la liturgie, de l'assistance et de l'aumône. Dans un second temps, cette combinaison a privatisé l'Église, la foi et la morale, en proclamant son autonomie face à la sphère publique, économique et la séparation avec celles-ci. Il s'est développé par la suite, une conception spiritualisante, individualiste du salut et un visage folklorique de l'Église congolaise, caractérisée par les chants et les danses interminables. L'économie a été mise

⁵⁵⁵ PEEMANS, J.PH., *Op.cit*, p.23.

de côté et les populations congolaises se sont renfermées dans un processus de dégradation et de marginalisation croissante.

Devant cette faillite, l'Église congolaise a manqué à ses responsabilités et à sa mission prophétique. Elle s'est distanciée avec la tradition biblique et patristique, en évitant de prendre position sur les enjeux socio-économiques du pays. Elle s'en apercevra en retard et dénoncera cette situation par les prises de position de sa conférence épiscopale.

Aujourd'hui, la crise a atteint toutes les institutions ecclésiales. Le diocèse d'Idiofa qui fait l'objet de ce travail en est une belle illustration : ses caisses sont vides, certains prêtres malades ne peuvent pas recevoir des soins médicaux adéquats, d'autres prennent le chemin de l'étranger, sans oublier la division et les tensions qui s'installent entre les nantis et les moins nantis. À la vue de cette situation, plusieurs personnes exigent qu'on fustige toutes formes d'entraves au projet de renouveau économique diocésain et tous les obscurcissements ou ralentissements du développement global du diocèse. Il faut prendre en compte toutes les valeurs auxquelles adhèrent les hommes et les femmes d'Idiofa et assumer les conséquences de la crise économique y compris nos erreurs de gestion. Par devoir évangélique et par solidarité avec notre peuple, il est important comme le dit Jean-Marc Éla, de nous « redéfinir en relation avec les luttes et les efforts -de notre peuple- pour un meilleur statut dans l'histoire contemporaine »⁵⁵⁶.

Étant donné la place indispensable qu'occupe l'économie ou l'argent dans la vie des gens, il est nécessaire de soutenir ceux et celles qui cherchent à « se relever et à se prendre en main, et travailler avec eux pour- un diocèse- où Dieu serait tout en tous »⁵⁵⁷. La crise économique devient aujourd'hui pour le diocèse d'Idiofa, le lieu de la révélation divine et le chemin même de son règne. C'est également le lieu de l'intelligibilité et de fidélité évangélique. C'est une tâche qui doit être inscrite au cœur de la mission de notre Église diocésaine et une réalité qui doit être re-évangélisée.

Pour mieux entreprendre une telle démarche, il est nécessaire de dépasser et de déplacer la problématique des pratiques et des discours ecclésiaux centrés sur la spiritualisation au profit de ceux qui assumeraient la vie concrète et totale des gens du diocèse. Dans ce contexte précis, l'Église diocésaine d'Idiofa ne pourra concevoir un avenir véritable qu'en intégrant au sein de ses préoccupations pastorales la dimension économique

⁵⁵⁶ ÉLA, J.M. & LUNEAU, R., *Op.cit*, p.227.

⁵⁵⁷ KUMPEL, J.P., *Op cit*, p.126.

et la clameur qui monte des presbytères, des cases des villageois et qui n'est rien d'autre que l'expression des droits élémentaires humains tels que manger, boire, se loger, s'instruire, se promener librement ou de Dieu lui-même.

De manière pratique, il ne s'agit pas de créer de faux espoirs, mais d'envisager de nouvelles options pastorales. Ainsi, certaines pastorales peuvent être retenues : la pastorale du grenier, la pastorale des mains sales, la pastorale de solidarité ou du jardin partagé, etc. Il est utile d'appuyer ces pastorales de certaines activités telles : des journées diocésaines de réflexion sur la corruption, les divisions, le tribalisme, le favoritisme, le leadership, la gestion, le bien commun; on pourrait également organiser des cercles bibliques paroissiaux qui peuvent aider les gens à faire le lien entre la parole de Dieu et la vie concrète. Sur le plan économique, promouvoir la fondation des coopératives d'élevage, de la pisciculture, d'agriculture, d'apiculture, etc. Alors, les chants, les groupes de prière, les mouvements des jeunes chrétiens retrouveraient leur vraie et profonde signification. Leur raison d'être puiserait à la solidarité et à l'engagement avec les efforts d'un peuple à la recherche de lui-même et décidé de se prendre en main pour contrer les effets néfastes de la faim et retrouver une vie digne du statut d'hommes et de femmes « images de Dieu ».

L'Église locale d'Idiofa devra en outre, remettre en cause toutes formes de médiocrité, de malhonnêteté, de malversation financière, de détournement, tout le mystère entourant la gestion financière pour renforcer son économie. Sans cette option, elle continuera à vivre son drame : celui de la misère de ses prêtres et de ses fidèles. La rupture avec la vie concrète et la vie globale des gens continuera par rapport à la proclamation de l'Évangile. Le prix de cette remise en question des structures établies est un nouveau chemin difficile et fait partie des exigences ou des conditions de la suite de Jésus-Christ. Cette remise en question pourra donner naissance au projet d'autofinancement et d'autogestion souhaités par les évêques du Congo à notre Église locale ou à notre diocèse d'Idiofa.

Dans le contexte actuel où l'État congolais est encore absent ou démissionnaire devant ses responsabilités élémentaires de recherche du bien commun et d'encadrement des masses, il est nécessaire que notre Église locale ou notre diocèse assume ses responsabilités et se prenne en mains. Elle ne peut pas compter uniquement sur l'aide extérieure. Car, aujourd'hui, les assistés des Églises riches d'Occident ont augmenté avec la crise

économique. Les gens du Sud ne sont plus les seuls demandeurs ou bénéficiaires des fonds. Le chômage galopant qui sévit les pays riches, considérés habituellement comme des donateurs permanents, la déchristianisation du monde occidental, la baisse de la pratique chrétienne dans les pays de vieille chrétienté, entraînent la diminution des dons ou des subsides massifs jadis octroyés aux Églises de mission. À ces raisons s'ajoute la méfiance chez les bailleurs de fonds, causée par les mauvaises gestions des projets pastoraux et de développement financés, le gaspillage éhonté de l'argent donné au diocèse (qui ont entraîné par exemple la faillite du D.P.P et du Combilim). Les organismes d'aide alertent sans cesse les bénéficiaires que les horizons sombres s'annoncent déjà pour l'avenir.

Les besoins du diocèse d'Idiofa ou de notre Église locale croissent de jour en jour et l'augmentation numérique des prêtres élargie le champ de ses besoins et de ses responsabilités. Paradoxalement, le sous-développement est toujours criant et l'aide étrangère devient rarissime. Pour continuer d'assumer ses responsabilités, le diocèse d'Idiofa est obligé d'étendre son champ d'action au moment où ses finances sont en chute libre. Il continue à former de nombreux séminaristes, des agentes et agents de pastorale pour satisfaire une population de plus en plus nombreuse, à entretenir ses œuvres héritées des missionnaires (des vieux presbytères et couvents des religieuses), en créer des nouvelles (œuvres) pour répondre aux nouveaux besoins. Ceci contraste avec ses caisses vides et cette manière de gérer ne fait qu'augmenter son déficit budgétaire. Qu'est-ce qu'il faut faire concrètement? Chercher à devenir une Église diocésaine matériellement autonome et responsable.

a) Une Église diocésaine matériellement autonome

L'autonomie d'une Église diocésaine constitue une source de motivation pour toute initiative d'autogestion et d'autofinancement. Pour y parvenir, il faut une conscience poussée de tout le monde (prêtres et fidèles) ou de tous les gens du diocèse. Cette conscience est, comme disaient les évêques du Congo, le fruit de « la maturité et de l'autonomie interne des Églises pour qu'elles puissent pourvoir par elles-mêmes à leurs propres nécessités et des moyens accordés au génie de leurs peuples »⁵⁵⁸. La réussite d'un

⁵⁵⁸ CONFÉRENCE ÉPISCOPALE du Congo, *Op.cit*, N0 62.

tel projet exige que nous puissions « passer d'une conception de l'Église affaire des autres » à celle de « l'Église famille de Dieu » proposée par le synode africain.

Cette autonomie doit se fonder sur les facteurs locaux. Le Congo, bien que rongé par une crise multisectorielle, dispose de ressources naturelles, humaines et culturelles capables de nous aider à relever ce défi d'autonomie. À ces potentialités naturelles, nous compterons également sur la solidarité et l'ingéniosité de la population pour réaliser un meilleur programme d'autofinancement diocésain. L'épiscopat congolais proposait aux communautés chrétiennes congolaises de subvenir aux besoins de leurs diocèses et d'en assurer le fonctionnement des institutions. Les moyens matériels suggérés pour le fonctionnement et la vie de l'Église étaient : « la dîme, le culte, la quête, les contrats, les fondations et les pieuses volontés, la gestion des entreprises de rapport, les dons et les legs »⁵⁵⁹. L'épiscopat congolais recommandait aussi les dons en nature et toute forme de contribution, allant jusqu'aux contributions permanentes. En exigeant ce soutien à l'Église locale, l'épiscopat affirmait impérativement que « la destination concrète, le résultat et l'utilisation de chaque collecte doivent être déclarés et connus des fidèles. Il est nécessaire d'en rendre compte et de respecter la volonté des donateurs »⁵⁶⁰. En clair, les communautés chrétiennes locales sont mises ici devant leurs propres responsabilités. Mais les évêques n'ont pas appliqué ces belles paroles, n'en ont pas changé leurs économes.

Malheureusement aujourd'hui, ces propositions ne tiennent plus, parce que les fidèles ou les populations locales sont de plus en plus pauvres. Les gens ne savent pas satisfaire à leurs propres besoins et ne sont pas en mesure d'aider leurs Églises locales. Il faut donc compter sur l'organisation interne du diocèse en améliorant notre système de gestion, de production et nos structures de fonctionnement.

b) Une Église diocésaine matériellement responsable

La prise en charge du diocèse par ses propres fidèles ne suffit pas, parce que les fidèles eux-mêmes sont encore plus pauvres que les prêtres. Pour équiper matériellement le diocèse, il s'avère important de responsabiliser chaque personne ayant la gestion des affaires ou du patrimoine diocésain. Ceci exige un effort de changement des mentalités. En ce sens, la responsabilité devient responsabilisation sur tout ce que le diocèse met à la

⁵⁵⁹ CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO, *Op.cit*, n0149.

⁵⁶⁰ *Ibid*, n0133.

disposition des usagés. Le responsable est sensé veiller à la maintenance de tous les biens meubles et immeubles, les outils et de tous les instruments de travail à sa charge. Pour éviter les erreurs du passé dans la gestion des biens matériels du diocèse, il serait souhaitable d'associer les laïcs compétents et engagés à cet exercice.

De tels appels ne sont pas nouveaux, mais en dépit des appels à la promotion du laïcat, celui-ci a toujours été exclu de la gestion pastorale, matérielle et décisionnelle du diocèse. La prise en charge de l'Église locale par ses fidèles devait en principe renverser la vapeur en associant les laïcs engagés à la gestion des ressources matérielles de l'Église. Mais les évêques n'avaient eux-mêmes la mentalité, ni la compétence pour appliquer leurs propres demandes.

Dans le concret, les relations entre clercs et laïcs dans notre diocèse sont aujourd'hui loin de faciliter la réalisation ou la réussite d'une bonne gestion d'ensemble sur tous les plans. Tout le monde est conscient de cette lacune. Les clercs même sans formation en matière de gestion s'accaparent de la gérance sans laisser aux laïcs, la possibilité de mettre en valeur leur savoir-faire. Les clercs se croient toujours supérieurs aux laïcs et ont encore dans l'esprit que le diocèse est leur propriété privée. C'est pourquoi, la formation et l'éducation des uns et des autres sont nécessaires pour la mise en place d'une gestion de coresponsabilité pour éviter toutes sortes d'abus. Nous croyons qu'une formation solide devrait être donnée aux clercs et aux laïcs dans la gestion des ressources matérielles et du patrimoine du diocèse. Il s'agit plus précisément de la formation à la bonne et rigoureuse gérance, à la capacité d'administrer, au leadership, au travail d'équipe et aux principes généraux d'économie.

L'éducation à la gérance concerne les gestionnaires et le peuple de Dieu à Idiofa dans son ensemble. Elle sera axée sur le sens du travail productif et sur l'inventivité ou l'esprit d'initiative. Nous entendons par là mettre à profit les principes bien définis en matière de gestion économique. Les évêques congolais avaient publié en 1991 certains de ces principes dans un document intitulé : « Former en même temps les jeunes et les adultes »⁵⁶¹. Cette formation et cette éducation devraient être focalisées sur la

⁵⁶¹ CEZ, *Pourquoi le Zaïre est-il sous-développé? Que faire? Essai de réponse : Former en même temps les jeunes et les adultes. Avant-projet d'un programme général de formation*, Kinshasa-Gombe, Éditions du Secrétariat de la CEZ, 1991. Il est aussi suggéré de tirer les conséquences de l'étude de KABOU, A., *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, L'Harmattan, 1991; Lire également DJEREKE, J.C, *L'Afrique refuse-t-elle vraiment le développement*, Paris, L'Harmattan, 2007.

professionnalisation dans tous les domaines de la vie. Elles commenceront à la base, c'est-à-dire aux petits séminaires, grands séminaires, aux noviciats, aux scolasticats, dans les centres jeunesse, les communautés ecclésiales vivantes, les familles, les quartiers, etc. Il faudra pour cela, être à l'écoute de la sagesse africaine qui insiste sur le sens de l'honnêteté et de la rationalisation des moyens matériels. Ces facteurs essentiels sont importants pour la relance de l'économie du diocèse. Leur absence (l'éducation et la formation) a provoqué toutes sortes de gâchis : mauvaise gestion, indiscipline, négligence d'activités pastorales, instabilité, manque de planification et beaucoup d'autres gestes semblables. Ces lacunes ont eu de graves conséquences et on assiste encore aujourd'hui à « une série discontinue de comportements extravagants et ambigus tant chez les prêtres que chez les laïcs, à l'instar du favoritisme, du clientélisme, de la servitude, de la méfiance, du mercenariat, de la débrouillardise, de la clochardisation, de la gestion non transparente du bien commun et d'autres vices similaires »⁵⁶².

Ainsi, dans le domaine théologique, il serait indispensable d'assurer aux futurs prêtres une formation pratique et adaptée aux réalités du terrain, c'est-à-dire une formation qui tient compte des réalités de l'Église africaine, congolaise, régionale, telles que : la pauvreté des gens, des prêtres, des paroisses, le sous-développement, le rôle de la femme africaine dans l'Église, le droit de l'homme, la liberté d'expression, etc. Actuellement, il y a un écart flagrant entre la formation reçue dans les institutions religieuses et la vie sur terrain. Les séminaristes et les futurs prêtres connaissent mieux les problèmes et les défis des Églises européennes et nord-américaines que ceux des Églises africaines ou de leurs Églises locales. En principe, la formation théologique devrait permettre aux prêtres et aux futurs prêtres d'être solidaires avec les gens et de les soutenir dans leur quête de vie, du mieux être, tout en les aidant à se prendre en main et en travaillant avec eux pour un monde, un pays, une Église, un diocèse où Dieu serait le Père providentiel de tout le monde.

Dans le domaine de la pastorale, les rares prêtres qui font l'apostolat de brousse, se fatiguent vite et tombent facilement malades en allant de village en village. Le manque d'infrastructures, d'outils, de soutien les épuisent et poussent beaucoup au renoncement ou à l'abandon. Pour remédier la situation, il est souhaitable de revitaliser l'économie

⁵⁶² MUNIMA, G., *Prêtre prisonnier de la tribu*, Kinshasa, Baobab, 1996, p.55.

diocésaine en assainissant la gestion des finances du diocèse, en exigeant l'utilisation rationnelle des ressources et des rares moyens mis à la disposition des communautés paroissiales, des prêtres, des agents pastoraux. Cette solution permettra de résoudre la tension psychologique et des rivalités qui se développent entre prêtres; rivalités qui se transforment parfois en complexe de supériorité entre ceux qui ont un titre académique (maîtrise, licence, doctorat) et ceux qui n'ont que le diplôme du grand séminaire. Des prêtres qui ont approfondi les études, ont une liberté d'expression, d'opinion, voire une certaine autonomie financière. Dans la vie pratique, ils sont les plus écoutés par les autorités diocésaines, mieux organisés que les autres et ne sont jamais affectés dans petites paroisses ou de petits postes.

Ce traitement ou cette considération crée un mythe des études dans la tête de beaucoup de prêtres et c'est ce qui explique en partie l'obsession d'un bon nombre parmi eux à poursuivre les études supérieures. Tout le monde veut aller approfondir les études, mais il n'y a pas de bourses d'étude ou assez d'argent pour satisfaire le désir de chacun. Pour contrer cette soif, il serait souhaitable dans l'avenir d'affilier les grands séminaires diocésains et inter-diocésains aux établissements universitaires mondialement connus, tels que l'université catholique congolaise, les universités catholiques romaines, etc.

Compte-tenu des problèmes et des défis qui s'imposent au diocèse d'Idiofa, il serait mieux de promouvoir, à l'instar des pastorales que nous avons analysé plus haut (pastorales de la dignité humaine, du grenier, des mains sales, du jardin partagé), une pastorale en équipe basée sur les principes d' « union fait la force » et de solidarité. Celle-ci consisterait à un apostolat regroupant les prêtres et les laïcs engagés et formant une équipe de travail ou une unité pastorale et partageant les tâches de gestion et d'évangélisation. Une telle nouvelle orientation ou organisation pastorale est nécessaire pour motiver le zèle apostolique des prêtres et des laïcs engagés et pour relancer les activités pastorales du diocèse. Elle comprendra quatre principaux points : une pastorale qui intègre la vie de tous, une pastorale qui se conjugue avec la réalité du temps et du lieu (espace) et qui rend des comptes, une pastorale planifiée et une pastorale décentralisée.

Considérant ces points, notre souci est d'aider le diocèse d'Idiofa à élaborer un projet pastoral solide qui doit prendre en son compte l'ensemble de ce que la communauté diocésaine se propose d'être et de faire pour répondre à la mission de l'Église dans le

milieu culturel, socio-politique et socio-économique qu'elle dessert. Ce projet pastoral devra obéir à une préoccupation essentielle : la logique du travail par objectif.

Partant de cette considération, le projet pastoral diocésain ne sera ni partiel, ni thématique, mais un projet global. Il ne se limitera pas aux structures de fonctionnement du diocèse; il devra embrasser la qualité de vie, d'échange, d'engagement des prêtres et des fidèles et se rapportera à l'ensemble du peuple chrétien comme sujet actif et destinataire du renouveau. Ce projet portera sur les services possibles d'une pastorale d'ensemble, d'une évangélisation globale, touchant toutes les dimensions de la vie humaine. Concrètement, il faut :

1. Une pastorale qui intègre la vie de tous

L'exercice de la pastorale à Idiofa dépend de facteurs internes et externes, parmi lesquels l'organisation des ressources du diocèse, la qualité de vie des prêtres et des fidèles, le self-reliance constituent les éléments moteurs. Ces facteurs jouent un rôle indispensable dans la réussite pastorale. La démotivation de certains prêtres pour certaines formes de pastorale vue aujourd'hui par les autorités diocésaines comme signe de délinquance, de malformation, de désobéissance, d'indiscipline peut être lue comme une forme de protestation, comme un effet de la mauvaise gestion de ressources matérielles. Cette situation est préoccupante et exige une réorganisation qui devra débiter par le recensement des ressources extérieures et intérieures du diocèse : ce qu'il reçoit de l'extérieur sous forme de subsides et ce qu'il produit localement. Le résultat de ce recensement permettra au diocèse d'inviter les prêtres à l'esprit d'initiative et de créativité en vue de l'autosuffisance matérielle tant souhaitée par les évêques congolais. Cet esprit d'initiative et de créativité, dit Kumbu Ki Kumbu, « doit se doubler d'honnêteté dans la gestion des biens ecclésiastiques. De cette manière, on n'abandonnera plus aux seuls évêques les soucis matériels des diocèses, et l'on parviendra grâce à une gestion adulte et responsable à l'autosuffisance matérielle de l'Église locale »⁵⁶³.

Celle-ci favorisera le zèle pastoral des prêtres, les visites régulières des communautés ecclésiales et ils n'attendront plus seulement les subventions et les honoraires des messes du diocèse. D'ailleurs, le diocèse d'Idiofa est incapable de satisfaire une telle

⁵⁶³ KUMBU KI KUMBU, E., *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Paris, Karthala, 1996, p.354.

demande, parce que 95% de son argent provient de l'étranger qui a déjà diminué les subsides. Il est donc nécessaire, comme nous l'avons affirmé plus haut, de compter sur les initiatives locales.

Le diocèse devra prendre les choses en main pour éviter de répéter les erreurs du passé; par exemple, tout en acceptant le principe de la relative autonomie économique des paroisses, il devrait avoir le plein contrôle de ses biens de production et le respect des objectifs budgétaires. Ce contrôle lui permettra d'optimiser la production, d'éviter l'émiettement et l'éparpillement dans la vente des produits. Il exercera par la suite la rigueur dans la comptabilité pour écarter de la gestion toute forme de confusion, de camouflage, de cafouillage et de disparition d'argent.

Le contrôle sérieux de la rentabilité des unités de production et des ressources locales fera entrer l'argent à la caisse centrale du diocèse qui pourra ainsi résoudre les problèmes matériels des prêtres et donner du travail aux gens. Une fois la situation économique du diocèse rétablie, les prêtres seront aptes à répondre à leur vocation presbytérale et sillonneront villes et villages pour annoncer la Bonne Nouvelle. Souvent, disait Eulether, « ce sont ces insuffisances au niveau de l'organisation de la gestion mise en place qui sont responsables, dans une large mesure, de la situation de pénurie financière »⁵⁶⁴.

Bref, à Idiofa, la sortie de la crise économique passe par la réinvention des chemins de développement endogène et le renforcement des moyens de vérification, parmi lesquels : l'exigence de fournir chaque fois le rapport annuel de gestion, l'obligation d'un réel conseil paroissial ou diocésain pour les affaires économiques et la formation appropriée du clergé et des gens dans les domaines de la comptabilité.

2. Une pastorale avec la palabre et les ancêtres

Le diocèse d'Idiofa est un diocèse rural et il est composé de plusieurs villages. C'est pourquoi sa pastorale est centrée sur les villages. Or, qui dit village, dit un milieu où les gens se connaissent, se côtoient; un lieu où les gens sont solidaires; c'est aussi un milieu d'entraide, d'entente, de fraternité, de palabre, d'écoute, de prise de parole libre, etc. Le

⁵⁶⁴ *Ibid*, p.358.

village est entre autres un milieu où les coutumes et les traditions sont importantes; elles font partie du quotidien et sont ancrées dans la mentalité des gens.

Exercer la pastorale dans tels milieux exige un effort de conjugaison avec toutes ces réalités. Les agents pastoraux doivent prendre en compte ces us et coutumes tout en cherchant à les évangéliser. Les hommes et les femmes dans les villages d'Idiofa vivent aujourd'hui des mutations culturelles et économiques profondes., des situations chargées d'angoisses et d'espoirs, « Ces mutations culturelles, en raison de leur profondeur »⁵⁶⁵ bouleversent le mode de vie des gens et parfois les villageois ne se retrouvent pas dans ces changements de la vie quotidienne. Les agents pastoraux doivent tenir compte de ces mutations et être attentifs aux défis du milieu dans l'exercice de leur ministère. À titre d'exemple, les villageois sont souvent allergiques à toutes tendances néocolonialistes et dictatoriales. À en croire Kumpel, ces derniers récusent dans leurs palabres, « l'attitude autoritariste et centralisatrice du pouvoir et de la parole pour rechercher la participation de tous, l'entente et la fraternité. Pendant la palabre, personne n'a le statut d'inutile. La communauté devient sacrement d'espoir face à tout ce qui peut faire gémir la vie et la création »⁵⁶⁶. Les agents et agentes de la pastorale devraient atterrir avec douceur dans ce milieu en tenant compte de ces différentes facettes de la vie et de l'époque où nous sommes.

C'est pourquoi la pastorale que nous préconisons est celle où les agents et agentes de la pastorale offrent aux gens « une parole porteuse de sens, convaincante, capable de rejoindre les auditeurs dans leur monde à eux, tout en étant fidèle à sa source qui est la parole de Dieu; un langage qui colle, qui rejoint l'autre dans sa vie quotidienne, un langage qui touche, qui émeut, qui met l'âme en mouvement »⁵⁶⁷.

À Idiofa, les chrétiens, les gens, et en particuliers les villageois, sont sensibles à l'image et aux symboles, aux formes de médiations et de certaines structures traditionnelles. C'est un univers culturel où les ancêtres jouent le rôle d'intercesseurs au sein du clan, de la famille et où les parents bénissent les enfants et les initient à la vie. Ces éléments culturels importants sont ancrés dans la mentalité des gens.

⁵⁶⁵ Collectif, *Prêtre au Québec aujourd'hui...*, p.32.

⁵⁶⁶ KUMPEL, J.P., *Op.cit.*, p.123.

⁵⁶⁷ *Prêtre au Québec aujourd'hui*, .. p.49.

Bref, selon la tradition africaine, les ancêtres occupent une place privilégiée dans la vie des gens et leur culte illustre un aspect capital de la symbolique traditionnelle africaine et sont vénérés, invoqués, respectés.

Dans la région d'Idiofa, on offre des libations, des fruits et légumes aux ancêtres dans des cimetières et ce culte rappelle en permanence la présence des ancêtres auprès des membres de la famille et de la communauté, et il renforce les liens entre les vivants. C'est donc dans le cadre de la parenté que se situe ce culte aux ancêtres. Selon Jean-Marc Éla,

ces principaux actes du culte des ancêtres entretiennent des liens communautaires qui franchissent le fossé de la mort; dans une société enveloppée dans un ordre cosmique et sacré où tout se tient, on se souvient des ancêtres lors des moments critiques de la vie de la personne et de tout le groupe social. Naissance, mariage, fêtes agraires s'intègrent dans cette cohérence de la société traditionnelle où l'homme, communiquant aux puissances de la nature, se définit par sa relation à Dieu et aux ancêtres⁵⁶⁸.

Ces éléments culturels questionnent la foi chrétienne et les agents pastoraux exerçant leurs ministères dans ces milieux doivent faire preuve de maturité, de discernement et dialoguer avec ces divers éléments culturels et ces aspirations fondamentales des gens. Car, « si les ancêtres n'ont pas eu de place jusqu'ici dans la vie des chrétiens africains, c'est parce que les missionnaires ont tendance à confondre les « Ancêtres » et les « Esprits » qui relèvent des superstitions incompatibles avec la foi chrétienne. Dès lors, le culte des ancêtres serait une variante du culte des « Esprits », terme qui englobe les différentes manifestations de l'animisme⁵⁶⁹. Ce fût une erreur fondamentale, parce qu'aujourd'hui, ces pratiques et ces croyances persistent jusqu'à nos jours. C'est pourquoi, une pastorale qui veut percer dans ces milieux devra tenir compte de ces réalités culturelles et ne devra en aucun cas les minimiser ou les exclure, parce qu'elles ont un impact considérable dans la vie des gens.

3. Une pastorale planifiée

« Être chef, c'est prévoir », dit un adage français. Appliquer à notre contexte, ce principe veut signifier que toute institution, si elle veut progresser, élabore un plan ou un programme de ses activités en suivant des objectifs précis. Sans planification ou sans

⁵⁶⁸ *Ibid*, p.51.

⁵⁶⁹ ÉLA, J.M., *Op.cit*, p.52.

prévision, le désordre s'installe dans la réalisation ou l'exécution et l'organisation d'activités. À Idiofa, au niveau pastoral, aucune planification n'est établie et plus souvent, les agents pastoraux sont affectés comme par enchantement, sans aucune définition, détermination ou précision de tâches.

Dans certaines circonstances, pour se débarrasser d'un prêtre à problèmes, on l'affecte facilement en pastorale paroissiale, sans savoir s'il est capable de répondre aux exigences d'un tel apostolat. On confirme ainsi les préjugés entourant la pastorale et on ne s'étonne guère que cette pastorale souffre de l'incompétence des prêtres. Jusque maintenant, le diocèse a du mal à établir et à concevoir un ordre d'obédience objectif à ce niveau, parce qu'il se tourne dans bien des cas du côté de nouveaux prêtres sans expérience ni formation sur terrain pour leur demander de faire la ronde des communautés ecclésiales vivantes ou les tournées paroissiales. On est frappé de constater le désengagement et la démotivation des prêtres pour la pastorale, alors qu'on ne prépare jamais ces derniers pour ce genre d'apostolat. On les affecte sans aucune connaissance du lieu et des problèmes relatifs du milieu. Dans le contexte de la pastorale d'itinérance par exemple, il arrive que le prêtre itinérant se retrouve avec 150 villages à visiter et une multitude des communautés ecclésiales différentes et en difficulté.

Il y a évidemment un manque de planification et de prévision dans l'exercice de la pastorale diocésaine et au niveau des affectations. Aucune programmation ou orientation pastorale n'est donnée et c'est le prêtre lui-même qui tâtonne dans l'élaboration de ses activités pastorales. C'est pour cette raison qu'un grand nombre parmi eux tombe dans l'oisiveté et abandonne carrément les paroisses. Ceux qui essaient d'y rester réduisent leur ministère à la sacramentalisation, sans une réelle appropriation des problèmes des gens et de leur milieu.

Pour mettre un terme à ces lacunes, il serait souhaitable dans l'avenir, que la planification d'activités pastorales se fasse à l'échelle diocésaine par le centre diocésain de la pastorale et qu'on prévoit le remplacement des prêtres ou des agents pastoraux qui quittent leurs postes par d'autres, afin de permettre une meilleure continuité. Il faudrait donc organiser un temps d'initiation et d'information pour les remplaçants. « Une remise de

reprise »⁵⁷⁰ sera obligatoire pour permettre aux remplaçants de mieux cerner les divers défis et problèmes de leurs paroisses ou de leurs communautés ecclésiales. Cette initiation évitera au prêtre ou à l'agent pastoral entrant de rester « comme écartelé, en tension constante, entre ce qu'il est, sa mission au cœur de ce monde en mutation et son appartenance à une Église qui est étrangère à ce monde dans sa manière d'être, ses façons de parler et d'agir »⁵⁷¹.

La pastorale que nous préconisons, exige cet effort de planification dans tous les domaines. Il évitera qu'elle soit dans son ensemble le fruit du hasard et objet du seul effort personnel du prêtre ou de l'agent pastoral. Nous voulons qu'elle soit le fruit d'une organisation diocésaine et ecclésiale.

4. Une pastorale décentralisée

La pastorale telle que pratiquée aujourd'hui à Idiofa engendre plusieurs écueils : le cléricalisme, le centralisme, le paternalisme, l'attentisme, l'indifférence et la démotivation. Ces difficultés s'expliquent par la position qu'occupent les prêtres dans l'Église et la façon dont ils sont perçus par les autres membres de la communauté ecclésiale. En effet, à Idiofa comme ailleurs en Afrique, on lie la place du prêtre dans l'Église à un pouvoir sacré faisant de lui un autre Christ. C'est une vision objectivante et chosifiante du prêtre et du sacerdoce lourde de conséquences dans les rapports des prêtres avec leurs frères et sœurs.

Cette projection du prêtre hors du commun des mortels crée beaucoup de mythes autour de sa personne et de sa place par rapport aux autres. Étant perçu comme un autre Christ et établissant les liens entre Dieu et les hommes, il « contrôle la venue de Jésus dans l'histoire grâce à son pouvoir sur les masses »⁵⁷². Il y a là une fausse compréhension de la médiation du prêtre. Saisir le travail du prêtre en termes de « faiseur d'eucharistie ou d'exercice du pouvoir » nous conduit à l'impasse. Car, il n'y a qu'un seul sacerdoce, et une seule médiation : celui de Jésus. Le prêtre participe à cet unique sacerdoce et à cette unique médiation par son ministère sacramentel, en répondant à l'appel du Christ, prêtre, prophète

⁵⁷⁰ Une remise de reprise est un moment de rendre compte des biens qu'on a reçu de son prédécesseur et de ce qu'on a réalisé soi-même durant le mandat.

⁵⁷¹ Prêtre au Québec aujourd'hui, *Op.cit.*, p.32. Ce qui dit ici de la situation du prêtre au Québec est pertinent pour le diocèse d'Idiofa.

⁵⁷² PARENT, R., *Une Église de baptisés. Pour surmonter l'opposition clercs-laïcs*, Montréal, Paris, Cerf, 1985, p.92.

et roi. Il n'est pas supérieur aux autres baptisés, mais il sacramentalise la présidence des sacrements au sein de la communauté chrétienne. En d'autres termes, son ministère ordonné est essentiellement communautaire.

Aujourd'hui, avec le vieillissement des prêtres en Europe et en Amérique du Nord, la crise économique des Églises d'Afrique et d'Amérique Latine, il semble urgent de trouver d'autres pistes d'évangélisation et d'autres acteurs. À cet effet, deux voies semblent intéressantes : repenser la question des ministères dans l'Église et celle de l'autonomie relative des communautés ecclésiales. Car, s'il faut comprendre le ministère au sens de service et comme don de l'Esprit, il ne peut être exercé que dans la communauté, c'est-à-dire dans l'Église et au service des communautés locales. Il existe donc à ce niveau, une diversité ou une pluralité de ministères ecclésiaux. Vatican II, dans son décret sur l'activité missionnaire de l'Église (2 & 15) souligne la nécessité de ce pluralisme des ministères.

Il suppose une reconsidération du ministère qui se réfère à un nouveau regard sur les relations entre l'Esprit et l'Église. La reconnaissance des ministères divers implique le fait primordial selon lequel le ministère est d'abord une responsabilité commune de l'Église considérée dans sa globalité. Il est une actualisation du ministère du Christ dans l'Esprit⁵⁷³.

L'affirmation de la diversité des ministères renvoie à l'Esprit qui sans cesse inspire aux hommes et aux femmes de chaque temps la volonté de travailler ensemble dans la communauté. Chacun apporte sa contribution, son don, son charisme, fruit de l'Esprit pour le service de la communauté. La reconnaissance de la diversité des ministères au sein de la communauté locale, nous invite à mettre fin à toute forme de centralisme, de cléricisme, de monopolisation du pouvoir, de tyrannie de la part des prêtres.

À Idiofa par exemple, les sérieuses difficultés de gestion chez les prêtres nous invitent à prendre au sérieux les recommandations de Vatican II et de reconnaître les différents services des laïcs dans notre Église locale comme d'authentiques ministères. Le clergé ne saurait à lui seul résoudre ces difficultés et il n'est pas seul habilité à répondre aux nouveaux besoins de notre Église locale. Il est temps de prendre en considération les responsabilités des laïcs dans les fonctions pastorales. Leurs ministères ne prolongent pas ceux des prêtres, mais ils répondent eux aussi à l'appel du Christ, prêtre et Seigneur. Une telle conception du ministère exige une nouvelle compréhension de l'Église et une prise de

⁵⁷³ ÉLA, J.M., « Ministère ecclésial et problèmes des jeunes Églises », dans *Concilium* 126, Paris, 1977, p.62.

conscience de la signification ecclésiale du ministère chrétien. Il est donc important de prendre au sérieux les charismes des membres de l'Église et l'Esprit-Saint qui est la source de chaque ministère.

5. Une pastorale diocésaine renouvelée

La nouvelle pastorale que nous envisageons propose de créer et d'accélérer un processus d'évangélisation, de développement, de foi et de maturation chrétienne qui réponde aux réalités ou aux besoins de la communauté diocésaine et des communautés locales. Elle préconise le dialogue, la conscientisation des agents pastoraux pour leur montrer l'importance de l'économie comme partie intégrante de la réalisation de la mission. La nouvelle pastorale est fondée sur le principe de subsidiarité, car ce principe vise avant tout le partage de responsabilité avec les laïcs engagés afin de pallier à la difficulté de gestion et de démotivation des prêtres. Elle préconise à cet effet, une pastorale d'équipe ou d'ensemble et suggère la prise en compte de nouveaux ministères où les baptisés exerceront effectivement leur sacerdoce commun. Le Concile Vatican II le confirme en ces termes :

les laïcs exercent leur apostolat multiforme tant dans l'Église que dans le monde. Dans l'un et l'autre cas leur sont ouverts divers champs d'action apostolique. Les principaux d'entre eux sont : les communautés ecclésiales, la famille, les jeunes, les milieux sociaux, les secteurs nationaux et internationaux. Comme de nos jours les femmes ont une part de plus en plus active dans toute la vie de la société, il est très important que grandisse aussi leur participation dans les divers secteurs de l'apostolat de l'Église⁵⁷⁴.

Et le concile ajoute :

participant à la fonction du Christ Prêtre, Prophète et Roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Église. Dans les communautés ecclésiales, leur action est si nécessaire que sans elle l'apostolat des pasteurs ne puisse, la plupart du temps obtenir son plein effet. À l'image des hommes et des femmes qui aidaient Paul dans l'annonce de l'Évangile, les laïcs qui ont vraiment l'Esprit apostolique viennent, en effet, en aide à leurs frères, et réconfortent aussi bien les pasteurs que les autres membres du peuple fidèle. Nourris par leur participation active à la vie liturgique de leur communauté, ils s'emploient avec zèle à ses œuvres apostoliques; ils acheminent vers l'Église des hommes qui en étaient peut-être fort éloignés; ils collaborent avec ardeur à la diffusion de la Parole de Dieu particulièrement par les catéchismes; en apportant leur compétence ils rendent plus efficace le ministère auprès des âmes de même que l'administration des biens de l'Église⁵⁷⁵.

⁵⁷⁴ Vatican II, Décret, « *Apostolicam actuositatem* », No9

⁵⁷⁵ Vatican II, *Apostolicam actuositatem*, No10.

En rappelant le principe de subsidiarité et en inscrivant l'économie parmi ses priorités, un changement porte au sens d'un partage des responsabilités ecclésiales. Ce qui constitue une organisation ecclésiale ou diocésaine se démarquant des modèles préexistants et s'inscrivant dans la logique de Vatican II.

La nouvelle pastorale diocésaine que nous proposons prend en son compte les problèmes concrets du diocèse et ceux de la population : la pauvreté, le développement, la faim, la santé, la justice, l'instruction, l'évangélisation, l'économie, etc. C'est une pastorale qui se veut intégrale et qui prend en son compte la promotion et la croissance de l'être humain, image de Dieu. Le diocèse devra prendre en considération tous ces éléments pour bien imprégner et faire imprégner la foi et devra également sortir d'une pastorale centrée uniquement sur la liturgie (chants, danses, musiques. C'est dans cette optique que le présent travail entend organiser les choses.

L'Église doit soutenir les populations comme celles d'Idiofa qui, soit pour survivre, soit pour mieux défendre et organiser les cadres de leur vie quotidienne, vu l'absence ou l'impuissance croissante de l'État, tentent de se prendre en charge pour faire face aux besoins des individus et de la collectivité.

La plupart du temps, ces pratiques s'inscrivent dans une sorte de réinvention de l'identité. Il ne s'agit pas d'une survivance du passé, mais d'une sorte de pratique continue de l'adaptation à des contraintes très envahissantes. Cette pratique est donc une sorte d'invention permanente du présent. L'efflorescence de nouvelles expressions du religieux s'inscrit dans cette perspective. De même, les effervescences religieuses nouvelles, d'une ampleur sans précédent, ne sont plus considérées comme de simples curiosités culturelles isolées, mais comme un véritable fait de société s'accompagnant d'un profond remaniement des rapports sociaux et des valeurs, et prennent une dimension transnationale. L'engouement pour ce renouveau religieux est interprété comme une réaction de rejet face à un affaiblissement de l'État et de ses élites, ainsi que de l'Église.

Les nouvelles communautés religieuses et les Églises nouvelles chrétiennes, spiritualistes et fétichistes apportent une entraide, un soutien, une considération sociale. Elles traitent le lien social mis à mal par la modernisation et ses avatars. Elles recréent des lieux sécurisant de socialisation intense et deviennent à la fois des refuges, des utopies ou encore des lieux d'efficacité autres que ceux que proposent les formes traditionnelles de

perception du monde. Selon Peemans, « les nouveaux prosélytismes religieux apportent à de larges couches de la population une réponse satisfaisante à la quête de sens »⁵⁷⁶.

C'est pourquoi, pour mieux réussir et changer les choses à Idiofa, la démarche à suivre est celle de la conscientisation des prêtres et des gens du diocèse et un retournement du cœur et de l'esprit qui est la condition nécessaire pour percevoir les signes des temps et accueillir la parole de Dieu. La conscientisation constitue un préalable nécessaire à un renouvellement radical et pour mieux comprendre notre condition de terreaux. La conversion se situe dans le changement de direction du regard que nous porterons sur les gens, les événements, l'économie, les choses, la pastorale du diocèse plutôt que sur Rome, les fonds étrangers, le confort des élites ecclésiastiques.

C'est là une proposition originale pour ceux et celles qui prétendent changer quelque chose au diocèse d'Idiofa. Comme le dit François de Ravignan, « nous ne pouvons pas, du jour au lendemain, changer notre être ni les conditionnements qui façonnent la société où nous vivons, mais nous pouvons, de façon tout à fait immédiate, diriger notre regard autrement »⁵⁷⁷.

En définitive, c'est en osant poser les bonnes questions, en affrontant les vrais problèmes et en prenant les bonnes décisions que nous pourrions ensemble changer les choses et la vision de la pastorale diocésaine auprès des gens. Ce changement exige la participation de tout le monde sans exception, et au premier chef de la hiérarchie ecclésiastique.

6. Rêver d'Église travaillante, responsable et solidaire

Le critère ultime d'entrée dans le Royaume c'est la foi, l'écoute de la Parole et la mise en pratique de l'Évangile. Pour acquérir cette foi et écouter cette Parole de l'Évangile, il faut des prédicateurs, des messagers et des messagères. Dans une telle entreprise, le prêtre, outre son rôle de rassembleur de communauté en Christ signifié dans l'Eucharistie, recevrait dès lors essentiellement une fonction d'annonce, de formation, d'animation, de gestion et d'encadrement des communautés ecclésiastiques et surtout de leurs responsables et des laïcs.

⁵⁷⁶ PEEMANS, P., ESTEVES, A., LAURENT, P., *Stabilité politique, ethnicité et dimensions socio-économiques de la gouvernabilité locale. Synthèse et résumé..*, Administration Générale de la coopération au développement, Bruxelles, 1996, p.105.

⁵⁷⁷ RAVIGNAN, Fr., *L'économie à l'épreuve de l'Évangile*, Paris, Cerf, 1992, p.51.

Toute tâche devient ainsi une fonction en équipe avec de nombreux collaborateurs et collaboratrices, surtout en matière de la gérance financière et du patrimoine diocésain. Cette orientation semble nécessaire et durable pour l'administration des biens matériels du diocèse et pour l'évangélisation des milieux de vie. Pour agir, pour entreprendre, il faut rêver, imaginer. Je rêve d'un diocèse ou d'une Église locale où les agents pastoraux soient zélés, fiers de leur engagement, collaborateurs, serviteurs de tous et qui tiennent compte de la libération intégrale de la personne humaine.

Je rêve d'un diocèse ou d'une Église locale qui prenne en compte les conditions de vie spirituelles et matérielles des agents pastoraux, des fidèles et des gens; un diocèse ou une Église locale où les prêtres savent salir leurs mains en travaillant manuellement et savent mouiller leur dos pour le service de Dieu et de son peuple; un diocèse ou une Église locale où chaque baptisé a sa place et un rôle à jouer dans la communauté ecclésiale.

Je rêve d'un diocèse ou d'une Église locale où il y a de multiples initiatives pour l'amélioration de la production matérielle, de l'habitat, de l'eau potable, des soins de santé; un diocèse ou une Église locale où les gens ont à manger, ont du pain et de vin pour célébrer l'Eucharistie et peuvent avoir une assurance maladie et une assurance vieillesse.

Je rêve d'un diocèse ou d'une Église locale où une consolidation institutionnelle permet aux économistes diocésains de renforcer les capacités d'organisation collective ainsi que le pouvoir d'achat des gens; un diocèse ou une Église locale où il y a un audit permanent pour tous les gestionnaires. La construction du diocèse doit traduire l'esprit des initiatives socio-économiques des populations. Ces initiatives doivent être marquées par un souci de diversification des activités de production, des sources de revenu et des liens de sociabilité qui garantissent ensemble la reproduction des familles et des communautés ecclésiales.

Je rêve d'un diocèse ou d'une Église locale où les prêtres sont solidaires, partageant ensemble les joies et les peines et qui ont le souci du bien commun, le respect de la parole donnée, l'amour du travail, l'unité, l'harmonie de pensées et de sentiments et un diocèse où il n'y a pas de division, des tensions, de tribalisme, de favoritisme, d'attentisme, de laisser aller, de désordres.

Enfin, je rêve d'un diocèse ou d'une Église locale où il y a une organisation et des structures qui prolongent les initiatives des prêtres et les aident à renforcer leurs petites

économies. Pour ce faire, un changement des structures de gestion, un ensemble de coopératives, de caisses de crédit, de mutuelles, peuvent aider à tisser un réseau d'économie diocésaine en appuyant et en consolidant les initiatives locales. Il faut certes se méfier des cadres tout faits importés de l'extérieur comme ç'a été fait à l'époque missionnaire. Cela a engendré le paternalisme, la paresse et l'attentisme. Il faut se méfier aussi des initiatives qui font de l'économie diocésaine une sorte d'encadrement complémentaire d'interventions humanitaires.

Les structures diocésaines devraient faciliter la mise en place de liens de coopération entre divers groupes de population dans une même paroisse, et liens qui pourraient aider à réduire les tensions liées à l'exacerbation d'une identité culturelle revendiquée souvent sous forme d'ethnicité et qui fragilise souvent le développement économique. Il faut redéfinir une sorte de nouveau pacte économique entre les populations villageoises diocésaines et l'État comme base de reconstruction du tissu économique du diocèse dans le respect mutuel.

Nous avons la conviction que le jour où nous serons économiquement autonomes, maîtres de nous-mêmes et de notre propre destinée, nous serons une véritable Église locale et il n'y aura plus de mystère des finances. Il faut pour cela sortir de la stratégie de l'assistentialisme qui fait de nous des éternels malheureux qu'on doit tout le temps aider et qu'on considère comme objet de charité et jamais comme sujet de son propre destin ou de sa propre libération.

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES GÉNÉRAUX

- AMALADOSS, M.A., *La rencontre des cultures. Comment conjuguer unité et pluralité dans les Églises?*, éd. de l'Atelier, Paris, 1997, 171 p.
- ARBUCKLE, *Refonder l'Église. Dissentiment et leadership*, Bellarmin, 2000, 343p.
- AERTS, J. & COGNEAU, D., *L'économie camerounaise. Un espoir évanoui*, Paris, Karthala, 2000, 287 p.
- ASSMAN, H. & HINKELAMMERT, F., *L'idôlatrye du marché. Critique théologique de l'économie du marché*, Paris, Cerf, 1993, 375 p.
- ASSOGBA, Y., *Jean-Marc Éla le sociologue et le théologien africain au boubou*, Paris, L'Harmattan, 1999, 107 p.
-, *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la reconnaissance de l'Afrique noire*, Saint Nicolas, P.U. de Laval, 2004.
- BAKOLE, I., *Chemins de libération*, Kananga-Zaïre, 1991, 350 p.
- BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, D.C, 1991.
-, *L'ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir*, Washington, D.C, 1994, 327 p.
-, *Forger les stratégies pour la réduction de la pauvreté dans les pays en développement*, Washington, D.C, 1999.
-, *Rapport sur le développement dans le monde : le développement au seuil du XXème siècle*, Washington, D.C, 2000.
-, *Rapport sur le développement dans le monde : combattre la pauvreté*, Paris, ESKA, 2001.
-, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, D.C, 2002.
-, *Un continent en transition : l'Afrique Subsaharienne au milieu des années 1990*, Washington, D.C, 1995, 144 p.
- BARRE, R. & TEULON, F., *Économie politique*, Paris, P.U.F, 1979.
- BAYART, J.F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris, 2000, 439 p.
- BEAUDIN, M., *Obéissance et solidarité. Essai sur la christologie de Hans Urs von Balthasar*, Héritage et projet 42, Fides, Québec, 1989, 387 p.

- BELANGER & SYLVIE, *L'ajustement structurel ou restructurer pour la croissance de l'État*, Montréal, Gresté, 1992, 50 p.
- BEN HAMMOUDA, H., *Les économies de l'Afrique centrale*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, 167 p.
-, *L'économie politique du post-ajustement*, Paris, Karthala, 1999, 393 p.
- BENOIT XVI, *Caritas in veritate. Sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité. Lettre encyclique du souverain pontife Benoît XVI*, Montréal, Québec, 2009, 127 p.
-, *L'Eucharistie source et sommet de la vie et de la mission de l'Église*, Cité du Vatican, 2007, 119 p.
- BERTIN, I., *Figures bibliques et sens du travail*, Bruxelles, Lumen Vitae, 1998.
- BOFF, L., *Jésus-Christ libérateur*, éd. Cerf, Paris, 1985, 269 p.
-, *La nouvelle évangélisation. Perspective des opprimés*, Cerf, Paris, 1987, 176 p.
-, *Chemin de croix de la justice*, Novalis/ Cerf, 1984, 85 p.
-et C, *Qu'est-ce que la théologie de la libération*, Foi vivante223, Cerf, Paris, 1987, 159 p.
-, *Théorie et pratique. La méthode de la théologie de la libération*, Cogitatio fidei157, Cerf, Paris, 1990, 404 p.
- BOIVERT, Y. et JUTRAS, M., *Petit manuel d'éthique appliqué à la gestion publique*, Montréal, Liber, 2003.
- BORRAS, A., *Les communautés paroissiales. Droit canonique et perspectives pastorales*, Cerf, Paris, 1996, 342 p.
- BOSCH, D., *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Karthala, Paris, 1995, 774 p.
- BOUBACAR, T., *Impacts des politiques d'ajustement structurel sur le fonctionnement de l'administration publique au Niger*, Paris, École nationale d'administration, 2001, 200 p.
- BUHLMANN, W., *La tierce Église est là*, Kinshasa, éd. Saint Paul, 1978.
- BUJO, B., *Théologie africaine au XXIème. Quelques figures*, vol II, Fribourg, Suisse, 2005, 267p.
- CALVEZ, J-Y., *L'Église et l'économie. La doctrine sociale de l'Église*, L'Harmattan,

- Paris, 1999, 119 p.
-, *Les silences de la doctrine sociale catholique*, Paris, l'Atelier, 1999, 159 p.
- CAMDESSUS, M., *Le FMI et l'interdépendance économique mondiale*, Washington, 1991, 30 p.
- CHOSSUDOVSKY, M., *Mondialisation de la pauvreté et nouvel ordre mondial, écosociété*, Montréal, 2004, 383 p.
- CONGAR, Y., *Mon journal du concile*, Paris, Cerf, 2002.
- COMBLIN, J., *Où est la théologie de la libération? L'Église catholique et les mirages du néolibéralisme*, Paris, L'Harmattan, 2003, 300 p.
-, *Le néolibéralisme. Pensée unique*, Paris, L'Harmattan, 2003, 198 p.
- CONNER, K. et MALMIN, K., *Le défi herméneutique. Comment interpréter la Bible*, Longueuil, éd. Ministères Multilingues, 2005.
- COSMAO, V., *Changer le monde, un défi pour l'Église*, Paris, Cerf, 1981.
-, « Exigences évangéliques présentes », HÖFFE, O., *L'Église et la question sociale aujourd'hui*, Fribourg, éd. universitaires, 1984.
- COSTE, R., *Les dimensions sociales de la foi. Pour une théologie sociale*, Cerf, Paris, 2000, 555 p.
- COURADE, G., *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, 1994.
- DERROITTE, H., & SOETENS, C., *La mémoire missionnaire. Les chemins de l'inculturation*, Lumen Vitae, Bruxelles, 1999, 197 p.
- DHRSE, J.L & MINGUET, H., *L'éthique ou le chaos*, Paris, 1998, 381 p.
- DIOUF, L., *Église locale et crise africaine. Le diocèse de Dakar*, Karthala, Paris, 2001, 305 p.
- DJÉRÉKÉ, J.C., *L'Afrique refuse-t-elle vraiment le développement?*, Paris, L'Harmattan, 2007, 248 p.
-, *Rome et les Églises d'Afrique. Propositions pour aujourd'hui et demain*, Paris, L'Harmattan, 2005
-, *Changer de politique vis-à-vis du sud. Une critique de l'impérialisme occidental*, Paris, L'Harmattan, 2004
-, *Être chrétien en Afrique aujourd'hui. À quoi cela engage-t-il?*, Bafoussam, Cipe, 2002
-, *L'engagement politique du clergé catholique en Afrique noire*, Paris, Karthala, 2001, 289 p.
- DUFOUR, D., *L'art de réduire les têtes. Sur la nouvelle servitude de l'homme libéré à l'ère du capitalisme total*, Danoël, Paris, 2003, 251 p.

- DURAND, A., *La cause des pauvres*, Paris, Cerf, 1991.
-, *La foi chrétienne avec la mondialisation*, Paris, Cerf, 2003.
- DUSSEL, E., *Éthique communautaire*, (trad.), GUIBAL, F., Paris, Cerf, 1991.
- EBOUSSI, F., *Les conférences nationales en Afrique noire*, Karthala, Paris, 1993, 231 p.
- ELA, J.M., *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Églises d'Afrique*, éd. l'Harmattan, Paris, 1993, 173 p.
-, *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Karthala, Paris, 2003, 447 p.
-, *L'Afrique des villages*, Karthala, Paris, 1982, 230 p.
-, *Quand l'État pénètre en brousse. Les ripostes paysannes à la crise*, Karthala, Paris, 1990, 271p.
-, *Afrique : l'irruption des pauvres. Société contre ingérence. Pouvoir et Argent*, L'Harmattan, Paris, 1994, 272
-, *De l'assistance à la libération. Les tâches actuelles de l'Église en milieu africain*, l'Épiphanie, Kinshasa, 1981, 31 p.
-, *Cheikh Anta Diop ou l'honneur de penser*, éd. l'Harmattan, Paris, 1989, 142 p.
-, *Le message de Jean-baptiste. De la conversion à la réforme dans les Églises africaines*, Yaoundé, Clé, 1992, 120 p.
-, *La plume et la pioche. Réflexion sur l'enseignement et la société dans le développement de l'Afrique Noire*, éd. Clé, Yaounde, 1971.
-, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du monde d'en-bas*, Paris, L'Harmattan, 1998, 426 p.
-, *Guide pédagogique de formation à la Croire et interpréter : le tournant herméneutique de la théologie recherche pour le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001, 79 p.
- FALISE, M., *Une pratique chrétienne de l'économie*, Paris, le Centurion, 1985.
- FUCHS, E., *Existe-t-il une morale chrétienne?*, Gembloux, Desclée, 1973.
-, *L'exigence et le don. Un parcours éthique (1978-1997)*, Genève, Labor et Fidès, 2000.
-, *L'éthique chrétienne. Du Nouveau Testament aux défis contemporains*, Genève, Labor et Fidès, 2003.
- GEFFRE, C., *Le christianisme au risque de l'interprétation*, Paris, Cerf, 1997.
-, *Croire et interpréter : le tournant herméneutique de la théologie*, Paris, Cerf, 2001.
- GÉLINAS, J., *La globalisation du monde. Laisser faire ou faire*, écosociété, Montréal, 2000, 340 p.
-, *Le virage à droite des élites politiques québécoises*, Montréal, Écosociété, 2003, 242 p.

- GIRARD, M., *La mission de l'Église au tournant de l'an 2000. Un chemin de discernement basé sur la Parole de Dieu*, Médiaspaul, Québec, 1998, 311 p.
- GIROUX, G., *La pratique sociale de l'éthique*, Montréal, Bellarmin, 1997, 283 p.
- GOSSELIN, G., *Une éthique des sciences sociales. La limite de l'urgence*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- GUILLEBAUD, J.C, *Le principe d'humanité*, Paris, Seuil, 2001, 258 p.
- GUTIÉRREZ, G., *Théologie de la libération. Perspective*, Paris, 1974, 343 p.
- GRAND'MAISON, J., *La seconde évangélisation, t.2.1 Outils majeurs. Héritage et projet*, Fides, Montréal, 1973, 331 p.
-, *La seconde évangélisation, t.2.2 Outils d'appoint. Héritage et projet 2*, Fides, Montréal, 1973, 325 p.
- GRELLIER, I. & cie, *Tradition chrétienne et créativité artistique. Quand les arts stimulent. Le dialogue œcuménique*, Rome, éd. S.I.T.P, 2004, 286 p
- GROUPE PAROLES, *Une Église pour le XXIème siècle*, Desclée de Brouwer, Paris, 2001, 225 p.
- HARING, B., *La loi du Christ. La vie en communion fraternelle*, vol 3, Paris, Desclée, 1959.
- HAUERWAS, S., *Le royaume de paix. Une initiation à l'éthique chrétienne*, Paris, Bayard, 2006.
- HEBGA, M., *Émancipation d'Églises sous tutelle. Essai sur l'ère post-missionnaire*, Paris, Présence africaine, 1976.
- HÉTU, J.L., *La relation d'aide. Éléments de base et guide de perfectionnement*, éd. Méridien, Québec, 1986, 189 p.
- HUGON, PH., *Économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte, 2001, 123 p.
- JEAN-PAUL II, *La mission du Christ Rédempteur. Lettre encyclique « Redemptoris Missio »*, Fides, Québec, 1991, 157 p.
-, *Évangile de la vie. Lettre encyclique « Evangelium Vitae » sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine*, éd. Fides, Québec, 1995, 205 p.
-, *Entrez dans l'espérance*, Paris, 1994, 335 p.
-, *Le nouveau millénaire. Lettre apostolique du pape Jean-Paul II à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles au terme du grand jubilé de l'an 2000*, Médiaspaul, Montréal, 2001, 84 p.
-, *La bienheureuse Vierge Marie dans la vie de l'Église en marche. Lettre*

- encyclique Redemptoris Mater*, Québec, Fidès, 1987, 114 p.
-, *Vocation et mission des laïcs. Exhortation apostolique post-synodale*, Montréal, éd. Paulines, 1989, 183 p.
-, *Dignité et vocation de la femme. Lettre apostolique*, Montréal, éd. Paulines, 1988, 135 p.
-, *La splendeur de la vérité. Lettre encyclique sur quelques questions fondamentales de l'enseignement morale de l'Église*, Montréal, éd. Paulines, 1993, 191 p.
-, *La Mère du Rédempteur. Lettre encyclique*, Montréal, éd. Paulines, 1987, 100 p.
- KABAMBA, N., *Pouvoirs et idéologies tribales au Zaïre*, L'Harmattan, Paris, 1997, 136p.
- KABASELE, F., *Alliances avec le Christ en Afrique. Inculturation des rites religieux au Zaïre*, Karthala, Paris, 1994, 379 p.
-, *Le christianisme et l'Afrique. Une chance réciproque*, Karthala, Paris, 1993, 127 p.
- KABOU, A., *Et si l'Afrique refusait le développement?*, L'Harmattan, Paris, 1991, 208p.
- KÄ MANA, *Christ d'Afrique. Enjeux éthiques de la foi chrétienne en Jésus-Christ*, Paris, Karthala, 1994, 215 p.
-, *Théologie africaine pour temps de crise : christianisme et reconstruction de l'Afrique*, Karthala, Paris, 1993, 205 p
- KUMBU KI KUMBU, E., *Vie et ministère des prêtres en Afrique*, Karthala, 1996, 419 p.
- LAPOINTE, E., *Une expérience pastorale en Afrique Australe. Pour des communautés chrétiennes enracinées et responsables*, l'Harmattan, Paris, 1985, 286 p.
- LAURET, B & REFOULÉ, F., *Initiation à la pratique de la théologie*, T4, Paris, Cerf, 1984.
- LAVERDURE, G., *Du dépannage à la justice sociale. Un parti pris pour les exclus*, Fides, Québec, 1995, 123 p.
- LEBRET, L.J., *Dimensions de la charité*, Paris, éd. Ouvrières, 1958, 189 p.
- LEFEBVRE, J.P., *En quoi l'Église doit-elle changer*, Fides, Québec, 1994, 306 p.
- LIENHARD, F., *De la pauvreté au service en Christ*, Paris, Cerf, 2000.
- MAHIEU, F., *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1990, 197 p.
- MAJID, RAHN, *Quand la misère chasse la pauvreté*, Barcelone, Coéditions Actes Sud,

2003.

- MALACHI, M., *Le déclin et la chute de l'Église romaine*, éd. Exergue, Paris, 1998, 313 p.
- MALENGE, J.B., *Prêtre dans la rue*, Baobab, Kinshasa, 1992, 70 p.
- MALULA, J., *Œuvres complètes. Textes concernant le laïcat et la société*, vol 6, Facultés catholiques de Kinshasa, 1997, 368 p.
-, *Œuvres Complètes. Textes concernant l'inculturation et les abbés*, vol 3, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1997, 368 p.
- MANARANCHÉ, A., *Le prêtre. Ce prophète*, Paris, Bayard, 1982, 229p.
- MASIALA, C., *Le cardinal Malula. Des secrets pour les jeunes*, éd. Le Sénévé, Kinshasa, 2000, 63 p.
- MBALLA-KYÉ, A., *La pastorale dans une ville d'Afrique*, Nordheim, 1995, 339 p.
- MBARGA, J., *Valeurs humaines. Valeurs morales*, Yaoundé, 2002, 176 p.
- MBAYA J. KANKWENDA, *L'économie politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des origines à nos jours. 1885-2003*, Icredes, Montréal, 2005, 438 p.
- MBEMBE, A., *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Karthala, Paris, 1988, 222 p.
- MELANÇON, O., *Vatican II et l'Église actuelle*, Montréal, 1981, 156 p.
- MELCHIN, K. R., *L'art de vivre ensemble. Introduction à une éthique chrétienne*, Montréal, Novalis, 2006.
- METZ, J.B., *La foi dans l'histoire et dans la société. Essai de théologie fondamentale pratique*, Paris, Cerf, 1979.
- MIKI, M. A., *L'inculturation en procès. La lente maturation d'une Église catholique romaine : Mbuji-Mayi*, Belgique, Louvain-La-Neuve, 2006, 334 p.
- MOLLAT, *Les pauvres au Moyen Âge*, Paris, Cerf, 1978.
- MOLTMANN, J., *Théologie de l'espérance*, Cerf, Paris, 1970, 420p.
- MONGA, C., *Anthropologue de la colère. Société civile et démocratie en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1994, 150 p.
-, *L'argent des autres*, Paris, LGDB, 1997.
- MOUTNGUI, F., *Monnaie et reconstruction de l'Église africaine. Réflexion théologique et éthique à la lumière de Aggée 2 :8*, éd. Clé, Cameroun, 213p.
- MUNIMA, G., *Prêtre prisonnier de la tribu*, éd. Baobab, Kinshasa, 1996, 59 p.
- NGOUPANDÉ, J.P., *L'Afrique sans la France*, Paris, Albin Michel, 2002, 385 p.
- NGUNDU, M., *Pauvreté religieuse et aide aux parents*, Baobab, Kinshasa, 1996, 48 p.
- OKURE, T., « Mondialisation et perte d'identité culturelle en Afrique », in *Concilium* 293, 2001, pp. 75-83.
- PARALIEU, R., *Guide pratique du code de droit canonique. Notes pastorales*, Tardy, Bourges, 1985, 460 p.
- PAIEMENT, G., *L'économie et son arrière-pays*, Fides, Québec, 1997, 105 p.

- PARENT, R., *Une Église de baptisés. Pour surmonter l'opposition clercs/laïcs*, éd. Paulines & Cerf, Québec, 1987, 212 p.
-, *Prêtres et évêques. Le service de la présidence ecclésiale*, éd. Paulines & Cerf, Montréal, 1992, 316 p.
-& DUFOUR, S., *Les ministères*, éd. Paulines, Québec, 1993, 102 p.
- PAUL VI, *Le culte de la Vierge Marie. Exhortation apostolique*, Montréal, éd. Pauline, 1974, 61 p.
- PEEMANS, J.P., *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1997, 250 p.
- PENOUKOU, E., *Églises d'Afrique. Propositions pour l'avenir*, Paris, Karthala, 1984.
- POUDRIER, R., *L'insoumis de Nazareth. Les controverses de Jésus avec les autorités*, Médiaspaul, Québec, 1999, 198 p.
- PROVENCHER, N., *Trop tard? L'avenir de l'Église d'ici*, Nvalis, Ottawa, 2002, 231p.
- QUÉRÉ, F., *La femme et les pères de l'Église*, Desclée de Brouwer, Paris, 1997, 138 p.
- RHNER, K., *Theological investigations*, vol 12, New York, 1974.
-, *Église et sacrements*, Paris, Desclée de Brouwer, 1970.
- RAVIGNAN, F., *L'économie à l'épreuve de l'Évangile*, Cerf, Paris, 1992, 112 p.
- RIBAUCCOURT, J.M., *Évêque d'une transition, René Toussaint. 1920-1993 Missionnaire au Congo-Zaïre*, éd. Baobab, Kinshasa, 1997, 527 p.
- ROMAINE, A., *Religion populaire et pastorale créole à l'île Maurice*, Karthala, Paris, 2003, 154 p.
- ROMAIN, C., *24 mots clés de l'économie et de la gestion*, La Flèche, Paris, 2004, 251 p.
- ROPS, D., *L'Église des temps classiques. Le grand siècle des âmes*, Fayard, Paris, 1958, 495p.
- SCHILLEBEECKX, E., *L'histoire des hommes, récit de Dieu*, Paris, Cerf, 1992, 384 p.
- SCHILTER, C., *L'agriculture urbaine à Lomé*, Paris, Karthala, 1991, 335 p.
- SEN, A., *L'économie est une science morale*, Paris, La Découverte, 1999, 157 p.
- SESBOÛE, B., *Croire. Invitation à la foi catholique pour les femmes et les hommes du XXIème siècle*, Droguet & Ardant, Paris, 1999, 576 p.
- STIGLITZ, J., *Quand le capitalisme perd la tête*, Paris, Fayard, 2003, 416 p.
- S.S. PAUL VI, *L'Encyclique «Ecclesiam suam»*, éd. du Jour, Montréal, 1964, 124 p.
-, *L'Évangélisation dans le monde moderne. Exhortation Apostolique «Evangelii Nuntiandi»*, Fides, Montréal, 1975, 99 p.

SOBRINO, J., *Le ressuscité est le crucifié. Lecture de la résurrection de Jésus à partir des crucifiés de ce monde*, Paris, Cerf, 1986.

THÉVENOT, X., *Avance en eau profonde. Carnet spirituel*, Desclée de Brouwer/Cerf, Paris, 1997, 146 p.

TILLARD, J.M., *L'Église locale. Ecclésiologie de communion et catholicité*, éd. Cerf, Paris, 1995, 578p.

TOLLENS, E., *L'état actuel de la sécurité alimentaire en R.D.C* (pro manuscrito), 2003.

VALADIER, *Morale en désordre. Un plaidoyer pour l'homme*, Paris, Seuil, 2002, 212 p.

VIAU, M., *Introduction aux études pastorales*, éd. Paulines & Médiaspaul, Montréal, 1987, 231 p.

VANKRUNKELSVEN, J., *Quelle Église pour quelle société? Méthode d'analyse pour la pastorale*, Cesao, Burkina, 1990, 245 p.

WAGNER, M., *Jalons pour une éthique chrétienne face aux défis contemporains*, Paris, L'Harmattan, 2003.

WAMU, O., *Église catholique et pouvoir politique au Congo-Zaïre. La quête démocratique*, L'Harmattan, Paris, 1997, 205 p.

B. OUVRAGES COLLECTIFS

XXX., *Bâtir une Église adulte. Actes des premières journées ouvertes du grand séminaire régional Saint-Cyprien de Kikwit du 14 au 17 janvier 1996*, éd. Baobab, Kinshasa, 1997, 87 p.

XXX., *Bible et économie. Servir Dieu ou l'argent*, Presses Universitaires de Namur, Belgique, 2003, 171 p.

XXX., *Concordance de la Bible. Nouveau Testament*. Cerf 4^{ième} éd., Paris, 1983.

XXX., *Conférence catholique canadienne. La formation des futurs prêtres*, Fides, Montréal, 1970, 87 p.

XXX., *Dictionnaire de théologie fondamentale*, sous la direction de René Latourelle et Rino Fisichella, Cerf, Paris, 1992.

XXX., *Dictionnaire théologique*, Desclée, 1963.

XXX., *Dieu agit-il dans l'histoire? Explorations théologiques*, sous la direction de Robert Mager, Fides, Québec, 2006, 295 p.

- XXX., *Extraits des directives et orientations pastorales des évêques du Zaïre. Prise en charge matérielle de l'Église par ses propres fidèles*, Cepas, Kinshasa, 1996, 31 p.
- XXX., *Facteurs culturels et projet de développement rural en Afrique Centrale. Points de repère*, éd. l'Harmattan, Paris, 1989, 182 p.
- XXX., *Introduction à la Bible*. T1, Desclée & Cie, Paris 1959.
- XXX., *Initiation des Kizito et Annuarite. Carnet de l'encadreur*, Centre d'études pastorales, Kinshasa, 1985, 127 p.
- XXX., *L'apostolat des laïcs. Décret «Apostolicam Actuositatem»*, Fides, Montréal, 1965, 32 p.
- XXX., *L'Église dans le monde de ce temps. Constitution pastorale «Gaudium et spes»*, Fides, Montréal, 1965, 11 p.
- XXX., *L'Église et la question sociale. De Léon XIII à Jean-Paul II*, Fides, 1991, 545p.
- XXX., *Les nouveaux appels de la mission. Actes du colloque international de Missiologie. février 1994*, Facultés catholiques, Kinshasa, 1994, 466 p.
- XXX., *Les actes des apôtres et les jeunes Églises. Actes du deuxième congrès des biblistes africains. Ibandan :31juillet- 3 août 1984*, Facultés catholiques de Kinshasa, 1990, 250p.
- XXX., *Les sectes et l'Église catholique. Le document romain*, Paris, Cerf, 1986, 125 p.
- XXX., *Le chrétien et le développement de la nation. Autour de l'exhortation pastorale des évêques du Zaïre. Actes du premier séminaire scientifique Kinshasa, du 13 au 15 décembre 1990*, Facultés catholiques de Kinshasa, 1993, 105p.
- XXX., *Le renouveau communautaire chrétien au Québec. Expériences récentes. Héritage et projet 12*, Fides, Montréal, 1974, 315 p.
- XXX., *Liberté chrétienne et libération. Instructions de la Congrégation pour la doctrine de la foi*, Cerf, Paris, 1986, 101 p.
- XXX., *Mission. Revue des sciences de la mission*, vol.2, Ottawa, 1995, 145 p.
- XXX., *Œuvres complètes du cardinal Malula. Textes concernant le laïcat et la société*, Facultés catholique de Kinshasa, Kinshasa, 1997, 368 p.
- XXX., *Principaux indicateurs socio-économiques décembre 2003*, Kinshasa, 2003, 44p.
- XXX., *Précis de théologie pratique*, sous la direction de Gilles Routhier et Marcel Viau, Lumen vitae, Montréal, 2005, 819 p.
- XXX., *Prêtre au Québec aujourd'hui*, Fides, Québec, 1992, 137 p.
- XXX., *Le prêtre pasteur de la communauté paroissiale. Instruction de la congrégation pour le clergé*, Montréal, Québec, 2001, 52 p.
- XXX., *Proposer aujourd'hui la foi aux jeunes. Une force pour vivre*, Québec, Fidès, 2000,

80 p.

XXX, *Annoncer l'Évangile dans la culture actuelle au Québec*, Québec, Fidès, 1999, 103p.

XXX, *Relations et médiations en Afrique. Handicap ou chance pour le développement. Réflexion chrétienne. Actes du colloque du 2 au 4 juillet 2004. Grand Séminaire Saint Gall-Ouidah / Bénin*, Les éditions catholiques du Bénin, Cotonou, 2004, 243p.

XXX, *Repenser le salut chrétien dans le contexte africain. Actes de la XXIIIème semaine théologique de Kinshasa du 10 au 15 mars 2003*, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2004, 316 p.

XXX., *Revue africaine des sciences de la mission vol.2*, Baobab, Kinshasa, 1995, 192 p.

XXX., *Revue africaine des sciences de la mission*, vol.3, Baobab, Kinshasa, 1995, 173 p.

XXX., *Revue africaine de théologie vol.16 No 32*, Facultés catholiques de Kinshasa, Saint Paul, Kinshasa, 1992, 272 p.

XXX, *Théologiques : Violence et souffrance rédemptrices. Revue de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal*, vol 13, sous la direction de Jean-Guy Nadeau, Québec, 2006, 179 p.

XXX, *Théologiques : Croire et croyances. Revue de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal*, vol 13, sous la direction de Robert Crépeau, Québec, 2006, 184 p.

XXX, *Une théologie prophétique pour l'Afrique. Mélanges en l'honneur des professeurs Dosithée Atal Sa Angang et René De Haes*, Facultés catholiques de Kinshasa, 2004, 533p.

XXX., *Sept problèmes capitaux de l'Église. Foi et mythes – Sens du sacré – Fin du clergé – Structures mobiles – Dialogue ou autorité – Sexualité – Révolution*, Foyard, Paris, 1969, 167 p.

XXX., *Synopse des quatre Évangiles*, Paris, 1962.

XXX., *Table pastorale de la Bible. Index analytique et analogique*, Paris, 1987.

XXX., *Vocabulaire de Théologie Biblique*, Cerf 4^{ième} éd., Paris, 1977.

C. ARTICLES

ABEGA, P., « Prêtre à la briqueterie », dans *Politique africaine* 35, 1989, pp.39-49.

AGOSSOU, J., « Appels évangéliques et anthropologie africaine », dans *Concilium* 126, 1977, pp.49-59.

- AHMED, O., « Amélioration des méthodes ou réforme politique? Quel cadre d'analyse pour opérationnaliser la démarche de conception des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités », dans *Afrique Contemporaine*, 2003, pp. 47-55.
- ALIBERT, J., « Transparency international et l'évaluation de la corruption en Afrique », dans *Afrique contemporaine* 196, 2000, pp. 83-98.
- AMBONGO, B., « Éthique chrétienne et salut en Jésus-Christ », dans *Repenser le salut chrétien dans contexte africain*, Facultés catholiques de Kinshasa, 2004.
- BAYART, J.F., « Les Églises chrétiennes et la politique du ventre : le partage du gâteau ecclésial », dans *Politique africaine* 35, 1989, pp. 3-26.
- BEAUDIN, M., « On t'appellera resolidarisateur des maisonnées en ruine (Is 58, 12) », dans *Une soupe au caillou. Réflexion sur l'injustice économique*, Montréal, Paulines, 1997, pp. 81-125.
-, « La singularité du messianisme judéo-chrétien ou l'impossibilité de tout autre messianisme », dans *Beaudin, M., Nault, F. et Saint-Arnaud, G., Figures des messies aujourd'hui*, Montréal, Fides, 2001.
- BEOZZO, J., « Les natifs humiliés et exploités », dans *Concilium* 232, 1990, pp.95-109.
- BOCQUIER, P., « Les impacts sociaux de la crise économique à Nairobi », dans *Politique africaine* 90, 2003, pp. 78-91.
- BOFF, « Une théologie partant de l'optique des pauvres », dans *Concilium* 207, 1986, p.10.
-, « La nouvelle évangélisation, irruption de nouvelle vie », dans *Concilium* 232, 1990, pp.155-166.
- CLAUDE et BRETON, J.C., *Seul ou avec les autres? Le salut chrétien à l'épreuve de la solidarité*, Actes du 28^e congrès de la société canadienne de théologie tenu à Montréal du 25 au 27 octobre 1991, Montréal, Fdès, 1992, pp.237-281.
- CEPAS, « Le phénomène Enfant de la rue à Kinshasa », dans *Zaire-Afrique*, no 295, mai 1995, pp.261-283.
- COSMAO, V., « Le salut d'après la théologie de la libération », dans xxx, *Libération en Jésus-Christ*, Actes de la douzième semaine théologique de Kinshasa, Faculté de théologie de Kinshasa, 1980, pp.91-108.
- DAHOU, T., « Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'ouest. De la pauvreté au politique », dans *Afrique Contemporaine*, 2003, pp. 57-69.
- DECRAENE, P., « La République du Congo reste une terre d'élection pour les Églises africaines », dans *Afrique contemporaine* 200, 2001, pp. 82-89.
- DE CHARENTENAY, P., « Libération et Révolution chrétienne du Tiers monde », dans *Concilium* 221, 1989, pp.145-153.

- DUSSEL, E., «Flux et reflux de l'Évangile (quand les pauvres évangélisés deviennent évangélisateurs)», dans *Concilium* 207, 1986, pp.107-118.
-, « Les motivations réelles de la conquête », dans *Concilium* 232, 1990, pp. 43-56.
- ELA, J.M., «Ministère ecclésial et problèmes des jeunes Églises», dans *Concilium* 126,1977, 61-69 p.
-, «La foi des pauvres en acte : la mission, cri des paysans», dans *Telega*, 9, no 35, 1983/3, pp. 45-72.
-, «Le rôle des églises dans la libération du continent africain», dans *Bulletin de théologie africaine*, 6, no 12, 1984, pp. 281-302.
-, «La relève missionnaire en Afrique», dans *Bulletin de théologie africaine*, 7, no 13-14, 1985, pp. 29-47.
-, «Le motif de la libération dans la théologie africaine», dans *Les nouvelles rationalités africaines*, 2, no 5, 1986, pp. 37-51.
-, «Une question africaine. Les ancêtres et la foi chrétienne », dans *Concilium*122, 1977, pp. 47-64.
-, «Le droit à la différence ou l'enjeu actuel des Églises locales en Afrique noire », dans XXX, *Civilisation noire et Église catholique. Actes du colloque d'Abidjan*, Paris et Dakar, présence Africaine et Nouvelles éditions africaines, 1977, pp. 57-66.
- ESSOLOMWA, L., « 30 juin 1960-30 juin 2010 : une chute continue du PIB par habitant de 377 \$ à 68 \$ », dans www.lavde.net portal 2010-07-30juin 1960-2010-une chute continue-d...2010, 08-20.
- ESQUIVEL, J., « La femme conquise et violée », dans *Concilium* 232, 1990, pp. 83-93.
- FLOOD, D., «La pauvreté évangélique et les pauvres», dans *Concilium* 207, 1986, pp.77-84.
- GAUTHIER, J.M., « De la praxis chez les chrétiens ou les pratiques chrétiennes revisitées (praxis ecclésiale, praxis des chrétiens, praxis sociale) », dans *Précis de théologie pratique*, Novalis, Lumen vitae, Montréal, 2004, pp.137-149.
- GRANDMAISON, J., « Ouverture », dans *Cahiers d'études pastorales*,4, Montréal, Fidès, 1987.
- GRUÉNAIS, M., « La santé pour tous en Afrique : un leurre », dans *Afrique Contemporaine*, 200, pp. 3-12
- HEBGA, M., « Églises dignes et Églises indignes », dans *Concilium* 150, 1979, pp.123-137.

- HINKELAMMERT, F., « La théologie de la libération dans le contexte économique et social de l'Amérique Latine », dans *Centre Tricontinental*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.78-100.
- KALILOMBE, P.A., « Self-reliance de l'Église africaine. Un point de catholique », dans XXX, *Libération ou adaptation? La théologie africaine s'interroge. Actes du colloque d'Accra*, L'Harmattan, Paris, 1979, pp.49-74.
- KA MANA, « Il est temps de défataliser l'être africain et son histoire », dans [http ://allafrica.com /stories/](http://allafrica.com/stories/) 2009, 3p.
-, « Les Églises d'Afrique et la dynamique de l'internet. Pour une mission mondiale du christianisme africain », dans [www.cepre.org/document/eglise-internet-août 2004](http://www.cepre.org/document/eglise-internet-août-2004), 10 p.
-, « Sciences sociales et nouvelle humanité africaine : contribution pour éclairer les interrogations d'un intellectuel africain-Emmanuel Ndogala, dans [http : //www.art.uwa.edu.au/mots pluriels/mp2403 pkm.html](http://www.art.uwa.edu.au/mots-pluriels/mp2403-pkm.html), juin 2003, 7p.
-, « Le protestantisme africain et le salut en Jésus-Christ », *Repenser le salut chrétien dans le contexte africain*, Facultés catholiques de Kinshasa, 2004.
- KIBANGA, M., « L'impact de la V^e assemblée plénière de l'épiscopat du Congo (1961) sur l'évangélisation d'une Église locale, dans *Revue africaine de théologie*,16, 1992, pp. 193-208.
- LÉVY, M.& BROUILLET, A., « Lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ce qu'en pensent des intellectuels africains », dans *Afrique Contemporaine*, 2003, pp. 7-12.
- LUCIER, P., « Théologie et praxéologie », dans *Cahiers d'études pastorales*,4, Montréal, Fidès, 1987.
- LUIS de SEBASTIAN, « Europe : mondialisation et pauvreté », dans *Concilium*293, 2001, pp. 67-74.
- MALULA, J., «Essai de profil des prêtres de l'an 2000 au Zaïre», dans *Documentation Catholique* 1^{er} mai No 1961, 1988, pp.463-469.
- MBEMBE, A., « L'argument matériel dans les Églises catholiques d'Afrique : le cas du Zimbabwe (1975-1987) », dans *Politique africaine* 35, 1989, pp. 50-64.
- MBUKAMUNDELE, G., «Le prêtre diocésain dans les jeunes Églises africaines», dans *Prêtres diocésains*, juin-août 1990, pp.390-417.
-, «Pour une pastorale diversifiée», dans *Prêtres diocésains*, avril 1989, pp.175-181.
-, «Quelle reconnaissance pour les études dans les grands séminaires africains», in *Prêtres diocésains*, mai 1995, pp. 232-234.
- METENA, M., «L'inculturation dans la Tierce-Église, Pentecôte de Dieu ou revanche des cultures ? », dans *Concilium* 239, 1992, pp.171-191.

- MUNIMA, G., «Les obédiences dans le clergé diocésain africain», dans *Prêtres diocésains*, octobre 1994, pp.402-405.
- MVENG, E., « Le synode africain. Prolégomènes pour un concile africain? », dans *Concilium* 239, 1992, pp. 149-169.
- NADEAU, G., « Une méthodologie empirico-herméneutique », dans *Gille Routier et Viau, M., Précis de théologie pratique*, Montréal, Novalis, 2004.
-, « Présentation », dans *Cahiers d'études pastorales*, 4, Montréal, Fidès, 1987.
-, « Les agents de pastorale et l'observation du réel », dans *Chiers d'études pastorales*, Montréal, Fidès, 1987.
- NTAKARUTIMANA, E., «Être enfant dans l'Afrique Centrale d'aujourd'hui. Entre la «tradition» et la «modernité», dans *Concilium* 264, 1996, pp. 21-31.
- N'DAYEN, J., «Rapports des Églises locales avec Rome et rôle de la conférence des évêques d'Afrique noire, dans *Concilium* 126, 1977, pp. 79-87.
- NÉBIÉ, G., « Nouveaux rapports entre acteurs, nouveaux modèles de croissance. Réflexion sur des pistes novatrices de stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités », dans *Afrique Contemporaine*, 2003, pp. 13-27.
- OUAMBA, F., « Le pasteur face aux contraintes de la vie quotidienne : l'exemple de l'Église évangélique du Cameroun », dans *Politique africaine* 35, 1989, p.38.
- PENOUKOU, E., «Prêtres missionnaires et avenir des Églises africaines», dans *Concilium* 126, 1977, pp.71-77.
- PROST, A., « L'Afrique n'est pas un cas particulier. Retour des grands fléaux, émergence de maladies nouvelles », dans *Afrique Contemporaine*, 2000, pp. 15-23.
- TREFON, T., « Population et pauvreté à Kinshasa », dans *Afrique Contemporaine* 194, 2000, pp.82-89.
- TITIANMA SANON, A., «La nouveauté évangélique dans une Église millénaire», dans *Concilium* 126, 1977, pp. 99-115
- ZACHARIE, A.&TOUSSAINT, E., « Un tour du village planétaire », dans *Introduction du livre « Le bateau ivre de la mondialisation »*, Net, 2004, pp. 10-25.

D.RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- ABDOULAY, Y.N., « Institutions publiques », dans MASIALA, A., (éd), *Actes de la consultation nationale : confessions religieuses en République démocratique du Congo*, Kinshasa, Enfance et Paix, 2000, pp.107-118.
- ABDOUL KADER, B., « Problématique de la pauvreté au Zaïre », dans *Plan d'action pour la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables au Zaïre*, Kinshasa, inédit, 1996.
- ANDRÉ, C., « Enquête sénatoriale belge sur le pillage au Congo : constats et enjeux », dans MARYSSE, S. et REYNJENS, F., (éds), *L'Afrique des grands lacs, Annuaire 2002-2003*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp.257-288.
- BAYOLO, H., *L'Église profanée : chronique des violations des droits du clergé pendant la guerre d'agression 1998-2000*, vol 1, Kinshasa, Concordia, 2002.
- BEN-ARI, N., « Rompre avec la tradition pour protéger les femmes », dans *Afrique relance*, n01, (2003), pp.4-5.
- BOECK & Cie, *Kinshasa : récits de la ville invisible*, Bruxelles, Luc Pire, 2005.
- BOISSONNADE, E., *Kabila clone de Mobutu*, Paris, Moreux, 1998.
- BOUVIER, P. & Cie, *Le dialogue intercongolais : anatomie d'une négociation à la lisière du chaos*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- CASESSE, A., « Le droit des peuples à l'autodétermination de la charte de l'ONU à la déclaration d'Alger de 1976 », dans *Le mois en Afrique*, n0 190-191 (1981), pp.99-106.
- CHIPENDA, J.B., « Les divers aspects du contexte africain », dans *L'Église d'Afrique : pour une théologie de la reconstruction*, Nairobi, Le Défi africain n01, 1991, pp.1-16.
- CLÉMENT, P., « Formes et valeurs de la vie urbaine », dans FORDE, D., *Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au sud du Sahara*, Paris, Unesco, 1965, pp.500-505.
- CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU ZAÏRE, *Des dirigeants nouveaux pour le salut du peuple. Message des évêques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté*, Kinshasa-Gombe, 1995, 14 p.
- DAVID, D., *La Sécurité : l'après-New York*, Paris, Presse de Sciences Po, 2002.
- DEVOS, L. et al., *Les secrets de l'affaire Lumumba*, Bruxelles, Racine, 2005.

- DISASHI, R.K., « Chefs coutumiers et autorités traditionnelles en R.D.C », dans A.M., *MASIALA*, (éd.), Actes de la consultation nationale : Confessions religieuses en République démocratique du Congo, Kinshasa, Enfance et Paix, 2000, 145-152.
- FLESMAN, M., « Les femmes africaines peinent à obtenir une place à la table des négociations de la paix », dans *Afrique Relance*, Vol 16, n° 4 (2/2003), 1.15-21.
- HARSCH, E., « Quelle place pour l’Afrique au XXI^e siècle ? », dans *Afrique Relance*, vol.17, n° 3 (10/2000), 20-34.
-, « L’Afrique se dote de forces de maintien de la paix », dans *Afrique relance*, vol.17 n° 3 (10/2003), 1.14-20.
- HUGO, J.-F., *La République démocratique du Congo. Une guerre inconnue*, Paris, Michalon, 2006.
- KALULAMBI PONGO, M., *Transition et conflits politiques au Congo-Kinshasa*, Paris, Karthala, 2001.
- KAMANDA, K.-M.J., *La stabilité du Congo-Kinshasa*, Paris, L’Harmattan, 2004.
- KANKWENDA, M., et al, *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Paris Economica, 1999.
- KIBEL’BEL OKA, N., *République démocratique du Congo :: histoire d’une guerre des frontières avec trois voisins*, Paris, L’Harmattan, 2006.
- KIMANI, M., « Les femmes du Congo face aux séquelles des viols », dans *Afrique Renouveau*, vol. 20, n° 4 (1/2007), 4-6.
- KUMPEL, J.P., *Vers un nouveau modèle d’insertion sociétale des Églises catholiques d’Afrique selon le théologien Jean-Marc Éla. Mémoire de Maîtrise*, Université de Montréal, 1996, 128 p.
- LANOTTE, A., *Guerre sans frontières en République démocratique du Congo*, Bruxelles, GRIP, 2003.
- LUKUSA, D.B., « Les conditions minimales de redressement de l’économie zaïroise », Z-A 270 (12/1992), 583-590.
- MALU MALU, J.-J.A., *Le Congo Kinshasa*, Paris, Karthala, 2003.
- MBAVU MUHINDO, V., *La R-D Congo piégée : de Lusaka à l’AGI (1999-2005)*, Paris, L’Harmattan, 2005.
- MINANI, B. R., « Pour une participation plus engagée des chrétiens à la vie politique en RDC », dans N.N.C NGWEY, (éds), dans *Les chrétiens interpellés au courage politique*, Kinshasa, RODHECIC, 2000, 13-35.
- MONSENGWO PASINYA, L., « L’Afrique résiste et refuse de mourir », dans *Allocution au Symposium des évêques d’Afrique et d’Europe*, Rome, 10 au 13 novembre 2004, Kisangani, 1^{er} novembre 2004, n°3.13.
- MORTON, B et R. CULPEPPER, « L’objectif 8 et les efforts du Canada en matière d’allègement de la dette », dans *Vers 2015 : Respecter nos engagements du millénaire*, Ottawa, l’Institut Nord-Sud, 2005.

MUDINGAY M., K.M., *Politiciens contre le développement au Congo-Zaïre*, Paris, L'Harmattan, 2002.

MULUMBA M., « L'état actuel de l'économie congolaise et les perspectives de croissance », dans *Démocratie et paix en République démocratique du Congo*, Kinshasa, Saint-Paul Kinshasa, 1999, 181-1187.

NKAY, F., *Le petit séminaire de Laba (1947-1997)*, Baobab, Kinshasa, 1999, 70 p

....., *La mission chrétienne à l'épreuve de la tradition ancestrale (Congo belge, 1891-1933). Lacroix et la chèvre*, Paris, Karthala, 2007, 433 p.

AUTRES SOURCES

DON GIUSEPPE, *Évangéliser en paroisse. L'expérience des cellules paroissiales d'évangélisation*, Pneumathèque, 1996, 185 p.

GALOT, J., *Animatrice de communauté. La supérieure dans le style du Concile*, Duculot, Paris, 1967, 133 p.

GIRI, J., *L'Afrique en panne*, Karthala, Paris, 1986, 204 p.

GRENIER, I., *Résistance et messianisme : l'Afrique centrale au XIX^e et XX^e*, ABC, Paris, 1977, 121 p.

HEBGA, M., *Sorcellerie et prière de délivrance. Réflexion sur une expérience*, Présence Africaine, Paris, 1982, 215 p.

LACROIX, X., *Le corps de chair. Les dimensions éthique, esthétique et spirituelle de l'amour*, Cerf, Paris, 1996, 380 p.

....., *Le mariage*, éd. De l'Atelier, Paris, 1994, 139 p.

XXX. , *Message du synode spécial pour l'Afrique*, Rome, 1994, 34 p.

PAUCHANT, T., et MITROFF, I., *La gestion des crises et des paradoxes. Prévenir les effets destructeurs de nos organisations*, Québec/Amérique, 1995, 332 p.

....., et cie, *La quête du sens. Gérer nos organisations pour la santé des personnes, de nos sociétés et de la nature*, Presses HEC, Montréal, 1996, 360 p.

PAUL, C., *L'Église dans l'histoire des hommes. Des origines au XV^e siècle*, Droguet-Ardant, 1982, 528 p.

RATZINGER, J., *Les principes de la théologie catholique. Esquisse et matériaux*, éd. Tequi, Saint-Cénére, 1985, 445 p.

VATICAN II, *Les seize documents conciliaires*, Fides, Paris, 1967.

CONGÉGATION pour les instituts de vie consacrée, *La vie fraternelle en communauté*,
Montréal, éd. Paulines, 1994, 72 p.

PIRONIO, E. & MAYER, A., *Religieux et promotion humaine. Dimension contemplative
de la vie religieuse*, Montréal, éd. Paulines, 1981, 64 p.

La RDC et les pays limitrophes¹



1. http://www.rfi.fr/actufr/articles/079/article_45035.asp consulté le 09 septembre 2011

DIOCESE D'IDIOFA

